

BIBLIOTECA
FVNDATIVNEI
VNIVERSITARE
CAROL I.



N^o Curent 22683 Format 8-
N^o Inventar 4059 Anul 1917
Secția _____ Raftul _____

~~Fr. A. 4039~~

MANUEL

HISTORIQUE

DU SYSTÈME POLITIQUE DES ÉTATS DE L'EUROPE

332961

ET DE LEURS COLONIES,

DEPUIS LA DÉCOUVERTE DES DEUX INDES.

PAR M. HEEREN,

PROFESSEUR D'HISTOIRE EN L'UNIVERSITÉ DE GOETTINGUE, MEMBRE
DE DIVERSES SOCIÉTÉS SAVANTES, ASSOCIÉ DE L'INSTITUT, ETC. ETC.

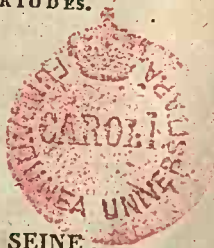
Und das Band der Staaten wardgehoben,
Und die alten Formen stürzten ein!
(Le lien des états a été rompu, et l'antique
édifice s'est écroulé.) SCHILLER.

27822

TRADUIT DE L'ALLEMAND, SUR LA TROISIÈME ÉDITION.

TOME PREMIER,

CONTENANT LA PREMIÈRE ET LA SECONDE PÉRIODES.



A PARIS,

CHEZ BARROIS, L'AÎNÉ, LIBRAIRE, RUE DE SEINE,
N° 10, F. S. G.

1821.

C/953

1961

1956

BIBLIOTECA CENTRALA UNIVERSITARIA
BUCURESTI
CITA 22683

PC 222/06

IMPRIMERIE DE RIGNOUX.

B.C.U. Bucuresti



C27282

AVERTISSEMENT. DE L'ÉDITEUR.

L'OUVRAGE dont on publie la traduction, présente, dans le cadre le plus resserré, un tableau complet de l'Histoire moderne. Révolutions religieuses, politiques et commerciales; guerres, traités, alliances, découvertes, conquêtes, établissemens coloniaux, tous les faits importans s'y trouvent retracés avec autant d'ordre et d'exactitude que de concision, judicieusement appréciés dans leurs causes et dans leurs résultats, et les hommes n'y sont pas jugés avec moins d'impartialité et de sagacité que les événemens. Cet abrégé a le mérite particulier d'offrir de l'aliment à la pensée, comme à la mémoire. Ce n'est qu'un livre élémentaire; mais il serait difficile d'en concevoir un plus substantiel et plus propre à l'étude philosophique de son sujet. Il est classique en Allemagne, et il est à désirer qu'il le devienne en France. *Manuel* également commode pour les maîtres et pour les élèves, il fournit aux premiers tous les élémens d'un cours méthodique, et d'utiles directions pour le choix et pour l'esprit des développemens; il renferme, pour les seconds, un résumé rapide et fidèle des leçons du professeur, tous les germes fructueux susceptibles d'être fécondés par leurs propres méditations, et l'indication des sources où ils pourront puiser des notions plus détaillées.

La considération de l'utilité dont cette estimable production pourrait être pour l'enseignement en France, comme elle l'est au delà du Rhin, a principalement déterminé à la faire passer dans notre langue.

L'homme de lettres qui s'est chargé de ce travail y a été encouragé par le vœu de l'un des oracles de l'instruction publique, qui, familier avec la langue de l'original, a pu directement juger son mérite. Puisse la copie ne pas nuire à l'effet de cet illustre suffrage! Puisse-t-elle au contraire concilier au modèle le même degré d'estime et de confiance de la part des autres chefs et de tous les membres de l'Université!

L'ouvrage de M. Heeren est divisé en trois périodes: la première depuis la fin du quinzième siècle jusqu'au temps de Louis XIV; la seconde, du commencement du siècle de Louis XIV jusqu'à la mort du grand Frédéric; et la troisième, de cette époque jusqu'à la chute du trône impérial de France.

Rien n'a été retranché dans les deux premières parties de cet ouvrage que ce qu'il était indispensable d'en élaguer pour que le livre ne blessât aucune opinion religieuse, et pour qu'il pût être mis sans inconvénient et sans scrupule entre les mains des jeunes gens de toutes les croyances. Au moyen de cette précaution, il est devenu difficile de deviner à quelle communion appartient l'auteur; et, il faut le dire, tel est son amour pour la justice et pour la vérité, que ces modifications ont coûté bien peu de sacrifices.

MANUEL

HISTORIQUE

DU SYSTÈME POLITIQUE

DES ÉTATS DE L'EUROPE

ET DE LEURS COLONIES,

DEPUIS LA DÉCOUVERTE DES DEUX INDES.

INTRODUCTION.

1. *L'HISTOIRE* des trois derniers siècles se désigne sous le nom d'histoire moderne, par opposition à l'histoire ancienne et à l'histoire du moyen âge. Quoiqu'elle ne se sépare des histoires précédentes par aucun de ces faits extraordinaires qui constituent des époques générales, tels qu'il s'en trouve entre l'histoire ancienne et l'histoire du moyen âge, cependant, par le concours de plusieurs grands événemens, il s'est opéré, vers l'époque où elle commence, des changemens de nature à en autoriser suffisamment la distinction.

Ces événemens sont : 1^o la prise de Constantinople et l'établissement de l'empire de Turquie en Europe (1453); 2^o la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492); 3^o la découverte faite par Vasco de Gama, du passage aux Indes orientales par le cap de Bonne-Espérance (1497), et par suite de ces deux événemens un changement dans la direction générale du commerce; 4^o les changemens apportés dans l'art de la guerre par l'usage de la poudre à canon. Le but de cet ouvrage est de faire connaître l'influence qu'ont eue ces divers changemens sur l'état politique de l'Europe.

2. L'Europe, durant cette période, a pris dans l'histoire universelle une importance qu'elle n'avait jamais eue. Il n'existait, du moins jusqu'à ce que les États-Unis eussent conquis leur indépendance, aucun État africain ni américain d'une importance générale; et des trois grands empires de l'Asie, celui des Perses sous les Sosis, celui des Indiens sous les Mogols, et l'empire de la Chine, le dernier est le seul qui se soit maintenu, bien que sous une dynastie étrangère; tandis que les Européens étendaient leur domination sur les autres parties du monde, et soumettaient la moitié de l'Asie et de l'Amérique.

L'empire des Sosis de Perse fut fondé par Ismaël-Sofi (1500). Il atteignit le plus haut période de sa puissance sous Schah-Abbas (1585-1628), fut renversé par les Afghans (1722); et après le meurtre de Kouli-Chan ou Nadir-Schah, dont le règne tyrannique suivit cette invasion, il tomba dans l'anarchie (1747). L'empire des Mogols fut fondé par Sultan-Babour, descendant de Timour (Tamerlan) (1526); il comprit tout le pays situé sur l'Indus et le Gange, et la presque totalité en-deçà du Gange. Il fut dans sa plus haute puissance depuis le règne d'Acbar-le-Grand (1556-1605) jusqu'à la mort d'Aureng-Zeb (1707), après laquelle il se démembra et fut presque complètement dissous par la conquête de Nadir-Schah (1739) et par la politique des Européens. La révolution que produisit en Chine la conquête des Tartares Mantchoux, dont la domination dure encore, eut lieu en 1644.

3. La plupart des anciens États d'Europe continuèrent de subsister; mais il s'établit entre eux des relations plus étroites et plus multipliées qu'auparavant; en ce sens on peut considérer l'Europe comme un système d'États dont l'histoire offre un véritable ensemble.

Ces relations furent le résultat des progrès de la civilisation qui devait nécessairement multiplier les points de contact entre les États voisins; en sorte qu'il s'établit entre eux des centres d'intérêts communs: 1^o les affaires de religion depuis la Réformation; 2^o la nécessité de la défense contre les Turcs; 3^o le commerce des colonies dont l'importance s'étendait chaque jour davantage; et les intérêts commerciaux qui en résultaient; 4^o l'invention de

l'imprimerie et celle de la poste ayant ajouté à toutes ces causes de réunion une grande facilité de communication, les nations chrétiennes de l'Europe se formèrent, moralement parlant, en un seul corps de nation, dans le sein duquel il n'exista plus que des séparations politiques.

4. L'ensemble des États d'Europe, nonobstant les différences particulières qui les distinguaient entre eux, a formé jusqu'à ces derniers temps un système de monarchies prépondérantes; dans lequel les républiques étaient seulement souffertes par une sorte de tolérance; à peine faisait-on exception pour celles des Provinces-Unies qui s'étaient élevées à un degré considérable de puissance. Cette prépondérance des monarchies eut la plus grande influence sur l'esprit de la politique européenne. Il en résulta : 1^o que les nations ne prirent que très-peu de part aux affaires publiques, et que ces puissantes factions qui soulevèrent tant d'orages dans les grandes républiques de l'antiquité, leur eussent été totalement inconnues sans les querelles excitées par la religion; 2^o que de la concentration presque constante des affaires publiques dans les mains des princes et des ministres naquit cette politique de cabinet qui caractérise le système des gouvernemens de l'Europe.

5. Quelle que soit, en conséquence de ce système, l'uniformité de l'histoire moderne comparée à l'histoire ancienne, elle comporte et présente encore cependant une assez grande variété. On a vu toutes les formes de monarchies réalisées en Europe; la monarchie héréditaire et la monarchie élective, la monarchie illimitée et la constitutionnelle, et jusqu'à celle qui n'offre qu'une ombre de royauté; de même qu'entre le petit nombre de ses républiques, on a pu observer plusieurs gradations depuis la pure aristocratie de Venise jusqu'à la pure démocratie d'un canton de bergers. Ces différentes pratiques étendirent beaucoup le cercle des idées politiques alors en circulation. L'Europe leur doit sa politique et la plus grande partie de ses progrès.

6. Les appuis au moyen desquels ce système pouvait se maintenir, et se maintenait en effet, en garantissant aux

faibles leur sûreté et leur indépendance contre les puissans, étaient de différentes sortes. A la vérité il s'en fallait de beaucoup que la situation relative des différens États compris dans le système fût, dans le fait, établie aussi régulièrement que le pouvait supposer la théorie : mais, par un effet des progrès de la civilisation, il s'établissait et dans la paix et dans la guerre un droit des gens fondé non-seulement sur des traités exprès, mais sur une convention générale et tacite, et dont les maximes obligatoires, quoique souvent négligées, n'en exerçaient pas moins une grande influence ; et même le strict et quelquefois excessif cérémonial observé entre les divers gouvernemens ne pouvaient paraître à beaucoup près indifférent, si on le considère comme une reconnaissance mutuelle de l'indépendance que conservaient les uns à l'égard des autres, des États souvent très-inégaux en puissance et en situation.

Sam. Puffendorff *Jus nature et gentium*. — Traduit en français, avec notes, par Barbeyrac. Leyde, 1761, 2 vol. in-4°.

Burlamaqui : *Droit de la nature et des gens*.

De Vattel : *Le Droit des gens, ou Principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains*. Amsterdam, 1775, 2 vol. in-4°.

Précis du Droit des gens, par M. de Martens. Gœttingue. 2^e édit. 1801.

7. Le premier et le plus important résultat de ce droit des gens fut d'établir en principe la sainteté du droit de propriété légitime, appui principal et élément indispensable d'un pareil système. La constitution héréditaire de la plupart des États de l'Europe contribua beaucoup au maintien du principe de propriété : aussi fut-ce par le partage illégal d'un royaume électif qu'il perdit en Europe toute son autorité ; jusque-là les usurpations particulières n'avaient fait que l'établir plus fortement.

8. Le système trouva son second appui dans le principe reconnu de la nécessité de maintenir ce qu'on appelle l'équilibre politique. Cet équilibre se maintient par l'attention des divers États à soutenir leur indépendance réciproque contre les envahissemens qui pourraient amener la prépondérance d'un seul. C'en est assez sans doute pour

faire comprendre ses avantages. A la vérité, comme rien ne le garantit d'abus ou de destruction, il ne procure pas une sûreté parfaite, mais seulement la plus grande sûreté possible; il n'y a point de sûreté parfaite pour les institutions humaines. Leur conservation ne peut être l'ouvrage que de la plus haute politique; ce serait une vue bien courte que de la chercher dans l'égalisation des forces matérielles des différens États. Ses résultats sont: 1^o une grande vigilance de la part des gouvernemens à s'observer les uns les autres, et les rapports variés qui s'établissent entre eux par des alliances et des contre alliances; 2^o l'importance qu'acquièrent ainsi dans le système politique les États de seconde et troisième classes; 3^o un sentiment de respect pour l'indépendance, et une politique supérieure aux purs calculs de l'égoïsme.

L'idée d'un équilibre politique est toujours entrée à un certain point dans tout système librement établi entre des peuples civilisés. On l'a vu en Grèce comme en Italie; elle tient essentiellement à la nature de tout système de ce genre; elle est le fruit naturel du perfectionnement de la politique, et ne peut être abandonnée sans qu'il en résulte nécessairement l'extermination ou l'asservissement des faibles.

9. L'établissement des puissances maritimes fournit un troisième appui au système européen, en contribuant plus qu'aucune autre cause au maintien de l'équilibre politique. L'établissement des puissances maritimes, et l'importance toute particulière qu'elles acquièrent dans la balance de l'Europe, empêchèrent que tout ne se décidât au moyen des forces de terre, toujours plus faciles à rassembler que les autres, parce qu'elles consistent surtout dans le nombre des hommes.

10. Dans un système formé d'États pour la plupart héréditaires, les alliances de famille contractées entre les maisons régnantes étaient pour elles un moyen de force tantôt plus, tantôt moins considérable, jamais entièrement nul. Le principe généralement reçu que les princes ne pouvaient

s'allier qu'avec des princesses, prévenait les inconvéniens qui résultent toujours du mariage d'un souverain avec une de ses sujettes, et une heureuse circonstance sauva l'Europe des dangers non moins réels d'une alliance de famille entre des souverains trop puissans; ce furent les petites principautés de l'Allemagne qui fournirent des reines à la plupart de ses États. Ainsi se formèrent entre presque toutes les maisons régnantes, des liens de parenté qui, sans être assez rapprochés pour dominer immédiatement la politique, établissaient cependant entre elles des motifs d'union impossibles à méconnaître, et qui, par leur force naturelle, se maintenaient encore lorsque tous les autres paraissaient se détruire.

11. Le gouvernement de la plupart des peuples de l'Europe, du moins des peuples d'origine germanique, n'était qu'un développement de la féodalité; ce qui donnait à leurs diverses constitutions des traits généraux de ressemblance. Partout les princes étaient entourés de nobles, subdivisés entre eux en haute et petite noblesse, et qui ne leur obéissaient qu'autant qu'ils y étaient portés par leur situation et leurs relations personnelles. De même que la noblesse, le clergé exerçait aussi partout une grande influence sur les affaires de l'État. Ces deux ordres composaient la haute classe ou classe privilégiée; ils étaient exempts de la plupart des impôts, et occupaient la première place dans les assemblées de la nation. Mais à côté d'eux s'était formé, dans les villes enrichies par le commerce, un troisième ordre totalement étranger au système de la pure féodalité, celui des bourgeois libres; on appelait aussi leurs députés aux assemblées de la nation, particulièrement afin d'en obtenir des contributions dont le poids portait en grande partie sur eux. La grande masse du peuple des campagnes, encore à cette époque plus ou moins complètement assujettie à la servitude de la glèbe, n'avait point dans la nation d'existence politique. La situation de ces deux dernières classes à l'égard des deux premières contenait un germe de révolution qui, tôt ou tard, devait nécessairement se développer,

bien qu'il fût impossible de prévoir l'époque et la nature de ce développement.

12. La puissance des souverains était donc encore, dans ces sortes d'États, extrêmement bornée. Ils ne pouvaient soutenir aucune guerre sans le secours de la noblesse, ni lever aucune contribution sans le consentement des villes. On peut même dire que, dénués d'armées permanentes (car ce qui commençait à s'en former ne pouvait compter pour rien), étrangers à tout système d'économie politique, puisqu'on n'avait alors en ce genre d'autre science que celle d'amasser de l'or, ils ne possédaient réellement aucune puissance. Mais leur domination était partout croissante. Ferdinand-le-Catholique, Louis XI et Henri VII connurent l'art de l'agrandir et de la consolider.

13. L'influence que les colonies n'ont cessé d'exercer sur la politique des métropoles, fait de leur histoire une partie nécessaire de celle de l'Europe moderne. Non-seulement tout le commerce de l'Europe, mais en grande partie son système d'économie politique, se sont trouvés liés à leur existence; et l'importance qu'ils ont eue dans la politique impose l'obligation d'une continuelle attention à l'histoire des colonies, seule capable de porter la lumière sur celle de la politique européenne.

14. L'histoire de l'Europe moderne se partage en trois périodes, dont les deux premières comprennent un égal espace de temps. Nous sommes au commencement de la troisième. Nous ne nous en occuperons point dans cet ouvrage: elle formera dans l'histoire une nouvelle époque aussi intéressante par ses résultats que curieuse dans ses détails. Nous ne possédons encore que des renseignements incomplets, ce qui nous empêche d'en faire connaître les caractères et les différentes phases avec l'impartialité et l'exactitude que réclame l'histoire contemporaine.

La première partie comprend depuis la fin du quinzième siècle jusqu'au temps où Louis XIV commença à régner par lui-même (1492-1661): la seconde, depuis cette époque jusqu'à la mort de Frédéric-le-Grand (1661-1786). Cette division se fonde sur les

INTRODUCTION.

différens caractères qu'a revêtus la politique pratique dans chacune de ces périodes. La première se peut nommer *politique et religieuse* ; la seconde, *commerciale et militaire*. La première offre aussi l'établissement de l'ancien équilibre politique, et la seconde son développement et sa décadence.

15. Dans l'histoire des deux premières périodes, et même d'une partie de la troisième, la nature des choses demande que l'on considère séparément le système des États du Nord, et celui des États du Midi. Le premier comprend la Russie, la Suède, la Pologne et le Danemarck : le second se compose du reste des États de l'Europe ; si ce n'est que la monarchie prussienne, depuis son agrandissement, formant le chaînon par lequel se réunissent les deux systèmes, appartient également à tous les deux. On voit aussi de bonne heure les États du Nord prendre, à plusieurs époques, une part assez active dans les affaires de ceux du Midi ; et comme ces rapports ont toujours été en augmentant jusqu'au partage de la Pologne, on conçoit assez qu'il ne faut pas négliger d'observer l'influence réciproque qu'ont exercée l'une sur l'autre ces deux portions de l'Europe.

PREMIÈRE PÉRIODE,

DEPUIS LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE JUSQU'AU TEMPS
DE LOUIS XIV. (1492-1661).

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DES ÉTATS DU MIDI DE L'EUROPE.

1. C'EST presque au commencement de cette période qu'a éclaté la Réformation, et elle en a déterminé le caractère particulier. Les intérêts religieux se mêlèrent à la politique des princes, et ainsi les affaires et les partis religieux devinrent des affaires et des partis politiques. Cette alliance put, selon les occasions, se resserrer ou se relâcher; mais elle ne cessa point de subsister, et détermina la direction de l'esprit du siècle.

2. L'Espagne, la France, l'Angleterre, l'Autriche, l'Allemagne, les États du Pape et ceux de la Porte, doivent être considérés comme les principaux de ceux qui composent le système méridional. Ce furent eux qui en déterminèrent les relations politiques, et ils peuvent en être appelés les membres actifs par opposition aux autres; qui en demeurèrent ou en devinrent bientôt les membres passifs.

De tous ces États l'Espagne était, sous Ferdinand et Isabelle, celui auquel s'offrait le plus brillant avenir. Le mariage de ces deux souverains (1469), en préparant l'union de la Castille avec l'Aragon (de qui dépendaient encore la Sicile et la Sardaigne), jetait dans l'intérieur les fondemens de sa puissance; et la découverte de l'Amérique lui ouvrait au-dehors une carrière incommensurable: ce fut cependant la conquête de Grenade (1492) qui contribua le plus à y faire naître un esprit national; mais en

même temps, sans altérer encore la forme de la constitution, fondée sur des assemblées d'états (les Cortès), elle ouvrit aux rois, principalement par l'établissement de l'Inquisition, le chemin de la puissance absolue.

La France, si l'on en excepte la découverte de l'Amérique, ne paraissait pas dans une situation moins avantageuse : bien qu'elle fût encore beaucoup plus bornée, le mariage de Charles VIII (1491) venait de l'augmenter par l'acquisition de la Bretagne, et la politique de Louis XI, ainsi que la chute du dernier grand vassal, Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne (1477), y avait établi la puissance royale aussi solidement qu'elle pouvait l'être en aucun autre royaume d'Europe. La puissance des assemblées de la nation (États Généraux) déclinait visiblement. Quelle supériorité d'ailleurs la France, considérée comme partie principale d'un système d'États, ne tirait-elle pas de sa situation géographique !

En Angleterre aussi, sous Henri VII (1483-1509), la puissance royale, après les guerres de la rose rouge et de la rose blanche, s'était fort augmentée par le seul effet de la même tendance. Quoique le parlement présentât déjà les traits principaux de son organisation, ce n'était encore, pour ainsi dire, qu'un corps sans vie ; mais les germes de la vie y étaient plus vigoureux que dans aucune autre assemblée nationale. La souveraineté de l'Angleterre était encore séparée de celle de l'Écosse ; sa puissance en Irlande était encore peu de chose : elle n'avait point d'armée navale, et aurait à peine été en état de prendre part au commerce du Continent, si la possession de Calais ne lui eût ouvert une porte en France ; porte qui, à la vérité, ne lui donnait pas les moyens d'y pénétrer bien avant.

La monarchie autrichienne en était à ses commencemens. La plupart de ses possessions étaient disséminées et incertaines. A la province d'Autriche, qu'elle possédait depuis 1276, le mariage de Maximilien avec Marie de Bourgogne (1477) avait ajouté les Pays-Bas ; les prétentions de la maison de Habsbourg sur les royaumes de Bohême et de Hongrie y donnèrent à l'Autriche un établissement à demeure (depuis 1527) ; mais sa puissance y était fort affaiblie par les factions inséparables du gouvernement électif, et dans la Hongrie par la guerre avec les Turcs. La couronne impériale donnait moins de force que d'éclat, et sans les espérances qu'elle pouvait fonder sur le trône d'Espagne (voyez

ci-après), la puissance de l'Autriche se serait bientôt réduite à peu de chose.

L'Allemagne, pleine de vie dans ses diverses parties, était faible comme ensemble. La Réformation éveilla ses forces, mais ne les employa qu'à des discordes intestines. Accablé de tous les maux auxquels le morcellement intérieur expose un État entouré de voisins puissans, ce pays se soutint, partie par sa propre force, partie par d'heureuses circonstances ; mais vraisemblablement aussi dut-il sa conservation à la conviction qui commençait à s'établir, que de son existence et de sa liberté dépendait le maintien du système européen. Rien n'était plus nécessaire, même à l'établissement d'un pareil système, que l'existence d'un état central qui, sans être redoutable à personne, était important pour tous. Cette situation favorisait aussi les progrès de la nation allemande vers la civilisation, et par-là contribuait puissamment à ceux du reste de l'Europe.

Le pape se montrait sous le double caractère de souverain des États ecclésiastiques et de chef de la chrétienté, avec deux intérêts entièrement séparés ; mais, abstraction faite de cette collusion, sa situation politique rendait ce dernier rôle extrêmement difficile : manifestant toujours les plus hautes prétentions, sans armée pour les soutenir, sans autre appui que l'opinion publique, et continuellement en lutte avec cette même opinion, cette puissance se maintint par la conséquence de sa conduite, n'abandonnant jamais même ce qu'elle perdait, sachant bien qu'à la fin on ne pourrait se passer d'elle.

La Porte, puissance alors essentiellement conquérante, atteignit le plus haut point de sa puissance sous Soliman II (1520-1566). Redoutable par son infanterie régulière, les janissaires, elle menaçait de le devenir autant par ses forces maritimes, qui, avec l'empire de la Méditerranée, pouvaient lui assurer celui des côtes. Ennemie de l'Europe chrétienne, elle lui demeurait étrangère : les papes auraient désiré que les dangers dont elle menaçait l'Europe pussent long-temps entretenir l'union de la chrétienté ; mais son alliance avec la France détruisit bientôt cette espérance, et fit de la Turquie un membre, à la vérité toujours hétérogène, du système de l'Europe.

Des autres États de l'Europe méridionale, le Portugal était occupé de ses découvertes et de ses conquêtes (*voyez ci-après*) : la Suisse, d'abord redoutable par les troupes qu'elle mettait à la

solde des puissances, retomba bientôt dans une heureuse inaction; et de même, Venise, comme une riche maison de commerce, abandonna la plupart de ses affaires pour se livrer au repos.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

I. HISTOIRE DES AFFAIRES ET DES GUERRES D'ITALIE DEPUIS 1494 JUSQU'EN 1515.

Istoria d'Italia di Franc. Guicciardini; ou sa traduction. Ouvrage de la plus haute importance, l'auteur ayant été contemporain, acteur et en même temps narrateur et juge impartial des événemens : il va depuis 1490 jusqu'en 1532.

Mémoires de Philippe de Comines. Ils finissent en 1498.

Les ouvrages relatifs à l'histoire de France de cette époque, tant les histoires générales, comme celles de Mézerai, de Daniel, de Meusel, etc., que les histoires particulières de Charles VIII (*Godefroy, Histoire de Charles VIII*, Paris, 1684), et de Louis XII (*Histoire de Louis XII*, par Varillas, Paris, 1688), et les *Vies de Louis XII* (publiées par Godefroy, Paris, 1615-1620), contiennent aussi le récit de ces événemens, mais seulement, comme de raison, dans leurs rapports avec l'histoire de France.

3. L'Italie était, vers la fin du XV^e siècle, le but de toutes les conquêtes, et, par suite, le centre de la politique de l'Europe. L'état intérieur du pays était également propre à attirer les conquérans, et à entretenir les divisions intestines; car, entre un grand nombre d'États compris dans son sein, il y avait toujours matière à de nouveaux différens : les étrangers, une fois appelés à y prendre part, ne pouvaient laisser échapper les nouvelles occasions d'y intervenir; et bien loin que les affaires de l'Italie fussent, comme on pourrait le penser quelquefois, sans influence sur les affaires générales de l'Europe, on peut les regarder au contraire comme les ressorts secrets qui aidaient à mettre en mouvement cette grande machine politique.

4. Depuis plus d'un siècle l'Italie formait en quelque sorte

un monde à part, tant sous les rapports politiques, que sous le rapport de la civilisation. L'indépendance de ses différens États les avait réunis en un système dans lequel les efforts constans de la plupart pour maintenir l'équilibre avaient introduit une politique extrêmement raffinée; mais après la mort de Laurent de Médicis, dit le Grand (1492), cette politique avait dégénéré en un égoïsme artificieux qui avait bientôt amené la ruine du système. Les principaux membres étaient, dans le nord, les duchés de Milan et la république de Venise; au milieu, la république de Florence et l'État ecclésiastique; et au midi, le royaume de Naples.

1^o Le duché de Milan, de qui dépendaient alors non-seulement les États de Parme et de Plaisance, mais aussi celui de Gènes, était un fief de l'Empire; après l'extinction de la ligne masculine de la maison des Visconti (1450), il avait passé à la maison de Sforce, et en était sorti après la mort de François Sforce, le premier duc de cette famille (1466), et l'assassinat de son fils Galéas Marie (1476), dont le fils, le faible Jean Galéas, régna quelque temps sous la tutelle de son oncle, l'ambitieux Louis-le-More, qui l'expulsa enfin (en 1494).

2^o Venise, déjà en possession de tout ce qui lui a appartenu sur le Continent, concevait l'espérance de s'agrandir encore. Ses vues constantes d'agrandissement se tournaient vers la Romagne, dont elle possédait déjà la plus grande partie, et vers le duché de Milan. A peine les desirs les plus ambitieux du sénat osaient-ils s'élever jusqu'à l'entière possession du Milanais; cependant, le projet une fois formé, il le suivait avec une adresse et une opiniâtreté qui n'appartiennent qu'à la politique d'une aristocratie; et nulle part alors on n'eût osé disputer à Venise le titre de maîtresse en politique.

3^o L'autorité des papes était non-seulement assez mal reconnue dans le nord de l'Italie, mais de plus, dans un grand nombre de villes, leur domination était fort ébranlée par la puissance que conservaient encore les grandes familles. Il n'était pas rare d'ailleurs que les papes eux-mêmes nuisissent à leur agrandissement par le népotisme, préférant souvent les intérêts de leur maison à ceux du Saint-Siège. Aucun des papes de cette époque n'a surpassé en ce genre Alexandre VI (1491-1503).

4^o La république de Florence, malgré sa forme démocratique,

était depuis près de cent ans sous la domination des princes de la maison de Médicis, qui, depuis la mort de Laurent-le-Grand, avait pour chef son fils Pierre, très-peu semblable à son père. Florence avait agrandi ses États par la conquête de Pise (1407), mais elle n'avait pu subjuguier l'esprit des Pisans; et cette circonstance, ainsi que la nature de l'autorité des Médicis, qui, fondée sur des talens supérieurs, devait s'ébranler si ces talens venaient à manquer, entretenait dans le sein de la république un principe de révolutions qui ne se développa que trop par la suite.

5^o Le royaume de Naples (sans la Sicile, qui appartenait à l'Aragon) était gouverné par une branche de la maison d'Aragon. Alphonse V d'Aragon (1^{er} de Naples) (1458) avait établi sur ce trône son fils naturel Ferdinand I, auquel succéda (1494) le fils aîné de celui-ci, Alphonse II, qui (dès 1495) laissa la couronne à son fils Ferdinand II, lequel (mort en 1496) eut pour successeur son oncle Frédéric, ensuite dépouillé de son royaume par Ferdinand-le-Catholique (en 1501). Le plus grand État de l'Italie en était cependant le plus faible, parce que le roi était haï, et la nation sans caractère.

5. L'expédition de Charles VIII, roi de France, à Naples (1494), pour faire valoir les prétentions qu'il avait sur ce royaume du chef de son père, héritier de la maison d'Anjou, branche cadette de la maison de France, fut déterminée par les sollicitations de quelques émigrés mécontents, et les invitations de Louis-le-More, qui espérait ainsi se maintenir dans le duché de Milan. A la conquête de Naples se liait encore un plus grand dessein, celui du renversement de l'empire turc. Ces vastes projets appartiennent à l'enfance de la politique, encore incapable de mesurer ensemble les moyens et les difficultés de l'exécution.

Conquête facile et peu coûteuse de l'Italie et du royaume de Naples (sept. 1494 jusqu'en mai 1495). Le roi Ferdinand II s'était enfui à Ischia; et Rome, ainsi que Florence, avait ouvert ses portes au roi de France. Dès le 22 février, Charles fit son entrée à Naples. Elle fut immédiatement suivie de la soumission de tout le pays. Une armée de 30,000 hommes et 140 pièces de canon lui suffirent pour terrifier et soumettre l'Italie, mais non pas pour s'y établir.

6. Il était encore en marche lorsqu'on commença en Italie à négocier secrètement une alliance, ayant pour objet l'expulsion des étrangers. Venise en était l'âme; le Pape, et Louis-le-More lui-même s'y joignirent; Ferdinand d'Espagne et Maximilien se montrèrent disposés à y accéder, et on traita même secrètement avec l'ennemi héréditaire de la chrétienté. Dès le mois de mai, Charles se vit obligé de quitter Naples, et de s'ouvrir à main armée une route à travers l'Italie pour retourner dans ses États.

Le roi de France abandonne Naples avec la moitié de son armée (20 mai 1495). Bataille et victoire de Fornoue, remportée sur les Vénitiens et leurs alliés (le 6 juillet). Le reste de l'armée demeuré à Naples; est obligé de capituler, et Ferdinand II rentre en possession de son royaume.

7. Le mauvais succès de cette entreprise ne l'empêcha pas d'avoir des suites importantes pour l'Europe, soit en tournant vers l'Italie tous les projets de conquête, soit en donnant une grande activité à l'esprit de négociation, soit et surtout en éveillant de vifs ressentimens. Charles VIII voulait se venger; la lutte de Pise et de Florence, en même temps qu'elle entretenait en Italie une fermentation dont Venise et Milan espéraient profiter, facilitait aux étrangers les alliances dans l'intérieur du pays, lorsqu'une mort imprévue (7 avril 1498) vint empêcher Charles VIII de mettre à exécution ses projets de vengeance.

8. Louis XII, qui lui succéda, agrandit les plans de son prédécesseur. Aux prétentions de la maison de France sur le royaume de Naples, il ajoutait, du chef de sa grand'mère Valentine Visconti, des prétentions particulières sur le duché de Milan. Il promit au pape et à la république de Venise une part du butin; et l'on négociait encore avec les puissances étrangères, que cette facile conquête était achevée.

Prise de Milan (1499): fuite de Louis-le-More, qui, après une tentative inutile pour rentrer dans Milan, est pris (le 10 avril 1500); il mourut en captivité. Venise est mise en possession de Crémone; le Pape Alexandre VI croit toucher à l'accomplissement des vœux

qu'il formait depuis long-temps, pour que son fils César Borgia obtint dans la Romagne une principauté indépendante.

9. La prise de Milan ouvrait la route à la conquête de Naples, mais on n'y pouvait marcher sans un accord préalable avec l'Espagne. Ferdinand-le-Catholique conclut en secret un traité avec son cousin Frédéric de Naples, et presque aussitôt après un autre avec Louis XII, dans l'intention de trahir tous les deux. Le pape promit l'investiture.

Traité secret de partage entre Ferdinand-le-Catholique et Louis XII (11 nov. 1500). Frédéric, trahi, livre une victoire facile (il mourut captif en France) : conquête du royaume de Naples (juillet 1501).

10. Querelles et bientôt guerre entre les vainqueurs qui veulent chacun s'emparer de tout. De plus grandes alliances dans l'intérieur; la ruse, et Gonsalve de Cordoue pour général, assuraient l'avantage à Ferdinand. L'Espagne est bientôt en pleine possession de la conquête, un mariage la lui confirme. Ainsi s'établissent en Italie deux grandes puissances étrangères; les Français à Milan, et les Espagnols à Naples.

Défaite des Français près de Seminara (le 21 avril), et sur le Garigliano (le 27 déc. 1503). Armistice (le 31 mars 1504), suivi de la paix et du mariage de Ferdinand avec Germaine de Foix, nièce de Louis XII, qui lui cède en dot ses prétentions sur le royaume de Naples (12 oct. 1505).

11. Tandis que tous les mouvemens de la politique semblaient ainsi aboutir en Italie, l'élection d'un nouveau pape vint encore les compliquer. Jules II avait acheté (1503), le siège pontifical. Il porta dans les affaires de l'Europe une conduite hardie autant qu'habile, et pendant dix ans les gouverna presque entièrement à sa volonté. Rarement a-t-on vu le faible se jouer aux puissans avec tant d'audace, d'adresse et de bonheur. Aussi long-temps qu'un tel pape régna sur la chrétienté, il ne pouvait y avoir aucune paix en Europe.

Premier projet de Jules II, tendant à réunir au Saint-Siège la

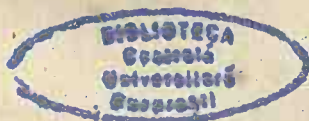
Romagne, Bologne et Ferrare, pays composant la principauté érigée en faveur de César Borgia, qui, depuis la mort d'Alexandre VI, se dissolvait d'elle-même, mais dont, à la vérité, la plus grande partie était tombée au pouvoir des Vénitiens. Les guerres auxquelles donna lieu cette entreprise, devinrent l'occasion d'un second et plus grand projet pour chasser de l'Italie les étrangers, et particulièrement les Français.

12. Les affaires avec Venise, pour la possession de la Romagne, font naître le projet d'une grande alliance. Les résultats de ces diverses combinaisons, lents à mûrir, sont principalement retardés par les événemens qui suivirent en Espagne la mort d'Isabelle (1504): ils amènent enfin (1508) la ligue de Cambrai, traité secret conclu entre Louis XII, Maximilien, Ferdinand-le-Catholique et le pape, contre la république de Venise. Cette alliance qui flattait les passions et les intérêts de toutes les parties se trouva si promptement en état d'agir, que le pape en eut presque regret, voyant les fils s'échapper de sa main. Ce ne fut pas du moins sa faute si les Vénitiens ne se trouvèrent pas avertis. Ces fiers républicains parurent ne pas comprendre que les rois sont rarement amis des républiques.

Conclusion de la ligue entre Louis XII et Maximilien 1^{er} (10 décembre 1508). Les autres souverains y accédèrent ensuite. Son objet était l'abaissement de la république, et la conquête de ses possessions en terre ferme, que l'on se partageait d'avance.

13. Venise avait moins à craindre de la force de l'alliance formée pour cette entreprise, que de la chaleur passionnée qu'y portait le principal allié. Louis XII n'eût pas été averti même par l'abandon de ses alliés. Venise eut contre elle le sort des armes, et dut son salut à sa politique. Il ne lui fut pas difficile de rompre une ligue qui renfermait en elle-même si peu de principes de solidité.

Défaite des Vénitiens près d'Agnadel (15 avril 1509), et perte de leurs provinces de terre ferme. Le pape s'empare de la Romagne, et les excommunique. Des différens commencent à s'élever entre Louis et Maximilien; et après la reprise de Padoue, les



27289

Vénitiens entrent en négociation et se réconcilient avec le pape, qui demeure en possession des villes de la Romagne (25 fév. 1510), comme Ferdinand des ports de la Pouille.

14. Jules II, sachant bien qu'il n'est pas d'inimitié plus violente que celle qui succède à l'amitié, entreprend de tirer des débris de cette alliance les fondemens d'une alliance encore plus redoutable contre la France. Destinée à protéger le saint Siège contre la domination française, elle prit le nom de *la Sainte-Ligue* : le pape et les Vénitiens avaient pour objet dans cette alliance l'expulsion des Français hors de l'Italie, et Ferdinand la conquête de la Navarre espagnole. Ce dernier y attira Henri VIII, roi d'Angleterre. Un armistice conclu par les Vénitiens avec Maximilien garantit au moins son inaction. Mais le trait le plus habile de la politique du pape fut de gagner les Suisses, sans lesquels on ne pouvait chasser les Français de Milan.

Conclusion de la Sainte-Ligue (5 oct. 1511), entre le pape, Ferdinand-le-Catholique, et Venise. L'empereur et Henri VIII demeurèrent libres d'y accéder. Les Suisses étaient gagnés depuis l'année précédente (1510).

15. Louis XII essaye inutilement de faire déposer le pape par l'autorité d'un concile assemblé à Pise; ce qui donne en effet à cette guerre le caractère d'une attaque contre la puissance ecclésiastique du saint Siège. Elle paraissait devoir être heureuse pour la France, lorsque Gaston de Foix finit à la bataille de Ravenne son héroïque carrière. Le roi de France, alors attaqué de tous côtés, chassé de Milan par les Suisses, excommunié par le pape, se serait peut-être difficilement tiré d'une pareille situation, si la mort de Jules II ne fût venue heureusement à son secours.

Supériorité des Français, commandés par Gaston de Foix, jusqu'à sa mort arrivée à la bataille de Ravennes (nov. 1511-11 avril 1512). Entrée des Suisses à Milan (mai 1512). Ils en donnent la souveraineté à Maximilien Sforce, fils aîné de Louis-le-More. Tentative inutile de Louis XII pour reprendre ce qu'il a perdu. Défaite de ses troupes à Novarre (6 juin 1513). Après que les Fran-

çais eurent été chassés de l'Italie, le secours de la Sainte-Ligue et une insurrection (31 août 1512) avaient remis les Médicis en possession de Florence, où ils prirent, à compter de ce moment, une autorité qui ne laissa plus subsister que le nom de la république. Florence accéda alors formellement à la Sainte-Ligue. A peu près à la même époque (1512), la Navarre espagnole avait été envahie par Ferdinand-le-Catholique, comme pays allié de la France. Entrée de Henri VIII en Artois, et des Suisses en Bourgogne (août 1513). Pendant ces conjonctures, le pape Jules II était mort (21 fév. 1513) : il eut pour successeur Léon X, de la maison de Médicis.

16. Dissolution de la Sainte-Ligue, le nouveau pape s'étant réconcilié avec Louis XII aussitôt que celui-ci eut consenti à rejeter le concile de Pise. La paix ne fut pas difficile à conclure avec Ferdinand, à qui on laissait ce qu'il avait gagné à la guerre, le royaume de Navarre. De l'argent et un mariage satisfirent son gendre Henri VIII. On trompa les Suisses. De toutes les conquêtes de la France il ne lui resta que des prétentions que Louis XII à la vérité comptait bien essayer de faire encore valoir, si la mort ne l'en eût empêché.

Accommodement avec Louis XII (6 oct. 1513), et avec Ferdinand d'Aragon (1^{er} déc. 1513). Les Suisses, amusés par de fausses garanties, consentirent à une trêve (13 sept. 1513). Maximilien I accorda aussi une trêve, à condition qu'on céderait Milan, dont il avait reconnu le nouveau duc. L'amitié de l'Angleterre fut achetée par le mariage de Louis XII avec Marie, sœur de Henri VIII (célébré le 7 août 1514). Louis XII mourut bientôt après (le 1^{er} janvier 1515).

17. Au milieu de toute l'activité de cette époque, on y reconnaît encore l'enfance de la politique. Les fils s'y compliquent presque jusqu'à la confusion. Aucun motif important ne s'y laisse apercevoir, tout y est déterminé non par l'intérêt durable des peuples, mais par l'intérêt fugitif des souverains ; aussi jamais une alliance solide, mais de perpétuelles vicissitudes ; seul état de choses qui pût avoir lieu entre des hommes qui se cachaient à peine les uns aux autres leur continuelle intention de se tromper.

18. Louis XII et son ministre, le cardinal d'Amboise, firent faire quelques progrès à l'administration intérieure des États, mais il n'en résulta, même en France, aucune idée grande et nouvelle, et leur exemple demeura sans imitateur. Le but de l'administration fut toujours d'amasser de l'argent pour la guerre; seulement sous Louis XII (et c'était déjà beaucoup) on y travailla autant qu'il fut possible, de la manière la moins onéreuse pour les peuples. La découverte du nouveau monde, qui aurait dû agrandir à cet égard les vues des gouvernemens, ne fit au contraire que les rétrécir davantage.

19. L'art de la guerre ne fit pas non plus d'aussi grands progrès qu'on aurait pu le croire. Il était difficile qu'il en fit beaucoup, tant que les princes n'auraient de bonne infanterie que celle qui leur était fournie par les Suisses, et continueraient d'emprunter le secours des Lansquenets allemands; d'ailleurs, aucun des princes de cette époque n'a déployé de grands talens militaires.

II. HISTOIRE DE LA FONDATION DES ÉTABLISSEMENS COLONIAUX, DEPUIS 1492 JUSQU'EN 1515.

Histoire des établissemens des Européens dans les deux Indes, par l'abbé Raynal. Genève, 10 volumes in-8°. Ouvrage rempli de déclamations, de recherches instructives, et de connaissances statistiques de la plus haute importance.

Les Trois Ages des colonies, ou leur état passé, présent et à venir, par M. de Pradt, 1801; 3 vol. Cet ouvrage est en faveur de la liberté des colonies, mais c'est celui d'un faiseur de projets politiques.

An Inquiry, etc. Examen de la politique des puissances européennes par rapport aux colonies; 2 vol. Par Henri Brougham. Edimb., 1803. Beaucoup d'études sur le fond du sujet, mais peu de connaissances pratiques.

Pour la partie de l'histoire des colonies qui se rapporte aux Indes occidentales, voyez, jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, l'histoire de la compagnie des Indes occidentales: *Histoire générale*, par Halle, liv. 25 et 26; 1768.

Le meilleur coup d'œil universel que nous ayons sur l'histoire des diverses colonies se trouve dans l'*Histoire de la Nouvelle Europe*, par Eichhorn, où il fait entrer, liv. 6, celle de l'Asie, et liv. 7, celle de l'Afrique et de l'Amérique.

1. Sous le nom de *colonies* on comprend toutes les pos-

sessions et les établissemens des Européens dans les autres parties du monde. Mais elles se distinguent par leur objet et leur nature en quatre classes différentes. 1^o Colonies agricoles. Leur objet est de mettre les terres en valeur. Les colons y deviennent propriétaires fonciers, et par conséquent habitans du pays, en sorte que leur nombre finit par s'accroître assez pour former une nation. 2^o Colonies de planteurs ou plantations, consacrées à certains produits déterminés pour l'usage de l'Europe. Les colons, quoique propriétaires, résident peu, et leur nombre ne devient jamais assez grand pour en faire une nation; ce sont les plus disposées à établir l'esclavage. 3^o Les colonies pour l'exploitation des mines. Leur but est l'extraction des métaux. Les colons y habitent; elles s'agrandissent rarement, mais il n'est pas rare que, sans sortir de leur première destination, elles deviennent assez nombreuses. 4^o Colonies de commerce ou comptoirs. Elles s'adonnent au commerce des productions naturelles, soit de la terre soit de la mer (les pêcheries), ainsi qu'à celui des produits de l'industrie du pays où elles s'établissent. Ce ne sont d'abord que de simples établissemens de comptoirs ou entrepôts de commerce; mais la violence ou la ruse les rendent bientôt maîtresses des lieux où elles ont pris pied, sans que leur objet en soit changé. Même lorsqu'elles sont devenues souveraines du pays, elles ne laissent pas d'y demeurer étrangères, y possédant trop peu de terres pour y établir des habitans. Une colonie peut remplir à la fois plusieurs de ces différens objets, mais elle en a toujours un principal qui détermine son caractère.

2. Ce n'était que par un long usage qu'on pouvait apprendre quels rapports doivent exister entre une colonie quelconque et sa métropole. On partit d'abord de l'idée d'une propriété absolue, à laquelle se joignit le principe de l'exclusion des étrangers. Il n'arriva à personne de se demander à quel point ces maximes étaient justes et raisonnables. D'où aurait pu venir alors un semblable doute? Ainsi, dès l'origine, les établissemens coloniaux prirent une direction que, pour le malheur des métropoles et plus encore des

colonies, il n'a plus depuis été possible de changer. La nature des terres et des habitans établit aussi dès le commencement, par la différence des usages auxquels elles pouvaient être appropriées, une grande différence entre les colonies des Indes orientales et celles des Indes occidentales.

3. Plus ces vues étaient bornées, plus les suites en furent immenses. 1° Le commerce du monde changea entièrement de marche et de forme; et au commerce de terre, qui s'était maintenu jusqu'alors comme le plus conforme au caractère des seules relations commerciales encore connues, fut substitué le commerce maritime. 2° Il s'ensuivit que l'importance commerciale attribuée aux différens pays en raison de leur situation géographique, se trouva distribuée d'une manière toute nouvelle : le commerce du monde passa, en Europe, des pays situés sur la Méditerranée aux pays occidentaux; c'est ainsi qu'il tomba entre les mains des Espagnols et des Portugais, qui jusqu'alors y avaient à peine pris part. Les Espagnols, dans cette période, ne firent guère que poser les premières bases de leur système colonial; les Portugais au contraire l'établirent presque entièrement. Ces deux peuples donnèrent à leurs prétentions l'appui du pape, qui, en sa qualité de souverain seigneur, leur concéda le droit de convertir les Gentils.

Bulle du pape Alexandre VI (1493), qui établit comme ligne de démarcation un méridien à cent milles à l'ouest des Açores. Dès 1494 le traité de Tordesillas, confirmé par une bulle (en 1506), recula ce méridien à 375 milles dans la même direction.

4. Découvertes et conquêtes des Espagnols durant cette période. Ils ne s'établirent encore que dans les îles du golfe du Mexique, parmi lesquelles l'île d'Hispaniola (Saint-Domingue) était de beaucoup la plus importante à cause des mines d'or de la montagne de Cibao. Comme le nouveau monde n'offrit pas d'abord d'autres produits d'une grande importance, l'or et l'argent, pour le malheur des naturels du pays, devinrent l'unique but des établissemens qu'on se proposait d'y faire.

Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, qui, en cherchant un chemin vers les Indes orientales, découvre, le 11 octobre 1492, l'île de Saint-Salvador (Guanahani). Dans ses trois voyages subséquens, il découvrit non-seulement l'Archipel américain (les îles sous le vent), mais encore une partie de la côte de l'Amérique continentale. Outre leur principal établissement à Hispaniola, les Espagnols (de 1508 à 1510) entreprirent d'en former d'autres à Cuba, Porto-Rico et la Jamaïque. On ne s'occupa des petites îles que pour en piller les habitans. Découverte et prise de possession du grand Océan. Première découverte du Pérou par Bilboa (1513). Le profit que le gouvernement espagnol tira de la découverte des Indes occidentales fut peu considérable durant cette époque, et les principes de son administration coloniale ne prirent que peu de développement.

Histoire d'Amérique, par Robertson.

5. Découvertes et établissemens des Portugais dans les Indes orientales. La manière dont s'étaient faites les découvertes des Portugais, et la nature des terres qu'ils avaient découvertes, avaient rendu leurs établissemens coloniaux essentiellement différens de ceux des Espagnols. Comme ils n'étaient parvenus aux Indes que par une marche de progrès successifs et réguliers, leurs idées, à beaucoup d'égards, avaient eu le temps de se former, et la nature du pays ne leur avait pas permis de songer à y établir des colonies d'exploitation pour les mines, mais seulement des comptoirs de commerce. Ainsi, malgré toute leur tyrannie et leur avidité de conquêtes, ils ne se formèrent point de grandes possessions, mais s'établirent solidement sur quelques points principaux, propres à leurs relations commerciales.

Premières expéditions maritimes des Portugais, commencées (en 1410) à l'occasion de la guerre contre les Maures d'Afrique, et dirigées (jusqu'en 1463) par le prince Henri-le-Navigateur. Découverte de Madère (1419). Navigation autour du cap Bajador (1439), du Cap-Vert (1446). Découverte des Açores (1448), des îles du Cap-Vert (1449), de Saint-Thomas et d'Annobon (1471), du Congo (1484); et par suite, voyages et découvertes de Covillan, qui se rend par terre dans l'Inde et l'Éthiopie. Barthélemi Diaz

arrive au cap de Bonne-Espérance (1486). Vasco de Gama double enfin ce cap, et arrive aux Indes par Mozambique (1498), sous le règne d'Emmanuel-le-Grand. Débarquement dans le Calicut, et premier établissement à Cochin. Dès 1481, une bulle de Sixte IV avait concédé à la couronne de Portugal toutes les découvertes faites par les Portugais au delà du cap Bajador.

6. La domination portugaise dans l'Inde s'étendait alors depuis la côte orientale d'Afrique jusqu'à la presqu'île de Malaca et aux îles Moluques, par une chaîne de places fortes et de factoreries, facile à maintenir dans un pays partagé en un grand nombre de petits États, et qu'on parvenait sans peine à armer les uns contre les autres. Mais ce fut particulièrement au génie de leurs premiers vice-rois, d'un *Alméida* (1505-1509), et surtout du grand *Albuquerque* (mort en 1515); ce fut au pouvoir conféré à ces hommes supérieurs, qui, comme chefs civils et militaires, commandaient à tous les autres gouverneurs, que les Portugais durent l'établissement d'une pareille domination.

Goa, résidence des vice-rois, devient (1508) le centre de leur domination. Les autres points principaux étaient : Mozambique, Sofala et Melinda, sur la côte d'Afrique; Mascate et Ormus, dans le golfe Persique; Diu et Daman, sur la côte du Malabar, qu'ils possédaient entièrement; Negapatam, sur celle de Coromandel, et (depuis 1511) Malaca, dans la presqu'île de ce nom. En cette même année (1511), découverte des Moluques et établissement à Ternate et à Timor.

7. On n'avait point fait à la vérité, en Portugal, du commerce des Indes le monopole d'une compagnie, mais il était en quelque sorte entre les mains de la couronne. Bien qu'il parût ouvert à tous les Portugais, on ne pouvait l'entreprendre qu'avec la permission du gouvernement, à qui appartenait aussi la direction et le commandement de la marine, et qui de plus se réservait certaines branches particulières de commerce. Cet état de choses renfermait un germe de corruption qui ne pouvait tarder à se développer, mais qui cependant, aussi long-temps qu'on put faire de Lisbonne l'entre-

pôt général où l'Europe venait se fournir des marchandises des Indes, ne diminua en rien les avantages du commerce.

Le commerce des Portugais aux Indes orientales comprenait :
 1^o Le commerce de l'intérieur du pays. Entrepôts de commerce : Malaca pour la partie des Indes située au delà de la presqu'île ; Aden pour l'Arabie et l'Égypte ; Ormus pour le continent de l'Asie. Importance des relations entre les pays d'Afrique où l'on recueillait de l'or, et ceux de l'Inde d'où l'on tirait des denrées. Monopole du commerce par les souverains de l'Inde. 2^o Le commerce entre l'Europe et l'Inde ; lois de la navigation : elle se faisait tout entière par les vaisseaux du gouvernement. Objets principaux du commerce : épicerries, étoffes de coton et de soie, perles, et autres marchandises de peu de volume, dont diverses marchandises manufacturées. En Portugal, point de vaisseaux destinés à transporter les marchandises dans le reste de l'Europe. Les étrangers étaient obligés de venir les prendre à Lisbonne. Désavantage résultant de cette conduite pour la marine portugaise ; concurrence éveillée.

On trouve dans l'*Asia de Joao de Barros et ses continuateurs*, Lisbonne, 1552, et dans l'*Histoire des Conquêtes des Portugais*, par Lafitau, Paris, 1732, une relation très-étendue des conquêtes des Portugais dans les Indes ; mais malgré l'ouvrage de Raynal et les détails contenus dans l'*Histoire universelle* (liv. 25), l'histoire de leur commerce dans cette partie du monde est encore extrêmement incomplète.

8. Bien que les Portugais eussent d'autres colonies que celles des Indes orientales, celles-ci étaient les plus importantes. Leurs possessions sur la côte occidentale d'Afrique, comme le Congo, etc., n'acquirent que plus tard un grand intérêt par le commerce des esclaves. Et la côte de Brésil, découverte et occupée (dès 1500) par Cabral, n'eut d'abord d'autres colons que quelques juifs et criminels déportés, qui y établirent à peine un faible commencement de culture.

SECONDE ÉPOQUE.

DE 1515 A 1556.

I. CETTE époque l'emporte sur la dernière par des événemens beaucoup plus grands et plus féconds en résultats. Les relations réciproques des différens États, en se déterminant d'une manière plus stable, donnèrent à la politique une marche plus assurée. Les causes de ce progrès furent, 1^o la rivalité entre la France et l'Espagne sous François I et Charles-Quint, 2^o la Réformation, en raison de sa tendance politique. Les événemens auxquels donnèrent lieu ces deux faits contemporains, demeurèrent pour ainsi dire entièrement séparés, François I et Charles-Quint étant également ennemis de la Réforme, et par conséquent, aussi peu disposés l'un que l'autre à lui laisser prendre quelque influence sur leur conduite.

I. HISTOIRE DE LA RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE L'ESPAGNE PENDANT CETTE ÉPOQUE.

History of the Emperor Charles V, etc. Histoire de l'Empereur Charles-Quint, par Robertson. Dans la traduction allemande qu'en a donnée Remer, Brunswick, 1792, la première partie ou introduction a été entièrement retravaillée, ce qui a encore augmenté le mérite de cet ouvrage, classique sous tous les rapports.

Histoire de François I, roi de France, par M. Gaillard.

Mémoires de Mart. et Guillaume du Bellay Langey, mis en nouveau style par l'abbé Lambert; Paris, 1753, 7 vol. Ils vont de 1513 à 1547. L'édition originale est de Paris, 1569, in-fol.

istoria d'Italia, Histoire d'Italie, par Guichardin, depuis le liv. 15.

2. La rivalité de la France et de l'Espagne ne dut point son origine à des vues d'une politique éclairée, mais aux

passions et aux circonstances. Cependant elle donna naissance à des principes, en développant, dans sa partie pratique ce qu'on appelle le système de l'équilibre, et en déterminant sa principale direction. Ce système était né pour ainsi dire des affaires d'Italie, car c'était au degré de puissance qu'ils obtenaient en ce pays, que s'attachaient alors pour les princes toutes les idées d'importance relative. François I s'y était établi avant l'avènement de Charles-Quint au trône, par le succès de son entreprise sur Milan, qu'il enleva aux Suisses et à Maximilien Sforce.

Entrée de François I dans le duché de Milan, précédée d'un traité d'alliance avec la république de Venise. Bataille décisive de Marignan (13 sept. 1515). Maximilien échange ses possessions contre une pension annuelle. Le traité conclu avec les Suisses (1516), et qui devint ensuite le fondement d'une paix durable (7 mai 1521), paraît assurer aux Français la possession de Milan, et surtout leur influence en Italie.

3. Grand changement produit dans l'état de l'Europe par la mort de Ferdinand I (23 janvier 1516). Dans la personne de Charles-Quint (en Espagne Charles I), l'aîné de ses petits-fils, déjà maître de la riche province des Pays-Bas, et futur cohéritier de la province d'Autriche, la maison d'Habsbourg entra en possession de toute la monarchie espagnole. Ainsi le sort de l'Europe était entre les mains de deux jeunes gens, dont l'un s'était déjà annoncé comme un conquérant. Les espérances de l'autre semblèrent alors reposer plutôt sur la politique que sur les armes. La paix fut maintenue par le traité de Noyon, jusqu'à ce qu'un nouveau conflit d'intérêts vînt rallumer la guerre.

Traité de Noyon (17 août 1516). Ce traité n'était qu'une trêve; et par les dispositions qu'on y fit entrer relativement aux royaumes de Naples et de Navarre, il ne devait que plus sûrement amener la guerre.

4. Brigue des deux princes pour la couronne impériale. Après la mort de Maximilien I, Charles-Quint l'obtint, et devint par là en Italie le suzerain de tous les fiefs de l'Em-

pire, au nombre desquels se trouvait le duché de Milan; situation bien propre à nourrir les semences de jalousie et de haine qui germaient déjà dans le cœur des deux rivaux.

L'importance réelle de la dignité impériale à cette époque dépendait uniquement du parti qu'en savait tirer celui qui s'en trouvait revêtu. Il n'était pas de prétextes qu'elle ne pût fournir à ces projets d'agrandissement qui, plus ou moins régulièrement suivis, constituaient alors la tendance générale de la politique; car, sauf les articles de la Bulle-d'Or et les clauses de la capitulation conclue lors de l'élection du nouvel empereur, rien absolument ne déterminait les droits respectifs de l'empereur et de l'Empire.

5. L'empire et la couronne d'Espagne, ainsi réunis sur une même tête, formaient une souveraineté d'autant plus considérable, qu'à l'étendue de ses possessions elle joignait les avantages de leur situation géographique. Avec tant de points de contact, il n'était presque point de pays dans les affaires duquel Charles ne pût intervenir en quelque manière. Et que ne pouvait-il pas résulter de l'intervention d'une telle puissance! On a attribué à la maison d'Habsbourg des idées de monarchie universelle, et si par cette expression on entend non pas une domination immédiate, mais seulement une suprématie générale sur les États de l'Europe, il s'en faut tellement que cette idée puisse être regardée comme une chimère, qu'elle sortait naturellement de la situation de cette maison. Et en y regardant d'un peu haut, on trouvera que François I, entraîné par ses passions dans une guerre fondée sur de petites causes, et sans autre objet que la domination en Italie, combattait en effet, sans le savoir, pour l'existence et l'indépendance.

Quelle était la véritable puissance des deux souverains? Celle de Charles recevait quelque affaiblissement: 1^o de la dispersion de ses possessions; nulle part, d'ailleurs, même en Espagne, sa domination n'était absolue; 2^o de ses perpétuels embarras de finances qui l'empêchaient de payer régulièrement ses troupes; en sorte que bien souvent il aurait été difficile d'assurer qu'elles fussent réellement à sa disposition. En France, au contraire: 1^o les forces du royaume, réunies et concentrées, étaient presque

sans réserve entre les mains du Roi; 2° elles devenaient redoutables par l'établissement d'une infanterie nationale, substituée aux mercenaires; 3° cependant François I s'affaiblit lui-même en renonçant aux principes d'administration de son prédécesseur.

6. Première guerre entre François I et Charles-Quint (de 1521 à 1526) commencée par François I, et après de nombreuses vicissitudes, terminée très-malheureusement pour lui par la perte de la bataille de Pavie où il fut fait prisonnier. Cependant ni le complot de Charles de Bourbon, ni les prétentions de l'empereur sur la Bourgogne, ne purent le conduire à l'exécution de son plan favori, le démembrement de la France.

Prétexes de la guerre: 1° François I demande la restitution de la Navarre espagnole; 2° il renouvelle ses prétentions sur Naples; 3° il prend le parti de son vassal Robert de la Mark, dans un différend sur des droits de suzeraineté. Du côté de Charles: 1° Prétentions sur Milan comme fief de l'Empire; 2° sur le duché de Bourgogne réuni à la France par Louis XI. — Alliances des deux côtés. — Charles attire dans ses intérêts Henri VIII, roi d'Angleterre, et le pape. François I s'allie avec Venise, et renouvelle son traité avec les Suisses (7 mars 1521). Bataille de la Bicocque (22 avril 1522). Les Français, commandés par Lautrec et le favori Bonnivet, sont chassés d'Italie (1523). Charles, en qualité de suzerain du duché de Milan, en investit (1531) François Sforce, fils puiné de Louis-le-More, et ne lui laisse que le nom de souverain. Tentative malheureuse de l'empereur sur la Provence (juillet-septembre 1524). François I passe les Alpes en personne. Siège et bataille de Pavie (25 fév. 1525). Défaite et captivité du roi de France, qui est conduit à Madrid.

7. Par la victoire de Pavie, Charles semblait devenir le maître de l'Italie et l'arbitre de l'Europe: cependant il ne parvint point à réaliser la première de ces espérances. L'état intérieur de son armée, ainsi que la vigilante jalousie de l'Angleterre et des divers États de l'Italie, l'empêchèrent toujours d'exécuter aucun grand projet, et le traité de Madrid n'arracha à François I que des promesses, contre lesquelles même ce prince avait déjà protesté en secret.

Traité de Madrid (14 janvier 1526). Conditions : François I renonce, 1° à toutes ses prétentions sur l'Italie; 2° à la souveraineté de la Flandre et de l'Artois; 3° il abandonne à Charles la Bourgogne; 4° il donne ses deux fils aînés en otage, et épouse Éléonore, sœur de l'empereur.

8. La seconde guerre qui eut lieu entre les deux souverains (1527-1529) était la suite inévitable d'un tel traité. Son principal siège fut en Italie, et surtout à Naples. Malgré ses alliances avec l'Angleterre et plusieurs souverains d'Italie, François I fut encore malheureux dans cette guerre; et tout ce qu'il put obtenir par le traité de Cambrai en abandonnant toute l'Italie, et en manquant de foi aux alliés qu'il y avait faits, ce fut que Charles promît de ne pas faire valoir pour le moment ses prétentions sur la Bourgogne.

Alliance conclue secrètement à Cognac (22 mai 1526), entre François I, le pape, Venise et le duc de Milan. On y attire Henri VIII par de grandes promesses. Expédition de l'empereur contre le pape. L'armée impériale, sous les ordres de Charles de Bourbon, marche sur Rome, qui est prise et épouvantablement saccagée (6 mai 1527). Cet événement, auquel l'empereur n'avait point eu de part, cause une grande indignation dans toute la chrétienté. Le pape est assiégé au château Saint-Ange, et capitule. Sous prétexte de la délivrance du pape, non-seulement l'alliance de Cognac fut plus étroitement resserrée, mais une armée française passe les monts, sous les ordres de Lautrec, pour soutenir les prétentions de la France au royaume de Naples. Siège de Naples (avril-août 1528). La peste et la retraite de Doria obligent les Français de l'abandonner. Négociations et paix de Cambrai (5 août 1529). Henri VIII y accède. Clément VII avait déjà pris ses sûretés au moyen d'un traité séparé (20 juin), à l'exception de ce qui concernait la Bourgogne, et de la délivrance des princes que l'empereur renvoya volontairement. Les conditions de ce traité furent les mêmes que celles du traité de Madrid.

9. Ces deux guerres augmentèrent en Italie la puissance de l'empereur, qui s'affermir encore par son entrevue avec le pape, et son couronnement à Bologne (1530, 24 février). Elles eurent pour le pays deux autres résultats : 1° Florence

fut érigée en duché héréditaire ; 2° Gênes reçut la constitution qu'elle a gardée ensuite.

Florence fut érigée en duché, en vertu d'un traité de l'empereur et du pape, par lequel on y rétablit les Médicis, qu'une insurrection en avait chassés pendant la guerre contre Rome (1527). Alexandre de Médicis, parent du pape, en fut déclaré le premier duc héréditaire. La révolution de Gênes fut l'ouvrage d'André Doria, qui avait passé du parti des Français à celui de l'empereur, et qui, par l'établissement d'une forte aristocratie, assura l'indépendance de son pays et la solidité de ses nouvelles institutions.

10. L'orient de l'Europe se trouvait prendre part aux guerres que se livraient entre elles les deux principales puissances de l'Occident. Les redoutables projets de conquête que Soliman II commençait à tourner vers l'Europe, et qui menaçaient toute la chrétienté, n'aboutirent enfin qu'à une alliance avec la France, alliance d'autant plus avantageuse pour ce pays, qu'elle lui donnait les moyens de mettre obstacle aux prétentions, que, par la mort du roi de Hongrie Louis II, tué à la bataille de Mohatsch, la maison de Habsbourg avait à faire valoir sur la Hongrie et la Bohême.

Changement apporté par Soliman II (depuis 1519) au système de conquête des Turcs, qui, sous son prédécesseur Sélim I, avait été dirigé contre la Perse et l'Égypte. Prise de Belgrade (1521). L'orage se porte sur la Hongrie: Défaite et mort du roi Louis II à Mohatsch (29 août 1526). La couronne est violemment disputée par Ferdinand et Jean de Zapolya. Les troubles élevés au sujet de cette élection favorisent les progrès de Soliman II, qui se déclare pour le dernier. La Hongrie est envahie; Vienne est assiégée sans succès (1529); la Moldavie est conquise. L'alliance qui se traitait alors secrètement entre la Porte et la France indique, de la part de cette dernière puissance, quelques progrès vers un système de politique plus libre et plus hardi; car, en ce siècle, ce n'était pas sans fondement que l'on pouvait hésiter à produire un tel scandale dans la chrétienté.

11. Cependant l'Europe avait plus à craindre encore des

forces maritimes de la Turquie que de ses forces de terre. Devenue par la conquête de Rhodes maîtresse de la Méditerranée, elle pouvait inquiéter sans cesse les côtes de l'Italie et de l'Espagne, menacées même d'une entière destruction par les peuples de corsaires qui s'établissaient sur la côte d'Afrique, sous la protection de la Porte, et contre lesquels l'île de Malte, donnée aux chevaliers de Rhodes, ne pouvait être qu'une faible défense.

Prise de l'île de Rhodes sur les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, après une défense opiniâtre (1522). Les chevaliers s'établissent (1530) dans l'île ou rocher de Malte, dépendant du royaume de Naples, et que Charles-Quint leur donne à titre de fief, et sous la condition de combattre les infidèles. Deux pirates, Horue et Hayradin (Barberousse), établissent la domination ottomane sur la côte septentrionale de l'Afrique, qui jusque-là avait appartenu, partie aux Arabes, partie à l'Espagne. Le premier se rend maître d'Alger (1517), et a pour successeur (1518) son frère Hayradin, qui se soumet volontairement à la Porte, et est fait commandant de toutes ses forces navales. Il se rend maître de Tunis en 1531. Cette dernière ville fut reprise par Charles-Quint (1535), sans que la puissance maritime des Turcs en fût détruite ou même considérablement affaiblie. Un autre corsaire, Dragut, s'empara de Tripoli (1551), et reprit de nouveau Tunis. La Porte s'étant aussi emparée de l'Égypte (dès 1517), se trouva ainsi solidement établie sur toute la côte septentrionale de l'Afrique.

12. Les causes de la troisième guerre entre Charles et François (1535-1538), reposaient dans les conditions de la paix de Cambrai. François I ne pouvait se consoler de la perte de l'Italie, et particulièrement du Milanais. Après de grands efforts, la plupart inutiles, pour former des alliances, il se détermina de nouveau à la guerre : l'exécution de Merveille à Milan n'en fut que le prétexte, et bientôt après, l'extinction de la maison de Sforce renouvela ses prétentions et ses espérances.

Inutiles efforts du roi de France pour gagner à sa cause Henri VIII et les protestans d'Allemagne. Alliance avec le pape, dont la principale condition est le mariage de sa nièce Catherine de Médicis

avec Henri, duc d'Orléans, second fils de François I. Ce mariage, source de tant de maux, n'eut pas même alors pour le roi de France les suites qu'il en avait espérées, Clément VII étant mort presque aussitôt après (24 sept. 1534). L'alliance avec la Porte, conduite enfin à maturité par Laforêt (1535), est alors rendue publique.

13. L'Italie fut de nouveau le siège principal, mais non pas le siège exclusif de la guerre. François I s'empara de la Savoie et du Piémont, ce qui n'empêcha pas Charles de tenter une entreprise sur le midi de la France. Elle échoua par la sagesse des mesures de François I.

La guerre se continuait en Picardie et en Piémont, mais sans aucun événement décisif. La redoutable invasion de Soliman II en Hongrie hâta la conclusion de la trêve de Nice, où Paul III se porta pour médiateur. Soliman n'y prit aucune part, et n'en eut pas même connaissance.

La conquête de la Savoie (1535), au moment où Charles revenait vainqueur de Tunis, dut l'irriter d'autant plus que le duc de Savoie, Charles III, était son beau-frère et son allié.—Par la mort de François Sforce, dernier duc de cette maison (24 oct. 1535), le duché de Milan redevient fief vacant de l'Empire.—Entreprise de l'empereur sur la Provence (août 1536). La guerre défensive que lui opposent François I et Montmorency, le forcent d'y renoncer. Invasion de Soliman dans la Hongrie; victoire qu'il remporte à Essek (1537), tandis que sa flotte pille les côtes d'Italie. Entrevue de l'empereur, du roi et du pape à Nice, et conclusion d'une trêve de dix ans (18 juin 1538).—Chacun demeure en possession de ce qu'il a (François tenait alors le Piémont et la Savoie), et le pape se charge d'examiner les prétentions des deux concurrents. On ne décide rien non plus relativement au duché de Milan, ce qui donne au roi de France quelque espoir de l'obtenir pour le plus jeune de ses fils.

14. On ne s'étonnera pas si, malgré la confiance apparente que se témoignèrent alors les deux princes, la trêve conclue pour dix ans n'en dura que quatre. Une secrète cause de ruine subsistait toujours, et les haines s'aigrirent encore par la manière dont François I, après avoir été long-temps

amusé, se trouva enfin déçu dans ses espérances. Ses alliances, tant avec l'Angleterre qu'avec la Porte, eurent le temps de se dissoudre; et Charles, suffisamment occupé, tant par les affaires de religion que par la guerre contre les Turcs, ne put que gagner à tenir quelques années une trêve que d'ailleurs l'état de ses finances lui rendait nécessaire.

La guerre avec les Turcs se passait sur deux points différens: 1^o la Hongrie, par un accord conclu entre Ferdinand et Jean de Zapolia. Celui-ci, alors sans enfans, devait laisser à l'autre la moitié de la Hongrie qui lui était échue en partage; mais peu de jours avant la mort de Zapolia (27 juill. 1540), il lui naquit un fils qu'il nomma son héritier. Soliman, en qualité de protecteur, s'empara de l'enfant; et, après une victoire sur les Allemands, Bude, capitale de la Hongrie, et presque tout le pays, tombèrent en son pouvoir. 2^o Les contrées occupées par les pirates barbaresques, et particulièrement Alger. Seconde expédition de l'empereur en Afrique (1541). Une affreuse tempête, survenue peu de temps après son débarquement, fait manquer son entreprise.

15. L'investiture du duché de Milan est refusée au roi de France, ce qui le décide à une quatrième guerre (1542-1544). Elle éclate à l'occasion du meurtre commis sur ses ambassadeurs dans la ville de Milan. Cette guerre embrassa une plus grande étendue de pays qu'aucune de celles qui l'avaient précédée; car François I parvint non-seulement à renouveler ses traités avec le grand seigneur et avec la république de Venise, mais il attira encore dans son parti le duc de Clèves, ainsi que les royaumes de Danemarck et même de Suède: à la vérité l'alliance conclue avec ces deux derniers n'eut aucune suite. D'un autre côté Charles s'allia avec Henri VIII, et le fit entrer dans le projet d'une invasion en France. Cette guerre se termina par la paix de Crespy, sans qu'aucun de ceux qui l'avaient entreprise eût atteint le but qu'il s'était proposé en la commençant.

Les deux envoyés de François I se rendant, l'un à la Porte, l'autre à Venise, sont assassinés à Milan (3 juill. 1541). Nouveau plan des Français pour la défense de l'Italie. — Attaque des Pays-Bas.

et du Roussillon avec plusieurs armées (1542 et 1543), mais sans aucun avantage durable. — Charles se ligue avec Henri VIII, alors irrité de l'union qui venait de se former, par un mariage, entre la France et l'Écosse. Les deux princes devaient entrer en France et se partager ce royaume. Le duc de Clèves est forcé de se soumettre. François I renouvelle son alliance avec Soliman (1543). — Conquête du reste de la Hongrie, et entrée en Autriche, tandis que Nice est bombardée par les flottes turque et française réunies. Malgré la victoire remportée par les Français à Cérisesoles (11 avril 1544), l'empereur entre en France par la Lorraine, en même temps que le roi d'Angleterre par Calais (juin-sept. 1544); mais ce plan combiné manque par la mésintelligence qui commence à s'élever entre les deux alliés, la bonne position de l'armée française, des intrigues de cour, et les affaires de l'empereur en Allemagne. Il fait sa paix séparément à Crespy (18 sept. 1544). Les conditions de cette paix sont : 1° que le duc d'Orléans recevra l'investiture du duché de Milan en épousant une princesse du sang impérial. Cette clause ayant été rendue nulle par la mort prématurée du jeune duc (8 sept. 1545), Charles investit du duché de Milan son propre fils Philippe. 2° Que François renoncera à ses prétentions sur Naples, ainsi qu'à la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois, et que, de son côté, Charles renoncera à la Bourgogne. Henri VIII, toujours plus animé, continue la guerre. — Prise de Boulogne (1544), qui n'est suivie d'aucun grand événement jusqu'en 1546.

16. La paix de Crespy termina cette série de guerres entre les deux rivaux. Charles se trouvait alors suffisamment occupé par ses plans d'agrandissement en Allemagne, et la mort vint presque au même moment mettre fin aux projets de Henri VIII et à ceux de François I. Le règne de Henri II, fils et successeur de celui-ci, fut fertile en événements dans l'intérieur de la France. Henri II fut comme son père l'ennemi de Charles-Quint; mais les guerres qu'ils eurent entre eux, ayant été occasionnées par les guerres d'Allemagne, appartiennent à la section suivante.

Mort de Henri VIII (28 janvier 1547) et de François I (31 mars même année).

17. Les résultats de cette lutte furent très-importans et

pour la France, et surtout pour le système politique de l'Europe. 1^o En opposant l'une à l'autre, comme contre-poids, les deux plus grandes puissances du Continent, elle établit, de fait, les premiers fondemens et les premiers principes du système de l'équilibre politique. 2^o L'alliance de la France avec la Porte; les affaires de Hongrie, et, ce qui ne fut pas moins important, la part que l'Angleterre prit à cette guerre, formèrent entre les États du midi de l'Europe des relations beaucoup plus étroites que celles qu'ils avaient eues jusqu'alors. 3^o La France échoua dans ses prétentions à la domination de l'Italie; mais elle se sauva du démembrement, et maintint son indépendance. 4^o Charles-Quint ne put exécuter que la moitié de ses projets; car il parvint bien en effet à la souveraineté de l'Italie et de l'Allemagne, mais non pas à celle de la France.

La perte de la domination en Italie fut-elle pour la France une véritable perte? Sans doute, il lui était nécessaire d'y exercer quelque influence: 1^o dans l'intérêt de ses relations avec le pape comme chef de l'Église; 2^o pour assurer ses frontières sud-ouest contre les entreprises du duc de Savoie. Mais cette influence pouvait se maintenir sans aucunes possessions ou domination dans le pays; et quelque chose que les princes étrangers aient pu gagner à y faire reconnaître leur puissance, ce n'a jamais été au profit de leur nation.

II. HISTOIRE DE LA RÉFORMATION SOUS SON POINT DE VUE POLITIQUE, DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'À LA PAIX DE RELIGION, DE 1517 À 1555.

Joannis Sleidani *de Statu religionis et reipublicæ sub Carolo V. Cesare commentarii*, 1555. Ouvrage classique par la forme et la matière. Une dernière édition enrichie de notes en a été donnée en 1785. Francfort, 3 vol. in-8°. — Il a été traduit en français, avec notes, par Lecourayer. La Haye, 1767, 3 vol. in-4°.

Geschichte der protestantischen Lehrbegriffs, etc. Histoire du système protestant, par D. G. J. Planck. Leipzig, 1789. Les trois premiers volumes de cet ouvrage contiennent l'histoire politique de la Réformation jusqu'à la paix de religion.

Christliche Kirchengeschichte seit der Reformation, etc. Histoire de l'Église.

chrétienne depuis la Réformation, par J. M. Schroeckh, 1804. 8 vol. C'est dans les deux premiers volumes qu'il faut chercher ce qui appartient au sujet du présent chapitre. Le premier comprend l'histoire de la Réformation en Allemagne jusqu'à la paix de religion ; le second, cette même histoire par rapport aux autres pays.

Geschichte der Reformation, etc. Histoire de la Réformation, par C. L. Woltmann ; 2 vol. in-8°, 1801. Cette histoire ne va que jusqu'en 1546.

Essai sur l'esprit et l'influence de la Réformation de Luther, par Ch. Villers ; 2^e édit. Paris, 1806. Nulle part cet important sujet n'a été exposé d'une manière plus éloquente et plus complète.

Entwicklung der politischen folgen, etc. Développement des suites politiques qu'a eues pour l'Europe la Réformation. Opuscules historiques de l'Auteur, tom. I, 1803.

1. Le genre d'intérêt auquel s'adressait la Réformation n'était pas de ceux qui ne touchent que les gouvernemens, c'était aussi celui des peuples. De là son immense sphère d'activité, et l'universalité ainsi que la durée de l'orage qu'elle a excité. Ses attaques se dirigèrent dès le commencement non-seulement contre des doctrines, mais aussi contre une hiérarchie profondément enracinée dans le gouvernement et l'administration de tous les États alors existans ; dans tout ce qui provenait d'une semblable cause, le mélange de la politique et de la religion devenait donc inévitable.

L'autorité des papes n'offrait à la vérité aux attaques de la Réformation qu'un édifice miné et chancelant ; mais cet édifice était encore entier. Cependant, son principal appui, l'opinion publique, commençait à l'abandonner ; il avait été fortement ébranlé par les dernières affaires d'Italie, et plus anciennement par l'autorité des conciles, reconnue supérieure à la sienne. Il n'appartient pas à l'histoire de décider cette question, si, sans la Réformation, l'autorité des papes serait également tombée ; mais, en admettant cette supposition, il n'en est pas moins vrai que sans la Réformation, l'esprit humain n'eût pas reçu ce puissant mouvement auquel il a dû ses plus importans résultats.

2. Comme ce fut d'abord en Allemagne que naquit et se propagea la Réformation, ce fut aussi dans ce pays qu'elle acquit le plus promptement un caractère politique, par le

parti que prirent plusieurs princes allemands de se déclarer en sa faveur. Ce dont il s'agit dans une histoire politique de la Réformation, c'est de déterminer 1° pourquoi et comment plusieurs princes allemands embrassèrent la cause de la Réformation, et quels furent ces princes; 2° comment et à quelle époque ils formèrent un parti qui se constitua parti opposé à l'empereur; 3° quelles furent les vues de l'empereur en s'opposant à la Réformation, et sa conduite à cet égard; 4° comment les deux partis en vinrent enfin à une rupture formelle, et comment ensuite se terminèrent leurs démêlés. Il est évident que ces différentes questions ne peuvent se résoudre sans une connaissance exacte de l'état politique de l'Allemagne à cette époque.

La puissance dont jouissaient alors les villes, considérée relativement à celle des princes, constitue la grande différence de l'état intérieur de l'Allemagne tel qu'il existait alors, avec celui qui subsiste aujourd'hui. 1° Le nombre des villes, soit à moitié, soit entièrement libres, était beaucoup plus considérable tant dans l'Allemagne méridionale que dans l'Allemagne septentrionale. 2° Elles étaient beaucoup plus riches, et exerçaient par conséquent une beaucoup plus grande influence sur la politique. 3° Cette influence tirait une grande force de leurs confédérations, telles que la *Hanse* dans le Nord, et dans le Midi la *ligue de Souabe*. 4° Leurs milices bourgeoises et leurs milices soldées pouvaient être considérées comme très-importantes dans un temps où, pour ainsi dire, il n'existait point encore de troupes régulières. Le pouvoir des princes, déjà très-restreint par ces différentes causes, devait nécessairement diminuer encore tous les jours par l'usage des partages encore subsistant à cette époque. Lors de la Réformation, les principales maisons électORALES et souveraines étaient :

1° La maison de Saxe, partagée en deux branches. L'aînée, branche électORALE ou branche Ernestine; la cadette, branche ducALE ou branche Albertine. La première, sous l'électeur Frédéric-le-Sage (mort en 1525), possédait le cercle de Saxe avec sa capitale Wittemberg, presque tout le landgraviat de Thuringe, et quelques autres portions de territoire. La seconde, sous le duc George, l'antagoniste de Luther (mort en 1539), possédait le landgraviat de Misnie et une petite partie de la Thuringe.

2° La maison de Brandebourg. La branche électorale, sous l'électeur Joachim I (mort en 1535), possédait la Marche de Brandebourg (Marche-Électorale et Nouvelle-Marche), et quelques autres plus petites principautés. La branche margraviale, en Franconie, se partageait en branches de Culmbach et d'Anspach.

3° La maison palatine (ou branche aînée de Wittelbach) se partageait en branche électorale qui, sous Louis V (mort en 1544) possédait le cercle du Rhin, et en branche de Simmern, qui se partageait elle-même en branches de Simmern et de Deux-Ponts; cette dernière encore partagée en branches de Deux-Ponts et de Feldenz.

4° La maison de Bavière (ou branche cadette de Wittelbach). Nonobstant l'ordre de primogéniture établi en 1508, la Bavière se partagea entre le duc Guillaume IV (mort en 1550) et son frère Louis; mais après la mort de celui-ci (1545), elle fut de nouveau et pour toujours réunie en une seule souveraineté.

5° La maison de Brunswick comprenait alors les deux branches principales; celle de Lunebourg (puînée), qui possédait (depuis 1520), sous le duc Ernest (souche des deux nouvelles branches, et mort en 1546), les états de Lunebourg et de Zell: celle-ci renfermait les deux branches collatérales de Harbourg et de Gifborn. Celle de Brunswick ou Wolfenbuttel (puînée) se partageait en deux branches, dont l'une, sous le duc Henri-le-Jeune, opposé à la Réformation (mort en 1568), possédait Wolfenbuttel; l'autre, sous le duc Erich I (mort en 1540), possédait Calenberg et Gœttingue. La branche aînée de la maison de Brunswick existait encore à Grubenhagen.

6° La maison de Hesse. Sous Philippe-le-Magnanime (mort en 1567), elle n'était point partagée, et formait ainsi une des plus puissantes maisons de l'Allemagne.

7° La maison de Mecklenbourg, sous Henri-le-Pacifique (mort en 1552), point partagé.

8° La maison de Wurtemberg. Élevée, en 1495, du simple comté au rang de maison ducale, elle ne subit point de partages; mais le duc Ulrich, prince inquiet et turbulent, fut chassé de ses États en 1519 par la ligue de Souabe. Il y rentra en 1534 par le traité de Cadan.

9° La maison de Bade. Sous le margrave Christophé elle n'était point encore partagée; elle le fut, en 1527, en branche de Bade et branche de Durlach.

Au nombre des maisons les plus considérables, on en comptait deux, aujourd'hui éteintes : la maison ducale de Poméranie, qui, sous Bogislas (1523), n'était point encore partagée, et qui le fut en 1523, en branches de Wolgast et de Stettin. La maison de Clèves, à laquelle, depuis l'an 1516 et sous Jean III (mort en 1539), appartenaient Juliers, Berg et Ravensberg. Elle n'était point partagée. Dans les maisons qui n'avaient point subi de partage, il existait souvent cet autre inconvénient, que la situation des frères ou proches parens du prince régnant n'était pas à son égard aussi bien déterminée qu'elle l'a été depuis.

3. Luther, sommé de comparaître à Worms devant la diète de l'Empire, obéit à cette sommation (18 avril 1521), et son affaire, jusqu'alors purement ecclésiastique, se changea en une affaire d'État. Les peuples y avaient déjà pris grande part. Cette diète où le parti de l'empereur fit prononcer le bannissement de Luther, et où de l'autre côté il fut ouvertement appuyé par son souverain et plusieurs autres princes, fut l'origine des divisions qui éclatèrent si violemment dans l'Empire.

Les motifs qui portèrent l'empereur à se déclarer contre Luther furent certainement beaucoup plutôt politiques que religieux. Ils ne se rattachaient point à des vues ultérieures fort étendues, mais sortaient naturellement de sa situation comme protecteur de l'Eglise, et du besoin qu'il avait alors de l'amitié du pape. Aussi le côté politique de la Réformation demeura-t-il toujours pour lui le plus important; bien que ses idées sur le parti qu'il en pouvait tirer ne se développassent d'abord que par degrés, d'autant plus que ses deux premières guerres avec la France, survenant précisément sur ces entrefaites, mirent obstacle à ses desseins. Édit de Worms (26 mai) qui bannit Luther et ses adhérens. L'empereur, par cet édit, se lia les mains pour l'avenir.

4. Dans le cours des années suivantes, les nouvelles doctrines s'étant rapidement propagées, et ayant décidément triomphé en plusieurs parties de l'Allemagne, particulièrement en Saxe et dans la Hesse (1526), il s'éleva, par le secours de l'imprimerie, une fermentation d'idées jusqu'alors sans exemple, et dont l'importance politique se manifesta

aux yeux des gouvernemens par deux événemens, la guerre des paysans et la sécularisation de la Prusse.

Commencemens et progrès de la guerre des paysans, qui s'étendit (1524) de la Souabe jusque dans la Thuringe. Elle fut excitée par Thomas Munzer, et terminée par la bataille de Frankenhäusen (15 mai 1525). Il importe moins à l'histoire générale de chercher quelle part eut en effet la Réformation à cette guerre des paysans, que d'observer celle qu'elle parut y avoir; car de ces apparences résultèrent des suites impossibles à prévenir.

Versuch einer Geschichte, etc. Essai historique sur la guerre des paysans d'Allemagne, par G. Sartorius. Berlin, 1795.

5. La sécularisation de la Prusse, appartenant à l'ordre Teutonique, donnait un exemple que pouvaient imiter d'autres souverains ecclésiastiques, et au milieu des inquiétudes qu'excitait déjà la saisie des biens d'église (dont généralement les princes qui s'en étaient emparés avaient fait un usage noble et désintéressé), quel effet ne dut pas produire sur la cour de Rome la perte d'un pays tout entier?

Albert de Brandebourg, grand maître de l'Ordre Teutonique, se déclara duc héréditaire de Prusse, toutefois sous la suzeraineté de la Pologne (1525).

6. Ces événemens et les dispositions ennemies que manifesta l'empereur, déjà rendu si puissant par la victoire de Pavie, donnèrent lieu des deux côtés aux confédérations de plusieurs États catholiques à Dessau, et des principaux protestans à Torgau. L'intention des confédérés était de former des alliances purement défensives, et nullement de préparer une attaque. Cependant, et malgré les divers incidens qui survinrent, et dont l'effet fut d'entretenir la paix, elle se fût difficilement maintenue, si l'idée d'un concile général n'avait offert un moyen d'accommodement. Ce ne fut à la vérité qu'un palliatif, mais cela même était déjà un grand bienfait.

En reconnaissant l'édit de Worms, l'empereur avait perpétué les différens. — Ligue de Dessau (mai 1525) entre l'électeur de Mayence, le Brandebourg, etc. Ligue des réformés à Torgau (le 12 mai 1526), d'abord entre la Hesse et l'électeur de Saxe; les

autres États y accédèrent ensuite. A en juger par le train ordinaire des affaires du monde, il est aisé de comprendre que ces alliances se réduisirent à des conventions vagues, et pour ainsi dire à de simples pourparlers; mais l'impétuosité qu'y porta Philippe anima encore le nouveau parti, et dès 1528, un faux bruit répandu par le docteur Pack, chancelier du duc George de Saxe, lui donna occasion de prouver qu'ils étaient en état d'agir; mais on n'aurait pu dans les diètes se tirer d'affaire avec l'empereur, si depuis la diète de Spire (1526) les esprits ne se fussent laissés amuser de l'idée d'un concile libre.

7. La diète de Spire donna un nom au nouveau parti; et celle d'Augsbourg, où il exposa sa profession de foi, lui fit comprendre qu'il n'existait aucun moyen de concilier les deux doctrines; mais le projet du concile suspendit toute décision; et malgré les menaces de l'empereur et la nouvelle ligue des protestans à Smalcalde, une paix que rendit d'ailleurs nécessaire l'état des affaires avec la Turquie, laissa toutes choses *in statu quo* jusqu'à la convocation du concile.

Diète de Spire (1529), qui défend la propagation des nouvelles doctrines. Les évangelisans protestent contre cette décision (19 av.). De là leur nom de Protestans. Diète d'Augsbourg; Confession d'Augsbourg, déclarée le 25 juin 1530. Les termes prescrits par l'empereur n'eurent d'autre résultat que d'amener une nouvelle ligue, ce fut celle de Smalcalde (27 fév. 1531). L'élévation de Ferdinand à la dignité de roi des Romains ajouta un nouveau motif à ceux qui déterminaient les protestans à la former: cependant les négociations se renouvelèrent, et l'on conclut à Nuremberg (23 juill. 1532) la paix désignée sous le nom de *l'Interim*, qui assurait, mais seulement pour les alliés de Smalcalde, la tranquillité des nouvelles opinions jusqu'au moment du concile.

8. *L'interim* n'eût été qu'un faible obstacle au prompt renouvellement de la guerre, si d'un côté la situation intérieure des partis, de l'autre quelques incidens, n'eussent contribué à maintenir la paix. L'accomodement lui-même contenait en grand nombre les germes d'une nouvelle rupture; mais qui devait attaquer les confédérés? était-ce l'empereur? étaient-ce les États catholiques? étaient-ce tous les

deux? Lorsque l'empereur eut écarté le danger qui le menaçait de la part de la Turquie (*Voy.* p. 33), le rétablissement du duc Ulrich de Wurtemberg, la guerre des anabaptistes à Munster, et son expédition contre Tunis (*voyez* p. 34), lui donnèrent assez d'affaires pour garantir les protestans de ses attaques; et lorsque, dans sa troisième guerre avec Charles-Quint (1535 - 1538), François I eut essayé d'attirer dans son parti la ligue de Smalcalde, bien que ses efforts eussent été inutiles, cette circonstance imposa à l'empereur la nécessité de ménager les confédérés, et leur procura ainsi un nouveau répit.

Philippe de Hesse rétablit à main armée le duc Ulrich de Wurtemberg dans ses États (1534), ce qui accroit l'animosité des deux partis; et qui, en augmentant la force du parti protestant, auquel appartenait le duc Ulrich, lui donne aussi de la considération. Les anabaptistes établissent leur domination à Munster (1534) sous la conduite de Jean de Leyde. Elle cesse par la prise de la ville (24 juin 1535). Cet événement est aussi curieux à observer comme phénomène psychologique que comme fait politique. — La ligue de Smalcalde est renouvelée pour dix ans (10 juil. 1536). On détermine le contingent des troupes à fournir par chaque confédéré, ce qui la consolide et commence à la rendre redoutable.

9. Quoique la paix conclue avec la France (1538) eût fort éclairci les affaires de l'empereur et mis à l'aise ses autres projets, il ne lui était pas encore possible de rompre, quels que fussent ses desirs à cet égard; les protestans le pouvaient encore moins, n'ayant d'autre intérêt que celui de se tenir sur la défensive. Cependant divers petits incidens concouraient à envenimer la querelle, et même les puissans efforts employés pour amener la convocation d'un concile, qui ne pouvait tourner à l'avantage de l'empereur et moins encore à celui des protestans, commencèrent à rendre ce moyen de paix odieux à tous. Les plaintes continuelles des protestans sur la partialité de la chambre impériale, entretenaient d'ailleurs une inépuisable source de ressentimens.

Efforts du pape Paul III (depuis 1536) pour assembler dans

une ville d'Italie un concile qui puisse entrer dans ses vues. L'empereur envoie en Allemagne son vice-chancelier Held, auteur de la Sainte-Ligue (10 juin 1538), et l'homme le plus propre à souffler le feu de la discorde. Evénemens particuliers : les confédérés déclarent la guerre au duc de Brunswick (1540). Il est chassé de ses États (1542). Efforts de l'électeur de Cologne pour introduire la Réformation dans ses États, terminés par son expulsion (1543).

10. Ainsi les mêmes causes qui concouraient à entretenir la discorde entre les partis, empêchaient, malgré quelques éclats particuliers, qu'on n'en vînt à une rupture générale. On a cherché à savoir quels avaient été, au milieu de ces querelles religieuses, les projets politiques de l'empereur, et de quelle manière ils s'étaient formés et combinés dans son esprit. Les plus grands historiens ont tellement différé d'opinions à cet égard, que selon ce qu'ils ont pensé, il faut regarder Charles-Quint comme le plus profond politique qui ait jamais existé, ou voir dans les incertitudes de sa conduite les indices d'un défaut absolu de plan; et cette dernière opinion pourrait bien être la plus vraisemblable. La politique de Charles-Quint, en Allemagne, était le résultat de l'idée qu'il se formait de la puissance impériale; et comme cette idée était nécessairement très-vague, ses plans devaient l'être aussi. On se tromperait fort, si l'on voulait voir dans des actes ou des discours particuliers qui lui échappaient de temps en temps, et quelquefois même d'une manière officielle, les preuves d'un système fixe et de projets arrêtés. La ligue de Smalcalde, en se constituant opposition armée, donna pour la première fois aux idées de l'empereur une direction plus déterminée, car il vit là une rébellion. Mais il fallut un long temps avant que les coalisés formassent, à vrai dire, une opposition de ce genre. Le complet bouleversement de la constitution germanique était une idée si étrangère à tout le siècle, qu'elle ne pouvait se présenter d'une manière nette et positive à l'esprit d'aucun individu. De telles idées ne mûrissent que dans les temps des constitutions écrites : d'ailleurs, quand

celle-ci eût été conçue, l'exécution en serait demeurée a peu près impossible, car les moyens d'y parvenir n'existaient pas. Jamais la nation allemande n'avait été moins disposée à subir le joug. Le temps durait encore où les citoyens portaient eux-mêmes les armes, et nulle armée permanente n'était capable de leur imposer des chaînes.

Nouveaux incidens survenus pendant l'expédition de Charles contre Alger (1541), et la quatrième guerre contre la France, immédiatement après (1542-1544) : la paix est maintenue par le recès de l'Empire à Ratisbonne (29 juill. 1541), et surtout par de nouvelles menaces de la part des Turcs.

11. La guerre éclata enfin, lorsque par la paix de Crespy, l'empereur se trouva n'avoir plus affaire qu'aux confédérés, en même temps que le refus de reconnaître le concile de Trente ne laissait plus aucune autre issue. Mais ce ne fut point à la diète que s'adressa la guerre, comme l'aurait voulu le pape, et comme il espérait l'avoir établi dans son traité avec l'empereur, mais à la ligue de Smalcalde, rebelle à l'autorité impériale. Cependant cette confédération était travaillée de tous les maux qui peuvent concourir contre une union de ce genre; et avant même que les deux chefs eussent été pris, l'un à la bataille de Muhlberg, l'autre par trahison, à Halle, toutes les probabilités se réunissaient pour faire présager la dissolution de la ligue.

Le concile de Trente, convoqué depuis 1542; s'ouvre enfin le 13 décembre 1545. Sa forme et ses premières décisions mettent les protestans dans l'impossibilité de le reconnaître. La guerre éclate aussitôt après la diète de Ratisbonne (juillet 1546) : déclaration des deux chefs (20 juillet). La guerre continue durant toute cette année sans aucun plan arrêté. Méintelligence des confédérés. Bataille de Muhlberg, où le prince Jean Frédéric est fait prisonnier (24 avril 1547); la dignité électoral est transférée à Maurice, duc de Saxe. Le prince Philippe de Hesse est pris par trahison à Halle (19 juin).

12. Après l'entière dissolution de la ligue, l'empereur demeurait absolument le maître de suivre ses desseins; mais ses vues se tournaient moins alors vers les conquêtes

que vers des projets de réunion, c'est-à-dire, selon l'esprit du temps, vers des projets de concile. D'ailleurs, les théologiens l'embarrassèrent bientôt d'un nouvel *Intérim*, mesure nécessaire en soi. Ce fut alors que l'âge qui s'avancait parut lui inspirer le dessein de faire passer ses deux couronnes sur la tête de son fils. Cependant, il ne pouvait sans doute concevoir dès lors l'idée de rendre un jour l'Empire héréditaire; mais il crut probablement voir dans cette réunion le seul moyen d'assurer la puissance de sa maison. Par bonheur pour l'Allemagne, ce projet impolitique ne put réussir; car que serait-elle devenue sous Philippe II? Mais la faute de l'avoir tenté coûta plus cher à Charles qu'aucune de celles qu'il eût jamais commises; elle hâta le moment de la plus redoutable crise qu'ait essuyée son gouvernement.

Diète d'Augshourg et publication de l'*Intérim*, destiné à servir de règle jusqu'à la décision du futur concile (15 mai 1548). Le mouvement produit par cet événement prouve peut-être plus que toute autre chose l'énergie qui animait alors la nation; c'était le temps où une seule ville comme Magdebourg pouvait tenir tête à toute la puissance de l'empereur.

13. Quoique Charles n'eût pas le désir de renverser la constitution germanique, il s'en fallait de beaucoup qu'il s'entendît avec les États de l'Empire sur les limites ou l'étendue de l'autorité impériale. Il en eût pourtant obtenu ce qu'il voulait, s'il ne s'y fût trouvé un homme que Charles, après une longue pratique, ne connoissait pas encore, parce qu'habile à démêler les intérêts politiques des hommes, il ne savait pas deviner ce qui tenait à leur caractère. Ce fut un trait de vigueur que l'audacieux projet suggéré à Maurice par les événemens de Halle; mais, si le courage le conçut, l'habileté se chargea de l'exécuter. On en vit la preuve dans toute la conduite de l'entreprise, et particulièrement dans l'alliance avec la France. Lors même que le résultat en eût été moins éclatant, la seule tentative désignerait à l'histoire le duc Maurice comme un homme au-

dessus de son siècle. Son épée, d'un seul coup, fit pour l'Allemagne ce que n'avaient pu tous les conciles.

Projet de l'électeur de Saxe pour surprendre l'empereur et le forcer ainsi à assurer la tranquillité aux opinions religieuses, et à mettre en liberté Philippe de Hesse, beau-père de Maurice. Les moyens lui en furent préparés par la mission qu'il avait reçue d'exécuter le ban de l'Empire contre la fière ville de Magdebourg. Siège de cette ville, et capitulation (5 nov. 1551). Alliance secrète avec Henri II, roi de France, conclue à Friedewalde (5 oct. 1551). La guerre éclate et se pousse avec impétuosité (mars-juillet 1552). Pendant ce temps, le concile se sépare. L'empereur est forcé de signer la convention de Passau (2 août 1552); les conditions furent: 1° que les princes prisonniers seraient mis en liberté; 2° que l'empereur et les États catholiques laisseraient aux protestans une entière liberté de conscience; 3° que ces stipulations seraient confirmées dans l'espace de six mois par une diète qui n'aurait cependant pas le pouvoir d'y déroger. Ainsi, quoique la convention de Passau ne renfermât que des préliminaires, la paix définitive fut dès lors assurée. Celui à qui on la devait n'y survécut pas long-temps; il fut tué l'année suivante à la bataille de Sievershausen (9 juill. 1553), contre le turbulent margrave Albert de Culmbach.

14. Comme Maurice avait conclu la convention de Passau sans son allié Henri II, la guerre avec la France continua; et Charles, dans cette occasion, ayant plus consulté sa haine que sa prudence, ne put la terminer sans de grandes pertes pour lui et pour l'Empire.

Invasion de Henri II en Lorraine, et prise de Metz, Toul et Verdun (avril 1552). Expédition de Charles, dans l'automne de 1552: il assiége inutilement la ville de Metz, défendue par François de Guise. La guerre continue sans grands événemens, mais en général avec succès pour la France, durant les deux années suivantes, tant sur les frontières des Pays-Bas qu'en Italie, où cependant Sienne, qui s'était mise sous la protection de la France, fut assiégée par l'empereur et obligée de se rendre (21 avril 1555). Trêve de cinq ans, conclue à Vaucelles (5 fév. 1556). La France demeure en possession de ce qu'elle avait pris, tant en Lorraine qu'en Piémont.

15. Cette guerre, et d'autres empêchemens, avaient retardé la tenue de la diète destinée à ratifier la paix de religion; elle s'assembla enfin à Augsbourg, et après des négociations qui durèrent six mois (car Maurice n'était plus), fut conclue cette paix qui, à la vérité, donnait le repos aux deux partis, et confirmait aux possesseurs actuels la propriété des biens ecclésiastiques saisis antérieurement à la convention de Passau, mais qui, ne s'appliquant qu'aux chrétiens de la confession d'Augsbourg, et stipulant le *reservatum ecclesiasticum*, ouvrait une double porte à de nouveaux différens.

Le *reservatum ecclesiasticum* avait pour objet la question de savoir si la liberté de conscience s'étendait à tous les États de l'Allemagne, tant ecclésiastiques que séculiers, ou seulement à ces derniers. Les protestans voulaient la liberté partout, et les catholiques ne voulaient ni ne pouvaient l'accorder.

16. Ce fut après cette paix que Charles-Quint, déterminé par l'inconstance de la fortune et par la faiblesse de sa santé, exécuta le projet qu'il avait formé de se démettre de ses couronnes. Il laissa à son fils Philippe II l'Espagne et les Pays-Bas; et son frère Ferdinand I, roi des Romains, lui succéda sur le trône impérial.

Charles fait à Bruxelles, à son fils Philippe, l'abandon des Pays-Bas (25 oct. 1555), et de la monarchie espagnole (16 janv. 1556); il abdique l'Empire le 27 août 1556, et meurt à Valladolid, dans le monastère de Saint-Just, où il s'était retiré (21 sept. 1558).

17. La Réformation, à cette époque, embrassait déjà la même étendue de pays qu'aujourd'hui. Les nouvelles doctrines s'adressant au raisonnement plutôt qu'à l'imagination, avaient obtenu un accès plus facile dans le Nord que dans le Midi; car c'était en cette occasion le caractère des peuples qui avait décidé de l'événement bien plus que les mesures des gouvernemens. Les conséquences politiques de cette révolution ne se bornèrent point à l'Allemagne; elles eurent alors, et par la suite dans la plus grande partie de l'Europe, une puissante influence sur l'état intérieur

des nations ; mais d'ailleurs les deux principales puissances du Continent, rivales sur tout autre point, s'étant accordées à rejeter la Réforme, elle demeura sans action sur la politique générale. Ses effets, en se développant, conduisirent à deux résultats principaux : 1° la religion, tant dans les États catholiques que dans les États protestans, fut considérée, beaucoup plus qu'elle ne l'avait été jusqu'alors, comme une des bases de la constitution ; 2° dans les États protestans, la séparation de la cour de Rome, et en quelques-uns la saisie des biens ecclésiastiques, augmentèrent beaucoup la puissance des princes ; mais les suites éloignées et incalculables du mouvement qu'elle avait donné à l'esprit humain devaient surpasser de beaucoup en importance ces résultats immédiats.

18. On ne peut nier que la Réforme n'ait été et ne soit demeurée pour l'Allemagne un principe de discorde ; mais elle fut en même temps celui de la vie politique : non qu'elle ait produit par elle-même aucune révolution politique ; rien de ce genre n'était à craindre tant que les idées religieuses occuperaient le premier rang, et ne laisseraient à la politique que les arrière-pensées ; mais les princes, obligés à de grands efforts, avaient senti leur indépendance : ce n'était pas pendant la durée de la lutte, que pouvaient s'éteindre des forces une fois mises en action ; et, dans un corps politique de cette nature, le principe de vie ne pouvait être autre chose que la tendance des divers États à obtenir une existence séparée.

A la fin de cette époque, la doctrine protestante régnait dans la Saxe, le Brandebourg, le Brunswick, la Hesse, le Mecklembourg, le Holstein, et quelques petits États du Nord. Au Midi, dans le Palatinat, Bade et le Wurtemberg, ainsi que dans la plupart des grandes villes impériales. La division qui s'était introduite dès 1525, entre les protestans, au sujet de l'Eucharistie, ne pouvait avoir aucun résultat de quelque importance, tant que les grandes puissances de l'Empire n'appartenaient pas à la Réforme.

19. Hors de l'Allemagne, les nouvelles doctrines avaient

étendu leur domination sur les royaumes du Nord (*voyez ci-après*); la plus grande partie de la Suisse, et la ville de Genève. En Angleterre, la lutte durait encore. Elles s'étaient introduites en France, en Bohême, en Hongrie, et en Pologne, sans qu'on pût encore rien présumer sur leurs succès ultérieurs; mais partout où elles s'étaient établies, elles avaient apporté de grands changemens, non-seulement dans les dogmes, mais aussi dans la forme extérieure de l'établissement religieux.

L'Angleterre, sous Henri VIII, se sépare du saint Siège, mais sans renoncer aux anciennes doctrines; un acte du parlement (nov. 1534) transfère au roi la suprématie de l'Église. La doctrine protestante s'introduit, sous Édouard VI (1547 - 1553), dans l'Église anglicane, mais en conservant la hiérarchie épiscopale sous l'autorité supérieure du roi. La domination du pape est rétablie sous le règne de Marie (1553 - 1558), et définitivement rejetée par Élisabeth.

En Écosse, la doctrine des réformés s'était répandue dès 1525, particulièrement par les efforts de Jean Knox, disciple de Calvin; elle y était cependant encore combattue par le gouvernement et le clergé romain.

En Suisse, la Réforme avait été introduite dès 1518, par Zwingle (tué près de Cappel, le 11 oct. 1531, dans un combat contre les catholiques), qui, de son côté, et indépendamment de Luther, l'avait établie à Zurich. Elle s'y répandit rapidement dès 1528; elle avait été adoptée par la totalité, ou du moins par la plus grande partie des habitans des cantons de Zurich, Berne, Bâle, Appenzel, Glaris et Schaffhouse. — Séparation des chrétiens de la confession d'Augsbourg; par suite de la querelle élevée en 1525, au sujet de l'Eucharistie; et formation du parti *réformé*, qui, cependant, ne se constitua parfaitement qu'à Genève, par les soins de Calvin (1535 - 1564). Cette ville obtint dans l'Europe une importance considérable et toujours croissante, comme centre d'un certain genre d'idées religieuses et politiques, du savoir et du républicanisme en action. Elle s'était soustraite à la domination du duc de Savoie, et avait renvoyé son évêque, en 1533. — L'Église réformée prend définitivement sa forme et sa discipline: au moyen de l'université établie (en 1559) à l'instigation de Calvin, Genève, par son secours et celui de Bèze, devient la première école de

théologie de cette communion, et la seule où le français fût la langue dominante.

20. L'existence de la compagnie de Jésus, qui s'établit à cette époque, doit être mise au nombre des suites de la Réformation à laquelle elle doit non son origine, mais la direction qu'elle a suivie. Le but constant de cette société a été de maîtriser l'opinion publique. Dévouée à la papauté, c'est-à-dire à l'extension illimitée de la puissance pontificale, elle devait avoir pour but de s'opposer non-seulement au protestantisme, mais à toute liberté de raisonnement; et il n'est pas douteux que l'époque où elle s'établit ne lui offrît la possibilité d'y parvenir, en embrassant le monde dans les liens d'une vaste association. Peut-être aussi se fût-elle accommodée de tous les moyens de succès. Mais ceux à employer dépendaient de l'état du temps. Elle était donc obligée de marcher avec le siècle, de prendre la forme qui lui convenait, et de perdre la sienne propre; cependant, enchaînée par son but principal, elle ne pouvait se prêter qu'à un certain point, et il était dans sa nature de devenir toute puissante ou d'être anéantie. Avant d'arriver à l'un ou à l'autre de ces résultats, elle avait une longue carrière à fournir, et l'on n'a pas eu lieu de s'étonner de la durée ni de l'étendue de son pouvoir. Son intervention dans la politique ne fut pour elle qu'un moyen de parvenir à son but; moyen nécessaire, mais dangereux, en ce qu'elle la mettait inévitablement en guerre avec les gouvernemens aussitôt qu'elle serait abandonnée de l'opinion publique, à laquelle les princes sont obligés de se soumettre. Tantôt à découvert, tantôt dans l'ombre, elle étendit sur le monde chrétien une sorte de filet où se trouvait enlacée la totalité du système des États de l'Europe, soumis à son action, non pas seulement chacun en particulier, mais dans leur ensemble. Il serait difficile, et souvent impossible, de dire en quelles occasions et à quel point se fit sentir son influence; mais ses moyens d'influer se marquent d'eux-mêmes dans les principaux traits de son organisation.

Ignace de Loyola, fanatique persévérant, fonde la société de Jésus, d'abord sous la forme d'une association particulière (1534). Elle est confirmée par le pape Paul III (1540), et reçoit de grandes extensions (1543 et 1549) : favorisée par l'esprit du temps, elle prospère rapidement malgré de nombreuses oppositions. Peu après la mort de son fondateur (1556), elle se partage en neuf provinces, comprenant toute l'Europe occidentale. Savoir, une province en Portugal, trois en Espagne, une en France, deux en Allemagne et dans les Pays-Bas, et deux en Italie. Ses missions embrassèrent les autres parties du monde, en trois provinces, le Brésil, l'Éthiopie et les Indes. Les formes extérieures particulières à l'institution furent non celles d'un ordre séparé du monde, mais d'une société qui y demeure unie, qui même s'y fond à un certain point, sans pouvoir cependant s'y confondre entièrement. Elle eut des collèges et des séminaires, mais point de cloître ; l'habit ecclésiastique, mais non pas l'habit monacal. Organisation intérieure : — 1° Sous le rapport du gouvernement, le principe du despotisme le plus absolu et de l'obéissance aveugle ; conséquences immédiates du but de l'institution. Chef de la société désigné sous le titre de général (*præpositus generalis*), ne dépendant de personne que du pape, et résidant à Rome. Depuis le jésuite Lainez (1558-1564), qui exerça la domination la plus illimitée, le général de l'ordre a été entièrement revêtu, et sur tous les points, de la puissance exécutive, et bientôt après, malgré les congrégations générales et provinciales, de toute la puissance législative. — Assistans, provinciaux, recteurs, (ministres, gouverneurs et sous-gouverneurs). L'autorité du pape sur le chef de la société, ne pouvait être fort incommode à celui-ci, car leur intérêt était le même ; et quant à la manière de s'en servir, elle a toujours été abandonnée à la sagesse du général.

2° Les membres de l'association étaient classés de cette manière : Novices, scolastiques, coadjuteurs, profès. — Quant aux principes qu'ils suivaient dans la manière de se recruter, ils consistaient particulièrement à borner extrêmement le nombre des profès, ou jésuites proprement dits ; mais il y avait ensuite une classe d'affiliés ou jésuites secrets, ne portant point l'habit, et parmi lesquels on comptait un nombre considérable de grands seigneurs et d'évêques.

3° Les principaux moyens d'influence étaient les missions, le confessionnal, particulièrement dans les cours, l'instruction de la jeunesse dans les écoles inférieures, comme dans les hautes écoles ; ainsi, elle s'emparait en même temps des générations présentes

et futures. C'était un mal en soi qu'une institution destinée à gêner le libre développement de l'esprit humain. On ne doit pas méconnaître le bien qu'elle a fait en contribuant à la propagation de la religion, et de certaines parties d'instruction; mais malheureusement, dans son histoire politique, la part du bien est de beaucoup la moins considérable.

L'histoire de l'ordre, telle qu'elle doit être, c'est-à-dire, prise dans son véritable point de vue, est encore à faire. On trouve à cet égard d'excellens prolégomènes dans l'Encyclopédie allemande, tom. XVII. Supplém. (par Spittler). Parmi les grands ouvrages on doit distinguer :

Allgemeine geschichte der Jesuiten, etc. Histoire générale des Jésuites, depuis la fondation de leur ordre jusqu'à l'époque actuelle; par P. Ph. Wolff. 4 vol. in-8°. 2^e éd. Leipzig, 1803. Et outre cela : Schroeckh Kirchengeschichte, etc. L'Histoire ecclésiastique jusqu'à la Réformation, par Schroeckh. Troisième vol., dernière part. Histoire critique et impartiale.

21. On voit l'aspect général de la politique s'agrandir dans cette période, malgré la petitesse de quelques détails particuliers. On se dirige vers des buts plus importants, plus déterminés; les motifs deviennent plus nobles: l'habileté ne paraît pas fort augmentée, mais on aperçoit de plus grands caractères. L'influence des théologiens, plus grande chez les protestans que chez les catholiques, y eut souvent de fâcheux effets; cependant elle ne contribua jamais à entretenir la guerre; plus d'une fois, au contraire, elle étouffa des commencemens d'incendie.

22. Les besoins des gouvernemens ne firent faire à l'administration aucun progrès remarquable. On continua de chercher des ressources dans de nouveaux impôts, jamais reçus sans opposition de la part des États, et dans des emprunts coûteux faits aux riches villes de commerce. Les princes, les ministres ne donnèrent à cette branche de gouvernement que le degré d'attention commandé par la nécessité du moment. La religion absorbait toutes les idées. Les trésors qui refluèrent d'Amérique en Espagne, contribuèrent à entretenir cette opinion, que la richesse d'un pays dépend de la quantité d'or et d'argent qu'il renferme. Cependant l'Espagne ne devint pas riche, et Charles-Quint demeura

pauvre, si du moins c'est être pauvre que de se trouver toujours au-dessous de ses besoins.

23. L'art de la guerre fit quelques progrès. Les guerres sans cesse recommencées entre François I et Charles devaient nécessairement, quoique ni l'un ni l'autre ne fussent, à proprement parler, de grands capitaines, les conduire à quelques nouvelles combinaisons. La principale fut l'établissement d'une infanterie régulière, base de toute science militaire; mais dans les légions de François I; on ne devait guère voir encore qu'une simple milice plutôt qu'une armée permanente, et la redoutable infanterie de Charles-Quint se composait de bandes mercenaires, engagées pour un temps indéterminé. Ni l'armement, ni la discipline ne pouvaient en rien se comparer à ce qu'on voit aujourd'hui dans l'infanterie moderne, et aucune grande idée de tactique ne pouvait entrer dans les esprits tant que la formation des troupes en colonnes profondes s'opposait à toute rapidité de mouvemens.

III. HISTOIRE DU SYSTÈME COLONIAL PENDANT CETTE PÉRIODE.

Aux ouvrages indiqués ci-dessus, il faut ajouter, particulièrement pour l'Amérique espagnole :

Anton. de Herrera, Decadas o Historia general de los Hechos, etc. Décades, ou Histoire générale des faits des Castellans dans les îles et la terre ferme sur l'Océan, en quatre décades, depuis l'an 1492 jusqu'à l'an 1531. Madrid, 1601. Dans l'édition de 1729, la meilleure de toutes, on y a joint des continuations; 5 vol. in-fol.—Les trois premières décades ont été traduites en français.

Historia del Nuevo Mundo, etc. Histoire du Nouveau Monde, par Jean-Baptiste Muñoz. Madrid, 1793, in-4°. Il n'a paru que le premier volume.

Saggio di Storia Americana, etc. Essai sur l'Histoire naturelle, civile et religieuse des royaumes et des provinces espagnoles de terre ferme dans l'Amérique méridionale; par l'abbé Philippe Salvador Gilii. Rome, 1780. 4 vol. in-8°. La partie politique est tout-à-fait insuffisante.

Antonio da Ulloa, Relacion historica, etc. Relation historique d'un Voyage dans l'Amérique méridionale; par Antonio d'Ulloa, 1748, 2 vol. in-4°, publiée en français en 1751. C'est la meilleure description qu'on ait de ces provinces.

Mais la meilleure source à consulter sur l'administration intérieure des colonies, c'est le Recueil des Ordonnances et Règlemens des Rois d'Espagne, fait et publié par le gouvernement lui-même.

Recopilacion de Leyes de los Regnos de las Indias, etc. Collection des Loix relatives au royaume des Indes, imprimée par l'ordre de S. M. Catholique le roi Charles II. Troisième édition, Madrid, 1774, 4 vol. in-fol. Ce recueil, très-bien distribué par ordre de matières, commence avec l'année 1509, et conduit jusqu'au commencement du règne de Charles II. Le quatrième vol. contient aussi une table des matières très-complète.

1. L'Espagne et le Portugal continuèrent, durant cette période, à dominer seuls au delà de l'Océan; et demeurés si long-temps sans rivaux, se confirmèrent de plus en plus dans l'idée d'un droit exclusif sur les terres et les mers nouvellement découvertes. Mais leurs progrès avaient suivi une marche très inégale. Le système colonial des Portugais avait, à la fin de la période précédente, acquis son entier développement; au lieu que l'immense édifice du système espagnol ne commença que dans celle-ci à s'établir et à s'organiser.

2. Premier établissement des Espagnols sur le continent de l'Amérique par la conquête du Mexique (Nouvelle-Espagne), du Pérou, de Terre-Ferme et de la Nouvelle-Grenade. Il faut faire une grande différence entre ce que l'Espagne, dans tous ces pays, comprenait sous le nom de ses possessions, et ce qu'elle possédait véritablement. On avait pu facilement soumettre les Mexicains et les Péruviens, déjà établis dans des villes et des bourgades; mais pour fonder quelque domination sur ces innombrables peuplades de chasseurs errans dans des forêts et des déserts immenses, il n'y avait d'autre moyen que de les civiliser, c'est-à-dire, de les convertir. L'autorité de l'Espagne tenait donc essentiellement au succès de ses missions; et quelque lents que fussent dans ces pays les progrès de la Croix, ils étaient encore plus réels que ceux de l'épée.

Conquête du Mexique par Fernand Cortès (1519 - 1521); elle se termine par la prise de la capitale, après de violens combats. Conquête du Pérou, de Quito et du Chili, entreprise dès 1525, et faite (1529 - 1535), par François Pizarre, ses compagnons et son frère. Conquête de Terre-Ferme, commencée en 1532, et de la Nouvelle-Grenade, commencée en 1536. Plusieurs autres terres

furent découvertes dans cette période, mais point encore conquises.

3. Les pays conquis devinrent et sont demeurés des provinces de la métropole (a). Ce résultat peut sans doute s'attribuer en partie à la constitution qui leur fut donnée, et qu'on doit regarder comme un des problèmes les plus difficiles qu'eût à résoudre la politique; mais sans l'appui de l'esprit national, tout le reste eût été inutile. Cette constitution ne s'acheva que peu à peu, mais les fondemens en furent posés dans cette période. On imita, comme de coutume, autant qu'il était possible, le gouvernement de la métropole. Mais tout ne pouvait être constitué au delà de l'Océan de même qu'en Europe. En Espagne, toute l'administration des colonies était entre les mains d'un collège supérieur, désigné sous le nom de *conseil des Indes* (*consejo real y supremo de Indias*), qui ne dépendait que du roi, et a été transféré à Madrid. La cour de commerce et de justice (*audiencia real de la contratacion*), siégeait à Séville, et lui était subordonnée. Par ce moyen, la politique coloniale de l'Espagne se trouvait plus solidement constituée que celle d'aucune autre nation. Dans les colonies, les vice-rois (*Vireyes*) étaient les représentans du monarque. Les *audiencias*, tribunaux supérieurs de justice pour l'intérieur du pays, servaient aussi de conseil au vice-roi. Les villes avaient leurs *cabildos* ou municipalités.

Ordonnances de Charles-Quint (*leyes nuevas*), posant les premiers fondemens de la constitution (1542). Le conseil des Indes existait depuis 1511; mais il ne reçut sa forme définitive qu'en 1542. Nomination de deux vice-rois chargés de diriger en chef toute l'administration civile et militaire; le premier, au Mexique (1540), et le second au Pérou (1542). On créa ensuite, et à différentes époques, plusieurs *gobernadores* et *capitanes* subordonnés au vice-roi. Erection de deux *audiencias*, à Mexico et à Lima (1542), sous la présidence du vice-roi, qui cependant n'avait pas voix dans les affaires judiciaires. Le nombre des *audiencias* fut ensuite porté

(a) On leur en donne encore le nom en Espagne, mais plusieurs combattent en ce moment pour leur indépendance. (*Note du traducteur.*)

à dix, et celui des vice-rois à quatre. On appelait des jugemens des *audiencias* au conseil des Indes.

4. Ces institutions politiques ne pouvaient s'appliquer qu'à des villes (*Ciudades, Villas et Lugares*). Il en existait à la vérité déjà dans le Mexique et le Pérou proprement dits, mais non pas ailleurs; et là même il n'y en avait pas partout où les nouveaux possesseurs auraient eu besoin d'en trouver. Les premières qu'ils fondèrent furent des ports et des villes maritimes sur les bords du golfe du Mexique, et bientôt après sur ceux de l'Océan Pacifique: ils ne bâtirent qu'ensuite et peu à peu les villes de l'intérieur.

Les villes de la côte, qui, pour l'ordinaire se composaient d'abord d'une église et de quelques maisons, furent destinées à servir à la fois de ports et de garnisons. La première fut la ville de Cumana, bâtie en 1520. En 1532, on commença à construire les ports importans de Porto-Bello et Carthagène, Valence, en 1555, Caraccas en 1567. Quelque temps auparavant avait été fondée la Vera-Cruz, le premier établissement des Espagnols dans le Mexique; sur la côte de l'Océan Pacifique, dans le Mexique, Acapulco; dans le Darien, Panama, dans le Pérou, Lima (1535), et au Chili, la Conception (1550). Ce fut en 1535 qu'on essaya, d'abord sans succès, un établissement à Buenos-Ayres, sur la rivière de la Plata. Les villes de l'intérieur s'élevaient pour la plupart dans les lieux où on avait entrepris des exploitations de mines. Les établissemens qui formèrent plus tard les missions consistaient en de petits villages bâtis par des Indiens convertis, sous la direction des missionnaires, et situés dans les immenses plaines de l'intérieur, sur les bords des principaux fleuves.

5. Mais les liens religieux eurent encore plus de force que les liens politiques pour tenir les colonies attachées à la métropole. Le christianisme y avait transporté ses pompes extérieures, sa hiérarchie, ses cloîtres, et bientôt aussi l'inquisition; il y avait en même temps amené la civilisation, les connaissances qui l'accompagnent, et toutes les institutions dont elles sont la source: ainsi, avec l'établissement politique s'était formé dans les Indes un établissement ecclésiastique, entièrement dépendant, non du pape, mais du roi, et dont l'effet avait été de détruire à la fois

chez les naturels du pays et leur civilisation antérieure et leur esprit national.

En vertu des privilèges concédés par Alexandre VI et Jules II (*Patronage Real*), la nomination aux emplois ecclésiastiques appartenait au roi; le pape ne se réservait que le droit de les confirmer. — Établissement des archevêchés, d'abord de Mexico et de Lima, auxquels furent ajoutés, par la suite, ceux de Caraccas, de Santa Fé de Bogota et de Guatimala. — Établissement d'évêchés et de leurs chapitres. — Les bénéfices inférieurs, ou paroisses, se partageaient en cures pour les villages espagnols, *doctrineras* pour les villages indiens, et *missioneras* pour ceux du désert. Le projet de convertir les Indiens, présenté comme le but originaire des établissemens, amenait nécessairement la fondation des cloîtres. Elle fut d'abord abandonnée aux ordres mendiants; ce ne fut que plus tard que les jésuites s'en mêlèrent. Mais indispensables pour le but que l'on s'était proposé, quels moyens n'eurent-ils pas alors de prospérer dans ce délicieux pays, où l'inquisition (établie par Philippe II, depuis 1570) pouvait, avec bien plus de force encore qu'en deçà de l'Océan, exercer sur les esprits sa puissance de mort! — Établissement des universités du Mexique et de Lima (1551).

6. Ainsi s'établirent entièrement dans ces contrées les formes des gouvernemens européens. Mais la différence des origines ne permettait pas que la masse du peuple pût se fondre en une seule nation, et de ces variétés physiques sortirent des inégalités politiques bien plus considérables encore. Les lois avaient, à un certain point, pris soin de protéger les Indiens, et garanti du moins leur liberté personnelle; mais les blancs régnèrent seuls, et tout ce qui se distinguait d'eux par la couleur du teint (*pardor*) demeura à leur égard dans la plus profonde infériorité. Dans cet abaissement furent compris, non-seulement les Indiens, mais les métis, nés du mélange des deux races (*mettizen*, *terzerones*, et *quarterones*), auxquels le commerce des esclaves vint ajouter les nègres, d'où sortit encore, par leur mélange avec les Européens, une autre classe extrêmement nombreuse, celle des mulâtres. Ces différentes classes s'appliquèrent chacune exclusivement à diverses sortes de travaux. Ainsi s'établirent de véritables castes, parmi lesquelles celle

des blancs se distingua comme une sorte de noblesse qui se partageait cependant encore en deux classes, les Espagnols nés dans le pays (*créoles*), et ceux qui arrivaient journellement d'Europe (*chapitons*) : une entière égalité régnait entre les créoles, sans aucune trace de noblesse ; mais ils étaient exclus de toutes les places du gouvernement ; elles n'étaient données qu'à des Européens, qui même n'avaient pas le droit de s'établir dans le pays. C'était là un germe puissant de révolutions. Heureusement pour elle, l'Espagne sentit de bonne heure la nécessité de soumettre à une police sévère les émigrations de la métropole dans les colonies (aucun étranger ne pouvait s'y établir), ce qui contribua puissamment à les retenir dans sa dépendance (a).

Nouvelles ordonnances du gouvernement espagnol en faveur des Indiens ; mais sans beaucoup d'effet pour arrêter la cruauté des premiers conquérans. Il faut remarquer en particulier l'ordonnance de 1542, qui limitait beaucoup le système de servitude féodale, (*encomiendas, repartimientos*), introduit dans les colonies. La liberté personnelle garantie aux Indiens ; détermination des services féodaux (*mitas*) et des tributs. Des villages sont assignés aux Indiens pour y demeurer sous le gouvernement d'officiers particuliers (*caciques*) choisis parmi eux.

B. de Las Casas, *Relacion de la Destruccion de las Indias*, etc. *Relation de la destruction des Indes*, par B. de Las Casas, 1552. Tableau célèbre des barbaries commises par les premiers conquérans. Les lois rendues en faveur des Indiens remplissent dans les *Leyes* presque tout un volume (I. VI). Aucun gouvernement n'a fait autant pour les naturels du pays que le gouvernement espagnol.

7. L'exploitation de ces contrées se borna presque entièrement à la recherche des métaux précieux dont le produit, surtout en argent, surpassa toute attente. Les colonies espagnoles n'étaient cependant pas moins riches en autres productions ; mais tant que l'usage de la cochenille et de l'indigo pour la teinture, ainsi que celui du cacao, du tabac et du quinquina, ne furent que peu ou point répandus en Europe, ces denrées ne pouvaient former une branche importante de

(a) Voyez la note, page 56.

commerce. L'exploitation des mines fut abandonnée à des particuliers, sous condition de payer un droit à la couronne ; ainsi, la plupart des colons s'établirent dans l'intérieur des terres ; mais il se passa un fort long temps avant l'établissement d'aucun système régulier.

Découverte des riches mines de Zacoticas dans le Mexique (1532), et du Potosé dans le Pérou (1545). Depuis l'époque de leur découverte, elles ont, terme moyen, produit annuellement 30,000,000 de piastres, dont près de la moitié vient en Europe. Le droit payé au roi était originairement de vingt pour cent ; il a fallu par degrés le réduire à cinq ; et cependant, même dans ces contrées les plus riches de la terre, le succès des exploitations de mines est tellement soumis aux chances du hasard, que le nombre de celles qu'on a été obligé d'abandonner est de beaucoup le plus considérable.

8. Ce fut pour suffire à ces travaux des mines et du petit nombre des plantations qu'on avait entreprises, et pour ménager les Indiens, que l'on avait reconnus incapables de les supporter, que, principalement par le conseil de Las Casas, on autorisa l'importation des nègres d'Afrique et le monstrueux commerce des esclaves. A la vérité les Espagnols ne le firent point eux-mêmes, mais le gouvernement affirma à des étrangers, qu'excitait l'appât du gain, l'importation d'un nombre déterminé d'esclaves.

Le commerce des esclaves s'était introduit en Europe, par suite des découvertes et des conquêtes des Portugais sur la côte d'Afrique, et avait ainsi précédé la découverte de l'Amérique. Les conseils de Las Casas engagèrent de bonne heure à transporter des nègres aux Indes occidentales ; mais ce commerce ne s'établit régulièrement qu'en 1517. Charles-Quint donna à son favori, la Bressa, le monopole du transport annuel de quatre mille esclaves ; celui-ci le vendit aux Génois. Les marchands génois recevaient les esclaves des Portugais, entre les mains desquels était, à proprement parler, tout le commerce des nègres, bien qu'à la fin de cette période, les Anglais commençassent à s'y livrer avec empressement.

M. C. Sprengel, Vom Ursprunge des sclavenhandels, etc. De l'Origine du commerce des esclaves ; par M. C. Sprengel, 1779, in-4°.

9. De la nature des colonies espagnoles, presque entièrement tournées vers l'exploitation des mines, résultaient nécessairement les restrictions imposées à leur commerce. On ne pouvait sans inconséquence y admettre la libre participation des étrangers. Si l'intérêt du commerce entra pour quelque chose dans les motifs qui déterminèrent les mesures restrictives, ce ne fut que d'une manière bien subordonnée; elles eurent pour objet principal de faire refluer en Espagne, et seulement en Espagne, les trésors de ces contrées. On put bien comprendre en Espagne que ces mesures n'étaient nullement favorables à la prospérité des colonies; mais la prospérité des colonies, dans le sens ordinaire du mot, n'était pas ce qui importait le plus, et en même temps que l'Espagne voulut que les colonies lui livrassent toutes leurs richesses, elle voulut être la seule à leur fournir les denrées européennes dont elles pouvaient avoir besoin.

Règlement de commerce. Il est borné, en Espagne, au seul port de Séville. Il partait tous les ans deux expéditions, les galions et la flotte; la première composée environ de douze gros navires, la seconde de quinze. L'une destinée pour l'Amérique Méridionale, se rendait à Porto-Bello, l'autre faisait voile pour le Mexique, et débarquait à la Vera-Cruz. — Grandes foires dans ces deux villes. — L'Espagne n'abandonne point son commerce des colonies, à des compagnies particulières; mais la suite naturelle des restrictions qu'elle lui imposait, fut de le concentrer entre les mains d'un petit nombre de maisons opulentes.

10. Durant cette période, les Portugais, sous leurs rois Emmanuel-le-Grand (mort en 1521) et Jean III (mort en 1557), conservèrent et même agrandirent leur puissance dans les Indes orientales; leur commerce surtout y prit une extension considérable. Ces deux princes eurent pour principe politique de changer, au moins tous les trois ans, leurs vice-rois dans les colonies: il est difficile de décider si cette mesure fut avantageuse ou nuisible au pays; il eût été du moins à désirer pour eux qu'ils pussent régner en paix dans les Indes, mais cela était impossible, car les Maures

(Mahométans, Arabes), jusqu'alors en possession du commerce avec l'Inde, n'étaient pas disposés à le leur abandonner.

Établissement des Portugais à Ceylan (1518), et particulièrement à Columbo et Point-Gales. — Monopole du commerce des épiceries. — Ils ne possédaient réellement que la côte de l'île. — Prise de Diu (1535). — Établissement à Camboïa. — Des Moluques ils s'étendent sur les îles Sumatra, Java, Célèbes et Bornéo. — Ils n'avaient pas en tous ces lieux d'établissement solide; mais ils fréquentaient les foires du pays.

11. Leur commerce s'était surtout fort étendu par les relations qu'ils avaient déjà nouées avec la Chine, et l'accès qu'ils avaient obtenu au Japon, et qu'ils devaient principalement aux missions entreprises par les jésuites dans l'Asie, aussitôt après leur fondation, le roi Jean III les ayant, dès l'origine, admis en Portugal. Le nom de Xavier, l'apôtre des Indes, ne doit pas être passé sous silence, même dans une histoire générale.

Première tentative (dès 1517), d'une alliance avec la Chine, par l'entremise de l'envoyé Th. Pereira. Les Portugais, dit-on, s'établirent à Liampo (serait-ce Ningpo?); mais cet établissement n'eut point de durée. Relations commencées avec le Japon (dès 1542). Mission de Xavier, dont les résultats se lient à des événemens très-importans. — Établissement d'un commerce régulier et extrêmement avantageux au Portugal.

12. Ainsi arriva, durant cette période, à son plus haut point de perfection, l'étonnant édifice de la domination portugaise dans les Indes. Fondée par un petit nombre d'hommes de génie audacieux, elle avait besoin pour se soutenir non-seulement de forces physiques, mais d'appuis moraux, l'héroïsme et le patriotisme. Comme ces appuis ne pouvaient lui manquer subitement, on n'eut pas à craindre une chute soudaine; mais leur disparition graduelle préparait inévitablement la catastrophe que, dans la période suivante, des orages extérieurs vinrent hâter d'une manière si effrayante.

13. Durant celle-ci, les Portugais étendirent aussi leurs possessions dans le Brésil. On n'y découvrit point, heureusement, de grandes richesses en or ou en pierres pré-

cieuses, en sorte que l'attention s'y tourna à un certain point vers l'agriculture. Les changemens apportés par la couronne dans les réglemens adoptés à cet égard, contribuèrent à l'encourager; cependant elle ne s'étendit jamais que sur une partie des côtes. Ces établissemens, à mesure qu'ils s'agrandirent, demandèrent un plus grand nombre d'esclaves nègres, et augmentèrent ainsi l'importance et la nécessité de ceux des côtes d'Afrique, du Congo et de la Guinée. En même temps, les naturels du pays, qui, même encore aujourd'hui, ne sont pas entièrement regardés comme libres, furent forcés au travail avec une grande cruauté.

Introduction (1525) d'un nouveau système, d'après lequel, la couronne donnait en fief, à des familles ou à des particuliers, des portions de terre considérables, à condition de les cultiver. A la culture des produits indigènes s'ajouta bientôt celle de la canne à sucre, apportée de Modère. — Fondations de villes : Fernambouc, San Salvador, Rio Janeiro, etc. De même que l'Espagne, le Portugal se réserva exclusivement le commerce de ses colonies d'Amérique. Il se faisait au moyen d'une flotte expédiée tous les ans, au mois de mars. — Traitemens barbares exercés sur les Indiens, qui, partout où on le put, furent réduits en esclavage.

14. Encore à l'abri, dans les Indes, de toute rivalité de la part des principales nations de l'Europe, car les découvertes tentées par les Anglais et les Français n'avaient aucun succès, les Espagnols et les Portugais se disputèrent l'importante possession des Moluques, sur laquelle la ligne de démarcation tracée par le pape avait laissé de l'incertitude. Ce fut à ce différent que l'on dut le premier voyage autour du monde, qui à la vérité ne termina point la querelle des Moluques, mais dont les suites furent d'une haute importance pour la géographie et la navigation.

Voyage du portugais Magellan, qui, offensé par son souverain, le fit au profit de l'Espagne (1519 - 1522). Découverte du détroit auquel il a donné le nom de passage de la mer du Sud, et d'un nouveau chemin pour aller aux Indes orientales. — Découverte des Philippines. — Magellan y est tué (1521); mais son vaisseau

amiral (la Vittoria) revient à Séville. La querelle des Moluques se termine par un arrangement (1529). Charles-Quint vend ses prétentions au Portugal 350,000 ducats.

Pigafetta, Primo Viaggio intorno al globo terraqueo, etc. Premier Voyage autour du globe de la terre, par Pigafetta (un des compagnons de Magellan); publié tout entier pour la première fois, par C. Amoretti. Milan, 1800.

TROISIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1556 JUSQU'EN 1618.

J. A. Thuanus historiarum sui temporis, lib. 138, ab anno 1543 usque ad annum 1607. Histoire de mon temps depuis l'année 1543 jusqu'en 1607; par de Thou. La meilleure édition est celle publiée à Londres en 1733; 7 vol. in-fol. : l'auteur la présente comme une Histoire générale.—Elle a été traduite en français.

Fr. Ch. Khevenhüller Annales Ferdinandei, depuis 1578 jusqu'en 1637. Leipzig, 1716-1726, 12 vol. in-fol; ouvrage mal conçu et mal exécuté; mais curieux par l'abondance des matériaux qu'a rassemblés l'auteur, qui fut long-temps ambassadeur d'Autriche à la cour de Madrid. Un extrait de ce grand ouvrage fut publié à Leipzig en 1778 (4 vol. in-8°), par le conseiller aulique Kunde.

1. Cette époque est célèbre par les noms d'Élisabeth et de Philippe, de Guillaume de Nassau, prince d'Orange et de Henri IV. Durant son cours, comme dans l'époque précédente, la Réformation ne cessa d'exercer la plus grande influence sur la politique européenne; de nouveaux adversaires s'élevèrent pour la combattre; Philippe arma publiquement l'Inquisition contre elle; les jésuites, animés du même zèle, mais agissant avec plus de réserve, s'appliquèrent à pénétrer dans les cours, et jusque dans les cabinets des souverains.

Les jésuites parvinrent peu à peu à s'introduire dans presque toutes les cours d'Europe, et à exercer auprès des souverains les fonctions de confesseurs : en Portugal, ils régnaient sous le nom du roi Sébastien; en Espagne, Philippe leur prêtait son appui;

en France, après une lutte longue et opiniâtre, ils s'emparèrent de Catherine de Médicis et des Guises; en Allemagne, Albert V, électeur de Bavière, et d'autres princes, les protégèrent efficacement; dans les cours du Nord, ils ne se montrèrent pas moins actifs et moins entreprenans.

2. Bientôt la rupture du concile de Trente fit disparaître les dernières espérances de réconciliation. Les décisions qui y furent adoptées rendirent désormais impossible tout rapprochement entre les diverses sectes religieuses; et comme ces décisions étaient également contraires à la puissance temporelle et à celle des évêques, il en résulta que dans les États catholiques, quelques-uns, comme la France, refusèrent absolument de les reconnaître, et que d'autres ne les reçurent qu'avec de nombreuses restrictions.

Les assemblées du concile avaient été reprises au mois de janvier 1562, et furent définitivement closes le 4 décembre 1563. Il fut arrêté par les dernières décisions, que ceux qui rejetaient les doctrines de l'Église catholique romaine encouraient l'anathème; de plus on attribua à la puissance spirituelle divers privilèges au détriment de la puissance temporelle; enfin, la dignité épiscopale ne fut plus considérée comme venant de Dieu même, et on la déclara entièrement soumise à l'autorité du saint Siège. Ainsi, la cour de Rome crut avoir fait suffisamment pour écarter le danger qui la menaçait; plus de cinquante ans après, un moine, en écrivant l'histoire de ce concile, lui porta une des plus rudes atteintes qu'elle ait eues à subir dans cette lutte.

Istoria del concilio Tridentino di Pietro Soave Polano (Paolo Sarpi), 1619. — Trad. par Amelot de la Houssaye et par le Père Le Courraier.

3. La marche de la Réformation, et les divers événemens qui la signalèrent, servirent au développement d'une idée qui, dans la suite, exerça la plus grande influence sur la politique pratique de l'Europe. Les adversaires de cette révolution virent dans ses partisans les ennemis des trônes et des États, et les mots d'hérétiques et de rebelles ne tardèrent pas de leur paraître synonymes. Ceux-ci prétendirent ne trouver dans les autres que des défenseurs de la tyrannie; en sorte que l'on en vint bientôt à croire que l'ancienne

religion était le plus puissant instrument de l'autorité absolue des princes, et que la nouvelle doctrine donnait des gages certains à la liberté : opinion dont une expérience plus récente a plus d'une fois démontré le peu de fondement, et qui cependant n'était pas entièrement dénuée de vérité, tant que les partis religieux se trouvaient forcés à se constituer en même temps en partis politiques.

4. Une circonstance particulière donna plus de consistance à cette opinion. La France, en proie aux fureurs des guerres intestines, ne put plus soutenir la lutte dans laquelle elle était précédemment engagée contre l'Espagne, et la même rivalité s'établit entre cette dernière puissance et l'Angleterre, qui, toutes deux différant de doctrines religieuses, voulaient toutes deux appuyer leur existence politique sur cette base, et étaient gouvernées par des souverains également ambitieux, et également pressés de diriger les affaires du Continent.

5. Dès le commencement de cette époque les intérêts de la couronne d'Espagne et de la couronne impériale avaient été complètement séparés, et cette espèce de rupture constituait l'une des différences les plus remarquables entre les deux époques. La maison de Habsbourg se trouva d'abord affaiblie par cette division ; bientôt les souverains de la branche autrichienne se virent engagés dans une conduite politique fort différente de celle que suivait Philippe II ; et l'intérêt qu'ils trouvèrent à maintenir la paix en Allemagne, empêcha, du moins pendant le cours de cette époque, l'explosion d'une guerre générale.

Après la mort de l'empereur Ferdinand (en 1564), la Maison d'Autriche fut encore affaiblie par un nouveau partage qu'elle conclut avec l'Espagne. — Origine des deux branches d'Autriche, et de Styrie.

6. L'insurrection qui éclata vers le même temps dans les Pays-Bas, engagea l'Espagne, l'Angleterre et la France, dans une longue querelle. Après avoir exposé les principaux caractères de cette révolution mémorable, il nous

restera à examiner quels furent les changemens les plus importans que la Réformation fit naître dans les divers États de l'Europe, ainsi que l'influence qu'ils exercèrent sur chacun d'eux et sur les affaires publiques en général.

HISTOIRE DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES, ET DES CONSÉQUENCES DE CET ÉVÈNEMENT EN EUROPE, DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'À LA TRÈVE DE DOUZE ANS (1609).

Les historiens de la révolution des Pays-Bas se divisent naturellement en deux classes : les écrivains catholiques, attachés au parti espagnol, et les écrivains protestans. Parmi les premiers on remarque :

Istoria della Guerra di Fiandra, etc. Histoire de la Guerre de Flandre, par le cardinal Bentivoglio. C'est l'ouvrage le plus complet sur ce sujet ; il va jusqu'à la trêve de douze ans. — Est traduite en français.

Famiani Strada de bello Belgico, etc. De la guerre de Flandre, depuis la mort de Charles-Quint jusqu'au gouvernement du prince Alexandre Farnèse ; Histoire presque uniquement militaire. — Trad. en français.

Parmi les écrivains protestans, outre l'*Histoire générale de la République des Pays-Bas*, par Waegenaër, et l'abrégé de celle-ci par Totze, on a encore :

Meteren, Niederlandische historien, etc. Histoire des Pays-Bas depuis le commencement de la guerre jusqu'en 1611, par Meteren. — Est aussi traduite en français.

Van der Vynkt Geschichte der vereinigten Niederlande, etc. Histoire des Provinces-Unies depuis la fondation de la république jusqu'à la paix de Westphalie. Zurich, 1793, 3 vol. in-8° ; d'après un ouvrage français dont six exemplaires seulement furent livrés au public, et qui avait pour titre : *Troubles des Pays-Bas*. L'auteur avait été membre du conseil d'État de Flandre, et avait eu la permission de faire des recherches dans les archives : on eût dû s'attendre à trouver dans son livre beaucoup de détails curieux et ignorés, mais son travail offre peu d'intérêt.

Geschichte des Abfalls der vereinigten Niederlande, etc. Histoire de l'insurrection des Pays-Bas et de leur séparation de la monarchie espagnole, par Schiller. — Ne va que jusqu'à l'arrivée du duc d'Albe.

1. La révolution des Pays-Bas produisit une république ; mais ce serait méconnaître tout-à-fait le caractère de cet événement que de croire qu'il fût prévu, ou même désiré d'avance : les insurgés, en secouant l'autorité du roi d'Espagne, n'eurent pour objet que de conserver leurs anciens

droits, et de se défendre des innovations qui les menaçaient ; ils ne devinrent républicains que par l'impossibilité de s'arranger à l'amiable avec les divers chefs qui leur furent envoyés pour les gouverner.

2. Une portion considérable du pays, qui composa plus tard la république, était passée de la maison ducale de Bourgogne à la maison de Habsbourg par le mariage de Philippe d'Autriche avec Marie, fille et héritière de Charles-le-Téméraire (1477). Ce ne fut que sous le règne de Charles-Quint, que les dix-sept provinces Belges furent complètement réunies à la vaste monarchie espagnole. Quoiqu'elles formassent alors un seul État, confié au gouvernement d'un seul, chacune d'elles continua d'avoir ses États et sa constitution, quelques-unes même élurent des gouverneurs particuliers. De temps en temps on voyait des assemblées générales des États de toutes les provinces ; mais comme le souverain ne pouvait y résider, il avait pris le parti d'envoyer un gouverneur général, chargé de tous ses pouvoirs, et qui administrait en son nom, avec le concours de trois conseils supérieurs, savoir : le conseil d'État, le conseil secret (ayant le département de la justice), et le conseil de finance. Un tribunal général formait le grand-conseil, et résidait à Malines.

Les dix-sept provinces étaient : quatre duchés, ceux du Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldre ; sept comtés, ceux de Flandre, d'Artois, de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur, et de Zutphen ; le margraviat d'Anvers ; cinq seigneuries, celles de Malines, de Frise, d'Utrecht, de Groningue, et d'Overyssel. — Cambrai et la Franche-Comté étaient comptés à part.

3. L'autorité du prince se trouvait gênée dans les Pays-Bas, non-seulement par cette organisation des États dans chaque province, mais plus encore par l'esprit même de la nation. Le peuple voyait tout son bonheur dans sa constitution, et il y trouvait en même temps sa force : les richesses qu'il avait acquises dans le commerce s'étaient formées sous

cette bonne influence, et lui rendaient plus précieux le mode de liberté qui avait servi à assurer son bien-être. Nul peuple n'eût été plus facile à gouverner, si l'on eût su respecter ses droits; par la même raison, sa résistance devint plus opiniâtre lorsqu'on entreprit de toucher aux choses saintes.

4. Il est naturel que la Réformation eût trouvé un accès facile dans un pays où il y avait un grand nombre d'hommes indépendans par leur richesse et par leur naissance. Elle pénétra sans obstacles dans les provinces bataves, plus encore que dans les provinces belges, et ce fut, sans contredit, le premier ferment des agitations qui éclatèrent plus tard. La prolongation du séjour de Philippe II, dans les Pays-Bas, à l'occasion du renouvellement de la guerre entre l'Espagne et la France, retarda l'explosion et maintint le peuple dans l'obéissance; le traité de Cateau-Cambrésis fut signé, et les troubles des Pays-Bas commencèrent.

Le pape Paul IV réussit par ses intrigues à faire rompre la trêve de Vaucelles (voy. ci-dessus, page 47) : la guerre recommença et devint plus générale, lorsque Philippe II fut parvenu à entraîner l'Angleterre dans sa querelle; en Italie, comme sur les frontières des Pays-Bas, les armes de la France furent malheureuses. — Défaite des Français à Saint-Quentin, le 10 août 1557, et abandon de cette place. — Prise de Calais par le duc de Guise, le 8 janvier 1558. — Nouvelle défaite des Français à Gravelines, le 13 juillet 1558. — Paix de Cateau-Cambrésis, le 3 avril 1559. — Restitution réciproque des places conquises : rétablissement du duc Philibert de Savoie; double mariage entre les maisons de France, d'Espagne et de Savoie; traité secret pour l'extirpation de l'hérésie, conclu sous l'influence des Guises en France, et de Granvelle en Espagne.

5. Même avant le départ de Philippe, on se plaignait hautement, dans les Pays-Bas, des garnisons espagnoles, et des édits publiés contre les hérétiques. Les déclarations du roi, la nomination de Marguerite de Parme, au gouvernement général de ces provinces, sous la direction de Granvelle, étaient peu propres à rendre quelque espoir

aux persécutés; et lorsque après le retour de Philippe en Espagne on vit ses édits renforcés de dispositions plus sévères, et les divers pouvoirs, qui formaient la hiérarchie du gouvernement, attaqués et modifiés dans leurs attributions les plus importantes, il fut tout naturel de craindre l'anéantissement de la constitution par États, et les violences de l'inquisition espagnole.

6. Quelque odieuse que paraisse et que soit réellement la tyrannie de Philippe, l'historien impartial ne saurait se dispenser de reconnaître que ce prince, autorisé à croire que l'unité des doctrines religieuses était le seul fondement solide de la tranquillité des États, fut sans doute entraîné par cette idée, à trouver dans l'histoire même de son temps la confirmation d'une telle opinion, et qu'il put croire de bonne foi la nécessité de réprimer, par tous les moyens possibles, l'esprit d'innovation qui se manifestait de toutes parts : doué d'une prodigieuse activité, mais en même temps homme d'un esprit étroit, et dénué de tous sentimens généreux, il eût le tort de ne pas voir que la résistance du pouvoir, et tous les abus de la force, qu'il pouvait appeler à son secours, étaient plus funestes que le mal qu'il prétendait guérir, et ne parviendraient pas même à l'arrêter.

Marguerite de Parme gouverna dans les Pays-Bas, depuis 1559, jusqu'au mois de septembre 1567. Granvelle, qui s'était rendu odieux, fut rappelé en 1562; mais cette mesure même ne produisit aucun changement, car toutes les rigueurs étaient exercées au nom et par les ordres du roi, et les agens ne manquaient pas pour les mettre à exécution.

7. Les troubles éclatèrent aussitôt après la signature du compromis de Bruxelles. Cette association était du reste si mal organisée, qu'il eût été facile de la dissoudre, en adoptant seulement quelques-unes des mesures de sévérité qui furent arrêtées dans le cabinet de Madrid, et en sachant y joindre tous les tempéramens propres à calmer les esprits : au lieu de suivre cette marche raisonnable, le roi se déterminâ à confier au duc d'Albe le commandement général des

Pays-Bas, et dès ce moment tout espoir de raccommodement fut perdu.

Le compromis fut signé à Bruxelles au mois de novembre 1565, et présenté à la régente le 5 avril 1566. Vers le même temps, Philippe prit ses mesures pour faire passer dans les Pays-Bas les troupes espagnoles qu'il avait en Italie sous le commandement du duc d'Albe; et au mois d'août 1567, il donna à celui-ci des pouvoirs si étendus, que Marguerite de Parme se vit contrainte de lui céder la place.

8. Depuis 1567 jusqu'en 1573, le duc d'Albe gouverna par la terreur. Les hommes les plus considérables furent retenus en otage, ou immolés par le fanatisme : on créa un tribunal sanguinaire qui, sous le nom de *conseil des troubles*, fut chargé de poursuivre et de punir les rebelles et les hérétiques : les comtes d'Egmont et de Horn périrent, le 5 juin 1568, victimes de ces horribles procédures; et bientôt tout le pays fut déclaré coupable d'insurrection contre la majesté royale.

9. De toutes parts on fuyait, les émigrations devenaient chaque jour plus nombreuses; et ceux qui se sauvaient ainsi pour échapper à la mort, étaient cependant les seuls sur qui pût se fonder l'espoir de la délivrance. Le prince Guillaume d'Orange, seul capable de conduire à bien une aussi grande entreprise, s'y consacra bientôt tout entier : nul autre que lui n'eût pu parvenir à arrêter, à rassembler ceux qui fuyaient en désordre, n'exposant jamais que des existences individuelles, mais incapables, par cela même, de la moindre résistance : nul ne savait mieux que lui tirer parti des plus faibles ressources; et en même temps qu'il se dévouait au service de sa patrie, il avait soin, en chef habile, de veiller à sa propre conservation, si nécessaire à de si grands intérêts. Toutefois les premières tentatives d'affranchissement ne pouvaient avoir de succès; tout engagement sérieux eût été trop inégal contre des troupes bien disciplinées, et le défaut d'argent rendait impossible l'entretien d'une armée régulière. Enfin, après plusieurs années de souffrances

et de revers, la prise de Briel donna plus de forces à l'insurrection ; elle s'établit complètement dans les provinces du nord, et dès lors on put l'organiser plus régulièrement sur tous les autres points : les États de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, donnèrent au prince d'Orange les titres et les fonctions de gouverneur royal.

Briel (la Brille) fut prise le 1^{er} avril 1572 ; peu après, les principales villes des États de Hollande et de Zélande se déclarèrent en insurrection, favorisées par l'éloignement du duc d'Albe, qui, n'ayant que peu de troupes à sa disposition, n'avait pu les surveiller suffisamment.

10. Malgré la faiblesse de leur situation, les insurgens avaient cependant de nombreux motifs de compter sur une assistance étrangère. Leur querelle devenait tous les jours davantage celle du protestantisme, et rentrait ainsi dans les intérêts généraux de la politique du temps. Les princes protestans d'Allemagne, les huguenots de France, occupés à la même époque à défendre leurs droits, et plus que tous les autres la reine d'Angleterre, rivale naturelle de Philippe, semblaient vivement intéressés à prendre parti en leur faveur. Cependant les premiers n'avaient que peu de ressources pour entrer dans cette lutte ; les seconds pouvaient à peine suffire à la défense de leurs propres intérêts ; Elisabeth seule se trouvait en situation de prendre une part active dans la querelle : le prince d'Orange sut profiter avec habileté de ses bonnes dispositions, tandis que, dans l'intérieur même de son pays, il se voyait encore obligé de lutter contre tous les obstacles que lui suscitaient le fanatisme religieux et les jalousies mêmes de famille.

Guillaume sollicita d'abord le secours des princes d'Allemagne et de l'Empire ; mais les relations de famille ou d'alliance que l'Autriche et l'Espagne y entretenaient furent un grand obstacle au succès de ses négociations. En France, le prince avait des liaisons personnelles avec les chefs du parti protestant, et il conserva l'espoir d'en obtenir quelque secours, jusqu'à ce que le massacre de la Saint-Barthélemi (24 août 1572) les eût mis dans l'impuissance

même de se défendre. Après avoir inutilement imploré l'assistance du Danemarck et de la Suède, Guillaume poursuivit avec plus d'activité ses sollicitations à la cour de Londres, et parvint à obtenir de la reine les secours dont il avait besoin.

11. Après le départ du duc d'Albe, et sous le gouvernement de son successeur Zuniga y Requesens, la cause de l'indépendance courut de plus grands dangers, tant parce que le gouverneur eut soin de se montrer plus modéré et plus doux, que par suite de ses combinaisons militaires, et de l'invasion qu'il fit faire dans les provinces de Hollande et de Zélande. Déjà même le prince désespérait du succès de son entreprise, lorsque diverses insurrections survenues au sein même de l'armée espagnole, qui se plaignait de ne pas recevoir de solde, et la mort de Requesens vinrent lui rendre le courage. Le projet conçu depuis long-temps d'organiser plus fortement un point central d'insurrection put se réaliser alors : les provinces de Hollande et de Zélande concertèrent un plan de défense : peu de temps après, le pillage de la ville d'Anvers provoqua une confédération à Gand; cinq des provinces bataves, et six des provinces belges, se réunirent pour leur défense commune, toutefois sans rejeter formellement le joug de l'autorité royale.

Le duc d'Albe quitta les Pays-Bas au mois de décembre 1573, et son successeur Requesens occupa le gouvernement jusqu'au 5 mars 1576. — Défaite et mort du comte Louis et de son frère Henri de Nassau à l'affaire de Mooker, près de Nimègue, le 14 avril 1574. — Après la mort de Requesens, et tandis que le conseil d'état exerçait tous les pouvoirs du gouverneur, la ville d'Anvers fut pillée par une bande de soldats espagnols (4 nov. 1576). — Traité de Gand (8 nov. de la même année).

12. Le nouveau gouverneur don Juan employa toutes sortes de manœuvres pour faire croire à son désir sincère de rétablir l'ordre et la paix dans le pays, et il affecta même de reconnaître le traité de Gand : Guillaume sut se défendre des pièges qu'on lui tendait ; il redoubla d'activité et de vigi-

lance, et déjoua les projets de l'Espagnol, en soutenant avec habileté la constance des États de Hollande et de Zélande. Cependant le traité de Gand étant devenu illusoire, on reconnut la nécessité de fortifier l'union des provinces du nord, et de prendre un parti extrême pour faire triompher la cause de l'indépendance : dès ce moment Guillaume travailla à organiser la confédération d'Utrecht, qui devait servir de base à la fondation de la nouvelle république.

L'union d'Utrecht fut conclue, le 23 janvier 1579, entre les provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Gueldre et de Groningue, et l'on y déclara formellement le rejet de la domination espagnole. — Le 11 juin suivant, les provinces de Frise et d'Overyssel accédèrent à l'alliance ; et plus tard plusieurs villes de la Belgique, entre autres Gand, Anvers et Breda.

13. Après la mort de don Juan, le duc Alexandre de Parme fut nommé par Philippe gouverneur des Pays-Bas, et Guillaume rencontra en lui le plus redoutable de ses adversaires. Bientôt, en effet, il réussit à faire rentrer sous le joug les provinces belges qui l'avaient secoué. Dans cette extrémité, les insurgens se virent contraints, malgré leur répugnance, à chercher de nouvelles forces dans l'assistance des étrangers, et cette résolution désespérée, qui devait avoir pour premier résultat d'accroître l'importance politique de leur entreprise, contribua puissamment à leurs succès ultérieurs.

Le duc de Parme prit le gouvernement des Pays-Bas le 1^{er} octobre 1578, et le conserva jusqu'au 2 décembre 1592. — Les provinces wallones rentrèrent sous la domination de l'Espagne par le traité du 21 mai 1579. — Toutes les villes qui s'étaient déclarées indépendantes furent successivement reprises ; après une longue résistance, Anvers reconnut le gouverneur, le 17 août 1585. — Pendant ce temps, les Provinces-Unies déférèrent l'autorité constitutionnelle et souveraine au duc François d'Anjou (1581), et le 26 juillet de la même année elles rejetèrent, par une déclaration expresse, la domination du roi d'Espagne. — Mais le chef qu'elles avaient choisi était incapable de s'engager dans une lutte

aussi difficile, et surtout de soutenir son rôle à côté du prince d'Orange ; il renonça à la dignité qui lui avait été conférée, au mois de juin 1583.

14. Au moment où Guillaume était fondé à espérer le succès d'un plan concerté depuis long-temps, lorsque les États des provinces du nord étaient sur le point de lui conférer le titre de comte de Hollande et de Zélande, et de remettre entre ses mains un pouvoir régulier et constitutionnel, ce malheureux prince succomba sous les coups d'un assassin. L'autorité de son nom, et surtout de ses talens, avait suffi pour le conduire à ce poste élevé ; son fils Maurice fut reconnu pour son successeur, et ce fut le premier acte de souveraineté qu'exercèrent les États. Toutefois, leur situation était si précaire, qu'ils ne purent éviter de recourir encore à Élisabeth ; et qui sait même ce qui eût pu résulter de cette nouvelle intervention, si la reine eût remis la conduite de ses affaires à un homme plus habile que ne le fut le comte de Leicester ? Heureusement pour les Provinces-Unies, il se trouva dans les États un défenseur intrépide de leurs droits et de leur indépendance. Olden Barneveld, en sa qualité de syndic de la province de Hollande, résista habilement à toutes les intrigues de la cour d'Angleterre, et contribua par sa courageuse opposition à fonder la république.

Après l'assassinat de Guillaume I (10 juill. 1583), Maurice son fils fut proclamé Stathouder dans les États de Hollande et de Zélande, et reconnu bientôt après par quatre autres provinces, sous la condition du concours d'un conseil d'État pour la direction des affaires publiques. — La reine Élisabeth consent à fournir des secours en troupes, et exige en garantie la cession de trois ports de mer : elle donne au comte de Leicester des instructions et une autorité propres à lui assurer la plus grande influence ; mais le comte s'engagea maladroitement dans de longues contestations avec les États, et fut obligé de se retirer au mois de décembre 1587.

15. L'une des conséquences les plus graves de ce nouveau traité, entre la république naissante et l'Angleterre,

fut d'engager celle-ci dans une guerre ouverte contre l'Espagne. Les deux puissances alliées, ayant dès lors à soutenir un intérêt commun, ne purent plus se séparer; la destruction de la *flotte invincible* assura l'indépendance de la république; par elle encore la navigation de l'Océan devint libre et prépara cette époque de gloire et de prospérité durant laquelle l'Angleterre et la Hollande s'élevèrent au rang des premières puissances du monde.

Les intérêts de la religion et ceux de la politique, soit en Europe, soit hors de l'Europe, amenèrent la rivalité de l'Espagne et de l'Angleterre. Offensé par les entreprises maritimes qu'Élisabeth encourageait, irrité par l'assistance, d'abord secrète, et bientôt publique, que la reine accorda aux insurgés des Pays-Bas, excité par les intrigues du pape, qui s'arrogea le droit de lui conférer la souveraineté de l'Angleterre, Philippe II se livra follement à l'espérance de conquérir ce royaume, et crut voir dans l'accomplissement de ce vœu les moyens les plus efficaces de mettre un terme à l'insurrection des Pays-Bas. Sa *flotte invincible*, partie au mois de juillet 1588, fut détruite au mois d'octobre suivant: Élisabeth profite de ces circonstances, et continue la guerre jusqu'à sa mort (1603).

16. D'autres événemens contribuèrent encore à confirmer la république hollandaise dans la possession de son indépendance et à l'associer promptement à tous les intérêts de la politique européenne. Philippe II, s'étant déterminé à prendre part aux querelles de la ligue et à soutenir les Guisès contre Henri IV, se vit forcé d'envoyer le duc de Parme en France avec la plus grande partie des troupes qu'il avait sous ses ordres. La mort de ce général et les succès du roi de France achevèrent le triomphe de la république hollandaise: Henri IV n'hésita pas à s'allier avec elle lorsqu'il déclara la guerre à l'Espagne. Reconnue par l'Angleterre et par la France, victorieuse sur terre et sur mer par les armes du prince Maurice, qu'avait-elle à redouter désormais des entreprises de ses premiers maîtres? Peu de temps avant sa mort, Philippe lui-même sembla reconnaître son impuissance, en donnant les Pays-Bas en dot à sa

filles Isabelle-Eugénie : cependant, sous le règne de son successeur Philippe III, la guerre continua encore. Lorsque le traité de Vervins eut réconcilié la France et l'Espagne, lorsque Élisabeth eut laissé la couronne d'Angleterre à son successeur Jacques I^{er} (1603), la république hollandaise soutint encore la guerre avec l'assistance de ce monarque ; enfin, lassée de tant d'efforts inutiles, mais ne voulant pas renoncer formellement à ses titres de propriété, l'Espagne consentit en 1609 à une trêve de douze ans, et dès ce moment l'indépendance de la république fut reconnue, au moins implicitement.

Campagnes du duc de Parme en France, depuis 1590 jusqu'en 1592. — Il mourut le 2 décembre de cette année. — Alliance de Henri IV avec les Pays-Bas, et déclaration de guerre à l'Espagne en janvier 1595. — En 1597, Amiens est pris par les Espagnols, et repris par le roi de France. — Traité de Vervins, le 2 mai 1598. — Philippe II cède les Pays-Bas espagnols à sa fille Claire-Isabelle-Eugénie, à l'occasion de son mariage avec l'archiduc Albert d'Autriche (en 1598). Il meurt le 13 novembre de la même année. Sous son successeur Philippe III, la guerre continue sur terre, mais sans activité. — Succès de l'expédition maritime de Jacques Heemskerck sur les côtes d'Espagne, en 1607. — Les négociations commencent la même année, et sont suspendues par l'intervention de Henri IV et par des discussions sur les affaires religieuses et sur la navigation des Indes orientales. — Conclusion de la trêve de douze ans entre l'archiduc d'Autriche et l'Espagne, le 9 avril 1609.

17. Ce fut ainsi qu'au milieu du système monarchique de l'Europe, on vit se fonder une république, qui se trouva dès son berceau, liée dans tous les intérêts de la politique générale. Elle-même était parvenue à ce résultat important sans avoir pu le prévoir ; sa constitution intérieure s'était formée, non point d'après un plan uniformément conçu, mais suivant les nécessités des premiers momens ; en sorte qu'il était tout simple qu'elle présentât de nombreuses irrégularités. La grande supériorité de la province de Hollande servit à couvrir l'imperfection de son système fédératif ; les États généraux créés en 1592 devinrent un

point de ralliement pour la conduite des affaires du dehors, et leur force résulta principalement de l'autorité que donnèrent à des hommes considérables et habiles, les deux fonctions de Stathouder et de syndic de la province de Hollande. Les querelles qui s'élevèrent entre le parti de la maison d'Orange et celui des États, et la mort violente du malheureux Olden Barneveld (13 mai 1619), firent bientôt reconnaître les vices de ce système, et constatèrent un principe de destruction.

18. La fondation et l'accroissement rapide de la république hollandaise ne demeurèrent pas sans influence sur l'organisation politique de l'Europe. C'était la première fois qu'on voyait un État dénué de territoire, et marchant à la prospérité uniquement par le commerce et par la marine; de nouveaux intérêts se créèrent une place dans les affaires publiques, et leur importance se développa rapidement. Ce fut la source de beaucoup de biens et de beaucoup de maux; mais en cette occasion, comme dans toutes celles où le monde tente de nouvelles expériences, l'enivrement des premiers succès ne permit pas de démêler et de séparer les bons et les mauvais principes.

COUP D'OEIL SUR LES CHANGEMENS LES PLUS IMPORTANS SURVENUS
DANS LES AUTRES ÉTATS DE L'EUROPE OCCIDENTALE, ET SUR
LEURS RÉSULTATS.

Tandis que tous les États situés dans le voisinage des Pays-Bas prenaient part à la révolution qui s'y opérait, eux-mêmes subissaient aussi des modifications plus ou moins importantes, qui influaient sur leur situation intérieure et extérieure, et qui tendaient par conséquent à changer leur existence politique. C'était encore l'influence médiate ou immédiate de la Réformation qui se manifestait sous diverses formes, et par des effets différens : la France, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne méritent plus particulièrement de fixer l'attention de l'historien.

FRANCE.

1. Durant le cours de cette époque, ce malheureux pays fut livré pendant plus de trente ans (de 1562 à 1594) à la fureur des guerres civiles et religieuses, et le trône même se trouva plus d'une fois menacé; un grand roi la sauva des désordres de l'anarchie, et l'éleva même à un haut degré de puissance et de prospérité: la déplorable catastrophe qui mit fin à l'existence de ce prince, au bout d'un règne de quinze années, arrêta l'exécution des projets qu'il avait conçus dans l'intérêt de la politique générale de l'Europe; après sa mort (1610), la France fut de nouveau livrée à l'esprit de faction jusqu'au moment où le cardinal de Richelieu prit les rênes du gouvernement (1624).

Davila, Istoria delle guerre civili in Francia, etc. Histoire des guerres civiles de France, par Davila. Il y a une traduction en français par l'abbé M..... (Mallet). Amsterdam, 1757, 3 vol. in-4°. L'auteur, qui fut employé successivement au service de la France et de la république de Venise, était contemporain, et fut même mêlé dans toutes les affaires publiques.

L'Esprit de la Ligue, ou Histoire politique des troubles de France pendant le seizième et le dix-septième siècle, par Anquetil, 3 vol. in-12.

Mémoires de Michel de Castelnau; servant à donner la vérité de l'Histoire des règnes de François II, Charles IX et Henri III (de 1559 à 1570). — Tome 41 à 46 de la Collection générale des Mémoires pour l'Histoire de France, in-8°. — Avec des additions par J. Laboureur. Bruxelles, 1731, 3 vol. in-fol.

Mémoires de Tavannes, depuis 1530 jusqu'à sa mort, 1573, dressés par son fils; in-fol. — Tom. 26 et 27 de la Collect. gén. indiquée ci-dessus.

Mémoires de Brantôme. On y trouve une peinture animée des mœurs et de la corruption du temps, surtout dans les classes supérieures de la société.

2. L'histoire des guerres civiles et religieuses en France présente le spectacle singulier des chefs de deux partis également pressés à profiter de la faiblesse des rois pour s'emparer de leur autorité. Durant cette époque, les intrigues de cour eurent pour le moins autant d'importance que les querelles des partis religieux, et les premiers éléments de ces guerres se trouvèrent dans la rivalité qui divisa les Bourbons, en leur qualité de princes du sang,

d'avec les principales familles de la haute noblesse, et surtout les Guises.

3. Mais lorsque la guerre fut allumée, lorsque les Bourbons se furent déclarés chefs du parti protestant, il devint impossible d'arrêter les progrès d'un incendie qu'allumaient sans cesse les fureurs du fanatisme, et les passions personnelles de tous ceux qui se trouvaient engagés à y prendre part. Aussi les trois premières guerres ne furent-elles, à vrai dire, qu'une seule guerre suspendue de temps en temps par des armistices, et il n'en résulta aucun changement, puisque le parti de la cour se vit obligé d'accorder aux huguenots les conditions que le chancelier de l'Hospital avait proposées auparavant dans son projet d'édit du 17 janvier 1562. Cette convention ne fut pas même de longue durée : le fanatisme conserva ses fureurs et ses projets de vengeance. La nuit du 24 août 1572 fut signalée par les horreurs du massacre de la Saint-Barthélemi, et ajourna pour long-temps tout espoir de rapprochement entre les partis religieux, non-seulement en France, mais même dans le reste de l'Europe.

La première guerre commença en mars 1562, et finit par l'édit d'Amboise, du 19 mars 1563. La seconde, entreprise en septembre 1567, fut terminée par le traité de Longjumeau du 23 mars 1568 : la troisième éclata au mois de septembre de la même année, et fut arrêtée par la paix de Saint-Germain-en-Laye, le 8 août 1570. Le massacre de la Saint-Barthélemi amena la quatrième, qui fut terminée par le traité de la Rochelle, le 24 juin 1573.

4. Dès l'origine de ces guerres, la reine d'Angleterre et plusieurs princes allemands avaient offert et fourni des secours aux huguenots. Les troubles qui désolaient la France à cette époque commencèrent à exercer une plus grande influence sur les affaires générales de l'Europe, lorsque le malheureux Henri III provoqua par ses faiblesses l'explosion d'une cinquième guerre de religion, et l'organisation de cette fameuse ligue (mai 1576), alliance honteuse de *Jacobins* qui ne revêtirent le masque du temps que pour parvenir

plus sûrement à l'exécution de leurs projets. Le trône seul pouvait satisfaire l'ambition d'un chef tel que Henri de Guise : il ne sut pas s'en emparer, lorsque le roi sembla l'inviter par sa fuite (mai 1588) à occuper une place vacante : il périt victime d'une trahison, et bientôt l'assassinat du dernier des Valois fit naître en France et en Europe la question de savoir à qui serait dévolue la succession d'une couronne dont le plus proche héritier semblait devoir être exclu par sa qualité d'hérétique. Il prit les armes pour conquérir son trône ; Élisabeth lui donna quelques secours qui furent loin de compenser l'intervention des autres étrangers ligués pour le combattre. Son abjuration ne put même désarmer Philippe II et le pape ; il conserva le trône par la force de ses armes, et le transmit à une nouvelle dynastie, honoré par son génie et par ses vertus.

Les premières fureurs de la Ligue commencèrent en 1577 et 1579 (sixième et septième guerres) : elle ne se déploya cependant dans toute sa force que lorsque la mort du duc François d'Alençon (duc d'Anjou, mort le 10 juin 1584) eut rendu certaine l'extinction de la maison des Valois dans la personne de Henri III. Alors elle prit soin de se constituer plus fortement ; elle s'établit à Paris par la faction des Seize ; elle fit rendre l'édit de Nemours contre les huguenots (7 juillet 1585), et provoqua ainsi la huitième guerre civile, qui dura depuis cette époque jusqu'à l'entrée de Henri IV dans Paris (22 mars 1594). Après être monté sur le trône, Henri IV fut obligé de négocier long-temps avec le pape pour être reconnu par ce souverain. Le succès de cette longue discussion fut dû à l'habileté du cardinal d'Ossat.

5. La France venait d'échapper à l'anarchie, mais sans avoir pu détruire les principes d'agitation qu'elle portait dans son sein. Les deux partis religieux subsistaient encore, et les huguenots n'avaient aucune garantie pour leur existence politique. Il est vrai que le fanatisme religieux s'était un peu apaisé, grâce surtout aux éloquents remontrances et aux tentatives généreuses de l'illustre chancelier de l'Hôpital ; Henri IV ne tarda pas à gagner la confiance publique, son habileté et son caractère ferme lui donnaient d'ailleurs les

moyens d'entreprendre plus que n'eût fait tout autre, et ce fut ainsi qu'il rendit possible la proclamation et l'exécution de l'édit de Nantes (13 avril 1598), destiné à assurer les droits politiques des huguenots. Les deux partis n'en demeurèrent pas moins armés; il fallut toute l'autorité et toute la fermeté du monarque pour défendre et pour maintenir les clauses du traité d'alliance qu'il avait conclu au nom de la nation avec ses anciens amis : au milieu de ces circonstances difficiles, l'influence que les protestans pouvaient exercer sur la civilisation ne se développait que péniblement et avec lenteur; et d'autre part, il était presque impossible que la constitution intérieure de la société s'établît sur des bases plus solides et plus régulières, tant que le gouvernement avait à redouter les attaques d'une opposition toujours disposée à la résistance, sous la conduite de chefs orgueilleux et mutins.

6. Ce qui ne pouvait se faire pour le gouvernement intérieur fut entrepris avec succès dans le domaine de la politique extérieure; et, peu après avoir recouvré le calme, la France reprit aussi son ascendant sur le système de la politique européenne. L'effroi que l'Espagne avait inspiré à l'Europe dans tout l'éclat de sa puissance, se convertit en haine sous le règne du successeur de Charles-Quint : Philippe II ne cessa, pendant le cours des guerres de religion, d'exciter la fureur des partis, et de semer partout le désordre : aussi la France, à peine délivrée de ses agitations, se hâta de lui déclarer la guerre, et de conclure un traité d'alliance avec l'Angleterre et la Hollande.

Guerre contre l'Espagne, déclarée en 1595, et terminée par le traité de Vervins, le 2 mai 1598.

7. Cependant, à mesure que Sully rétablissait l'ordre dans toutes les parties de l'administration, et favorisait le développement de toutes les forces nationales, le roi méditait en silence un vaste projet dont le but était de changer tout le système politique de l'Europe. L'idée d'organiser une sorte de république, ou une association d'États,

dont tous les membres égaux en puissance, mais différant à leur gré pour le gouvernement intérieur, confieraient le jugement de toutes leurs querelles à l'arbitrage d'un sénat suprême ; cette idée, disons-nous, était depuis long-temps répandue, et la reine d'Angleterre avait déjà tenté quelques négociations pour la faire adopter dans plusieurs cabinets. Un prince élevé au milieu d'une révolution dont il avait habilement triomphé, devait être facilement séduit par ce que ce projet même présentait de neuf et de singulier, et ses contemporains se trouvaient également disposés à se jeter avec empressement dans toutes les entreprises périlleuses. On doute encore si la première idée en fut due à la haine que la France nourrissait contre l'Espagne et la maison d'Autriche, ou si elle fut uniquement le produit des méditations d'un esprit élevé qui, prévoyant une crise inévitable, telle que pouvait le paraître déjà la guerre qui fut depuis appelée Guerre de trente ans, voulait tout faire pour la prévenir, ou du moins prendre d'avance toutes ses mesures pour en adoucir la violence et lui donner une direction salutaire : dans cette double hypothèse, le caractère connu du roi de France donne lieu de croire que ce vaste projet se rattachait dans son esprit à des sentimens d'une nature généreuse. Le poignard de Ravaillac put seul en arrêter l'accomplissement (14 mai 1610).

8. La mort de ce grand roi fut l'événement le plus déplorable qui pût arriver en France à cette époque. Elle évita à l'Europe une guerre dont l'issue semblait d'autant plus incertaine, que le but en était moins déterminé : mais la France, en perdant le roi et son habile ministre, se trouva replongée tout à coup dans la fureur des factions et dans l'horreur des guerres civiles : sous la régence de Marie de Médicis elle perdit au dehors tout crédit et toute considération, et demeura dans cet état d'abaissement et d'oubli jusqu'au moment où le cardinal de Richelieu saisit le pouvoir (1624).

du grand Henri et mère de Louis XIII, par Mézerai (ou plutôt par Richelieu). Amsterdam, 1730, 2 vol. in-12.

Vie de Marie de Médicis, reine de France et de Navarre. Paris, 1774, 3 vol. in-8°.

ESPAGNE.

9. Le règne de Philippe II détermina le caractère politique du gouvernement de ce beau pays. Tout y fut sacrifié à la volonté inébranlable de maintenir le catholicisme dans sa pureté, et pour y parvenir l'Espagne fut obligée de supporter des guerres longues et désastreuses contre une portion considérable de l'Europe. La révolution qui s'accomplissait à cette époque ne pénétra point dans ce pays; mais aussi il fut privé de toutes les ressources, de tous les avantages qui se développèrent sous cette influence dans les autres États; et pour être resté immobile, il parut bientôt avoir reculé dans la civilisation.

10. On a dit beaucoup que les trésors de l'Amérique furent la première cause de l'abaissement de l'Espagne; mais il semble qu'on doive bien plutôt l'attribuer à la résistance que son souverain opposa aux idées nouvelles, et à sa prétention d'exercer sur les mers une domination exclusive: l'envahissement du Portugal, seule entreprise dans laquelle Philippe II ait réussi, fut même un véritable malheur pour son royaume.

Occupation du Portugal et de ses colonies, après l'extinction de la famille régnante (1580). Si la prospérité et la force des États se mesuraient à l'étendue du territoire et à la population, l'Espagne serait entrée à cette époque dans la carrière la plus glorieuse.

Luis Cabrera de Cordoue, Historia del Rey D. Phelipo II, etc. *Histoire de Philippe II*, par Cabrera de Cordoue. Madrid, 1719, un vol. in-fol.

The History of the King Philip II, etc. *Histoire de Philippe II, roi d'Espagne*, par Rob. Watson. Londres, 1777, 2 vol. in-4°.

11. Ainsi l'on peut dire avec raison que c'est Philippe II qui a fait l'Espagne ce qu'elle a été depuis cette époque. Après lui, le système adopté par la faiblesse de Philippe III et de ses successeurs, de confier tout le pouvoir à un pre-

mier ministre, ajouta aux difficultés de la situation toutes les chances des mauvais choix ou des ambitions démesurées.

History of the Reign of Philipp III, etc. Histoire du Règne de Philippe III, par Rob. Watson. Lond., 1783, 1 vol. in-4°.

ANGLETERRE.

12. Durant cette époque, l'Angleterre établit sa consistance politique en Europe, et ce fut le grand mérite du règne d'Élisabeth. Là, ainsi qu'en Espagne, la religion fut considérée comme la première base du gouvernement; mais ce fut le protestantisme, assisté de toutes les forces de la hiérarchie de l'Église romaine, qui vint au secours du trône, et lui prêta un puissant appui en constituant le roi chef suprême de ce nouveau pouvoir. Ainsi les intérêts de la religion se trouvèrent intimement unis à ceux de l'organisation sociale, et le peuple se persuada tous les jours davantage que toutes deux devaient prospérer ou succomber ensemble.

13. Ce fut par là aussi que les relations de l'Angleterre avec le Continent s'étendirent et se fortifièrent. La lutte où elle se trouva engagée contre l'Espagne nécessita l'emploi de toutes ses forces et prépara sa grandeur, en lui assurant la libre navigation: sous ce point de vue le protestantisme fut encore la première cause de la puissance britannique; les intérêts du gouvernement se confondirent avec ceux de la nation; et lorsque les successeurs d'Élisabeth, plus puissans en apparence par la réunion de l'Écosse, voulurent tenter de les séparer, ils ne firent que préparer leur propre ruine.

Outre les histoires générales de l'Angleterre, de Hume et de Rapin-Thoyras, voyez:

Camdeni Annales rerum anglicarum et hibernicarum regnante Elisabeth. Lond., 1675.

Histoire d'Élisabeth, reine d'Angleterre, par mad. de Keralio. Paris, 1786-1788, 5 vol. in-8°.

ALLEMAGNE.

14. Durant le cours de cette époque, il ne se passa en Allemagne aucun événement propre à exciter un intérêt

général. Cependant, depuis que les affaires de la religion avaient pris une si grande influence dans la politique, il était impossible que le pays où la Réforme avait d'abord éclaté ne conservât pas une grande importance. Tandis que les deux partis s'observaient avec méfiance, même après la conclusion de la paix; tandis que de nombreux accidens entretenaient constamment l'irritation des esprits, il était facile de prévoir au dehors que la moindre guerre commencée en Allemagne entraînerait un embrasement général. Pendant quelque temps le caractère personnel des empereurs d'Autriche, tels que Ferdinand I, Maximilien II et Rodolphe II, prévint l'explosion que toute l'Europe redoutait.

15. Cependant, sous le règne de ce dernier, les jésuites étant parvenus à s'introduire en Autriche, y excitèrent promptement des haines, et augmentèrent la fermentation des esprits. Des deux côtés on fit des associations pour se mettre en état de défense; l'union protestante fut conclue le 4 mai 1608, sous la protection de l'électeur palatin; la ligue catholique se forma le 30 août 1609, sous l'influence de la Bavière. Bientôt la succession aux duchés de Juliers, de Clèves et de Berg, étant devenue vacante, l'Allemagne et l'Europe se virent menacées d'une guerre générale, qui ne fut même suspendue que par la mort de Henri IV, et par les querelles intérieures qui divisaient en ce moment la maison d'Autriche.

La succession des duchés de Juliers, de Clèves et de Berg, devint vacante au mois de mars 1609: la querelle pour cet héritage s'engagea d'abord entre la Saxe, le Brandebourg et le palatinat de Neubourg: les deux derniers ne tardèrent pas à se mettre en possession, et ils la conservèrent à la suite de leur traité de partage, signé le 12 novembre 1614. Cependant l'intervention de diverses puissances étrangères donna plus d'importance à la querelle: l'empereur d'Autriche déclara le pays en état de séquestre, Henri IV conclut alliance avec la ligue protestante, et les discussions qui s'élevaient entre les deux nouveaux possesseurs forcèrent l'Espagne et la Hollande à y prendre part.

16. Heureusement pour l'Europe occidentale, l'esprit de conquête qui avait animé les Turcs sous le règne de Soliman II diminua beaucoup après la mort de ce souverain, et fut surtout beaucoup moins redoutable. Les successeurs de Soliman, élevés dans l'oisiveté du sérail, ne se montrèrent que rarement à la tête des armées : l'Autriche parvint successivement à s'emparer de toute la Hongrie ; la Transylvanie seule, qui voulait avoir des princes en quelque sorte indépendans, lui donna de fréquens sujets d'inquiétude, et l'invasion des nouvelles doctrines religieuses fit prévoir encore de nouvelles agitations.

Mort de Soliman II pendant sa campagne de Hongrie, le 4 septembre 1566. — Trêve de huit ans, renouvelée plusieurs fois jusqu'en 1593. Les Turcs conservèrent, durant ce temps, une portion de la Hongrie méridionale. — Combat naval de Lépante (7 oct. 1572), et victoire des flottes espagnole et vénitienne combinées contre la flotte turque, après la conquête de l'île de Chypre par cette dernière : à la suite de cet événement, les Turcs perdirent leur prépondérance maritime. — Renouveau de la guerre de Hongrie, depuis 1593 jusqu'en 1606 ; l'Autriche s'empare de presque toutes les places fortes.

17. La politique de cette époque se présente sous des caractères peu honorables ; conduite par le fanatisme, elle ne céda que trop souvent aux fureurs que lui seul sait inspirer. Élevés au-dessus de leur siècle par la force de leur esprit et de leur caractère, Henri IV, le prince d'Orange, Élisabeth, se virent sans cesse entourés de poignards, et les deux premiers périrent victimes de la rage des partis : l'influence du clergé fut plus grande qu'elle ne s'était encore montrée, et les jésuites ne furent pas les seuls à en abuser. En Hollande et en Saxe, on vit aussi ce que pouvait produire l'esprit d'intolérance chez les sectateurs de la Réforme.

18. L'économie politique fixa l'attention des hommes d'État, plus que dans aucune des époques antérieures. En France, Sully sentit la nécessité d'en introduire les prin-

cipes dans l'administration ; Elisabeth sut en apprécier l'importance , et les entreprises des Hollandais servirent puissamment à démontrer les avantages pratiques de la science.

L'ordre et l'économie furent l'unique secret de Sully, et par eux cependant il mérita le titre de réformateur , tant il trouva d'abus et de difficultés à les détruire : un caractère fort et opiniâtre le seconda dans l'accomplissement de ce devoir ; son esprit, peu livré aux spéculations , s'appliquait surtout à la recherche des réalités, et on le vit toujours s'occuper exclusivement de faire ce qui paraissait conforme aux intérêts du pays : heureusement pour sa gloire, le temps n'était pas encore venu où les gouvernemens devaient se croire obligés de donner une direction à l'activité de tous les individus.

Mémoires des royales économies d'État, par Max. de Béthune, duc de Sully ; première édit., 1650-1662, 4 vol. in-fol.

Éloge de Sully et des économies royales, par Mirabeau, 1789, 2 vol. in-8°.

En Hollande, le système des impôts indirects commença à s'établir : durant le cours des longues guerres que ce pays eut à soutenir, les revenus de l'accise suffirent pour en payer tous les frais ; et cet impôt, adopté plus tard par plusieurs autres États, a eu dans l'Europe moderne cet avantage de suivre constamment la progression des besoins en marchant à côté du développement de l'industrie et du luxe.

19. L'état habituel de guerre contribua beaucoup aussi au perfectionnement de l'art militaire. Le système des armées permanentes se développa en France et en Hollande ; Henri IV en avait constamment besoin pour pourvoir à sa propre sûreté et pour préparer l'accomplissement de ses grands projets ; dans les Pays-Bas il fallait sans cesse se tenir prêt à la guerre. Les talens du grand Henri, de Maurice d'Orange, du duc de Parme, hâtèrent les progrès de la tactique militaire ; l'art de conduire les sièges fut spécialement perfectionné. La puissance maritime de l'Angleterre et de la Hollande fut pour l'Europe un phénomène encore plus nouveau : la marine anglaise, fondée par Henri VIII, reçut, par les soins d'Élisabeth, un accroissement et une

force beaucoup plus considérables, et la nécessité de soutenir de grandes entreprises de commerce éleva bientôt celle des Hollandais au plus haut degré de splendeur.

HISTOIRE DU SYSTÈME COLONIAL, DE 1558 A 1618.

1. Le système colonial des Européens, et le commerce auquel il donnait lieu, éprouvèrent durant le cours de cette époque les changemens les plus importants. Les prétentions élevées par l'Espagne pour l'exploitation exclusive de cette industrie excita la jalousie des autres nations; et amena les guerres par lesquelles elles assurèrent leur indépendance; les établissemens des Portugais aux Indes orientales périrent et furent remplacés par ceux des Hollandais; l'Angleterre entreprit de soutenir la concurrence avec ces derniers; enfin la fondation des compagnies privilégiées donna une nouvelle forme au commerce et au système politique des colonies.

2. La chute de la puissance portugaise aux Indes, préparée par des causes propres au pays même, fut déterminée par diverses circonstances extérieures, et qu'il importe de signaler. La démoralisation des classes supérieures de la société était parvenue à son comble en Portugal: de là un besoin et des habitudes de violence et de rapacité qui se déployaient dans toute leur énergie, et qui produisirent de nombreux scandales dans le gouvernement des Indes; de telle sorte que le nom et la puissance portugaise y devinrent promptement l'objet de la haine publique. Chacun de ceux qui étaient appelés à prendre part à ces affaires, ne songeant qu'à s'en faire un moyen de fortune, bientôt l'administration du pays coûta au roi de Portugal plus d'argent qu'elle n'en rapportait; et comme cette administration était de plus fort mal organisée, elle ne put résister longtemps à tant de désordres.

Le vice-roi, qui gouvernait au nom du roi de Portugal, était changé au moins tous les trois ans, et avec lui presque tous les employés de l'administration: leur autorité fut de plus en plus res-

treinte ; on leur donna des conseils , on divisa le pays en trois gouvernemens : ceux du Monomotapa , des Indes et de Malacca ; on permit aux employés civils et militaires de faire le commerce pour leur compte , et il en résulta des abus de toute espèce , qui dégénérent enfin en monopole : l'administration de la justice était mauvaise et corrompue ; enfin , l'influence du clergé et son avidité , le zèle fanatique des inquisiteurs qui exercèrent des cruautés inouïes à Goa , achevèrent d'exaspérer les esprits , et précipitèrent la chute de la puissance portugaise.

Observações sobre as principaes causas da decadenciã dos portuguezes na Asia, escritos, por Diego do Couto, etc. Observations sur les principales causes de la chute de la puissance portugaise en Asie, par Diego de Couto, publiées par ordre de l'Académie royale des Sciences de Lisbonne, par Antoine Gaetan d'Amaral. Lisbonne, 1790. L'auteur, qui avait eu un commandement aux Indes , écrivit son ouvrage en forme de dialogue entre un soldat de retour de ce pays et un gouverneur récemment nommé et prêt à se rendre à son poste. Ce livre demeura en manuscrit jusqu'au moment où l'Académie de Lisbonne l'acheta et le fit imprimer. On y trouve des renseignemens très-précieux et peu connus sur le misérable état de l'administration dans ce pays.

3. Tandis que ces désordres ébranlaient fortement la puissance portugaise , elle avait d'autant plus de peine à se défendre des attaques fréquentes des peuples voisins : l'alliance qu'elle conclut en 1581 avec l'Espagne , pour la défense de ses possessions aux Indes , ne lui procura point les secours qu'elle en avait espérés , et ne fit qu'aggraver sa situation en tournant contre elle tous les ennemis de l'Espagne.

4. Les possessions du Portugal en Afrique étaient uniquement destinées à lui fournir des esclaves pour l'exploitation du Brésil : les difficultés survenues à l'occasion de ce commerce amenèrent , en 1578 , la fondation de Saint-Paul de Loanda , et , peu de temps après , l'occupation par les Portugais des provinces du Congo et d'Angola , que les missionnaires se chargèrent de maintenir dans le devoir.

5. L'Espagne augmenta considérablement son commerce et sa puissance maritimes en acquérant dans les Indes orientales les possessions portugaises et les Philippines. En ou-

vrant des relations avec l'Inde et la Chine d'une part ; d'autre part avec le Mexique et le Pérou , elle eût pu donner à ces îles une très-grande importance ; au lieu de profiter des avantages d'une telle situation, elle prit à tâche d'exploiter exclusivement le commerce de tous ces pays , et ne put suffire à une aussi vaste entreprise.

Occupation des Philippines, en 1564, dans l'unique but d'y établir des missions. — Prise de l'île de Luçon en 1572, et fondation de Manille. — L'administration de ces îles est confiée à un vice-roi. — Les établissemens religieux deviennent bientôt propriétaires presque exclusifs. — Commencemens d'un commerce régulier entre Acapulco et Manille, entretenu tous les ans depuis 1572 par l'envoi d'un ou deux navires désignés sous le nom de *galions de la mer du Sud*. — Le gouvernement espagnol fit des pertes considérables dans ces expéditions, et ce ne fut que par zèle pour les missions qu'il n'abandonna pas la propriété de ces îles.

6. Tandis que les Espagnols, devenus maîtres des colonies portugaises, prétendaient à la suprématie des deux Indes et des mers qui les séparent, l'Angleterre et la Hollande entrèrent en concurrence avec eux, et ne tardèrent pas de leur enlever ce qu'il leur était impossible de défendre. Les Hollandais, en même temps qu'ils combattaient pour leur liberté, se mettaient en possession du commerce du monde ; bientôt ils reconnurent que celui des Indes serait le plus lucratif, et les prohibitions du roi d'Espagne ne firent que donner plus d'activité à leurs entreprises. Cornelius Houtman fut le premier qui réussit dans cette expédition lointaine (1595). Un tel succès enflamma le zèle de beaucoup d'autres négocians, et il se forma bientôt un grand nombre de sociétés libres pour exploiter cette nouvelle branche de commerce.

Les villes hollandaises faisaient depuis long-temps un grand commerce maritime sur toutes les côtes d'Europe, et possédaient de nombreuses pêcheries : durant la guerre avec l'Espagne, quelques bâtimens armés en corsaires ayant eu du succès dans leurs expéditions, donnèrent le goût des entreprises aventureuses, et firent

reconnaitre en même temps la faiblesse de la marine espagnole.— Le port de Lisbonne ayant été fermé aux Hollandais, ils se virent dans l'alternative de renoncer au commerce des marchandises des Indes, ou d'aller les chercher directement dans le pays; enfin, un grand nombre de capitalistes des provinces belges allèrent s'établir dans les villes maritimes de la Hollande, et ces diverses causes suffirent pour expliquer le développement rapide du commerce hollandais.

Geschichte des Hollaendischen Handels, etc. Histoire du commerce hollandais, d'après l'ouvrage de Luzak, intitulé: Hollands Rykdom, etc. Richesse de la Hollande, par Luder. Leipzig, 1788.

7. Fondation et organisation de la compagnie hollandaise pour le commerce des Indes orientales. Il était dans la nature des choses que la puissance de cette grande corporation ne se développât que lentement et par le succès même de ses entreprises; et cependant, dès le principe, elle sut habilement poser les bases de sa future prospérité. Peu de temps après avoir reçu son premier privilège, elle devint société de monopole et corps politique; sous le premier rapport entièrement indépendante de l'autorité, sous le second soumise à l'influence et au contrôle des États-Généraux.

Le premier privilège lui fut accordé le 29 mars 1602, et lui conféra le monopole du commerce hollandais au delà du cap Magellan, et le droit de conclure toutes les négociations politiques, et de faire des établissemens aux Indes, au nom des États Généraux. Le fonds de la compagnie s'éleva, dès le principe, à six millions et demi de florins, et fut divisé en actions: on créa en Hollande six chambres de commerce ayant part dans l'association; celle d'Amsterdam y était à elle seule pour la moitié. L'administration suprême des affaires fut confiée, en Hollande, à un conseil de dix-sept directeurs choisis eux-mêmes dans le grand conseil composé de soixante membres. Aux Indes, on nomma, depuis l'année 1610, un gouverneur général pour l'administration civile et militaire, assisté d'un conseil supérieur, dans le sein duquel on choisissait toujours les gouverneurs particuliers et le gouverneur général. A mesure que la compagnie augmentait son commerce par de nouvelles acquisitions, le nombre des gouverneurs particuliers allait croissant.

8. S'il est vrai que le commerce des Indes ne pouvait être entrepris et conduit avec succès qu'à l'aide de grands établissemens devenus la propriété de ceux qui devaient exploiter cette industrie, la création des compagnies privilégiées se trouve suffisamment justifiée, car à cette époque, ni les particuliers ni l'État ne pouvaient faire de pareilles spéculations : d'ailleurs, il était à peu près impossible, dans le principe, de prévoir les conséquences du système de monopole. La compagnie hollandaise n'a pu se soustraire aux résultats inévitables de toute entreprise de cette nature ; mais sa création, ses succès prodigieux, et surtout la longue durée de sa puissance, n'en sont pas moins un phénomène unique, qui ne pouvait se réaliser que chez un peuple capable de s'enrichir indéfiniment, sans tomber dans l'oisiveté et la mollesse.

9. La compagnie ne tarda pas à manifester les principes d'action qui la dirigeaient. Sévérité excessive dans l'exercice du monopole et dans la surveillance de tous ses agens, interdiction absolue à ceux-ci de faire aucun commerce pour leur propre compte, reconnaissance empressée pour les bons services, et exactitude scrupuleuse dans tous les payemens, tels furent les principaux élémens de son crédit et de ses succès. Elle s'appliqua dès le principe à faire des établissemens dans les îles, et après s'être emparée des Moluques, elle désigna Batavia pour le centre de ses opérations et de son gouvernement. Peu à peu les îles devinrent le principal siège de son commerce, et assurèrent sa force en lui donnant les moyens d'échapper aux révolutions du continent indien, où l'empire du Mogol était, à cette époque, parvenu à un degré de puissance qui rendait impossible toute tentative d'envahissement.

Les Hollandais furent quelquefois obligés de protéger leurs établissemens par la force de leurs armes, mais ils surent se conduire avec modération, et profitèrent habilement de la haine que les vexations des Portugais avaient excitée dans ce pays. — Occupation d'Amboine et de Tidor en 1607. — Commencement du

commerce avec le Japon en 1611. — Occupation de Java en 1618. — Conquête et destruction de Jacatra. — Fondation de Batavia par Koen.

10. Les succès de la compagnie excitèrent à tel point l'émulation, que l'on vit bientôt en Hollande les principales branches de commerce passer dans les mains de diverses compagnies privilégiées. La variété même des monopoles rendit moins sensibles et moins réels les inconvéniens de ce système d'exclusion; et bientôt s'élevèrent de toutes parts ces superbes entreprises de fabrique et de commerce qui parvinrent à leur plus haut point de prospérité dans le cours de la période suivante.

11. L'Angleterre commença aussi sous le règne d'Élisabeth à porter ses spéculations dans toutes les parties du monde. Habitée depuis plusieurs siècles à commercer avec les puissances voisines, il était naturel qu'elle cherchât à étendre son industrie dans les pays les plus éloignés. Déjà elle avait pénétré à travers la Russie jusque dans la Perse, et ses expéditions s'étaient même étendues dans les deux Indes. Mais la résistance opiniâtre et les mesures coercitives adoptées par les Espagnols et les Portugais leur avaient suscité sur ces mers de nombreuses difficultés, en sorte que, jusqu'à la guerre de 1588, leurs expéditions lointaines ne furent jamais que des tentatives de piraterie, exécutées avec audace, et encouragées par l'appât des riches butins.

Commencement du commerce de l'Angleterre avec la Russie en 1553; le czar Iwan Basilewitsch le favorise: les Anglais vont par la mer Caspienne en Perse, et même jusqu'aux Indes. — Expéditions infructueuses pour découvrir un passage par la mer du Nord, sous la conduite de Forbisher, de Davis, de Hudson, depuis 1576 jusqu'en 1610. — Voyage autour du monde, par Drake, de 1577 à 1580.

Anderson's historical and chronological Deduction of commerce from the earliest accounts to the present time, etc. Histoire chronologique du commerce, depuis ses premiers essais jusqu'au temps présent, par Anderson. Londres, 1789, 4 vol. in-4°. C'est un recueil immense de tous les matériaux qui se rapportent au commerce de la Grande-Bretagne.

12. L'esprit de monopole s'associa bientôt à toutes les entreprises lointaines, et Élisabeth se montra fort empressée à le favoriser : les branches les plus importantes du commerce extérieur furent confiées à des compagnies privilégiées; on vit naître successivement celles de Russie, d'Afrique (1554), du Levant (1581), et d'autres encore. Par suite de ce système, l'exploitation des Indes orientales fut aussi conférée par privilège, mais, dans le principe, cette association n'eut aucun caractère politique.

Création de la première compagnie des Indes, le 31 décembre 1600. — Elle obtint le monopole du commerce au delà du détroit de Magellan. Mais ne possédant que des comptoirs, tels que Bentam, Surate, et n'ayant encore aucun fort comme point de défense, elle ne put soutenir la concurrence des Hollandais, surtout dans les Moluques (objet particulier de leur jalousie), et ses affaires languirent pendant long-temps. — Établissement de la compagnie à l'île Sainte-Hélène, en 1601.

13. A l'ouest, les Anglais commencèrent aussi, durant cette époque, à fonder sur les côtes de l'Amérique septentrionale des établissemens dont le succès devait amener des colonies d'un nouveau genre, et principalement consacrées aux exploitations agricoles. Les obstacles que l'on rencontrait dans un sol et une population sauvages ne pouvaient être surmontés qu'à force de travaux et de persévérance; mais aussi, de telles entreprises fondent des empires, et semblent destinées à renouveler le monde.

Les premières tentatives eurent pour objet de chercher des pays abondans en mines d'or, et furent dirigées, sous le règne d'Élisabeth, par les soins de sir Raleigh (depuis 1583). Ce ne fut cependant que sous le règne de Jacques I, et après la conclusion de la paix avec l'Espagne, que l'on créa dans ce but des compagnies privilégiées. Celles de Londres et de Plymouth furent fondées en 1606, la première pour la côte méridionale (la Virginie, du 34^e au 41^e degré), la seconde pour la côte septentrionale (Nouvelle-Angleterre, du 42^e au 45^e). — Fondation de James-Town, dans la baie de Chesapeake, en 1606. — Introduction de la culture du tabac dans la Virginie, en 1616. — Occupation des îles Bermudes

par la compagnie de Londres, en 1612. — On entreprit dans le même temps l'exploitation de diverses pêcheries; et celle de la baleine, sur la côte du Groenland, prit une grande activité dès le commencement du dix-septième siècle.

14. Quoique les premières expéditions fussent encore peu productives, elles eurent du moins pour résultat de constater d'abord la résistance aux prétentions des Espagnols et des Portugais, et d'établir successivement le principe et le fait de la liberté des mers, que les Anglais et les Hollandais conquéraient par la force des armes, tandis que Grotius en démontrait la nécessité dans ses écrits. Par là s'ouvrit une nouvelle carrière pour les intérêts politiques des peuples européens. Dans le principe, toutes ces entreprises furent des spéculations particulières que les gouvernemens autorisaient, mais sans leur accorder aucune protection spéciale. Il se passa long-temps encore avant que les pirateries et les querelles des colonies devinssent un sujet de guerre entre les gouvernemens et les métropoles.

Hug. Grotii Mare liberum, etc. Dissertation sur la liberté des mers, ou du Droit qu'ont les Hollandais à commercer librement avec les Indes; par Grotius. Leyde, 1618.

15. La France fit aussi quelques tentatives pour fonder des établissemens coloniaux : plusieurs furent infructueuses; celles qui réussirent n'acquies même quelque importance que dans le cours de la période suivante, et lorsque l'exploitation du Canada et de l'Acadie (Nouvelle-France) put être protégée par la forteresse de Quebec (Quebec fut fondé en 1608). Du reste ceux qui firent ces premiers essais eurent moins en vue de créer des colonies agricoles, que de s'emparer du commerce des pelleteries et des pêches.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DE 1618 A 1660.

DANS une époque où tant et de si grandes guerres furent préparées et accomplies, les relations entre les divers États européens durent être nécessairement beaucoup plus nombreuses et plus importantes; l'Angleterre seule continua de faire exception, favorisée qu'elle est toujours par sa position géographique, et occupée d'ailleurs, durant cet intervalle, par les divisions intérieures et par toutes les calamités de la guerre civile.

Sous le règne de Ferdinand II, l'ancienne alliance des maisons d'Espagne et d'Autriche fut renouvelée par l'influence des jésuites, qui étaient parvenus à s'introduire et à dominer dans les deux cours : le cardinal de Richelieu ne cessa, pendant la durée de son ministère, d'employer l'autorité que lui assuraient son crédit et ses talens à diriger la politique européenne contre les intérêts et l'existence même de la maison de Habsbourg; pour y réussir, il s'appliqua à faire intervenir les puissances du Nord et surtout la Suède dans les affaires de l'Europe méridionale, et ce fut par ces diverses combinaisons que tous les États du continent européen se trouvèrent amenés à prendre part au grand mouvement de cette époque.

Les affaires de la religion continuèrent à tenir le premier rang dans celles de la politique, et c'est encore à la réformation que l'on doit attribuer les orages et les guerres du dix-septième siècle. Tandis que dans l'époque précédente l'influence de ce grand événement s'exerça surtout dans chacun des États en particulier; durant le cours de celle-ci la même cause excita un ébranlement dans le système général

de l'organisation européenne, et produisit par cela même de plus grands résultats.

HISTOIRE DE LA GUERRE DE TRENTE ANS ET DE SES CONSÉQUENCES, JUSQU' AUX TRAITÉS DE WESTPHALIE ET DES PYRÉNÉES.

L'histoire de la Guerre de trente ans occupe une place importante dans celle de l'Empire germanique, et a été écrite par un grand nombre d'auteurs très-recommandables. Il est à regretter cependant que personne n'ait encore entrepris de traiter ce sujet sous un point de vue plus général, et de rechercher l'influence qu'elle a exercée sur l'Europe et sur tout le dix-septième siècle.

Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie, composée sur les Mémoires du comte d'Avaux; par G. H. Bougeant. Paris, 3 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12. L'auteur était jésuite. — Les deux dernières parties sont exclusivement consacrées à l'histoire du traité de Westphalie.

Krause, Geschichte des dreissigjährigen Kriegs, etc. *Histoire de la Guerre de trente ans et du Traité de Westphalie*, par Krause. Halle, 1782, 1 vol. in-8.

Idem, par Schiller. Leipzig, 1802. — Traduite en français.

Idem, par Laurent Westenrieder, insérée par fragmens dans le Calendrier historique de Munich, de 1804 à 1806. On y trouve des aperçus heureux et des recherches intéressantes.

i. Cette guerre transporta en Allemagne toute la politique européenne. Elle présente ce caractère particulier, qu'on ne la vit point, comme presque toutes les autres, entreprise et poursuivie jusqu'à la fin d'après un plan et pour un objet déterminés. Dans le principe il eût été impossible de prévoir son intensité et sa durée. De toutes parts et à toute occasion il se présenta pour l'alimenter de nouveaux élémens d'agitation et de vengeance: toutes les animosités particulières, toutes les altercations qui naquirent et qui furent terminées durant son cours, vinrent se confondre dans cette grande querelle; et jamais on ne vit autant que dans ces circonstances la confirmation de cette triste vérité que la guerre nourrit la guerre.

La ligue allemande prit part à cette longue lutte; la vieille querelle qui subsistait entre la Hollande et l'Espagne se ranima et fit

de nouveau prendre les armes à ces deux puissances (en 1621) : les États du Nord, et surtout la Suède (1630), furent entraînés dans la lutte; la France prit parti en 1635. Telles furent au dehors les principales causes de la durée de la guerre : elle trouva d'autres alimens en Allemagne dans l'irritation des partis religieux, dans la suspension de la constitution germanique, qui en fut une des premières et des plus graves conséquences (depuis l'année 1613 la diète cessa de se rassembler); enfin, dans les prétentions exagérées et les projets insensés que cette malheureuse désorganisation fit naître de toutes parts.

2. La guerre qui éclata d'abord en Bohême semblait ne devoir occuper que l'Autriche : mais, excitée par les intérêts religieux, elle prit bientôt tous les caractères du fanatisme; des deux côtés on s'irrita au delà de toute expression; les Bohémiens, aussi-bien que l'empereur, prirent tour à tour les mesures les plus violentes, et le mal se répandit bien au delà du territoire sur lequel la querelle s'était engagé.

Le parti des protestans (appelés dans ce pays *utraquistes*) se répandit promptement en Bohême, en Autriche, en Hongrie, et ce fut par lui que le prince Bethlen Gabor, de Transylvanie, parvint à s'emparer de la couronne. Les premiers troubles éclatèrent à Prague : les représentans de l'empereur y furent maltraités le 23 mai 1618, et la guerre commença au mois de mars de l'année suivante. Sous le règne de Ferdinand II, la couronne de Bohême fut donnée à l'électeur palatin Frédéric V (3 septembre 1619). Chef de l'union protestante, gendre du roi d'Angleterre, allié même de Bethlen Gabor, il semble qu'il avait en main tous les moyens nécessaires pour calmer le pays et apaiser l'agitation; mais il ne sut profiter d'aucune de ces ressources. L'empereur, de son côté, s'unit avec l'Espagne, entraîna dans son parti la Saxe et la ligue allemande, par un traité conclu avec Maximilien de Bavière, et trouva moyen de rompre l'union protestante, et de la réduire à l'impuissance. Le 8 novembre 1620, Frédéric V fut battu sur la montagne Blanche par les armées impériales : il abandonna la Bohême, et celle-ci, réduite à demander grâce, dépouillée de tous ses privilèges, subit dans toute sa rigueur le sort des vaincus.

3. Quoique cette guerre parût complètement terminée,

les ressentimens et les fureurs qu'elle avait fait naître se propagèrent avec rapidité en Hongrie et dans toute l'Allemagne; et l'acte de bannissement qui fut proclamé contre l'électeur palatin et tous ses adhérens excita plus vivement l'ardeur des partis. C'est par là que la guerre de trente ans prit le caractère révolutionnaire qui lui devint particulier depuis cette époque : après ce premier pas, il fallut aller plus loin; mille projets plus hardis furent présentés dans les cours de Vienne et de Madrid; on résolut en Espagne de recommencer la guerre des Pays-Bas : la destruction du protestantisme et le renversement des libertés allemande et hollandaise parurent désormais inséparables; le succès des premières armées de l'empereur et de la ligue parut d'un favorable augure, et l'Espagne se disposa à leur prêter de nouvelles forces.

L'acte de bannissement de l'électeur palatin fut proclamé le 22 janvier 1621 et le 25 février 1623; son électorat fut concédé à la Bavière. — Dissolution de l'union protestante. — La guerre s'établit dans le Palatinat, et les troupes espagnoles entrèrent dans le pays sous le commandement de Spinola. — Le 29 avril 1622, le général autrichien Tilly, est battu à Wisbach par Ernest de Mansfeld : peu après il se venge sur le margrave de Bade et sur le prince de Brunswick, en battant le premier à Wimpfen le 6 mai, le second à Hœchst le 20 juin suivans : à la suite de ces victoires, Tilly s'empare du Palatinat.

4. La Saxe était en Allemagne le principal siège du protestantisme : les États délibérèrent d'appeler à leur secours le roi de Danemarck, Christian IV; et de le mettre à leur tête, en sa qualité de duc de Holstein : par là une puissance du Nord se trouva engagée dans la querelle, et la guerre de Danemarck en fut le premier résultat. L'élévation d'Albert de Wallenstein (ou Valstein), aux dignités de duc de Friedland et de général en chef des armées impériales, fut un événement encore plus important. De ce moment la guerre devint encore plus une véritable guerre de révolution; le caractère et la situation particulière de Wallenstein, la composition

et les habitudes désorganisatrices de l'armée, qu'il avait lui-même formée, et dont il disposait à sa volonté, devaient amener le trouble et jeter la confusion dans tous les partis.

Guerre de Danemarck, de 1625 à 1629.—Défaite de Christian IV à Lutter, le 27 août 1626.—Wallenstein repousse le comte de Mansfeld jusqu'en Hongrie, et celui-ci y meurt le 30 novembre de la même année.—Continuation de la guerre contre Christian; Wallenstein s'empare, en 1628, de toutes les côtes de la Baltique jusqu'à Stralsund.—Traité de Lubeck : le roi recouvre toutes ses possessions, renonce à toute participation aux affaires d'Allemagne, et abandonne ses alliés (12 mai 1629).

5. Le succès des armes impériales dans le nord de l'Allemagne servait à couvrir les projets audacieux de Wallenstein. Partout il entra en conquérant, et lorsqu'il eut reçu l'investiture du Mecklembourg, il s'y montra en souverain absolu. Bientôt il s'arrogea le titre de général de la Baltique; son ambition ne connut plus de bornes; parvenu au faite de la gloire, il se trouva près de sa ruine.

Les ducs de Mecklembourg furent bannis de leurs États le 19 janvier 1628, et Wallenstein en prit l'investiture. En usurpant la domination dans la Baltique, il semblait diriger ses vues vers le Danemarck et la Suède, et il était impossible de prévoir un terme à ses entreprises.

6. Cependant Wallenstein, dans l'enivrement de ses succès, offensait les États catholiques aussi-bien que les protestans : la ligue se déclara contre lui, de toutes parts on demanda la paix et la disgrâce du général en chef. L'empereur, qui s'était rendu à Augsbourg à l'assemblée des électeurs, se vit forcé de choisir entre son lieutenant et ses alliés : Wallenstein fut renvoyé, et son armée licenciée; Tilly devint général en chef des armées de l'empereur et de la ligue.

Diplomatische Geschichte der teutschen Ligue, etc. Histoire diplomatique de la Ligue allemande, par Stumpf. Erfurt, 1800, 1 vol. in-8.

7. Toutes les mesures adoptées par la cour de Vienne tendaient à prolonger la guerre. Le refus de rétablir l'élec-

teur Frédéric V dans ses États, et la cession d'une partie du Palatinat à la Bavière, excitèrent de justes méfiances chez tous les princes allemands ; enfin, les jésuites parvinrent à arracher à l'empereur l'édit de restitution (9 mars 1629) ; mais ils y firent joindre des clauses qui rendaient toute réconciliation impossible, et qui mécontentèrent plusieurs États catholiques.

L'édit de restitution ordonna la réintégration du clergé dans les biens saisis antérieurement à la convention de Passau, et la paix de religion fut déclarée ne s'appliquer qu'aux chrétiens de la confession d'Augsbourg, et non aux réformés : des troupes impériales furent envoyées pour en assurer l'exécution, et leurs violences excitèrent un ressentiment général.

8. Cependant les succès de la cour d'Autriche excitaient l'animosité des puissances étrangères, et leur faisaient sentir chaque jour davantage la nécessité de lui résister. Déjà l'Angleterre avait fait d'inutiles tentatives pour soutenir l'électeur palatin : ce fut par suite de ses négociations que le roi de Danemarck intervint dans les affaires d'Allemagne. Le cardinal de Richelieu, dès qu'il fut parvenu au ministère, dirigea tous ses efforts contre l'Espagne et l'Autriche ; il suscita à la première les différens qui s'élevèrent à l'occasion de la Valteline, à la seconde de la guerre de Mantoue ; il tenta de séparer la ligue de l'empereur, et s'il ne put y réussir, du moins il parvint à accélérer la chute de Walenstein.

Intervention de la France dans la querelle de l'Espagne avec le pays des Grisons au sujet de la Valteline : le traité de Monçon conclu le 5 mars 1626 décida en faveur de la France et des Grisons — Guerre entre la France et l'Autriche, pour la succession du duc de Mantoue, revendiquée par le duc de Nevers (de 1627 à 1630) ; elle se termina par le traité de Chierasco (6 avril 1631), et l'Autriche demeura en possession de Mantoue.

9. Lorsqu'en 1630 le roi de Suède Gustave Adolphe prit parti dans la guerre d'Allemagne, ce fut encore par suite des intrigues du cardinal de Richelieu : ce ministre eût-il pu prévoir alors que celui qu'il ne considérait que comme

un instrument, deviendrait bientôt le chef du parti protestant et le grand régulateur de cette guerre? Gustave gouvernait la Suède depuis dix-neuf ans; il avait suivi avec succès les longues guerres de Pologne; et cependant, lorsqu'il entra en Allemagne, on était loin de croire qu'il y déploierait autant de talens, qu'il y exercerait une influence aussi décisive.

Gustave entra en Allemagne le 24 juin 1630, et conclut en peu de temps une alliance avec la Saxe, la Poméranie, le Brandebourg. — Accession du landgrave Guillaume de Hesse à la confédération, le 9 novembre suivant. — Traité de subsides avec la France le 13 janvier 1631.

10. La victoire de Leipzig fut décisive pour Gustave-Adolphe et pour son parti, encore plus qu'on n'était fondé à l'espérer. De ce moment la ligue catholique se trouva dissoute, et le roi de Suède maître absolu de tout le pays depuis les côtes de la Baltique jusqu'en Bavière, depuis le Rhin jusqu'à la Bohême. Un tel succès était bien propre à faire naître les espérances et les projets les plus extraordinaires chez ceux qui n'avaient plus qu'à en profiter. La mort de Tilly remit Wallenstein à la tête du parti impérial; il y rentra avec son pouvoir absolu et son ambition démesurée. En de telles circonstances, et pour de tels chefs, il n'était aucune entreprise assez hardie qui ne pût être tentée également des deux côtés: la victoire de Lutzen, chèrement achetée par la mort du roi de Suède, prépara en même temps la seconde chute de Wallenstein.

Victoire de Gustave à Leipzig le 7 septembre 1631. — Occupation de la Bohême par les troupes saxonnes. — Le roi de Suède pénètre dans les pays de la ligue catholique, et, après la bataille du 5 avril 1632, entre en Bavière et s'avance jusqu'à Munich (le 7 mai suivant). — Le siège de la guerre est transféré en Saxe. — Bataille de Lutzen et mort de Gustave-Adolphe et de Pappenheim, le 6 novembre 1632.

11. La mort de Gustave-Adolphe arrêta l'exécution des projets qu'il avait conçus, mais non de ceux de ses parti-

sans. Déjà on commençait à craindre en Allemagne les entreprises de la Suède, et la Saxe, associée à tous les succès du roi, ne pouvait cependant se défendre de quelque inquiétude. Gustave laissa après lui plusieurs hommes habiles dans le cabinet et sur le champ de bataille, tels qu'ils devaient se former auprès d'un si grand maître; mais, privés des avantages de sa situation, ils ne purent conserver la prépondérance, et le traité de Heilbronn, où le chancelier Oxenstiern déploya tout son talent, fut loin de produire tout ce qu'il avait pu en attendre.

L'intention de Gustave, en entreprenant cette guerre, fut de reconquérir et de consolider la prépondérance du parti protestant en Allemagne, et il y avait intérêt soit pour assurer ses possessions, soit pour récompenser et pour fortifier ses amis et ses partisans. Du reste, dans un temps où l'on était accoutumé à déposséder violemment ses ennemis, à créer subitement des princes et des principautés, il était difficile de se promettre un succès solide pour une telle entreprise, et sans doute le roi de Suède avait déjà entrevu tous ces obstacles, lorsque la mort vint le frapper. — Traité de Heilbronn, conclu sous l'influence de la Suède, entre les quatre États ci-dessus désignés. — La Saxe refusa d'y accéder.

S. Puffendorfi Commentariorum de rebus suecicis libri XXXVI (de 1630 à 1654). Francfort, 1707, 1 vol. in-fol. Histoire de Gustave-Adolphe, par M. de M. (Mauvillon). Amsterdam, 1764, in-4°.

12. Cependant Bernard, duc de Saxe-Weimar et Gustave de Horn, tous deux élèves et lieutenans du roi de Suède, poursuivirent leurs succès et continuèrent d'occuper la plus grande partie de l'Allemagne, par suite de l'inactivité de Wallenstein, qui se tenait toujours en Bohême, et semblait résolu à les laisser agir sans opposition. La méfiance qu'on nourrissait à Vienne contre lui s'augmentait d'autant plus, qu'il prenait moins de soin de la dissiper; enfin il expia par sa mort, sinon de grands crimes, du moins une conduite ambiguë, propre à autoriser les soupçons: tout porte à croire que sa chute délivra l'Allemagne d'une grande catastrophe.

Les principaux griefs de l'empereur contre Wallenstein résultèrent des rapports d'un homme nommé Scesina, que le général avait envoyé à Vienne et qui l'accusa à la cour d'avoir entretenu une correspondance secrète avec le Roi de Suède dès l'année 1630. — Wallenstein meurt assassiné à Égra le 25 février 1634.

Deutraege zur Geschichte der dreyszigjaehrigen Krieges, etc. Matériaux pour l'Histoire de la Guerre de trente ans, par God. de Murr. Nuremberg, 1790.

Die Ermordung Albrechts Herzogs von Friedland, etc. Assassinat d'Albert, duc de Friedland, par Murr. Halle, 1806. L'original du rapport de Scesina, écrit en latin, n'avait pas encore été publié.

13. Après la mort de Wallenstein, un prince de la maison impériale, Ferdinand, roi de Hongrie et de Bohême, fut chargé du commandement général des armées, et cet événement changea tout à coup le caractère de la guerre. Dans la même année, la victoire de Nordlingue releva les affaires de l'Autriche, et amena la conclusion d'un traité de paix avec la Saxe : les Suédois, repoussés jusqu'en Poméranie, furent mis dans l'impossibilité de se soutenir désormais par leurs propres forces.

Défaite des Suédois à Nordlingue 6 septembre 1634. — Préliminaires du traité de Prague (22 novembre suivant), et conclusion définitive de ce traité le 30 mai 1635. — La Saxe conserva la Lussace, et les biens ecclésiastiques qui avaient été réunis précédemment furent maintenus, pour quarante années, dans les mains de leurs possesseurs. — Plusieurs États protestans furent contraints dans la suite d'accéder à ce traité.

14. Cependant, en 1635, la France prolongea et étendit même la guerre, en se déclarant d'abord contre l'Espagne et bientôt après contre l'Autriche. L'Espagne avait en Italie des possessions qui devinrent le théâtre de nouvelles hostilités; l'alliance conclue par le cardinal de Richelieu avec les Pays-Bas donna un nouvel aliment à la guerre d'Allemagne. Depuis long-temps la France ajoutait à l'intérêt qu'elle avait de défendre les ennemis de l'Autriche et de l'Espagne, le désir de faire pour elle-même de nouvelles acquisitions, en sorte qu'il devint encore impossible de prévoir un terme à ces longues querelles.

Depuis 1621 les hostilités entre l'Espagne et les Pays-Bas avaient eu lieu sur le territoire espagnol, et s'étaient bornées au siège et à la défense des places fortes. Le 8 février 1635 le cardinal de Richelieu conclut alliance avec la république hollandaise, pour la conquête et le partage des Pays-Bas espagnols : son projet ne put réussir, mais dès ce moment la France conserva le désir de le mettre à exécution. — En Italie, la France s'allia le 11 juillet 1635 avec la Savoie, et les duchés de Mantoue et de Parme, pour la conquête du Milanais; cette alliance lui servit, en 1638, à faire conserver la régence du Piémont dans les mains de la reine Christine, contre laquelle l'Espagne s'était déclarée.

15. Le traité que la France conclut avec Bernard, duc de Saxe-Weimar, lui donna d'abord la plus grande influence sur la guerre d'Allemagne; mais bientôt l'élève et l'ami de Gustave-Adolphe se montra animé du dessein de combattre pour ses propres intérêts bien plus que pour les querelles des autres; sa mort prématurée fut une véritable délivrance pour la France aussi-bien que pour l'Autriche : le général Banier rappela la victoire sous les drapeaux suédois; et après les négociations infructueuses de Lubeck, les deux puissances, également ambitieuses de conquêtes, s'unirent par une alliance plus étroite (1638).

Traité de subsides entre la France et le duc de Weimar, le 27 octobre 1635. — Celui-ci aspire à s'emparer de l'Alsace. — Prise de Brisach (3 décembre 1638.) — Mort inopinée du duc (8 juillet 1639) — La France s'empare de son armée. — Victoire des Suédois à Wittstock, sous le commandement de Banier contre l'armée impériale et saxonne (24 septembre 1636.)

16. Les premières espérances de paix furent amenées par un concours de circonstances particulières, et nullement par le désir de mettre enfin un terme aux longues calamités de l'Allemagne. L'Espagne fut occupée, en 1640, d'une guerre contre le Portugal et des troubles de la Catalogne; et son alliance avec l'Autriche perdit de sa force lorsque Ferdinand III fut parvenu à l'Empire : le crédit que le nouvel électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume sut

acquérir en Allemagne, suspendit les projets et les espérances de l'Autriche et de la Suède, et détermina enfin l'empereur à consentir, dans la nouvelle assemblée des électeurs (10 octobre 1641), à une réconciliation qu'il décora du nom d'amnistie générale. Bientôt les ambassadeurs des principales puissances se réunirent à Hambourg pour signer les préliminaires (25 décembre 1641), et pour convenir du temps et du lieu où se rassemblerait le congrès. Richelieu mourut, le cardinal Mazarin lui succéda (1642) : ces deux événemens suspendirent les négociations, et la guerre continua, chaque puissance espérant y trouver quelque moyen de traiter avec plus d'avantages. De nouvelles hostilités entre la Suède et le Danemarck prolongèrent encore les incertitudes (de 1643 à 1645) : enfin les négociations s'ouvrirent à Munster et à Osnabruck (avril 1645) ; on employa trois ans pour parvenir à un résultat définitif, et pendant ce temps tout le midi de l'Allemagne, et surtout la Bavière, furent encore affligés par toutes les calamités de la guerre.

Campagne de Torstensohn, de 1642 à 1645, en Silésie, en Saxe (bataille et victoire de Leipsig, 23 octobre 1642), et en Bohême : Invasion dans le Holstein en 1644 et pour la seconde fois en Bohême en 1645. — Défaite de l'armée française à Dutlingen, le 14 novembre 1643 par les Bavaois. — Turenne prend le commandement de cette armée. — Au mois de novembre 1645, Torstensohn est remplacé dans l'armée suédoise par Wrangel : celui-ci marche avec Turenne, entre en Bavière en 1646, et force Maximilien I à conclure un armistice à Ulm, le 14 mars 1647 : rompue au mois de septembre suivant, la trêve est suivie d'une nouvelle invasion, et toute la Bavière est ravagée par les troupes étrangères pendant l'année 1648. Pendant ce temps les Suédois pénétraient encore en Bohême sous le commandement du comte palatin Charles-Gustave et de Konigsmarck, et s'emparaient de la ville de Prague.

17. Tant de puissances engagées dans la lutte, tant de prétentions produites, tant de différens à résoudre, présentèrent à l'Europe un spectacle tout nouveau pour elle.

L'Autriche était en guerre avec la Suède et la plupart des États protestans d'Allemagne; la Suède avec l'Autriche, la Bavière et la Saxe; la France avec l'Autriche, ses alliés et l'Espagne; l'Espagne avec la France, le Portugal et les Pays-Bas. Le congrès (20 janvier 1648) ne termina que la guerre de l'Espagne et des Pays-Bas et celles de l'Allemagne: la guerre de la France contre l'Espagne dura encore pendant onze ans, celle de l'Espagne et du Portugal fut aussi continuée. La paix d'Allemagne fut conclue à Munster entre l'empereur et la France; à Osnabruck, entre l'empereur et la Suède; et ces deux traités furent encore réunis et confirmés par celui qui reçut le nom de Traité de Westphalie.

Les ambassadeurs de la France à Munster étaient le comte d'Avaux et Servien; ceux de la Suède à Osnabruck, Oxenstiern (fils du chancelier) et Salvius. Parmi les ambassadeurs de l'Autriche, le plus influent fut le comte de Trautmansdorf; l'Espagne et les Pays-Bas avaient chacun huit plénipotentiaires.

Négociations secrètes touchant la paix de Munster, et d'Osnabruck: La Haye, 1725, 4 vol. in-fol.

J. Steph. Puetter, *Geist der Westphaelischen Friedens*, etc. *L'Esprit du Traité de Westphalie*, par Et. Puetter, Göttingue, 1795, 1 vol. in-8°.

Acta Pacis Westphalicae, etc. *Actes de la Paix de Westphalie*, par Meyern. Göttingue, 1734, in-fol. C'est le recueil le plus complet des pièces authentiques. Le même auteur a donné à Göttingue, en 1747, l'édition la plus exacte que nous ayons du texte même des traités.

18. Le traité de Westphalie régla, 1° les indemnités à accorder aux puissances étrangères qui avaient pris part à la guerre et à chacun des États de l'Empire germanique; 2° les relations à établir entre ces derniers pour les affaires de la politique et celles de la religion; 3° enfin les rapports des deux puissances étrangères avec l'empire d'Allemagne. — Pour former une masse d'indemnités, on eut recours à la sécularisation de la plus grande partie des biens ecclésiastiques situés dans les États devenus protestans: parmi les puissances étrangères, la France et la Suède furent les seules à recevoir des indemnités; en Allemagne, on en alloua aux

maisons de Brandebourg, de Hesse-Cassel, de Mecklembourg et de Brunswick-Lunebourg.

La France reçut la cession de l'Alsace, en tant que propriété de l'Autriche : on la confirma dans la possession de Metz, Toul et Verdun, et de Pignerol en Piémont, et elle conserva le droit de garnison à Philippsbourg.

La Suède obtint la Poméranie occidentale, l'île de Rugen, une portion de la basse Poméranie, Wismar, Brème et Verden; on lui accorda de plus le droit de présence aux diètes de l'Empire, et cinq millions d'écus.

L'électeur de Brandebourg eut pour sa part les villes de Magdebourg, Halberstadt, Camin et Minden, qui furent sécularisées.

Le Mecklembourg obtint Schwerin et Ratzebourg.

Hesse-Cassel reçut Hirschfeld et six cent mille écus.

L'électeur de Saxe conserva ce qui lui avait été cédé par le traité de Pragnc.

19. La fixation des rapports intérieurs entre les divers États de l'Empire germanique porta sur des points en litige ou incertains. Quant aux affaires de religion, la paix d'Augsbourg fut confirmée, et l'on accorda l'égalité des droits à tous les réformés : quant aux biens ecclésiastiques et au libre exercice de tous les cultes, on prit pour base l'état de l'Allemagne en 1624, et ce règlement fut appelé celui de l'*annus normalis* : le *reservatum ecclesiasticum* fut déclaré en vigueur pour l'avenir. — Sous le rapport politique, on prononça une amnistie générale, et la réintégration de chaque prince dans ses États (seulement un huitième électorat fut créé pour la maison palatine, et ce qui lui avait été enlevé dans le Haut-Palatinat fut cédé à la Bavière). En ce qui concernait leurs relations avec l'Autriche, on confirma aux divers États l'exercice plein et entier de leur souveraineté, dans l'étendue de leur territoire et de tous leurs droits aux diètes générales de l'Empire.

20. La république des Pays-Bas-Unis et la Suisse furent déclarées entièrement indépendantes de l'Empire germanique.

21. En définitive, il n'y eut pas, à la suite de ces longues

guerres, autant de déplacements et de divisions de territoires qu'on avait eu lieu de le craindre dans le principe; et tout porte à croire que si Gustave-Adolphe et Wallenstein n'eussent été arrêtés dans leur course par une mort prématurée, l'Allemagne eût souffert des bouleversemens beaucoup plus considérables. Tels qu'ils se présentent néanmoins, ces événemens eurent de graves conséquences pour le système politique de l'Europe.

22. C'est par eux que la vaste confédération allemande reçut une organisation plus régulière et plus précise : les formes en furent déterminées quelques années après (en 1662) dans la diète de Ratisbonne : la puissance impériale y fut resserrée dans de justes limites, et les princes devinrent les véritables chefs de leur gouvernement. Cette constitution convenait au caractère des Allemands, pour qui la fidélité à leur souverain est un devoir rigoureux : les vices qu'on y pouvait trouver, les fâcheux résultats qu'on en pouvait craindre, tenaient beaucoup moins à l'organisation intérieure de la société qu'aux rapports par lesquels elle se rattachait aux puissances environnantes, et des difficultés de cette nature étaient plus difficiles à prévoir et surtout à corriger par avance.

23. Dans le système général de l'Europe, le traité de Westphalie ne régla point d'une manière définitive toutes les affaires où tous les différens qui s'étaient élevés depuis le commencement de la guerre; mais il établit quelques principes importans : désormais il fut reconnu que le maintien de la constitution du corps germanique était du plus haut intérêt pour l'Europe, et cette opinion fut admise dans la pratique de tous les cabinets, même chez les plus malveillans. L'alliance de la France avec la Suède amena ce grave résultat de faire entrer les puissances du Nord dans les intérêts et dans les affaires de l'Europe occidentale. Par elle et par le traité qui mit fin à la guerre, la Suède s'éleva au rang des premières puissances continentales, et conserva cette position plus de cinquante ans : enfin, l'indépendance des Provinces-Unies fut unanimement reconnue.

24. La France et l'Espagne, espérant l'une et l'autre obtenir de meilleures conditions par la force des armes, ne voulurent point consentir à mettre un terme à leurs sanglantes querelles. L'Espagne se trouvait dégagée des soins que lui avait suscités la révolution des Pays-Bas, et comptait profiter des troubles que la guerre civile entretenait en France; d'autre part, la France fondait l'espoir de ses succès sur la faiblesse de son ennemie et sur l'insurrection du Portugal et de la Catalogne : l'intervention de Cromwell, qui déclara la guerre à l'Espagne en 1655, et qui s'allia par suite avec la France, décida la question et amena la conclusion du traité des Pyrénées, qui fut signé par les deux ministres influens, le cardinal Mazarin et don Louis de Haro : peu de temps après, la rupture du mariage convenu à cette époque entre Louis XIV et l'infante espagnole Marie-Thérèse devint une nouvelle cause de guerre.

Victoire du prince de Condé, à Lens, 20 août 1648. — En 1650 et 1651, les troubles de la Fronde jettent Turenne dans le parti espagnol : Condé y passa aussi en 1652, et y demeura jusqu'en 1659 : en 1653 et 1654, les Français, commandés par Turenne, reprirent tous leurs avantages dans les Pays-Bas : le 3 novembre 1655, Mazarin conclut un traité d'alliance avec Cromwell : la mort de celui-ci mit fin aux hostilités de l'Angleterre. — Par le traité des Pyrénées signé le 7 novembre 1659, la France obtint le Roussillon, et plusieurs places fortes sur les frontières des Pays-Bas : elle s'engagea à ne plus fournir de secours au Portugal : le duc de Lorraine, allié de l'Espagne, recouvra une partie de ses États : enfin, les deux puissances réglèrent leurs relations commerciales, et convinrent du mariage de Louis XIV avec l'Infante Marie-Thérèse.

Histoire des négociations et du traité de paix des Pyrénées, 1750, 2 vol. in-12.

COUP D'OEIL SUR LES CHANGEMENS LES PLUS IMPORTANS SUR-
VENUS DANS LES AUTRES ÉTATS DE L'EUROPE OCCIDENTALE
ET SUR LEURS RÉSULTATS.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

1. Les suites funestes de la seconde guerre entreprise par l'Espagne contre les Pays-Bas, et tous les vices de l'administration intérieure entraînent la longue insurrection de la Catalogne. Lorsque Jean de Bragance eut relevé le trône du Portugal, ce pays se trouva de nouveau engagé dans une guerre contre ses voisins; et ce ne fut qu'après une longue lutte qu'il parvint à faire reconnaître son indépendance (en 1668.) Placé parmi les puissances du second ordre, le Portugal acquit cependant plus d'importance par le fait de sa position géographique, et se trouva l'allié naturel de tous les ennemis de l'Espagne; mais il perdit sans retour l'éclat dont il avait brillé au temps de ses beaux établissemens dans les Indes orientales.

FRANCE.

La France, durant presque tout le cours de cette époque, fut successivement gouvernée par deux prêtres, le cardinal de Richelieu et le cardinal Mazarin. Le premier joignait beaucoup de force de caractère à une grande étendue d'esprit: dans le cours d'une administration de dix-huit années (depuis 1624 jusqu'à 1642), on le vit, constamment fidèle à ses principes, chercher au dedans l'affermissement du pouvoir royal, au dehors l'accroissement de l'influence politique de la France. D'une part il apaisa les troubles excités à l'occasion des huguenots, d'autre part il s'attacha sans cesse à rabaisser la puissance des grands. A l'extérieur il établit le crédit de la France en Italie, dans les Pays-Bas, en Allemagne et jusque dans la Suède. L'Espagne et l'Autriche trouvèrent en lui un ennemi puissant et irréconciliable. Il se montra protecteur éclairé des arts et des sciences; et s'il n'est pas possible d'approuver tous les actes de son

administration, on ne peut en même temps s'empêcher de reconnaître qu'elle eut un caractère de force et de grandeur qui jeta les premiers fondemens de la puissance de Louis XIV.

3. Mazarin, appui de la régente Anne d'Autriche, durant la minorité de ce roi, s'attacha à suivre le système qu'avait établi son prédécesseur (de 1642 à 1661). Mais bientôt on reconnut que la force lui manquait pour suivre une telle entreprise : les grands reprirent leur audace et les troubles de la fronde éclatèrent (1648-1652), scène comique et nationale, dans son origine comme dans ses progrès, où les plus grands intérêts furent mis en jeu par les intrigues les plus bizarres, et livrés aux mains capricieuses des hommes et des femmes de la cour. Le principal ministre résista au démagogue cardinal de Retz; les traditions antérieures furent maintenues et les prétentions des princes du sang resserrées dans de justes bornes, dès que le prince de Condé fut réduit à l'impuissance.

Commencement des troubles au mois d'août 1648. — Guerre civile, sous la direction du grand Condé (octobre 1651). — Fuite du prince en Espagne, et fin de la guerre en octobre 1652. — Le prince de Condé ne rentra en grâce qu'après la conclusion du traité des Pyrénées.

L'Esprit de la Fronde, ou Histoire politique et militaire des troubles en France pendant la minorité de Louis XIV, par Mailly. Paris, 1772, 5 vol. in-12.

Mémoires du cardinal de Retz.

Idem de Guy Joly.

ANGLETERRE.

4. Les grands événemens de cette époque mémorable, dans les annales de l'histoire anglaise, provinrent aussi de la Réforme. Mais ici ce furent les protestans eux-mêmes qui, par leur séparation en épiscopaux et en presbytériens ou puritains, créèrent le parti politique par lequel la lutte fut engagée. A peine commencée, elle trouva un nouvel aliment dans la diversité des principes suivant lesquels les Stuarts et le parti des puritains voulaient expliquer d'une

manière abstraite l'origine et l'étendue de la puissance royale. Ainsi les rois se mirent en querelle avec la nation, au temps même où l'accroissement rapide de leurs besoins semblait devoir les rendre plus dépendans. Cette animosité entre le pays et son gouvernement commença sous le règne de Jacques I (1603-1625); son fils Charles I, après avoir augmenté l'embaras de ses finances par les guerres malheureuses qu'il soutint contre l'Espagne et la France (1627-1630), se brouilla de plus en plus avec le parlement, se crut même obligé plusieurs fois de le dissoudre, et entreprit enfin de gouverner sans sa participation (1630-1646.) Lorsque les affaires d'Ecosse le forcèrent à convoquer une nouvelle assemblée (novembre 1640), on vit paraître ce long parlement qui usurpa bientôt une puissance sans bornes (1640 - 1653).

5. Les attaques dirigées dans le long parlement contre l'autorité royale et contre tous ceux qui se montraient ses partisans, amenèrent enfin la guerre civile : durant cette guerre il se forma au sein même du parlement un parti composé d'hommes exaltés et farouches qui prirent le nom d'indépendans, et dont tous les efforts eurent pour objet l'établissement d'un régime de liberté et d'égalité; le fanatisme religieux les porta à tous les excès. Leurs chefs, et parmi eux Olivier Cromwell, s'emparèrent d'abord de l'armée, ensuite de la personne du roi, et le firent enfin périr sur un échafaud (29 janvier 1649). Conformément aux principes du parti, l'Angleterre fut érigée en république : l'Ecosse et l'Irlande furent contraintes de se soumettre. Bientôt les formes militaires du gouvernement devinrent un sujet de querelle entre les chefs de l'armée et le parlement; Cromwell, impatient de ces résistances, fit disperser l'assemblée par ses troupes, et reçut de son conseil d'état le titre de protecteur de la république (20 avril 1653).

6. Le protectorat, né au milieu des temps de troubles, prit les formes et les habitudes d'un gouvernement militaire, et se trouvant par cela seul en contradiction avec le caractère national, il porta en lui-même le principe de sa

propre destruction. Le protecteur eut à résister fréquemment aux tentatives par lesquelles on cherchait à ressaisir la liberté, du moins dans les assemblées parlementaires : il s'occupa avec habileté et avec succès de renouer les relations presque entièrement interrompues de l'Angleterre avec le reste du Continent : les intérêts du commerce excitèrent particulièrement sa sollicitude ; on lui doit l'acte de navigation publié en 1651, et les plans pour les établissemens commerciaux dans les Indes occidentales, et sur les côtes de la mer du Nord et de la Baltique.

L'acte de navigation, renouvelé en 1660, par Charles II, eut pour objet d'assurer à l'Angleterre le commerce exclusif avec ses colonies, en n'accordant aux étrangers que la permission d'importer les marchandises de leurs produits sur leurs propres navires. Cette mesure était une conséquence du système alors adopté par toutes les nations de s'isoler autant que possible pour les affaires de commerce ; dans l'état de la navigation, elle ne fut applicable qu'à la Hollande : aussi la guerre éclata-t-elle dès l'année suivante entre les deux puissances ; elle se termina le 15 avril 1654, à l'avantage de l'Angleterre. La guerre contre l'Espagne dura de 1655 à 1658 : dès la première année les Anglais conquirent la Jamaïque.

7. Après la mort de Cromwell (3 septembre 1658), son fils Richard lui succéda dans la dignité de protecteur : mais lui-même crut devoir abdiquer peu de temps après (avril 1659) ; et ce fut à la suite des querelles qui s'élevèrent à cette occasion entre les chefs de l'armée, que le général Monck entreprit et opéra la restauration (mai 1660). Du reste, cet événement fut l'ouvrage de l'esprit de parti beaucoup plus que de la raison : on ne sut prendre aucune précaution pour l'avenir ; et tandis que Charles II portait sur le trône les vieux préjugés de sa famille, on laissa subsister tous les élémens de mésintelligence entre le roi et son peuple, et le gouvernement lui-même ne sut déployer aucune force.

The History of the Rebellion and civil wars in England, etc. — Histoire de la Rébellion et de la Guerre civile en Angleterre depuis 1641 jusqu'en 1660, par Ed. Clarendon. — Traduit en français.

PROVINCES-UNIES.

8. Lorsque la paix de Westphalie eut assuré l'indépendance de la république des Provinces-Unies, elle était déjà en pleine prospérité. La seconde guerre qu'elle eut à soutenir contre l'Espagne pendant vingt-sept ans n'empêcha point le développement de ses forces ; sur terre, les hostilités furent constamment établies au milieu même des provinces espagnoles ; sur mer, la république obtint toujours des succès décisifs. Durant le cours de ces longues querelles, l'État n'avait pu éviter de contracter des dettes, mais les particuliers étaient riches et pouvaient contribuer sans efforts à alléger ce fardeau. Cependant, à l'intérieur, on découvrait déjà des germes d'agitation et de parti : Maurice les réprima par la force ; son frère Frédéric-Henri, qui lui succéda en 1647, les contint en sachant gagner l'affection de tous les sujets de la république : ils se manifestèrent plus vivement lorsque Guillaume II, fils de ce dernier, parvint au stathoudérat : sa mort, survenue peu de temps après (octobre 1650), prévint une explosion qui semblait inévitable. L'abolition du stathoudérat dans cinq des provinces-unies assura une grande influence au syndic des États de Hollande, Jean de Witt (grand pensionnaire), et bientôt il eut en main la direction de toutes les affaires extérieures (de 1653 à 1672).

La guerre de la République contre l'Espagne, renouvelée en 1621, fut signalée sur le Continent par les sièges de Breda, de Bois-le-Duc et de plusieurs autres places fortes, avant l'alliance conclue en 1635 avec la France. Sur mer, les flottes hollandaises firent de nombreuses prises, et des établissemens importans dans les colonies : l'année 1639 fut remarquable par plusieurs batailles navales livrées sur les parages des mers d'Europe, et dont l'issue fut toujours favorable aux armes de la République. — Par la paix du 24 janvier 1648, l'Espagne reconnut l'indépendance des Provinces-Unies, et leur droit de propriété sur tout ce qu'elles occupaient alors, soit en Europe, soit dans les colonies ; elle consentit également à la clôture de l'Escant.

AUTRICHE ET PAYS ORIENTAUX.

9. Tandis que l'influence de la maison d'Autriche en Allemagne était resserrée dans de justes limites, sa puissance s'accroissait du côté de la Bohême et de la Hongrie. Après les troubles dont nous avons rendu compte, la Bohême, dépouillée de tous ses privilèges, devint royaume héréditaire. La Hongrie fut encore long-temps agitée par les entreprises des princes de Transylvanie et par les intrigues des jésuites, et résista long-temps à l'intention avouée par l'Autriche de l'ériger aussi en royaume héréditaire.

Les princes de Transylvanie étaient électifs et vassaux à la fois de la Porte et de la Hongrie. S'ils eussent su tirer parti des avantages de leur situation, il est probable qu'ils eussent pu, à cette époque, jeter les fondemens d'un grand Empire. Gabriel Bethlen, qui régna depuis 1613 jusqu'en 1629, avait pris déjà le titre de roi de Hongrie, et l'Autriche fut forcée, pour obtenir la paix, de lui faire diverses cessions de territoire, en 1616 et 1621. Parmi ses successeurs, George Rakozi I s'allia en 1643 avec la France et la Suède; et conclut le 24 août de la même année une paix avantageuse pour lui et pour le parti protestant : George Rakozi II, qui régna après lui, fut principalement occupé des affaires de Pologne.—Les Jésuites établis en Autriche surent habilement lier les intérêts de leur cause contre les protestans, à toutes les déterminations qui étaient arrêtées dans le cabinet de Vienne, et ce fut par là qu'ils entretenirent en Hongrie les querelles des partis religieux.

10. Dans l'empire turc on pouvait déjà reconnaître, à cette époque, tous les principes de désorganisation intérieure par où s'annonça la chute des grands États de l'Orient : des princes faibles et indolens élevés dans la mollesse du sérail ; une milice audacieuse et indisciplinée, disposant du trône selon ses caprices ; l'étendard de la révolte arboré fréquemment par les gouverneurs de provinces. Mais comme la force individuelle ne périt jamais chez les peuples barbares, la volonté d'un souverain actif et belliqueux comme Amurat IV eût suffi pour rendre de nouveau la Turquie formidable à ses voisins. Heureusement pour l'Autriche et

pour l'Allemagne ce prince, qui régna de 1622 à 1640, ne chercha point à intervenir dans les affaires d'Europe, et dirigea ses projets de conquêtes contre la Perse. Son successeur Ibrahim entreprit la guerre de l'île de Candie, qui ne fut enlevée aux Vénitiens que sous le règne de son fils Mohammed (1668). Les Turcs ne redevinrent dangereux pour les puissances européennes qui les avoisinaient, que dans le cours de la période suivante et à la suite des troubles de Transylvanie.

11. Cette époque fut encore remarquable sous le rapport des formes et des principes de gouvernement qui furent adoptés dans la politique pratique. Richelieu fut le fondateur de cette politique de cabinet, par laquelle on détermina plus exactement tous les procédés à suivre dans les négociations. Le congrès de Westphalie fut la première occasion importante où l'on put appliquer les nouveaux usages. Jamais l'Europe n'avait vu de négociations aussi compliquées et qui dussent avoir d'aussi graves conséquences; et dès ce moment il sembla que toutes les difficultés pouvaient être applanies par un congrès. Depuis les ministères de Richelieu et de Mazarin on adopta l'habitude d'employer fréquemment des ecclésiastiques pour les négociations, et cette pratique ne laissa pas d'exercer une grande influence sur la marche des affaires.

12. On vit aussi se développer des principes dont les premiers pas méritent d'être signalés : la révolution d'Angleterre éleva la grande question des droits des peuples et des rois; et, dès cette époque, elle fut discutée avec chaleur par les écrivains de toutes les opinions aussi-bien que dans les camps : les écrits de Filmer sont tombés dans l'oubli; ceux de Hobbes et d'Algernon Sidney produisirent leur effet : les fautes des Stuarts ne firent qu'exciter le zèle des écrivains politiques, et préparèrent, pour la période suivante, l'affermissement des libertés nationales.

Political discourses of Rob. Filmer, Lond. 1680. Discours sur la politique, par Rob. Filmer. Il se constitue défenseur de la puissance absolue des rois.

Th. Hobbes, Léviathan, sive de materia, forma et potestate civitatis.
Lond. 1651. — Traduit en français.

Discourses on government, by Algernon Sidney, etc. — Discours sur le gouvernement des peuples, par Algernon Sidney. Cet ouvrage est traduit en français. A. Sidney fut défenseur intrépide et martyr du républicanisme. Il écrivit aussi contre Filmer. MB.

13. L'économie politique fit peu de progrès durant cette époque. Le cardinal de Richelieu ne s'occupa jamais que de pourvoir aux besoins présents, et Mazarin ne songea qu'à faire sa fortune. Que pouvait-on espérer d'ailleurs pendant les guerres dévastatrices de l'Allemagne, pendant les troubles révolutionnaires de l'Angleterre ? En Hollande même on ne sut faire face aux frais de la guerre qu'en empruntant au compte de l'État ; du moins la prospérité des fabriques et du commerce extérieur que l'on exploitait dans cette république, démontra que là se trouvait le principe le plus certain d'une richesse nationale ; vérité salutaire, trop souvent compromise par les fausses mesures et les préjugés des gouvernemens.

14. Au milieu de guerres aussi longues et aussi générales, l'art militaire dut éprouver d'importantes modifications. Les forces des armées permanentes ne furent cependant point augmentées. Les généraux continuèrent de lever des troupes et de les licencier après les campagnes ; ce que Mansfeld et Christian de Brunswick faisaient sur de petites proportions, Wallenstein l'entreprit dans un plus grand cadre. Parmi tant de généraux distingués, Gustave-Adolphe fut pourtant le seul dont le génie ait fait époque dans les annales de l'art militaire : il créa une tactique nouvelle par laquelle il eut principalement pour objet de faciliter les mouvemens des armées, soit en adoptant un meilleur mode de campement, soit en donnant aux soldats des armes plus légères, soit enfin en perfectionnant le service de l'artillerie : ses brigades battirent les régimens impériaux, comme jadis les légions romaines avaient triomphé des phalanges macédoniennes ; Gustave introduisit aussi d'utiles réformes dans le système de discipline.

III. HISTOIRE DU SYSTÈME COLONIAL DE L'EUROPE, DEPUIS 1618 JUSQU'EN 1660.

1. Le commerce des colonies fit de grands progrès pendant cette époque. Les Hollandais conservèrent leur suprématie, et leurs établissemens furent considérablement agrandis : on en peut dire autant de ceux que les Anglais avaient déjà fondés au delà des mers ; l'Espagne et le Portugal semblaient se refuser constamment à toute amélioration.

2. A l'aide d'un système absolu de liberté, l'industrie manufacturière et commerçante parvint chez les Hollandais à un tel degré de prospérité que la jalousie de tous leurs voisins en fut vivement excitée. Les indigènes s'appliquèrent avec succès au perfectionnement des fabriques et des manufactures ; l'augmentation rapide de leurs capitaux aplaissait toutes les difficultés des premières entreprises, et les progrès de la civilisation, en suscitant sans cesse de nouveaux besoins, favorisait puissamment le débit de tous les produits industriels.

Comme les combustibles étaient rares en Hollande, le système des manufactures se perfectionna, et les fabriques proprement dites se réduisirent chaque jour. Les efforts de la nation se portèrent principalement sur les manufactures de laine, de chanvre, et de lin ; on fonda beaucoup de papeteries, et l'art de la construction des vaisseaux fit aussi de grands progrès : il serait trop long d'énumérer les diverses branches d'industrie partielle qui se développèrent simultanément : la meule fut le principal agent de toutes ces exploitations ; le génie mécanique s'appliqua à en perfectionner les formes et les procédés, et les provinces du nord de la Hollande devinrent l'objet de l'émulation de l'Europe.

3. Cependant le commerce des colonies conserva toujours le premier rang, et celui des grandes Indes continua d'être le plus productif. La compagnie des Indes, devenue puissance politique, acquit chaque jour de nouvelles forces : le traité qu'elle avait conclu avec les Anglais, en 1619, se trouva rompu, quatre ans après, par les massacres d'Amboine, et

les Anglais furent obligés de se retirer des Moluques. Indifférente sur le choix des moyens qui pouvaient servir son ambition, la compagnie employait tous ses efforts pour conquérir partout le monopole ; dans les pays où elle s'établissait, des traités de commerce ou des guerres toujours heureuses contre les indigènes, lui assuraient l'exploitation de tous les produits ; car il est à remarquer que les Hollandais, contents dans leur patrie, et n'ayant aucune raison d'en émigrer, ne colonisèrent jamais par des nationaux.

4. Dès que la ville de Batavia fut fondée, elle devint le centre du gouvernement et du commerce Hollandais dans les Indes. Les expéditions militaires qui partirent de ce point assurèrent la domination de la métropole sur les côtes du Malabar et de Coromandel, à Ceylan et dans d'autres îles ; et ce fut aussi par les relations commerciales que ce pays entretenait avec la Chine et le Japon, que la compagnie des Indes parvint à étendre jusque-là ses opérations.

Les Portugais perdirent presque tous leurs établissemens dans les Indes, par suite des conquêtes de la compagnie hollandaise : en 1615, elle leur ravit Paliacata, sur la côte de Coromandel, et dans la suite (en 1658), elle établit le siège de son commerce à Negapatam : dans le Malabar, elle s'empara de Calicut en 1658, de Cochin et de Cananor en 1661, et devint ainsi maîtresse de tout le commerce du poivre dans ce pays : les comptoirs qu'elle établissait en même temps sur les deux côtes se prolongeaient jusqu'au Bengale. A Ceylan, les Hollandais s'allièrent d'abord (en 1638) avec le roi de Candie contre les Portugais ; ils prirent Colombo, la capitale, en 1656, Mannaar et Jaffanapatam en 1658. Peu de temps après, ils se mirent eux-mêmes en guerre avec le roi de ce pays, qui leur opposa une résistance longue, et quelquefois heureuse. Plus loin, ils s'emparèrent de Malacca en 1640, et pénétrèrent jusqu'à Pégu et à Siam. Ils se répandirent aussi dans les îles de la Sonde, se rendirent complètement maîtres de Java, et firent de nouveaux établissemens, tantôt en bâtissant des forts, tantôt en fondant des comptoirs, à Célébes en 1660, à Sumatra, et dans d'autres îles : la révolution qui eut lieu dans le Japon en 1639 leur aida à en expulser les Portugais, et par le consentement qu'ils donnèrent à toutes les restrictions qui leur furent im-

posés, ils parvinrent à se ménager quelques relations avec ce pays. Leur commerce dans la Chine perdit beaucoup de son importance, lorsqu'en 1661 ils furent obligés d'abandonner l'île Formose. La compagnie établit cinq gouvernemens dans cette vaste étendue de pays ; ils étaient situés à Java, à Amboine, à Ternate, à Ceylan et à Macassar, et se rattachaient tous au gouvernement central de Batavia, qui avait encore sous son autorité un grand nombre de directoires et de commanderies.

5. Ce fut surtout l'établissement qu'ils fondèrent au cap de Bonne-Espérance en 1653, qui devint le plus ferme boulevard de leurs possessions dans les Indes. Ils en firent avec intention une colonie agricole : sous ce rapport la richesse du sol et la facilité de l'exploitation auraient pu la rendre beaucoup plus florissante encore, si la compagnie ne s'était bornée à la considérer comme un pied-à-terre pour les vaisseaux qu'elle expédiait aux grandes Indes, et pour ceux qui en revenaient : le cap de Bonne-Espérance devint le sixième gouvernement.

Kolbe, Beschreibung des Vorgebirges der guten Hoffnung, etc. — Description du Cap de Bonne-Espérance, 1719 — Traduit en français.

Sparrmann, Reise nach dem Vorgebirge, etc. — Voyage au Cap de Bonne-Espérance, par Sparrmann (trad. du suédois). Berlin, 1784, 1 vol. in-8°. — Traduit en français.

Beschreibung der Vorgebirges, etc. — Description du Cap de Bonne-Espérance, par Mentzel. Glogau, 1785, 2 vol.

Barrow's travels in Southern Africa. Voyages de Barrow dans l'Afrique méridionale. Lond. vol. 1 en 1801, vol. 2 en 1804. — Traduit en français.

6. Les succès de cette compagnie firent naître celle des Indes occidentales, qui reçut son privilège peu de temps après que la guerre eut recommencé entre la Hollande et l'Espagne : elle se constitua sur le même modèle, et dirigea ses premières tentatives d'invasion sur le Brésil ; mais bientôt elle eut occasion de reconnaître que la piraterie et les guerres sont des moyens peu solides pour la fondation des grands établissemens commerciaux.

Elle fut créée le 3 juin 1621. Ses privilèges s'étendaient sur la côte occidentale de l'Afrique ; depuis le Tropique du nord jusqu'au Cap ; sur presque toutes les côtes orientales et occidentales

de l'Amérique, et sur les îles du grand Océan. On la divisa en cinq chambres, et la première mise de fonds fut de 7 millions de florins. — Dès le commencement elle fit de riches captures, et l'année 1628 fut signalée par la prise d'un galion. — Conquêtes au Brésil, depuis 1630 jusqu'en 1640, et principalement depuis l'an 1636, sous la conduite du comte Jean-Maurice de Nassau. — Mais comme ce pays était encore peu riche en productions, il n'y avait pas moyen d'y faire un grand commerce, et quoique la trêve qui fut conclue en 1641 avec le Portugal eût garanti aux Hollandais les conquêtes que la compagnie y avait faites, elle fut néanmoins obligée de les abandonner quelques années après, et dès ce moment la compagnie déclina rapidement. — Conquête de Saint-George de la Mina, sur la côte d'Afrique, en 1637. — La compagnie fait divers établissemens dans les Indes occidentales, à Saint-Eustache en 1632, à Curaçao en 1634, sur la petite île de Saba en 1640, à Saint-Martin en 1649; elle organisa sur tous ces points un commerce de contrebande qui lui fut fort avantageux.

7. Les pêcheries de la république, savoir la grande pêche ou pêche du hareng et la pêche de la baleine, n'avaient, il est vrai, aucun rapport avec le système colonial, mais elles acquirent une importance politique, durant cette époque, par la discussion qui s'éleva entre l'Angleterre et la Hollande à l'occasion de la pêche du hareng sur les côtes de l'Écosse : cette discussion favorisa beaucoup les projets de conquête de l'Angleterre.

Les premières difficultés avaient été élevées en 1608, par le roi Jacques I; Charles I les renouvela en 1635, Cromwel en 1652 : les Hollandais demeurèrent en possession du droit de pêche, mais sous la condition de ne l'exercer qu'à une distance de dix milles des côtes : la pêche de la baleine devint libre pour toutes les nations après la chute de la compagnie des Indes occidentales en 1645.

8. La navigation de la mer Baltique devint, pour la république hollandaise, une des branches les plus importantes de son commerce en Europe, et lui fournit les moyens de prendre une grande part à toutes les affaires du Nord. Comme

les autres nations manquaient encore de vaisseaux, le commerce de transport fut aussi pour la Hollande une source d'immenses bénéfices; mais l'acte de navigation, rendu par le parlement d'Angleterre, porta atteinte à cette industrie chez les Hollandais.

9. Tandis que la république redoublait d'efforts et d'activité pour s'emparer du monopole des mers, l'Angleterre poursuivait aussi ses entreprises, et donnait carrière à la même ambition. La rivalité qui s'élevait entre ces deux nations, occasiona les guerres qui eurent lieu sous Cromwell et sous Charles II; mais les intérêts de la politique empêchèrent la continuation de ces guerres, car alors les querelles des compagnies marchandes n'étaient pas encore devenues des querelles d'État. Durant cette époque, et surtout sous le règne arbitraire de Charles I, le commerce qui s'étendait considérablement, devint une source de richesses pour le trésor royal, et fournit un prétexte aux vexations du pouvoir; ces abus entretenirent et excitèrent la fermentation intérieure, mais la nation qui avait fondé son commerce, en dépit des obstacles que lui opposait son gouvernement, ne suspendit point ses travaux, et continua de marcher à la prospérité.

J. Seldeni Mare clausum, seu de Dominio maris, libri duo. Lond. 1635. Cet ouvrage, qui fut écrit par ordre du gouvernement, ne contient que des déclamations ridicules: l'auteur cherche à établir que les quatre mers qui environnent l'Angleterre sont la propriété de ce pays.

10. Le commerce des Indes orientales demeura dans les mains de la compagnie anglaise, et subit cependant quelques variations. Chassée par les Hollandais de toutes les îles qui produisent des épices, elle ne conserva que quelques factoreries sur les côtes de Malabar et de Coromandel; dans le principe l'acquisition de Madras ne lui fut d'aucune utilité: vers cette époque (en 1653), il parut même que la société allait se dissoudre, et l'on vit commencer des expéditions particulières et libres pour les grandes Indes; mais les fonds que Cromwell fournit à la compagnie, en 1658, lui

firent reprendre l'exploitation de son privilège, et la guerre contre la Hollande favorisa cette nouvelle impulsion.

Le fort Saint-George, près de Madras, fut construit en 1620, du consentement du roi de Golconde. — Massacre des Anglais à Amboine en 1623 : lors de la paix de 1651, ils obtinrent, en forme de compensation, l'île de Poleron, fertile en épiceries de toute espèce, mais ils ne purent s'y maintenir. — Les Anglais occupèrent l'île Sainte-Hélène en 1651.

11. Premiers établissemens des Anglais aux Indes occidentales. Des particuliers commencèrent par fonder des comptoirs dans plusieurs îles des petites Antilles, qui ne fournissaient que de mauvais tabac et un peu de coton : on y fit d'abord peu d'attention ; mais lorsque la culture de la canne à sucre, transportée en 1641 du Brésil dans l'île de Barbade, eut réussi au delà de toute attente, on reconnut l'importance que pouvaient acquérir ces îles ; et la conquête de la Jamaïque posa les premiers fondemens des richesses que l'Angleterre devait exploiter plus tard dans cette partie du monde.

Occupation de la Barbade et d'une portion de l'île Saint-Christophe en 1625, de Berbude et de Nevis en 1628, de Monserat et d'Antigoa en 1632. Conquête de la Jamaïque en 1655 : la culture de la canne à sucre dans cette île commença en 1660. — Dès l'année 1640, les Anglais s'étaient également établis à Surinam. En 1629, ils s'étaient emparés des îles Bahama, qui étaient alors inhabitées, et de l'île de la Providence, qui peut être considérée comme la clef du commerce des Indes occidentales.

The History civil and commercial of the British Colonies in the West-Indies. — *Histoire civile et commerciale des colonies anglaises en Amérique*, par Bryan Edwards, 1793. 3 vol. in-4°. C'est l'ouvrage le plus important pour faire connaître l'histoire générale des colonies anglo-américaines. — Le troisième volume contient l'histoire des guerres de Saint-Domingue. Ce volume est le seul qui ait été traduit en français.

12. Dans les colonies du nord de l'Amérique, les progrès de la civilisation purent faire pressentir dès ce moment l'importance politique à laquelle ces provinces parvien-

draient un jour. Les troubles qui agitaient l'Angleterre à cette époque en firent sortir un nombre considérable d'habitans qui traversèrent les mers et vinrent se réfugier sur cette terre fertile. Le pays qui fut d'abord compris sous le nom de Virginie et de Nouvelle-Angleterre fut divisé en plusieurs provinces. La compagnie de Londres et la société de Plymouth ayant été dissoutes, la première en 1625, la seconde en 1637, ces provinces reçurent chacune une organisation régulière; les constitutions qui leur furent données eurent pour objet principal de les mettre sous la dépendance de la métropole; mais les formes du gouvernement républicain qui servirent alors à les réunir en un corps de nation continuent en même temps un principe de liberté que la force même des choses développa naturellement.

Fondation de l'État de Massachuset en 1621, et de la ville de Boston en 1627, par des colons anglais, fanatiques en religion aussi-bien qu'en politique. — Ceux qui furent chassés du Massachuset s'établirent en 1630, dans Rhode-Island. — Lord Baltimore crée la province de Maryland, et des catholiques anglais commencent à élever la ville du même nom en 1632. La Virginie ne fut pas encore partagée, mais elle s'accrut considérablement par les progrès et l'extension de la culture du tabac. — Les premiers actes du parlement concernant les colonies de l'Amérique septentrionale parurent en 1660, et eurent pour objet de constater l'importance de ces colonies pour la navigation et le commerce de l'Angleterre.

Pour la première histoire de ce pays, voyez J. Oldmixon, *British Empire in America. Possessions anglaises en Amérique*, par J. Oldmixon. Lond. 2 vol. 1708. (Dans la seconde édition, cette histoire est continuée jusqu'en 1741).

Beschreibung der Britischen America, etc. — Description de l'Amérique anglaise, par Christ. Leiste. Wolfenbüttel, 1778, 1 vol. in-8°.

13. En France les efforts tentés par le cardinal de Richelieu pour assurer à ce royaume une part dans le commerce des Indes orientales ne furent suivis d'aucun succès : aux Indes occidentales un grand nombre de Français firent des établissemens et des plantations dans plusieurs îles, et toutes

leurs entreprises réussirent ; mais elles ne se rattachèrent pas à l'État, et demeurèrent propriété particulière.

Les premiers établissemens français à Saint-Christophe eurent lieu en 1625, en même temps que ceux des Anglais : dix ans plus tard des négocians commencèrent à exploiter la Martinique et la Guadeloupe, et vers la fin de cette époque, ces deux îles produisaient déjà beaucoup de sucre. Vers le même temps, on fit aussi les premières tentatives de colonisation à Cayenne et dans le Sénégal, sur les côtes de l'Afrique.

Voyez, pour les commencemens de cette histoire, l'*Histoire générale des Antilles habitées par des Français*, par le P. Dutertre. Paris, 1667, 3 vol. in-4°.

14. L'Espagne perdit par la séparation du Portugal les colonies que ces deux États possédaient en commun, excepté Ceuta. Les conquêtes que firent les Hollandais dans les Indes orientales jusqu'à Diu et Goa enlevèrent aux Portugais toutes les colonies qu'ils y possédaient, et ceux-ci perdirent également le port d'Ormuz, qui leur fut ravi en 1622 par les Persans, assistés de l'Angleterre. Le Portugal ne conserva presque que le Brésil, dont la prospérité croissante ne suffit cependant pas pour compenser tant d'autres pertes.

PREMIÈRE PÉRIODE.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE DES ÉTATS DU NORD, DEPUIS LA RUPTURE DE L'UNION DE CALMAR JUSQU' AUX TRAITÉS D'OLIVA ET DE COPENHAGUE. 1523-1660.

J. J. Schmauss, Einleitung zu der Staatswissenschaft, zweyter theil, etc.— Introduction aux sciences politiques (seconde partie), contenant l'histoire de tous les traités conclus entre les puissances du nord de l'Europe, savoir: le Danemarck, la Suède, la Russie, la Pologne et la Prusse; par J. J. Schmauss. Leipzig, 1747, 1 vol. in-4°. L'ouvrage va jusqu'en 1743: c'est ce que nous connaissons de meilleur pour l'histoire générale de la diplomatie chez les peuples du Nord.

1. LE commencement du seizième siècle fut aussi une grande époque pour le nord de l'Europe. Les cinq grands États qui le composent, la Suède, le Danemarck, la Pologne, la Russie et la Prusse, telle qu'elle était alors, subirent des changements importants qui déterminèrent ou qui du moins préparèrent dès ce moment leur constitution intérieure et leur existence politique.

2. Ces changements peuvent être attribués à la restauration du trône de Suède, par la rupture de l'union de Calmar, et à la Réformation. La dissolution régulière de l'alliance par laquelle les trois peuples du Nord avaient essayé de se réunir sous le gouvernement d'un seul roi, créa dans le Nord plusieurs États indépendans, mais toujours prêts à se rallier, lorsque des intérêts communs leur en faisaient une nécessité.

3. On peut dire que la Réformation fut dans le nord de l'Europe une révolution politique encore plus que dans le

midi. Elle pénétra rapidement et devint bientôt dominante en Danemarck, en Norvége et en Suède : dès qu'elle fut adoptée dans ce dernier État, elle servit de base à la constitution politique du pays; la Norvége et le Danemarck ne tardèrent pas à s'en emparer pour le même objet : elle fut en Prusse la première cause des changemens qui sont survenus depuis dans l'existence de ce royaume, et son influence prépara en partie les malheureuses destinées de la Pologne.

4. Les peuples qui occupaient le nord de l'Europe étaient d'origine moitié germanique et moitié slave, et cette différence remarquable se retrouve encore dans leur constitution politique. Le régime féodal s'était introduit chez les premiers, à peu près de la même manière que chez les peuples occidentaux de l'Europe, et là aussi il s'était formé par degrés une bourgeoisie, malgré l'immense supériorité du clergé et de la noblesse. Dans les pays slaves, au contraire, en Pologne et en Russie, où l'on ne connaissait pas à proprement parler, le principe de la féodalité qui consiste dans la hiérarchie des vasselages, la noblesse avait réduit le peuple à l'état de servitude; et comme ces vastes États ne renfermaient aucune ville de commerce, il était impossible qu'il s'y formât une bourgeoisie. Chez les premiers on trouvait du moins les élémens du gouvernement municipal; en Pologne et en Russie on n'en découvre pas même le principe.

1^o *Danemarck*. Ses rois, choisis depuis 1447 dans la famille de Holstein-Oldenbourg, et destinés à gouverner les trois royaumes unis, eurent rarement ce bonheur; tandis que Christian II faisait des efforts inutiles pour contraindre la Suède à l'exécution du traité d'union, une révolte qui éclata contre ce prince en Danemarck (1523) lui ravit le trône, et bientôt après la liberté. En 1527 la Réformation commença à pénétrer en Danemarck et en Norvége sous le règne de Frédéric I, successeur de Christian. En 1532 les deux États furent réunis en un seul royaume. L'autorité des rois électifs du Danemarck se trouva fort restreinte depuis cette époque par leurs propres capitulations, et par la puissance des diètes et de la noblesse.

J. M. Schroeck, Christliche Kirchengeschichte, etc. — Histoire des Églises chrétiennes depuis la Réformation, 2^e partie, 1804; par J. M. Schroeck. Ouvrage bon à consulter pour l'histoire de la Réformation dans les États du nord de l'Europe.

2^o *Suède.* Gustave-Vasa releva le trône de Suède en 1523. Les changemens survenus dans la constitution du Danemarck sous le règne de Frédéric I; le traité de Malmoë, que ce prince conclut avec Gustave en 1524; la Réformation qui s'introduisit en Suède et qui facilita le retrait des biens ecclésiastiques dès l'année 1527; enfin les résolutions de la diète tenue à Westeraes en 1544, assurèrent l'hérédité de la couronne de Suède dans la famille de Gustave-Vasa, et ce prince fut assez heureux pour présider lui-même à ces grands événemens.

Geschichte Gustav's Vasa König von Schweden, etc. — Histoire de Gustave-Vasa, roi de Suède, par J. W. d'Archenholz. 1801, 2 vol.

3^o *La Pologne*, réunie au grand duché de Lithuanie, demeura jusqu'en 1572 sous le gouvernement de la famille des Jagellons. On ne savait pas même dans ce pays si la royauté y était élective ou héréditaire. Nulle part on ne trouve autant de causes de désordre et d'agitation tant à l'intérieur qu'au dehors, nulle part aussi peu de motifs d'espérer quelques réformes utiles. Comment déterminer les frontières de ce royaume sans cesse exposé aux entreprises des Russes, des Tartares et de l'ordre Teutonique? Comment se faire une idée exacte de sa constitution et de son gouvernement intérieur? quoiqu'il soit absurde de prétendre d'une manière absolue que la prospérité d'un État dépende de telle ou telle forme de gouvernement, on peut dire cependant qu'il est certaines constitutions politiques qui ne contiennent en elles que des principes d'anarchie et de destruction. Il eût fallu une main ferme et hardie pour briser cet édifice et reconstruire l'ordre social sur de nouvelles bases; nul ne l'a tenté en Pologne. — La Réformation y pénétra promptement, mais trop d'obstacles s'opposèrent à son influence: les nouvelles sectes ne purent jamais y former un parti politique; ces sectes mêmes se subdivisèrent bientôt, et les sociniens parurent en Pologne peu de temps après les autres confessions évangéliques.

4^o La situation et le peu d'étendue de la Prusse semblaient lui interdire à jamais l'espoir de jouer un grand rôle en Europe; d'heureuses circonstances favorisèrent son agrandissement. L'on

peut compter parmi les plus considérables, d'abord l'adoption du Christianisme, plus tard celle de la Réforme. La fondation et les progrès de l'ordre Teutonique (depuis 1230 jusqu'en 1283) garantirent d'abord la soumission des habitans du pays. On vit s'élever les premières villes qui aient fait le commerce en Allemagne; les chevaliers de l'ordre soutinrent des guerres sanglantes contre la Pologne et la Lithuanie; enfin en 1520 ils se mirent eux-mêmes en querelle avec les villes et les habitans du pays qu'ils avaient d'abord occupé en maîtres. Par l'influence de la Réformation, la Prusse fut sécularisée en 1525, sous l'autorité d'Albert de Brandebourg; elle devint ensuite duché héréditaire et vassal de la Pologne (si toutefois le traité conclu à Thorn en 1469 n'en avait pas fait déjà une province polonaise). Enfin, en 1618, la Prusse devint le patrimoine exclusif de la famille électorale de Brandebourg, qui prépara dès lors les hautes destinées auxquelles ce pays est parvenu.

5° L'affranchissement de la domination des Mogols et la conquête de Novogorod, sous le règne d'Ivan Basilewitsch I (de 1462 à 1505), firent de nouveau de la Russie un royaume indépendant; quoiqu'il fût encore renfermé entre le Don et le Niéper, son étendue et l'esprit militaire de ses habitans le rendaient déjà formidable; du reste, placé complètement hors du cercle sur lequel la Réformation exerçait alors sa puissante influence, ce pays ne contenait en lui-même aucun principe qui fût propre à favoriser les progrès de la civilisation; et si l'autorité absolue exercée par le chef du gouvernement n'eût présenté un moyen de suppléer à ce défaut d'une force morale active et vivifiante, on peut croire que la Russie fût restée comme la Pologne dans un état complet d'anarchie; mais déjà à cette époque le règne d'Ivan Basilewitsch I, que l'on peut nommer le précurseur de Pierre-le-Grand, prouva que ce vaste empire avait droit d'attendre de meilleures destinées.

I. HISTOIRE DES NÉGOCIATIONS ET DES GUERRES DE LIVONIE, JUSQU'AU COMMENCEMENT DE LA QUERELLE POUR LA SUCCESSION DU TRÔNE DE SUÈDE (1553-1600).

1. Jusqu'au milieu du seizième siècle, les États du nord de l'Europe ne furent occupés que de leurs propres affaires, ou de petits démêlés avec leurs plus proches voisins. Ivan Basilewitsch I avait, il est vrai, manifesté des projets de

conquête et porté ses armes en Livonie; mais il abandonna bientôt après ses prétentions, en signant une trêve de cinquante ans avec la Pologne (en 1502). Plus tard, Ivan Basilewitsch II reprit le système d'envahissement, et dès ce moment la Livonie devint pour le nord de l'Europe ce qu'avait été le duché de Milan pour les États du midi.

En 1205 les chevaliers de l'Épée s'emparèrent de la Livonie et y introduisirent le christianisme; ils firent alliance avec l'ordre Teutonique en 1238. Le grand maître Walter de Plettenberg rompit cette confédération en 1513: en 1525 il suivit l'exemple de la Prusse; et, en faisant adopter la Réforme dans son pays, il parvint à le séculariser, mais non à y faire admettre le principe de l'hérédité. Les archevêques de Riga conservèrent cependant leur domination dans toute l'étendue de leur diocèse métropolitain, en sorte que les grands maîtres ne gouvernèrent que la portion occidentale de la Livonie. Cette division fut la première cause des troubles et des guerres qui éclatèrent dans ce pays et auxquels toutes les puissances du Nord prirent part.

2. Invasion d'Ivan Basilewitsch II dans la Livonie en 1558. Le 28 novembre 1561, le grand maître Gotthard Kettler conclut avec la Pologne un traité par lequel la Courlande et la Semigalle furent érigées pour lui en duché héréditaire, sous la protection de l'autre puissance contractante, qui réunit la Livonie à ses possessions. Cet acte de partage força l'archevêque de Riga à s'allier avec la Suède en 1562. L'ambition du czar excita la guerre entre les trois grandes puissances du Nord; le Danemarck, sans cesse rival de la Suède, se trouva contraint d'y prendre part; enfin, après vingt-cinq ans de combats, la Russie se vit forcée de renoncer à ses prétentions, et la Livonie fut partagée entre la Pologne et la Suède.

La guerre de la Russie contre la Pologne et celle de la Pologne contre la Suède éclatèrent en 1562, quatre ans après l'invasion du czar en Livonie. Ce pays fut dévasté de toutes parts. L'année suivante le Danemarck prit aussi parti dans cette querelle, sous le prétexte d'une ancienne alliance qui l'unissait à la Livonie: dès

ce moment la guerre se fit sur terre et sur mer ; cependant le Danemarck et la Suède renonçant mutuellement à leurs prétentions conclurent une paix qui fut signée au vieux Stettin le 13 décembre 1570 : le czar poursuivit ses projets et fit de vains efforts pour établir sur le trône de Livonie un prince danois nommé Magnus : enfin la Suède et la Pologne s'étant unies en 1577 contre la Russie, la forcèrent de se désister de ses entreprises. Par le traité de paix qu'il signa le 15 janvier 1582 avec la Pologne, et par la trêve qu'il conclut en 1583 avec la Suède, le czar abandonna toute la Livonie ; il céda la Carélie à la Suède, et renonça à toute prétention sur le commerce de la Baltique. La Livonie tomba entre les mains des deux puissances victorieuses.

3. Pendant la durée de ces guerres et peu de temps après qu'elles furent terminées, deux maisons régnantes s'éteignirent dans deux empires du Nord. En Russie la race des Ruriks prit fin dans le fils d'Ivan Basilewitsch II, le czar Fédor I (1598), et ce ne fut qu'après une anarchie de quinze ans et à la suite de nouvelles guerres que la maison de Romanoff parvint à occuper le trône. Dès l'année 1572 la famille des Jagellons avait cessé de fournir des rois à la Pologne. L'extinction de cette race fut le signal des troubles qui n'ont cessé d'agiter ce pays : devenu royaume électif, il parut au milieu de l'Europe comme un volcan, dont les éruptions, renouvelées à chaque changement de souverain, menaçaient sans cesse le repos des Etats même les plus éloignés.

Depuis la nomination de Henri de Valois en 1572, jusqu'à celle de Stanislas Poniatowski en 1764, il y a eu en Pologne onze élections de roi ; à peine peut-on en citer trois qui aient été faites d'un commun accord, et pendant tout ce temps ce malheureux pays n'a cessé d'être en proie aux intrigues des étrangers, et à toutes les violences de l'anarchie et de l'esprit de faction.

II. HISTOIRE DE LA GUERRE POUR LA SUCCESSION AU TRÔNE DE SUÈDE, ET DE SES CONSÉQUENCES, JUSQU' AUX TRAITÉS D'OLIVA ET DE COPENHAGUE (1600-1660).

Indépendamment de l'ouvrage de Schmauss, que nous avons déjà cité, on peut consulter, pour l'histoire des États du Nord depuis 1578 jusqu'en 1637, les *Annales Ferdinandi* de Khevenhüller. (Voyez ci-dessus page 64.)

1. Tandis que les puissances du Nord se disputaient la possession de la Livonie, qui devint enfin la proie de la Pologne et de la Suède, il s'élevait entre ces deux États une guerre de succession, qu'entretenaient pendant cinquante ans la différence des opinions religieuses et les manœuvres de la politique extérieure. Ce fut le premier fruit du système électif adopté en Pologne : en 1587, cette nation choisit pour son roi le prince Sigismond, héritier présomptif de la couronne de Suède, et une telle nomination dut faire craindre aux Suédois les conséquences d'une réunion à laquelle s'opposaient également et la situation géographique de ces deux royaumes et la différence des doctrines religieuses.

Sigismond, fils de Jean III et de Catherine, princesse polonaise, était zélé catholique ainsi que sa mère ; tous deux obéissaient à l'influence des jésuites. L'élection de Sigismond au trône de Pologne ranima l'espoir qu'ils avaient déjà conçu de rétablir le catholicisme en Suède.

2. Après la mort de Jean III en 1592, son fils se prépara à prendre possession de son trône ; mais les Suédois ne se fièrent point à ses promesses ; et Charles, oncle du nouveau roi et régent du royaume, entrevit la possibilité de régner sous son propre nom. Dès ce moment commencèrent des querelles sérieuses ; la guerre éclata en 1592 : Sigismond et ses descendans furent déclarés exclus du trône de Suède et son oncle, reconnu roi en 1600, s'empara de la couronne, sous le nom de Charles IX. Ces deux princes et leurs successeurs furent en querelle jusqu'à la conclusion des traités d'Oliva et de Copenhague, qui affermirent la domination suédoise dans la famille de Charles IX.

3. Cependant l'anarchie qui régnait en Russie suspendit pendant quelques années les effets de l'inimitié des couronnes de Suède et de Pologne; chacune de ces deux puissances nourrissant l'espoir de placer un de ses princes sur le trône, que l'extinction de la famille des Ruriks avait rendu vacant. L'élection de Michel Fédorowitsch, chef de la branche des Romanoffs, et les traités que ce prince conclut à Stolbowa et à Moscou, mirent fin à toutes les prétentions des étrangers.

Démétrius, frère cadet du czar Fédor, avait été assassiné en 1591. Après la mort de Fédor en 1598, son beau-frère Boris monta sur le trône. En 1605 un faux Démétrius lui ravit la couronne, et ce prince se donna la mort. Le 17 mai 1606 ce même Démétrius fut assassiné par un nouveau prétendant, nommé Knaes Schuiskoy, qui réussit à se faire proclamer czar par une partie de la nation. La Pologne et la Suède intervinrent dans ces différens, soit pour mettre un de leurs princes sur le trône, soit pour conquérir la Russie. On vit paraître un nouveau Démétrius, soutenu par les Polonais, qui s'emparèrent de Moscou, et qui firent couronner czar leur prince Ladislas; de son côté Schuiskoy s'allia avec la Suède, par un traité qui fut conclu à Wibourg en 1609; mais il fut chassé en 1610; et Charles IX, après s'être emparé de Novogorod essaya de faire couronner czar son second fils Charles-Philippe: le roi de Suède ne put accomplir son projet; il mourut le 30 octobre 1611, et fut remplacé sur le trône par Gustave-Adolphe son fils aîné. Cependant les Russes firent de nouveaux efforts pour se démêler de ces difficultés, et le 12 février 1613 une élection solennelle conféra la couronne au jeune Michel Fédorovitch, de la famille des Romanoffs et allié des Ruriks. La Russie soutint la guerre contre la Suède jusqu'à la paix qui fut signée à Stolbowa le 27 février 1617, et par laquelle la Suède prit possession de l'Ingric, de la Carélie et de Bornholm. Le 3 février 1619 la Pologne consentit à une trêve de quatorze ans: elle fut conclue à Moscou; et peu après l'expiration de ce terme, les deux puissances signèrent un traité de paix à Wiasma le 15 juin 1634. Le prince Ladislas renonça à ses prétentions sur le trône de Russie, et la Pologne y gagna Smolensk, avec son territoire, la Sévérie et Tschernikoff.

4. Les affaires de Russie étant terminées, la guerre ne

tarda pas à recommencer entre la Suède et la Pologne. En 1620 Gustave-Adolphe se hâta de transporter les hostilités en Livonie ; et comme les Polonais n'avaient nul désir de soutenir les prétentions de leur roi au trône de Suède, le jeune conquérant s'empara sans efforts non-seulement de la Livonie, mais encore d'une portion de la Prusse polonaise. Si un autre champ de bataille n'eût présenté un plus beau théâtre à l'ambition de Gustave-Adolphe, le trône de Sigismond eût couru les plus grands dangers ; mais la France parvint à lui faire accorder une trêve, et le héros suédois se dirigea vers l'Allemagne.

Le 26 septembre 1629 on signa à Altmarck une suspension d'armes pour six ans entre la Pologne et la Suède ; et le 12 septembre 1635 cette trêve fut prolongée pour vingt-six ans. La Suède demeura en possession de presque toute la Livonie.

5. La guerre de trente ans, et celle que les Turcs soutenaient en même temps contre les Perses, assurèrent du moins le repos des peuples du Nord. Cependant la jalousie que le Danemarck ne cessait de nourrir contre la Suède, excitée par le caractère personnel de Christian IV et de Gustave-Adolphe, autant que par l'accroissement prodigieux de la puissance suédoise, établit entre ces deux nations une inimitié qui éclata plusieurs fois en guerres violentes : malgré tous ses efforts le Danemarck ne put empêcher que le traité de Westphalie ne sanctionnât la suprématie de la Suède.

Tandis que Charles IX poursuivait ses projets de conquête en Russie, Christian IV avait tenté avec quelque succès une invasion dans la Suède. Le père de Gustave-Adolphe étant mort, celui-ci conclut la paix de Siorod le 20 janvier 1613, et racheta les provinces suédoises que le roi de Danemarck avait conquises, par une contribution d'un million d'écus. Christian ne fut pas aussi heureux dans la guerre qu'il soutint plus tard en Allemagne (voyez ci-dessus page 101) ; et la paix signée à Lubeck, en 1629, le contraignit de poser les armes. Pendant les négociations qui amenèrent le traité de Westphalie, les grandes prétentions de la Suède excitèrent de nouveau la jalousie du Danemarck que l'Autriche soutenait secrètement, et provoquèrent la guerre

de 1643. Au mois de septembre de cette année le général suédois Torstensohn s'empara du Holstein et du Jutland, et fit en même temps une invasion dans la Scanie, qui était alors province Danoise. La Hollande envoya une flotte au secours de la Suède : cette guerre se termina par la paix de Bromsbroë, qui fut conclue le 13 août. 1645. La Suède obtint son affranchissement complet du droit de visite et de péage dans le détroit du Sund et sur l'Elbe dans la ville de Glückstadt. Le Danemarck perdit pour toujours les provinces de Jemteland et de Herjedalen et les îles de Gothland et d'Oesel. Il fut de plus obligé d'abandonner pour trente ans la province de Halland, comme gage de sa fidélité.

6. Ce traité et celui de Westphalie assurèrent la prépondérance de la Suède, et dès ce moment il fut permis de croire que le sort des peuples du Nord dépendrait uniquement du caractère personnel des princes qui seraient appelés à gouverner ce pays. La reine Christine eut peu de succès dans les diverses négociations qu'elle entreprit après le traité de Westphalie; et tant qu'elle resta sur le trône, les peuples voisins n'eurent aucun sujet de s'alarmer : il n'en fut pas de même lorsqu'elle eut déposé la couronne entre les mains de son parent Charles - Gustave. Ayant fait déjà dans les camps le métier de soldat et celui de général, ambitieux et plein d'activité, le nouveau roi porta sur le trône ses vastes projets de conquête, et les poursuivit sans relâche pendant tout son règne.

7. Le roi de Pologne, Jean-Casimir, n'ayant pas voulu reconnaître Charles-Gustave, reproduisit ses prétentions au trône de Suède, et la guerre entre ces deux états se trouva ainsi rallumée en 1655. Déjà l'année précédente, la Pologne, sans cesse insultée par les Cosaques, s'était vue obligée d'entreprendre la guerre contre la Russie, et cette guerre était malheureuse. D'un autre côté, les Suédois eurent de grands succès dès le commencement de leur campagne. Pressée par deux puissans ennemis, la Pologne semblait près de succomber à leurs efforts; le roi Charles-Gustave annonçait hautement ses projets de réunir le Danemarck à sa couronne, et de faire une vaste monarchie des trois royaumes du Nord.

Effrayée de la hardiesse de ses entreprises, une portion de l'Europe s'ébranla pour y résister, et la mort subite du roi de Suède termina peu de temps après une guerre qui s'était annoncée avec tant de violence.

En 1655 le roi de Suède entra en Livonie et en Pologne, s'empara de Varsovie, et repoussa le roi Jean-Casimir jusqu'en Silésie. Les Polonais se soulevèrent dans le pays même qui venait d'être conquis, et livrèrent une grande bataille sous les murs de Varsovie, les 18, 19 et 20 juillet 1656; malgré leur valeur, ils furent battus par les Suédois. Cependant la guerre devint générale, le czar Alexis, l'empereur d'Autriche Léopold I, Frédéric III roi de Danemarck (mai et juin 1657), l'électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume (septembre 1657), se déclarèrent successivement contre la Suède. Obligés d'abandonner promptement la Pologne et même la Prusse polonaise, les Suédois portèrent leurs hostilités en Danemarck : les alliés les suivirent de près, et la paix fut signée à Roschild le 26 février 1658. Par ce traité le Danemarck céda pour toujours à la Suède les provinces de Halland et de Scanie, Blekingue, Bahus, Drontheim et l'île de Bornholm; il confirma la franchise du droit de péage dans le détroit du Sund, et renonça à la suzeraineté qu'il exerçait sur le duché de Holstein-Gottorp.

Ce traité honteux, par lequel le Danemarck reconnaissait sa faiblesse, ne fut pas de longue durée. Au mois d'août de la même année, le roi de Suède, tourmenté par son ambition, fit une nouvelle invasion dans la Zélande, et mit le siège devant Cronembourg, en même temps qu'il alla attaquer Copenhague; les habitans se défendirent avec vigueur, et donnèrent le temps aux étrangers de venir à leur secours : la Hollande envoya promptement une flotte, l'Autriche, la Pologne, le Brandebourg et plusieurs autres princes allemands réunirent une armée qui fut bientôt transportée en Danemarck : les Suédois levèrent le siège de Copenhague, et Charles-Gustave mourut subitement le 23 février 1660.

8. Rien ne s'opposa plus à la conclusion d'une paix définitive; tous les peuples du Nord la désiraient, et ce besoin commun aplanit les difficultés, et fit disparaître les semences de discorde, si l'on en excepte cependant les Cosaques, dont l'esprit inquiet et indocile menaçait sans cesse le repos des peuples qui les avoisinaient.

Le traité de Copenhague fut conclu le 27 mai 1660 entre la Suède et le Danemarck, sous la médiation de la France et des puissances maritimes. Ce fut une confirmation de la paix de Roschild; seulement le bailliage et la ville de Drontheim furent rendus au Danemarck.

Par le traité qui fut signé à Oliva entre la Suède et la Pologne, le 23 avril 1660, le roi Jean-Casimir renonça pour lui et ses descendans à ses prétentions sur la couronne de Suède; la Pologne céda la Livonie (à l'exception de la portion méridionale qui lui avait appartenu anciennement), l'Estonie, et l'île d'Oesel; enfin le duc de Courlande, prisonnier des Suédois, fut remis en liberté.

La paix de la Suède avec la Russie fut signée à Cardis, le 21 juin 1661; les conquêtes furent rendues, et les relations de ces deux royaumes rétablies comme avant ces longues guerres.

S. Puffendorfi de rebus gestis Caroli Gustavi Lib. VII. Nuremberg, 1696, 1 vol. in-fol. C'est l'histoire la plus complète des guerres soutenues par le roi de Suède.

Mémoires du chevalier de Terlon, depuis 1656-1661. Paris, 1686, 2 vol. in-12. L'auteur était chargé d'affaires de la France auprès de Charles-Gustave, et avait su gagner la confiance de ce souverain.

9. Tandis que la Suède conquérait la Livonie et les provinces qui, jusqu'à cette époque, avaient appartenu au Danemarck le long de ses côtes, ce dernier royaume et la Prusse recueillaient d'autres fruits de la même guerre. L'électeur Frédéric-Guillaume profita de ces circonstances avec beaucoup d'habileté pour affranchir son pays de la souveraineté de la Pologne; et feignant dans le principe de vouloir s'allier avec la Suède, il assura d'abord l'indépendance du Brandebourg par le traité de Welau. Mais lorsque Charles-Gustave annonça l'intention de le réduire à l'état de vassal, et de créer cette vaste monarchie du Nord, l'électeur reconnut promptement tout le danger de sa situation, et ne tarda pas à se déclarer le plus ardent adversaire du roi de Suède. Le traité d'Oliva affranchit enfin la Prusse du joug des deux puissances qui avaient menacé de l'envahir.

10. En Danemarck les guerres qui venaient d'être terminées amenèrent une révolution par laquelle la couronne fut déclarée héréditaire dans la famille du prince régnant

Frédéric III, et le roi souverain absolu. Ce changement semblait préparé depuis long-temps par la mésintelligence qui régnait dans les États, mais il ne put être amené aussi promptement que par un concours de circonstances particulières. Deux souverains, tels que Frédéric III et sa femme, assistés d'un serviteur aussi dévoué que Gabel, pouvaient beaucoup sans doute dans une telle entreprise; mais l'opposition qu'ils rencontraient dans l'évêque Svane et le bourgmestre Nansen aurait peut-être prolongé indéfiniment cette révolution, si de longues guerres n'étaient venues en hâter l'accomplissement: le roi et ceux de son parti désiraient depuis long-temps l'abolition du système électif et l'abaissement de l'aristocratie; mais ils n'avaient jamais songé à détruire la constitution des États. Ce fut cependant ce qui arriva le 10 janvier 1661, en vertu de *l'acte de souveraineté* et de la *loi royale*: dès ce moment le roi de Danemarck se trouva le souverain le plus absolu de toute l'Europe.

Geschichte der Revolution in Dänmarck. — Histoire de la Révolution de Danemarck, par L. T. Spittler. Berlin, 1796.

SECONDE PÉRIODE.

DU COMMENCEMENT DU SIÈCLE DE LOUIS XIV JUSQU'À
LA MORT DU GRAND FRÉDÉRIC ET AU COMMENCEMENT
DE LA RÉVOLUTION (1661 à 1786).

1. L'INTERVENTION de la religion dans la politique avait déterminé le caractère et les grands événemens du seizième siècle et de la première moitié du dix-septième. La seconde période de notre histoire fut soumise à une nouvelle influence, celle des intérêts du commerce. Les progrès de la civilisation en Europe donnaient chaque jour plus de prix au perfectionnement du système des finances ; elles seules pouvaient assurer désormais à toute puissance les moyens d'exécuter les entreprises qui semblaient les plus difficiles ; mais dans ce développement d'un nouveau système, le défaut de principes fixes amena de graves erreurs qu'il importe d'examiner avec attention. Les États puisent toute leur force dans la richesse nationale, et les gouvernemens s'appliquèrent en effet à favoriser le développement de cette richesse ; mais, privés des lumières de l'expérience, ils méconnurent long-temps les principes de cette prospérité, l'espèce d'influence qu'ils pouvaient exercer sur elle, et les rapports qui lient la fortune publique avec celle de l'État : tendant à un but utile, ils s'égarèrent dans de fausses routes et retardèrent de plus d'un siècle le triomphe des saines doctrines de l'économie politique.

Le système fondé durant cette période, et qui a été appelé *système mercantile*, est exposé avec beaucoup d'exactitude dans un ouvrage de Justi, intitulé ; *Staatswissenschaften-Sciences politiques*. Goettingue 1755, 2 vol.

2. On reconnoît maintenant que la principale richesse d'une nation consiste dans le plus ou moins de valeur de ses propriétés territoriales ; on croyait alors qu'elle étoit exclusivement renfermée dans la plus grande somme d'argent possible : l'augmentation et la diminution de cette somme étoient seules considérées comme constituant un bénéfice ou une perte réelle, et tout l'encouragement accordé à l'industrie avoit pour but l'acquisition d'une plus grande quantité d'argent. En resserrant dans d'aussi étroites limites le vaste domaine de l'économie politique, on se trouva engagé dans une série d'erreurs et de fausses mesures d'autant plus fâcheuses, qu'il ne fut pas même permis d'élever un doute sur les conséquences qui devoient en résulter.

3. Plus on pénétrait dans ce système, et plus on diminuoit les chances de prospérité. La prodigieuse fortune d'un peuple qui exploitait d'immenses fabriques, et tout le commerce maritime, confirma l'Europe dans la croyance que là se trouvoit renfermé tout le secret de la richesse des États ; et dans la politique intérieure on s'appliqua uniquement à favoriser les fabriques et à prendre part au commerce des mers.

4. Dès lors les colonies acquirent beaucoup plus d'importance ; et les puissances maritimes, qui peuvent seules les exploiter et les défendre, devinrent plus considérables en Europe.

5. Les gouvernemens ne tardèrent pas à vouloir diriger eux-mêmes les travaux de leurs sujets et les conduire dans leurs entreprises commerciales ou industrielles : de là les fabriques privilégiées, les tarifs de douanes, les interdictions d'entrée ou de sortie pour certaines marchandises. Le prix ou la qualité des denrées en circulation semblaient de peu d'importance à côté de cet avantage de conserver l'argent dans le pays : on alloit jusqu'à vouloir constater l'origine des connaissances et des procédés qui devoient servir à l'encouragement et aux succès de toutes les industries, et ce fut ainsi que se forma ce système d'isolement suivant lequel chaque État élève la folle prétention de se suffire à lui-

même, ou, en d'autres termes, de ne point acheter et de vendre. Inconséquence singulière, peu digne du temps où tout gouvernement attachait un prix infini à avoir un grand commerce.

6. Au premier coup d'œil les reproches que nous exposons semblent complètement infirmés par ce fait constant, que, durant cette même période, le commerce est parvenu en effet à une prospérité jusqu'alors inconnue. Mais, d'abord, le système que nous attaquons ne s'est élevé que très-lentement; de plus, les fausses démarches des gouvernemens servent elles-mêmes à constater qu'ils sentaient le besoin de lutter contre une puissance supérieure et dont les effets ne laissaient pas d'exercer une grande influence; enfin les productions de diverses contrées lointaines, qui avaient été d'abord un objet de luxe, devenant chaque jour plus nécessaires, se répandirent en Europe avec une prodigieuse activité et donnèrent une grande impulsion au commerce. Pour quelques peuples et pour quelques branches spéciales d'industrie les mesures des gouvernemens favorisèrent la circulation; mais ce fut malgré leurs efforts, sinon malgré leurs volontés, que le commerce en général acquit un plus grand développement.

7. Cette manière d'entendre et de régler les relations des États, en ce qui se rapporte au commerce, produisit aussi les plus funestes effets pour les empires en temps de paix aussi-bien qu'en temps de guerre.

Pendant la paix, il en résulta d'une part une méfiance continuelle, chaque État se croyant lésé par son voisin, si celui-ci lui fermait l'entrée de quelques-uns des produits de son industrie: et d'autre part il s'éleva entre les diverses puissances un sentiment de jalousie, qui croissait d'autant plus que l'une d'entre elle faisait de plus grandes affaires: cette rivalité, si mal entendue, n'amena que trop souvent des guerres longues et sanglantes.

Durant ces guerres on employait tous les moyens possibles pour détruire le commerce de ses ennemis; et ce fut là l'origine de la piraterie et la source de tous les désordres

qui l'accompagnent : les hostilités s'étendirent jusque dans les colonies : dès que les puissances belligérantes eurent assez de force , elles ne manquèrent pas d'apporter toutes les entraves possibles au commerce même des neutres ; et ces diverses causes, se développant successivement, réduisirent souvent les plus grands États aux plus dures extrémités.

8. On avait déjà des armées permanentes ; mais cet état de la société et des nations entre elles amenant des relations beaucoup plus multipliées , les armées devinrent plus nécessaires , et acquirent une plus grande importance sous les règnes de Louis XIV et de Frédéric II. Les guerres n'en furent point diminuées et la morale des peuples et des gouvernemens n'y gagna point ; il en résulta cependant de grands avantages ; en temps de paix les États et les citoyens jouirent de plus de repos ; les calamités que la guerre entraîne après elle furent adoucies, l'administration des finances mieux surveillée , et le sentiment de l'honneur éveillé dans tous les peuples favorisa le développement de l'esprit national. C'est par cette institution des armées permanentes que l'esprit militaire est devenu , comme l'esprit mercantile , un des caractères qui signalent le plus cette période.

9. On vit aussi durant cette époque renouveler plusieurs fois la tentative de réunir tous les États de l'Europe sous la domination d'une seule puissance ; mais ces entreprises furent successivement déjouées , et servirent par cela même à consolider le système de la distribution des couronnes. Les puissances maritimes , qui avaient un grand intérêt à le maintenir , s'y employèrent avec plus de succès qu'elle n'avaient pu faire jusque-là , par une suite naturelle de l'importance qu'acquéraient chaque jour le commerce et les colonies. Ainsi le corps politique de l'Europe demeura , malgré de grandes inégalités , composé d'États libres et entièrement indépendans.

10. L'organisation plus régulière du système des ambassades contribua beaucoup à resserrer les relations de ces divers États. Le cardinal de Richelieu avait donné à toutes les grandes cours l'exemple de maintenir des ambassades

permanentes même chez les plus petits princes, et ceux-ci en adoptèrent successivement l'usage. Le domaine des négociations politiques fut surchargé de beaucoup de détails et souvent même grevé de toutes les conséquences fâcheuses que peuvent entraîner les mécontentemens ou les inimitiés personnelles ; plus d'une fois des rapports infidèles sur les intentions des princes ou sur les habitudes de leurs courtisans devinrent des causes de guerres ou entretenirent celles qui subsistaient : toutefois le système des ambassades contribua puissamment à déterminer les formes de la politique extérieure ; et quiconque sait voir dans l'observation de ces formes quelque chose de plus qu'un vain règlement de cérémonies, est amené à reconnaître toute l'importance de ce nouvel établissement.

Ferdinand-le-Catholique avait déjà adopté l'usage d'entretenir des ambassades permanentes, mais seulement auprès de certaines cours. Ce ne fut que sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, et lorsque la politique française embrassa toute l'Europe dans ses combinaisons, que le système des ambassades devint plus général ; les règles du cérémonial se fixèrent à mesure qu'il se perfectionna.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DE 1661 A 1700.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DES ÉTATS DU MIDI DE L'EUROPE.

1. **CETTE** époque, qui fut pour la France l'âge d'or du règne de Louis XIV, a pris aussi en Europe le nom de ce souverain, et cela suffit pour prouver que pendant sa durée la France exerça la prépondérance. Cette autorité, fondée en

partie sur le succès des armes, doit être encore plus justement attribuée à la supériorité de la civilisation, dont l'éclat et l'activité imposèrent un juste respect à tous les autres peuples. La nation française lui dut la souveraineté de sa langue, et de tout temps cette souveraineté a assuré simultanément celle du peuple à qui elle appartenait : les conquêtes que Louis XIV dut à ses armes ont été dans la suite fort restreintes ; mais d'autres conquêtes plus pacifiques envahirent le monde civilisé, et, fondées sur le libre consentement des nations, elles sont demeurées impérissables.

Histoire du Siècle de Louis XIV, par Voltaire. C'est une esquisse plutôt qu'un tableau complet.

Le *Cours de Littérature* de M. de La Harpe contient aussi l'histoire littéraire de ce siècle.

On la trouve encore dans le second volume de l'ouvrage de M. Bouterweck, intitulé : *Geschichte der französischen Literatur*, *Histoire de la Littérature française*. Göttingue, 1807.

2. A cette époque, la population, l'étendue et la situation de la France, aussi-bien que les services qu'elle avait reçus du cardinal de Richelieu, en cela que son administration avait fort agrandi l'autorité royale, tout concourait à faire de ce royaume le plus puissant État de l'Europe. Sa constitution intérieure était encore trop embrouillée pour qu'il fût possible au souverain de ce pays d'y établir un despotisme absolu : la noblesse et le clergé, et les franchises municipales, consacrées comme droits, opposaient de nombreux obstacles à la puissance royale : quelquefois redoutable aux individus, elle ne pouvait l'être à la nation entière, ni même dans toutes les occasions aux corps puissans qui administraient la justice ; et ces circonstances réunies contribuèrent à entretenir l'esprit national, qui trouvait d'ailleurs un aliment dans l'éclat dont la France brillait alors. Enfin la situation intérieure des États voisins, l'Espagne, l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Allemagne, servit encore à assurer la prépondérance de ce pays, et favorisa puissamment les entreprises les plus hasardeuses de son roi.

1°. L'Espagne, après la mort de Philippe IV, et sous le règne

de Charles II, sembla ne prendre aucune part aux affaires de l'Europe, quoique ses possessions dans les Pays-Bas fussent incessamment exposées aux invasions de la France. La faiblesse et l'incapacité du gouvernement concouraient avec les vices de la constitution intérieure à entretenir cette inactivité. Dans un pays où les plus grandes places de l'État semblaient des bénéfices que l'on concédait pour trois ou pour cinq ans, où toutes les propriétés territoriales étaient dans les mains du clergé et de la noblesse, qui dédaignaient les soins de l'économie comme indignes de leur haute fortune, où le défaut de circulation empêchait la formation d'aucun capital, et où toute la richesse mobilière consistait en argenterie, il était impossible que la misère ne devint pas générale, au milieu même des trésors; et lorsque dans les temps de guerre les expéditions d'Amérique se trouvaient arrêtées, l'État n'avait en lui-même aucune ressource pour suffire momentanément à ses premiers besoins.

Lettres de l'Espagne, par madame d'Aulnoy. Paris, 1682.

Relation de la Cour d'Espagne. Paris, 1687. C'est un tableau fort animé du misérable état de ce pays.

2° Sous le règne de Charles II, et sous le gouvernement de ses faibles ministres (surtout après la mort de lord Clarendon en 1667), l'Angleterre fut entièrement livrée à l'influence des étrangers, et n'eut aucun caractère politique. L'antipathie qui régna constamment entre la maison des Stuarts et la nation amena enfin la révolution de 1688, et l'expulsion de Jacques II donna le trône à Guillaume III.

3° Dans les Provinces-Unies, le parti des États qui dirigeait les affaires publiques par les mains du grand pensionnaire, Jean de Wit (depuis 1653 jusqu'en 1672), avait intérêt à agrandir la puissance maritime de la Hollande, au préjudice de sa force continentale, et suivit constamment cette tendance. Grand homme d'État et habile négociateur, Jean de Wit éprouva toutefois que ce système de tergiversations continuelles peut accélérer les catastrophes encore plus que les prévenir.

4° L'Autriche, sous le règne de Léopold I, était trop occupée des affaires de Hongrie et de sa guerre contre les Turcs, pour pouvoir tenir tête à la France. A cette époque même, il lui eût été impossible d'opposer une résistance efficace, tant sa faiblesse se décelait par l'incapacité du chef de l'État, de ses ministres et

de ses généraux. De plus, Léopold I était entièrement livré à la direction des jésuites, et ces jésuites étaient tout-puissans. Aussi la cour de France pouvait par là même exercer une grande influence sur les décisions de l'Autriche.

5° Au milieu de semblables circonstances, l'empire d'Allemagne ne pouvait dissimuler sa faiblesse, et l'histoire du temps prouve assez que Louis XIV avait très-bien reconnu tout le parti qu'il pouvait tirer de cette situation, soit par la force des armes, soit par la politique. Le nouveau rôle de l'Empire, qui fut dressé en 1681, ne put sans doute réparer tous les vices que présentait la constitution germanique, surtout dans les temps de guerre; mais il servit du moins à prouver que la nation n'était point demeurée en arrière de son siècle, et bientôt l'influence que le grand électeur (1) sut acquérir dans les affaires de l'Europe montra que l'empire d'Allemagne pouvait à lui seul maintenir et faire respecter son indépendance.

AFFAIRES GÉNÉRALES DE 1661 A 1700.

Histoire de la Vie et du Règne de Louis XIV, publiée par M. Bruzen de la Martinière. La Haye, 1740, 5 vol. in-4°. Ouvrage précieux et écrit avec beaucoup d'indépendance.

Histoire du Règne de Louis XIV, par M. Reboullet. 1746, 9 vol. in-12. L'auteur était jésuite.

Mémoires historiques et Instructions de Louis XIV pour le Dauphin son fils. Voyez dans les *OEuvres de Louis XIV*. Paris, 1806, 6 vol.

OEuvres de Louis, duc de Saint-Simon. Paris, 1791, 13 vol. in-8°.

1. L'élévation rapide de la France amena de grands changemens dans les relations des États de l'Europe occidentale. Le génie d'un homme suffit pour rétablir les finances dans ce royaume et pour créer bientôt après un commerce, des manufactures, des colonies, des ports, des canaux, une puissante marine. L'art militaire, les sciences, les lettres, secondèrent à l'envi cette brillante impulsion; mais, en même temps que Colbert portait la France au rang des premières puissances commerçantes, les moyens qu'il adopta pour y parvenir servirent à fonder l'influence du système mercantile sur la politique générale.

(1) Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, dit le grand électeur, mort en 1688.

Les colonies et les sociétés de commerce exerçant divers monopoles en France, lui créèrent de nouvelles relations au dehors. Les manufactures établies dans l'intérieur du pays, par les soins de Colbert, trouvèrent la société suffisamment préparée pour accueillir et pour exploiter avec succès cette branche d'industrie : au dehors, le ministre voulut fonder de vastes entreprises commerciales sur le modèle de celles de la Hollande ; mais la situation des deux pays n'était pas la même, et la France ne put suivre ses rivaux.

Tableau du ministère de Colbert. Amsterdam, 1774.

Éloge politique de Colbert, par M. Pelissery. Lausanne, 1775.

Du reste, ces deux ouvrages sont faibles et incomplets.

2. D'un autre côté les réglemens qui furent adoptés par les Anglais et les Hollandais contribuèrent à entretenir la rivalité et la jalousie des puissances commerçantes. En 1660 les premiers renouvelèrent leur acte de navigation ; dans le même temps les grandes compagnies marchandes des Hollandais excitaient la haine de tous leurs voisins ; et chacun de ces États ne cessait d'employer tous ses efforts pour détruire le commerce de tous les autres et pour s'emparer du monopole.

Mémoires de Jean de Wit, traduits du hollandais. Ratisbonne, 1700. On y trouve une discussion savante sur la question de savoir quels étaient à cette époque les véritables intérêts, politiques et commerciaux, de la Hollande.

3. Tandis que Colbert créait le commerce de la France et la politique qui devait le protéger, Louvois secondait puissamment ses entreprises en servant l'ambition de Louis XIV, et lui fournissant les moyens d'accomplir ses projets d'agrandissement. Les discussions de préséance avec l'Espagne (1661), les querelles de la cour de France contre la police de Rome (1662), événemens fort peu importans en eux-mêmes, servaient cependant à fonder les prétentions du roi de France à occuper partout la première place ; et ces prétentions choquaient singulièrement l'usage qu'avaient adopté les puissances européennes de se traiter avec une grande égalité.

En se livrant à la poursuite des projets qu'il avait formés

de s'emparer de la portion des Pays-Bas appartenant à l'Espagne, Louis XIV se trouva engagé dans une foule de négociations importunes; et l'alliance intime qu'il contracta, dans la même intention, avec la république hollandaise, ne tarda pas à lui devenir nuisible, en le détournant de ses relations avec l'Angleterre, qui lui avaient déjà valu l'acquisition de Dunkerque en 1662, et qui pouvaient lui procurer encore de plus grands avantages.

Les négociations entre le grand pensionnaire de Wit et le comte d'Estrades, pour arrêter les bases du projet de conquête des Pays-Bas espagnols, eurent lieu à la Haye; et le traité d'alliance entre la France et la République fut signé le 27 avril 1662.

Lettres, Mémoires et Négociations de M. le comte d'Estrades. Londres, 1743, 9 vol. in-12. — Cet ouvrage mérite d'être étudié par tous les diplomates.

Brièven van de Wit. Lettres de Jean de Wit. Amsterdam, 6 vol. — On y trouve tous les détails relatifs à cette histoire. — Traduites en français.

4. La guerre qui éclata entre l'Angleterre et la Hollande fut due à la rivalité de ces nations autant qu'à la haine que nourrissait le roi Charles II pour la république des Provinces-Unies. Quoique la France et le Danemarck fussent alliés à la Hollande, ces deux États ne prirent point une part active à la guerre; et la paix de Breda, qui y mit fin, n'assura la prépondérance à aucune des deux puissances belligérantes.

Les hostilités commencèrent en 1664 sur les côtes de Guinée, et la guerre fut déclarée au mois de janvier 1665. Il y eut divers combats sur mer, le 11 juin 1665, les 11 et 14 juin et 4 août 1666. La France s'était déclarée le 26 janvier de la même année. — L'année précédente, la Hollande ayant été obligée de soutenir une guerre de terre contre l'évêque de Munster, avait donné une nouvelle preuve de sa faiblesse. — Au mois de juin 1667, Ruyter pénétra jusque dans la Tamise; et le 31 juillet suivant, la paix de Breda fut signée. — Par le traité conclu entre la France et l'Angleterre, les îles de Saint-Christophe, d'Antigoa et de Montserrat, furent rendues à l'Angleterre, et l'Acadie à la France. — Les relations de l'Angleterre et de la Hollande furent réglées par l'acte qui a été nommé *uti possidetis*. L'Angleterre conserva la

Nouvelle-Belgique (New-Yorck et New-Jersey), et la Hollande, Surinam. L'acte de navigation fut modifié en faveur de la Hollande, en ce qui concernait la navigation du Rhin.

5. Mais avant que ce traité fût conclu, et immédiatement après la mort de son beau-père Philippe IV, Louis XIV avait repris les armes pour reproduire ses vaines prétentions sur les Pays-Bas espagnols, les appuyant cette fois sur le prétexte d'un droit de dévolution *jus devolutionis*; une entreprise aussi contraire au droit de propriété parut une offense à l'Europe entière; et le chevalier Temple profita habilement de cette disposition pour conclure à la Haye la triple alliance de l'Angleterre; de la Hollande et de la Suède. Louis XIV se vit bientôt forcé de signer le traité d'Aix-la-Chapelle; mais on a lieu de s'étonner qu'à ce moment les alliés aient laissé leur œuvre incomplète, en abandonnant au roi de France une portion de ses conquêtes.

Louis XIV entra dans les Pays-Bas espagnols au mois de mai 1667, et fit de rapides progrès. La triple alliance fut conclue le 23 janvier 1668, et la paix d'Aix-la-Chapelle le 2 mai de la même année. La France conserva douze places fortes sur la frontière des Pays-Bas, parmi lesquelles on comptait Douai, Tournai et Lille. La guerre entre l'Espagne et le Portugal (*Voy.* ci-dessus page 112) fut terminée cette même année par le traité du 13 janvier, qui décida de la séparation de ces deux couronnes, et ne laissa que Ceuta à l'Espagne.

6. Cependant la paix ne rétablit point les relations politiques sur le même pied. On espérait que la triple alliance opposerait une résistance efficace aux entreprises de la France; et dans ce même temps, au milieu même de la paix, la France conservait toutes ses troupes sous les armés. Ses premières liaisons avec la république hollandaise étaient entièrement rompues; et il semblait presque impossible de les renouer, tant Louis XIV avait été blessé des procédés du gouvernement hollandais: d'un autre côté, l'Espagne sans défense avait laissé reconnaître tout le secret de sa faiblesse.

7. Quelques discussions de commerce qui survinrent en-

core à cette époque augmentèrent l'animosité et semblèrent se réunir pour exciter la France à tirer une vengeance éclatante de la république : il était probable qu'une guerre nouvelle serait le signal de l'entière destruction de cette puissance, et que l'espoir de s'emparer de son commerce et de son industrie produirait les plus grands efforts. Mais comme une telle entreprise ne pouvait manquer d'exciter une commotion générale en Europe, la politique française s'appliqua d'abord à en prévenir les effets.

On avait interdit l'entrée de quelques marchandises hollandaises, et d'autres avaient été surchargées de nouveaux droits : au mois de janvier 1671, les Hollandais prirent des mesures semblables contre la France ; et cette fois il fut évident que l'erreur des gouvernemens en matière de commerce devenait le premier prétexte de la guerre.

8. Le premier soin de la France fut de travailler à rompre la triple alliance ; il lui fut aisé d'y réussir : Charles II n'avait jamais eu l'intention de la maintenir, et la Suède n'y avait consenti que pour en faire une spéculation de finances sur l'Espagne. Non-seulement l'alliance fut rompue, mais encore les puissances qui y renonçaient se réunirent à la France.

Le 1^{er} juin 1670, l'Angleterre conclut une alliance secrète avec la France ; et cette alliance eut pour objet l'ancantissement de la république hollandaise, et même celui de la constitution du royaume d'Angleterre : le 14 avril 1672, la France s'unit aussi avec la Suède, comme pour la protéger en cas de besoin, et elle commença par lui fournir des subsides.

9. Les négociations qui précédèrent ces guerres contribuèrent beaucoup à assurer l'influence de Louis XIV sur l'Empire germanique. Comme elles étaient conduites isolément avec chacun de ceux à qui le roi de France s'adressait, aucun prince d'Allemagne (à l'exception du grand électeur), ne se trouvait en état de résister aux propositions de neutralité, d'alliance avec subsides, ou de mariage qui lui étaient faites suivant les circonstances. Ce fut ainsi que l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster devinrent alliés de

la France. L'Autriche même et l'Espagne furent réduites au silence, et pendant ce temps le duc de Lorraine, ami de cette dernière puissance, était chassé de son pays : au milieu d'une telle agitation, il n'est pas surprenant que le grand pensionnaire de Hollande se soit laissé induire en erreur.

10. Jamais la politique n'avait déployé plus de ressorts, et cependant tant de précautions devinrent inutiles. La guerre éclata ; la république hollandaise ne succomba point ; et la fin tragique de Jean de Wit ne fit que porter sur le trône de Hollande l'homme qui devait résister le plus efficacement aux efforts de la France, Guillaume III, prince d'Orange ; digne héritier de celui qui avait défendu les libertés de son pays contre la tyrannie de Philippe II, il ne cessa de lutter pour la cause de la Hollande et pour celle de l'Europe entière, également habile et infatigable dans le cabinet et sur un champ de bataille.

Au mois de mai 1672, la France attaque la république hollandaise par terre et par mer, livre le combat de Solbay le 7 juin, et tente vainement une descente le 15 juillet. Son armée de terre, assistée de l'électeur de Cologne et de l'évêque de Munster, fit de rapides progrès, et conquiert quatre provinces dans les mêmes mois de juin et de juillet. — La ville d'Amsterdam ne fut garantie que par une inondation. — Révolution à la Haye, les frères de Wit sont massacrés par le peuple le 20 août de la même année. — Guillaume III est reconnu Stathouder par cinq provinces, et cette dignité est déclarée héréditaire dans sa famille.

11. Cependant le danger auquel était exposée la république hollandaise éveilla de nouveau l'attention de l'Europe, et créa une confédération entre l'Autriche, l'Espagne, l'Allemagne et le Brandebourg ; en même temps la France perdit ses alliés, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'elle obtint de la Suède de continuer ses hostilités en Allemagne pour occuper l'Empire et l'électeur de Brandebourg. La Hollande échappa au malheur qui la menaçait dès que la guerre fut transportée loin de ses frontières ; elle réussit même à sortir la première du combat, mais les plus faibles de ses

alliés furent victimes de leur dévouement, et les armes de Louis XIV demeurèrent encore victorieuses.

La république conclut son alliance avec l'empereur, l'Espagne et le duc de Lorraine, le 30 août 1673. L'Empire germanique entra dans la confédération le 31 mars 1674. L'électeur de Brandebourg, qui peu de temps auparavant avait été forcé de conclure un traité particulier, saisit cette occasion de reprendre les armes; et le Danemarck se joignit à lui au mois de juillet 1674. Dès l'année précédente, la guerre avait été transportée sur le Rhin. Le 1^{er} juillet, les Français entrèrent dans Maestricht, et d'un autre côté ils firent trois tentatives de descente les 7 et 14 juin, et le 21 août de la même année. — Le 19 février 1674, le roi d'Angleterre, forcé par le parlement, qui lui refusa des subsides, signa un traité particulier avec la Hollande. — Depuis ce moment, la guerre se fit dans les Pays-Bas espagnols et sur le Haut-Rhin: le prince de Condé et le prince d'Orange commandaient les armées. La bataille de Senef fut livrée le 11 août 1674. — Un peu plus tard, Turenne attaqua les Impériaux. — Combat de Sinsheim le 16 juin, d'Ensisheim le 4 octobre, de Mulhouse le 29 décembre. — Turenne demeure vainqueur. — En 1675, les Suédois firent une invasion dans le Brandebourg, et perdirent le 28 juin la bataille de Fehrbellin. — Le Danemarck et l'Empire se déclarèrent contre la Suède. — Turenne et Montécuculli sont en présence sur le haut Rhin. — Le premier est tué à Salsbach le 27 juillet 1675. D'habiles généraux lui succèdent. — En 1676 et 1677, le maréchal de Luxembourg et le prince d'Orange tiennent campagne dans les Pays-Bas. — Combat de Mont-Cassel. — En 1678, Louis XIV pénètre jusque sur les frontières de Hollande.

12. Les chances variées de la guerre et l'intervention de toutes les puissances de l'Europe avaient détourné le coup qui semblait menacer la Hollande d'une ruine complète. En 1673 on avait fait de vains efforts pour poser les bases d'un traité de paix; les négociations entamées à Cologne étaient demeurées sans résultat; on les reprit à Nimègue, et ce fut le rendez-vous général du congrès européen. Des prétentions nombreuses et exagérées de toutes parts, l'incertitude des formes de la négociation, toutes les variations qu'amenait les chances d'une guerre poursuivie avec achar-

nement, enfin, les vaines querelles du cérémonial prolongèrent indéfiniment les conférences, et cependant toutes ces discussions pour des préséances et pour de puérides formalités constatèrent en même temps ce principe, que toutes les puissances de l'Europe entendaient toujours traiter librement et comme souverains indépendans. Enfin, après de longues résistances, le traité fut conclu, grâce aux efforts de la Hollande, qui en sentait le besoin, et à l'attitude menaçante que prit l'Angleterre dans cette occasion. La France parvint toutefois à dissoudre l'alliance, en concluant un traité particulier avec la république hollandaise, malgré tous les soins que prit le Stathouder pour empêcher cette division d'intérêts.

On commença à se rendre au congrès de Nimègue en 1676, et il ne fut ouvert que l'année suivante.

1^o Le 10 août 1678, traité entre la France et la Hollande : celle-ci recouvra ce qu'elle avait perdu, et promit une neutralité absolue. Les Hollandais conclurent en même temps un traité de commerce, auquel ils attachaient le plus grand prix.

2^o Par le traité du 17 septembre suivant, l'Espagne céda à la France la Franche-Comté, et douze places fortes sur les frontières des Pays-Bas; les plus importantes furent Valenciennes, Condé, Cambrai, Ypres, etc.

3^o La paix de la France avec l'empereur d'Autriche et l'Empire germanique fut signée le 5 février 1679. La France y gagna Fribourg, et abandonna le droit de garnison dans Philipsbourg. La restitution du duché de Lorraine fut mise à des conditions si dures, que le duc de Lorraine refusa d'y consentir.

13. Louis XIV se faisait un point d'honneur de n'abandonner aucun de ses alliés : la Suède avait perdu quelques-unes de ses possessions, et éprouvait de grandes difficultés pour conclure la paix avec l'électeur de Brandebourg et le Danemarck. Ces traités furent cependant signés à Saint-Germain, avec le premier le 29 juin 1679, avec le second le 2 septembre suivant. Le Danemarck restitua toutes ses conquêtes, et l'électeur de Brandebourg n'en garda que fort peu.

Les traités de la Suède avec les autres alliés ne contiennent aucune condition importante.

Les principaux ambassadeurs au congrès de Nimègue, furent pour la France le comte d'Estrades, le comte d'Avaux, neveu de celui qui avait signé le traité de Munster, et Colbert : pour la Hollande Van Beverning, Van Haren et Boreel : pour l'Autriche l'évêque de Gurck, le comte de Kinski : pour l'Espagne le marquis de los Balbasos, le comte de Fuentès. Comme médiateur de la part de l'Angleterre, le chevalier Temple, Hyde et Jenkins, et de la part du pape, Bevilacqua.

Actes et Mémoires des Négociations de la paix de Nimègue. Amsterdam, 1680, 4 vol. in-12. — C'est un recueil de pièces officielles.

Histoire de la Paix de Nimègue, par Saint-Didier, secrétaire d'ambassade, attaché au comte d'Avaux. Paris, 1697, un vol. in-8°.

Histoire des Traités de paix de Nimègue, 1754, 2 vol.

14. Les acquisitions que fit la France par ces divers traités, et même la cession des places frontières de la Hollande, qui lui assura la faculté de pénétrer dans ce pays à la première occasion, ne furent cependant pas les conséquences les plus graves de cette longue guerre. Un danger plus grand pour l'Europe entière était renfermé dans le mode même des négociations qui amenèrent la conclusion de la paix. Après avoir soutenu la guerre avec succès contre la moitié de l'Europe, la France parvint encore à dissoudre l'alliance qui s'était formée contre elle ; et put ainsi profiter de tous ses avantages contre des ennemis divisés, dont aucun n'aurait osé entreprendre une résistance individuelle. Toutes les puissances qui avaient pris part à cette lutte reconnurent trop tard le danger qui les menaçait encore, et les nouvelles difficultés qui se présenteraient à la première occasion : le prince d'Orange seul avait signalé dans le temps la nécessité de ne pas conclure des traités particuliers ; il voulut défendre les intérêts de l'Europe, et ne fut point écouté.

15. Peu de temps après cette paix, le roi de France s'établit par violence en Alsace pour procéder à la réunion de diverses dépendances de cette province ou de l'Empire, et porta en même temps une armée dans les Pays-Bas espa-

gnols : toutes ses démarches annoncèrent son intention d'étendre les frontières de la France sur la rive du Rhin.

En 1680, le roi créa les chambres dites des Réunions, à Metz, à Brisach, à Tournai et à Besançon. Le 30 septembre 1681, il fit prendre possession de Strasbourg et de Casal, qui étaient comme les clefs de la haute Allemagne et de la Lombardie. En 1683, il établit une armée dans les Pays-Bas espagnols, et s'empara de Luxembourg et de Trèves. La Lorraine continua d'être occupée par les troupes françaises; et Gènes, amie de l'Espagne, éprouva aussi la colère de Louis XIV.

16. Ces infractions aux droits des nations et aux traités les plus solennels excitèrent de vives réclamations; mais déjà toutes les relations étaient détruites : l'Espagne et l'Empire étaient trop faibles pour faire écouter leurs plaintes; Charles II favorisait en secret les usurpations de la France; en Hollande, le parti des États tenait pour la paix, et les ambassadeurs de Louis XIV ne manquaient pas d'encourager leurs dispositions; enfin l'Autriche avait besoin de toutes ses forces pour résister à l'invasion formidable des Turcs; et dans une telle situation de l'Europe, il semblait impossible d'opposer une digue aux envahissemens de la France. Le prince d'Orange ne se découragea point; à force de constance il parvint à former une nouvelle confédération : les quatre puissances qui y entrèrent eurent soin de stipuler qu'elles ne faisaient qu'une alliance défensive. En dépit de ces démonstrations, Louis XIV poursuivit ses conquêtes, au milieu même de la paix; et lorsqu'il consentit à la trêve de vingt ans, en conservant presque toutes ses acquisitions, il ne manqua pas de parler de sa générosité.

A la suite de quelques conventions particulières, le nouveau traité fut conclu à la Haye, le 6 février 1683, entre l'empereur d'Autriche, l'Espagne, la Suède et la Hollande; il y est dit que ces puissances s'allient pour assurer l'observation des traités de Munster et de Nimègue, et cela seul semblait les constituer en état de guerre. Enfin, le 15 août 1684, le roi de France accéda à la trêve de vingt ans : dans le traité qu'il conclut avec l'empereur et l'Empire, il se réserva la propriété de Strasbourg et des réunions

qui avaient eu lieu avant le 1^{er} août 1681 ; et l'Espagne fut obligée à la cession de Luxembourg, et de tout ce qui avait été occupé avant le 26 août 1683.

Négociations de M. le comte d'Avaux en Hollande, depuis 1679 jusqu'en 1688. Paris, 1751, 6 vol. in-12. — Il était ambassadeur de France à la Haye.

J. V. Luchesini Historiarum sui temporis libri XIV. Romæ, 1779, 3 vol. in-4°.

17. Une suspension d'armes achetée à un tel prix ne pouvait être durable ; et l'Europe était réduite à n'attendre le repos que de l'entier épuisement du pays qui l'avait inondée de ses armées, ou de l'éloignement de quelques-uns des hommes qui conduisaient les affaires en France. Mais un tel royaume pouvait demeurer long-temps en proie aux souffrances intérieures, sans que sa misère se produisît au dehors : après la mort de Colbert (1683) Louvois demeura ministre, et ne renonça pas à sa passion pour la guerre. Ainsi, malgré la stricte exécution du dernier traité, il se prépara peu à peu de nouveaux élémens de trouble ; et divers événemens, qui semblaient n'avoir entre eux aucune connexité, contribuèrent cependant à exciter de nouveau les ressentimens de l'Europe contre le souverain qui y occupait la première place : il se forma par degrés tant de petites animosités particulières, et sur un si grand nombre de points, qu'il fut facile de prévoir que la première guerre deviendrait bientôt générale : les nouveaux démêlés de la cour de Versailles avec le pape, les affaires de la succession du palatinat, et les querelles survenues pour l'élection de l'archevêque de Cologne, eurent une grande part aux événemens qui survinrent dans la suite : les persécutions organisées contre les protestans, la révocation de l'édit de Nantes en 1685, achevèrent de brouiller Louis XIV avec les puissances protestantes de l'Europe ; enfin les tarifs de douanes et les prohibitions de marchandises continuèrent d'être un sujet de querelles entre la France et la Hollande.

Les discussions de Louis XIV avec le pape Innocent XI, au sujet de la régale, commencées en 1673, amenèrent en 1682 la

convocation d'un concile national, qui détermina par les quatre articles de sa délibération les principes des relations du clergé avec la cour de Rome, ou ce qu'on appelle *les libertés de l'Église gallicane*.

Après l'extinction de la branche palatine de Simmern, dans la personne de l'électeur Charles, qui mourut en 1685, Louis XIV ayant voulu appuyer les prétentions de la sœur de ce prince, la duchesse d'Orléans, sur la portion allodiale du territoire palatin, excita la querelle qui naquit à cette occasion, et ne manqua pas de demander une part plus considérable du pays. — En 1688, il soutint également une discussion au sujet de l'élection de l'archevêque de Cologne, en se déclarant pour le prince de Furstemberg, évêque de Strasbourg, contre le prince J. Clément de Bavière, qui avait été nommé par le pape, quoiqu'il n'eût eu que la minorité des voix dans le chapitre.

18. Ces offenses réitérées et les craintes qu'elles inspiraient facilitèrent au prince d'Orange les moyens de négocier une nouvelle alliance pour assurer le maintien de la trêve de Ratisbonne : le roi de France ne put méconnaître que cette confédération était formée contre lui ; Louvois s'appliqua pendant quelque temps à en retarder les effets ; mais il fut facile de voir que la guerre ne tarderait pas à recommencer.

Cette alliance fut signée à Augsbourg le 29 juillet 1686, entre l'empereur, l'Espagne, la Suède, l'électeur de Bavière, les cercles de Souabe, de Bavière et de Franconie, et quelques autres princes allemands. L'élection de l'archevêque de Cologne décida la rupture de la trêve, et la guerre fut déclarée contre l'empereur et l'Empire le 24 septembre 1688.

19. Immédiatement après cette déclaration de guerre, on vit arriver en Angleterre un grand événement qui seul eût suffi pour la décider, l'expulsion du roi Jacques II et l'occupation du trône par Guillaume III son gendre (janvier 1689). Louis XIV reçut dans sa cour le roi détrôné, et le traita en frère et en ami.

20. Ainsi s'alluma une nouvelle guerre, dont il fut impossible de prévoir l'étendue et la durée. Quelques mois après

qu'elle eût commencé, il n'y eut plus dans toute l'Europe occidentale aucun État qui pût maintenir sa neutralité, et Louvois s'appliqua sans relâche à les exciter au combat.

La déclaration de guerre contre l'empereur et l'Empire fut suivie d'une déclaration contre le pape, en sa qualité de souverain temporel : le 16 novembre 1688, la France ouvrit aussi la campagne contre la république hollandaise, et contre l'Espagne le 25 avril 1689; l'Angleterre se mit en hostilité contre la France le 17 mai suivant : le 12 mai de la même année, il fut conclu à Vienne une nouvelle alliance; et le duc de Savoie, excité par Louvois, y fut admis au mois de juin : enfin, le Danemarck promit aussi à l'Angleterre de lui fournir un secours en hommes.

21. Cette guerre de neuf ans, qui fut remarquable aussi par les nouvelles prohibitions qui eurent lieu dans le commerce, éclata et fut soutenue à la fois dans les Pays-Bas, sur le Rhin, en Italie, en Irlande, sur les frontières d'Espagne, sur la Méditerranée et sur l'Océan; il semblait qu'elle dût finir par l'anéantissement complet ou par le triomphe le plus décisif de la France, et cependant elle n'eut point d'aussi grands résultats : les généraux Français, surtout Luxembourg et Catinat, soutinrent l'honneur de leurs armes; mais déjà l'épuisement de la France se faisait reconnaître sur tous les points : Turenne avait laissé de dignes successeurs; mais Colbert n'était pas remplacé.

En 1688 et 1689, les horribles dévastations du Palatinat, que Louvois ordonna dans l'intention de couvrir sur ce point les frontières de la France, annonçaient déjà le sentiment de la faiblesse : sur le Rhin, les Français ne purent obtenir aucun avantage dès l'année 1693, lorsque le prince Frédéric de Bade eut pris le commandement de l'armée qui leur était opposée : le principal théâtre de la guerre fut encore dans les Pays-Bas : le 1^{er} juillet 1690, le maréchal de Luxembourg remporta la victoire de Fleurus : le 3 août 1692, il battit Guillaume III à Steinkerque, et le 29 juillet 1693, à Nerwinde : il prit ensuite Namur et plusieurs autres places fortes. Le prince d'Orange, souvent vaincu, jamais abattu, continua de tenir la campagne; et ce que Luxembourg ne pouvait pas contre lui, Villeroi, qui lui succéda en 1695, le pouvait encore moins : en Italie,

le maréchal de Catinat combattait contre Victor-Amédée II, duc de Savoie. Il gagna la bataille de Staffarde le 18 août 1690, occupa la Savoie, et en 1691 une partie du Piémont. La victoire de Marseille eut lieu le 4 octobre 1693; et dès ce moment la France entreprit des négociations secrètes avec le duc de Savoie. Sur les frontières de Catalogne, la guerre fut long-temps indécise : elle se termina en 1697 par la prise de Barcelone : sur mer, Tourville commença par gagner la bataille de Dièppe, le 10 juillet 1690; et cette campagne se lia avec un projet de descente en Angleterre et en Irlande en faveur du roi Jacques II. La France entreprit en effet cette descente; mais l'expédition, mal secondée dans le pays même, échoua par la victoire que remporta Guillaume III sur la Boyne, le 11 juillet 1690 : les Anglais se vengèrent de leur défaite à Dièppe, par leur victoire au combat de la Hogue (29 mai 1692), et dès ce moment ils reprirent tout l'avantage sur mer. — La guerre s'étendit jusque dans les deux Indes : le 5 mai 1697, les Anglais conquièrent Carthagène dans l'Amérique méridionale. — Dès le commencement de la guerre, cette puissance avait redoublé la sévérité de son système prohibitif : en 1678, un acte du parlement avait déjà interdit tout commerce avec la France : plus tard, Jacques II avait supprimé cet acte : il fut renouvelé le 22 août 1689, avec cette singulière clause, que le commerce était interdit non-seulement aux Anglais, mais encore aux étrangers qui se trouvaient en guerre avec l'ennemi commun.

22. La France, fidèle à sa politique, continua d'employer tous ses soins pour semer la désunion parmi les alliés. Elle entreprit particulièrement de détacher le duc de Savoie de la coalition, et, après de longs efforts, elle y réussit en effet.

Cette négociation fut terminée par le traité de Turin, du 29 août 1696. Le duc de Savoie obtint la restitution de tous ses États, et même de Pignerol, avec quelques restrictions cependant pour cette dernière ville. Sa fille fut mariée au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Il promit enfin de faire garantir la neutralité de l'Italie, par l'Autriche et l'Espagne, et le traité de Vigevano, du 7 octobre suivant, acquitta cet engagement.

23. Quelque importante que fût cette première séparation, il restait encore de grands obstacles à la paix générale; l'Autriche élevait de grandes prétentions, et la France ne vou-

lait pas reconnaître Guillaume III. Celle-ci cependant sentait la nécessité de ne pas différer plus long-temps les préparatifs qu'elle avait à faire pour l'accomplissement de ses projets sur la monarchie espagnole; et d'autre part la mésintelligence qui commençait à s'établir entre les alliés leur rendait la paix nécessaire. Un congrès, rassemblé au château de Ryswick, en Hollande, entreprit les premières négociations sous la médiation de la Suède, et Louis XIV réussit une nouvelle fois à diviser les intérêts et les traités.

Le congrès fut ouvert le 9 mai 1697. Il y eut d'abord un arrangement préliminaire entre les puissances maritimes.

1. *Traité entre la France et l'Angleterre.* — Guillaume III fut reconnu par la France, et toutes les conquêtes réciproquement rendues.

2. *Entre la France et la Hollande.* — Restitution réciproque, et traité de commerce.

3. *Entre la France et l'Espagne.* — Cette dernière puissance recouvra tout ce qu'elle avait perdu en Catalogne et dans les Pays-Bas. La France demeura en possession de la partie de Saint-Domingue, qu'elle avait conquise avant cette guerre, et il n'en fut pas même question dans le traité.

4. *Entre la France, l'empereur et l'Empire.* — 1° La France conserva tout ce qu'elle avait réuni en Alsace et Strasbourg. 2° Elle rendit tout ce qui avait été réuni hors de l'Alsace (une clause particulière statua que les intérêts de la religion catholique resteraient *in statu quo*). 3° Les affaires de la succession palatine furent remises à une décision arbitrale. 4° Le duc de Lorraine fut complètement rétabli dans ses possessions.

Les principaux ambassadeurs à ce congrès furent pour la France de Callière et de Harlay; pour l'Angleterre le comte Pembroke, lord Lexington; pour la Hollande Heinsius, J. Boreel; pour l'empereur le comte de Kaunitz, Stratmann, Sailern; pour l'Espagne don Quiros; et de la part de la Suède, comme médiateurs, le comte Bonde et Liliénroth.

Actes, Mémoires et Négociations de la paix de Ryswick, par Ad. Moëtjens, 5 vol. La Haye, 1707.

Mémoires politiques pour servir à la parfaite intelligence de la paix de Ryswick, par Dumont, 1699. 4 vol. C'est une histoire diplomatique des

négociations qui ont eu lieu en Europe depuis le traité de Westphalie jusqu'en 1676.

24. Si les alliés ne parvinrent point par cette longue guerre à rétablir complètement les traités de Nimègue ou ceux de Westphalie et des Pyrénées, ils réussirent du moins dans un objet plus important peut-être, celui de constater et d'affermir la liberté et l'indépendance réciproque des états de l'Europe. Trois grandes guerres, entreprises dans cette intention et terminées par des traités solennels, avaient servi à faire reconnaître combien il importait de maintenir ce principe d'équilibre.

25. C'est à cette époque que l'on doit rapporter l'origine du système de politique continentale qui a été suivi par l'Angleterre. Son inimitié contre la France, suscitée d'abord par la jalousie qui animait alors tous les peuples commerçans, fut fondée plus solidement sous le règne de Guillaume III. Trop faible pour résister à la France comme puissance de terre, elle s'allia sur le continent avec l'Autriche, et par là avec l'Espagne, tant qu'une branche de la maison de Habsbourg occupa ce trône. L'adoption de Guillaume III établit une alliance intime avec les Pays-Bas : en Italie, le duc de Savoie acquit chaque jour plus de prépondérance et de crédit : dans l'Empire germanique il se trouvait une foule de petits princes dont l'alliance n'était pas difficile à conquérir.

26. Tandis que ces guerres ébranlaient l'occident de l'Europe, de grands événemens se passaient aussi dans l'orient. Jamais la puissance des Turcs n'avait été aussi menaçante pour l'Autriche ; il semblait que le sort de cet empire dût se décider dans sa capitale même. Les querelles survenues à l'occasion de la Transylvanie, et les rigueurs exercées par l'Autriche dans la Hongrie, procurèrent aux Turcs de nombreux partisans ; trop faibles tacticiens pour résister en bataille rangée aux armées allemandes, ils trouvèrent des chefs qui surent conduire avec habileté des corps nombreux de troupes légères, et exciter avec succès les sentimens d'orgueil et de haine nationale qui les animaient. Ces

guerres eurent une grande influence sur les affaires des puissances occidentales de l'Europe. Louis XIV, scrupuleux observateur des convenances en politique comme dans la vie privée, ne contracta point d'alliance formelle avec les ennemis de la chrétienté; dans un besoin même, il envoya contre eux un corps d'armée; mais dans le même temps ses envoyés à Constantinople et ses négociateurs en Hongrie s'employaient à exciter le feu de la guerre.

La querelle pour l'élection d'un prince de Transylvanie fit naître la guerre dans ce pays entre Kemeny, soutenu par l'Autriche, et Michel - Abaffi, protégé de la Porte, depuis 1661 jusqu'en 1664. Celui-ci s'empara des forteresses de Groswaradin en 1661 et de Neuhausel en 1662. Dans ce danger l'empereur sollicita et obtint des secours de l'Empire et même de la France. Le 22 juillet 1664, Montécuculli remporta la victoire du Saint-Gothard sur Achmet - Kupruli et près de la rivière de Raab. Lors de la trêve de vingt ans, les Turcs conservèrent les deux forteresses de Groswaradin et de Neuhausel.

27. La seconde guerre, qui commença avant l'expiration de cette trêve, et qui ne finit qu'avec le siècle par le traité de Carlowitz, fut beaucoup plus sérieuse. Louis XIV employa secrètement tous ses efforts pour la faire déclarer. Dès la première campagne, Vienne même fut menacée; l'Allemagne défendit l'Autriche; la domination de cette puissance sur la Hongrie se trouva consolidée, et l'Empire germanique put se croire désormais à l'abri de l'invasion des Turcs. La Pologne et la Russie prirent également part à cette guerre, qui se répandit ainsi dans tout le nord et l'orient de l'Europe.

La trêve de vingt ans fut rompue par la protection que les Turcs accordèrent en Hongrie au comte Tékéli en 1682. Ils pénétrèrent en Autriche, et mirent le siège devant Vienne le 22 juillet 1683. L'armée alliée des Allemands et des Polonais, sous la conduite du duc de Lorraine et de Jean Sobieski, fit lever le siège le 2 septembre suivant. Depuis cette époque les princes allemands prirent une part active aux affaires d'Autriche, et Venise entra dans l'alliance en 1684. La Hongrie demeura toujours le théâtre de la

guerre. Le 22 août 1686 les Allemands s'emparèrent de Bude : les Turcs furent battus à Mohatz le 7 août 1687, et perdirent la Slavie la même année. La république de Venise faisait en même temps des conquêtes en Dalmatie et dans la Morée. En 1690 le vizir Kupruli Mustapha prit le commandement des armées et montra ce que peuvent le courage et l'intrépidité des Turcs. Il s'enpara de Neissa et de Belgrade au mois d'octobre de la même année, et mourut en héros à la bataille de Salankemen, le 19 août 1691. Les hostilités se ralentirent, et les intrigues de l'Angleterre et de la France à la cour de Constantinople furent suivies avec plus d'activité. Le roi de France réussit à empêcher la conclusion de la paix ; et lorsque l'empereur Mustapha II se mit lui-même à la tête de ses armées (1695), la guerre recommença plus vivement. En 1697, le prince Eugène prit le commandement des troupes alliées ; et la bataille de Zenthe décida enfin cette longue querelle, et amena le traité qui fut conclu à Carlowitz le 26 janvier 1699. L'Autriche conserva la Transylvanie, et la Porte la forteresse de Tèmeswar. La république de Venise y gagna la Morée et les îles de Saint-Maur et d'Égine. (Voyez plus bas pour les traités de la Turquie avec la Pologne et la Russie.)

Guerre des Turcs avec la Pologne, la Moscovie et la Hongrie, par de Lacroix. La Haye, 1698, un vol. in-8°.

COUP D'OEIL SUR LES CHANGEMENS LES PLUS IMPORTANS QUI EURENT LIEU PENDANT CETTE ÉPOQUE DANS LES ÉTATS DE L'EUROPE OCCIDENTALE, ET SUR LEURS PRINCIPAUX RÉSULTATS.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

1. La nation portugaisé gagna peu à recouvrer son indépendance, en se séparant du royaume d'Espagne. Toutefois elle se trouva à cette époque dans un état plus prospère que le peuple qui l'avoisinaît ; et l'on vit se développer chez celui-ci tant de principes d'anarchie et de dissolution, qu'il serait difficile d'expliquer comment il a pu, malgré tant de dangers, conserver son existence politique.

FRANCE.

2. L'éclat du règne de Louis XIV flattait l'orgueil national, et quoique le peuple l'expiât par les vexations qu'il endurait,

quoique les conquêtes qui assuraient l'accroissement du territoire fussent trop chèrement achetées, les mécontentemens partiels qui éclataient sur plusieurs points ne purent exciter nulle part une résistance efficace. Si la puissance française fut augmentée, l'influence politique et morale de cette nation fit encore de plus grands progrès; l'expulsion des protestans, en transportant chez les peuples vaincus par elle les fortunes et l'industrie d'un grand nombre de citoyens, contribua de plus à faire connaître partout la langue et les mœurs de la France.

3. Vers le même temps d'autres discussions religieuses préparaient lentement, mais d'une manière certaine, des résultats de la plus haute importance. Le jansénisme, en sa qualité d'adversaire du jésuitisme, provoqua, dès sa naissance, la liberté de la pensée et l'esprit d'investigation; sous ce rapport même on peut dire qu'il compensa en quelque sorte le dommage que la France subissait par l'expulsion des protestans. Peu à peu l'influence que les jésuites exerçaient dans les affaires d'Europe donna aussi au jansénisme un caractère politique, et ce fut par là qu'il parvint dans la suite à créer une véritable opposition.

L'origine du jansénisme se rapporte aux discussions que les jésuites élevèrent à l'occasion du livre publié en 1640 par Jansénius, évêque d'Ypres, sous le titre de *Augustinus*, seu *Sanctus de Gratia*. La condamnation des cinq propositions prononcée, en 1656, par le pape Alexandre VII, et la demande de la fameuse formule du serment en 1665, firent de cette querelle une affaire fort importante dans le clergé: ses conséquences politiques ne se développèrent que dans le cours de l'époque suivante.

ANGLETERRE.

4. Nul État de l'Europe n'éprouva durant cette époque des changemens aussi importans. Ils déterminèrent le caractère politique de la nation anglaise, et marquèrent sa place dans le continent européen. L'élévation de Guillaume III au trône, que son beau-père fut obligé d'abandonner, rétablit entre le peuple et son gouvernement une concorde si

souvent troublée sous le règne des Stuarts, et tous les élémens de la plus belle prospérité se développèrent en même temps. La nation avait vivement désiré la suprématie du protestantisme et la liberté constitutionnelle; elle obtint l'une et l'autre par cette importante révolution, et le *bill des droits* les sanctionna solennellement.

5. L'ancienne forme du gouvernement fut presque entièrement conservée, mais on détermina plus exactement tous les droits et les devoirs. La vigoureuse résistance opposée par la chambre basse aux entreprises de l'autorité royale avait appris à la nation à s'occuper de ses affaires, et cette lutte développa un esprit et des intérêts nationaux; la révolution ne put faire disparaître sur-le-champ les partis des Whigs et des Tories; mais leur existence même attesta la force publique et le règne de la liberté.

6. Le bienfait de cette révolution consista donc principalement dans l'autorité et l'influence pratique qu'elle assura au parlement et surtout à la chambre des communes, et dans l'alliance que le monarque contracta avec celle-ci par l'intermédiaire de ses ministres. Leur importance s'accrut par la dignité de ces nouvelles relations; et dès qu'il fut bien reconnu qu'il fallait marcher d'accord avec la volonté nationale, la première condition de l'influence ministérielle fut d'acquérir et de conserver la majorité dans le parlement. L'opposition, ne craignant plus de se produire, garantit le gouvernement de toutes les trames secrètes: de tous côtés l'union devint le premier besoin et le premier devoir, et ce fut ainsi que l'on parvint à imposer au ministère des conditions d'une rigueur absolue.

7. Aussi nul État de l'Europe ne parut dans la suite animé d'autant de vie et de force nationale, et c'est à juste titre que l'Angleterre a été admirée pendant le cours du siècle dernier comme le véritable modèle d'une monarchie constitutionnelle: toutefois, comme on avait cherché les garanties dans les formes du gouvernement plus que dans les principes constitutifs de la société, il était impossible qu'il ne sortît pas de la constitution même des germes de discorde

et de corruption : ils étaient surtout déposés dans les vices d'une représentation défectueuse, qui devait tôt ou tard amener de graves abus dans le système des élections, seule ressource qui soit offerte au ministère pour conserver la majorité dont il a besoin.

Enfin le changement de ministère amenant presque toujours un changement dans la conduite politique de la nation, et les ministres qui parvenaient au pouvoir ayant pour habitude de respecter peu les engagements de leurs prédécesseurs, il en résulta pour les puissances du dehors la nécessité d'agir avec une extrême circonspection lorsqu'elles eurent à suivre des négociations avec le gouvernement anglais.

Delolme, sur la Constitution d'Angleterre. in-8°.

Schmalz, Staatsverfassung von Gross-Britanniën, etc. — Constitution de l'empire britannique, par Schmalz.

PROVINCES-UNIES.

8. La création de l'hérédité au stadhoudérat, ouvrage de la nécessité, et seul moyen de salut à l'époque où elle fut introduite, aurait eu sans doute de grandes conséquences pour le gouvernement intérieur de ce pays, si celui en faveur de qui elle fut érigée avait laissé des enfans. Toute l'activité de ce grand homme se dirigea vers le soin de la politique extérieure; au dedans il se borna à former dans les États et dans le gouvernement des hommes qui fussent animés de ses principes : homme d'État plus que guerrier, Guillaume III sut cependant exciter l'admiration de l'Europe par sa constance à soutenir les revers dans les combats; il fonda une école de diplomates habiles : Heinsius, Fagel, et d'autres encore suivirent la marche qu'il leur avait tracée et persistèrent dans son système d'opposition constante à la France et d'alliance avec l'Angleterre.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

9. Le Traité de Westphalie semblait avoir fixé les rapports des divers États qui composaient l'Empire : mais ces rapports étaient si nombreux, et la méfiance qui s'était établie

entre les différentes sectes religieuses, et qui avait amené en 1653 la création du *corpus evangelicorum*, fit naître si souvent de nouvelles difficultés, qu'il était impossible de compter sur une longue paix. Peut-être même serait-il injuste de considérer comme un mal cette variété d'intérêts qui excitaient incessamment l'attention des peuples et des princes : c'est à cette cause qu'il faut rapporter la fondation des *diètes permanentes* qui eut lieu en 1663, et qui servit à consolider l'existence du corps germanique. Les formalités observées jusque-là pour la convocation des diètes avaient été adoptées dans l'intérêt du temps : les changemens survenus dans les cours de l'Europe durent aussi en amener dans cette sorte de représentation ; les États de l'Allemagne eurent besoin de veiller de plus près à leurs affaires, et le congrès permanent fut établi ; il serait difficile de dire comment on y parvint, mais le fait demeura constant.

10. L'influence française contribua beaucoup à augmenter la puissance politique et militaire des princes allemands. Louis XIV jugea qu'il était plus conforme à ses intérêts de traiter avec chacun d'eux en particulier, et chacun d'eux se considéra comme une petite puissance. Un simple électeur de Brandebourg se vit amené par suite de ce système à jouer un rôle important dans les affaires générales de l'Europe, et la fondation d'un neuvième électorat (celui de Hanovre) fut considérée comme un grand événement. Tous les membres du corps germanique acquirent individuellement une plus grande autorité, et par elle s'augmenta aussi l'importance de leur confédération.

11. Ce fut ainsi que, pressé de deux côtés par de puissans voisins, cet État parvint cependant à maintenir son intégrité. Les guerres qu'il soutint contre les Turcs devinrent l'école des Allemands, formèrent les fils des princes au métier des armes, et créèrent un nouvel intérêt qui devint un point de ralliement pour l'empereur d'Autriche et pour l'Empire. Les fréquentes hostilités de la France servirent aussi à resserrer cette union, et l'attachement à la commune patrie triompha toujours en temps de guerre des efforts que fai-

sait pendant la paix le cabinet de Versailles pour détruire cette alliance si naturelle.

AUTRICHE ET AUTRES PAYS A L'ORIENT DE L'EUROPE.

12. La monarchie autrichienne employa tous ses soins pour établir l'unité politique dans ses États, et ne négligea surtout aucun moyen pour assurer son autorité dans la Hongrie : il en résulta pour cet empire un état habituel de trouble et d'anarchie ; les guerres violentes qu'il eut à soutenir à l'Orient et à l'Occident augmentèrent encore pour lui les dangers de cette situation. Toutefois tant que la confédération germanique conservait son intégrité et servait de barrière à l'Autriche, cette puissance avait peu à redouter les entreprises de la France.

13. Les troubles de Hongrie furent beaucoup plus propres à exciter ses alarmes. Ils prirent naissance dans les persécutions des protestans, et dans les efforts de l'Autriche pour y établir une monarchie héréditaire et absolue. L'empereur suivit ses projets avec une fureur qui excita plusieurs fois de vives insurrections. La Hongrie devint royaume héréditaire, mais la nation conserva du moins sa constitution, et par elle une sorte d'indépendance. Il est à regretter qu'elle n'ait pas saisi cette occasion pour adopter les réformes que le temps avait rendues nécessaires.

Les troubles de Hongrie éclatèrent principalement pendant la trêve de vingt ans : en 1670, le palatin Wesseleny se mit à la tête des insurgés : leur défaite fut suivie de nombreuses exécutions, et l'on institua à cette occasion le tribunal redoutable d'Eperics. En 1681, le gouvernement autrichien parut revenir à des mesures plus modérées ; mais le comte Tékély, fuyant la persécution, excita la nouvelle guerre de Turquie : en 1687, l'Autriche, victorieuse des Turcs, en profita pour déclarer le royaume de Hongrie héréditaire dans la maison de l'empereur Léopold, et différa l'exécution de ses autres projets.

14. Elle y gagna de plus de réunir la Transylvanie à la Hongrie, par suite de l'abdication du prince Michel Abaffi II.

Cette conquête, importante par elle-même, lui servit encore à la garantir des invasions des Turcs.

Michel Abassi abdiqua en 1699, par suite du traité de Carlowitz. En 1703, le jeune Rakotzi excita un nouveau soulèvement en Hongrie, et ce ne fut qu'en 1711 que ce pays fut complètement soumis par l'Autriche.

15. Par suite de ces conquêtes de l'Autriche, l'empire turc cessa de lui être redoutable, et la Hongrie devint pour elle une barrière insurmontable. Dès ce moment aussi la Turquie devint le théâtre des plus violens désordres, l'anarchie s'établit au sein de son gouvernement, et malgré ces maux intérieurs, cet empire a prouvé plus d'une fois depuis cette époque, quelle est la puissance d'un peuple qu'animent à la fois l'orgueil national et le fanatisme religieux.

16. Un esprit nouveau s'introduisit dans tous les détails de la politique pratique. Dans les affaires générales, les intérêts religieux cessèrent d'occuper la première place, et leur influence diminua chaque jour dans les relations particulières qu'entretenaient les divers états. Ils ne perdirent cependant pas tout leur crédit sur la politique intérieure, et y intervinrent souvent, tantôt par les querelles et les agitations que surent exciter les jésuites, tantôt par les discussions qui présidèrent à l'établissement des constitutions. Si les protestans furent persécutés en France et en Hongrie, les catholiques le furent aussi en Irlande.

17. L'intérêt commercial, dont Colbert avait favorisé le développement, établit promptement son nouvel empire chez les gouvernemens et chez les peuples, et ne tarda pas à exciter les jalousies, les haines et les guerres. Ces tristes résultats se manifestèrent dès que l'on crut avoir découvert le secret de la *balance du commerce*.

Les premières recherches sur cette question, de savoir quelle est la perte ou le gain du commerce, par le plus ou moins d'argent monnoyé qu'acquiert une nation, commencèrent en Angleterre sous le règne de Charles II. Elles furent dues à cette opinion

erronée, que l'argent est la seule mesure de la richesse nationale, et elles provoquèrent toutes les fausses démarches par lesquelles les gouvernemens firent tous leurs efforts pour en attirer la plus grande masse possible : parmi les ouvrages écrits à ce sujet dans cette époque, on peut citer les *Discourses on trade; Dissertations sur le commerce*, par J. Jos. Child. Londres, 1670.

18. Les formes de l'administration intérieure furent plus exactement déterminées. Depuis l'abolition de la place de principal ministre en France, les affaires y furent réparties en un certain nombre de départemens, que l'on attribua à des chefs indépendans entre eux. Chez les autres puissances de l'Europe, ces divisions et l'organisation régulière d'un ministère rencontrèrent des obstacles dans le peu de lumières des gouvernemens; toutefois ils se conformèrent plus ou moins à l'exemple de la France, et ce fut elle encore qui leur apprit combien le choix des hommes était une affaire importante. En général, cette époque produisit plus de grands capitaines que d'habiles ministres.

19. L'économie politique fut aussi cultivée avec plus de soin durant le cours de cette époque; elle devenait chaque jour plus nécessaire, et se rattachait par tous les points au nouveau système de gouvernement, puisque tous les efforts que l'on faisait pour augmenter la richesse nationale par le commerce, par l'industrie ou par l'exploitation des colonies, avaient pour principal but d'accroître aussi les ressources de l'État; mais de telles lumières ne se produisent qu'avec lenteur; Colbert, qui avait donné le premier exemple, ne laissa pas même en France un successeur digne de lui, et les autres nations étaient moins avancées que celle-ci.

On a souvent comparé Colbert à Sully; l'un et l'autre firent de grandes et d'utiles réformes, mais Colbert créa plus que le ministre de Henri IV. D'une part, il sut mettre l'administration des finances en rapport avec les produits des exploitations industrielles, qu'il encourageait d'ailleurs de tout son pouvoir; d'autre part, il consolida le crédit national, et fut le premier à fonder un système d'emprunt sur cette base : il trouva de nombreux obstacles dans l'ignorance du siècle; et la nécessité de fournir à d'énormes

dépenses, toujours croissantes, lui suscita moins de difficultés que la perpétuelle interruption de ses projets par l'effet de la guerre sans cesse renouvelée. Sully fut assez heureux pour ne point rencontrer ce dernier obstacle, le plus dangereux de tous ceux que l'on peut prévoir. Après la mort de ces deux grands hommes, l'édifice qu'ils avaient élevé ne put trouver dans les institutions un appui suffisant, et ne tarda pas à disparaître presque complètement.

20. Le système financier de l'Angleterre prit aussi naissance vers la fin de cette époque, par la fondation des intérêts servis par l'état pour des emprunts dont le capital, non exigible, fut déclaré transférable à des tiers. Il eût été difficile, dans les premiers temps, de prévoir toute l'importance à laquelle cette institution devait parvenir; mais on put reconnaître, dès l'origine, que son succès était fondé sur la constitution elle-même et sur la garantie d'un parlement national; l'augmentation des richesses du pays durant tout le cours du siècle dernier servit sans relâche au développement de cette immense ressource: cette fondation ne fut point l'ouvrage d'un homme, mais le résultat nécessaire du nouvel état de la société, lorsque la révolution se fut consolidée dans le pays.

21. Dans d'autres États, on commença à éprouver la nécessité de recourir à de nouveaux moyens pour faire face à l'acquittement des dettes publiques, et l'on créa des fonds d'amortissement par la réduction des intérêts qui étaient servis pour ces dettes: ce mode de libération n'ayant pas été suivi avec exactitude ne produisit pas les effets qu'on aurait dû en obtenir; mais enfin le principe fut établi.

Le premier fonds d'amortissement fut créé en Hollande en 1655; le pape Innocent XI suivit cet exemple en 1685. La réduction de l'intérêt fut en Hollande de 5 à 4 pour cent; dans les États romains de 4 à 3.

22. L'art de la guerre et tout ce qui touche à l'état militaire d'un peuple se trouva changé en Europe dès que la

France eut adopté l'usage de tenir de grandes armées sur pied, même en temps de paix. Toutes les autres puissances, grandes et petites, suivirent cet exemple; les troubles et les insurrections de la Hongrie forcèrent l'Autriche à entretenir en tout temps de nombreuses armées; en Angleterre et en Hollande, où le peuple craignait pour sa liberté, cet usage ne put s'introduire que très-lentement; les parlemens, aussi bien que les États Généraux, ne cessant de protoster contre le danger qu'ils redoutaient. Ce nouvel état des choses servit beaucoup au perfectionnement de l'art militaire.

Turenne et les autres grands généraux de ce siècle créèrent et mirent en pratique l'art de la guerre, en ce qui touche aux expéditions et aux combats; Letellier, et Louvois, son fils, et son successeur, furent les fondateurs du nouveau système, en tout ce qui se rapporte à l'organisation des armées. Henri IV eut en temps de paix 14,000 hommes sous les armes; après le traité de Nimègue, Louis XIV en entretint constamment 140,000. — Cette seule différence prouve un changement absolu dans l'état de la société.

Recherches sur la force de l'armée française depuis Henri IV jusqu'en 1805.
Par Grimoard. Paris, 1806.

23. Les progrès de la marine suivirent ceux de la force continentale, et furent le résultat immédiat du développement du système mercantile. En peu d'années la France se plaça au premier rang des puissances maritimes, et sans doute elle serait devenue la première, si ses deux rivales ne s'étaient réunies pour lui résister, après la bataille de la Hogue en 1692. Depuis ce moment la marine française n'a eu à aucune époque l'éclat dont elle brillait alors: mais dès ce moment aussi l'influence politique que donnait ce genre de force se fonda d'une manière irrésistible.

HISTOIRE DU SYSTÈME COLONIAL DEPUIS 1661 JUSQU'EN 1700.

1. La France durant cette époque prit une part fort active au système colonial; et le gouvernement ne tarda pas à donner une attention sérieuse à ce nouveau genre d'industrie:

les établissemens des Anglais se développèrent avec beaucoup de succès ; ceux qu'avaient fondés les autres nations européennes demeurèrent à peu près dans le même état.

2. La France exploita principalement dans les colonies trois diverses sortes d'industrie, le commerce proprement dit, l'agriculture, et les plantations. Ces entreprises ne réussirent pas également : l'administration française, voulant tout soumettre, ne cessa de contrarier les entreprises commerciales ; le caractère national, impatient et peu propre à supporter une longue contrainte, mit obstacle aux succès des exploitations agricoles ; il n'en fut pas de même des colonies à plantations ; ici le planteur n'avait qu'à exercer une inspection facile, et les bénéfices considérables qu'il retirait promptement de ses entreprises excitaient son zèle à les étendre : les Français réussirent au delà de toute espérance dans les exploitations de cette nature.

3. Si le gouvernement français suivit à l'égard du commerce maritime le système de vexation qu'avaient adopté toutes les autres puissances, il se montra du moins plus libéral sous d'autres rapports. Il n'interdit point aux étrangers de parcourir les colonies et d'y former des établissemens. Le ministre de la marine fut seul chargé de la surveillance, à l'exclusion des commissaires spéciaux, comme d'autres gouvernemens en avaient établi : enfin, l'administration militaire et civile des possessions françaises au delà des mers fut partagée entre un gouverneur et un intendant, qui se réunissaient pour agir de concert dans toutes les occasions importantes.

4. Quant au commerce proprement dit, Colbert céda tout-à-fait à l'esprit du temps, tant pour le système des réglemens prohibitifs que pour celui des compagnies exclusives : il leur accorda des privilèges nombreux ; et malgré tous ses soins, aucune de ces compagnies ne prospéra long-temps : le commerce n'obtint quelque succès que dans les lieux où il fut entièrement libre.

5. Nous avons dit que les Français avaient fait des établissemens particuliers dans plusieurs îles des Indes occidentales.

Colbert, en les achetant, les fit passer dans la main du gouvernement, et y établit une administration régulière.

Les îles de la Martinique, de la Guadeloupe, de Sainte-Lucie, de Grenade et des Grenadilles, les petites îles de Marie-Galante, Saint-Martin, Saint-Christophe, Saint-Barthélemy, Sainte-Croix et de la Tortue, avaient été d'abord vendues par leurs fondateurs, les premières à des particuliers; les cinq dernières aux Maltais, en 1651; Colbert les racheta toutes pour moins d'un million, et pour le compte du gouvernement. En 1664, une société envoya des colons à Cayenne, mais cette première entreprise eut peu de succès.

Raynal, Histoire philosophique et politique des îles françaises dans les Indes occidentales. Lausanne, 1764. Extrait de l'Histoire des établissemens européens dans les deux Indes.

6. La France s'empara aussi, vers le même temps, de cette portion de l'île de Saint-Domingue qui devait devenir dans la suite la plus importante de ses possessions maritimes. Elle dut cette bonne acquisition, comme celle de plusieurs autres îles, à la tyrannie qu'y exerçaient les Espagnols: ceux-ci, par la funeste habitude qu'ils prirent de traiter tous les étrangers en ennemis, organisèrent aux Indes occidentales une guerre permanente, dont le résultat fut de pousser tous ceux qui cherchaient des établissemens à les conquérir par la piraterie et par la force des armes. Telle fut l'origine de ces fameux sîbustiers qui furent les premiers fondateurs de la colonie française de Saint-Domingue: à la paix de Ryswick, toute la partie occidentale de cette île demeura à la France, sans que le consentement de l'Espagne fût cependant exprimé; et cette possession fut confirmée plus tard lorsque le petit-fils de Louis XIV monta sur le trône de Charles II.

Les boucaniers et les sîbustiers commencèrent leurs conquêtes en 1630, en expulsant les Français et les Anglais de l'île Saint-Christophe. Ils se firent un établissement dans l'île de la Tortue, puis ils s'emparèrent de la côte occidentale de Saint-Domingue; et, en 1664, la France leur reconnut cette propriété et les prit sous sa protection.

Histoire des aventuriers flibustiers qui se sont signalés dans les Indes, par Oxmelin, 1775, 4 vol. in-12.

Geschichte der Flibustiers, etc. — *Histoire des Flibustiers*, par Archenholz. Cet ouvrage ne peut être consulté qu'avec circonspection.

Bryan Edwards's History of S. Domingo, etc. — *Histoire de Saint-Dominique*, par Bryan Edwards.

7. La première compagnie privilégiée pour le commerce des Indes occidentales fut établie en 1664 : la contrebande lui fit un si grand préjudice, qu'au bout de dix ans elle fut obligée de se dissoudre. La faculté de commercer fut accordée à tous les Français ; mais on la soumit à de telles restrictions, qu'il en résulta peu de profits. Il était d'ailleurs impossible que ces colonies prospérassent rapidement tant que les productions qu'on y recueillait n'étaient pas devenues en Europe l'objet d'une consommation universelle. Avant la culture du café, le sucre et le coton furent les principaux objets du commerce de ces îles.

La compagnie des Indes occidentales, fondée par Colbert, eut pour domaine non-seulement toutes les possessions françaises en Amérique, depuis le Canada jusqu'au fleuve des Amazones, mais aussi en Afrique toute l'étendue des côtes, depuis le Cap-Vert jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; cette dernière concession avait pour objet le commerce des nègres. La compagnie fut dissoute en 1674. — L'élévation des tarifs de douane, sur tous les produits des Indes occidentales, entretint long-temps la gêne et le malaise dans le commerce des colonies. — Celui de l'Afrique fut concédé à diverses sociétés privilégiées. En 1679, on fonda celle du Sénégal ; elle conclut d'abord son marché pour toute la côte occidentale, depuis le Cap-Blanc jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; en 1685, elle fut obligée de partager avec la compagnie de Guinée, à qui l'on concéda le privilège du commerce depuis Sierra - Leone jusqu'au cap.

Nouveau Voyage aux îles d'Amérique, par J. Labat. Paris, 8 vol. in-12. On y trouve un tableau complet de l'état des possessions et du commerce de la France aux Indes occidentales.

8. Le Canada, auquel la France joignit l'Acadie, doit être considéré comme une colonie agricole : toutefois, durant

cette époque, les exploitations de ce genre n'eurent lieu que dans la portion inférieure de ce pays, et firent peu de progrès: le commerce des peaux et les pêcheries de Terre-Neuve continuèrent d'être la principale richesse de cette colonie: après les voyages qui avaient été entrepris pour explorer les rives du Mississipi, les Français essayèrent de faire un établissement dans la Louisiane, et ne purent y réussir.

La France et l'Angleterre furent long-temps en guerre pour la possession de l'Acadie; enfin, en 1661, cette province demeura à la France. A Terre-Neuve, on fonda la ville de Plaisance, et dès ce moment les pêcheries devinrent un nouveau sujet de querelle avec l'Angleterre. — L'expédition sur le Mississipi, conduite par La Salle en 1680, échoua complètement.

Description de la Louisiane, par Hennequin. Paris, 1683. L'auteur était missionnaire.

9. La France rencontra de plus grands obstacles dans ses entreprises sur les Indes orientales, où elle trouvait des rivaux plus redoutables, et où elle n'avait encore aucun établissement. Colbert accorda un privilège à une compagnie; mais elle ne put y prospérer; et, vers la fin de cette époque, elle était sur le point de se dissoudre.

Cette compagnie fut aussi fondée en 1664: on lui donna un privilège de quinze ans, la propriété exclusive des conquêtes qu'elle pourrait faire, et un secours de quinze millions. Elle fit d'abord des tentatives sur Madagascar, singulier commencement pour un pays où l'on ne trouvait rien à acheter ou à vendre. En 1675, elle créa un comptoir à Surate, sur la côte de Malabar. Sur celle de Coromandel, Pondichéry fut fondé en 1679, et devint bientôt le centre des opérations. Les guerres de l'Europe, qui excitèrent aussi l'esprit de conquête dans les Indes, et plus encore les mesures désastreuses adoptées par le gouvernement français, surtout après la mort de Colbert, détruisirent toutes les espérances de cette compagnie. Il était impossible en effet qu'elle se maintint, lorsque, pour assurer le succès des fabriques françaises, le gouvernement se décida à interdire l'importation des produits industriels de l'Inde.

10. Le succès des colonies anglaises dépendait de la vo-

lonté nationale, beaucoup plus que des caprices du gouvernement, et fut, par conséquent, bien mieux assuré. La politique de Charles II et de Jacques II leur était favorable, et sous ce rapport, elle servit beaucoup à l'agrandissement du commerce et à l'accroissement de la richesse publique : les traités de paix et d'alliance, qui unissaient l'Angleterre à l'Espagne, favorisèrent les établissemens anglais en Amérique; et leurs succès dans la Jamaïque furent le premier indice de leur prospérité future. Dès le principe, ces colonies reçurent une constitution libérale : un gouverneur, assisté d'un conseil, les administrait en chef, et réunissait de plus, auprès de lui, une assemblée qui se composait des députés de paroisses; un tel gouvernement servait à souhai-ter les intérêts des colonies, et le commerce se trouvait dégagé par là de toutes les entraves qui l'embarraisaient ailleurs : la vente des nègres fut seule réservée pour les compagnies privilégiées.

L'Angleterre s'allia avec l'Espagne en 1670 : celle-ci reconnut expressément toutes les possessions britanniques, et conclut un traité de commerce : en 1674, on fonda une quatrième compagnie d'Afrique; elle eut le sort de celles qui l'avaient précédée, et ne put maintenir son monopole. Les Anglais firent construire, vers le même temps, les forts de Saint-James et de Sierra-Leone.

11. L'Amérique septentrionale, les établissemens des Anglais acquirent encore plus de prospérité, et furent singulièrement favorisés par les migrations européennes et par la révolution qui eut lieu dans la métropole. Les colons surmontèrent les premières difficultés à force de patience et de courage; peu à peu ils prirent possession de toutes les côtes depuis le Canada jusqu'en Géorgie; on vit naître successivement les provinces de New-York, de New-Jersey, la Pensylvanie, la Caroline; d'autres, comme le Connecticut et le Rhode-Island, obtinrent des franchises importantes et une meilleure constitution.

Les changemens politiques qui survinrent dans les provinces du nord furent dus principalement à l'invasion que firent en 1664

les Hollandais, partis des rives de la Delaware, où se trouvaient les provinces de la nouvelle Belgique et des nouveaux Pays-Bas : celles-ci furent cédées à l'Angleterre par la paix de Breda ; et ce fut ainsi que se formèrent les États de New-York et de New-Jersey en 1665 (*Voy. ci-dessus* page 126), et celui de *New-Hampshire*, qui fut séparé du Massachussets en 1691. En 1663, Charles II accorda à huit lords anglais la propriété des pays situés entre les 31^e et 36^e degrés nord, et qui formèrent depuis la Caroline : séparée dès lors de la Virginie, cette province fut en 1729 divisée encore en Caroline-Sud et Caroline-Nord ; ce fut le philosophe Locke qui rédigea sa constitution, et ce n'est pas le meilleur de ses ouvrages. En 1682, Guillaume Penn, fils de l'amiral de ce nom, ayant reçu donation en toute propriété du pays situé entre les 40^e et 42^e degrés nord, en compensation d'une créance dont il poursuivait le remboursement, s'établit sur cette portion de la côte, et y fonda la province de Pensylvanie : les nouveaux colons conclurent divers traités avec les Indiens ; la liberté des opinions religieuses fut reconnue, sans restrictions, sur tous les points de ce vaste territoire ; et cette pensée philanthropique, inconnue dans toute l'Europe, a suffi pour immortaliser celui qui en fit la première application. — Les villes de Philadelphie et de Germantown furent fondées vers le même temps.

12. Au nord de ces colonies, la pêche de Terre-Neuve continua de faire une branche importante de commerce pour les Anglais ; et ils s'emparèrent en outre de tout le pays situé vers la baie d'Hudson ; une nouvelle compagnie reçut le privilège d'y faire le commerce de la pelleterie, et n'y trouva que de modiques bénéfices.

Elle fut fondée en 1669. — On fit aussi de nouvelles découvertes dans les environs du Canada, et ce fut une source de nouvelles querelles entre l'Angleterre et la France.

13. Le commerce des Indes orientales continua d'être exploité par la compagnie qui en avait reçu le privilège ; elle subit de grandes modifications, et vit enfin s'élever une seconde entreprise du même genre. Ses possessions s'agrandirent plus que son commerce, et les Hollandais demeurèrent ses concurrens les plus redoutables. Dès l'année 1670 ;

elle importa en Angleterre une grande quantité de mousselines et de soieries de l'Inde ; et c'est surtout à cette opération qu'il faut attribuer l'inimitié du peuple anglais pour la compagnie et toutes les dénominations auxquelles elle fut exposée.

Charles II renouvela son privilège en 1661, et lui accorda de nouveaux droits politiques. L'année suivante, le mariage du roi valut à l'Angleterre l'acquisition de Bombay. Après avoir perdu Bantam, la compagnie fit, en 1683, un établissement à Bencoolen, et y exploita le commerce du poivre ; elle fonda aussi des comptoirs à Hugly et à Calcutta. L'introduction des marchandises de soie et de coton excita les mécontentemens des fabricans anglais et de la compagnie du Levant. Les rigueurs exercées dans les Indes par les gouverneurs, ayant enfin amené une guerre très-vive contre l'empereur Aureng-Zeb, fournirent de nouveaux motifs de plainte, et la compagnie fut accusée dans le parlement en 1692. Cependant, deux ans après, elle réussit à se faire allouer, pour une somme déterminée, le renouvellement de son privilège. Une seconde compagnie, ayant fait de semblables propositions au gouvernement, fut également autorisée à s'établir en 1698. — Les deux compagnies se réunirent en 1702.

14. Les Hollandais continuèrent donc d'exploiter concurremment le commerce des Grandes-Indes, et le privilège de leur compagnie fut renouvelé en 1668, malgré l'opinion de Jean de Wit, qui, sous ce rapport, était plus éclairé que son siècle, et s'était prononcé contre de pareilles concessions. A cette époque, la Hollande avait la possession exclusive des îles à épices. La guerre qu'elle soutenait contre les Portugais lui fournit l'occasion de faire des établissemens sur les côtes de Malabar et de Coromandel, et de s'emparer de Cochin et de Negapatam ; mais les îles et le commerce des épices et des drogueries demeurèrent toujours la principale source de ses richesses, tandis que les Anglais et les Français s'étaient principalement attachés à l'exploitation des fabriques et des autres produits industriels.

Par le traité conclu entre la Hollande et l'Espagne en 1669, ces deux puissances reconnurent réciproquement leurs possessions

dans les deux Indes. La même année, la compagnie fit un établissement à Célèbes, et elle s'empara de Bantam en 1683; ces deux colonies étaient également importantes pour le commerce des épices. Dans la guerre de 1672, la compagnie française dans les Indes ayant fait quelques tentatives sur l'île de Ceylan, les Hollandais les repoussèrent avec avantage.

15. Aux Indes occidentales, ils s'emparèrent vers la même époque de Surinam; et ce n'est qu'à force de patience et de travaux qu'ils parvinrent successivement à faire de cette terre malsaine une de leurs plus belles colonies.

Surinam fut d'abord exploité par des Portugais, surtout des juifs, qui fuyaient l'inquisition, en 1642. Peu de temps après, des négocians anglais y firent aussi des établissemens: en 1667, les Hollandais s'en emparèrent, et la paix de Breda leur en garantit la propriété. En 1679, le gouvernement la vendit à la compagnie des Indes occidentales, et Paramaribo fut fondé la même année. Les plantations de Berbice et d'Essequibo demeurèrent aussi aux Hollandais.

16. Les colonies espagnoles acquirent plus de repos par suite des alliances que la métropole conclut avec les autres puissances maritimes: il n'y eut du reste aucun changement considérable pendant le cours de cette époque. Les missionnaires jésuites faisaient de rapides progrès sur les rives du Paraguar et du Maragnon; mais l'Europe n'y donnait aucune attention, et les colonies elles-mêmes semblaient ne pas remarquer la décadence de la métropole: c'était un monde qui ne tenait de l'Espagne que le nom; l'immense étendue de leur territoire les mettait à l'abri des conquêtes, et il n'y eut dans ce temps que les ports de mer qui furent quelquefois ravagés par les pirateries des sîbustiers.

17. Après sa séparation de l'Espagne, le Portugal ne conserva que de faibles débris de ses possessions aux Indes orientales: il fut plus heureux pour le Brésil, dont la propriété lui fut garantie par le traité qu'il conclut avec la Hollande, au commencement de cette époque. Un gouvernement habile eût pu en tirer le plus grand parti; mais les Portugais

crurent que le commerce de contrebande leur serait plus avantageux, et ce fut à cette intention qu'ils fondèrent *Saint-Sacrement* en 1681. Au Brésil, les mines d'or ne furent découvertes que vers la fin de cette époque : dans l'intérieur des terres, les missionnaires jésuites poussèrent leurs recherches sur les rives du Maragnon jusqu'à ce qu'ils se rencontrèrent avec ceux de l'Espagne.

Dans les années 1630 à 1640, les Hollandais s'étaient emparés de presque toutes les côtes, et ils en conservèrent la jouissance lors de la trêve de 1661. En 1645, la guerre recommença dans ces contrées lointaines, tandis que les métropoles demeuraient en paix ; Juan de Viera combattit les Hollandais avec avantage ; enfin le traité de 1661 assura aux Portugais la propriété de ce pays, qui devait un jour devenir une seconde patrie. Les mines de Geraes ne furent découvertes qu'en 1696, et les premières exploitations eurent peu de succès.

18. Le Danemarck doit être aussi compté au nombre des puissances coloniales de cette époque ; il possédait Tranquebar, et fit tous ses efforts pour exploiter, à l'aide de cette colonie, une portion du commerce des Grandes-Indes.

Christian IV avait fondé en 1618 une compagnie des Indes orientales ; elle acheta la propriété de Tranquebar, du Rajah de Tanjore, et malgré tous ses soins, elle fut obligée en 1634 de renoncer à ses entreprises commerciales. En 1670, on fonda une nouvelle société, qui prolongea son existence jusqu'en 1729, sans avoir jamais fait de bonnes spéculations.

19. A mesure que le système colonial des puissances européennes s'agrandissait dans les deux Indes, les difficultés pour les délimitations devenaient aussi plus sérieuses. Déjà dans le cours de cette époque, les guerres que la politique excitait sur le Continent s'étendirent souvent jusque dans les colonies, et les temps n'étaient pas éloignés où les querelles mêmes des colonies devaient amener des guerres sanglantes entre les métropoles européennes.

 PREMIÈRE ÉPOQUE.

 DE 1661 A 1700.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE DES ÉTATS DU NORD DE L'EUROPE.

J. J. Schmaus, Einleitung zu der Staatswissenschaft, etc.— Introduction aux Sciences politiques, 2^e partie. (Voy. ci-dessus page 128.)

1. CE qu'étaient pour les peuples du midi de l'Europe les traités de Munster, d'Aix-la-Chapelle, de Nimègue et de Ryswick ; ceux d'Oliva, de Roschild, de Copenhague et de Cardis, le furent pour les puissances du Nord. Les relations politiques de celles-ci semblaient fixées à cette époque, de manière à prévenir toute querelle fâcheuse, et elles n'avaient à redouter au dehors que les intrigues des cabinets, étrangers à leurs intérêts, ou bien encore les guerres des Turcs, contre lesquelles la politique aurait cherché vainement à se prémunir.

2. Il n'en était pas de même des affaires intérieures de chacune de ces nations ; et l'on y voyait au contraire tant de causes de troubles et de divisions, qu'il était impossible d'espérer qu'elles pussent jouir de quelque repos. Depuis que le trône de Pologne était devenu électif, et que l'unanimité dans les diètes était une condition de rigueur, ce pays ne put goûter aucune tranquillité, et se trouva livré à toutes les intrigues des cours étrangères : bientôt ces cours poussèrent leurs prétentions jusqu'à vouloir faire désigner le successeur à la couronne, durant la vie même de celui qui l'occupait ; et ce fut ainsi que l'on organisa dans l'intérieur une agitation

qui, chez un pareil peuple, tendait chaque jour à exciter la guerre civile.

La nomination des rois de Pologne, étant en quelque sorte mise à l'enchère, présenta, dès ce moment, une double difficulté : les vœux publics demandaient celui qui serait le plus digne de faire le bonheur de l'État ; les négociations secrètes avaient pour objet le plus grand avantage de ceux qui avaient droit de vote dans l'assemblée. La puissance polonoise se maintint tant que la nation demeura fidèle à la vigueur des Sarmates, dont elle tirait son origine, et tant que les peuples voisins lui furent inférieurs dans l'art de la guerre. Dans les combats comme au conseil, il n'était pas rare de trouver chez ce peuple des caractères dignes de l'ancienne Rome ; mais ces brillantes qualités furent inutiles, et les aberrations de l'orgueil national ne permirent jamais à un gouvernement d'adopter les principes d'une sage politique.

3. La Suède était alors en possession de presque toutes les côtes de la Baltique, et occupait encore le rang de première puissance du Nord. Toutefois, ses propriétés au dehors, l'exposant sans cesse à toutes les guerres du Continent, étaient souvent une occasion de sollicitude ; et à l'intérieur, les troubles qui survinrent pendant la minorité de Charles XI furent sur le point de la réduire à l'état d'anarchie sous lequel gémissait la Pologne : le roi fut à temps de recouvrer ses droits et l'administration des finances publiques ; mais la puissance royale devint presque illimitée, et la Suède ne tarda pas à déplorer ces nouvelles usurpations.

4. La Prusse, devenue État souverain, demeura cependant sous la dépendance du Brandebourg, parce que les électeurs continuèrent de résider dans la ville qui porte ce nom ; l'intérêt de leur politique les engagea dans les affaires des peuples occidentaux de l'Europe, et les détacha tous les jours davantage de leurs relations avec le Nord.

Ce fut l'électeur Frédéric-Guillaume qui assura le premier l'indépendance politique de la Prusse, en tant qu'elle pouvait se concilier avec les obligations de ce pays envers la diète germanique : à l'intérieur, les concessions volontaires du peuple, suite inévitable de l'état de guerre, servirent à fonder l'autorité absolue

du gouvernement : les autres institutions, sur lesquelles le royaume de Prusse s'est élevé, ne se sont développées que dans l'époque suivante.

5. La Russie avait besoin d'une organisation intérieure plus régulière et plus solide, avant de pouvoir prendre une part active dans les affaires du Nord : les difficultés de cette situation furent encore aggravées par les troubles qui s'élevèrent au sein même de la famille régnante : l'occupation d'Azof et la prise de possession de l'Ukraine annonçaient cependant, dès cette époque, la force de cet empire, et la puissance à laquelle il pouvait prétendre.

Sous les règnes du Czar Alexis (1676) et de son fils Fédor (1682), la Russie s'occupait principalement à faire le commerce avec les peuples voisins. Vers le même temps, elle réussit par ses ambassadeurs à contracter des alliances avec des puissances éloignées, telle que celle qu'elle conclut avec la France en 1687. — La princesse Sophie excita en 1682 une insurrection dans la milice des Strélitz, et se fit remettre l'autorité pour gouverner au nom de son frère Ivan, qui en était incapable : en 1689, Pierre, né d'un second mariage du czar Alexis, dépouilla sa sœur de tout pouvoir, et devint maître absolu en Russie, laissant toutefois à son frère Ivan le titre stérile de souverain.

6. En Danemarck, l'établissement de l'autocratie avait donné une grande force au gouvernement ; mais la querelle qui s'était élevée entre les deux branches de la famille royale, la branche régnante et la branche ducale de Holstein-Gottorp, entretint de longues agitations, et fut la première cause de la guerre qui éclata dans le cours de la période suivante, et à laquelle toutes les puissances du Nord prirent part.

La maison de Holstein-Gottorp descendait d'Adolphe, fils cadet du roi Frédéric I. En 1544, le partage de la succession de ce monarque assura à la branche ducale de Gottorp la moitié des duchés de Sleswic et de Holstein ; le premier sous la suzeraineté du Danemarck, le second sous celle de l'empire germanique. Lors du traité de Roschild, le duc Frédéric II demanda et obtint, par l'intervention de son beau-frère Charles-Gustave, roi de Suède,

la suppression de ce droit de vasselage pour le duché de Sleswic; et elle fut confirmée en 1660, par le traité de Copenhague. Le roi Charles V recouvra son droit de suzeraineté par la convention de Rendsbourg en 1675; le duc protesta contre cette usurpation, prit la fuite, et le roi de Danemarck s'empara de Sleswic. Il fut de nouveau restitué par la médiation de la France, lors du traité de Fontainebleau en 1679. En 1684, le Danemarck occupa une troisième fois le duché de Sleswic; enfin, à la paix d'Altona en 1689, l'empereur, et les électeurs de Brandebourg et de Saxe, firent rétablir le duc dans ses possessions. En 1698, le jeune duc Frédéric IV épousa Hedwige-Sophie, sœur aînée du roi Charles XII, et contracta alliance avec la Suède.

7. Les querelles survenues entre les puissances du Nord, à l'occasion du voisinage des Cosaques, furent, durant le cours de cette époque, la seule affaire qui présenta un intérêt puissant et général. Importantes par elles-mêmes, puisqu'elles devaient décider du sort de l'Ukraine et de ses belliqueux habitans, elles le devenaient encore plus par la situation de ce pays, qui servait de frontière aux Russes, aux Polonais, aux Tartares alliés de la Porte, et aux Turcs eux-mêmes. La guerre qui avait commencé à ce sujet en 1654, entre la Russie et la Pologne, fut continuée avec vivacité; et quoique cette dernière eût essuyé de nombreux échecs, elle partagea avec l'autre puissance la domination des Cosaques, par suite de la trêve qui fut conclue à Andrussow.

La nation Cosaque était formée de peuplades Russes, Polonaises et Tartares, qui s'étaient établies dans la Podolie et la Vohlynie (l'Ukraine), sur les deux rives du Niéper, et qui, depuis le quinzième siècle, s'étaient mises sous la protection de la Pologne. En 1576, Étienne Bathori leur avait donné une organisation militaire, et s'en était fait un rempart contre les Turcs et les Tartares. Les vexations des seigneurs polonais, jointes aux haines religieuses, excitèrent un soulèvement chez les Cosaques en 1648; ils se rallièrent sous la conduite de leur hetman Chmelniczki, furent d'abord soumis, puis se revoltèrent de nouveau en 1651, et se mirent enfin sous la protection de la Russie, le 6 juin 1654. C'est ainsi que la Pologne se trouva engagée dans une guerre contre la Russie, tandis qu'elle avait à soutenir d'un autre côté l'invasion du roi

de Suède ; et comme une portion des Cosaques se soumit vers le même temps à la Porte, la Pologne fut menacée d'un nouvel ennemi. Dans ce danger pressant, elle fut obligée de souscrire à la trêve d'Andrussow, qui fut conclue pour treize ans, le 30 janvier 1667, renouvelée à l'expiration de ce délai, et convertie en paix définitive, par le traité de Moscou de 1686. La Pologne conserva une partie de sa domination sur les deux rives du Niéper ; la Russie acquit la propriété de Smolensk, d'une portion considérable de territoire sur la rive orientale du Niéper, et des forts de Severien et de Tschernikoff. Plusieurs grands généraux polonais, entre autres Jean Sobieski, firent leur éducation militaire durant ces hostilités.

Müller, vom Ursprunge der Cosacken, etc. — De l'Origine des Cosaques, par Muller. (dans son Recueil des Histoires de Russie.)

8. Pendant ce temps, la Pologne continuait à être en proie aux agitations intérieures, et la France faisait tous ses efforts pour établir un prince de sa maison royale sur le trône que Jean Casimir avait laissé vacant. Lorsque enfin, fatigué de ses inutiles travaux, le prince de Conti eut renoncé à ses prétentions ; les étrangers se trouvèrent exclus de la nouvelle élection, et Michel Wisnowieki fut proclamé roi : il éprouva aussi toutes les difficultés de cette situation : une guerre malheureuse contre les Turcs, aggravée par l'intervention des Cosaques et terminée par une paix honteuse, ébranla de nouveau le royaume, et excita un trouble général dans le nord de l'Europe. Le roi mourut sur ces entrefaites, et au moment où il allait être déposé.

Jean Casimir était entré dans les intérêts de la France, par son mariage avec la princesse Marie-Louise, de la maison des ducs de Nevers. Son projet d'assurer la couronne de Pologne à un prince de la famille de Condé, excita le soulèvement, dont Lubomirski se déclara le chef, et amena une guerre civile en 1665. La reine mourut en 1667, et le roi abdiqua le 17 septembre de l'année suivante. Six étrangers se disputèrent le trône, qui fut enfin dévolu à Michel Wisnowieki. Les Cosaques se soulevèrent de nouveau sous la conduite de Doroscensko, qui s'allia avec les Turcs en 1672. Ceux-ci saisirent promptement ce prétexte de recommencer la guerre ; les Polonais s'allièrent avec les Russes, et

furent cependant battus : ils perdirent Kaminieck ; les Turcs pénétrèrent jusque dans le centre de la Pologne ; enfin le roi Michel signa, le 18 octobre 1672, un traité par lequel il renonça à toute prétention sur la domination des Cosaques, et s'engagea à payer un tribut. Le peuple polonais ne pouvait supporter une telle humiliation ; la guerre recommença ; Jean Sobieski remporta une grande victoire à Choczim, le 11 novembre de la même année, et le roi mourut la veille même de cette bataille.

9. L'élection de Jean Sobieski (le 19 mai 1674) parut un événement important pour la Pologne et pour tout le nord de l'Europe. Grand guerrier, habile général, il effaça la honte des derniers traités ; mais il se montra peu capable de gouverner : un grand seigneur Polonais pouvait difficilement entreprendre les réformes qu'il eût fallu faire pour rétablir l'ordre dans l'intérieur ; et si la Pologne prit alors une part fort active à toutes les affaires du Nord, son influence fut peu durable, parce qu'elle procédait du chef beaucoup plus que de la nation.

La guerre contre les Turcs fut terminée par le traité de Zurawno du 16 octobre 1676 : la clause du tribut fut rapportée ; les Turcs conservèrent Kaminieck et un tiers de l'Ukraine ; mais ils continuèrent la guerre contre les Russes, et ceux-ci leur enlevèrent ces conquêtes, et en retinrent la propriété par la trêve de Radzin, en 1680.

Histoire de Jean Sobieski, roi de Pologne, par l'abbé Coyer. 1771, 3 vol.

10. Tandis que la Pologne et la Russie se disputaient le pays des Cosaques, la France avait engagé la Suède dans les guerres de Hollande et d'Allemagne, en la faisant déclarer contre l'électeur de Brandebourg, et en la mettant ainsi en querelle avec le roi de Danemarck et l'empire germanique. Elle perdit par là ses possessions sur la Baltique, et jusqu'à sa réputation militaire, par la malheureuse bataille de Fehrbellin, livrée le 28 juin 1675. La France lui fit rendre ses propriétés par les traités de Saint-Germain et de Fontainebleau ; il lui fallut le règne de Charles XII pour rétablir l'honneur de ses armes.

La politique extérieure de la Suède était toujours décidée par les subsides qu'elle recevait tantôt de la France, et tantôt de l'Espagne : traiter ainsi avec le plus offrant, n'était pas un moyen de s'honorer, ni d'avoir une puissance bien solide.

II. La Pologne et la Russie s'allièrent avec l'Autriche dans la nouvelle guerre que celle-ci eut à soutenir contre les Turcs : la délivrance de Vienne fut le jour le plus glorieux de la vie de Sobieski : depuis ce moment la fortune parut l'abandonner, et l'alliance de la Russie dut être achetée par la confirmation de la trêve d'Andrussow et par la conclusion d'un traité définitif. Sobieski ne vit point la fin de la guerre contre les Turcs, et ce fut la Russie qui en recueillit les principaux avantages.

Depuis 1684 jusqu'en 1687, la Pologne fit d'inutiles efforts pour s'emparer de Kamienieck et de la Moldavie. Elle s'allia avec la Russie en 1686. Deux ans après, l'Autriche fit des conquêtes en Hongrie, et la Russie, dans l'Ukraine, contre les Tartares ; mais les troubles intérieurs survenus dans cet empire empêchèrent la continuation de la guerre, jusqu'au moment où Pierre I se mit à la tête des affaires. Il assiégea et prit Azoff en 1695 et 1696. Dans la trêve qui fut conclue le 25 décembre 1698, et renouvelée pour trente ans en 1700, la Russie conserva Azoff et ses dépendances, et obtint la liberté de commerce sur la mer Noire. Le traité de Carlowitz fit rendre à la Pologne la forteresse de Kamienieck et la Podolie.

Ainsi furent terminées des guerres qui, sans avoir une influence décisive sur la destinée des peuples du Nord, préparèrent cependant des changemens beaucoup plus considérables. Parmi les souverains qui occupèrent les trônes du Nord vers la fin de cette époque, on vit s'élever deux hommes extraordinaires, qui devaient rivaliser de gloire et fixer l'admiration de l'Europe.

SECONDE ÉPOQUE.

DE 1700 A 1740.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DES ÉTATS DU MIDI DE L'EUROPE.

1. **C**ETTE période commence par une guerre longue et sanglante, qui fut entreprise dans l'intérêt de la balance politique de l'Europe, et tandis que les états du Nord se trouvèrent aussi engagés dans une lutte non moins terrible, mais tout à fait distincte de celle qui agitait l'Occident. Les traités d'Utrecht et de Rastadt mirent fin à celle-ci, mais sans détruire toutes les prétentions qui avaient été soulevées; l'Europe se trouva dans un état d'incertitude et d'anxiété, qui ralluma bientôt la guerre; elle fut une seconde fois arrêtée, et l'on vit renaître ce système de négociations, d'alliances et de contre-alliances, qui caractérise l'histoire des deux derniers siècles, et qui servit à consolider la grande confédération européenne.

2. Comme les colonies acquéraient chaque jour plus d'importance, l'intérêt mercantile continua à dominer, et prit même un plus grand développement dès que les denrées coloniales, telles que le café, le sucre et le thé, furent entrées dans la consommation des peuples d'Europe. Il serait difficile d'apprécier avec exactitude l'influence que ces nouvelles marchandises ont exercée non-seulement sur la politique, mais aussi sur les formes et les habitudes de la société. Par elles les peuples ont exploité avec succès de nouvelles branches de commerce; les gouvernements ont créé des tarifs de douanes, sources de revenus considérables, et, si l'on veut pousser plus loin l'examen, on trou-

vera que l'institution dans les principales villes de l'Europe, de ces maisons que l'on appelle *cafés*, a puissamment contribué à donner plus d'activité à toutes les affaires de la politique, du commerce et de la littérature; en sorte que l'on peut dire que, sans l'adoption aussi générale de ces produits des deux Indes, l'Europe occidentale surtout ne fût point parvenue aussi promptement à son état de civilisation actuelle.

3. Cependant les guerres du siècle précédent avaient appauvri tous les États, et les dettes qu'ils avaient contractées à cette occasion furent augmentées encore par les nouveaux combats qu'ils eurent à soutenir durant l'époque dont nous nous occupons. De là naquit l'usage du papier-monnaie, tantôt trop étendu lorsque les gouvernemens ne consultèrent que leurs besoins, sans prendre garde aux intérêts du commerce, tantôt trop borné lorsqu'ils crurent que la somme de l'argent monnayé en circulation pouvait être la seule hypothèque solide, ainsi presque toujours nuisible aux intérêts des États. S'il est certain que ce mode d'emprunt augmenta les ressources actuelles des gouvernemens, et leur fournit les moyens de conduire jusqu'au bout des entreprises qu'ils n'auraient pu terminer sans ce secours, remarquons encore combien il est heureux que l'on n'ait pas prévu dès le principe, toute l'étendue des ressources que peut offrir le crédit public dans une nation bien gouvernée.

I. AFFAIRES GÉNÉRALES DE L'EUROPE.

Pièces originales.

Recueil d'Actes, Négociations, etc., depuis la paix d'Utrecht, par Rousset, 21 vol. in-8°. Amsterdam, 1728 et années suivantes. Ce recueil contient tout ce qui est relatif à l'histoire politique depuis 1713 jusqu'en 1748.

Matériaux à consulter.

Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle, contenant les négociations, traités, etc., concernant les affaires d'État, par M. de Lamberty. La Haye, 1724, 14 vol. in-4°. C'est l'ouvrage le plus recommandable pour l'histoire des dix-huit premières années du siècle dernier. Il est écrit avec une grande impartialité, et contient une grande quan-

tité de détails curieux. L'auteur, qui avait suivi long-temps la carrière diplomatique, consacra les dernières années de sa vie à composer ce tableau des affaires dont il avait été témoin.

Mémoires de M. de Torcy, pour servir à l'histoire des négociations depuis le traité de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht, 3 vol. in-12. — M. de Torcy avait été ministre et ambassadeur de France.

Mémoires et Négociations secrètes de diverses Cours de l'Europe, par M. de la Torre. *La Haye*, 1721, 5 vol. in-8°. — Depuis 1698 jusqu'en 1714.

Les gazettes politiques du temps peuvent être aussi considérées comme d'utiles matériaux ; mais on doit les consulter avec circonspection, attendu qu'elles étaient entièrement dépendantes de l'esprit des gouvernemens qui les autorisaient. Les plus remarquables sont :

Mercuré historique et politique de La Haye, de 1686 à 1782, 187 vol.

Die Europäische Fama, etc. — *La Renommée européenne*, 360 cahiers (de 1702 à 1734). *Die neue Europäische Fama*. — *La Nouvelle Renommée européenne*, 197 cahiers (de 1735 à 1756). Journal fortement anti-français.

Tablettes générales.

Häberlin's vollständiger Entwurf der politischen Historie des 18.^{ten} Jahrhunderts, etc. — *Tableau complet de l'histoire politique du dix-huitième siècle*, par Haberlin. C'est une exposition, par ordre chronologique, de tous les événemens, depuis 1700 jusqu'en 1740, avec l'indication des matériaux originaux.

4. L'extinction de la branche cadette d'Autriche dans la personne de Charles II, roi d'Espagne, occasiona cette fameuse querelle de la succession, qui depuis la paix de Ryswick occupa presque exclusivement tous les cabinets de l'Europe occidentale, qui provoqua enfin une guerre générale, et dont l'influence se prolongea même fort au delà du traité qui parut y mettre fin. Cette affaire était d'une haute importance pour l'Europe, et fut considérée sous le double rapport du droit et de la politique; elle fut traitée entre les gouvernemens; et la nation espagnole, quoiqu'elle eût des États, ne fut seulement pas consultée.

5. Sous le rapport du droit, trois principaux concurrens produisaient leurs prétentions sur la vaste monarchie espagnole : Louis XIV, comme époux de Marie-Thérèse, sœur aînée de Charles II, se présentait pour le dauphin : Léopold I, empereur d'Autriche, comme époux de Marguerite-Thérèse, sœur cadette du roi d'Espagne, et de plus, en vertu du tes-

tament de Philippe IV, proposait à sa place l'un de ses fils du second lit; et l'électeur de Bavière produisait les titres de son fils mineur, Joseph-Ferdinand, en sa qualité de petit-fils de Marguerite-Thérèse. Le droit de première descendance appartenait, sans contestation, au dauphin de France; mais on lui opposait les renonciations solennelles de sa mère à tous les titres sur la couronne d'Espagne. Après lui, le plus proche héritier était le prince électoral de Bavière : Léopold eût pu triompher de ses deux compétiteurs, s'il eût su prendre le moment opportun. Enfin le duc de Savoie, Victor-Amédée II, intervenait encore pour réclamer une portion de l'héritage.

Deductionen des Rechts für Oestreich, etc. — Exposition des droits de l'Autriche, par Thucelius.

Défense du droit de Marie-Thérèse, reine de France, à la succession d'Espagne, par d'Aubusson. Paris, 1699.

6. Quant à la politique, les cabinets européens, et surtout les puissances maritimes, avaient principalement pour objet de maintenir l'équilibre. L'Espagne, et surtout les provinces espagnoles des Pays-Bas, faisaient un grand poids dans cette balance; et soit que ces pays passassent sous la domination de l'Autriche ou sous celle de la France, toute égalité se trouvait détruite, surtout si les deux couronnes venaient à être réunies sur la même tête. Pour prévenir ce danger, Louis XIV avait déclaré depuis long-temps que les droits du dauphin seraient transférés sur le fils cadet de celui-ci, le duc Philippe d'Anjou; et de son côté l'empereur d'Autriche s'était désisté de ses prétentions personnelles en faveur du second fils de son second mariage, l'archiduc Charles.

7. Ces négociations furent conduites à Madrid durant la vie de Charles II : le comte d'Harcourt, ambassadeur de France, obtint tous les avantages sur le comte de Harrach, ministre de l'empereur. Louis XIV, qui savait combien l'assentiment des puissances maritimes était nécessaire, s'entendit avec elles pour proposer, le 11 octobre 1698, un projet de partage, suivant lequel le prince de Bavière aurait

acquis le continent d'Espagne et les colonies, et les autres compétiteurs se seraient partagé les possessions de l'Espagne en Italie et dans les Pays-Bas. Cet arrangement semblait devoir concilier les intérêts particuliers et ceux de la politique européenne; mais la mort du prince de Bavière, survenue le 6 février 1699, en empêcha l'exécution, et fit renaître toutes les difficultés de ce grand procès.

Mémoires et Négociations secrètes du comte de Harrach, par M. de la Torre. La Haye, 1720, 2 vol. in-8°. — Depuis 1695 jusqu'au premier traité de partage.

8. Le 2 mars 1700, la France et les puissances maritimes signèrent un nouveau traité de partage : cependant, à ce moment même, il y avait peu de sujet d'espérer qu'il pût être exécuté sans trouble, l'empereur d'Autriche refusant d'une part d'y accéder, et d'autre part le roi d'Espagne et la nation elle-même étant persuadés que tout morcellement serait fatal à la monarchie espagnole, et que l'abandon de ses possessions sur le continent d'Europe entraînerait la destruction de sa puissance et de son commerce.

9. Enfin la mort qui s'approchait, et plus encore l'influence du cardinal Portocarrero, déterminèrent le roi Charles II à faire un testament (le 2 octobre 1700), dans lequel Philippe d'Anjou fut institué héritier sans partage de la monarchie espagnole, avec clause de substitution en faveur de l'archiduc Charles d'Autriche, en cas de non-acceptation de la part de la France. Le roi mourut le 1^{er} novembre suivant. Louis XIV hésita quelques momens : il eût voulu à cette époque éviter la guerre qui se préparait; il se décida cependant pour son petit-fils; dans l'intérêt de sa couronne et de la France il semble qu'il était impossible de prendre un autre parti.

10. Philippe V fut aussitôt reconnu roi en Espagne, dans les colonies et dans les autres états d'Europe annexés à ce trône; il parut même, dans le premier moment, que le traité conclu par la France avec les puissances maritimes serait respecté. Léopold se montra d'autant plus sensible à ce grand

événement, qu'il pouvait se reprocher d'avoir perdu par sa faute un aussi bel héritage.

11. Des deux côtés on se prépara donc à la guerre, et l'on s'occupa d'abord à chercher des alliances. La France s'assura de l'Italie en mariant le roi d'Espagne à la fille cadette du duc de Savoie, et en achetant le secours du duc de Mantoue. Dans les Pays-Bas espagnols, elle garnit de troupes toutes les places fortes, et suscita une puissante diversion à l'Autriche, en excitant en Hongrie l'insurrection dont Rakozî se déclara le chef. Enfin elle attira dans son parti Maximilien II, électeur de Bavière, et son frère, l'électeur de Cologne; armant ainsi contre son ennemi l'un de ses plus puissans voisins.

12. Malgré tous ses efforts, la France ne put empêcher la formation d'une puissante ligue, destinée à lui ravir en peu de temps les avantages d'une situation qui parut d'abord triomphante. L'Autriche trouva des alliés en Allemagne dans le nouveau roi de Prusse, dans d'autres princes souverains, et bientôt dans tout l'empire germanique; et, d'un autre côté, les puissances maritimes, voyant avec peine l'occupation des Pays-Bas espagnols par la France, ne tardèrent pas à se déclarer contre elle, lorsque Louis XIV se décida à enfreindre le traité de Ryswick, en reconnaissant le fils de Jacques II pour roi d'Angleterre (16 septembre 1701). Guillaume III, étant mort le 19 mars de l'année suivante, laissa vacans le trône de la Grande-Bretagne et le Stathouderat de Hollande; mais sa politique lui survécut, et l'alliance de ces deux états avec l'Autriche fut maintenue.

Elle fut conclue à la Haye le 7 septembre 1701, et n'eut d'abord pour objet que la conquête des États détachés de l'Espagne sur le continent européen, et celle des colonies: plus tard, elle se renforça de l'accession de la Prusse, le 20 janvier 1702; de celle de l'Empire germanique, qui fit préalablement une confédération générale, et prit part au traité le 28 septembre 1702; du Portugal, à qui l'on promit des subsides et un accroissement de territoire en Espagne et dans les colonies, le 16 mai 1703; enfin du duc de Savoie, mécontent de la France, le 15 octobre 1703.

13. Considérée en elle-même cette confédération semblait peu solide, et l'on devait croire qu'une alliance entre les puissances maritimes et l'Autriche ne pourrait durer longtemps, puisque celles-là voulaient le partage de la succession, tandis que celle-ci prétendait la recueillir tout entière. Elle fut cependant maintenue par les rares talens des trois hommes qui furent chargés de la conduire. Unis d'intérêts et de principes, le prince Eugène, Marlborough et Heinsius formèrent un triumvirat dont l'histoire ne fournit aucun autre exemple : singulière association, qui dut ses succès autant à l'habileté qu'aux faiblesses mêmes de ceux qui la composaient. Marlborough avide de richesses et de pouvoir, Heinsius naturellement timide, mais en même-temps obstiné, poursuivirent leur entreprise sans relâche, et le grand Eugène, exempt de tout reproche, eut aussi les honneurs de la constance.

La situation personnelle de ces trois hommes leur donnait une grande influence : le prince Eugène était général en chef, et, depuis 1705, président du conseil de guerre ; Heinsius était grand pensionnaire des États-Généraux de Hollande, à défaut d'un Stathouder, et Marlborough était à la fois général, homme d'État et chef de parti : tant que les Wighs demeurèrent en possession du pouvoir, il conduisit les affaires de son pays : diplomate habile, guerrier illustre, mais homme peu estimable, et sur qui il était impossible de compter.

14. Ainsi cette guerre, qui semblait d'abord devoir se passer entre la France et l'Autriche, devint bientôt générale, et se répandit dans tout l'occident de l'Europe. Le pays même dont on se disputait la propriété y demeura en quelque sorte étranger ; l'Italie, les Pays-Bas, et surtout l'Allemagne, furent tour-à-tour le théâtre de ces sanglantes querelles.

L'Autriche commença la guerre en faisant entrer le prince Eugène en Italie, au mois de juillet 1701, et en occupant la Lombardie. Celui-ci, après la défaite et la prise du maréchal de Villeroi, le 1^{er} février 1702, trouva dans le duc de Vendôme un adversaire plus digne de lui. — Bataille de Luzzara le 16 août de la même

année. — La guerre commença sur le Rhin par la prise de Landau (le 10 septembre 1702), et dans les Pays-Bas par l'invasion du duc de Marlborough. En 1703, elle éclata sur tous les points à la fois : en Allemagne, la Bavière ayant contracté une alliance intime avec la France, l'électeur entra dans le Tyrol au mois de juin ; en Italie, le duc de Savoie passa cette même année aux alliés ; en Espagne même, le Portugal étant aussi entré dans la confédération, l'archiduc Charles vint débarquer sur cette côte, pour établir aussi la guerre au sein de la monarchie à laquelle il aspirait. La grande victoire que les Impériaux remportèrent sur les Français à Hochstet ou Blenheim, le 13 août 1704, leur valut l'occupation de la Bavière et l'évacuation de l'Allemagne. En Espagne, la guerre entre l'archiduc Charles et le roi Philippe V n'eut aucun résultat sérieux : le premier se maintint en Catalogne, le second dans la Castille. Les hostilités commencèrent aussi sur mer, principalement dans la Méditerranée ; et le 4 août de la même année les Anglais prirent possession de Gibraltar. L'empereur Léopold I étant mort le 5 mai 1705, Joseph I lui succéda et continua la guerre. Marlborough et le prince Louis de Bade firent de vains efforts pour pénétrer dans l'intérieur de la France. La campagne de 1706 fut encore plus heureuse pour les alliés : Marlborough gagna, le 23 mai, la bataille de Ramillies, qui lui assura la conquête des Pays-Bas ; et, le 7 septembre, le prince Eugène remporta à Turin une grande victoire, qui obligea les Français à conclure, le 7 mars suivant, la convention de Milan, en vertu de laquelle ils évacuèrent la Lombardie. Au mois de mai de la même année, Naples fut prise sans faire presque aucune résistance, et la flotte des alliés fit une tentative sur Toulon ; elle fut repoussée deux fois, aux mois de juillet et d'août. En 1708, Louis XIV fit les plus grands efforts pour reprendre les Pays-Bas ; Marlborough gagna la bataille d'Oudenarde, le 11 juillet, et, peu après, la ville de Lille fut assiégée et prise le 23 octobre suivant.

15. De telles défaites, jointes à d'autres calamités intérieures, réduisirent la France à la plus déplorable situation : Louis XIV n'était point préparé à de tels événements, et cependant il eut la gloire de supporter l'adversité mieux que ses adversaires leur haute fortune. Disposé à restituer tout ce qu'il ne lui serait pas permis de conserver, il demeura inébranlable dans ses refus, dès qu'on lui proposa des con-

ditions qui devaient le déshonorer. Les négociations de la Haye et de Gertruidenberg peuvent fournir les plus utiles leçons aux princes que poursuit une mauvaise fortune. La constance fut récompensée ; les alliés, qui ne voulaient pas faire la paix, laissèrent échapper le moment favorable, et peu d'années après, Louis XIV la conclut à des conditions qu'il eût alors regardées comme impossibles.

Les négociations commencèrent, au mois de mars 1709, entre le président Rouillé et les commissaires hollandais Buys et Vander Dussen, d'abord à Mardick, ensuite à Woerden : au mois de mai suivant, le ministre même des affaires étrangères, M. de Torcy, fut envoyé à La Haye, et l'ambassadeur du roi de France attendit une audience dans les appartemens du grand pensionnaire de Hollande : les alliés demandaient l'union complète de la monarchie espagnole à la maison d'Autriche ; les Hollandais voulaient pour eux des places de garantie dans les Pays-Bas espagnols, et le rétablissement du tarif de douanes de 1664 ; les Anglais demandaient que la France reconnût chez eux la succession protestante et les agrandissemens de leurs colonies ; l'empereur et l'Empire germanique exigeaient que tout fût remis entre eux selon les bases du traité de Munster. Toutes ces demandes furent consenties, et le 27 mai on arrêta ces préliminaires en 40 articles ; mais les deux clauses qui furent ajoutées dans les articles 4 et 37, et d'après lesquelles Louis XIV devait se soumettre à travailler seul au détrônement de son petit-fils, ne pouvaient être acceptées par lui ; et les négociations furent rompues.

16. La France n'avait pas épuisé son malheur : à tant de victoires, les alliés ajoutèrent encore, la même année, celle de Malplaquet ; leur triomphe semblait à son comble : ils ne voulurent point accorder la paix, et toutefois ils ne purent réussir à pénétrer dans l'intérieur de la France ; d'une part le duc de Vendôme reprenait ses avantages en Espagne, d'autre part les maréchaux de Villars et de Boufflers défendaient avec acharnement les frontières du royaume, et les alliés ne recueillaient de tant de succès que le stérile honneur de s'emparer de quelques places fortes.

La bataille de Malplaquet eut lieu le 11 septembre 1709. Marl-

borough et le prince Eugène furent vainqueurs ; Villars et Boufflers se couvrirent de gloire par leur savante retraite. Les alliés prirent Mons le 20 octobre 1710, Douai et quelques autres villes, dans le cours de la même année. Cette même année aussi, le duc de Vendôme rendit infructueux les succès que l'archiduc Charles avait obtenus en Espagne, et la prise même de Madrid. La France fit de nouveaux efforts pour reprendre les négociations de Gertruidenberg : Le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac consentirent même aux subsides contre le roi d'Espagne : les alliés persistèrent à vouloir que Louis XIV se chargeât seul de détrôner Philippe V.

17. Cette grande querelle devait être terminée autrement que par les armes. La chute du ministère anglais, qui entraîna celle de Marlborough, et la mort de l'empereur Joseph, survenue le 19 avril 1711, changèrent bientôt la face de affaires. Le parti des Torys demandait depuis long-temps la fin d'une guerre qui ruinait leur pays et ne pouvait lui rapporter aucun véritable profit. Dès qu'ils eurent pris la conduite des affaires, la France put espérer de conclure avec l'Angleterre un traité à part. Joseph I étant mort, son frère et son successeur Charles VI se trouvait le dernier et le seul représentant de la maison de Habsbourg ; et il devenait assez probable que les puissances maritimes ne voudraient pas consentir à laisser réunir sur une seule tête la couronne impériale dont relevaient celle de Hongrie et de Bohême, et cette vaste monarchie espagnole, objet de si longues contestations.

La retraite de Sunderland et de Godolphin, au mois d'août 1710, amena la chute du ministère wigh. Le comte d'Oxford et le vicomte de Bolingbroke devinrent les chefs du ministère tory, et entamèrent bientôt après des négociations secrètes avec la France, d'abord par les soins de l'abbé Gaultier, ensuite par ceux de Prior. Dès ce moment, les alliés perdirent toute confiance ; Marlborough fut rappelé au mois de janvier 1712, et, le 24 juillet suivant, le maréchal de Villars remporta la grande victoire de Denain, qui rétablit l'honneur des armées françaises. Mais déjà, à cette époque, les préliminaires de paix avaient été signés entre la France et l'Angleterre (11 octobre 1711), et communiqués aux alliés, comme pouvant servir de base aux négociations ultérieures.

18. La rupture de la confédération rendit possible la conclusion d'un traité tel, que la France n'était pas en droit de l'attendre deux ans plus tôt; la Hollande étant alors le principal théâtre de la guerre, on choisit la ville d'Utrecht pour le lieu des conférences. L'état des affaires amena naturellement la conclusion de divers traités particuliers, tant entre la France qu'entre l'Espagne et chacune des autres puissances alliées, qui cherchèrent tour à tour à stipuler séparément les conditions les plus avantageuses. Tandis que l'Autriche insistait fortement pour que ses prétentions à la monarchie espagnole fussent reconnues, l'Angleterre et les autres puissances n'étaient pas éloignées de consentir au maintien de Philippe V, à la condition toutefois que les possessions de l'Espagne sur le continent européen en fussent détachées, et que les couronnes d'Espagne et de France ne pussent être jamais réunies sur la même tête. D'un autre côté, les deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande étaient en méfiance l'une contre l'autre, chacune d'elles aspirant à obtenir les conditions les plus favorables à son commerce: la France ne pouvait entreprendre ses négociations sous de meilleures auspices, et elle profita en effet de la division des alliés.

Le congrès fut ouvert à Utrecht le 29 janvier 1712, et les négociations commencèrent entre les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Savoie; ceux des autres puissances n'arrivèrent que plus tard. L'alliance se trouva rompue dès le principe, par la résolution que l'on adopta que chacune des puissances qui la composaient présenterait séparément ses demandes. Les Anglais eurent la prépondérance dans les négociations, et il y eut une correspondance secrète fort active entre les cabinets de Saint-James et de Versailles. — La maison d'Anjou et les princes français renoncèrent réciproquement aux couronnes de France et d'Espagne; l'Autriche et la France convinrent provisoirement, le 14 mars 1713, de l'évacuation de la Catalogne, et de la neutralité de l'Italie, sous la médiation de l'Angleterre; et, le 11 août suivant, la France conclut ses divers traités définitifs.

Avec l'Angleterre: La France reconnut la succession protestante dans la maison de Hanovre, et consentit à éloigner le prétendant;

elle renouvela la clause de la renonciation absolue à la couronne d'Espagne, et promit la démolition du port de Dunkerque : elle céda Terre-Neuve à l'Angleterre, en se réservant le cap Breton et la participation à la pêche de la morue; elle céda aussi l'Acadie, la baie d'Hudson et les pays circonvoisins, ainsi que la portion de territoire qu'elle occupait à Saint-Christophe. Elle restreignit son commerce dans les colonies espagnoles à l'état où il se trouvait sous le règne de Charles II, et renonça à tout nouveau privilège; de plus, elle signa un traité de commerce dans lequel l'Angleterre se fit accorder encore de grands avantages.

Avec les Pays-Bas : La république hollandaise reçut en dépôt la portion des Pays-Bas qui appartenait à l'Espagne, à la condition de les remettre à l'Autriche, après s'être assuré par un traité une barrière contre la France : celle-ci fut remise en possession de Lille et des autres places frontières qu'elle avait perdues; elle signa aussi un traité de commerce, favorable aux intérêts de la Hollande.

Avec la Savoie : Le duc de Savoie obtint une meilleure délimitation pour ses États, et reçut l'île de Sicile avec la dignité royale. il réserva aussi ses prétentions sur la couronne d'Espagne, en cas d'extinction de la maison d'Anjou.

Avec le Portugal : La France consentit à une nouvelle délimitation dans l'Amérique méridionale; et le Portugal y gagna la portion de territoire située entre le Maragnon et l'Oyapoc.

Avec la Prusse : Le roi de Prusse fut reconnu par la France souverain de ce pays et du comté de Neuchâtel; il céda à celle-ci ses droits héréditaires sur la principauté d'Orange, et reçut le duché de Gueldres, qui lui fut abandonné au nom du roi d'Espagne.

De son côté, l'Espagne conclut deux traités avec l'Angleterre et la Savoie, le 13 juillet 1713.

Avec l'Angleterre : Elle céda à celle-ci Gibraltar et l'île de Minorque; et, en conséquence d'un traité conclu à Madrid le 29 mars précédent, avec la compagnie de l'Assiento des Nègres, elle lui accorda un privilège de trente ans, pour importer annuellement 4,800 nègres en Amérique, et de plus, la permission d'expédier tous les ans un navire de 500 tonneaux à Portobello; enfin, elle s'engagea à ne donner à aucune autre nation de privilège pour le commerce des Indes, et à n'aliéner aucune de ses possessions coloniales.

Avec la Savoie : L'Espagne lui céda la Sicile, et approuva toutes les conditions du traité conclu par le duc de Savoie avec la France.

Le 26 juin 1714, l'Espagne traita aussi avec la Hollande et le Portugal, et adopta les clauses des traités signés par la France avec ces deux puissances.

Les principaux ambassadeurs au congrès d'Utrecht furent : pour la France, le maréchal d'Huxelles, l'abbé, depuis cardinal de Polignac, et Ménager; pour l'Angleterre, le comte de Strafford; pour les Pays-Bas, Buys et Vander-Dussen; pour l'empereur, le comte de Sinzendorf; pour la Savoie, le comte de Maffei.

Actes, Mémoires et autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht, 1714, 6 vol. in-12. C'est un recueil complet de tous les actes et écrits qui se rapportent à cette grande négociation.

Letters and Correspondence of the R. H. Lord Visc. Bolingbroke. — Lettres et Correspondance du lord vicomte de Bolingbroke, recueillies par G. Parke. Londres, 1798, 4 vol. in-8°. Elles contiennent toute la correspondance diplomatique de ce ministre, depuis 1710 jusqu'en 1714.

Histoire du Congrès de la Paix d'Utrecht, comme aussi celle de Rastadt et de Bade. Utrecht, 1716, 1 vol. in-12.

19. Par suite de ces divers traités, l'empereur d'Autriche et l'Empire germanique se trouvèrent réduits à leur propre force. L'empereur y gagna les provinces espagnoles des Pays-Bas; l'Empire fut sommé d'accepter le renouvellement du traité de Ryswick : on leur assigna un terme de rigueur; ils le laissèrent écouler sans réponse, et la guerre continua sur le Rhin, au détriment de l'Autriche; enfin, l'hiver suivant, les négociations furent reprises à Rastadt, et amenèrent la conclusion d'un traité, auquel l'Empire se vit forcé d'accéder par la convention de Bade.

Le maréchal de Villars s'empara de Landau le 20 août, et de Fribourg le 16 novembre 1713. Dans ce même mois commencèrent, entre le général français et le prince Eugène, les négociations de Rastadt, qui durèrent jusqu'au mois de mars suivant, et se terminèrent par la conclusion du traité qui a pris le nom de cette ville. L'Autriche consentit à ne prendre possession des provinces espagnoles des Pays-Bas qu'après avoir déterminé les frontières de la Hollande. Elle reçut en Italie, Naples, la Sardaigne,

Milan et les *Stati degli presidi* ; souscrivit à la réintégration des électeurs de Bavière et de Cologne dans la confédération germanique, et reconnut l'électorat de Hanovre. L'Empire fut rétabli dans le même état qu'avant le commencement de la guerre, et son acceptation fut reçue à Bade le 7 septembre 1714.

20. Ainsi, la séparation des provinces espagnoles d'avec leur métropole, et leur réunion à l'Autriche, furent les seuls résultats de cette longue querelle, et ne suffirent pas pour en détruire le principe : l'Espagne et l'Autriche, conservant chacune leurs prétentions, ne voulurent point y mettre fin par la conclusion d'un traité solennel; l'Europe fut menacée pendant plus de dix ans de voir recommencer une lutte aussi dangereuse; et le maintien du traité d'Utrecht présenta les plus grandes difficultés.

21. La guerre de la succession et les traités qui y mirent fin, ayant fait passer la monarchie espagnole dans une branche de la maison de Bourbon, firent disparaître cette ancienne rivalité de la France et de l'Espagne qui avait si long-temps agité l'Europe. Plus tard on eut occasion de reconnaître que les alliances de famille sont de peu de poids en politique: les craintes que l'Europe avait conçues de la réunion des deux couronnes ne se réalisèrent point, et la France se trouva tellement épuisée à l'issue de cette guerre, qu'une alliance intime avec l'Espagne lui eût été même inutile pour reprendre aucun projet de conquête.

22. Au surplus, cette cession de la partie espagnole des Pays-Bas à l'empereur d'Autriche parut l'événement le plus propre à rétablir l'équilibre européen : durant le cours des prospérités de la France, les autres puissances avaient vivement désiré une séparation qu'elles jugeaient éminemment propre à arrêter tous les projets d'envahissement; et dès que ce but fut atteint, la république hollandaise, l'Empire germanique et l'Autriche même se trouvèrent suffisamment défendus.

23. L'influence de l'Angleterre sur les affaires de l'Europe s'accrut beaucoup par suite de la guerre de la succession. Le système d'emprunt, qui se développait rapidement dans

ce pays, lui fournit les moyens de conclure des traités de subsides avec la plus grande facilité, et de suivre avec succès toutes les combinaisons de la politique continentale. L'occupation des Pays-Bas espagnols par l'Autriche lui rendait précieuse l'alliance de l'empereur; la république hollandaise lui était complètement dévouée; la Savoie et les princes de la confédération germanique étaient toujours disposés à accepter des subsides. Le traité d'Utrecht venait d'être conclu sous la direction de cette puissance, et elle avait heureusement le plus grand intérêt à en maintenir l'exécution rigoureuse : toutes ces circonstances réunies expliquent assez la prépondérance que l'Angleterre acquit à cette époque, et l'influence qu'elle exerça sur les affaires d'Europe.

24. A la suite de cette même paix, l'intérêt mercantile reprit son ascendant, et se développa avec la plus grande activité. Les puissances maritimes avaient stipulé en leur faveur les conditions les plus avantageuses, et les divisions de territoire furent principalement exigées dans l'intérêt du commerce. C'est dans ce traité que se trouve le principe de la force maritime de l'Angleterre, comme aussi des deux grandes guerres qui éclatèrent dans la suite; mais de tels résultats ne purent se développer que lentement, et la république hollandaise conserva quelque temps encore la première place dans le commerce des mers.

25. La guerre et les mutations de souverains ou de dynastie amenèrent des changemens considérables dans plusieurs des États du Continent. Philippe V fonda en Espagne les droits d'une nouvelle maison royale; mais ce prince indolent ne put relever la monarchie de l'état d'abaissement dans lequel elle gémissait, ni léguer à ses successeurs la force qu'il n'avait pas su prendre pour lui-même : sa seconde femme, Élisabeth de Parme, ne cessa de sacrifier les intérêts de l'État aux intérêts particuliers de sa famille.

26. Pendant la guerre de la succession, la politique avait uni le Portugal à l'Angleterre; après la paix, cette alliance fut continuée en raison des relations commerciales qu'entretenaient ces deux puissances : le traité conclu en 1703

par Methuen, porta le plus grand préjudice à l'industrie manufacturière des Portugais, et la faute peut en être attribuée également à la nation et à son gouvernement (1).

27. Louis XIV ne survécut que deux ans au traité d'Utrecht, et le premier septembre 1715 il laissa la couronne à son arrière-petit-fils Louis XV, prince d'une santé chancelante, et qui n'avait encore que cinq ans. Son autorité expira tout entière avec lui; et ce fut contre sa volonté expresse que Philippe d'Orléans, son neveu, obtint la régence et fut investi de tout le pouvoir souverain, jusqu'en 1723. Les sollicitudes qu'excitait à la cour de France le mauvais état de la santé du jeune roi eurent une grande influence sur la politique du temps, et sur les relations de cette cour avec la branche de la maison d'Espagne : la mort du roi eût fait naître la question de savoir lequel des deux Philippes devait lui succéder, et cette seule chance suffit pour établir la mésintelligence entre eux; elle se trouva de plus fortifiée par les alliances et les négociations étrangères.

Mémoires secrets de la Régence, par le duc de Saint-Simon.

28. En Angleterre, la reine Anne étant morte sans enfans, le 12 août 1714, la couronne passa à la maison de Hanovre, dans la personne de George I. La religion protestante, que professait cette famille lui avait valu cette belle succession, et c'est par elle qu'elle devait la conserver, à l'exclusion de la famille des Stuarts. Ainsi rien ne fut changé dans le pays que la dynastie; du reste elle suivit les mêmes principes de gouvernement, et continua d'exercer la même influence sur les affaires continentales; l'alliance du trône et de la nation se consolida plus fortement encore.

Le ministère des Torys s'était rendu fort suspect à la nation par sa conduite incertaine à l'égard du prétendant; il fut remplacé en 1714 par un ministère tout composé de Wighs.

29. De puissance maritime la république hollandaise de-

(1) Le Portugal s'engagea par ce traité à recevoir les étoffes de laine anglaises, à condition que les vins de Portugal payeraient en Angleterre les deux tiers seulement des droits que payaient les vins de France.

vint presque, par cette guerre, puissance continentale : il lui en coûta plus de 350 millions de florins, et ce fut le prix du traité de la Barrière, dans lequel elle crut voir la garantie de son existence future : toutefois elle apprit à ses dépens qu'il n'y avait rien à gagner à se mêler des querelles des grandes puissances, et dès ce moment elle s'appliqua à éviter autant que possible d'y prendre aucune part. Mais cette modération même pouvait devenir bien dangereuse pour une puissance qui s'était placée d'elle-même au premier rang ; dès qu'elle eut renoncé à entretenir une force militaire, elle déclina sensiblement, et perdit peu à peu son importance aux yeux des souverains et des peuples d'Europe.

Le traité de la Hollande avec l'Autriche, connu sous le nom de traité de la Barrière, fut conclu à Anvers le 15 novembre 1715, sous la médiation de l'Angleterre. La république reconnut la souveraineté de l'empereur dans les Pays-Bas espagnols, et obtint le droit de mettre garnison exclusive dans les villes de Namur, Tournay, Menin, Warneton, Ypres et le fort Knocke, et d'occuper Ruremonde en commun avec les Autrichiens ; mais les places fortes sont inutiles à qui n'a pas suffisamment de troupes pour les garder.

30. Naples, la Sardaigne, Milan et les Pays-Bas augmentèrent considérablement la monarchie autrichienne. La conduite du gouvernement pouvait seule décider la question de l'utilité de ces nouvelles acquisitions : si elle était habile, l'Autriche, alliée naturelle de l'Empire, se trouvait encore renforcée d'une double barrière ; mais aussi elle offrait plus de prise à ses ennemis en cas de faiblesse ou de mauvaise administration, et l'on en vit bientôt la preuve sous le règne de l'empereur Charles VI.

Après avoir apaisé les troubles suscités en Hongrie par François Rakozi, l'Autriche en demeura paisible maîtresse, à partir de l'année 1711.

31. La Bavière ayant pris parti pour la France dans la guerre de la succession, l'Empire germanique s'était trouvé divisé : la paix d'Utrecht rétablit les relations antérieures ;

mais ce premier exemple d'une défection eut de graves conséquences, et le temps n'était pas éloigné où l'Allemagne devait être livrée à de plus vives discordes.

32. Deux nouveaux trônes furent fondés, l'un pour la maison de Brandebourg en Prusse, l'autre pour le duc de Savoie en Sicile, et bientôt après en Sardaigne, en remplacement de cette première province. Ces deux royaumes n'étaient alors que des puissances du second ordre, mais avec cette différence que la Prusse attendait encore ceux qui devaient l'élever, tandis que la Savoie avait déjà perdu ses plus habiles souverains : cette observation explique suffisamment la part d'influence que chacun de ces deux États exerça sur les affaires générales dans le cours du dernier siècle.

33. Toutes les négociations diplomatiques de ce temps eurent pour objet principal d'assurer le maintien du traité d'Utrecht, auquel se rattachaient les plus grands intérêts.

34. Les puissances qui y avaient le plus gagné témoignaient aussi le plus d'empressement pour en assurer la durée; et l'Angleterre, qui en avait réglé les conditions, tenait fortement à les faire respecter. La prospérité de son commerce extérieur en dépendait exclusivement, et le maintien de la succession protestante y était aussi attaché. D'autre part, la maison d'Anjou ayant formellement renoncé au trône de France, le régent, qui devait sa nouvelle dignité à cette clause importante, avait fort à cœur de faire exécuter le traité dans toutes ses parties. L'Autriche y trouvait aussi la garantie de ses nouvelles acquisitions : la république hollandaise ne prenait aucune part aux affaires d'Italie; mais elle désirait la continuation de la paix pour tirer le meilleur parti possible des avantages commerciaux qui lui avaient été concédés : un intérêt commun unissait donc toutes ces puissances, et c'est même à cette cause qu'il faut attribuer la suspension de la haine qui divisa si long-temps la France et l'Angleterre.

L'Angleterre et l'Autriche conclurent une alliance défensive le 25 mars 1716, et la France y entra le 4 janvier 1717.

35. L'Espagne ne pouvait se consoler de la perte de ses possessions sur le Continent, et principalement de sa domination en Italie. Philippe V était incapable par lui-même de faire aucune entreprise pour les recouvrer, mais il se trouva livré, après la mort de Louis XIV, à l'autorité de quelques personnes qui avaient un grand intérêt à recommencer la guerre. Sa femme, Élisabeth de Parme, eut de son mariage deux fils, dont la destinée excita sa sollicitude maternelle. Ce fut par elle que l'abbé Alberoni, son compatriote, parvint à la haute fortune de premier ministre et de cardinal : doué d'un génie actif et entreprenant, il se livra avec une sorte de fureur aux projets les plus extraordinaires ; et, après avoir bouleversé l'administration intérieure du royaume, il entreprit aussi de faire une révolution générale dans la politique extérieure.

Le cardinal Alberoni résolut d'abord de reprendre pour l'Espagne tout ce qu'elle avait perdu en Italie ; il organisa la conjuration de Cellamare, qui fut découverte en décembre 1718, et par laquelle il avait prétendu enlever la régence de France au duc d'Orléans, et la faire donner au roi son maître ; enfin, il essaya aussi de rétablir le prétendant sur le trône d'Angleterre, et conclut une alliance avec la Suède dans cette intention.

On trouve dans les *Mémoires* de Saint-Simon, vol. 1, liv. 4, un tableau très-piquant de l'état de la cour d'Espagne à cette époque, et un portrait du cardinal Alberoni.

Histoire du cardinal Alberoni et de son ministère, par M. J. P. La Haye, 1720.

Schmauss Geheime Geschichte des spanischen Hofes, etc. — Histoire secrète de la Cour d'Espagne, par Schmauss.

36. Vers le même temps, l'Autriche se trouvant engagée dans une guerre contre les Turcs, pour assurer l'exécution du traité de Carlowitz, le ministre d'Espagne en conçut l'espoir de réüssir plus facilement dans ses entreprises sur l'Italie.

Les Turcs déclarèrent d'abord la guerre à la république de Venise, et occupèrent la Morée et l'île de Cérigo, en juillet 1715.

Ils mirent le siège devant Corfou et ne purent s'en emparer. En 1716, l'Autriche prit parti pour les Vénitiens, et le prince Eugène se mit à la tête des armées. Il remporta le 5 août la fameuse victoire de Péterwaradin, et prit possession, au mois d'octobre, de la Servie et de la Valachie : l'année suivante, il alla assiéger Belgrade au mois de juin, battit le grand vizir le 16 août, et s'empara des forteresses d'Orsowa, de Semendria et de Belgrade. En 1718, on conclut d'abord un armistice ; puis, le 21 juillet, le traité définitif de Passarowitz, sous la médiation des puissances maritimes, et sur le principe de *uti possidetis*. L'Autriche conserva Belgrade, Tèmeswar, et les portions de la Servie et de la Valachie qui s'étendent jusqu'à la rivière d'Aluta : Venise retint les places qu'elle avait prises dans la Dalmatie, et céda à la Porte la Morée et l'île de Cérigo : l'Autriche conclut en même temps un traité de commerce avec la Turquie, qui lui céda l'entrée de tous ses États.

37. Cependant, sous l'influence du cardinal Alberoni, empressé d'exécuter ses vastes projets, les armées espagnoles entrèrent en Sardaigne, et s'en emparèrent au mois d'août 1717 : en juillet de l'année suivante, elles prirent possession de la Sicile, et se disposèrent à de nouvelles conquêtes.

38. Mais l'Angleterre avait préparé de loin ses alliances, et il ne lui fut pas difficile de renverser à cette occasion les traités qui avaient eu pour objet d'assurer le maintien du traité d'Utrecht. Cette nouvelle confédération, connue sous le nom de la quadruple alliance, commença par un traité par lequel la France et l'Angleterre s'engagèrent à obtenir le consentement de la Hollande, et auquel l'Autriche accéda volontairement peu de temps après.

La quadruple alliance fut conclue entre la France, l'Angleterre et l'Autriche ; le 2 août 1718. Il y fut convenu que l'empereur devait renoncer à l'Espagne et aux Indes, comme le roi d'Espagne à l'Italie et aux Pays-Bas ; que l'infant don Carlos, fils aîné de la reine Élisabeth, aurait l'investiture des duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance, comme fiefs de l'Empire ; et que, pour garantie de cette clause ces pays seraient occupés provisoirement par des troupes neutres ; enfin que l'Autriche recevrait la Sicile

en échange de la Sardaigne. On donna trois mois au roi d'Espagne pour se décider; on envoya une flotte anglaise dans la Méditerranée pour protéger la Sicile, et le 22 août de la même année cette flotte remporta une victoire sur les Espagnols auprès du cap Passaro.

39. La Savoie ne se décida qu'avec peine à souscrire à ce traité, et à accepter le royaume de Sardaigne en échange de la Sicile, qu'on lui faisait rendre : elle y accéda cependant le 8 novembre de la même année. Le cardinal Alberoni rejeta au contraire toute proposition d'accommodement; ses projets sur la France et sur l'Angleterre ayant été découverts peu après, ces deux puissances déclarèrent la guerre à l'Espagne, le 9 janvier 1719, et la Hollande se présenta en même temps comme médiatrice. La présence d'Alberoni était le plus puissant obstacle à la paix; on gagna la reine par la promesse du trône et de la main du roi de France pour sa fille, qui n'était encore âgée que de trois ans : Alberoni fut renvoyé; l'Espagne accepta, le 5 décembre de la même année, les conventions de la quadruple alliance; mais comme il se présentait une foule de questions importantes, qu'il fallait d'abord examiner, on convint d'un nouveau congrès qui fut convoqué à Cambrai.

40. Tandis que l'Angleterre prenait chaque jour une plus grande influence sur les affaires du Continent, et dictait la paix en se préparant à la guerre, l'Europe eut le bonheur de voir arriver à la tête du ministère anglais, et y demeurer pendant vingt et un ans, sous le règne de deux rois, un homme sincère et véritablement ami de la paix. Robert Walpole, appelé au gouvernement de son pays en 1721, sut mériter la confiance et l'estime universelles, et mit la bonne foi au premier rang des vertus politiques; tandis qu'Alberoni et le cardinal Dubois déshonoraient les hautes fonctions dont ils étaient revêtus. Robert Walpole fut constamment guidé par ce principe, qu'il fallait autant que possible être ami de tout le monde; il se trouva entraîné par là dans une foule d'affaires et de négociations difficiles, dont il n'appartenait qu'à l'Angleterre de se démêler, favo-

risée qu'elle était par l'indépendance de sa position topographique.

Memoirs of Robert Walpole, etc. — *Mémoires de Robert Walpole*, publiés par W. Coxe, 3 vol. in-4°. 1798.

Memoirs of Horace Walpole, 1802, in-4°. — *Mémoires d'Horace Walpole*. Ces deux ouvrages contiennent les meilleurs matériaux pour l'histoire du siècle dernier. Horace était frère cadet de Robert Walpole; il fut habituellement employé dans les ambassades, et principalement à Paris et à la Haye.

41. Au moment où l'on se disposait pour le congrès, l'empereur Charles VI prit deux mesures fort importantes, et qui donnèrent lieu à de longues négociations. L'empereur n'avait que des filles, et voulant toutefois régler la succession de la couronne d'Autriche dans sa famille, il résolut d'y pourvoir par une *Pragmaticque Sanction*, qui serait soumise à l'acceptation et à la garantie de toutes les puissances européennes. Cette première décision donna lieu à des conférences et à des propositions dont les cabinets étrangers ne manquèrent pas de faire leur profit.

La *Pragmaticque Sanction* avait été arrêtée dès l'année 1713 et acceptée en Autriche en 1720. Depuis ce moment elle fut comprise dans toutes les négociations dirigées par la cour de Vienne.

42. L'empereur conçut de plus le projet d'ouvrir pour ses États un commerce dans les Grandes-Indes, par la voie des Pays-Bas et par le port d'Ostende, et, en conséquence, il créa dans cette ville une compagnie privilégiée. Une telle détermination parut bien plus grave en Europe que celle qui avait rapport à la succession de l'Autriche : les puissances maritimes prétendirent que l'empereur usurpait sur leurs droits, consacrés par le traité de Westphalie : ceux qui, un siècle auparavant, avaient réclamé la liberté des mers contre les injustes prétentions de l'Espagne, voulaient à leur tour exclure tout nouveau concurrent.

Le privilège qui fut accordé à la compagnie d'Ostende pour le commerce des deux Indes est du 19 décembre 1722. Les Hollandais se fondaient, pour refuser leur consentement, sur les clauses

du traité conclu à Munster avec l'Espagne, suivant lesquelles le commerce des Indes devait rester dans l'état où il se trouvait alors. La question était de savoir si cette condition était obligatoire pour le souverain à qui les Pays-Bas avaient été cédés.

43. Ces deux affaires, et d'autres encore plus ou moins importantes, furent portées à la décision du congrès, sous la médiation de l'Angleterre et de la France. L'Autriche, l'Espagne, la Sardaigne, Parme, exposèrent leurs mutuelles prétentions. Pour vouloir les concilier à l'amiable, on ne prenait de parti sur aucune : les petits intérêts mirent en jeu les petites passions; les négociations traînèrent en longueur, et furent chaque jour interrompues par de nouveaux incidens; enfin, au moment où le congrès se sépara, sans avoir rien conclu, il sembla qu'une guerre générale était inévitable.

Après de longues discussions, l'Angleterre et la France s'engagèrent, par un acte du 21 septembre 1721, à garantir les renonciations mutuelles de l'Autriche et de l'Espagne. De nouvelles difficultés furent encore aplanies; et le congrès s'ouvrit enfin à Cambrai au mois d'avril 1724. Ces difficultés consistaient principalement dans l'opposition qu'avaient faite les ducs de Parme et de Plaisance et le grand-duc de Toscane, à la cession de leurs principautés et à l'investiture de l'infant don Carlos, sous la suzeraineté de l'Autriche; il s'éleva aussi quelques différens entre les ministres sur la distribution de l'ordre de la Toison-d'Or.

44. Sur ces entrefaites, la rupture du projet de mariage qui avait été conclu entre la France et l'Espagne changea tout à coup les relations politiques des principales cours; il en résulta naturellement une animosité très-vive entre les deux puissances qui avaient d'abord arrêté cette union; et, par suite de la querelle, l'Espagne se réconcilia et fit même une alliance avec l'Autriche.

Le 5 avril 1725, le duc de Bourbon, premier ministre en France, renvoie chez sa mère la jeune infante d'Espagne, que l'on élevait à Paris; et le 15 août de la même année, le roi Louis XV épouse Marie, fille du ci-devant roi de Pologne, Stanislas Leczinski. La

reine Élisabeth, irritée de ce procédé, donna ordre de terminer promptement la négociation que le baron de Ripperda, son ministre, avait entamée à Vienne dès le mois de novembre précédent. Le traité de paix et d'alliance entre l'Espagne et l'Autriche fut conclu le 30 avril 1725 : les deux cours reconnurent le traité d'Utrecht, et se garantirent mutuellement leurs possessions actuelles et l'ordre de succession à la couronne, tel qu'il était établi dans chacune des dynasties; elles stipulèrent également un secours réciproque en cas de guerre. Dans le traité de commerce qui fut arrêté le 1^{er} mai suivant, l'Espagne reconnut et approuva la création de la compagnie des Indes orientales. Le rappel des ministres d'Espagne, au mois de juin 1725, fit dissoudre le congrès de Cambrai.

45. Cette réconciliation inattendue excita d'autant plus de surprise et d'agitation dans les cabinets européens, que les conditions du traité leur furent soigneusement cachées. L'Angleterre et la France, qui s'étaient offertes pour médiatrices, se trouvèrent blessées de n'avoir pas même été consultées, et crurent voir dans ces négociations un projet de haute importance, tel que celui d'un mariage, et, par suite, de la réunion des deux monarchies : cette perspective suffit pour faire naître une contre-alliance ; elle fut conclue à Herrenhausen entre la France, l'Angleterre et la Prusse ; et bientôt après le Danemarck et la Suède y accédèrent, en même temps que la Russie se joignait de son côté à l'Autriche.

Le traité d'alliance fut conclu à Herrenhausen le 3 septembre 1725 ; mais la Prusse n'y demeura pas long-temps fidèle, et passa du côté de l'empereur, qui lui promit divers avantages, à la suite d'un traité secret signé à Wusterhausen le 10 août 1726. — Le Danemarck et la Suède reçurent des subsides, et entrèrent dans l'alliance de Herrenhausen le 25 mars 1727 ; les princes de Hesse-Cassel et de Wolfenbuttel s'y joignirent également ; enfin, la Hollande, qui avait intérêt à empêcher l'établissement de la compagnie des Indes, y accéda aussi le 9 août suivant, tout en ayant soin d'agir avec beaucoup de circonspection. — Le 10 août 1726 l'empereur d'Autriche s'allia avec la Russie ; et dans l'Allemagne, indépendamment de la Prusse, il attira à lui presque tous les États de l'Empire.

46. Ainsi toute l'Europe se trouva divisée et prête à combattre, sans qu'il fût possible de dire précisément pour quel motif : bientôt l'Angleterre mit ses flottes en mer, l'Espagne l'attaqua dans Gibraltar, et la guerre parut inévitable : elle fut cependant arrêtée, et même sans de grandes difficultés, parce qu'en effet il n'y avait d'aucun côté aucune raison sérieuse de l'entreprendre : heureusement pour l'Europe, les affaires de France étaient conduites à cette époque par un ministre déjà avancé en âge, et qui se montra ami sincère de la paix autant que l'était en Angleterre sir Robert Walpole. Le cardinal de Fleury était entré au ministère au mois de janvier 1726 ; il y resta dix-sept ans : et si son administration à l'intérieur ne fut pas exempte de reproche, sa conduite au dehors fut du moins utile et bienfaisante pour l'Europe. Son intervention aplanit toutes les difficultés, et facilita les négociations par lesquelles la paix fut rétablie : les relations d'amitié et de bonne intelligence qui s'établirent entre ce ministre et celui d'Angleterre, et qui furent soigneusement entretenues par Horace Walpole, alors ambassadeur en France, donnèrent à l'Europe une nouvelle sécurité ; et Robert Walpole étant demeuré premier ministre lorsque George II succéda à son père (le 11 juin 1727), cet événement n'exerça aucune influence sur les relations des cours européennes.

Les préliminaires furent arrêtés à Paris entre l'Autriche et les alliés de Herrenhausen, le 31 mai 1727. Le plus grand obstacle fut écarté par la suspension du privilège de la compagnie des Indes pour un terme de sept ans. L'Espagne consentit à ces conventions le 13 juin suivant, et conclut un traité de paix avec l'Angleterre, le 6 mars 1728, à Pardo ; les autres points en litige furent remis à la décision d'un congrès, que l'on convoqua à Soissons pour le mois de juin de la même année. Sur ces entrefaites, la reine d'Espagne ouvrit de nouvelles négociations, et les suivit avec une telle activité, qu'elle amena l'Angleterre et la France à consentir au traité qui fut signé à Séville le 9 novembre 1729, et suivant lequel l'Espagne fut autorisée à faire occuper par ses troupes les duchés de Parme et de Plaisance, pour garantir à l'infant don

Carlos la cession qui lui en avait été faite : le congrès de Soissons se trouva rompu, et l'Autriche offensée se prépara à la guerre. Il fut facile d'apaiser l'empereur en reprenant l'affaire de la pragmatique sanction, qui l'intéressait plus que toute autre. De là le traité conclu à Vienne le 16 mai 1731, par lequel l'Angleterre et la Hollande lui donnèrent leur garantie pour sa pragmatique, et obtinrent en échange son consentement à l'occupation des provinces d'Italie par l'Espagne, et à l'abolition de la compagnie d'Ostende. L'Espagne et l'Empire souscrivirent à cette convention le 14 juillet suivant.

47. Ces divers arrangemens amenèrent enfin la conclusion d'une paix définitive, et qui parut solide, quoique le système politique des États du Continent eût reçu une atteinte par l'acte de la cour d'Autriche. La France et l'Espagne étaient réconciliées; l'empereur n'avait plus de différens avec cette dernière puissance, et il voyait sa pragmatique reconnue et garantie généralement; l'Angleterre était en bonne intelligence avec tout le Continent. Toutes les rivalités étaient au moins assoupies; mais les gouvernemens ne savent pas résister au désir d'étendre les limites de leurs États, et le moindre prétexte suffisait pour le ranimer; l'occasion ne tarda pas à se présenter. Après la mort de Frédéric-Auguste, Roi de Pologne, l'élection de son successeur suscita une guerre dans le nord de l'Europe, et elle éclata au commencement de l'année 1733. La Russie et l'Autriche se déclarèrent pour l'électeur de Saxe; la France mit en avant le roi déjà détrôné, Stanislas Leczinski, et vit dans ce projet une occasion favorable de s'agrandir aux dépens de l'Empire, et d'agrandir l'Espagne et la Savoie aux dépens de l'empereur. Une guerre promptement terminée amena des changemens plus considérables que celles qui l'avaient précédée : la république hollandaise et l'Angleterre même, malgré leurs engagements, et sans égards pour leurs promesses de garantie, demeurèrent spectateurs tranquilles de cette lutte, qui enleva à l'Autriche, leur alliée, ses plus importantes acquisitions.

La France s'allie à la Sardaigne le 10 septembre, et à l'Espagne

le 25 octobre 1733. Le maréchal de Berwick passe le Rhin et s'empare du fort de Kehl (l'Empire se déclare contre la France le 26 février 1734) : une armée française s'établit dans le duché de Lorraine; les troupes françaises et sardes, réunies sous le commandement de Villars, entrent dans le duché de Milan; les Espagnols s'emparent de Naples en 1733, et de la Sicile au mois de mai 1734. Les alliés sont bientôt maîtres de toutes les possessions autrichiennes en Italie. — (Quant aux Pays-Bas, la France s'était engagée envers la Hollande, le 24 novembre 1733, à ne pas y porter la guerre.) — L'Autriche, hors d'état de se défendre, se hâta de conclure avec la France des préliminaires de paix, qui furent signés à Vienne le 3 octobre 1733; la Sardaigne y accéda le 1^{er} mai 1736, et l'Espagne le 15 novembre suivant. Il fut convenu que l'Autriche céderait à l'Espagne, et au profit de l'infant don Carlos, Naples, la Sicile, l'île d'Elbe, et les *Stati degli presidi*; que les duchés de Bar et de Lorraine appartiendraient au roi Stanislas, et à la France après la mort de celui-ci; que le duc de Lorraine aurait l'expectative du grand-duché de Toscane (il devint vacant le 9 juillet 1737 par la mort de Jean Gaston, dernier duc de la maison de Médicis); que l'empereur recevrait en compensation les duchés de Parme et de Plaisance; que l'on céderait à la Sardaigne quelques cantons dans le Milanais; que la France garantirait solennellement la pragmatique sanction. Ces diverses conventions ne furent converties en traité de paix définitif que le 31 décembre 1738.

48. Ainsi, les projets de conquêtes que le cardinal Alberoni avait voulu poursuivre en Italie se trouvèrent à peu près accomplis à l'issue de cette guerre : l'Espagne y gagna de créer en faveur de l'un de ses princes le royaume indépendant des Deux-Siciles; l'acquisition du duché de Lorraine fut d'un avantage plus solide pour la France, et l'Empire germanique y perdit l'une de ses plus fortes barrières. Quoique les puissances maritimes eussent manqué à leurs engagements en ne prenant aucune part à cette guerre, leurs relations avec le reste de l'Europe demeurèrent telles qu'elles avaient été fixées auparavant.

II. CHANGEMENS SURVENUS DANS LES DIVERS ÉTATS DE L'EUROPE OCCIDENTALE.

1. Cette époque ne fut remarquable par aucun de ces grands événemens qui influent d'une manière sensible sur la destinée des Empires ; mais on vit se développer, durant son cours, les principes de prospérité ou de décadence que nous avons signalés précédemment.

2. L'établissement de la nouvelle dynastie d'Espagne n'apporta dans l'intérieur aucun changement qui mérite d'être observé. Tandis que cette puissance prenait une part fort active aux affaires de l'Europe, la nation elle-même ne sortait point de son indolence, et se laissait conduire au gré des passions ou des intérêts de ceux qui la gouvernaient ; les succès mêmes qu'elle obtint à la guerre ne purent la ranimer, et elle vit avec indifférence les conquêtes et les nouveaux établissemens de la famille royale.

3. La France, en s'alliant avec l'Angleterre, se trouva engagée au dehors dans de nouvelles relations : mais le caractère et les intérêts de sa politique ne furent point changés ; et, malgré l'union des deux gouvernemens, les principes de rivalité que le commerce avait fait naître entre les deux peuples continuèrent à se développer, et préparèrent les guerres ultérieures. Au dedans, Louis XIV, en acceptant avant sa mort la bulle *Unigenitus*, laissa le germe d'une agitation qui ne devait pas se borner à l'explosion de la querelle des jésuites contre les jansénistes ; c'est aussi à cette cause que l'on doit attribuer l'opposition qui se manifesta dans la suite contre le gouvernement, que les parlemens appuyèrent plus tard de leur autorité, et dont la force alla croissant à mesure que la nation eut appris à connaître et à regretter ses anciennes libertés.

La bulle *Unigenitus* fut publiée par le pape Clément XI le 8 septembre 1713, et acceptée en France le 14 février 1714. Elle fut le signal d'une division dans le clergé ; mais les conséquences les plus importantes ne se développèrent que dans la période suivante.

C. M. Pfaffi *Acta publica constitutionis Unigenitus*. Tubingue, 1723.

Anecdotes ou Mémoires secrets sur la constitution Unigenitus. Utrecht, 1732, 3 vol.

4. Les billets de banque de l'Écossais Law, et la compagnie du Mississipi, dont la fondation fut liée au nouveau système de finances, ne tardèrent pas d'amener un immense désastre, dont la France, durant tout le cours du siècle dernier, ressentit les déplorables effets. Plusieurs milliers de familles furent entièrement ruinées, et le gouvernement, qui avait entrepris de plein gré des opérations de commerce aussi chanceuses et suivies d'un aussi mauvais succès, perdit tout son crédit en Europe. Dès ce moment, il lui fut impossible de créer aucun papier de confiance, et l'administration même des finances fut en quelque sorte frappée de stérilité.

Au mois de mai 1716 l'Écossais Law fonda une banque à Paris, et l'établit sur des principes fort raisonnables : mais au mois de janvier 1719, le gouvernement s'en étant rendu acquéreur, et ayant voulu entreprendre des opérations sur une échelle beaucoup plus vaste, y trouva bientôt sa ruine. L'édit du 21 mai 1720, imposa l'acceptation forcée des billets, et fut bientôt suivi de la ruine de la banque et de l'État.

Histoire du Système des Finances sous la minorité de Louis XV. 1719 et 1720. La Haye, 1736, 6 vol. in-12.

Histoire générale et particulière du Visa, 1733, 2 vol. in-12.

5. En 1707, l'Angleterre se fortifia de la réunion de l'Écosse, et sa prospérité croissante augmenta chaque jour la considération dont elle jouissait en Europe. Cette sorte d'autorité n'était pas seulement le résultat de sa puissance, mais aussi de l'influence salutaire qu'elle exerçait à cette époque sur les affaires du Continent.

6. Cependant le poids des dettes contractées par le gouvernement anglais fit naître aussi dans ce pays une foule de projets de finances, qui jetèrent le désordre dans toutes les têtes, et qui accréditèrent, comme en France, la folle présomption qu'il était facile d'éteindre promptement la dette

publique. On fonda, à cette occasion, la *compagnie de la mer du Sud*, qui n'eut pas plus de succès que celle du Mississippi ; mais en Angleterre du moins, le gouvernement n'osant prendre aucune mesure arbitraire, parvint à maintenir son crédit ; bientôt on put, en réduisant l'intérêt, créer un fonds d'amortissement ; et ce seul établissement eût amené les résultats que l'on en attendait, si d'ailleurs son administration eût été plus régulièrement conduite.

Le parlement vota la création du fonds d'amortissement, en consentant la réduction des intérêts de 6 à 5 pour 100 en 1717, et de 5 à 4 pour 100 en 1727.

7. La mort de Guillaume III n'amena aucun changement considérable dans la république des Provinces-Unies. Les titres de ce prince ayant passé, en 1711, à son cousin Guillaume, prince de Frise, et ensuite au fils de celui-ci, appelé aussi Guillaume, et gouverneur de la Frise et de Groningue, le parti d'Orange subsista dans la république, et conserva l'espoir du rétablissement du Stathoudérat héréditaire, à la première occasion favorable. La nouvelle alliance que cette branche cadette contracta en 1734 avec la famille royale d'Angleterre, par le mariage du prince Guillaume avec Anne, fille de George II, détermina les relations ultérieures de ces deux États.

8. La monarchie autrichienne, en perdant plusieurs de ses possessions sur le continent d'Europe, se vit contrainte de changer son système de politique extérieure. L'empereur Charles VI, plus occupé de l'avenir que du présent, parvint, à force de persévérance, à obtenir de tous les États d'Europe des promesses de garantie pour sa pragmatique sanction : l'honneur de ses armes fut soutenu tant que le prince Eugène put conduire ses armées ; mais après la mort de ce grand homme, la force militaire de l'Autriche se trouva comme anéantie ; et dans l'intérieur, on put observer les mêmes principes de décadence, soit dans le système de finance, soit dans toutes les branches de l'administration publique.

9. L'Empire germanique fut conduit, par son alliance avec l'Autriche, à prendre part à toutes les guerres qu'elle soutint, quoiqu'il n'y eût d'ailleurs aucun intérêt; mais parce qu'il lui eût été tout-à-fait inutile de prétendre conserver sa neutralité. Quatre des princes les plus considérables de l'Allemagne, ceux de Brandebourg, de Saxe, de Hanovre et de Hesse-Cassel, parvinrent, durant cette époque, à des trônes étrangers; et, dès ce moment, il fut difficile de démêler jusqu'où s'étendrait l'influence que devaient exercer les événemens sur le sort de la confédération: l'Empire, déjà fort affaibli, ne pouvait tirer aucun avantage de ces agrandissemens; il y avait tout lieu de croire que les intérêts des États héréditaires seraient souvent sacrifiés à ceux des nouvelles couronnes; et dans tous les cas, l'Allemagne ne pouvait du moins éviter de se trouver désormais engagée dans toutes les affaires de l'Europe.

10. La conduite des affaires publiques prit, dans les mains des ministres de cette époque et de leurs principaux agens, ce caractère d'intrigue qu'on a depuis appelé politique de cabinet. Jamais on ne vit en Europe autant de négociations, et jamais on n'avait entrepris de décider autant et d'aussi grandes choses par cette voie.

11. L'économie politique ne faisait point encore une science; on ne connaissait que la fausse théorie des bénéfices en argent, et le système mercantile acquérait chaque jour plus de force et d'activité. Le commerce extérieur paraissait la meilleure et presque l'unique source de richesse, et l'on ne croyait à la prospérité publique que lorsqu'on avait en sa faveur la balance des exportations.

12. L'art de la guerre fit de nouveaux progrès sous la direction des grands capitaines qui illustrèrent cette époque, et à mesure que le système des armées permanentes acquit plus de force et de développement: la Prusse se distingua dans cette carrière, et donna une puissante impulsion au perfectionnement de la tactique militaire.

HISTOIRE DU SYSTÈME COLONIAL, DE 1700 A 1740.

1. Les puissances européennes firent peu d'acquisitions considérables durant le cours de cette époque, et si l'on en excepte quelques cessions de territoire, faites par la France à l'Angleterre, il survint aussi peu de mutations de propriété. Ce calme fut favorable à la prospérité intérieure des colonies. Les productions naturelles de ces pays, surtout celles des Indes occidentales, trouvèrent en Europe un débit fort supérieur à tout ce qu'on avait pu espérer; les colons et les planteurs y trouvèrent de nouveaux encouragemens à leurs exploitations; et à mesure que les produits de cette industrie devinrent plus nécessaires dans le commerce du monde, les États s'accoutumèrent à les considérer comme la première source de la richesse et de la force publique.

2. Les propriétés coloniales devenant chaque jour plus importantes, les nouvelles relations qui en résultaient exercèrent aussi une plus grande influence sur la politique. Les métropoles persistèrent, autant qu'il leur fut possible, dans le système du commerce exclusif avec leurs colonies; mais elles furent obligées de se relâcher sur quelques points: on ferma les yeux sur le commerce de contrebande que les colonies faisaient entre elles, et l'on en vint peu à peu à tolérer d'autres libertés, dans l'espoir d'en obtenir la réciprocité.

3. Les conventions stipulées par le traité d'Utrecht avaient, sous plusieurs rapports, assuré à l'Angleterre la prépondérance dans le commerce maritime. Le traité de l'Assiento, conclu par cette puissance avec l'Espagne, et par lequel celle-ci lui avait cédé, pour trente ans, le privilège d'approvisionner l'Amérique espagnole et le marché de Porto Bello, offrit de plus aux Anglais tous les moyens d'établir dans ces vastes contrées un commerce de contrebande, qui devint la source des bénéfices les plus considérables.

La compagnie de la mer du Sud fut fondée le 1^{er} août 1711.

et reçut un privilège exclusif pour le commerce des côtes à l'est, depuis le fleuve Orénoque, à l'ouest sur toute la longueur des côtes. Du reste, ce commerce fut plus avantageux aux agens de la compagnie qu'à la compagnie elle-même.

4. Vers l'an 1732, les colons anglais introduisirent dans leurs possessions la culture du café, qui resta toutefois fort inférieure à celle du sucre, et qui, dans les commencemens, ne donna que de faibles produits. Le commerce de contrebande, que les colonies de l'Amérique septentrionale entretenaient avec les îles françaises, et la prospérité toujours croissante de celles-ci, enlevaient aux Anglais une portion des ressources qu'ils avaient à exploiter; mais ces causes mêmes amenèrent dans la suite les actes divers par lesquels le parlement leva successivement les entraves qu'il avait d'abord imposées au commerce, et dès lors l'industrie publique put se développer dans toute son activité.

En 1733, les sucres étrangers furent chargés d'un impôt à leur entrée dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale. En 1739, le parlement leva les difficultés qui gênaient l'extraction du sucre des colonies et son transport en Europe, et ne laissa d'autre charge que celle de faire ce commerce sur bâtimens anglais.

5. Les colonies anglaises situées sur la côte prospérèrent beaucoup plus rapidement, en dépit des efforts que faisait la Métropole pour conserver le commerce exclusif. L'immense étendue de ces côtes, et le voisinage des colonies françaises et espagnoles, donnaient une grande activité au commerce de contrebande, et assuraient aux colons des bénéfices considérables; ce fut un sujet fréquent de mésintelligence et de querelle entre l'Angleterre et les colonies; et, dans ces longues discussions, la métropole se vit constamment obligée de céder.

6. Ce furent surtout les provinces situées sur la côte méridionale qui profitèrent de tous les avantages de leur situation. La culture du riz, importée en 1702 de Madagascar dans les deux Carolines, fut pour celles-ci une grande source de richesses; et les émigrations que causèrent les persécu-

tions religieuses, qui eurent lieu à cette époque dans le midi de l'Allemagne, formèrent par degré la province de Géorgie, la plus moderne des treize Provinces-Unies.

La Géorgie se sépara de la Caroline-sud, et le privilège du commerce dans cette province fut donné en 1732 à une compagnie particulière : l'Angleterre eut, à cette occasion, une longue discussion avec l'Espagne, qui voulait considérer la Géorgie comme une enclave des Florides. Les émigrations furent nombreuses, et la colonie languissante, tant qu'elle préféra le commerce de la pelleterie à la culture des terres : en 1752 les négocians renoncèrent à leur privilège.

7. La Nouvelle-Écosse, cédée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, n'était encore à cette époque qu'un vaste désert. Elle acquit beaucoup d'importance par la pêche de la morue, qui employait un grand nombre de bâtimens ; et comme la France avait aussi obtenu le droit d'exercer concurremment cette industrie, cette rivalité devint entre les deux puissances une cause de jalousie et de querelles.

8. Les possessions anglaises aux Indes orientales ne se composaient encore que de Bombay, Madras, le fort William dans le Bengale, et de Bencoulen à Sumatra. A la suite de discussions interminables, les deux compagnies privilégiées se déterminèrent enfin à se réunir, et formèrent ainsi celle qui s'est perpétuée jusqu'à ce jour. Depuis cette époque, le commerce anglais, dans les Grandes-Indes, s'accrut considérablement, surtout par la fabrication des étoffes de coton ; elles trouvèrent un grand débit en Europe, et cette industrie devint si puissante, qu'elle excita les réclamations des fabricans établis en Angleterre, et amena l'acte de 1721, par lequel ces marchandises furent prohibées.

9. Cependant les plaintes qui s'étaient élevées dès le principe contre le monopole des compagnies privilégiées ne cessaient de se reproduire : on les voyait surtout recommencer avec plus de vivacité toutes les fois qu'il était question de renouveler leurs privilèges. Malgré toutes ces résistances, le gouvernement anglais se détermina, en 1733, à

concéder un nouveau titre à la compagnie; il le lui assura pour trente-sept ans, et rejeta le plan qui avait été proposé pour former une association libre, qui aurait exploité ce commerce sans mettre de fonds en commun.

Les querelles des deux compagnies trouvèrent un nouvel aliment dans l'esprit de parti, la plus moderne étant protégée par les Wighs, et la plus ancienne par les Torys : cette animosité devint telle, que plus d'une fois on put craindre qu'elle ne compromit le repos public. Enfin, le 22 juillet 1702, les deux compagnies se réunirent en une seule qui s'appela : *The united Company of merchants of England, trading to the East-Indies. Compagnie unie des négocians anglais, faisant le commerce dans les Indes orientales.* Chacune d'elles versa dans le fonds commun un million de livres sterlings; mais ce ne fut que sept ans après que l'on forma une seule maison centrale pour la direction des affaires.

10. Insensiblement, et surtout depuis l'avènement de la maison de Hanovre, le gouvernement anglais renonça au système d'exclusion, et adopta des mesures plus favorables au commerce. Les privilèges de monopoles, autres que ceux de la compagnie des Indes, furent successivement abolis, et le gouvernement s'accoutuma à intervenir moins souvent dans les affaires du commerce. On ne renonça pas formellement aux principes du système mercantile, ou du moins on n'annonça pas l'intention de suivre une conduite plus libérale; mais on eut occasion de reconnaître que le plus grand bienfait d'une bonne constitution consiste dans le libre développement de toutes les forces individuelles, et qu'il est de l'intérêt des gouvernemens de favoriser l'action de l'industrie, et de la dégager de toutes les entraves. On adopta diverses institutions conformes à ces principes : le système des douanes reçut d'importantes améliorations, et l'Angleterre fut la première puissance en Europe qui donna l'exemple d'une politique plus libérale en ce qui touche les intérêts du commerce; elle fut aussi la première à en recueillir les fruits, et l'accroissement rapide de la richesse publique la porta bientôt au plus haut point de gloire et de prospérité.

11. La France conserva, durant le cours de cette période,

le rang que le génie de Colbert lui avait fait prendre parmi les puissances coloniales. Les deux Indes offraient alors un champ si vaste au commerce et à l'industrie, que tous les grands États de l'Europe pouvaient y chercher fortune sans se gêner mutuellement; les concessions auxquelles la France crut devoir accéder furent de peu d'importance, et elle en fut amplement dédommagée en se maintenant en paix avec l'Angleterre après la mort de Louis XIV.

12. Ce fut surtout aux Indes occidentales et dans les îles de la Martinique, de la Guadeloupe et de Saint-Domingue que le commerce français se développa avec succès. La culture du café, importée de Surinam à la Martinique en 1728, ouvrit une nouvelle source de richesse, qui demeura toutefois fort inférieure aux avantages qu'assurait l'exploitation de la canne à sucre dans cette colonie. La prospérité de ces îles dépassa bientôt celle de tous les autres pays environnans, soit par suite de la liberté de commerce que leur accordait la métropole, soit à cause des bénéfices considérables qu'elles retiraient de la contrebande avec l'Amérique espagnole, soit enfin par une conséquence naturelle de l'usage qu'adoptèrent les colons de s'établir au milieu de leurs propriétés, et d'en diriger eux-mêmes l'exploitation, moyen infailible d'accélérer leur fortune, et de retourner plus promptement dans leur patrie pour y jouir du fruit de leurs travaux.

Par le règlement de 1717, le gouvernement accorda une grande liberté au commerce de ces îles : les produits de l'industrie française y purent entrer sans payer de droits; ceux des colonies purent être réexportés des ports français à des conditions très-faciles; enfin, on autorisa les colons à faire des expéditions directes de leurs îles dans les ports étrangers. La France fit à cette époque quelques tentatives pour former des établissemens dans les îles dites *neutres* (elles appartenaient encore aux Caraïbes), telles que Saint-Vincent, la Dominique et Sainte-Lucie : cette entreprise l'engagea dans de longues discussions avec l'Angleterre; commencées en 1722, elles se terminèrent en 1733, par un traité dans lequel les deux puissances consentirent réciproquement à évacuer le pays.

13. Au nord de l'Amérique, la cession de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve avait réduit l'étendue des possessions qu'occupait la France ; mais tant qu'elle y conserva le Canada, et surtout la Louisiane, qui devenait chaque jour plus importante, elle eût été peu fondée à se plaindre de cette diminution de territoire : malheureusement le voisinage des colonies anglaises était bien propre à exciter la sollicitude du gouvernement ; et les premières tentatives qui furent faites pour garnir les frontières de quelques forts, ne tardèrent pas à faire naître les méfiances et les craintes qui amenèrent plus tard une longue guerre.

14. Dans les Indes orientales, le commerce français subit de nombreuses variations. Le gouvernement demeura fidèle au principe de le faire exploiter par une compagnie privilégiée ; mais cette compagnie ne cessa d'être, dans les mains des ministres, comme un instrument applicable à toutes sortes d'expériences : elle ne pouvait exercer d'influence sur ses propres affaires, que par l'habileté des directeurs qu'elle envoyait sur les lieux, et dont quelques-uns furent en effet des hommes très-distingués ; mais leur autorité même était insuffisante, et la mobilité des ministres et de leurs systèmes déjouait sans cesse les projets les mieux combinés.

L'ancienne compagnie des Indes orientales, long-temps chancelante et menacée de ruine, se réforma en 1719, lorsqu'on la réunit avec la compagnie du Mississipi et de l'Afrique, qui avait été fondée deux ans auparavant : la nouvelle association prit le titre de *Compagnie indienne* ou du *Mississipi*. Immédiatement après son institution, elle s'associa avec la banque pour la liquidation des dettes de l'État, et succomba comme elle en 1721. — Le gouvernement la releva, en lui accordant de grands privilèges, entre autres, celui du monopole du tabac en 1723. La paix maritime, qui succéda à ce premier désastre, lui aida à réparer ses affaires ; et sous le ministère du cardinal de Fleury, le contrôleur général Orry, qui fut nommé en 1737, lui accorda une protection active et efficace.

15. Pondichéry était, à cette époque, la seule place vraiment importante que la France possédât sur le continent

indien. Vers le même temps, elle fit l'acquisition de deux petites îles dont la propriété lui devint chaque jour plus précieuse, tant à cause de la fertilité de leur sol que par leur situation comme postes militaires.

L'île de France et l'île de Bourbon, qui furent abandonnées par les Hollandais et occupées par la France en 1720. Le comte de Labourdonnaie en fut nommé gouverneur en 1736; elles prospérèrent beaucoup sous son administration, et la culture du café en fit bientôt de riches colonies.

Ch. Grant, Vic. de Vaux, *History of the Isle Mauritius*. Lond. 1801, 1 vol. in-4°. On trouve dans cet ouvrage d'excellens matériaux pour l'histoire de ces deux îles, dont le père de M. de Vaux avait été gouverneur.

16. Le commerce maritime des Hollandais demeura à peu près dans le même état; ils conservèrent leur supériorité aux Indes orientales, et nulle puissance européenne n'essayait encore de les troubler dans leurs possessions lointaines; toutefois c'est à cette époque que l'on doit rapporter le principe de leur décadence.

Quant aux Indes occidentales, la colonie hollandaise de Surinam acquit une grande prospérité par la culture du café, qui y fut introduite en 1718.

Les archives de la compagnie hollandaise des Indes orientales seraient peut-être insuffisantes pour éclairer l'histoire de sa décadence et de sa chute. Elle périt par le fait du temps, comme toutes les institutions humaines, et surtout comme toutes les associations de commerce fondées sur les prétentions du monopole, entreprise injuste qui porte toujours en soi le principe de sa destruction. On trouve aussi les causes extérieures de cette chute dans le caractère personnel de quelques-uns de ceux qui conduisirent les affaires de la compagnie, et dans l'instabilité de ces fonctions. (Depuis 1704 jusqu'en 1741, la compagnie changea onze fois de gouverneur général.)

17. Il semble que les révolutions qui agitèrent la monarchie espagnole, durant la première moitié du dernier siècle, eussent dû se faire ressentir jusque dans les colonies; il n'en

fut cependant rien. La guerre de la succession fut réduite par l'habileté de ceux qui la conduisirent, à n'être qu'une guerre continentale; et les colonies demeurèrent en paix, malgré le traité de l'Assiento, qui donnait entrée aux étrangers: la nouvelle dynastie s'occupa aussi peu de ses possessions au delà des mers que du gouvernement de la métropole; et si l'Amérique espagnole prospéra pendant le cours de cette époque, elle le doit à ses propres ressources, et nullement à la sollicitude de ses maîtres.

Don Ulloa, *Voyage historique dans l'Amérique méridionale*, 1757, 2 vol. in-4°. C'est le meilleur ouvrage qui ait été écrit sur ce sujet.

18. Cependant, vers la fin de cette époque, les colonies espagnoles devinrent, pour la première fois, la cause immédiate d'une guerre entre deux grandes puissances de l'Europe. Les concessions que l'Espagne avait faites à l'Angleterre, par le traité de l'Assiento, firent naître, comme nous l'avons déjà dit, un commerce de contrebande fort actif; les deux puissances se mirent réciproquement en état de défense, et la guerre éclata enfin en 1739, avant l'expiration du terme de trente ans qui avait été fixé par le traité, et malgré les efforts que fit Walpole pour prévenir cette rupture.

La véritable difficulté consistait dans la demande que faisait l'Espagne du droit de visiter les vaisseaux anglais en pleine mer, et qu'elle fondait sur sa vieille prétention à la domination exclusive de la mer des Indes. Le 15 janvier 1739, il fut signé à Madrid un traité par lequel on ne faisait que remettre à une autre époque la décision de ces querelles: aussi ne fut-il pas de longue durée; le peuple anglais se prononça avec force pour la guerre, et elle fut déclarée la même année. Les Anglais prirent Porto-Bello, et mirent le siège devant Carthagène: plus tard cette guerre se confondit avec celle qui eut lieu pour la succession d'Autriche.

19. Le Brésil acquérait chaque jour plus d'importance pour le Portugal par la découverte de nombreuses mines d'or, et par le commerce des diamans. On y exploitait aussi, avec succès, divers produits agricoles, tels que la canne à

sucre, le coton, les bois de teinture; et cette belle colonie prospérait sous tous les rapports.

20. Le Danemarck conserva Tranquebar dans les Indes orientales, et y fonda des missions évangéliques en 1705. Ce royaume acquit aussi quelques propriétés en Amérique. En Suède, on fonda en 1731 une société qui exploita directement le commerce de la Chine, mais sans avoir fait un fonds permanent, et sans établir de comptoir aux Indes.

En 1719 les Danois prirent possession de la petite île de Saint-Jean, et en 1733 ils achetèrent à la France celle de Sainte-Croix. — L'île de Saint-Thomas leur appartenait depuis 1671.

SECONDE ÉPOQUE.

DE 1700 A 1740.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE DES PEUPLES DU NORD DE L'EUROPE.

Mémoires de Lamberty. Voy. ci-dessus, page 192.

Schmauss Staatswissenschaft, etc. Voy. ci-dessus, page 128.

Biographies de Pierre-le-Grand et de Charles XII, et entre autres :

Leben Peters des Grossen, etc. Vie de Pierre-le-Grand, par M. de Halem, 1804. 3 vol. in-8°, avec une notice critique sur les matériaux de cette histoire.

Nordberg, Leben von Carl XII, etc. Vie de Charles XII, par Nordberg. 3 vol. in-folio, 1745. — Traduite en français, 4 vol. in-4°.

Histoire de Charles XII, par Voltaire, 1754.

Histoire militaire de Charles XII, par Adlerfeld, 1740, 4 vol. in-12.

1. Ici commence la plus grande époque de l'histoire des peuples du Nord : jusque-là on avait vu que de grandes forces pouvaient être déployées dans ces vastes contrées;

mais nul souverain n'avait encore entrepris d'en régler l'emploi, et de leur donner une utile direction : il s'agissait donc de déterminer d'abord les relations réciproques de ces divers États, et de commencer une ère nouvelle pour les peuples qui les occupaient, en introduisant chez eux la civilisation européenne.

^ Vers la fin de la période précédente, de nouvelles familles avaient pris possession des trônes du Nord; et les changemens qui survinrent dans la suite, furent dus, en grande partie, au caractère personnel des nouveaux souverains. La Suède et la Russie exerçaient une prépondérance marquée, et il était réservé à ces deux puissances de décider de l'issue d'une lutte dans laquelle tous les autres États se virent en même temps forcés de prendre parti. Deux souverains, d'une valeur et d'une énergie peu communes, se trouvèrent en présence, comme pour rendre ce spectacle plus imposant; mais le czar employait toute la force de son caractère au profit de la raison, et le roi de Suède semblait user la sienne pour l'unique plaisir de satisfaire une passion dominante. Cette différence essentielle entre deux grands hommes décida de l'issue de leurs querelles; tous deux se livrèrent à des entreprises extraordinaires; mais Pierre, plus habile que son rival, ne tenta jamais que ce qu'il était sûr de pouvoir obtenir de son peuple.

1° Pierre-le-Grand monta sur le trône en 1689 : la Russie était déjà, à cette époque, le plus grand empire de l'Europe, et s'étendait depuis Archangel jusqu'à la mer d'Azof. Ses habitans étaient barbares, mais ils étaient unis et formaient bien un corps de nation : les grands, esclaves soumis du chef de l'État, suivaient son exemple et ses ordres, en adoptant peu à peu les mœurs et les usages des peuples occidentaux; une langue et une religion particulières suffisaient pour donner au reste de la population un caractère et des sentimens nationaux. Après la suppression des Strélitz, l'état militaire fut reconstitué sur le modèle des autres puissances continentales : à la fin du siècle Pierre-le-Grand eut à ses ordres une armée toute nouvelle et bien disciplinée.

2° En Suède, Charles XII parvint à la couronne en 1697, n'étant encore âgé que de quinze ans. Il trouva un royaume bien

réglé, le premier et le plus puissant parmi ceux du Nord, un trésor bien pourvu, une flotte et une armée bien entretenues. Mais la grandeur politique de la Suède était intimement attachée à la possession des provinces situées sur la mer Baltique; et il était difficile à un État où l'on ne comptait pas encore trois millions d'habitans, de conserver long-temps, dans son intégrité, tout le pays qu'elle n'avait conquis que par des efforts extraordinaires.

3° Depuis 1696 la Pologne était gouvernée par Auguste II, électeur de Saxe. Ce prince, en introduisant dans sa cour des mœurs et des habitudes nouvelles, ne cessa d'exciter les méfiances, et son administration altéra sensiblement ce caractère énergique que les Polonais avaient hérité des Sarmates : sous son règne la nation toujours inquiète se tint sans cesse en défense contre tout projet de réforme; le roi cependant était peu propre à se jeter dans des entreprises aussi hasardées; mais la résolution qu'il prit de maintenir ses troupes saxonnes et les querelles de religion qui survinrent dans la suite, entretenirent l'agitation, et donnèrent un nouvel aliment à la méfiance et aux habitudes anarchiques.

4° La Prusse fut érigée en royaume en 1701, sous le règne de Frédéric I, électeur de Brandebourg. L'empereur d'Autriche y donna d'abord son consentement; les autres États de l'Europe ne tardèrent pas à reconnaître cette nouvelle puissance, et dès ce moment la maison de Brandebourg ne cessa d'employer tous ses efforts pour élever le pays qu'elle gouvernait au niveau des autres puissances continentales.

5° Frédéric IV, devenu roi de Danemarck en 1700, gouverna ce pays jusqu'en 1730. D'abord violemment agité, et menacé dans son existence politique, par la guerre qui s'alluma à cette époque, le Danemarck échappa cependant à tous ces dangers, et trouva même des avantages réels dans l'abaissement de la Suède, et dans l'élévation de la Russie; celle-ci, en effet, était trop éloignée pour l'opprimer, et le joug de la Suède avait été toujours pesant pour lui.

3. Telle était la situation des États du Nord, lorsqu'on vit éclater, au commencement du dix-huitième siècle, cette terrible guerre de vingt ans où deux hommes d'un génie supérieur se disputèrent avec acharnement la victoire, entraînant dans leur querelle tous les peuples qui les avoisinaient, et excitant ainsi un soulèvement général.

Pierre-le-Grand avait formé le projet d'étendre les frontières de la Russie jusqu'à la mer Baltique, et cette augmentation de territoire ne pouvait s'acquérir qu'aux dépens de la Suède : d'un autre côté, le roi de Pologne, cédant aux instances de Patkul, voulut entreprendre de s'emparer de la Livonie ; enfin, Frédéric IV, roi de Danemarck, entretenit la querelle de sa famille avec la branche cadette de Holstein-Gottorp, et ces diverses causes amenèrent la guerre du Nord.

4. Le 11 novembre 1699, les rois de Danemarck et de Pologne conclurent une alliance secrète contre la Suède, et Pierre-le-Grand ne tarda pas d'y accéder. L'année suivante, Frédéric IV entra dans le duché de Holstein, et les deux autres souverains firent une invasion en Livonie. Charles XII, pris au dépourvu, attaqué aussi injustement dans ses possessions, se hâta de se mettre en défense, et commença, d'une manière presque miraculeuse, cette carrière de victoires qui a immortalisé son nom.

Les Danois attaquèrent Sleswic et Tonningen au mois d'avril 1700. Le duc de Brunswick, l'Angleterre, la Hollande, qui s'étaient rendus garans de l'exécution du traité d'Altona, se déclarèrent en faveur du duc de Holstein-Gottorp. Charles XII débarqua au mois de juillet dans l'île de Zélande, et força le roi de Danemarck à signer, le 18 août de la même année, la paix de Travendal, par laquelle il s'engagea à rétablir le duc de Holstein, et à ne commettre aucun acte d'hostilité contre la Suède.

5. Délivré de l'un de ses ennemis, Charles se porta rapidement en Livonie pour attaquer le czar et le roi de Pologne : mais ceux-ci étaient plus forts et plus redoutables ; la victoire de Narva ne suffisait pas pour mettre la Russie hors de combat ; et Charles commit la faute d'exciter des troubles en Pologne, et d'y créer ainsi un parti qui se dévoua à la défense du roi.

Auguste II entra en Livonie avec une armée saxonne, et mit le siège devant Riga : le czar, en sa qualité d'allié du roi de Pologne, déclara la guerre à la Suède le 19 août 1700, et attaqua la forteresse de Narva : Charles XII marcha sur lui, et remporta

une grande victoire le 30 novembre suivant ; cette défaite de l'armée russe fut attribuée principalement à la mésintelligence qui régnait entre les chefs réunis sous le commandement d'un étranger, le duc de Croï.

6. Après le grand succès qui amena l'évacuation de la Livonie, Charles XII eut à choisir entre le czar et le roi de Pologne, et il encourut encore, à cette occasion, le reproche de n'avoir pas reconnu lequel de ses deux ennemis était le plus redoutable, et devait être le plus promptement attaqué. Cédant à un sentiment de haine personnelle, il marcha contre Auguste II, qui, déjà vaincu, sollicitait la paix, et, par cette détermination imprudente, il laissa au czar le temps de se remettre d'une première défaite, et de rassembler de nouvelles forces.

Au mois de février 1701, le czar et le roi de Pologne eurent une entrevue à Birzen, et renouvelèrent leur alliance. Le 18 juillet suivant, Charles battit encore les Saxons à Riga, et dans le cours de cette campagne, il se borna à tenir deux petits corps d'observation en présence de l'armée russe.

7. De plus en plus animé contre la Pologne, le roi de Suède entreprit d'y exciter la guerre civile, de détrôner Auguste II, et de faire nommer un autre roi ; résolution funeste pour lui, et qui prépara la chute de la puissance suédoise. Il ne réussit que trop à ranimer dans ce malheureux pays toutes les fureurs de l'esprit de parti et du fanatisme religieux ; mais il perdit cinq années à poursuivre de vains projets, et d'autres ennemis plus habiles ne manquèrent pas de mettre à profit le délai qu'il leur accordait.

Le parti de Sapiaha contracta alliance avec Charles XII. Ce prince vainquit les Polonais à Klissow le 19 juillet 1702, et à Pultusk le 1^{er} mai 1703. Une nouvelle confédération se forma contre lui à Sendomir, le 2 août de la même année, et, le 14 janvier suivant, il réussit à rassembler un autre parti, qui se réunit à Varsovie sous la conduite du prince primat, et qui élut pour roi de Pologne Stanislas Leczinski, palatin de Posnanie. Charles, qui l'avait proposé, se hâta de le reconnaître, et conclut avec lui

un traité de paix et d'alliance. La guerre, cependant, continuait en Pologne et en Lithuanie ; Charles défit l'armée saxonne à Fraustadt, le 16 février 1706 ; il entra en Saxe, et força le roi à signer le traité d'Altranstadt, le 24 septembre de la même année. Auguste renonça à la couronne de Pologne et à son alliance avec le czar ; il reconnut Stanislas Leczinski roi de Pologne, et accorda à l'armée suédoise des quartiers d'hiver en Saxe, s'engageant de plus à lui fournir la solde et les vivres.

8. Pendant ce temps, Pierre-le-Grand avait établi sa puissance sur la mer Baltique, objet de son ambition : l'Ingrie et la Carélie étaient redevenues provinces russes ; et, au milieu de ses nouvelles conquêtes, il commençait à s'élever une nouvelle capitale. Cinq ans auparavant le roi de Suède n'avait pu prévoir que son rival déploierait tant d'activité et de génie : son plus grand tort fut de persister dans son insouciance pour un si puissant adversaire, jusqu'au moment où il eut terminé les affaires de Pologne.

En 1701 et 1702, Pierre défit les corps d'armée suédois que Charles XII avait laissés dans la Livonie et dans l'Ingrie ; il s'empara de Nottebourg (Schlusselbourg) le 11 octobre 1702, et de Nyenschanz le 1^{er} mai 1703. Dans la même année il jeta les premiers fondemens de la ville de Saint-Petersbourg ; l'année suivante il prit définitivement possession de la Livonie, et occupa la forteresse de Narva.

9. Sur ces entrefaites Charles XII se détermina à attaquer son ennemi au centre de son empire ; mais la Russie était plus difficile à conquérir que la Pologne, et le czar devait résister plus que n'avait fait le faible électeur de Saxe. Il marcha d'abord vers la capitale de la Russie, puis, cédant aux propositions qui lui furent faites de la part de l'hetman des cosaques Mazeppa, il changea de route, et se dirigea vers l'Ukraine ; dès ce moment il fut possible de prévoir l'issue d'une entreprise aussi hasardeuse.

Le roi de Suède partit de Saxe au mois de septembre 1707. Il traversa la Pologne, et donna ordre au général Lewenhaupt de le rejoindre en Courlande : le 11 août 1708 il passa le Nieper, et pénétra dans l'Ukraine ; pendant ce temps Lewenhaupt était arrêté

par les armées de Pierre-le-Grand : il fut battu à Liesna le 28 septembre de la même année, et, pour comble de malheur, Charles ne put obtenir de Mazeppa les secours qu'il en avait attendus : au mois de mai 1709, il mit le siège devant Pultawa, et le czar se hâta de marcher sur lui.

10. La bataille de Pultawa (8 juillet 1709) décida du sort du nord de l'Europe. Nulle autre dans les temps modernes n'eut de plus graves conséquences ; elle consolida d'une part tous les travaux entrepris par Pierre-le-Grand, d'autre part elle renversa en un instant une puissance colossale, élevée trop haut pour pouvoir se soutenir.

11. Toutes les alliances que Charles XII avait contractées ou arrachées par la force, furent dissoutes à la suite de cet événement. Le Danemarck ne se crut plus engagé par le traité de Travendal, la Saxe par celui d'Altranstadt ; Auguste rentra en Pologne, reprit possession de son trône, et renouvela ses traités avec le czar ; mais celui-ci eut soin de retenir pour lui la Livonie, qu'il avait en effet conquise à lui seul.

Renouvellement de l'alliance de la Saxe et du Danemarck avec la Russie, au mois d'août 1709. — L'électeur de Saxe rentre dans Varsovie, et est reconnu de nouveau roi de Pologne. — Le roi de Danemarck déclare la guerre à la Suède, et fait une invasion en Scanie au mois de novembre de la même année.

12. Les troupes suédoises s'étant retirées en Poméranie, et les provinces allemandes appartenant au roi de Suède se trouvant ainsi en état de défense, il semblait que la guerre allait s'établir en Allemagne, et se lier à celle qui se faisait pour la succession d'Espagne. Afin d'éviter ce nouvel embarras, les puissances intéressées dans la querelle reconurent, par la convention de la Haye, la neutralité de ces provinces ; mais Charles XII ne voulut point y consentir, et refusa tout accommodement.

La convention fut signée à la Haye le 31 mars 1710, sous la médiation des puissances maritimes et de l'empereur d'Autriche, entre le sénat suédois, les alliés et l'empire d'Allemagne. Les provinces suédoises allemandes furent déclarées neutres, ainsi que

le duché de Sleswic et le Jütland , sous la garantie formelle de la Prusse , du Hanovre et des autres puissances maritimes. Le 30 novembre de la même année , Charles XII fit connaître sa protestation contre ce traité.

13. Privé du secours même de son pays , le roi de Suède chercha à s'en assurer chez les étrangers ; et bientôt il fonda tout son espoir sur l'assistance de la Turquie , où il avait été reçu avec les plus grands honneurs. Les Turcs avaient un vif intérêt à soutenir de tous leurs moyens l'ennemi de Pierre-le-Grand et de la Russie ; Charles XII entreprit de leur faire déclarer la guerre , et réussit , à force de persévérance , à faire adopter dans le divan une résolution conforme à ses désirs.

Charles , s'étant réfugié en Turquie , s'établit à Bender au mois de septembre 1709 , et y resta jusqu'au 10 février 1713. La trêve qui avait été conclue pour trente ans fut rompue , et la Turquie déclara la guerre aux Russes en décembre 1710.

14. Après cette décision , le roi de Suède reprit courage , et parut espérer de voir revenir le temps heureux où il triomphait de tous ses ennemis. Ces illusions ne tardèrent pas à être détruites de la manière la plus cruelle : au moment où le czar , enfermé avec toute son armée dans la Moldavie , semblait n'avoir plus aucune ressource , l'habileté d'une femme et l'avidité du grand vizir amenèrent un autre dénouement ; le traité du Pruth fut signé ; traité plus funeste à la fortune du roi de Suède que n'avait pu l'être la bataille même de Pultawa.

Le 13 avril 1711 , le czar conclut une alliance avec le prince de Moldavie , Démétrius Cantemir , sous la promesse de rendre la dignité de prince héréditaire dans sa famille , et de le mettre sous la protection immédiate de la Russie. Le 16 juin suivant , Pierre passa le Niester , et se réunit au prince de Moldavie à Jassy. Lorsque , par une suite des manœuvres de l'armée turque , les Russes se virent enfermés et hors d'état de se défendre , Catherine proposa au czar d'entamer une négociation qu'elle conduisit elle-même , et qui amena le traité du 24 juillet 1711 : les principales

conditions furent que le territoire d'Azof serait rendu à la Turquie, que l'on raserait les forteresses nouvellement construites sur la frontière russe, et principalement Tangarock ; que le roi de Suède aurait libre passage pour retourner dans ses États. — Aux premières nouvelles qu'il avait reçues, Charles était parti de Bender en toute hâte, et il arriva à temps pour voir l'armée russe sortir de la prison où elle avait été enfermée quelques instans. — Toutefois, Charles ne désespéra pas de faire recommencer la guerre ; il obtint même une nouvelle déclaration ; mais les puissances maritimes intervinrent encore, et firent conclure le second traité du 16 avril 1712, par lequel on ajouta aux conditions antérieures celle de l'évacuation de la Pologne par les armées russes.

W. Theyls, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Charles XII pendant son séjour dans l'empire ottoman*. Leyde, 1722, in-8°.

15. Cependant, le refus du roi de Suède d'accéder à la convention de la Haye, avait pour le nord de l'Europe les conséquences les plus graves. Les provinces suédoises, en Allemagne, excitèrent l'ambition des alliés et le nouveau roi de Prusse, Frédéric Guillaume I, parvenu au trône en 1713, voulut aussi prendre part à toutes ces affaires. Les rois de Danemarck et de Pologne entrèrent en Poméranie ; le premier ne s'empara d'abord que de Brême et de Verden ; mais bientôt il trouva un nouveau prétexte pour occuper aussi le duché de Holstein-Gottorp : le roi de Prusse, de son côté, mit le siège devant Stettin, déclarant toutefois qu'il ne voulait que protéger sa neutralité.

Les Danois et les Saxons entrèrent en Poméranie en 1711 ; Brême et Verden furent prises l'année suivante ; le comte de Steenbock débarqua au mois de septembre, et gagna contre les Danois la bataille de Gadebusch le 12 décembre suivant. Après l'incendie d'Altona (le 8 janvier 1713), le général suédois fut enfermé dans le fort de Tonningen, et fait prisonnier par une armée russe le 6 mai suivant.

Mémoires concernant les campagnes de M. le comte de Steenbock, de 1712 et 1713, avec sa justification, par M. N....., 1745, in-8°.

16. Le roi de Danemarck se hâta de tirer parti de ses

conquêtes; et tandis que la guerre durait encore, il vendit à l'électeur de Hanovre les villes de Brême et de Verden, sous la condition de maintenir l'exécution de ce traité contre les armes de la Suède. Charles XII témoigna sa juste indignation contre George I, et le Hanovre et l'Angleterre se trouvèrent ainsi engagés dans la querelle des peuples du Nord. Sur ces entrefaites le roi de Suède, attiré d'ailleurs par les nouvelles qu'il recevait de son royaume, se décida à tenter un dernier effort; et, au moment où on l'attendait le moins, il reparut à Stralsund, espérant encore renverser par la force de son génie la ligue puissante qui poursuivait sa ruine.

Les villes de Brême et de Verden, également importantes pour le Hanovre et pour l'Angleterre, furent vendues par le roi de Danemarck le 26 juin 1715. — La résolution du roi d'Angleterre de s'engager dans cette lutte, et d'envoyer une escadre dans la Baltique, fut provoquée principalement par la sévérité des édits que publiait Charles XII contre la navigation des neutres. — Au mois de décembre 1713 on fit en Suède quelque tentative pour transférer la régence à la sœur du roi, Ulrique Éléonore, et il y eut une diète assemblée à cette occasion. — Le roi revint à Stralsund le 22 novembre 1714.

17. La ville de Stralsund restait seule au roi de Suède de tout ce qu'il avait possédé hors de son royaume; le nombre de ses ennemis s'était augmenté par l'accession de la Prusse et du Hanovre à la confédération générale, et plusieurs provinces même de l'intérieur se prononçaient presque ouvertement pour le czar, nouveau souverain des pays situés sur la Baltique: bientôt Stralsund même fut obligée de se rendre, et le roi de Suède rentra dans ses États entièrement dépouillé et dénué de toute ressource.

Alliance entre la Prusse, la Saxe, le Danemarck et le Hanovre, au mois de février 1715. — Au mois d'octobre suivant, nouveau traité entre la Prusse, le Hanovre et la Russie. — Wismar et Stralsund sont attaqués par les alliés; et cette dernière place se rend le 12 décembre de la même année, peu après le départ de Charles XII.

18. Au milieu d'une situation aussi désespérée, Charles eut encore le bonheur de trouver l'ami et le conseiller dont il avait besoin pour la conduite de ses affaires dans la personne du baron de Goertz, ministre à la cour de Holstein-Gottorp. Ces deux hommes, de caractères entièrement opposés, semblaient cependant destinés à se prêter un mutuel secours. Instruit par l'adversité, Charles XII avait reconnu que la force des armes ne fait pas seule tous les succès; Goertz lui apprit quelles ressources on pouvait trouver dans la politique et dans un système régulier de finances; le roi l'écouta et prit confiance en lui; il le mit à la tête du gouvernement, malgré l'opposition de toute la noblesse. En peu de temps le baron de Goertz trouva moyen de rétablir le crédit de la Suède, et de fournir à son maître les ressources dont il avait besoin pour continuer la guerre; mais il voulut que cette guerre fût faite avec prudence et sans rien donner au hasard; et d'abord il conseilla au roi de laisser le czar jouir en paix de ses conquêtes, de se maintenir en bonne harmonie avec les plus puissans de ses ennemis, et de commencer par ceux qui seraient le moins en état de lui résister. Ce plan de conduite était indiqué par la situation, et Pierre-le-Grand, qui n'avait plus d'intérêt à faire la guerre à la Suède, ne pouvait manquer d'y accéder; le baron de Goertz avait des relations dans toutes les cours de l'Europe, et, dès qu'il eut obtenu l'autorisation d'agir, il entama des négociations sur tous les points.

Les alliés, et surtout le Danemarck et l'Angleterre, eurent un premier sujet de mécontentement contre le czar, lorsqu'en 1716 l'expédition qu'il avait dirigée en Scanie fut rappelée sans avoir rien entrepris. — Goertz négocia dans le même temps avec Alberoni et le prétendant, contre George I. — Le czar entreprit même en 1717, pendant son voyage en France, de faire déclarer cette puissance contre l'Angleterre, mais il ne put y réussir. — Au mois de mai 1718 on entreprit dans l'île d'Aland une négociation secrète entre la Suède et la Russie: elle était conduite d'un côté par le baron de Goertz et Gyllenborg, de l'autre par Ostermann et Bruce. On y proposa que la Norwége et le Hanovre fussent donnés à la

Suède à titre d'indemnité, et que le duc de Holstein-Gottorp et le roi de Pologne Stanislas fussent rétablis dans leurs États.

Rettung der Ehre und Unschuld des Freyherrn von Goertz, etc. — Défense du baron de Goertz, 1776, in-8°.

19. Charles XII périt dans la tranchée de Fridéricksshall, le 11 décembre 1718, au moment où la fortune semblait se laisser de le poursuivre : deux mois après, les ennemis du baron de Goertz lui firent expier sur l'échafaud son zèle pour le service du roi et le commencement de ses succès. La mort de ces deux grands hommes amena un changement complet dans la politique du gouvernement suédois. Il rompit toutes les négociations avec la Russie, et contracta une alliance avec l'Angleterre : peu après, et sous la médiation de cette puissance, la Suède conclut des traités, chèrement achetés, avec le Hanovre, la Prusse, le Danemarck et la Pologne.

1° Avec le Hanovre, 9 novembre 1719. La Suède abandonne Brème et Verden, et reçoit un million de rixdalers.

2° Avec la Prusse, 1^{er} février 1720. La Prusse conserve Stettin et une portion de la Poméranie, ainsi que les îles de Wollin et d'Usedom, à la condition de payer à la Suède deux millions d'écus.

3° Avec le Danemarck, 14 juillet 1720. Le Danemarck cède tout ce qu'il avait pris sur la Suède : celle-ci renonce à l'exemption des droits de péage dans le Sund, et paye six cent mille écus : la France et l'Angleterre garantissent au Danemarck la possession tranquille du duché de Sleswic ; le duc de Holstein-Gottorp est sacrifié dans tous ces arrangemens, et la Suède s'engage à ne lui prêter aucune assistance.

4° Quant à la Pologne, les conditions de la trêve qui avait été signée le 7 novembre 1719 furent toutes confirmées.

20. Mais ces sacrifices étaient peu de chose en comparaison de ceux auxquels la Suède fut obligée de souscrire pour conclure un traité de paix avec le czar, et pour mettre un terme à la guerre de dévastation que celui-ci entreprit en 1720 sur les côtes de Finlande, sans que la flotte anglaise mise en mer pût parvenir à la défendre.

Le traité de paix conclu à Nystadt le 10 septembre 1721 acheva l'œuvre entreprise par le czar Pierre depuis plus de vingt ans. La Suède céda à la Russie la Livonie, l'Estonie, l'Ingrie, la Carélie, une portion du territoire de Wiborg, les îles d'Oesel, Dagoë et Moen, et toutes les autres depuis la frontière de Courlande jusqu'à Wiborg : elle reprit possession de la Finlande, et reçut un engagement de deux millions d'écus. Le czar promit de ne pas se mêler des affaires intérieures de la Suède ; la Pologne et l'Angleterre stipulèrent aussi dans ce traité.

21. L'histoire de cette longue guerre et de son dénouement indique déjà les changemens qui s'opérèrent dans la situation des États du Nord : toutefois, en se transportant à cette époque, il est facile de se convaincre que les augmentations ou les diminutions de territoire, résultat des divers traités, exercèrent une moins grande influence sur la destinée ultérieure de ces peuples, que ne le purent faire les modifications importantes survenues vers la même époque dans les mœurs et les habitudes des gouvernemens du Nord.

22. La Russie était devenue la première de toutes les puissances dans l'Europe orientale. Le chef habile de ce vaste empire était parvenu à donner une importance européenne à son armée et à la capitale de ses États : la ville de Pétersbourg, création de son vaste génie, s'agrandissait chaque jour : le czar put désormais entreprendre avec honneur de poser sur sa tête la couronne impériale, et cette cérémonie s'accomplit en 1721, dans la nouvelle résidence. A cette époque, la Suède avait déjà perdu toute sa supériorité dans le Nord, et la Russie avait assuré sa prépondérance en conquérant la domination dans la mer Baltique.

23. Dans une telle situation, il dépendait du chef même de l'Empire de fixer les limites de ses États : sous le règne de Pierre-le-Grand cette puissance ne s'étendit pas au delà du nord de l'Europe ; sur la mer, elle se maintint dans la Baltique ; sur le Continent, elle ne se montra redoutable qu'à ses voisins. Les dernières années de la vie du czar furent employées assez inutilement à de longues guerres contre la Perse ; et, quoiqu'il prît le soin de désigner lui-

même son successeur, on ne tarda pas de reconnaître, après sa mort, que l'empire avait changé de maître. Dès ce moment le trône et la cour furent exposés à de fréquentes révolutions, mais le pays même n'en était point atteint, et tout restait calme dans l'intérieur de l'empire. La situation de la ville de Pétersbourg et des autres ports de la Baltique assurait au commerce la circulation des produits de l'intérieur et de l'étranger, et préparait lentement, mais avec sûreté, l'accroissement des forces réelles de la nation.

24. La Suède, pauvre et dépouillée, était encore réservée à des maux plus grands que ceux que lui avait causés une longue guerre. Après la mort de Charles XII, on entreprit de réprimer les abus d'un pouvoir illimité, et les mesures par lesquelles on voulut y remédier amenèrent de plus grands malheurs : l'aristocratie s'empara de toute l'autorité ; le trône devint électif ; la diète exerça le pouvoir souverain ; et le roi ne conserva que son titre et une vaine représentation.

La sœur cadette de Charles XII, Ulrique Éléonore, fut nommée reine le 21 février 1719, et monta sur le trône au préjudice du duc de Holstein-Gottorp, fils d'une sœur aînée du roi. On publia une nouvelle constitution, en vertu de laquelle la souveraineté absolue fut déclarée abolie dans la personne du monarque et la diète admise à prendre part au gouvernement. Le 3 mai 1720, la reine remit les droits de sa couronne au prince Frédéric de Hesse son époux, qui fut obligé de se soumettre à de nouvelles restrictions.

25. La Pologne présentait un spectacle encore plus triste. En proie pendant les guerres aux fureurs des étrangers et de ses propres enfans, elle fut de plus ravagée par la peste et par la famine, et la paix n'amena que de nouvelles calamités. Les dissensions religieuses que le roi de Suède avait excitées pendant son séjour dans ce pays, survécurent à tous les traités ; les jésuites prirent grand soin de les entretenir, et c'est à cette époque que les dissidens se virent contraints, par les persécutions qu'ils essayèrent, à se constituer en parti politique.

La diète de 1717 dépouilla tous les dissidens de leur existence politique. Leurs églises furent renversées, et les cruautés qu'ils essayèrent à Thorn en 1724 furent sur le point d'amener une guerre entre la Pologne et la Russie. — En 1733 ils furent solennellement exclus des diètes, de toutes les places élevées et des starosties.

26. Tandis que la Pologne marchait à sa ruine, la monarchie prussienne s'agrandissait, et prenait chaque jour plus de consistance. La chute de la Suède délivra la Prusse du voisinage le plus dangereux, et lorsque Frédéric-Guillaume I succéda à son père en 1713, on vit, comme en Russie, une nouvelle puissance s'élever rapidement, avec cette différence remarquable que le czar trouva du moins dans la vaste étendue et dans la population de ses États quelques élémens de force et de grandeur, tandis que le roi de Prusse, ne possédant que peu de ressources, ne put devoir ses succès qu'à sa persévérance dans le système de la plus sévère économie.

27. De plus, cette économie était encore commandée par la situation particulière d'un État dont les principaux revenus consistaient dans les produits de ses domaines : l'exploitation de ces biens devint l'objet le plus important de l'administration intérieure ; les baux emphytéotiques furent résiliés ; le roi créa en 1713 les chambres des domaines ; en 1723, il les soumit à la surveillance d'un directoire central, et posa ainsi les premiers principes du régime administratif en Prusse. Dès que cet ordre fut bien établi, les revenus et les dépenses de chaque année purent être régulièrement arrêtés, et la sévérité de la surveillance donna de plus les moyens de travailler à la formation d'un fonds de réserve, lequel put encore s'accroître du produit éventuel des impôts dont le temps et les progrès de l'industrie faisaient reconnaître la possibilité.

28. Ce fut par ces moyens que la monarchie prussienne acquit en quelques années une importance et une force qui semblaient ne pouvoir appartenir qu'à un État beaucoup plus considérable. Animé par le succès, le roi s'attacha tous

les jours davantage à ce système d'économie; peu jaloux de conquêtes, et dénué d'ailleurs des qualités propres à faire un grand capitaine, il avait toutefois les goûts et les habitudes militaires; et les soins qu'il prit pour former une bonne armée complétèrent l'œuvre de son règne, en préparant la puissance de la Prusse à l'extérieur.

29. Il fallut tout le génie du successeur de Frédéric I pour donner à cette armée la force et l'influence qu'elle a acquises plus tard en Europe. Mais déjà, à l'époque dont il s'agit, les autres puissances continentales trouvèrent dans l'organisation militaire de la Prusse d'utiles leçons dont elles ne manquèrent pas de profiter, et qui fixèrent les principes suivant lesquels les armées permanentes sont maintenant organisées en Europe. Un peu plus tard, le désir insensé d'avoir une force militaire plus considérable que ne peut la fournir la population amena l'habitude de faire des enrôlemens à l'étranger; et c'est ainsi qu'on est parvenu successivement en Europe à donner à l'état militaire une importance et un crédit fort supérieurs aux vrais besoins de chaque puissance.

30. La situation géographique de la Prusse la força dès ce moment à prendre part aux affaires de l'Europe tant à l'orient qu'à l'occident: les intérêts des puissances maritimes, et ceux que pouvaient faire naître les guerres de Turquie, lui demeurèrent seuls étrangers. On voit la confirmation de cette vérité sous le règne du premier Frédéric: à cette époque, la Prusse, en paix avec l'Autriche, eût même borné ses prétentions à la conservation de ce qu'elle possédait en Westphalie, si la guerre du Nord ne lui eût fourni une excellente occasion de s'agrandir fort utilement du côté de la Poméranie.

31. Le Danemarck, qui prit une part fort active à cette guerre, n'y gagna que le duché de Sleswic; et le temps n'était pas éloigné où la maison de Holstein-Gottorp, offensée à bon droit d'une telle iniquité, devait lui faire expier chèrement cette usurpation.

32. Les derniers traités de paix n'avaient laissé aucune

question politique dans l'indécision ; la supériorité de la Russie, l'anéantissement de la Suède étaient trop bien constatés pour qu'il fût possible que cette cause d'inimitié se reproduisît de long-temps. Après la mort de Pierre-le-Grand, et sous le règne de Catherine I et de Pierre II, on s'occupa peu en Russie de la politique extérieure et des affaires de l'Europe ; les Menzikoff et les Dolgorouki, qui gouvernèrent successivement l'empire, bornèrent tous leurs soins à satisfaire leur ambition et celle de leur famille : le traité d'alliance que l'impératrice Catherine conclut avec l'Autriche en 1726 n'eut pour la Russie aucun résultat important.

Menzikoff parvint au pouvoir le 9 février 1725, et le conserva jusqu'à la mort de Catherine, arrivée le 16 mai 1727. Au mois de septembre de la même année il fut exilé par Pierre II, successeur de Catherine, et remplacé par le prince Dolgorouki.

33. Au mois de février 1730, la nièce de Pierre-le-Grand, Anne, veuve du duc de Courlande, monta sur le trône : son règne, de dix années, fut signalé par des changemens considérables dans la situation et dans la politique extérieures de la Russie. Les efforts que les grands de l'empire ne cessaient de faire pour diminuer la puissance absolue du monarque précipitèrent leur chute ; et firent passer la direction des affaires publiques dans les mains des étrangers. Ceux-ci, animés de projets et d'espérances diverses, s'entendaient néanmoins sur la nécessité de relever au dehors le crédit et l'importance de la Russie. Élèves de Pierre-le-Grand, Munich et Ostermann ne cherchèrent dans les intrigues des cours que les moyens de parvenir à l'exécution de leurs vastes projets ; et Biren lui-même, favori de l'impératrice et maître absolu du gouvernement, trouva dans la politique extérieure les armes les plus puissantes pour satisfaire ses passions despotiques.

Mémoires politiques et militaires sur la Russie, depuis l'année 1727 jusqu'à 1744, par le général de Manstein, in-8°.

Voy. aussi le *Magasin* de Busching, tomes 1 ; 2 et 3.

34. Ce fut d'abord sur le duché de Courlande que s'exercèrent les négociations et les intrigues du cabinet de Russie. Relevant de la Pologne, cette province devait lui être réunie à l'extinction de la maison ducal de Kettler; mais les États avaient déjà annoncé leur intention de s'opposer à cette réunion, et l'impératrice de Russie profita de cette circonstance pour y établir son premier ministre.

En 1726, les États de Courlande, voulant prévenir la réunion de ce pays à la Pologne, avaient élu le comte Maurice de Saxe pour successeur du duc Ferdinand, qui régnait encore : celui-ci étant mort en 1737, Maurice ne put se faire reconnaître, et l'influence de la Russie détermina l'élection d'Ernest de Biren. Il en fut chassé en 1741; la Courlande demeura occupée par des troupes russes; plus tard, en 1759, le prince Charles de Saxe reçut de la Pologne l'investiture de ce duché à titre de fief; enfin, en 1763, Biren, rappelé de l'exil par Pierre III, fut de nouveau reconnu duc de Courlande, et en conserva la dignité à l'avènement de Catherine II.

35. Auguste II, roi de Pologne, étant mort en 1733, la nation se prononça pour le choix d'un Polonais; et, sous la protection de la France, elle nomma, pour la seconde fois, Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV. Mais Auguste de Saxe attira dans son parti la Russie, en assurant à Biren la possession tranquille du duché de Courlande, et l'Autriche, en promettant à Charles VI sa garantie pour la Pragmaticque Sanction. Une armée russe fut envoyée en Pologne, et sa présence décida en faveur d'Auguste III.

Stanislas Leczinski, s'étant rendu secrètement en Pologne, fut présent à son élection, qui eut lieu le 9 septembre 1733. L'armée russe, aux ordres du général Lasey, hâta sa marche; et le 5 octobre suivant, Auguste III fut nommé par une assemblée qui n'était composée que d'un petit nombre d'électeurs. Stanislas se retira à Dantzick; le comte de Munich fut investi du commandement en chef des troupes russes; il alla mettre le siège devant la ville, et s'en empara le 30 juin 1734, après que Stanislas se fut échappé à l'aide d'un déguisement. Les querelles de parti excitées par l'élection se prolongèrent jusqu'à la diète, qui fut tenue au mois de juillet 1736.

On signa alors un traité de pacification, à la suite duquel les Russes évacuèrent le territoire polonais.

36. Le règne d'Auguste III parut n'être que la continuation de celui de son père, en sorte que les germes d'anarchie et de dissolution qui s'étaient précédemment manifestés purent se développer librement et sans obstacle, à l'aide de l'état de paix qui succéda à de plus vives agitations. Les grands seigneurs, encouragés par l'exemple du monarque, ne mirent plus de bornes à leurs prodigalités; ils allèrent porter leur désœuvrement dans toutes les cours d'Europe, achevant ainsi de détruire ce qu'il y avait de dignité et de force dans leur caractère : dépravation d'autant plus funeste en ce pays, que les grands et la noblesse y formaient à eux seuls la nation, et que les mœurs et les habitudes nationales pouvaient seules contre-balancer les gravés inconvéniens de l'anarchie politique.

37. Tandis que la Pologne marchait ainsi à sa dissolution, tandis qu'en Suède les factions s'animaient de plus en plus et se préparaient à la guerre civile, la Russie se disposait à prendre les armes contre les Turcs. A cette époque, les chefs de parti qui conduisaient les affaires à la cour de Pétersbourg crurent que le moment était venu de poursuivre l'exécution des projets du czar Pierre, et d'effacer la honte du traité du Pruth : on forma donc la résolution d'étendre la domination de la Russie jusque sur les bords de la mer Noire; on profita de cette occasion pour éloigner Munich de la cour, en lui donnant le commandement général des armées, et l'on se hâta de commencer la guerre tandis que les Turcs étaient occupés en Asie à résister aux conquêtes des Persans.

Les campagnes du maréchal Munich, depuis 1735 jusqu'en 1739, furent brillantes, mais peu fructueuses. En 1736, il s'empara de la forteresse d'Azof, et pénétra dans la Crimée, mais sans pouvoir s'y maintenir. L'année suivante il s'établit vers l'embouchure du Niéper, et prit Ocsacow. En 1738, la famine et la peste firent d'effroyables ravages dans l'armée russe. Enfin, en 1739, le maréchal Munich s'avança sur le Niester le 28 août; il gagna la bataille

de Stavutschane, et s'empara du fort de Choczim et de toute la Moldavie.

Lebensbeschreibung des Russ. Kayserl. Generalfeld-marschalls, Grafen von München, etc. — Vie du feld-maréchal-général comte de Munich, par Halem. Oldenbourg, 1803. — Traduite en français.

38. Le traité d'alliance que l'impératrice Catherine avait conclu avec l'Autriche fournit à cette puissance un prétexte pour prendre part à la guerre contre les Turcs, et ce fut un malheur pour la Russie. Le prince Eugène n'était plus à la tête des armées impériales; les Turcs profitèrent habilement de la mésintelligence qui ne manqua pas de s'établir entre les alliés; l'Autriche vaincue se vit forcée de conclure un traité honteux à Belgrade, et bientôt après la Russie reconnut aussi la nécessité de consentir à un accommodement.

Les Autrichiens entrèrent en campagne en 1736, et furent successivement chassés de la Servie, de la Bosnie et de la Valachie. Le grand vizir mit le siège devant Belgrade en 1739; et le 18 septembre de la même année, un traité de paix fut conclu entre l'Autriche et la Turquie, sous la médiation de la France: traité honteux, dont l'empereur Charles VI se crut obligé de s'excuser auprès de l'impératrice de Russie. L'Autriche céda à la Porte Belgrade, Orsowa et Sabacz, et abandonna la Servie et la Valachie autrichienne, ne conservant que le bannat de Temeswar. La Russie conclut la paix peu de temps après; elle restitua à la Porte toutes ses conquêtes, sauf une portion de territoire dans l'Ukraine, et la forteresse d'Azof fut démolie.

39. Ainsi l'Autriche perdit le fruit de toutes les victoires du prince Eugène, et la Russie se vit forcée de remettre à des temps plus opportuns ses projets d'agrandissement sur la mer Noire. Il faut reconnaître cependant que cette guerre répara pour elle la honte du traité du Pruth: la supériorité de la Russie dans l'Europe orientale fut reconnue par toutes les puissances; les armées russes acquirent une consistance et une renommée à l'égal de toutes celles des autres États; et l'on peut dire à cet égard que le maréchal Munich fut l'Eugène du nord de l'Europe.

TROISIÈME EPOQUE.

DE 1740 à 1786.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DES ÉTATS DU MIDI DE L'EUROPÉ.

i. **V**oici l'époque la plus intéressante de l'histoire que nous écrivons, et celle qu'il est le plus difficile de considérer sous tous les points de vue qu'elle présente. La civilisation européenne se développa avec une plus grande activité, et les peuples de cette portion du monde se lièrent de plus en plus par de nouveaux rapports qui tendirent chaque jour à détruire les caractères essentiels par lesquels on pouvait auparavant les distinguer. On étudia les diverses langues qui se parlent en Europe; et ce fut un puissant moyen d'établir une espèce de communauté dans les idées et les opinions; enfin les gouvernemens avaient déjà renoncé à l'importance qu'on avait long-temps attachée aux différences des cultes religieux, et cette révolution s'opéra également chez les peuples.

2. Les principes de l'administration et ceux de l'économie politique se dégagèrent successivement des préjugés sous lesquels ils étaient demeurés enfouis si long-temps; le commerce prit un nouvel essor; les mers, les contrées les plus lointaines furent visitées et explorées avec soin; l'art de la guerre se perfectionna: il est à remarquer que ces nombreux succès ne se manifestèrent pas seulement par d'utiles réalités; et que l'esprit du temps se signala surtout par un zèle extrême à fonder des théories: tout fut soumis aux expériences, le raisonnement fut appliqué à tout, et cette mé-

thode investigatrice devint le caractère principal de l'époque dont nous nous occupons.

3. L'un des premiers résultats d'un tel état des choses fut que les écrivains, et en général tous ceux qui se distinguèrent par les travaux de l'esprit, obtinrent un grand crédit et beaucoup d'autorité dans le monde. Les classes éclairées de la société se rapprochèrent insensiblement; la distance que les mœurs et les habitudes de la vie avaient mise jusqu'alors entre les bourgeois et la noblesse disparut à mesure que le goût des lettres et des études devint commun à tous et fut honoré de tout le monde; plus la noblesse était disposée à ne rien céder des privilèges qui lui restaient, plus elle sentait la nécessité de renoncer aux autres prétentions, et de se montrer facile dans les relations de la vie commune. Le premier exemple de ce grand changement fut donné dans la ville où l'Europe avait l'habitude de prendre les leçons du bon goût et des bonnes manières, et les autres capitales ne tardèrent pas à s'y conformer.

4. Dans la politique et dans les négociations de cabinet on demeura fidèle aux anciennes formes; mais on fut en même temps entraîné par des influences et des opinions jusqu'alors inconnues. De grands écrivains, admis, recherchés même dans les cercles les plus distingués, y apportaient les lumières de leur esprit et l'autorité de noms devenus célèbres. Quoiqu'ils n'eussent pas eux-mêmes l'entrée dans les cabinets diplomatiques, quoiqu'ils n'exercassent pas d'influence directe sur les décisions de chaque jour, leurs conversations contribuaient puissamment à agrandir le cercle des idées et par là à introduire dans la conduite des affaires de nouvelles habitudes et de nouveaux sentimens. Dans plusieurs cours de l'Europe on vit des hommes d'État, des rois même devenir écrivains et passer leur vie dans la société des gens de lettres; un tel mouvement dans les esprits devait nécessairement amener une révolution notable dans la politique; insensiblement il s'opéra un changement plus important encore; les idées et les sentimens religieux s'affaiblirent chaque jour chez les grands et chez les peuples.

mêmes : ce fut par le développement simultané de ces diverses influences que l'Europe préluda à la révolution morale et politique qui s'accomplit en ce moment.

AFFAIRES GÉNÉRALES DE 1740 A 1786.

§ I. Jusqu'à l'alliance de la France avec l'Autriche, de 1740 à 1756.

Geschichte der merkwürdigsten Bündnisse und Friedens-schlüsse, etc. Histoire des grands traités de paix ou d'alliance conclus en Europe dans le cours, du dix-huitième siècle, par Voss, 5 vol. in-8°. 1802.

Adelungs pragmatische Staatsgeschichte Europas von dem Ableben Kayser Carls VI, etc. Histoire générale de l'Europe depuis la mort de l'empereur Charles VI (1740-1759), 6 vol. in-8°.

Vers cette époque, les mémoires commencent à devenir plus rares : parmi les ouvrages de cette nature, les plus curieux sont ceux du grand Frédéric.

Oeuvres posthumes de Frédéric, 1788. T. 1-5, savoir :

Histoire de mon temps, de 1741 à 1745, t. 1 et 2. C'est l'ouvrage le plus remarquable de l'auteur, mais il n'est pas exempt de partialité.

Histoire de la Guerre de sept ans. On n'y trouve presque que les affaires militaires. T. 3 et 4.

Histoire depuis 1763 jusqu'en 1778, t. 5.

Au lieu de mémoires, on a un plus grand nombre de gazettes et de journaux périodiques.

Politisches Journal, etc. Journal politique d'Altona, commencé seulement en 1781, et publié par Schirach.

Wedekind, Chronologisches Handbuch, etc. Manuel chronologique pour l'histoire moderne, de 1740 à 1807, par Wedekind. Lunebourg, 1808.

1. Au commencement de l'époque dont nous nous occupons, l'extinction de la famille régnante en Autriche (maison de Habsbourg) amena en Europe un mouvement considérable, et menaça le système continental d'une grande révolution.

L'empereur Charles VI mourut le 20 octobre 1740. Il ne laissa qu'une fille, Marie-Thérèse (née en 1717), instituée héritière de tous les États autrichiens, par la Pragmatique Sanction, et qui avait épousé François-Étienne, devenu d'abord duc de Lorraine, et en 1737 grand duc de Toscane. — Le frère de Charles VI, l'empereur Joseph I, n'avait laissé également que deux filles : l'aînée,

Marie-Josèphe, mariée à Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe; la cadette, Marie-Amélie, mariée à Charles-Albert, électeur de Bavière.

2. La même année Frédéric II avait succédé à son père (31 mai 1740). Il monta sur le trône avec le désir d'élever la Prusse au rang des premières puissances continentales; et pour y réussir il crut devoir agrandir son territoire. Quant au droit, il s'occupa peu lui-même de justifier ses prétentions; mais il sut se distinguer des conquérans ordinaires en se faisant un plan et en marchant vers un but déterminé. Il ne voulut que ce qui lui était nécessaire pour y parvenir, la conquête de la Silésie lui parut suffisante; quelques réclamations qu'il avait à faire valoir sur une petite portion de ce pays lui servirent de prétexte, et dès la même année on vit commencer la première guerre de Silésie.

Le duché de Jaegerndorf avait appartenu anciennement à une branche cadette de la maison électorale de Brandebourg; mais le duc Jean-George, qui s'était déclaré pour l'électeur palatin, Frédéric V, avait été dépouillé de ses possessions par l'empereur Ferdinand II en 1623, et il ne les avait jamais recouvrées, non plus que ses descendans. Les prétentions de la Prusse sur les duchés de Lignitz, Brieg et Wohlau se fondaient sur un traité de succession réciproque, conclu en 1537 entre le duc alors régnant et l'électeur Joachim II, qui avait protesté en même temps contre la suzeraineté de Ferdinand I, en sa qualité de roi de Bohême. A l'extinction de la famille ducale, l'Autriche s'était emparée de cette principauté (1675); et en 1686, l'électeur Frédéric-Guillaume l'avait abandonnée par un traité en forme, en échange du cercle de Schwibuss. — Du reste, la conduite du roi de Prusse dans toute cette affaire prouve qu'il se mit peu en peine d'établir la légitimité de ses titres; il préféra la voie des armes à celle des négociations, attendu que c'était pour lui le seul moyen de s'emparer de toute la Silésie. Au mois de décembre 1740, il entra donc dans ce pays dégarni de troupes, et privé de tout moyen de défense, et il l'occupa sans efforts jusqu'au mois d'avril 1741, que fut livrée la bataille de Molwitz.

3. Cette entreprise inattendue contribua beaucoup à

donner plus d'activité aux négociations que la cour de France avait entamées depuis quelque temps pour l'exécution d'un projet plus considérable; le cardinal de Fleury y était complètement étranger; mais une portion de la cour, dirigée par le maréchal de Belle-Isle et par son frère, s'était jetée vivement dans cette espérance; il ne s'agissait de rien moins que de détruire la monarchie autrichienne, et de partager les débris de la couronne impériale,

4. Nul prétexte cependant ne pouvait servir à faire excuser un projet aussi extravagant, car la France avait reconnu et garanti même la Pragmatique Sanction. Malgré ces obstacles on crut que le moment était favorable; on espéra pouvoir détruire facilement cette antique rivale de la France et distribuer ses dépouilles. La monarchie autrichienne réduite aux dernières extrémités semblait hors d'état d'opposer aucune résistance, et l'on se crut certain de trouver partout des alliés disposés à concourir à la spoliation; mais la France, eût elle-même réussi dans cette entreprise, ne pouvait pas prétendre à en tirer des avantages qui pussent compenser les premiers sacrifices; et l'espoir que nourrissaient les partisans de ce projet d'acquérir ainsi la prépondérance en Europe, contrastait singulièrement avec la situation actuelle de ce pays, et surtout avec le caractère des hommes qui y conduisaient les affaires.

Mémoires pour servir à l'histoire de l'Europe depuis 1740 jusqu'en 1748, 3 vol. in-8°, 1752 (par M. de Spohn). Ouvrage écrit dans l'intérêt de la France,

5. Le secret de la faiblesse se trouva dans la nécessité où se vit la France de chercher des alliés dont elle eût du moins à soutenir quelques prétentions. Toute puissance qui veut établir sa domination sur les autres ne doit compter que sur ses propres forces; et l'on vit une nouvelle preuve de cette vérité dans les événemens de cette époque. Aucune des grandes guerres qui avaient précédé celle-ci ne fut aussi féconde en alliances rompues et renouées; car ici aucune des parties n'avait d'intérêt commun qui les portât

à s'entendre et à s'unir entièrement, et, hors la France, nulle d'entre elles ne pouvait désirer ou espérer sérieusement l'entière destruction de la monarchie autrichienne.

6. La séduction fut telle cependant, que dans les premiers momens la France trouva de nombreux et de puissans alliés. La Bavière, qui avait combattu avec elle pour la succession d'Espagne, fut attirée d'abord par la promesse de la couronne impériale; et l'électeur Charles Albert se laissa persuader aisément que la monarchie autrichienne lui devait être dévolue par droit d'héritage. L'Espagne éleva les mêmes prétentions; bientôt après l'électeur de Saxe pensa que la Pragmatique Sanction ne méritait aucun respect, et qu'il avait les droits les plus certains par sa femme, fille aînée de Joseph I. En peu de temps, l'Europe vit le singulier spectacle de trois puissances prétendant exclusivement à la possession de ce magnifique héritage, et s'alliant dans cette intention avec la France, qui ne put elle-même justifier son intervention qu'en alléguant son désir de faire rendre justice à tous.

Les prétentions de la Bavière se fondaient sur un testament de l'empereur Ferdinand I; toutefois il était à remarquer que la pièce originale de cet acte ne contenait pas précisément ce qu'on voulait y trouver. — L'Espagne faisait valoir une généalogie très-savante et très-compiquée dans laquelle elle découvrait les droits les plus certains; de plus, elle produisait un traité conclu entre Charles-Quint et son frère Ferdinand, lors de la séparation des États d'Allemagne; enfin elle s'étayait aussi d'une réserve faite en 1617 par Philippe III, dans son acte de renonciation à la succession d'Autriche. L'électeur de Saxe (roi de Pologne) se présentait comme époux de Marie-Josèphe, fille aînée de l'empereur Joseph I. — Le 18 mai 1741, la France, la Bavière et l'Espagne conclurent une alliance secrète à Nymphenbourg, et la Saxe y accéda le 1^{er} novembre suivant.

7. Vers ce même temps, le roi de Prusse jugea convenable d'entrer dans la confédération contre l'Autriche, et pour la première fois la Prusse devint l'alliée de la France.

Le traité fut signé le 1^{er} novembre 1740. On ne fut pas long-temps à reconnaître que les projets de ce monarque étaient bien différens de ceux des autres alliés. Il ne voulait en effet que se servir de leur assistance pour parvenir plus sûrement à son but, se réservant en secret de se retirer d'une telle association lorsque ses arrangemens particuliers seraient terminés.

8. Marie-Thérèse avait admis son époux à la régence, en ne lui laissant toutefois qu'une faible part à la conduite des affaires publiques; dans les premiers momens, elle vit plus d'une moitié de l'Europe liguée contre elle, et nul espoir d'obtenir des secours de l'étranger; l'Angleterre était occupée d'une guerre avec l'Espagne; en Suède, les intrigues du dehors excitaient l'animosité des factions, et s'appliquaient à faire déclarer la guerre contre la Russie; l'impératrice régente se trouvait ainsi abandonnée à ses propres forces; l'électeur de Bavière fut proclamé empereur le 24 janvier 1742, sous le nom de Charles VII; la guerre avait commencé sous de funestes auspices: tout enfin semblait annoncer la perte certaine de la fille de Charles VI.

Au mois de septembre 1741, l'armée française, commandée par le maréchal de Belle-Île, fit sa jonction avec l'armée de Bavière; elle pénétra dans la haute Autriche et en Bohême, et s'empara de Prague le 16 novembre suivant, en se réunissant à une armée saxonne. Le 19 décembre, Charles VII se fit proclamer roi de Bohême dans cette ville, en même temps que Frédéric II recevait les sermens des Silésiens, dont il venait d'achever la conquête. Une seconde armée française, sous les ordres du maréchal de Maillebois, s'établit en Westphalie pour maintenir la neutralité des puissances maritimes: et le 27 septembre de la même année il y eut à ce sujet un traité conclu entre la France et l'Angleterre.

9. Cependant la monarchie autrichienne se trouvait exposée aux plus grands dangers, et dans une telle situation il était impossible à l'Angleterre de rester plus long-temps inactive; la nation entière prit parti pour l'impératrice régente, reconnaissant avec raison qu'elle ne pouvait abandonner son

premier et son plus ancien allié sur le Continent, sans renoncer à des engagemens sacrés et aux préceptes d'une sage politique. Le ministre Walpolé était peu propre à conduire les affaires dans un temps aussi orageux ; le 24 janvier 1742 il céda la place au lord Carteret, qui s'occupa immédiatement des moyens les plus propres à soutenir la cause de l'Autriche : peu de temps après le roi de Sardaigne accepta les subsides qui lui furent offerts.

Dès le 24 juin 1741, l'Angleterre avait conclu un traité de subsides avec l'Autriche : le nouveau ministre se hâta de rassembler une armée dans les Pays-Bas, en même temps qu'il négocia un traité avec le roi de Sardaigne, par lequel celui-ci s'engagea (le 1^{er} février 1742) à maintenir la neutralité de l'Italie.

10. Avant la fin de cette même année, l'alliance formée contre l'Autriche commença à se dissoudre par la retraite du roi de Prusse ; il possédait déjà la Silésie ; et la victoire qu'il remporta à Czaslau le 17 mai 1742 ôta à l'Autriche tout espoir de reprendre cette importante province. Marie-Thérèse se résolut à conclure la paix avec Frédéric, et elle fut signée à Breslau le 11 juin suivant.

Ce traité fut ratifié à Berlin le 28 juillet. La Prusse renonça à toutes ses alliances contre l'Autriche ; Marie-Thérèse lui céda la haute et la basse Silésie et le comté de Glatz, et ne se réserva que la principauté de Teschen et quelques districts environnans dans la haute Silésie.

11. Délivrée d'un de ses plus redoutables ennemis, l'Autriche se vit en mesure de résister plus efficacement aux attaques des autres. La Bohême fut reprise, la Bavière envahie, l'empereur Charles VII contraint de fuir ; l'année suivante l'armée anglo-allemande gagna la bataille de Dettingue, rejeta les Français au delà du Rhin ; et les deux nouveaux alliés, profitant de ces premiers succès, se hâtèrent de conclure deux traités par lesquels ils admettaient dans leur confédération en Italie le roi de Sardaigne, en Allemagne l'électeur de Saxe. Déjà, lorsque l'armée anglaise avait été organisée dans les Pays-Bas, la république, sur la

demande formelle de l'Angleterre, s'était prononcée en faveur de l'Autriche et avait fourni un corps auxiliaire.

L'armée française fut bloquée dans Prague au mois de juin 1742; le maréchal de Belle-Isle, obligé de capituler, évacua la place au mois de décembre; et le couronnement de Marie-Thérèse y fut célébré immédiatement après. En mai 1743, l'armée impériale entra en Bavière, et gagna la bataille de Dettingue le 27 juin suivant. L'Autriche conclut à Worms un traité d'alliance avec le roi de Sardaigne le 13 septembre, et avec la Saxe le 20 décembre de la même année.

12. Le cardinal de Fleury étant mort le 29 janvier 1743, la France, loin de penser à la paix, résolut de prendre une part plus active dans cette grande querelle; et, renonçant au rôle d'auxiliaire qu'elle avait soutenu jusqu'alors, elle se disposa à déclarer la guerre pour son propre compte à l'Angleterre et à l'Autriche.

Tant que l'Angleterre et la France ne s'étaient présentées que comme auxiliaires, la guerre ne s'était point étendue sur mer ni jusqu'aux colonies; elle ne tarda pas à éclater sur tous les points. Le 24 février 1744 les Anglais remportèrent une victoire devant Toulon sur les flottes réunies de la France et de l'Espagne, et cet événement amena la déclaration de guerre qui fut signifiée à l'Angleterre le 15 mars, à l'Autriche le 27 avril suivans.

13. Cependant, le roi de Prusse crut devoir rentrer dans son alliance; l'honneur de sa couronne semblait en effet lui imposer l'obligation de ne pas abandonner dans son malheur l'empereur, à l'élection duquel il avait contribué; mais un motif plus puissant le détermina: l'Autriche ayant trouvé de nouveaux alliés, et s'étant raccommodée avec la Saxe, pouvait faire une invasion en Silésie et lui enlever cette précieuse conquête; il fallait prévenir un tel danger et se mettre en état de défense; il se résolut donc à renouveler ses alliances avec la France et dans l'Empire: on avait besoin de lui, et ses propositions furent acceptées avec empressement, sans que personne fût trompé sur les motifs qui le faisaient agir.

Seconde alliance de la France et de la Prusse au mois de mars 1744; union de Francfort le 22 mai suivant avec Charles VII, l'électeur palatin et le landgrave de Hesse-Cassel.

14. La guerre recommença avec plus d'activité; Frédéric II entra en Bohême; les Autrichiens se virent forcés d'abandonner les bords du Rhin; la France se trouva dégagée par ce mouvement de retraite; Charles VII recouvra l'espoir de rentrer dans ses États héréditaires. Mais bientôt sa mort (survenue le 20 janvier 1745) changea la face des affaires: son fils et son successeur, Maximilien-Joseph, renonça sans peine à la couronne impériale, à la condition qu'on lui restituerait la Bavière.

Le traité de Fussen entre l'Autriche et la Bavière fut signé le 22 avril 1745; l'Autriche rendit toutes ses conquêtes en Bavière, et l'électeur promit sa voix à l'époux de Marie-Thérèse.

15. Par suite de ce traité, l'Allemagne cessa d'être le théâtre de la guerre, et l'Autriche parvint, malgré l'opposition de la Prusse, à faire reconnaître et proclamer l'empereur François I (13 septembre 1745). La France continua la guerre; le roi de Prusse s'assura la possession définitive de la Silésie par de nouvelles victoires et par un traité conclu avec l'Angleterre, et connu sous le nom de *convention de Hanovre*: avant la fin de l'année, il signa, pour la seconde fois, la paix avec l'Autriche aux mêmes conditions que pour la précédente.

Le 4 juin 1745, le roi de Prusse remporta en personne la victoire de Friedberg sur les Autrichiens et les Saxons réunis, sous le commandement du duc Charles de Lorraine; la convention de Hanovre, par laquelle l'Angleterre lui garantit la propriété de la Silésie, fut signée le 26 août suivant; il fallut de nouvelles victoires pour arracher à l'Autriche un consentement définitif; le 30 septembre, le roi vainquit les Autrichiens à Sore, et le 15 décembre suivant le prince de Dessau battit les Saxons à Kesselsdorf. Enfin la paix fut signée à Dresde le 25 décembre, entre la Prusse d'une part, et l'Autriche et la Saxe d'autre part, sur les bases établies par la convention de Hanovre. Les stipulations du

traité de Breslau furent rappelées et confirmées ; Frédéric II reconnut François I pour empereur, et la Saxe paya à la Prusse un million de rixdalers.

16. La France et ses autres alliés poussèrent la guerre avec activité dans les Pays-Bas et en Italie; et, dans le même temps, le prétendant Charles-Édouard fit une descente en Écosse, et commença par des succès une campagne qui devait finir par de grands révers. Un étranger, au service de France, se signala par les victoires qu'il remporta dans les Pays-Bas, et la gloire du maréchal de Saxe appartint dès ce moment au pays qui l'avait adopté.

Le 11 mai 1745, le maréchal de Saxe remporta la fameuse victoire de Fontenoy, sous les yeux du roi de France et de son fils, contre le duc de Cumberland. La campagne d'hiver fut également heureuse; il s'empara de Bruxelles et occupa le Brabant autrichien au mois de février 1746. Cependant les succès du prétendant forcèrent le duc de Cumberland de retourner en Angleterre avec ses meilleures troupes; la bataille de Culloden, que ce jeune prince gagna le 29 avril suivant, renversa toutes les espérances du prince Édouard. — Le maréchal de Saxe poursuivit ses conquêtes dans les Pays-Bas; le 11 octobre 1746 il gagna la bataille de Raucoux contre les alliés, et le 2 juillet suivant celle de Laufeld contre le duc de Cumberland.

Lettres et Mémoires du maréchal de Saxe, 5 vol. in-8°. Paris, 1794.

Mémoires sur les Campagnes des Pays-Bas en 1745, 1746 et 1747 (par S. A. le prince régnant de Valdeck), publiés par Heeren. Goettingue, 1803. Extraits des papiers et manuscrits du prince de Valdeck, qui commandait un corps d'armée hollandais.

17. L'Italie fut aussi, durant cette guerre, le théâtre de plusieurs campagnes : la reine d'Espagne Elisabeth, seconde femme de Philippe V, désirait y trouver un royaume pour son fils cadet, l'infant don Philippe, mais l'Angleterre et l'Autriche, qui avaient attiré la Sardaigne dans leur parti, et qui exerçaient par la flotte anglaise une domination non contestée dans la Méditerranée, arrêtaient long-temps les progrès de la famille des Bourbons; enfin, la république de Gênes ayant donné du secours à ceux-ci, leurs armées

s'emparèrent de la Lombardie ; mais ils furent contraints de l'abandonner peu de temps après, lorsque l'Autriche eut signé le traité de Dresde, qui lui rendait la disposition d'une partie de ses troupes.

Les Espagnols entrèrent en Italie au mois de novembre 1741, et furent d'abord reçus chez le roi de Naples leur allié. Le 1^{er} février suivant la Sardaigne conclut un traité avec l'Angleterre et l'Autriche, sous la réserve de ses prétentions sur le duché de Milan. Cependant, une flotte anglaise força le roi de Naples à conserver sa neutralité. En 1743 l'infant don Philippe reçut un renfort par un corps d'armée français. Le traité conclu à Worms le 13 septembre 1743 confirma l'alliance de la Sardaigne avec l'Angleterre et l'Autriche, et détermina la retraite des armées espagnole et française. En 1744 elles firent sur le Piémont une tentative qui ne fut suivie d'aucun succès. Le 29 juin 1745, la république de Gènes, s'étant alliée avec la famille des Bourbons, facilita à leurs armées la conquête du duché de Milan et de Parme. Dès l'année suivante, et après le traité de Dresde, les Autrichiens portèrent de plus grandes forces en Italie ; ils chassèrent les Espagnols de la Lombardie, et s'emparèrent de la ville de Gènes le 5 septembre.

18. Philippe V étant mort le 9 juillet 1746, la France perdit un allié dont elle avait obtenu de puissans secours : sa marine était presque entièrement détruite ; ses colonies dans les deux Indes, ou perdues, ou du moins menacées. Elle espéra un moment pouvoir semer la division parmi ses ennemis, en faisant une irruption dans les Pays-Bas et en y excitant des troubles ; mais bientôt un adversaire plus puissant lui inspira de nouvelles craintes : l'Autriche négociait depuis quelque temps pour attirer la Russie dans la querelle ; elle réussit à l'y engager, et l'on vit, pour la première fois, un corps de troupes russes se présenter sur les bords du Rhin.

Invasion des Français dans le Brabant hollandais, et prise de Berg-op-Zoom le 16 septembre 1747. — Traité d'alliance défensive entre l'Autriche et la Russie le 12 juin de la même année,

et traité de subsides entre la Russie et l'Angleterre le 30 novembre suivant.

19. Dans ces circonstances, on se déterminâ enfin à ouvrir le congrès d'Aix-la-Chapelle : la France, fidèle à ses principes, employa tous ses soins pour diviser les alliés ; le 15 avril 1748, une armée française mit le siège devant Maëstricht, et menaça même de raser la ville de Berg-op-Zoom ; par ce moyen, la France parvint à conclure des traités préliminaires avec les puissances maritimes ; l'Autriche et ses autres alliés se virent plus tard forcés d'y accéder.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle fut ouvert au mois d'avril 1748. Le 30 du même mois, les préliminaires furent signés entre la France et les puissances maritimes, et l'Autriche les accepta le 25 mai suivant. Les négociations durèrent tout l'été : le traité définitif fut signé le 18 octobre entre la France et les puissances maritimes ; l'Espagne, l'Autriche, Gênes et la Sardaigne le ratifièrent peu après.

Les conquêtes faites par la France et l'Angleterre furent réciproquement rendues ; la France recouvra le Cap-Breton, l'Angleterre Madras, la république hollandaise les places fortes, dont plusieurs étaient presque détruites. Parme, Plaisance et Guastalla furent cédés à l'infant don Philippe, pour être possédés par lui et par ses descendans, à charge de retour, en cas d'extinction de la ligne directe. La Sardaigne obtint les portions du territoire milanais, dont elle s'était emparée en 1743 ; l'Angleterre fit confirmer le traité de l'Assiento pour les quatre années qu'il devait encore durer (deux ans plus tard il fut remplacé par le traité de Buen-Retiro, signé le 5 octobre 1750). Les fortifications de Dunkerque furent conservées du côté de la terre. Tous les signataires du traité garantirent au roi de Prusse la Silésie et le comté de Glatz. La Pragmatique de l'empereur Charles VI fut reconnue et confirmée : enfin on garantit aussi à la maison de Hanovre la succession du trône d'Angleterre et de ses États en Allemagne.

Les principaux ambassadeurs à ce congrès étaient, pour la France, le comte de Saint-Severin et La Porte du Theil ; pour l'Angleterre, le comte de Sandwich ; pour l'Autriche, le comte de Kaunitz ; pour la république hollandaise, le comte de Bentinck ;

Wassenaar, Haren ; pour l'Espagne , don de Lima ; pour la Sardaigne, don Ossorio ; pour Gènes, le marquis Doria.

20. Le traité d'Aix-la-Chapelle renversa le projet insensé de l'anéantissement de la monarchie autrichienne. Elle perdit, il est vrai, la Silésie et les duchés de Parme et de Plaisance, mais elle demeura au rang des premières puissances de l'Europe ; et la direction mieux entendue de ses affaires et de ses immenses ressources lui donna bientôt après les moyens de se relever avec avantage.

21. Cependant cette guerre eut des conséquences importantes ; elle changea la nature des relations qui unissaient jusqu'alors plusieurs des puissances qui y avaient pris part.

22. Il semble, au premier coup d'œil, que la paix rétablit les choses dans le même état qu'elles étaient auparavant : la France et l'Autriche demeurèrent en effet les deux premières puissances continentales, et leur rivalité survécut à leur accommodement ; l'Angleterre avait renouvelé ses anciennes alliances avec l'Autriche, et contribué puissamment à son salut.

23. La politique anglaise, en tant qu'elle avait pour objet de maintenir sur le Continent le système d'équilibre qui dominait depuis long-temps, était souverainement bienfaisante pour l'Europe ; mais les moyens qu'elle employait pour y parvenir devenaient de plus en plus dangereux. L'Angleterre ne pouvait prendre part à la guerre continentale que par des subsides ; cette fois encore elle avait réussi à rapprocher les puissances et à les rétablir à peu près dans leurs anciennes relations ; mais il avait fallu pour y parvenir donner des subsides, même aux puissances du premier ordre, et non-seulement à l'Autriche, envahie de toutes parts, mais encore à la Russie, simple auxiliaire dans cette grande querelle. Ce fut ainsi que l'Angleterre acheta la direction de la guerre, et, par conséquent, de la paix en Europe. Dès lors, elle se persuada aisément que son influence deviendrait chaque jour plus absolue ; et comme sa puissance maritime augmentait aussi avec une rapidité étonnante, rien ne lui parut désormais impossible.

24. Ce fut un spectacle nouveau de voir la Russie prendre part aux guerres de l'Europe occidentale, et contribuer même à y amener une conclusion. Son intervention se borna, pour la première fois, à un déploiement de forces; mais enfin elle s'était engagée, et, dès ce moment, elle se trouva liée à toutes les affaires du Continent.

25. Mais la plus importante de toutes les conséquences de cette guerre fut l'élevation de la Prusse au rang des premières puissances. Il était impossible qu'un tel événement n'amènât pas des changemens considérables dans toutes les relations des États: parvenue à ce degré de prospérité, la Prusse ne pouvait cependant se dispenser de chercher au dehors des amis et des alliés, et elle ne pouvait en acquérir qu'en dérangeant les combinaisons précédentes.

26. De plus, il est dans la nature des choses qu'une si haute fortune excite le mécontentement et la jalousie de ses voisins. Le cardinal de Fleury éprouvait un profond sentiment d'amertume en reconnaissant que le roi de Prusse était devenu l'arbitre de l'Europe. Cette indignation, commune à plusieurs souverains, était encore plus vivement excitée par la conduite même de Frédéric. Son vaste génie lui servit seul pour se démêler d'une situation aussi compliquée; durant tout le cours de la guerre, il n'eut pas un seul allié sur lequel il pût compter; et il eût été difficile d'y prétendre, en suivant le système qu'il avait adopté de conclure et de rompre des traités en ne consultant que la marche des événemens: une telle conduite ne peut être excusée que par le succès; mais alors aussi elle excite l'admiration pour le génie capable de concevoir et de mener à bien d'aussi vastes projets.

27. Que si l'on considère que cette nouvelle puissance fut surtout redevable de son élévation à la force de ses armes, l'étonnement redoublera encore; mais il sera facile de concevoir l'animosité que dut exciter un si grand succès: l'Autriche par les traités de Vienne et de Belgrade, avait fait des cessions considérables de territoire à l'Espagne et à la Porte; mais du moins elle était sortie de cette lutte sans déshon-

neur ; tandis que la perte de la Silésie fut pour elle un véritable sujet d'humiliation ; dans le premier cas , il lui restait l'espoir de remplacer un jour ce qu'elle avait perdu ; dans le second , il semblait qu'elle fût engagée d'honneur à tirer vengeance d'un tel affront , et l'on vit en effet , dans la suite , qu'elle n'avait consenti au traité d'Aix-la-Chapelle que dans l'espoir de prendre des mesures plus efficaces pour se préparer à de nouveaux combats.

28. Aussi l'état de paix fut-il précaire ; la Prusse et les autres puissances continentales ne déposèrent point les armes ; toutes les troupes restèrent sur pied : la Silésie devint ouvertement le sujet de la querelle ; l'Autriche et la Prusse conservèrent leur attitude hostile , et toute l'Europe demeura en suspens par suite des alliances ou des engagements que chacun des États qui la composaient avait contractés ou voulait contracter avec l'une ou l'autre de ces puissances.

29. Cependant on reconnut en Autriche qu'il était impossible d'entreprendre le renversement de la Prusse , sans s'être d'abord assuré du concours de quelques puissans alliés. On conservait , il est vrai , même après le traité d'Aix-la-Chapelle , des relations fort intimes avec la Russie et la Saxe ; et il était facile de prévoir qu'on pourrait aisément les engager dans une nouvelle querelle en excitant l'aversion que l'impératrice Élisabeth et le premier ministre de Saxe , comte de Bruhl , n'avaient cessé de manifester contre Frédéric.

30. Mais ces alliés ne suffisaient pas pour le succès d'une telle entreprise ; la France pouvait dans une nouvelle guerre prendre parti pour la Prusse et lui assurer la victoire ; c'était donc celle-ci qu'il importait surtout de détacher d'une telle alliance , et , malgré les difficultés qui se présentaient , l'Autriche essaya de les surmonter.

31. Il y avait alors à la cour de Vienne un homme qui s'empara de ce projet avec ardeur , fondant sur l'espoir du succès celui de l'agrandissement de sa fortune. Le prince de Kaunitz était depuis long-temps à la tête du cabinet

autrichien ; chancelier de cour et chancelier d'état, il gouvernait toutes les affaires et semblait le représentant de la monarchie. Adversaire naturel de Frédéric, il était toujours disposé à agir contre lui ; du reste, affectant la mollesse et l'oisiveté, cachant, sous l'indolence dans laquelle il se complaisait, un esprit vaste et capable de concevoir et de conduire les plus grands projets, il poussait les soins de l'indifférence jusqu'à ne vouloir pas agir lui-même, et c'était toujours par les autres qu'il faisait faire tout ce qu'il voulait. D'ailleurs, il connaissait mieux que personne tous les ressorts et toutes les voies de la politique des cabinets, et comme il avait pour principe de tenter toujours tout ce qu'il était humainement possible de faire, on le voyait rarement s'arrêter dans la poursuite d'une entreprise.

Il manque à l'histoire une biographie complète de cet homme extraordinaire, qui fut, après le roi de Prusse, le plus influent sur les affaires de l'Europe ; on trouve dans la gazette intitulée *Jason* (mois d'août 1808) un article intéressant, où son caractère est très-bien exposé.

32. L'état de la cour de France pouvait excuser jusqu'à un certain point le projet d'y tenter les choses qui paraissaient les plus impossibles : dans le siècle précédent, on avait vu à la même cour Louis XIV céder quelquefois à l'influence de ses maîtresses et suivre de bizarres caprices ; mais il y avait loin de là à ce gouvernement de femmes qui s'empara des affaires sous le règne de Louis XV, et qui les conduisit pendant plus de vingt ans : ce qui s'était conservé de principes d'ordre et de politique sous le ministère du cardinal de Fleury avait disparu avec lui ; il était assez naturel qu'un homme du caractère et de l'habileté de Kaunitz espérât pouvoir tout obtenir de ses faibles successeurs, et qu'il trouvât d'ailleurs un nouveau stimulant à son ambition dans la singularité même de l'entreprise.

33. Kaunitz se fit d'abord nommer ambassadeur extraordinaire en France ; il s'y rendit au mois de décembre 1750 pour mesurer son terrain ; puis, retournant à Vienne re-

prendre la conduite des affaires, il chargea Staremberg de lui succéder et de suivre les négociations : le cabinet d'Autriche fit donc proposer à la cour de France de concourir au renversement du roi de Prusse, et de partager ensuite entre les deux monarchies la domination de l'Europe; proposition singulière, puisqu'en supposant même la possibilité de voir accomplir ce projet, il ne pouvait en résulter que la destruction des plus faibles, et la souveraineté de la maison d'Autriche en Allemagne.

Le premier traité d'*alliance défensive* entre la France et l'Autriche fut conclu le 1^{er} mai 1756, par les soins de l'abbé de Bernis: il avait été précédé d'une convention par laquelle l'impératrice de Russie s'était engagée à la neutralité dans la guerre qui éclatait au même moment entre la France et l'Angleterre, par où l'on vit l'Autriche renoncer à sa plus ancienne alliance. Dans le cours de la guerre de sept ans, et par une convention passée en 1757, mais qui ne fut point ratifiée, on régla les conditions du partage de la monarchie prussienne; l'Autriche devait reprendre la Silésie, la Suède aurait eu la Poméranie, la Saxe-Magdebourg, don Philippe les Pays-Bas en échange de ses duchés en Italie: le 30 décembre 1758, le duc de Choiseul, qui était devenu premier ministre en France, renouvela le traité de 1756, et y ajouta de nouvelles clauses, entre autres celles que les deux hautes parties contractantes s'assisteraient réciproquement de toutes les forces dont elles pouvaient disposer, et qu'elles ne feraient la paix que d'un commun accord.

34. Ainsi, dans ce traité vraiment extraordinaire, l'Autriche stipula en sa faveur tous les avantages qui pouvaient survenir, et n'en concéda aucun à la France; à moins que l'on ne compte pour beaucoup l'honneur auquel elle lui permit de prétendre, celui de concourir au renversement de son ennemi et de partager ensuite avec elle la domination de l'Europe: du reste, la grande faute de la France en cette occasion ne fut pas tant de souscrire à un traité dans lequel on ne lui laissait que les charges, que de consentir à donner un démenti public au rôle politique qu'elle avait adopté jusqu'à ce jour. Depuis plus de deux siècles,

adversaire constante de l'Autriche, la France avait tenu le rang le plus élevé parmi les puissances continentales; il semblait impossible qu'elle s'y maintînt en se faisant aussi officieusement l'auxiliaire de sa rivale.

§ II. *Depuis l'alliance de l'Autriche et de la France jusqu'aux traités de Paris et de Hubertsbourg. 1756 — 1763.*

35. Un événement aussi important, et qui attaquait dans son principe le système de la politique européenne, aurait suffi sans doute pour exciter une guerre générale : à cela vint se joindre encore une nouvelle cause d'animosité et de querelle entre la France et l'Angleterre, par suite des relations de voisinage qu'entretenaient ces deux puissances au delà des mers.

36. Depuis que les Anglais avaient réussi dans la guerre précédente à détruire les forces navales de leurs ennemis, ils se montrèrent peu disposés à leur permettre de réparer ces désastres et de reprendre leur rang. Les relations amicales qui s'étaient rétablies entre la France et l'Angleterre disparurent une seconde fois devant cette nouvelle cause de rivalité; les haines nationales et celles des gouvernements se ranimèrent à mesure que le commerce extérieur de chacune de ces puissances prit un plus grand développement et se créa de nouvelles ressources dans l'exploitation des colonies. La seule difficulté de fixer des limites au milieu de ces vastes pays, exposés sans défense à l'ambition de tous les conquérans, suffisait pour exciter des discussions et des guerres éternelles; on ne tarda pas à en sentir tous les inconvénients : ils étaient d'autant plus fâcheux que leur nature était de se renouveler sans cesse; et l'on ne peut douter que si les points qui se trouvaient alors en litige eussent été réglés lors du traité d'Aix-la-Chapelle, il ne se fût présenté peu après des sujets de discussion encore imprévus. Enfin, comme pour ajouter de nouveaux obstacles, le gouvernement anglais, dès qu'il eut acquis la conviction de sa supériorité, adopta une pratique qui devait lui attirer la haine générale,

et qui consistait à se faire justice au delà des mers et sans déclaration de guerre préalable, toutes les fois que dans les affaires du Continent on lui refusait satisfaction sur quelque nouvelle demande.

La France et l'Angleterre avaient alors plusieurs sujets de discussion. 1^o Les limites de la Nouvelle-Écosse avaient été convenues dans le traité d'Utrecht, et l'Angleterre prétendit plus tard que le nouveau Brunswick devait entrer dans la portion qui lui était échue; comment pouvait-on décider si les limites n'avaient pas été marquées? En consultant les localités, il semblait que la France eût raison; mais l'Angleterre alléguait l'opinion générale, qui lui attribuait la propriété de ce pays. 2^o De plus, les Anglais ne voulaient pas se dessaisir de plusieurs forts qui avaient été construits sur l'Ohio pour réunir la Louisiane et le Canada; et dans les années 1754 et 1755 il y eut à cette occasion plusieurs actes d'hostilité. 3^o On n'était pas d'accord sur l'occupation par les Français de quelques îles situées dans l'Archipel des Antilles, telles que Tabago, Saint-Vincent, la Dominique, Sainte-Lucie. 4^o Enfin, à ces nombreux sujets de querelles se joignait encore la rivalité du commerce des deux nations sur la côte de Coromandel; aux Indes orientales, les Anglais commencèrent les hostilités en s'emparant, au mois de juin 1755, de plusieurs vaisseaux marchands et de deux vaisseaux de ligne français.

37. Les affaires du commerce maritime et des colonies acquirent une telle importance, que chaque jour les déserts les plus lointains, les plus petites îles pouvaient devenir l'occasion d'une guerre en quelque sorte universelle, et dont il était toujours impossible de prévoir les frais et les conséquences.

L'Angleterre déclara la guerre à la France le 15 mai 1756. — Attaque de la France contre l'île de Minorque et prise de Port-Mahon le 29 juillet suivant, par une armée française sous les ordres du maréchal duc de Richelieu.

38. Au moment où cette guerre maritime éclata, les négociations et les alliances entreprises pour l'anéantissement de la Prusse étaient à peu près terminées, et la guerre continentale inévitable. L'Autriche ayant rompu ses enga-

gemens avec l'Angleterre, celle-ci devint l'alliée naturelle de la Prusse; et le roi George II se porta d'autant plus volontiers à la conclusion de ce traité, qu'il y vit le meilleur moyen de protéger ses États d'Allemagne contre la France, ne pouvant espérer d'obtenir cette garantie de la part de la Russie. Ainsi ces deux guerres commencèrent en même temps, puis elles furent divisées et terminées par des traités de paix séparés.

Il fallut un renversement aussi complet de toutes les relations établies entre les États d'Europe pour amener cette alliance du Hanovre et de la Prusse, qui jusqu'alors avaient été presque toujours divisés d'intérêts et de parti. Le premier traité fut signé à Whitehall le 15 janvier 1756 pour le maintien de la neutralité en Allemagne: une nouvelle alliance fut conclue le 11 janvier 1757; l'Angleterre donna un million de subsides à la Prusse, qui s'engagea à lui fournir un corps d'armée de 20,000 hommes comme auxiliaires.

39. Lors de la première guerre de Silésie, le roi de Prusse avait été l'assaillant; dans celle-ci, qui fut appelée la guerre de sept ans, il entra le premier en campagne, mais ce ne fut que pour se défendre. La gloire qu'il y recueillit lui fut d'autant mieux acquise qu'il l'acheta plus chèrement et à travers les plus grands dangers. La puissante confédération formée contre lui trouva sa force dans les passions ambitieuses de ceux qui la conduisaient, et demeura étroitement unie jusqu'à la mort de l'impératrice Élisabeth. D'un autre côté l'alliance de la Prusse et de l'Angleterre présente ce caractère très-singulier que ces deux puissances étroitement unies n'agissaient cependant point de concert. Guillaume Pitt et le roi de Prusse suivaient chacun leur marche, d'après leurs convenances et leurs opinions particulières: ainsi tous deux se dirigeaient vers le même but, et tous deux eurent une part à peu près égale aux honneurs du succès.

Le ministère de Guillaume Pitt, nommé depuis lord Chatham, dura du 20 octobre 1756 au 5 octobre 1761. Ce grand homme contribua puissamment à élever la fortune de l'Angleterre.

Life of W. Pitt, 2 vol. in-4°. 1780. *Vie de G. Pitt.*

40. Laguerre continentale commença au mois d'août 1756 par l'invasion du roi de Prusse dans la Saxe : il y trouva les preuves certaines des projets de ses ennemis.

Un traité de partage des États prussiens, signé le 18 mai 1745, et confirmé après la paix de Dresde, avait servi de base aux négociations secrètes entre les cours de Vienne, de Saxe et de Russie; et, le 22 mai 1746, l'Autriche et la Russie avaient conclu à Pétersbourg une alliance défensive, qui contenait quatre articles secrets contre la Prusse : l'électeur de Saxe s'était engagé à y accéder aussitôt que les circonstances le lui permettraient. Il paraît que le plan général d'attaque avait été préparé à Pétersbourg vers la fin de 1755.

Recueil des Manifestes, Traités, etc. qui ont été rédigés et publiés pour la cour de Prusse; depuis 1756 jusqu'à 1778; par le comte de Herzberg. Berlin, 3 vol.

Invasion de Frédéric en Saxe au mois d'août 1756. Occupation de Dresde; blocus de l'armée saxonne dans Pirna au mois de septembre. Victoire du roi de Prusse contre les Autrichiens à Lowositz le 1^{er} octobre suivant, et capitulation des Saxons le 15 du même mois.

41. Une attaque aussi brusque engagea sur-le-champ dans la guerre tous les alliés de la Saxe: l'influence de l'Autriche dans l'Empire germanique et celle de la France en Suède déterminèrent ces deux puissances à entrer dans la confédération; en peu de temps le roi de Prusse eut à combattre contre plus d'une moitié de l'Europe.

L'Empire déclara la guerre à la Prusse le 17 janvier 1757; et, le 21 mai suivant, les alliés signèrent une convention avec la Suède, et l'engagèrent dans la querelle, sous le vain prétexte qu'elle devait sa garantie au traité de Westphalie, et avec la promesse qu'on lui restituerait la Poméranie.

42. Heureusement pour Frédéric la France se déterminait à attaquer l'Angleterre dans le Hanovre : les habitans de ce pays et ceux des duchés de Hesse et de Brunswick devinrent les zélés défenseurs du roi de Prusse : réunis sous le commandement du duc Ferdinand de Brunswick, élève et ami

de Frédéric, ils déployèrent la plus grande activité, et prirent part à toutes les chances de cette guerre.

L'armée française entra dans le Hanovre sous la conduite du comte d'Estrées, qui, le 26 juillet 1757, remporta la victoire de Hastenbeck contre le duc de Cumberland. — Convention de Kloster-Seven, conclue le 8 septembre suivant par le duc de Richelieu, et rompue le 26 du même mois. — Le duc Ferdinand de Brunswick est nommé au commandement des troupes alliées de la Prusse.

43. L'histoire des campagnes de Frédéric pendant le cours de la guerre de sept ans est sans doute l'une des plus intéressantes et des plus instructives à la fois pour l'homme de lettres et pour le tacticien. L'intérêt de la politique et des négociations de cabinet fut en quelque sorte suspendu durant cet intervalle, mais un spectacle plus grand fixa l'attention de l'Europe, celui que présentait un souverain luttant presque seul contre toutes les autres puissances, supportant les revers avec fermeté et ne négligeant aucune occasion de s'emparer de la victoire.

En 1757, Frédéric entre en Bohême et gagne la bataille de Prague contre Charles de Lorraine le 6 mai. Siège de Prague. Après la défaite de Collin (18 juin) il se retire de Bohême, attaque les armées française et impériale, et les bat à la fameuse journée de Rosbach le 5 novembre; puis il reprend la Silésie en remportant la victoire de Leuthen le 5 décembre. — Le 30 août de la même année, les Russes, sous les ordres du général Apraxin, battent un corps d'armée prussien, près du grand Jaegersdorf, mais ils ne surent pas profiter de leur succès. — En 1758, bataille de Zorndorf le 25 août. L'armée du roi de Prusse est défaite à Hochkirchen le 14 octobre. — En 1759, les armées russe et autrichienne, conduites par le général Laudon, attaquent et battent les Prussiens à Kunersdorf le 12 août. — En 1760, siège de Dresde au mois de juillet: combat de Liegnitz au mois d'août; les Prussiens reprennent la Silésie. Combat de Torgau. Le 3 novembre le roi de Prusse occupe la Saxe. En 1761, guerre défensive contre les armées alliées, etc.

L'histoire de cette guerre mémorable a été consignée dans de nombreux écrits :

Histoire de la Guerre de sept ans, dans les Oeuvres posthumes de Frédéric II. Tom 3 et 4. Berlin, 1788.

Histoire de la Guerre de sept ans, par Tempelhof. Berlin, 1794.

Idem, par Archenholz, 2 vol., 1792. — Traduite en français.

Warnery, *Campagnes de Frédéric II*, 1788.

44. Pendant tout le cours de la guerre, les victoires du duc de Brunswick garantirent constamment le roi de Prusse sur l'un des côtés par où il se trouvait attaqué; heureux d'avoir pu se défendre de l'invasion des armées françaises plus efficacement que de celles des Russes qui ne cessaient de le presser du côté de la Saxe.

En 1757, le duc Ferdinand de Brunswick tint la campagne tout l'hiver et chassa les Français du Hanovre, après la rupture de la convention de Kloster-Seven. L'année suivante, il passa le Rhin, gagna la bataille de Crefeld le 23 juin, et fit sa jonction avec l'armée anglaise. Le 1^{er} août 1759, il remporta la victoire de Minden contre le maréchal de Contades, douze jours avant la défaite du roi son allié à Kunersdorf. En 1760 et 1761, le duc de Brunswick maintint constamment sa supériorité, et protégea par ses manœuvres une partie des États de Hanovre.

Mauvillon, *Geschichte des Herzogs Ferdinands von Braunschweig*, etc. — *Histoire du duc Ferdinand de Brunswick*, par Mauvillon. 2 vol. 1790.

45. Cependant la guerre s'étendit au delà des mers, et jusque dans les deux Indes. Les Anglais ne tardèrent pas à y obtenir tous les avantages, et se préparèrent ainsi à la conquête des colonies. Dans l'Amérique septentrionale la guerre ne fut d'abord que la continuation des anciennes hostilités; bientôt une attaque plus générale enleva à la France tout le Canada: ses possessions les plus importantes dans cette partie du Nouveau Monde et en Afrique, lui furent successivement ravies; dans les Indes orientales elle perdit Pondichéry, et bientôt son commerce maritime fut presque entièrement anéanti.

Au mois de juillet 1758, les Anglais s'emparèrent du Cap-Breton: le 13 septembre de l'année suivante, le général Wolf gagna contre les Français la grande bataille de Québec, qui lui valut

la conquête immédiate du Canada. — Le 20 novembre même année, l'amiral Hawke défit une flotte française près de Brest. — Dans l'Amérique, les Anglais s'emparèrent de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent. — Aux Indes orientales, ils prirent Pondichéry le 16 janvier 1761. — Sur les côtes d'Afrique, le Sénégal et Gorée tombèrent entre leurs mains en 1758.

46. Le roi d'Angleterre, George II, mourut le 25 octobre 1760; mais sa mort n'apporta aucun changement à la marche de la guerre : il n'en fut pas de même de celle de l'impératrice Élisabeth, survenue le 5 janvier 1762 : elle avait été l'ennemie la plus déclarée et la plus violente du roi de Prusse ; son neveu et son successeur Pierre III devint au contraire son plus zélé admirateur ; il conclut d'abord avec ce monarque un traité de paix qui força la Suède à poser les armes ; bientôt après il lui proposa une alliance ; et l'Europe vit pour la première fois, le spectacle singulier d'une armée quittant les rangs de ses alliés pour passer chez ceux contre lesquels elle avait d'abord combattu.

Une première trêve fut signée le 16 mars 1762 ; et, le 5 mai suivant, la Russie et la Prusse conclurent un traité de paix, dans lequel ces deux puissances convinrent de la restitution réciproque de toutes leurs conquêtes. Un traité particulier fixa les conditions de la nouvelle alliance. La paix entre la Prusse et la Suède fut signée à Hambourg le 22 mai, et les relations rétablies comme avant la guerre.

47. Pierre III ne survécut pas long-temps à ses traités ; Catherine, qui lui succéda, conserva la neutralité, et le roi de Prusse y gagna beaucoup plus sans doute qu'il n'aurait pu le faire par la continuation de l'alliance ; car il lui importait surtout qu'une puissance du premier ordre donnât l'exemple de la modération. Les victoires de Frédéric, durant toute cette campagne, amenèrent enfin le résultat qu'il désirait depuis long-temps.

Victoire du roi de Prusse à Burkersdorf, le 21 juillet 1762, et du prince Henri à Freyberg le 29 octobre suivant.

48. Cependant, cette même année, la guerre prit une nouvelle activité du côté de l'occident par l'accession de l'Espagne et du Portugal dans la grande alliance. La première avait constamment maintenu sa neutralité sous le règne de Ferdinand VI. Après sa mort, en 1759, Charles III, fils de la reine Élisabeth, quitta le trône de Naples pour venir occuper celui d'Espagne; dès ce moment, la France acquit une autorité sans bornes à la cour de Madrid; elle s'en servit pour entreprendre de former une confédération générale de toutes les branches de la maison de Bourbon, espérant par là réparer ses désastres et reprendre sa toute puissance en Europe. Ce fut dans ce dessein que se forma l'alliance connue sous le nom de *pacte de famille*, d'après laquelle l'Espagne se vit engagée dans la querelle générale. Mais à cette époque l'Angleterre était trop puissante et trop sûre de ses immenses conquêtes, pour qu'un nouvel ennemi pût l'intimider. L'un des résultats les plus importants de ce nouveau traité fut la retraite du premier ministre de George III.

Le pacte de famille fut d'abord signé entre la France et l'Espagne le 15 août 1761; on y supposa l'accession du roi de Naples et du duc de Parme: les parties contractantes se garantirent réciproquement leurs possessions, et conclurent une alliance offensive et défensive. Le ministre Pitt se retira des affaires le 5 octobre 1761, pour n'avoir pu obtenir sur-le-champ une déclaration de guerre contre l'Espagne. — Le cabinet de Saint-James ne tarda pas à s'y déterminer, et cette déclaration eut lieu le 4 janvier suivant. L'amiral Pocock s'empara de la Havane le 11 août. Prise de Manille le 6 octobre de la même année.

49. L'Angleterre et la Prusse, malgré leurs succès presque constans pendant tout le cours de la guerre, ne purent cependant rester unies jusqu'à la fin. L'Angleterre avait atteint son but; la puissance maritime de la France était détruite; presque toutes ses colonies avaient passé aux mains de son ennemie; les Anglais, voyant avec inquiétude l'augmentation rapide de leur dette publique, se prononçaient chaque jour plus fortement contre la guerre continentale; et cette opinion devint encore plus générale et plus forte

lorsque Pitt fut sorti du ministère : les premières propositions de la France furent donc accueillies avec empressement ; il en resulta bientôt un traité de paix particulier entre ces deux puissances ; la France s'engagea à rester neutre dans la querelle du roi de Prusse. Celui-ci se plaignit avec raison d'être abandonné par ses alliés ; mais lui-même en avait donné l'exemple, et on ne manqua pas de le lui rappeler.

Les premières négociations furent conduites par le duc de Nivernois à Londres, et par le duc de Bedford à Paris. Le 3 novembre 1762, on signa à Fontainebleau les préliminaires de la paix entre l'Angleterre d'une part, et d'autre part la France et l'Espagne ; ce traité fut converti en paix définitive à Paris le 10 février 1763. La France renonça à toutes ses prétentions sur la Nouvelle-Écosse, et céda le Cap-Breton et le Canada : elle se réserva une part aux pêches de Terre-Neuve, avec les petites îles de Saint-Pierre et Miquelon : le Mississipi fut déterminé pour limite entre les colonies anglaises et la Louisiane. Aux Indes occidentales, la France céda la Grenade à l'Angleterre, et celle-ci conserva en propriété les îles auparavant neutres de Saint-Vincent, la Dominique et Tabago ; les autres conquêtes furent restituées. En Afrique ; la France céda le Sénégal, et reprit Gorée. Aux Indes orientales, on restitua à la France tout ce qu'elle possédait en 1749, y compris Pondichéry, et elle renonça à ses acquisitions postérieures. En Europe, l'Angleterre recouvra l'île de Minorque. On convint de plus que le Hanovre et l'Empire seraient évacués par les troupes françaises, et que la France resterait neutre dans la guerre de la Prusse contre l'Autriche. L'Espagne céda les Florides à l'Angleterre, et par suite de cette clause, la France s'engagea dans un traité particulier à céder la Louisiane à son alliée (ce traité ne fut exécuté qu'en 1769). L'Angleterre rendit l'île de Cuba et la Havane ; elle se réserva de plus le droit d'aller prendre du bois de campêche dans la baie d'Honduras. — Le Portugal fut aussi compris dans le traité, et recouvra tout ce qu'on lui avait enlevé.

Les plénipotentiaires furent, pour l'Angleterre, le duc de Bedford ; pour la France, le duc de Choiseul ; pour l'Espagne, le marquis de Grimaldi.

50. La Prusse, l'Autriche et la Saxe demeuraient encore en guerre ; mais après les victoires de Frédéric et la prise

de Schweidnitz (du 9 octobre 1762) l'Autriche ne pouvait plus conserver aucun espoir de succès : forcée de renoncer à ses prétentions sur la Silésie, elle trouva toute facilité pour négocier, car il ne s'agissait d'aucune autre contestation ; et le roi de Prusse eut la gloire de conclure la paix de Hubertsbourg, sans rien abandonner de ses précédentes conquêtes.

Elle fut signée le 15 février 1763 : les deux puissances renoncèrent réciproquement à toute nouvelle prétention sur leurs États ; les traités de Breslau et de Dresde furent confirmés. La Prusse et la Saxe rétablirent leurs relations comme avant la guerre : l'Empire germanique, qui avait déjà déclaré sa neutralité, accéda aussi au traité.

Les ambassadeurs à Hubertsbourg furent, pour la Prusse, le conseiller intime comte de Herzberg, pour l'Autriche le conseiller de cour de Collenbach, pour la Saxe le baron Fritsch.

51. Ainsi fut consolidé en Europe le système politique que Frédéric-le-Grand avait voulu y fonder : la Prusse et l'Autriche devinrent les deux premières puissances continentales ; car la Russie était trop éloignée, et la France trop affaiblie, pour pouvoir y prétendre encore.

52. Il sembla d'abord que l'union intime établie par le pacte de famille entre les États occupés par la maison de Bourbon dût servir à prévenir les dangers que l'on avait vus se réaliser lors de la première guerre pour la succession d'Espagne ; mais la situation intérieure de ces divers royaumes montra bientôt l'inutilité d'une pareille convention, et l'expérience a prouvé l'inefficacité de l'alliance de l'Espagne avec la France dans les guerres auxquelles la première ne peut prendre aucun intérêt.

53. L'Angleterre, en faisant la paix avec la France, avait rompu son alliance avec la Prusse, et depuis ce moment Frédéric conserva une sorte d'aversion pour elle : leur intimité ne se renouvela plus ; car il n'y avait entre ces deux puissances aucuns de ces rapports immédiats qui commandent quelquefois des rapprochemens ; le Hanovre même ne pouvait leur fournir aucun sujet de querelle ou de négocia-

tion; car il occupait sa place dans la confédération germanique, et il entra dans le système de Frédéric de la maintenir forte et puissante.

54. Cependant cette rupture déranger presque toutes les relations politiques que l'Angleterre avait établies sur le Continent : elle demeura dans les mêmes termes avec les Provinces-Unies et le Portugal; mais, séparée de l'Autriche par la dernière alliance que celle-ci avait contractée avec la France, n'ayant en Russie que des affaires de commerce, et ne trouvant aucun intérêt commun qui pût la rapprocher de ces diverses puissances, elle perdit bientôt son autorité et son influence dans les affaires de l'Europe, et la nation ne tarda pas à en être encore plus détournée par les événements qui survinrent en Amérique. Du reste l'état de paix favorisa beaucoup son commerce avec le Continent : elle en prit occasion de renouveler presque tous ses traités, et se ménagea ainsi les moyens de reprendre ses précédentes relations; aussitôt que de nouveaux troubles rendraient son crédit et ses secours nécessaires.

Versuch einer historischen Entwicklung des Britischen Continental interesse, etc. — Examen historique et critique des intérêts de l'Angleterre sur le Continent. Dans le Recueil des écrits historiques de Heeren, tom. 1 et 2, 1805. — Cet ouvrage fait partie des *Mélanges historiques* de M. Heeren, traduits en français.

55. Enorgueillie par ses succès et par l'ascendant de sa puissance maritime, l'Angleterre ne tarda pas à en abuser; et ses entreprises durant le cours de la guerre de sept ans eurent des conséquences très-graves, que l'Europe ne sut pas prévoir dès le principe. Ce fut pour la seconde fois qu'elle anéantit les forces navales de ses ennemis, afin de parvenir aussi à détruire leur commerce, qui se faisait surtout dans les colonies à l'aide des pavillons neutres : elle se hâta d'interdire cette ressource aux puissances qui en faisaient une spéculation; et dans les temps de guerre elle voulut même constituer cet abus de la force en droit politique, sauf à le modifier suivant les circonstances ou plutôt selon son bon plaisir. Déjà, depuis long-temps, d'autres puissances

avaient tenté de faire prévaloir les mêmes prétentions, mais elles n'avaient pu les faire respecter par la force de leurs armes; et ce fut alors seulement que cette épouvantable injustice s'introduisit sans résistance dans la pratique des affaires de l'Europe.

En 1756, la France, ne pouvant communiquer avec ses colonies, accorda à quelques puissances neutres l'autorisation d'y faire le commerce. L'Angleterre prétendit que cette concession était illégale, et s'empara des vaisseaux et de tout ce qui appartenait aux neutres. Cette querelle demeura long-temps indécise; et fut même ajournée lors de la conclusion du traité de paix; mais l'acte connu en Angleterre sous le nom de *the rule of 1756* fut dès ce moment considéré, chez cette nation, comme fixant ses droits et devant servir de règle dans toutes les négociations de cette nature.

§ III. *Depuis les traités de Paris et de Hubertsbourg jusqu'à la mort du roi de Prusse. 1763 — 1786.*

56. Les derniers traités donnaient droit d'attendre un long état de paix dans l'Europe occidentale : ils furent en effet suivis de trente années que n'interrompit aucune guerre continentale un peu considérable; et pendant lesquelles on vit se développer de toutes parts des idées et des lumières, qui ne tardèrent pas d'exercer une grande influence sur l'état des sociétés, et, par conséquent, sur celui des gouvernemens.

57. Les guerres qui venaient de finir avaient mis en jeu des forces puissantes et de toute espèce, et développé une activité jusqu'alors inconnue, qui ne pouvait s'éteindre au sein de la paix. Les gouvernemens s'efforçaient de l'appliquer au perfectionnement de l'administration intérieure, pour laquelle il s'agissait non-seulement de guérir les maux de la guerre, mais encore de satisfaire aux besoins sans cesse renaissans de la société. Les armées permanentes se trouvèrent augmentées plutôt que réduites sur le pied de paix; de là naquit la nécessité de donner une plus grande attention à l'administration des finances, et d'établir en maxime que l'augmentation des revenus de l'État devait être le but le

plus important de l'économie politique. L'esprit des gouvernans, et les différences qui existaient dans les constitutions des États européens, empêchèrent jusqu'à un certain point l'abus trop universel de cette doctrine; mais, contagieuse de sa nature, elle ne laissa pas de se répandre et de trouver partout un accueil favorable.

58. A côté de cette opinion prédominante, on vit se développer par une conséquence toute naturelle cette autre maxime que le moyen le plus sûr et le plus économique à la fois de conduire une grande administration était de lui donner autant que possible les formes et la régularité d'action que comporte dans l'ordre industriel la construction et le jeu de toute machine. Cette idée se répandit lentement et sans exercer partout une égale influence; mais elle favorisa le développement de la théorie suivant laquelle le bonheur et la prospérité des États se fondent surtout sur les formes de leur gouvernement intérieur.

59. De là naquit encore pour tous les États ce besoin d'agrandissement, qui, poussé jusqu'à un certain degré, pourrait amener la subversion de tout le système continental. Plus la configuration extérieure d'un pays était irrégulière et semblait présenter d'obstacles à l'action des règles administratives, plus on attachait d'importance à en corriger les vices; bientôt ce fut la prétention commune dans tous les cabinets de l'Europe; chaque gouvernement crut devoir travailler à se donner des limites plus régulières; entreprise d'autant plus dangereuse, que la plus grande inégalité dans la répartition des territoires semblait constituer en Europe le système de l'organisation politique.

60. L'on en vint aussi dans la pratique, à considérer les formes matérielles des États, telles que l'étendue du territoire et la population, comme les premiers élémens du bonheur et de la prospérité publique. Les écrivains donnèrent sur tous ces sujets de grandes facilités à ceux qui conduisaient les affaires; tout fut soumis au calcul de la statistique, et les hommes d'État reçurent avec confiance tous ces renseignements.

61. Les habitudes consacrées par l'expérience se maintenaient encore dans les relations de la politique et dans la conduite de l'administration générale; mais déjà l'esprit de raisonnement s'était emparé de tous les sujets, et chaque jour il produisait de nouvelles théories, qui faisaient le contraste le plus frappant avec ce qu'on pouvait observer dans la réalité. D'abord elles ne furent considérées que comme un jeu innocent de l'esprit, et souvent ceux qui les inventaient n'y attachaient pas eux-mêmes plus d'importance; mais comme en dernière analyse toutes les institutions humaines reposent toujours sur un certain nombre d'idées prédominantes, le changement de celles-ci amène nécessairement une révolution dans l'état de la société.

62. Les principes constitutifs des gouvernemens et de la législation furent les premiers objets de ces recherches: Montesquieu s'y livra avec succès: son ouvrage fut plutôt un examen critique du mouvement des sociétés en général qu'un système d'organisation politique; il apprit à penser, mais du moins sans égarer l'opinion publique. Il n'en fut pas de même lorsque le citoyen de Genève, le plus habile et le plus éloquent des sophistes, entreprit de fonder le gouvernement sur un principe qui ne se retrouve dans aucune société organisée, qui ne peut servir de base à aucune constitution future; car, en pratique, les idées de souveraineté du peuple et de gouvernement impliquent contradiction; puisqu'il est évident qu'un État ne commence que lorsque la souveraineté du peuple a cessé d'être.

Avant eux, Locke s'était déjà distingué comme écrivain politique; mais du moins sa théorie était en rapport avec la constitution de son pays.

An essay concerning the true original extract and end of the civil government, etc. — *Essai sur l'origine et la destination du gouvernement.* Par Locke. Londres, 1702. — Traduit en Français.

Esprit des Loix, par Montesquieu.

Le Contrat social, par J. J. Rousseau.

On trouve un examen comparé de ces divers ouvrages dans un écrit intitulé: *Essai sur l'origine et les principes des théories politiques et sur*

l'influence qu'elles ont exercée dans l'Europe moderne, faisant partie du Recueil des écrits historiques de M. Heeren, tome 2.

63. L'étude de l'économie politique se joignit à toutes celles qui ont pour objet les principes constitutifs de la société, et sous le double rapport de la théorie et de la pratique; le système mercantile prêta merveilleusement à toutes les attaques; les économistes produisirent d'utiles et d'importantes vérités, et ne négligèrent rien pour mettre en honneur l'agriculture et pour faire reconnaître les préceptes d'une sage liberté dans l'exercice de l'industrie et du commerce; leurs écrits formèrent d'autres penseurs: le plus distingué de tous, Adam Smith lui-même, y puisa de bonnes notions et quelques-uns des principes qu'il a développés dans ses ouvrages; mais leur système, presque entièrement fondé sur des sophismes, embarrassé, de plus, de toutes les difficultés d'une langue et d'une terminologie nouvelles, ne peut être d'aucune utilité dans la pratique; Quesnay leur chef forma une secte de théoriciens, mais non une école de gens propres aux affaires: entraînés par l'esprit du temps et par ce besoin de l'égalité politique qui se manifestait déjà de toutes parts, ils passèrent bientôt de l'étude de l'économie publique à l'examen de l'état actuel et de l'organisation des sociétés; et leurs travaux en ce genre purent paraître d'autant plus dangereux; qu'ils ne se bornaient pas, comme Smith, à rechercher ce qui peut être le plus utile, mais qu'érigant leurs principes et leurs opinions en droits irrécusables, ils semblaient demander impérieusement plutôt que conseiller en amis.

Quesnay. *Tableau économique*. Paris, 1758.

Physiocratie. Paris, 1771, 2 vol.

Vorstellung des physiocratischen Systems, etc.—Exposition du système physiocratique, ou des économistes, par Dohm, 1778.

An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations: Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, par Ad. Smith. Lond. 1776, 2 vol. in-4°. — Il y a plusieurs traductions françaises de cet ouvrage.

64. Cette activité des esprits et des travaux se développa dans la ville qui était considérée alors en Europe comme

le centre des lumières et du bon goût : elle n'exerça pas à l'étranger une influence aussi générale que dans la nation même où elle se manifesta ; mais son caractère particulier fut d'introduire dans les classes supérieures de la société européenne les hommes qui y prenaient la plus vive part , et de leur fournir tous les moyens d'y exercer la domination.

65. Aussi l'opinion publique, dirigée par les gens de lettres, acquit à cette époque une importance qu'elle n'avait point encore obtenue, et les institutions contre lesquelles elle se déclara ne conservèrent plus qu'une existence précaire. La société des jésuites en fournit le premier exemple. Diverses causes particulières préparaient depuis long-temps sa chute ; elle fut hâtée par la vivacité des attaques et par l'autorité qu'exerçaient les écrivains du temps : ses plus redoutables adversaires se trouvèrent précisément dans le pays dont les opinions avaient le plus de crédit en Europe ; et quoique dans le fait le Portugal eût pris un parti sur cette grande querelle quelque temps avant la France , on se croit fondé à dire que l'histoire de l'abaissement et de la chute des jésuites est essentiellement liée à celle de l'état des mœurs et de la société en France durant le cours du siècle dernier.

L'une des premières causes qui contribuèrent à amener la chute de la société des jésuites est sans doute dans la longue querelle qu'ils eurent à soutenir contre les jansénistes , et dans laquelle les Lettres provinciales, publiées en 1652, commencèrent à tourner contre eux l'opinion publique : le jansénisme favorisa à la cour et dans les parlemens un parti d'opposition politique, qui fut signalé, pour la première fois , par le dernier confesseur de Louis XIV, le père le Tellier, et qui se renforça dans la suite de l'opposition plus redoutable encore des gens de lettres et des philosophes : ceux-ci attaquèrent les jésuites par le ridicule ; déjà à cette époque leur enseignement était insuffisant pour les besoins du temps : leur morale relâchée, l'entreprise de quelques-uns d'entre eux d'excuser ou même de justifier le régicide en général, de mauvais principes, et d'autres torts de conduite par où ils se séparaient tous les jours davantage du public, fournirent contre eux de nombreux sujets de reproches et même d'accusations plus sérieuses. Il est permis de croire qu'ils eussent pu , avec plus d'habileté , éviter de pro-

voquer toutes ces plaintes, sans déroger d'ailleurs à l'esprit de leurs institutions et aux véritables intérêts de leur société.

66. Dès qu'ils eurent cessé de paraître tout puissans, les jésuites essayèrent successivement diverses attaques partielles, qui détruisirent peu à peu leur autorité et annoncèrent leur dissolution ; elle fut enfin prononcée en Portugal sous le ministère du marquis de Pombal : la France, l'Espagne, Naples, Parme, ne tardèrent pas de suivre cet exemple ; en huit années la société des jésuites fut entièrement expulsée de ces divers pays.

En Portugal, ils furent d'abord éloignés de la cour, et l'on confisqua leurs biens : l'édit du 3 septembre 1759 prononça leur exclusion définitive du royaume : en France, le duc de Choiseul et la marquise de Pompadour firent aussi décider leur renvoi, au mois de novembre 1764 ; la cour de Madrid enjoignit aux jésuites, par un acte du 3 avril 1767, de sortir des terres de la domination espagnole ; l'année suivante, ils furent chassés de Naples et de Parme.

De la destruction des jésuites en France : OEuvres de d'Alcembert, tome 5. 1805.

Lettere sulle ragioni della espulsione de' gesuiti di Spagna. — Lettres sur les causes de l'expulsion des jésuites d'Espagne. 1768.

Geschichte der jesuiten in Portugal unter Pombal. Histoire des jésuites en Portugal, sous le ministère du marquis de Pombal. Par Mürr. Nuremberg, 1787, 2 vol.

67. Cependant, comme la société subsistait toujours tant que le pape n'en avait pas prononcé la dissolution, les jésuites conservèrent quelque temps encore leurs espérances, s'appuyant sur le pape Clément XIII, qui leur accorda sa protection ; il soutint même leurs intérêts avec chaleur, surtout dans leurs contestations avec la cour de Parme ; mais la violence qu'il montra à cette occasion nuisit beaucoup à leur cause, et compromit en même temps la puissance papale, en excitant le ressentiment de toutes les cours catholiques de l'Europe. Tous les princes de la maison de Bourbon poursuivirent sans relâche leur destruction ; et cette intention était si fortement prononcée, que le renou-

vement du ministère en France, après la disgrâce du duc de Choiseul, n'apporta aucun changement dans les dispositions du cabinet de Versailles : enfin le pape Clément XIV se vit contraint de céder à tant d'instances, et la bulle *Dominus et Redemptor noster*, publiée le 16 août 1773, prononça la dissolution de la société des jésuites.

Vita di Clemente XIV (Ganganelli). Vie de Clément XIV (Ganganelli), par le marquis Caraccioli. Florence, 1776.

68. Cet événement fut considéré comme un triomphe de l'esprit philosophique. Mais en même temps que l'on doit reconnaître combien la société des jésuites présentait de dangers pour les gouvernemens et pour les peuples, il doit être permis aussi de remarquer que leur destruction fut poursuivie avec un acharnement et une violence qui ne laissèrent place à aucune des mesures de précaution nécessaires en une telle entreprise. Le monde catholique se trouva tout à coup privé des ressources que lui présentait la société des jésuites pour l'enseignement de la jeunesse; et rien n'avait été préparé d'avance pour remplir le vide qu'ils laissèrent. Il semble de plus que l'influence politique de cette société était déjà suffisamment abaissée pour qu'il y eût folie de craindre qu'elle pût encore diriger les affaires générales; et l'on se trouverait par là conduit à douter si la commotion qui résulta de leur chute ne fut pas plus nuisible à l'Europe que n'eût pu l'être la prolongation de leur existence, renfermée dans de justes limites, et soumise aux réformes que l'esprit du temps rendait nécessaires.

69. Au milieu de ces grands événemens l'Europe jouissait d'ailleurs du repos le plus complet, par suite de la bonne harmonie qui régnait alors entre l'Autriche et la Prusse : cependant, vers le même temps, on voyait se développer dans toutes les cours le système d'agrandissement et de régularisation des frontières, qui bientôt se produisit au grand jour, s'appuyant sur les intérêts des gouvernemens et sur les besoins d'une bonne administration, et qui ne tarda pas à devenir le principe dominant de la politique euro-

péenne. La configuration irrégulière de la monarchie prussienne fournit le premier prétexte à ce système ; et la Pologne en fut la première victime.

70. On en vit bientôt une nouvelle application , lorsque Joseph II fut admis par sa mère au partage de la dignité impériale. Véritable enfant du siècle, l'empereur Joseph en fut aussi l'un des plus fidèles représentans. Dévoré du désir de savoir, doué d'une activité infatigable, enclin à toutes les innovations, il se montra souvent inconséquent et fut souvent sans respect pour les droits les plus légitimement établis. De plus, paraissant dans le monde avec tout l'éclat de la jeunesse et de la force, placé au rang le plus élevé, il était difficile qu'il se défendît de la séduction répandue dans tous les cabinets de l'Europe et déjà convertie en précepte de gouvernement.

71. Déjà l'Autriche avait cédé à cette impulsion en se faisant donner par la Russie la province de Bukowine conquise sur les Turcs : elle méditait de semblables entreprises sur l'Italie ; mais l'Allemagne présentait un plus beau champ à son ambition, et la Bavière surtout était bien propre à exciter ses desirs. L'extinction de la maison électorale paraissait probable, et cette circonstance fournissait le meilleur prétexte aux négociations : avant même que cet événement fût accompli, on entreprit de traiter avec l'héritier naturel ; bientôt on l'amena à conclure une convention, et l'occupation subite du pays précipita le dénoûment de cette grande injustice.

La branche électorale de Bavière s'éteignit dans la personne de Maximilien-Joseph, mort le 30 décembre 1777. L'électeur palatin, Charles-Théodore, se trouvait son héritier naturel, en sa qualité de chef de la branche de Wittelsbach. L'Autriche conclut avec ce prince un traité de partage qui fut signé à Vienne le 3 janvier 1778 ; et immédiatement après, elle fit occuper la Basse-Bavière par ses troupes.

72. Cette entreprise hardie se trouva favorisée par la situation actuelle de l'Europe. La France, depuis le mariage

du dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, se trouvait attachée à l'Autriche par des liens de famille ; et d'ailleurs, sans force et sans crédit sur le Continent, elle s'était jetée dans la guerre maritime, pour soutenir l'indépendance de l'Amérique : la Russie, sur le point d'entrer en guerre contre les Turcs et méditant des envahissemens sur cette puissance, avait intérêt à ne pas se prononcer contre des projets de la même nature ; l'Angleterre, exclusivement occupée du soin de défendre ses colonies, ne pouvait intervenir dans les affaires du Continent ; la Prusse seule était en situation d'y prendre part.

73. C'était d'elle aussi que devait venir la résistance la plus opiniâtre ; car le partage de l'électorat de Bavière entraînait le renversement du système politique que Frédéric avait élevé à grands frais, et détruisait toute la constitution de l'Empire : le roi de Prusse fut donc forcé de prendre les armes pour défendre la Bavière, son propre pays, et l'édifice qu'il avait construit.

74. Cette détermination vigoureuse montra du moins qu'il y avait encore en Europe une politique supérieure à celle qui ne se fonde que sur les calculs de l'égoïsme ; et le roi de Prusse, sachant refuser les propositions qui lui étaient faites dans son intérêt particulier, se fit honneur de ce désintéressement : la guerre fut bientôt terminée ; l'impératrice Marie-Thérèse fut alarmée pour son repos et pour celui de son fils ; Frédéric était devenu plus timide. La France proposa sa médiation ; la Russie, réconciliée avec les Turcs, se joignit à elle, et menaça même de prendre au besoin une part plus active dans la querelle : la paix de Teschen mit fin à toutes ces contestations.

Le duc de Deux-Ponts, en sa qualité de premier agnat, héritier immédiat de l'électeur palatin, protesta contre le traité de Vienne. La Saxe réclama la succession allodiale. Le duc de Mecklembourg produisit des prétentions sur le landgraviat de Leuchtenberg ; tous furent soutenus par Frédéric. Ces négociations n'ayant amené aucun résultat, le roi de Prusse, le prince Henri et les Saxons entrèrent en Bohême, sans avoir pu chasser l'armée

autrichienne des positions qu'elle occupait sur l'Elbe : cependant Marie-Thérèse fit de nouvelles ouvertures pour la paix ; un congrès fut convoqué à Teschen , sous la médiation de la France et de la Russie : on convint d'une trêve le 7 mars 1779, et la paix fut signée le 13 mai suivant. L'Autriche conserva la portion de la Basse-Bavière située entre l'Inn, le Danube et la Salzè , et renonça d'ailleurs aux clauses du traité de Vienne : elle promit de plus de ne pas s'opposer à la réunion des margraviats de Bayreuth et d'Anspach à la monarchie prussienne, le cas survenant. La Saxe reçut six millions de florins pour sa renonciation à la succession allodiale , et l'on accorda au duc de Mecklembourg le privilège de *non appellando* (1). Les ambassadeurs au congrès de Teschen furent, pour l'Autriche, le comte Philippe de Cobentzel ; pour la Prusse, le baron de Riedesel ; pour la Saxe, le comte de Zinzendorf ; et comme médiateurs, de la part de la France, le baron de Breteuil ; de la Russie, le prince Repnin.

Œuvres posthumes de Frédéric II, tome 5. On y trouve le Recueil des lettres écrites dans cette affaire par le roi de Prusse et par l'impératrice d'Autriche et son fils.

Recueil de manifestes, etc. qui ont été rédigés et publiés par le comte de Herzberg, depuis 1778 jusqu'en 1789, tome 2. Berlin, 1789.

75. Le traité de Teschen suspendit la guerre ; mais le cabinet de Vienne ne renonça pas pour cela à ses projets d'agrandissement du côté de la Bavière. La mort de Marie-Thérèse, survenue le 29 novembre 1780, plaça sur le trône Joseph II son fils ; alors on imagina toutes sortes de nouvelles combinaisons : au dedans, l'empereur fit de grands changemens dans l'administration du pays, surtout dans les affaires de l'Église, malgré les représentations du pape Pie VI qui fit un voyage à Vienne au mois de mars 1782 ; au dehors, il entreprit des négociations dans toutes les cours d'Allemagne pour les associer ou les faire consentir à ses projets ; plus loin, il se montra peu soucieux d'observer les traités qui semblaient les mieux garantis, et l'on en vit des preuves

(1) Les décisions des tribunaux du pays furent déclarées en dernier ressort, et l'on interdit désormais la faculté d'en appeler aux cours souveraines de l'Empire.

nombreuses dans ses négociations avec la Hollande pour en obtenir la cession de plusieurs places fortes, dites de la *Barrière*, et l'ouverture ainsi que la libre navigation de l'Escaut.

En 1781, l'empereur suspendit l'exécution du traité de la Barrière : plus tard, il demanda l'ouverture de l'Escaut et la cession de Maëstricht et de douze autres places. On négocia long-temps sur ces difficultés. Enfin, la médiation de la France amena la conclusion du traité de Versailles du 8 novembre 1785, en vertu duquel l'empereur d'Autriche renonça à ses prétentions, à la condition qu'il lui serait payé une indemnité de dix millions de florins.

76. La France, l'Angleterre, l'Espagne et les Pays-Bas, à peine sortis des malheurs de la guerre d'Amérique, éprouvaient le besoin du repos, et leur inaction forcée favorisait les entreprises de Joseph II. Ce monarque crut que le moment était venu de poursuivre une seconde fois l'accomplissement de ses projets sur la Bavière, et de les présenter sous la forme d'une proposition d'échange. Il imagina d'ériger un nouveau royaume de Bourgogne en faveur de l'électeur et de lui assigner avec quelques restrictions la plus grande partie des Pays-Bas autrichiens, en échange de la Bavière et du haut Palatinat. Il paraît même que ce projet reçut l'assentiment de l'électeur; la Russie promit à l'empereur de le seconder et la France de conserver sa neutralité.

Le traité fut proposé à Munich par le comte de Lehrbach, et au duc de Deux-Ponts par le ministre russe, comte de Romanzoff.

Erklärung der Ursachen welche Seine Preussische Majestät bewogen haben, etc. — Exposition des motifs qui ont déterminé le roi de Prusse à proposer aux princes d'Allemagne une confédération pour la conservation de l'Empire germanique. Voy. le tome 2 du Recueil de Herzberg déjà cité.

77. Ainsi, près de descendre au tombeau, le grand Frédéric eut une nouvelle occasion de craindre le renversement de son système; ne pouvant plus prendre les armes pour le défendre, il recueillit du moins toutes les forces de son esprit, et cette dernière négociation répandit un nouvel éclat sur la fin de sa brillante carrière : jamais on ne l'avait vu déployer tant de talent et d'énergie pour plaider la cause

de l'Allemagne; et, pour montrer combien le maintien de cette grande confédération était lié à tous les intérêts de l'Europe, il réussit, d'accord avec son successeur, à renouer cette ligue des princes allemands, unis par des liens et des besoins communs : ce fut son dernier ouvrage ; rassuré sur le sort du royaume qu'il avait en quelque sorte créé, il mourut le 17 août 1786.

La confédération des princes allemands fut conclue à Berlin, d'abord avec l'électeur de Saxe, puis avec le duc de Brunswick, pour le maintien de la constitution de l'Empire germanique. Les alliés de ces trois princes, Mayence, Hesse-Cassel, Mecklembourg et Anhalt, y accédèrent immédiatement.

Darstellung des Furstenbundes, etc. — Histoire de la confédération des princes allemands, par Muller, 1787.

Über den Deutschenbund. De la Confédération allemande, par W. Dohm, en réponse à l'ouvrage intitulé : De l'Association du roi de Prusse avec les princes allemands, pour le maintien de la constitution du corps germanique. Fürsten, etc. ; d'Otto de Gemmingen, 1785.

COUP D'OEIL SUR LES CHANGEMENS LES PLUS IMPORTANS OPÉRÉS,
DURANT CETTE ÉPOQUE, DANS LES ÉTATS DE L'EUROPE OCCI-
DENTALE ET SUR LEURS PRINCIPAUX RÉSULTATS.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

I. Après la mort de Jean V, son fils Joseph-Emmanuel monta sur le trône (1750), et remit la conduite des affaires au comte d'Oeyras Carvalho, marquis de Pombal. Nul ministre peut-être n'a entrepris une réforme aussi complète et ne l'a conduite avec autant de vigueur. Industrie, commerce, état militaire, éducation publique, toutes les institutions en général furent soumises à l'humeur innovatrice du premier ministre : tout ce qui se rencontra sur son chemin, jésuites et noblesse, fut brisé sans ménagement ; et cependant une administration de vingt-sept années fut insuffisante pour élever le Portugal à l'état de prospérité et de civilisation que son ministre avait observé chez plusieurs autres puissances : après sa mort tous ses travaux furent successivement détruits, et maintenant on ne trouve plus

aucune trace de ces nombreuses réformes introduites par la violence et renversées plus tard par les mêmes moyens.

On a beaucoup écrit sur l'administration du marquis de Pombal, mais toujours avec partialité.

L'Administration de Sébastien, Jos. de Carvalhó, comte d'Oeyras, marquis de Pombal. 1788, 4 vol. in-8°. Ouvrage précieux par un recueil de pièces justificatives, mais composé en forme de panégyrique.

Parmi les écrits dirigés contre le ministre on remarque : *Mémoires of the Court of Portugal, etc. Mémoires sur la cour de Portugal et sur l'administration du comte d'Oeyras.* Lond. 1767.

Vita di Seb. de Pombal, etc. Vie de Seb. de Pombal. 1781, 4 vol.

2. En Espagne, la conduite politique du gouvernement changeait toujours au commencement d'un règne nouveau; Ferdinand VI monté sur le trône en 1746, Charles III qui succéda à son frère en 1759, suivirent chacun des impulsions diverses; mais ces variations, restreintes dans le cercle de la politique extérieure, n'amènèrent aucun changement notable dans le gouvernement intérieur. Remarquons toutefois que l'expulsion des jésuites et les nouveaux traités conclus avec la cour de Rome semblent en quelque sorte justifier l'Espagne du reproche, trop bien fondé sous d'autres rapports, d'avoir sans cesse protesté contre le progrès des lumières et de la civilisation européennes. Le règne de Charles III fut signalé par le ministère de plusieurs hommes éclairés : le marquis d'Aranda, Campomanès, Florida Blanca firent successivement plusieurs réglemens utiles à la métropole et à l'administration des colonies; mais leur influence ne put s'exercer sur la masse de la nation, qui demeura fidèle à son caractère indolent et à ses vieilles habitudes.

Voyage en Espagne, par Bourgoing, 3 vol. 1788. 1803.

FRANCE.

3. En France, on vit se développer successivement tous les symptômes qui caractérisent les gouvernemens faibles et malheureux : un concours singulier de circonstances hâta les progrès de cette désorganisation et prépara les grands événemens qui sont survenus dans la période suivante.

Mémoires du maréchal de Richelieu, 9. vol. 1790—1793. Extraits des papiers du maréchal, par Soulavie, et embrassant une longue période de temps, depuis 1710 jusqu'en 1774. — La rédaction de ces Mémoires est empreinte de l'esprit du temps.

4. La fermentation qu'avaient créée le jansénisme et la bulle *Unigenitus* continuait à se développer : la discussion qui s'éleva sur le rejet ou l'acceptation de cette bulle amena une véritable scission dans l'Église catholique de France, et devint une nouvelle cause d'agitation dans l'État.

5. Cette agitation fut aussi excitée par les parlemens qui prenaient encore quelque part aux affaires publiques et que leur tendance poussait à la tête de l'opposition. Depuis que l'on avait cessé de convoquer les États généraux, la nation s'était accoutumée à considérer les parlemens comme les seuls protecteurs de la liberté publique ; leur résistance poussait sans cesse le gouvernement à prendre contre eux des mesures violentes, et cette opposition toujours contestée et se renouvelant toujours était plus funeste à l'État que si elle eût été régulièrement constituée : les exils des parlemens se terminaient quelquefois par des concessions honteuses, qui donnaient à leur rentrée toutes les vanités du triomphe ; mais lorsque enfin ils succombèrent, vaincus après une longue lutte, leur défaite ne tourna pas même au profit du gouvernement et fut considérée comme un abus de la force et un acte de despotisme.

6. L'alliance de la France avec l'Autriche, resserrée encore par le mariage du dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette (16 mai 1770), contribua aussi à répandre le mécontentement, en blessant l'orgueil national, qui repoussait une association contraire aux véritables intérêts du pays.

7. Enfin les finances étaient dans un désordre absolu, et il semblait impossible de les rétablir sans attaquer la constitution de l'État, et l'ordre social qui subsistait encore. Depuis la mort du cardinal de Fleury le ministère, sans cesse livré aux caprices des maîtresses, n'avait pu être organisé d'une manière forte et régulière : lorsqu'en 1777

Louis XVI confia à M. Necker l'administration des finances, on eut bientôt occasion de reconnaître que l'ordre et l'économie étaient des remèdes insuffisans pour un tel état des choses; la publicité que ce ministre appela à son secours, ne réalisa pas même les espérances qu'il en avait conçues; le mal, en effet, était plus profond, et ne pouvait être guéri que par l'abolition des privilèges: là, se trouvaient les véritables moyens de réforme; mais là, aussi, se trouvaient une révolution et le changement complet de l'état social.

8. Ainsi l'on voyait en France une sorte de gouvernement autocratique, qui, se trouvant en contradiction avec le pays, ne pouvait échapper à sa propre ruine qu'à l'aide de nombreuses concessions, tandis que d'autre part, au sein même de cette nation, la seule perspective des réformes nécessaires suffisait pour exciter les résistances de la plupart de ceux que leur situation pouvait appeler à prendre part aux délibérations dans l'assemblée des États: dans une telle situation, un gouvernement fort et habile eût à peine suffi pour surmonter d'aussi grandes difficultés.

ANGLETERRE.

9. Tandis que l'État acquérait au dehors plus de force et de puissance, à l'intérieur le pouvoir de la couronne s'accroissait dans la même proportion. Les succès qui accompagnèrent des guerres longues et sanglantes, joints aux progrès rapides de la prospérité nationale, devaient naturellement exciter la reconnaissance publique pour la constitution et pour le gouvernement dont le concours assurait d'aussi grands bienfaits, et il était tout simple que l'autorité royale recueillît les avantages d'une telle situation.

10. Ils se manifestèrent surtout par l'accroissement de l'influence de la couronne dans le parlement. Dans la pratique, ce qui constitue en Angleterre la vraie liberté nationale, est que le parlement possède assez de force pour ne point redouter les luttes avec l'autorité royale, et que celle-

ci soit constamment obligée d'employer tous ses efforts pour les prévenir : de là, la nécessité imposée au ministère d'avoir la majorité, et de se retirer des affaires lorsqu'elle vient à lui manquer : l'administration de Robert Walpole fut remarquable en ce qu'elle montra pour la première fois un ministre conservant pendant vingt ans la direction des affaires publiques, à l'aide d'une majorité constante dans le parlement. On l'accuse d'y avoir introduit la corruption. Mais ce mal, qui n'est que trop commun dans le système même des élections, ne saurait pénétrer jusque dans l'enceinte où siègent les députés de la nation. La raison suffit pour démontrer que ce serait aussi une entreprise trop hasardeuse pour des ministres, de vouloir conduire une majorité par de tels moyens ; et l'on peut demander encore ce que serait devenue une nation dont les mandataires n'eussent jamais formé qu'une assemblée d'hommes lâches et déshonorés.

11. Cependant l'accroissement de l'influence de la couronne conduisait insensiblement à l'idée d'une réforme, laquelle paraissait devoir consister dans l'organisation plus régulière de la représentation nationale. Plusieurs des grands hommes de cette époque, et entre autres les deux Pitt, avaient d'abord cru pouvoir l'essayer, et y renoncèrent lorsqu'ils furent parvenus au gouvernement. Ainsi, dans les temps tranquilles la crainte des agitations fit ajourner cette grande entreprise, et plus tard on se vit obligé aussi de tout sacrifier au besoin du repos.

12. La nécessité de conserver le crédit du gouvernement devint en même temps une des plus fortes garanties pour l'affermissement de la constitution. Chaque jour le système des emprunts prenait une plus grande extension, et il était de l'intérêt de la nation, autant que du gouvernement, de maintenir le crédit national, sans lequel l'autorité publique même eût été promptement anéantie : comme les progrès de ce système avaient pour résultat immédiat d'augmenter les charges de l'État, la prospérité publique, et celle des particuliers ne pouvaient suivre la même progression,

que sous la condition absolue du maintien de la constitution, en sorte que nul gouvernement en Europe ne se trouvait autant que celui-ci dans l'obligation de tout sacrifier à la conservation des droits et des libertés publiques. Déjà l'on avait reconnu que sans pouvoir même prétendre à rembourser le capital, le seul acquittement des intérêts de la dette exigeait l'emploi de toutes les ressources ; déjà plus d'une fois on avait eu lieu de craindre pour le crédit du gouvernement ; une nouvelle invention due au génie de Guillaume Pitt parut propre à rassurer les esprits, en donnant des gages plus certains pour la consolidation de la dette, et pour la régularité du paiement des intérêts.

En 1739, la dette publique se montait en Angleterre à 54 millions sterlings : la guerre de la succession d'Autriche la porta à 78 millions, la guerre de sept ans à 146 millions, celle des colonies d'Amérique à 257 millions. Tous les moyens d'extinction que l'on avait mis en jeu, le fonds d'amortissement créé en 1717, et quelques remboursements à-compte faits durant la paix, n'avaient cependant amené que de faibles résultats. Le 26 mai 1786, M. Pitt créa un nouveau fonds d'amortissement qui fut affecté exclusivement à l'extinction de la dette existante à cette époque, et le bill passé le 17 février 1792 établit pour chaque nouvel emprunt un fonds spécial d'amortissement qui fut fixé à un pour cent. Ainsi, le gouvernement se constitua le seul acheteur régulier et constant des rentes, et put espérer par ce moyen de conserver son crédit, en maintenant une sorte d'équilibre dans le cours des effets publics.

Essai sur l'état actuel de l'administration des finances et de la dette nationale de la Grande-Bretagne, par Fr. Gentz. Londres, 1800.

Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre, par M. de Montveran. 1819, tome 1.

13. L'existence même de la constitution se trouvant aussi intimement liée au crédit du gouvernement, et à la prospérité nationale, l'État acquit de plus en plus une force et une consistance réelles ; tandis qu'en France tout dépérissait par l'absence complète des mêmes moyens de conservation. Les progrès de la richesse publique paraissaient

même d'autant mieux garantis en Angleterre, que chaque jour ils tendaient à s'établir sur le perfectionnement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce intérieur, plus encore que sur les chances des spéculations lointaines : à la suite de la guerre de sept ans on ouvrit dans le pays une grande quantité de canaux qui favorisèrent merveilleusement l'emploi le plus actif de toutes les ressources industrielles; et cependant était-il jamais possible de prendre une entière confiance pour la situation d'un pays où l'accroissement régulier et constant de la richesse nationale est devenu la condition absolue de l'existence même de l'État?

PROVINCES-UNIES.

14. Peu après le commencement de cette époque, la constitution de la république éprouva un changement considérable par le rétablissement du stathoudérat héréditaire, et par la réunion de toutes les provinces sous cette autorité. Les armées françaises étaient réunies en force vers les frontières, et menaçaient sans cesse le Brabant hollandais; au mois d'avril 1747, une révolution populaire fit rétablir le stathoudérat en faveur de Guillaume IV, stathouder actuel des provinces de Frise, de Groningue et de Gueldre, issu d'une branche cadette de la maison d'Orange.

15. Par là un parti remporta la victoire, l'autre fut opprimé, mais non anéanti. Les vainqueurs trouvèrent leur force dans l'augmentation du pouvoir du stathouder, les vaincus n'y virent que l'établissement d'une nouvelle tyrannie. Ce n'était pas le moyen de relever cette vieille république hollandaise, jadis si florissante, et les princes de la nouvelle maison d'Orange furent loin d'égaliser en talens et en habilité aucun de ceux qui avaient illustré la branche aînée.

16. Cependant leurs alliances et leurs relations de famille leur donnèrent une véritable importance politique. L'Angleterre les protégea ouvertement; mais elle leur fit payer cher un tel secours: durant la guerre de sept ans, le com-

merce hollandais fut accablé par elle de toutes sortes d'entraves, et le ressentiment qui en devait être la suite créa en Hollande un parti anti-anglais, qui se recrutait constamment dans toutes les grandes villes de commerce. Après la mort de Guillaume IV, son fils et son successeur Guillaume V, ayant épousé une princesse prussienne, engagea sa famille et son pays dans de nouvelles relations.

Guillaume IV mourut le 22 octobre 1751 : sa veuve, Anne, fille de George II, roi d'Angleterre, fut chargé de la tutelle de son fils mineur conjointement avec le feld-maréchal prince Louis de Brunswick ; lorsqu'elle mourut (12 janvier 1759) le prince de Brunswick fut seul chargé de la régence, et conserva même un grand crédit dans les affaires après que Guillaume V fut parvenu à sa majorité.

17. Ainsi cet État, jouissant d'une prospérité apparente, était cependant travaillé de maux intérieurs, et toujours sur le point de découvrir le secret de sa faiblesse. La guerre qu'il eut à soutenir contre l'Angleterre en 1781 signala son impuissance, et lui enleva à la fois et son existence politique, et ce qui lui restait de sa force comme puissance commerçante; dès ce moment, il se trouva livré sans défense à la fureur des factions et succomba dans cette lutte au commencement de la période suivante.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

18. Les relations par lesquelles étaient unis les divers États composant l'Empire d'Allemagne subirent durant le cours de cette époque d'importantes modifications. La guerre de la succession d'Autriche jeta le trouble dans la confédération : le traité de Fussen rétablit, il est vrai, la Bavière dans ses anciennes possessions et maintint la couronne impériale dans la famille de Charles VI; mais un autre traité (celui de Breslau) donna à la Prusse une nouvelle existence et changea la situation de tous les États environnans.

19. La conquête de la Silésie par la Prusse rompit les

liens qui avaient si long-temps uni les maisons d'Autriche et de Brandebourg : Frédéric, en se constituant l'adversaire de ses anciens alliés, détruisit par le fait l'unité de l'Empire germanique, et les efforts que l'on parut faire pour la rétablir ne furent jamais qu'illusaires. Même en temps de paix, la Prusse se présenta toujours comme la rivale de l'Autriche, et, dès ce moment, on ne put plus prétendre à resserrer les liens d'une véritable confédération, ni à rallier tous les États qui la composaient dans un seul intérêt. Cependant l'Empire germanique continua de figurer comme puissance indépendante, et après les traités d'Aix-la-Chapelle et de Hubertsbourg, il jouit même d'un calme et d'une prospérité qu'il n'avait pas connus depuis long-temps.

20. Cet heureux événement fut dû d'abord à l'alliance de l'Autriche avec la France. Tant que ces deux rivales étaient en paix, l'Allemagne qui n'avait jamais pu se dispenser de prendre parti dans leurs querelles, se trouvait dans la plus profonde sécurité, et le traité de Ratisbonne lui donna la garantie d'un long repos.

21. De plus, l'intérêt de Frédéric fut toujours de maintenir, autant qu'il était en son pouvoir, la constitution de l'Empire germanique, dont l'anéantissement n'eût pu que tourner au profit de l'Autriche; la longue durée de son règne lui fournit les moyens d'y travailler efficacement, et, pour la première fois, l'Allemagne jouit des douceurs de la paix pendant plus de trente années : tous les avantages d'une constitution libre et fédérative purent se développer sans obstacles; les États du second et du troisième ordre, les villes indépendantes même suivirent, chacun suivant sa situation particulière, la marche qui leur paraissait la plus propre à la satisfaction de leurs besoins; et cependant rien de tout cela n'était solide : un heureux hasard avait amené ce règne de la liberté; un accident, un changement de souverain chez l'une des puissances prépondérantes pouvait le détruire et renverser en un instant toutes les relations de chacun de ces États.

22. Durant ce temps et au milieu de cette variété d'in-

térêts, la civilisation allemande fit les progrès les plus rapides; les lettres et surtout les sciences furent cultivées avec succès non-seulement dans les classes supérieures de la société mais dans tout ce qui faisait partie de la nation, en sorte que les lumières, plus généralement répandues dans ce pays que dans toutes les autres parties de l'Europe, y ont été aussi plus solidement établies.

23. Tandis que les progrès de la langue et de la littérature tendaient à faire du corps germanique une nation plus unie et plus homogène, les liens politiques, seuls capables de compléter cette œuvre, se relâchaient chaque jour davantage. L'Autriche ne conservait plus qu'une influence indirecte sur cette grande confédération, et nul publiciste n'eût osé provoquer cette puissance à tenter d'y ressaisir la suprématie; partout on sentait le besoin des réformes et des améliorations dans les institutions politiques: celles qui furent entreprises en 1776 pour la cour souveraine de l'Empire ne purent pas même réussir, et la rivalité des deux puissances prépondérantes opposa toujours des obstacles insurmontables à de plus grands efforts.

PRUSSE.

24. La monarchie prussienne, élevée par le grand Frédéric au rang des premières puissances continentales, fut presque doublée en étendue et en population; mais l'organisation intérieure, et par elle le caractère particulier de son gouvernement, demeurèrent tels à peu près que les avait faits le premier Frédéric. Son fils étendit, perfectionna, mais maintint en même temps les anciennes institutions.

25. La constitution de la Prusse était une pure autocratie; l'on n'y trouvait aucune assemblée d'États, comme dans le reste de l'Allemagne. Ce fut peut-être par ce motif que la monarchie prussienne, estimée d'ailleurs et admirée à juste titre, n'obtint jamais l'affection des peuples voisins. Toutefois le pouvoir absolu y était soumis lui-même à des conditions restrictives, et l'administration, dirigée dans la

plupart des provinces par des collèges, se trouvait ainsi à l'abri des désordres de l'arbitraire.

26. L'augmentation successive de l'armée rendait chaque jour plus nécessaire le maintien des principes d'économie établis par le fondateur de la monarchie prussienne : le grand Frédéric se montra fidèle aux leçons de son père, en continuant de prélever tous les ans une certaine somme sur les revenus de l'État, pour en faire un fonds de réserve : cette méthode fut un obstacle à la fondation de ces grands établissemens, où la libéralité devient une condition de rigueur. Au surplus, tout ce qui pouvait se faire de bon et d'utile sous le régime d'un pouvoir unique et indépendant, fut entrepris et encouragé ; la législation, l'administration de la justice, l'agriculture reçurent d'importantes améliorations. La liberté de la parole et de la presse y fut aussi entière qu'on pouvait le désirer, et la Prusse peut se féliciter d'avoir été la première à donner ce bon exemple à tous les États du Continent.

27. Cette unité dans le gouvernement suppléa, autant du moins qu'il était possible, au défaut d'ensemble et d'accord, inévitable chez une nation et dans un pays formés successivement de l'agrégation de plusieurs petits États. Le roi était le point central où venait aboutir toute l'administration publique. Constamment maître de lui-même, on ne le vit jamais manquer à aucun de ses devoirs, et les affaires de l'État se trouvaient souvent expédiées lorsque le jour était à peine commencé. On ne saurait contempler sans un sentiment profond d'admiration, la longue vie de ce grand homme, qui, pendant près d'un demi-siècle, dominant les affaires de l'Europe, se montra si constamment scrupuleux dans l'accomplissement des hautes fonctions auxquelles son rang et son génie l'appelaient.

28. Au reste, Frédéric ne sympathisa jamais complètement avec son peuple. Dévoué à ses intérêts comme souverain, il s'en tint constamment éloigné dans les habitudes de la vie privée, et passa son temps au milieu d'un petit cercle d'hommes étrangers au pays : cette séparation absolue fut

un malheur pour le roi et pour la nation prussienne ; elle empêcha que le peuple n'obtînt en Europe l'estime et la considération qui lui étaient dues ; elle ne permit pas que le roi connût suffisamment le caractère et les opinions générales.

29. Au lieu de voir la force d'un État dans la constitution politique et dans la prospérité nationale, Frédéric pensa qu'elle résidait tout entière dans son armée et dans son trésor. Il chercha donc à réaliser l'idéal d'une armée permanente, en s'occupant de donner à son organisation toute la perfection d'une machine. La séparation entre l'état militaire et l'état civil ne fut nulle part aussi fortement marquée que dans la monarchie prussienne ; nulle part la faiblesse de la constitution intérieure ne fut aussi bien cachée sous toutes les apparences d'une grande force publique.

30. Le même principe, appliqué à l'administration civile, eut des conséquences encore plus fâcheuses. Dans un pays où les ministres n'étaient que des premiers commis, où les esprits les plus distingués n'avaient aucune liberté d'action, il était impossible aux hommes même les plus studieux, de se former dans la pratique des affaires, et le zèle des agens inférieurs se trouvait constamment paralysé sous le poids des formes les plus minutieuses : sans doute le caractère personnel de Frédéric aggravait aussi tous ces inconvéniens ; mais le mal résidait plus haut et prenait sa source dans les vices mêmes de la constitution intérieure, telle que le premier Frédéric l'avait réglée.

31. Ainsi, le sort de l'État dépendait presque exclusivement de la personne du souverain. Frédéric, se suffisant à lui-même, ne voulut jamais organiser de conseil d'état, et se priva par là de l'un des moyens les plus efficaces dans une monarchie héréditaire et absolue de conserver et de transmettre à ses successeurs l'esprit et la pratique d'un système de gouvernement.

De la Monarchie prussienne sous Frédéric-le-Grand, par le comte de Mirabeau. Londres, 1788. Les deux dernières parties de cet ouvrage contiennent un appendice sur l'Autriche, la Saxe et la Bavière. — On y

trouve des opinions erronées ou injustes, mais en même temps on y reconnaît tout le talent et l'esprit de l'auteur.

AUTRICHE.

32. Lorsque la branche de Lorraine occupa le trône impérial à la suite de la branche de Habsbourg, l'étiquette espagnole et quelques-unes des anciennes maximes de gouvernement furent complètement abandonnées : mais les principes constitutifs de la monarchie et de la société subirent peu de changemens, malgré les attaques qu'ils essayèrent à diverses reprises.

33. La Hongrie, véritable boulevard de l'empire autrichien, continua d'être traitée comme une province conquise. Soumise aux mesures les plus oppressives, surtout en ce qui concerne le commerce, elle semblait être pour l'Autriche la colonie destinée uniquement à satisfaire à tous les besoins de la métropole. Un tel système de gouvernement contient le germe des plus grands dangers : cependant il a été impossible jusqu'à ce moment d'obtenir les réformes les plus nécessaires.

Ungarns Industrie und Commerz. Industrie et commerce de la Hongrie, par George de Berzeviczy. Weimar, 1802. On trouve dans cet ouvrage des détails curieux sur le pays, et des vues sages en matière d'économie politique. Peut-être les obstacles qui semblent s'opposer à la prospérité de cette belle contrée résident-ils dans les vices intérieurs de sa constitution, plus encore que dans la mauvaise volonté du gouvernement : l'exemple de la Pologne prouve combien le patriotisme même des citoyens est insuffisant pour prévenir la ruine d'un État, où l'organisation sociale repose sur de fausses bases.

34. Le mauvais état des finances fut encore aggravé en Autriche par l'abus fréquent du papier-monnaie. Nul État en Europe ne fut aussi cruellement et aussi long-temps frappé de ce mal, qui, porté à l'excès par le développement du système mercantile, ne pouvait plus désormais être corrigé par des simples réglemens. Déjà, au commencement de la période précédente (1703), la création de la banque de Vienne avait préparé des abus de toute espèce, et malgré les secours qu'elle reçut de temps à autre, il lui fut impossible de

suffire aux besoins exagérés que faisaient naître des guerres longues et opiniâtres.

Fr. Nicolai, Reisen durch Deutschland. Voyages en Allemagne, 4 vol. 1781. Cet ouvrage contient la meilleure statistique de l'Empire autrichien durant le cours de cette période; et c'est le seul où l'on trouve l'histoire de la banque de Vienne.

35. Malgré tant d'embarras, cette monarchie eût encore offert de grandes ressources au prince qui eût su en faire usage, et l'exemple de Marie-Thérèse, plus grande par son caractère que par ses talens, est une preuve de ce que peuvent obtenir la douceur du gouvernement et le respect des droits les plus sacrés. Mais Joseph II suivit une ligne toute contraire, et s'il eût eu plus de temps et surtout plus de fermeté pour consolider son nouveau système d'administration, il est difficile de prévoir où se serait arrêtée cette secousse.

TURQUIE.

36. La Porte, réduite à la défensive, perdit par cela même son importance politique dans les affaires de l'Occident. L'alliance de la France avec l'Autriche, inexplicable aux yeux des Turcs, acheva de détruire leur influence. Ils se trouvèrent dès lors n'avoir plus de relations d'affaires qu'avec le nord de l'Europe. Plusieurs écrivains se sont appliqués à décrire les causes de la décadence de cet empire; mais l'habitude de juger d'après les principes des autres gouvernemens européens leur a fait commettre souvent des erreurs grossières.

Mémoires sur les Turcs et les Tartares, par le baron de Tott, 4 vol.

HISTOIRE DU SYSTÈME COLONIAL DURANT LE COURS DE CETTE ÉPOQUE, DEPUIS 1740 JUSQU'EN 1786.

I. Les entreprises et les travaux de toute espèce que faisaient les Européens depuis près de trois siècles au delà de l'Océan, commençaient à fructifier, et déjà l'exploitation de toutes les colonies semblait parvenue à son plus grand développement et promettait les plus brillans succès, lors-

que l'on vit éclater sur les points les plus importants, des symptômes de dissolution, qui furent méprisés trop longtemps pour n'avoir pas été assez promptement observés.

2. L'Angleterre était alors redevable à sa puissance maritime de l'immense avantage d'occuper aussi le premier rang parmi les États européens, exploitant des colonies. Ses nombreux vaisseaux lui permettaient d'entretenir des relations au delà des mers, même au milieu de la guerre, tandis que ses ennemis se voyaient contraints d'y renoncer. De tels succès et une si grande force excitaient sans cesse le zèle des citoyens et du gouvernement, et les affaires des colonies étaient promptement devenues le premier intérêt de toute la nation.

3. Les possessions anglaises dans l'Amérique septentrionale s'étendaient depuis le Mississipi jusqu'au fleuve Saint-Laurent, et dans l'intérieur jusqu'aux monts Alleghanis : le traité de Paris de 1763 y ayant encore ajouté le Canada et les Florides, il était permis de croire que la puissance de l'Angleterre se trouverait établie pour long-temps dans ce vaste continent.

4. Mais il est de la nature des colonies agricoles de tendre incessamment à l'indépendance, puisqu'au milieu d'elles se forme et s'élève rapidement une population riche du sol qui l'entourne. De plus, les constitutions de la plupart des provinces américaines contenaient en elles des principes de démocratie qui ne laissaient pas d'exercer sur les esprits une puissante influence, et qui affaiblissaient chaque jour les liens par lesquels ce pays se rattachait encore à la métropole. L'accroissement de la population répandait partout le sentiment de la force nationale, et la plus légère occasion suffisait dès ce moment pour provoquer des résistances et une lutte.

5. Cependant dès le principe ce ne fut pas pour se défendre d'une oppression dangereuse que l'Amérique engagea la querelle qui finit par assurer son indépendance : on commença par examiner de quel droit le parlement anglais prélevait des impôts sur le pays, puisque le peuple américain n'avait

aucune part à la représentation nationale? On disputa; on en vint bientôt à refuser, et l'on insista avec beaucoup de persévérance.

Ces discussions commencèrent à l'occasion du *Stamp-act* (l'acte du timbre), publié sous le ministère de lord Grenville, le 22 mars 1765. Cet acte excita une grande fermentation dans les provinces, surtout en Virginie et dans le Massachussets; et au mois d'octobre de la même année, un congrès réuni à New-York publia une déclaration des droits du peuple. Lord Grenville ayant été remplacé par Rockingham, l'acte du timbre fut rapporté le 18 mars 1766, et l'on y substitua le *bill déclaratoire*, qui avait pour objet de maintenir le principe de la suprématie du parlement.

6. Dès ce moment on vit dans les colonies américaines une opposition régulièrement organisée, à la tête de laquelle se trouvèrent bientôt placés les hommes les plus distingués du pays, entre autres l'illustre Francklin; et cependant, à cette époque, on connaissait si peu en Angleterre le véritable état de ce pays, qu'après le renouvellement du ministère, lord Townshend crut pouvoir sans inconvénient substituer au système adopté pour le prélèvement des impôts, le régime des contributions indirectes, et tromper par là la crédulité américaine.

Le *revenue-act* (acte des revenus), publié en juin 1767, établit des impôts sur le thé, le papier, les verres, etc.

7. La résistance ne tarda pas à se renouveler et principalement dans l'État de Massachussets, où la ville de Boston devint le foyer de l'opposition. On convint unanimement de ne plus se servir de marchandises anglaises, et cette résolution patriotique fut de la plus haute importance. Enfin, lorsqu'en 1770 lord North parvint à la tête du ministère, les demi-concessions qu'il voulut faire se trouvèrent même insuffisantes pour arrêter les progrès de l'indépendance américaine.

Tous les impôts indirects furent supprimés, excepté celui sur le thé, par acte du mois de février 1770; mais cet acte exprima formellement encore les droits du parlement sur les colonies.

8. Une telle obstination ne servit qu'à exciter de plus en plus la méfiance des Américains. Plus ils discutaient toutes les questions de droit public, et plus ils acquéraient la conviction de la justice de leur cause; les journaux, les écrits de circonstance se multipliaient chaque jour et repandaient partout les mêmes opinions. De son côté, le ministère anglais ne voulut jamais consentir à rapporter franchement les funestes mesures qu'il avait prises, et lorsqu'il en eut confié l'exécution aux agens de la compagnie des Indes; on vit bientôt éclater à Boston les violences qui amenèrent le commencement des hostilités.

Bientôt on refusa d'acheter le thé au prix où le portaient les impôts. Vainement le ministère essaya de vaincre la mauvaise volonté publique en supprimant diverses taxes sur l'exportation des marchandises destinées pour l'Angleterre; les Américains se mirent en mesure d'opposer une résistance plus active à l'introduction du thé dans leurs ports de mer; et le 26 décembre 1773 un navire qui en était chargé, et qui venait de débarquer à Boston, fut pillé par le peuple et coulé à fond.

The History of the American revolution. — Histoire de la révolution d'Amérique, par David Ramsay. Lond. 1791, 2 vol. C'est le récit impartial d'un homme qui fut témoin et acteur de ces grands événemens. — Traduite en français.

Die Ursprung und die Grundsätze der Americanischen Revolution. Origine et cause de la révolution d'Amérique, par Fréd. Gentz; journal historique. 1800, 2 vol.

Les journaux anglais du temps offrent aussi de précieux matériaux pour cette histoire: Voyez entre autres le *Gentleman's Magazine* de 1764 à 1774.

9. L'insurrection de Boston détermina des moyens plus rigoureux. Le port de cette ville fut fermé, et les lettres de franchise dont jouissait l'État de Massachussets lui furent retirées. Cette dernière disposition provoqua le soulèvement général des provinces, chacune d'elles se trouvant désormais menacée dans les droits que lui assurait sa constitution particulière.

— Le *Boston Port Bill* (Bill sur le port de Boston) fut publié le 25 mars 1774, et le 20 mai suivant, on institua un tribunal de

justice spécial pour l'État de Massachussets. La ville de Boston ne tarda pas à être occupée par des troupes anglaises.

10. Toutes les provinces furent promptement d'accord sur la résistance qu'il fallait opposer, et prirent leurs mesures pour la convocation d'un congrès général avec un calme et une modération qui ne peuvent se rencontrer que dans les pays où il n'y a pas encore une populace nombreuse. Les premières résolutions de ce congrès furent dirigées uniquement contre les actes du parlement, et nullement contre la couronne.

Le congrès fut ouvert à Philadelphie le 5 septembre 1774. On y arrêta la suspension de tous les échanges commerciaux avec l'Angleterre.

11. Ainsi la métropole se trouva forcée d'abandonner toutes ses prétentions, ou d'entreprendre la guerre civile : qu'avait-elle à perdre en adoptant le premier parti, et que pouvait-elle espérer en suivant le second ? les succès d'une première guerre étaient-ils même suffisans pour garantir une soumission de quelques années, et les frais immenses qui devaient en résulter se trouvaient-ils compensés par les bénéfices que l'on pouvait espérer ? Plusieurs grands hommes élevèrent la voix pour demander des mesures conciliatrices, sans qu'aucun d'eux cependant prévît dès lors que la perte de l'Amérique serait un véritable gain pour l'Angleterre. L'éloquence de lord Chatham et de Burke échoua contre l'obstination des ministres, et les habitans des provinces américaines furent déclarés rebelles.

Adresse du parlement contre les rebelles de l'Amérique, 9 février 1775. — Bill de transaction proposé le 20 février suivant par lord North, suivant lequel les Américains devaient avoir le droit de s'imposer eux-mêmes, mais toujours sous la condition de la suprématie du parlement. Cet acte ne produisit aucun résultat. — Lord Chatham avait proposé le 20 janvier, et Burke proposa le 22 mars, de reconnaître et de confirmer tous les anciens droits des colonies ; mais leur avis fut rejeté dans les deux chambres. — Commencement des hostilités par le combat de Lexington,

19 avril 1775. — Au mois de mai, de nouvelles troupes furent expédiées d'Angleterre; l'on crut, dans le principe, qu'il suffirait de quelques régimens pour surmonter la résistance et rétablir l'autorité du parlement.

12. Les Américains commencèrent par faire une tentative hardie sur le Canada : elle fut sans effet ; et la force des choses, la nécessité de leur situation, les ramenèrent bientôt à faire uniquement une guerre défensive ; mais l'illustre Washington ne tarda pas à se montrer, pour ce genre de campagne, l'émule des plus grands capitaines dont l'histoire ait conservé le souvenir : peu lui importait que les Anglais fussent maîtres de quelques ports de mer, quand il avait à sa disposition la terre-ferme et toutes les richesses d'un sol nouveau.

L'expédition contre le Canada, entreprise par Arnold et Montgomery au mois d'octobre 1775, fut repoussée par le général anglais Carleton, qui fit lever le siège de Quebec en mai 1776. — Le 17 mars précédent, Howe s'était vu forcé d'évacuer Boston, et la ville de New-York devint peu après le principal théâtre des hostilités.

13. Cependant, les journalistes et les hommes d'État s'occupaient à répandre dans la nation le projet de la séparation totale de la métropole ; et la guerre augmentant l'animosité générale, cette idée prenait chaque jour plus de consistance et de faveur. On en vint bientôt à penser généralement que l'assistance de quelques puissances européennes serait le prix de cette résolution hardie, et l'accession de quelques troupes allemandes, que l'Amérique prit à sa solde, autorisa cet espoir. Enfin, le 4 juillet 1776, l'*indépendance des treize Etats-Unis* fut déclarée solennellement. *Novus sæclorum nascitur ordo!*

Common Sense, by Thomas Payne, 1776, l'un des pamphlets les plus remarquables de cette époque. — Traduit en français.

14. A la suite d'une telle résolution, il fallait encore un grand succès pour accélérer la conclusion des alliances que

l'on négociait déjà en Europe. La défaite du général Burgoyne favorisa l'issue des opérations diplomatiques; et l'on put voir dès lors combien était certain et inévitable le dénoûment d'une lutte où les moindres événemens militaires, la défaite du plus petit corps d'armée, suffisaient pour amener d'aussi grands résultats.

Les Anglais, sous la conduite du général Burgoyne, traversent le Canada et essayent d'attaquer les troupes américaines sur leurs derrières. Le général Gates marche à leur rencontre, et les force de capituler à Saratoga le 16 octobre 1777.

Bensreise nach America. Souvenirs d'Amérique (par madame de Riedesel), 1792. L'auteur de cet écrit était femme du général commandant les troupes allemandes du duc de Brunswick et avait été témoin de tous les événemens qu'elle rapporte.

15. Peu de temps après, et par suite des négociations que Francklin avait entreprises, le cabinet de Versailles reconnut l'indépendance de l'Amérique, et la guerre fut déclarée entre la France et l'Angleterre. Chaque jour il devenait plus évident que cette grande querelle allait engager une guerre maritime générale; bientôt l'Espagne se vit forcée d'y prendre part, et chercha vainement à déguiser son intervention sous le prétexte futile de fournir des secours à la France; la Hollande ne tarda pas à se déclarer: de toutes parts on saisit cette occasion de porter un échec à la puissance navale des Anglais.

Traité d'alliance et de commerce entre la France et l'Amérique, 6 février 1778. — Le 24 mars suivant, déclaration de guerre entre l'Angleterre et la France. — Combat d'Ouessant, 27 juillet même année. — Au mois de septembre, l'amiral d'Estaing commence la guerre maritime sur les côtes de l'Amérique. — Les Français s'emparent de l'île de la Dominique le 7 septembre, du Sénégal le 30 janvier 1779, de Saint-Vincent le 16 juin, de la Grenade le 4 juillet. En revanche, ils perdent l'île Sainte-Lucie le 14 décembre 1778. Les hostilités éclatent en même temps dans les Indes orientales entre l'amiral Suffren et l'amiral Hughes. — Au mois de juin 1779, l'Espagne se déclare, et sa flotte se réunit à celle de la France. Les Espagnols s'emparent de l'île de Minorque le 5 février 1782, et

continuent inutilement le siège de Gibraltar, qui fut défendu avec vigueur par Elliot depuis 1779 jusqu'au mois d'octobre 1782. — Déclaration de guerre de l'Angleterre contre la Hollande, tandis que celle-ci négociait avec l'Amérique et se préparait à entrer dans la neutralité armée, 20 décembre 1780. — Combat naval de Doggersbank, 5 août 1781. — Les Hollandais perdent successivement Négapatam le 12 novembre 1781, Trincomale le 15 janvier 1782, et Saint-Eustache.

Ainsi l'Angleterre balançait à cette époque toutes les forces maritimes de l'Europe occidentale liguée contre elle; et lorsque l'amiral Rodney eut fait un si brillant essai de sa nouvelle tactique dans le fameux combat naval de la Guadeloupe (12 avril 1782), on peut dire qu'elle reprit enfin la prépondérance.

16. Mais c'était plutôt sur le Continent que sur la mer que le sort de l'Amérique devait enfin se décider. Quelque part qu'eussent à ses victoires la France et les jeunes guerriers qu'elle avait envoyés à son secours, il était réservé à la gloire de Washington qu'il remportât lui-même la bataille qui devait mettre un terme à la guerre. Après la défaite de Cornwallis, l'Angleterre se vit contrainte de renoncer à envoyer de nouvelles troupes.

Expédition des Anglais sur les provinces du Sud, et occupation de Charlestown. — Lord Cornwallis est enfermé dans Yorcktown, et obligé de capituler le 19 octobre 1781.

17. La retraite de lord North ayant déterminé le renouvellement du ministère anglais, il ne fut plus possible d'éviter la conclusion d'une paix dont toute l'Angleterre reconnaissait enfin l'absolue nécessité. Indépendamment des États-Unis, la France, l'Espagne, la Hollande durent aussi être comprises dans le traité. On ne pouvait espérer d'en finir sans consentir à de grands sacrifices; l'Angleterre disputa long-temps pour retrouver du moins quelques indemnités au préjudice de la Hollande; et les négociations qui s'ensuivirent retardèrent de près de deux ans la conclusion définitive d'une paix générale.

Lord North étant sorti du ministère le 20 mars 1782, Rockin-

gham lui succéda et mourut le 1^{er} juillet suivant ; après lui, Shelburne et Fox demeurèrent chefs du gouvernement. Fox s'étant retiré, le ministère de Shelburne dura jusqu'au 14 mars 1783. La paix ayant été conclue, Shelburne se vit forcé de se retirer : la coalition de lord North et de Fox ne subsista que jusqu'au 18 décembre de la même année, et le 23 décembre William Pitt parvint à la tête du nouveau ministère, qu'il a dirigé avec tant d'éclat jusqu'au 9 février 1801.

Les négociations pour la paix d'Amérique s'ouvraient à Versailles, et les préliminaires en furent signés, pour l'Amérique, le 30 novembre 1782 ; pour la France et l'Espagne, le 20 janvier 1783 ; le traité définitif ne fut conclu que le 3 septembre suivant.

Traité entre l'Angleterre et l'Amérique. — L'indépendance des treize États-Unis est reconnue. — La délimitation des frontières laisse aux Américains le vaste pays connu sous le nom de *Western-Territory*. Les pêcheries de Terre-Neuve et la navigation du Mississippi sont déclarées en jouissance commune.

Envoyés : de la part de l'Angleterre, lord Oswald ; de l'Amérique, Francklin, Adams et Laurens.

Traité entre l'Angleterre et la France. — En Amérique, restitution de toutes les prises, et cession de l'île de Tabago à la France. — En Afrique, la France acquiert le Sénégal et garantit à l'Angleterre Gambie et le fort Saint-James. — Aux Indes orientales, restitution de toutes les prises : les alliés de la France (Hyder-Ali) sont invités à accéder au traité. — La France est admise aux pêcheries de Terre-Neuve et acquiert les deux petites îles de Saint-Pierre et de Miquelon. — Promesse réciproque de conclure un traité de commerce en deux ans.

Négociateurs : de la part de l'Angleterre, lord Fitz-Herbert ; de la France, le comte de Vergennes.

Traité entre l'Angleterre et l'Espagne. — Celle-ci reste en possession de l'île de Minorque et des Florides ; restitution réciproque des autres prises ; engagement, des deux parts, de conclure aussi un traité de commerce en deux ans.

Négociateurs : de la part de l'Angleterre, lord Fitz-Herbert ; de l'Espagne, le comte d'Aranda.

Traité entre l'Angleterre et la Hollande. Les préliminaires furent signés à Paris, sous la médiation de la France, le 2 septembre 1783, et la paix définitive le 20 mai 1784. Négapatam fut cédé aux Anglais, avec faculté aux Hollandais de le reprendre contre un équi-

valent. — Restitution réciproque des autres prises. — Les Anglais acquièrent la libre navigation sur toutes les mers des Indes.

Négociateurs : de la part de l'Angleterre, le duc de Manchester; de la Hollande, Berkenrode et Brantzen.

18. Depuis long-temps aucune guerre n'avait amené d'aussi grands résultats, et le plus considérable fut sans doute la fondation d'une nouvelle puissance au delà des mers; État formé par des Européens, placé tout naturellement hors du système politique du vieux Continent, trouvant en lui-même, et dans la richesse de ses produits, toute la force dont il a besoin; appelé par sa situation à prendre part au commerce du monde, et dispensé par les mêmes causes de la charge des armées permanentes et de toutes les intrigues de la politique moderne.

La nouvelle république se fonda sans qu'il fût besoin de faire de grandes révolutions dans chacun des États qui la composaient; quelques légers changemens suffirent pour les réunir dans un intérêt commun; et cependant les premiers essais de liberté furent faibles et chancelans, et la première constitution n'établit qu'un gouvernement sans force et sans crédit. Enfin, les réformes qui furent faites en 1789 donnèrent aux États de l'Union toute la consistance dont est susceptible un gouvernement fédératif: l'action de l'autorité publique fut confiée à un président, sous la surveillance du sénat; le pouvoir législatif devint, comme en Angleterre, l'attribut de deux chambres, l'une formée par le sénat, l'autre par les représentans de la nation, dans lesquelles intervenait aussi le président comme chef du pouvoir exécutif: ainsi, le crédit de l'État fut fondé par le concours du peuple dans le règlement de toutes les affaires de finances. Le président, Washington, soutint honorablement la gloire de son nom et rendit à sa patrie d'éminens services; son exemple, aussi-bien que les principes mêmes de la constitution, imposèrent désormais à ce pays le devoir de n'appeler à la première dignité de l'État que des hommes d'un mérite supérieur.

19. Comme on s'attendait à voir la nouvelle république prendre promptement part au commerce du monde, toutes les puissances maritimes se hâtèrent d'ouvrir des négocia-

tions et de conclure des traités avec elle. Dans les commencemens, la république, encore faible et pauvre, traita de préférence avec ceux qui lui faisaient le plus de crédit et lui accordaient de plus longs termes; et bientôt le commerce libre de ce pays avec l'Angleterre surpassa de beaucoup ce qu'il avait été sous le régime de la contrainte. Il fut dès lors facile de prévoir le sort brillant réservé à la marine américaine, lorsque des guerres maritimes entre les puissances européennes lui permettraient de prendre tout son accroissement.

20. Tandis que l'Angleterre, sans l'avoir prévu, trouvait dans l'indépendance de l'Amérique de nouvelles causes de prospérité pour son commerce, elle se voyait aussi sur le point de recueillir la plus riche portion de l'héritage maritime des Hollandais, qui déjà, depuis quelques années, faisaient d'inutiles efforts pour réparer le désordre et prévenir la ruine de leurs affaires commerciales.

21. Un autre événement de la plus haute importance dans les transactions de la politique européenne, le traité qui fut appelé de *la Neutralité armée*, fut encore le résultat de la guerre d'Amérique. Conclu d'abord entre les puissances du Nord, il ne tarda pas d'exercer son influence sur toute l'Europe, parce qu'il était fondé sur les besoins et les intérêts de toutes les puissances continentales et sur les principes du droit commun.

La première déclaration de la Neutralité armée fut faite par la Russie en février 1780, et contenait les clauses que les vaisseaux neutres naviguent librement d'un port à un autre et sur les côtes des puissances belligérantes, et que les propriétés des nations ennemies sont garanties sur les vaisseaux neutres, sauf toutefois celles qui seraient de contrebande. On y trouvait encore exactement défini ce qu'on doit entendre par l'expression de port bloqué, et il était déclaré que cette définition serait désormais appliquée au jugement de toutes les prises.

Sur l'invitation de la Russie, le Danemarck et la Suède accédèrent à cette déclaration le 9 juillet 1780, le Portugal le 13 juillet de la même année, la Prusse le 8 mai 1781. L'Angleterre, en

déclarant la guerre aux Hollandais le 20 décembre 1780, prévint son accession à ce traité. Le ministère anglais, également sollicité à cette occasion, ne voulut pas s'expliquer : l'Espagne reconnut le traité le 18, et la France le 25 avril 1781.

Mémoires ou Précis historique sur la Neutralité armée et son origine, suivis de pièces justificatives, par M. le comte de Goertz, 1800. L'auteur, qui était lors de la conclusion de ce traité envoyé de Prusse à la cour de Russie, expose que l'enlèvement de deux vaisseaux russes par les Espagnols fut la cause apparente de la première déclaration, mais que le véritable motif se trouva dans le besoin qu'éprouvait à cette époque le comte Panin, ministre principal en Russie, d'agir activement pour combattre l'influence et les projets de l'ambassadeur anglais, chevalier Harris.

22. En perdant ses anciennes colonies sur le continent de l'Amérique septentrionale, l'Angleterre y conserva encore le Canada et l'Acadie, ses plus récentes acquisitions, et ces deux pays acquirent d'autant plus d'importance, que l'on entreprit dès ce moment de remplacer par eux ceux qui s'étaient détachés de la métropole. Le Canada était presque entièrement peuplé de sujets catholiques : la suppression de l'acte de serment y produisit les effets les plus salutaires ; la douceur du gouvernement hâta les progrès de la civilisation et de l'agriculture dans ce vaste pays, et bientôt le haut Canada fut érigé en province particulière et eut son gouverneur spécial. Dans la Nouvelle-Ecosse, le port d'Halifax devint le point le plus intéressant du commerce maritime de l'Angleterre.

23. Le traité de Paris avait consacré l'agrandissement des possessions maritimes de l'Angleterre dans les Indes occidentales : par celui de Versailles, la France lui enleva l'île de Tabago, l'une de ses plus précieuses propriétés. Diverses concessions faites volontairement pour donner plus de facilité au commerce auraient en effet atteint ce but et amélioré la situation de ces colonies. Toutefois les guerres nombreuses que la marine anglaise avait eu à supporter, les invasions fréquentes des nègres marrons, et par-dessus tout les terribles ouragans qui, vers la fin de cette période, éclatèrent de toutes parts et désolèrent principalement la Ja-

maïque, détruisirent presque entièrement les espérances que l'on avait conçues par cet accroissement de prospérité; et l'émancipation de l'Amérique aurait sans doute achevé de renverser cet empire, si la nécessité, plus forte que toutes les lois, n'eût promptement amené des réformes nombreuses dans les abus que protégèrent trop long-temps les préjugés du système mercantile.

On accorda successivement diverses libertés au commerce : en 1776, on ouvrit sur plusieurs points des ports francs, où les vaisseaux des colonies étrangères vinrent apporter des denrées et faire la traite des nègres; en 1780, on donna à ces colonies l'entrée libre dans les ports de l'Irlande; enfin, un acte du 4 avril 1788 leur concéda encore de nouvelles franchises.

A descriptive account of the Isle of Jamaica. Description de la Jamaïque, par W. Beckford, 2 vol. 1790.

24. La possession du Sénégal, pendant une vingtaine d'années, fut pour l'Angleterre un puissant moyen d'augmenter la prospérité de ses colonies africaines, et le commerce de la gomme lui assura pendant cet intervalle des bénéfices considérables. La traite des nègres prit aussi un grand accroissement sur toutes les côtes de l'Afrique; on y établit des relations plus fréquentes et plus régulières avec les Indes occidentales; les nouveaux marchés qui furent ouverts aux étrangers dans les ports devenus libres, et la suppression de diverses entraves qui avaient opposé des obstacles à toutes les entreprises de commerce, produisit aussi dans le trafic honteux d'une race d'hommes, le déplorable effet de lui donner plus d'activité. Heureusement la voix des philanthropes éclairés s'élevait en même temps et avec plus de force pour contre-balancer l'abus de ces nouvelles franchises : l'émancipation de l'Amérique ne tarda pas à devenir le signal de la fondation d'une colonie libre, uniquement occupée par des nègres.

En 1657, la compagnie africaine avait perdu son droit de monopole; elle fut déchargée en 1749 des taxes qu'on avait encore maintenues. — La colonie de Sierra-Leone, sur la côte d'Afrique,

fut fondée en 1786 par des nègres, dont la plupart appartenait à des propriétaires dépossédés.

An account of the Colony of Sierra-Liona from its first establishment. Lond. 1795. *Histoire de la colonie de Sierra-Leone, depuis son origine.* — Traduite en français.

25. Mais ce fut surtout dans les Indes orientales que l'Angleterre obtint, durant le cours de cette période, des succès nombreux et d'une haute importance; les négocians devinrent conquérans, et y fondèrent un royaume dont l'étendue et la population surpassaient de beaucoup celles de la métropole: par là l'Angleterre obtint à la fois et le monopole de toutes les productions des Grandes-Indes, et l'entrepôt de toutes leurs richesses.

Transactions in India from the commencement of the french war in 1756 to the conclusion of the late peace 1783. Lond. 1786. *Histoire des Grandes-Indes depuis le commencement de la guerre entre l'Angleterre et la France en 1756 jusqu'à la conclusion du traité de paix de 1783.*

Orme's history of the military transactions of the british nation in Indostan, from the year 1745. Lond. 1778, in-4°. *Histoire des opérations militaires des Anglais dans l'Indostan depuis 1745.* 2 vol. 1788.

26. Cette grande révolution dans les Indes avait été préparée par la chute de l'empire du Mogol. Tant qu'il conserva sa puissance, les Européens ne purent se montrer sur le Continent que comme de simples négocians: après la mort du fameux Aureng-Zeb (1707), ce vaste royaume ne cessa d'être déchiré par les factions; les gouverneurs des provinces se rendirent indépendans de la couronne, et les peuples soumis à cet empire secouèrent successivement leurs chaînes.

Parmi les gouvernemens les plus considérables étaient alors le Soubah de Décan, de qui relevait le Nabab d'Arcot ou Carnatic; le Nabab de Bengale et de Benarès, et le Nabab d'Oude. On distinguait parmi les peuplades diverses d'abord les Patanes, et plus tard les Marattes et les Seiks.

27. Les Français et les Anglais ne manquèrent pas d'employer tous leurs efforts pour profiter de ces circonstances,

et les premiers même parurent d'abord destinés à en recueillir les plus grands avantages. Si La Bourdonnaye et Dupleix eussent pu se réunir et s'entendre, nul autre peuple n'eût osé tenter de leur disputer la victoire; mais une fatale mésintelligence leur fit perdre un temps précieux, et le cabinet de Versailles ne prit aucune des mesures nécessaires pour employer utilement les talens de ces deux illustres chefs.

La prise de Madras par La Bourdonnaye (21 septembre 1746) fut la première occasion de la rupture qui éclata entre ce général et Dupleix, gouverneur de Pondichéry. Peu de temps après, La Bourdonnaye fut rappelé. — Au mois d'août 1748, les Anglais mirent le siège devant Pondichéry, et furent obligés de le lever au mois d'octobre suivant. — Madras fut rendu aux Anglais par le traité d'Aix-la-Chapelle. (Voyez ci-dessus, pag. 262.)

Histoire du siège de Pondichéry, sous le gouvernement de M. Dupleix, 1766.

28. Le projet qu'avait conçu Dupleix de suppléer par des conquêtes territoriales à l'insuffisance du commerce français dans les Indes, ranima la rivalité des deux nations. Les querelles des gouverneurs de provinces et la faiblesse des princes mogols semblaient garantir le succès de cette entreprise; et le général français, doué de talens dignes d'un meilleur prix, maintint sa supériorité tant qu'il lui fut permis de commander.

Au milieu des dissensions qui déchiraient ce pays, Dupleix soutenait les prétentions de Mazzefar-Jung sur la province de Décan, et celles de Chundasahab sur l'Arcot. Les Anglais, au contraire, s'étaient déclarés pour Mahomed-Ali, qui établit enfin son autorité dans le Carnatic ou Arcot, en 1756. Après le rappel de Dupleix et l'arrivée aux Indes de l'infortuné Lally, les armées anglaises, commandées d'abord par l'illustre Laurence, et plus tard par le redoutable Clive, reprirent successivement leurs avantages et finirent par triompher de leurs ennemis.

29. Ce fut pendant la durée de la guerre de sept ans que la compagnie anglaise parvint à établir sa puissance aux Indes. La prise de Pondichéry et la destruction de ses forts acheva d'assurer son empire sur toute la côte du Coroman-

del; et, dès ce moment, cette ville, si long-temps disputée, put être restituée à la France, par le traité de Paris, sans aucun dommage pour la puissance britannique.

Après l'arrivée du général Lally, les hostilités recommencèrent en 1758 dans tout le Coromandel, et principalement sur les côtes. Les Anglais eurent constamment l'avantage : ils s'emparèrent en 1760 de Masulipatan, et de Pondichéry le 16 janvier 1761.

The History and management of the East-India Company. Vol. the first containing the affairs of the Carnatic, in which the Rights of the Nabab are explained, and the injustice of the Company proved. Lond. 1779. *Histoire de la compagnie des Indes*, etc. — Le premier volume est consacré aux affaires du Carnatic : les droits du Nabab de cette province, et les injustices des agens de la compagnie y sont exposés.

30. Cependant on ne tarda pas à reconnaître que la conservation du Coromandel serait une occasion de dépenses continuelles beaucoup plus que de profits. La domination territoriale à laquelle aspirait la compagnie ne pouvait se consolider entre ses mains que par l'occupation des riches provinces situées sur les bords du Gange, et surtout du Bengale, où la fertilité du sol garantissait d'immenses revenus. Le Nabab de cette province semblait lui-même faciliter ces projets d'envahissement, et lord Clive y établit sa puissance avec beaucoup plus de facilité qu'il n'avait osé l'espérer.

Depuis 1690 les Anglais avaient un comptoir à Calcutta, et en 1696 ils avaient profité d'une occasion favorable pour fortifier le fort William. — Au mois de juin 1756 le Nabab Seraja - Dowla s'empare de Calcutta et du fort William. L'année suivante lord Clive marche sur Madras, reprend Calcutta, gagne le 26 juin la bataille de Plassey par suite de la trahison de Mir - Jaffier, qui devient Nabab du Bengale à la place de son beau-frère. En 1760, lord Clive lui retire sa protection et le remplace par son gendre Mir - Cossir : mais celui-ci, incapable de supporter le joug de la tyrannie, prend les armes, et Mir - Jaffier redevient Nabab le 10 juillet 1763. Dès ce moment, le gouverneur anglais connut le secret de régner sous des noms étrangers, et après la victoire qu'il remporta en 1765 contre le Soubah d'Oude, son empire dans le Bengale se trouva suffisamment affermi.

31. Le Grand-Mogol ne tarda pas à céder à la compagnie le droit de lever les impôts dans le Bengale, et le Nabab reçut une pension. Ainsi, après s'être assuré de l'exploitation exclusive du commerce, le gouverneur s'étant aussi saisi de l'administration du pays, se trouva par le fait souverain absolu, quoique les anciens possesseurs conservassent encore le fantôme de l'autorité.

Le traité conclu par lord Clive avec le Grand-Mogol, comme souverain du pays, fut signé à Allahabad le 12 août 1765. Il y était stipulé que la compagnie percevrait à l'avenir les revenus des provinces du Bengale, de Bahar et d'Orissa, et qu'elle payerait annuellement une pension de douze lacs de roupies.

32. La compagnie, qui avait cru trouver dans ces acquisitions territoriales un immense accroissement de bénéfices, fut encore trompée dans ses calculs. Bientôt il s'éleva un conflit d'intérêts entre les actionnaires et leurs agens dans les Indes. Les premiers conservèrent les profits provenant de leur commerce avec l'Europe; mais lorsqu'ils voulurent exiger que ce dividende fût augmenté de la répartition des revenus territoriaux, les seconds employèrent tous leurs efforts pour les détourner à leur avantage, et ils réussirent en effet à en conserver la plus forte partie. Ainsi le Bengale se trouva livré à toutes les calamités qui peuvent affliger un pays; d'une part, aux exactions d'une administration avide et tyrannique; d'autre part, à toutes les gênes du monopole le plus rigoureux.

Considerations on the affairs and present state of Bengal, by William Bolts, 3 vol. in-4°. *Considérations sur les affaires et l'état actuel du Bengale*. Ouvrage écrit contre la compagnie des Indes.

A view of the rise, progress and present state of the English Government in Bengal, by M. Verelst, in-4°. Lond. 1772. *Essai sur l'origine, les progrès et l'état présent de la puissance anglaise au Bengale*. Réponse à l'ouvrage précédent.

La seconde et la troisième partie du livre de Bolts contiennent une réplique à celui-ci.

33. Toutefois une domination arrachée et exercée aussi violemment ne pouvait manquer d'être exposée à de fré-

quentes attaques. Hyder-Aly, sultan de Mysore, se montra bientôt l'un de ses plus redoutables adversaires. Dans l'impossibilité de faire venir d'Europe un nombre suffisant de troupes étrangères pour résister aux agressions de ses ennemis, la compagnie se vit forcée de chercher des auxiliaires parmi les indigènes mêmes. A sa voix, des milliers d'esclaves s'enrôlèrent sous ses drapeaux; mais ce moyen, qui lui a toujours réussi jusqu'à présent, présente aussi de graves dangers.

Hyder-Aly avait usurpé le trône de Mysore en 1760. En 1767, il se ligue avec le soubah de Décan, fait la guerre à la compagnie et perd une bataille importante le dernier jour du mois de février 1768: peu de temps après, il tente avec succès une invasion dans le Carnatic et conclut un traité de paix devant les portes de Madras le 3 avril 1769. — Par ce traité, les deux parties contractantes se rendent réciproquement toutes leurs prises et s'accordent mutuellement la liberté du commerce.

34. Cependant l'organisation intérieure et l'administration de cette vaste machine n'avaient encore subi aucun changement. Les directeurs en Angleterre étaient les chefs sous lesquels se trouvaient placés, indépendans les uns des autres, les gouverneurs des quatre grandes présidences établies aux Indes. Chacun d'eux traitait pour lui seul; et que de choses pouvaient se passer, et se passaient en effet, avant que les ordres supérieurs fussent parvenus à leur destination! Il parut donc nécessaire de donner une nouvelle organisation à la compagnie, soit pour garantir plus de force et d'unité à son administration, soit pour la mettre dans une dépendance plus immédiate du gouvernement.

Le règlement connu sous le nom d'*Act of regulation* fut adopté au mois d'avril 1773, et appliqué au gouvernement des Indes en octobre 1774. On y trouve déterminées plus exactement les conditions nécessaires pour le choix des directeurs dans la métropole: les actionnaires pour mille livres sterlings et au-dessus furent seuls admis à former l'assemblée générale; le gouverneur du Bengale reçut le titre et les fonctions de gouverneur général de toutes les possessions britanniques aux Grandes-Indes, et à côté de lui on

plâça un conseil suprême avec des pouvoirs coercitifs. Le droit de faire la paix et la guerre et de traiter avec les princes indigènes ne put être exercé que par le gouverneur général et le conseil suprême réunis. On créa une cour souveraine de justice à la nomination de la couronne : enfin il fut arrêté que la correspondance sur les affaires civiles et militaires serait toujours communiquée à un ministre secrétaire d'État. Warren Hastings, gouverneur du Bengale depuis 1772, fut le premier gouverneur général, et exerça ces fonctions depuis 1774 jusqu'en 1784.

35. Ce règlement favorable à la couronne, en lui assurant plus de moyens de surveillance, plus utile encore à la compagnie pour la bonne conduite de ses affaires, n'eut presque aucun résultat pour le bien-être des habitans mêmes du pays. L'administration étant beaucoup plus concentrée, le nouveau gouverneur, chef habile et expérimenté, sut en profiter pour introduire de l'ordre et de la régularité dans l'exercice d'un pouvoir tyrannique. Tant d'efforts cependant étaient infructueux pour maintenir la paix dans un pays tourmenté par l'avidité d'un si grand nombre d'agens. L'oppression faisait naître les résistances, et les résistances la guerre : chacune de ces expéditions amenait des dépenses considérables qu'il fallait racheter par de nouvelles exactions ; et bientôt, pour se maintenir dans son indépendance, la compagnie se vit forcée d'entretenir des armées permanentes, et d'entreprendre sans cesse de nouvelles conquêtes.

La première guerre des Marattes éclata en 1774 et finit deux ans après, mais pour recommencer l'année suivante. Une marche forcée que fit le général Goddard, depuis Calcutta jusqu'à Surate, intimida les princes marattes et les força pendant quelque temps à l'inaction. En 1779, ils formèrent alliance avec Hyder-Aly, au moment même où la guerre se déclarait entre la France et l'Angleterre. — Hyder-Aly pénètre dans le Carnatic en 1780, et s'y maintient pendant deux ans. — Bientôt les hostilités éclatèrent sur presque tous les points. Ne pouvant suffire à tant de besoins, dénué de ressources, le gouverneur général vit éclater de nouvelles insurrections dans les provinces de Bénarès et d'Oude, par suite des exactions et des injustices qui s'y commettaient journellement : enfin, la mésintelligence qui s'établit entre les alliés vint au secours

de la compagnie, et elle parvint à conclure un traité de paix avec les Marattes le 17 mai 1782. — Toutes les conquêtes furent restituées réciproquement, et la compagnie conserva son monopole. — Hyder-Aly resta seul pour soutenir la guerre : elle fut continuée par son successeur Tippoo-Saëb jusqu'au traité de Mangalore, conclu le 11 mars 1784. Le procès criminel qui fut intenté dans la suite au gouverneur général, mit au jour toutes les exactions qui s'étaient commises sous son gouvernement pendant dix années.

The trial of Warren Hastings before the court of peers. Procès de Hastings devant la Cour des Pairs. 1788, 2 vol.

Articles of charges of high Crimes against W. Hastings, by Edm. Burke. Charges présentées contre W. Hastings, par Edm. Burke. Londres, 1786.

Memoirs relative to the state of India, by W. Hastings. Mémoires sur les affaires des Indes, rédigés par W. Hastings, et présentant sa défense. Londres, 1786.

Geschichte der Maratten. Histoire des Marattes, par Sprengel, 1791.

36. Quoique la compagnie fût sortie victorieuse de cette longue lutte, malgré l'extension donnée à ses possessions territoriales et la conquête importante de Négapatam, il devenait plus évident chaque jour qu'un tel état de choses ne pouvait durer. Obligée de faire face à tant de dépenses extraordinaires, elle ne pouvait, d'autre part, acquitter ses engagements envers la couronne, et l'issue des dernières guerres démontra plus fortement encore le danger qu'il pourrait y avoir à laisser se former une puissance aussi formidable au sein même de l'État : on reconnut qu'il était indispensable de la mettre sous la dépendance immédiate du gouvernement, et tous les partis se réunirent dans cette opinion.

Le 18 novembre 1783, Fox, étant alors à la tête du ministère, présenta au parlement un projet de règlement qui fut rejeté dans la chambre des pairs : les principales conditions de cet acte étaient que la direction serait supprimée et remplacée par une commission du gouvernement composée de huit membres, et qui serait chargée de conduire toutes les affaires politiques, commerciales et financières des Indes. Cette commission devait avoir aussi le droit de nomination à tous les emplois, et être elle-même indépendante du

gouvernement ; combinaison bizarre et qu'il eût été impossible de mettre à exécution.

Speech on M. Fox's East-India-bill. Discours sur le bill présenté par M. Fox, relativement aux affaires des Indes. Par Edm. Burke. — On le trouve dans le second volume des œuvres de cet orateur.

Le 4 août 1784, Pitt présenta et fit sanctionner dans les chambres un nouveau bill qui maintenait la direction telle qu'elle existait alors, mais qui la plaçait sous la surveillance et les ordres immédiats d'une commission du gouvernement (*board of control*), en ce qui concernait les affaires politiques et militaires. Toutes les dépêches durent être soumises à cette commission, à qui il fut même permis d'en changer le contenu ; et, pour tout ce qui se rapportait à la paix ou à la guerre, elle traitait seule et directement. Les hautes fonctions ne purent plus être conférées sans l'approbation du roi ; celle du gouverneur général fut exclusivement réservée au choix de la couronne, et il n'eut plus que la seconde place dans le conseil suprême. Aux Indes, les trois présidents de province furent complètement subordonnés au gouvernement de Calcutta, et celui-ci ne put plus entreprendre aucune guerre sans l'autorisation royale. Enfin, on créa une sorte de censure pour constater la fortune de ceux qui se rendaient aux Indes et de ceux qui en revenaient ; et l'on établit un système de pénalité pour la répression des désordres signalés jusqu'à ce jour.

37. Cet acte important fit rentrer dans les mains du gouvernement la direction des plus grands intérêts de la compagnie, et lui assura une influence immédiate sur l'administration des vastes pays qu'elle possédait. Le soin des affaires commerciales fut seul abandonné aux actionnaires, et il est même permis de croire que, réduite à cette seule ressource, une si vaste entreprise n'eût pu se maintenir long-temps, si les relations que la compagnie établit à cette époque avec la Chine pour le commerce du thé et l'accroissement prodigieux de la consommation de cette denrée en Europe ne lui eussent ouvert une nouvelle branche d'industrie. Bientôt même l'activité de la contrebande l'eût menacée encore d'une ruine inévitable, si le ministre anglais ne fût venu promptement à son secours par le fameux acte intitulé *acte de commutation*.

La consommation du thé s'élevait alors en Europe à plus de vingt millions de livres pesant, dont les deux tiers ne tardèrent pas à être introduits en fraude. L'*acte de commutation*, du mois de juillet 1784, changea l'impôt sur le thé en une taxe sur les maisons, et détruisit ainsi le bénéfice qu'exploitait la contrebande.

38. Désormais le sort des possessions britanniques aux grandes Indes dépendit, en grande partie, de la conduite des gouverneurs et des principales autorités que la couronne déléguait; et s'il est vrai de dire que les mesures politiques proposées par Pitt et sanctionnées par le parlement furent de la plus haute importance pour le salut de la compagnie, il est juste aussi de reconnaître qu'elle dut en partie sa restauration à l'administration sage et habile de lord Cornwallis, le premier gouverneur général qui fut envoyé par le roi. Les dilapidations de toute espèce furent réprimées par ses soins, et les peuples respirèrent de la longue oppression sous laquelle ils avaient gémi: mais toutes les précautions, toute la prudence ne sauraient écarter le principe de destruction toujours prochain, et qui consiste dans la présence même des indigènes et dans l'imminence des guerres intérieures.

39. A mesure que les possessions britanniques dans les colonies s'étendaient et acquéraient plus d'importance, la marine anglaise suivait la même marche, et bientôt ses vaisseaux, répandus sur toutes les mers, atteignirent de tous côtés aux limites que la nature seule pouvait imposer à leur infatigable activité. Les trois voyages entrepris et exécutés par le capitaine Cook depuis 1768 jusqu'en 1780 ranimèrent le goût des découvertes et des navigations hasardeuses, autant que l'avait fait dans le principe le génie infatigable de Colomb: les îles de la mer du Sud furent explorées avec l'ardeur qui avait fait découvrir tant d'autres terres; au lieu de métaux, on y trouva la riche canne à sucre d'Otaïti et le lin précieux de la Nouvelle-Zélande. C'est encore à ces voyages que l'on peut attribuer le projet conçu dès lors et exécuté quelques années plus tard, de former des établissemens agricoles sur ce vaste continent, dé-

signé depuis sous le nom de *Terres australes*, dont quelques géographes ont fait une cinquième partie du globe.

Fondation de la colonie de Sidney - Cove, dans la Nouvelle-Galles, janvier 1788.

Arthur Philipp's Voyage to Botany-Bay. Voyage à Botany-Bay. Lond. 1799. — Traduit en français.

Collin's account of the colony in N. Wales from its first settlement in Janu. 1788 till 1801. Histoire de la colonie de la Nouvelle-Galles, depuis son origine jusqu'en 1801. 2 vol. 1802.

40. L'histoire des colonies françaises durant le cours de cette époque est renfermée en partie dans celle qui précède, et nous avons déjà exposé comment la rivalité subsistant entre les deux nations et incessamment animée par le voisinage de leurs possessions respectives fut enfin résolue au détriment de la France. Le traité de Paris (1763) enleva à celle-ci tout le Canada et la plupart des îles qu'elle possédait dans les Petites-Antilles; désormais la supériorité toujours croissante de la marine anglaise rendit sans cesse précaire entre les mains de la France la possession de toutes ses autres colonies.

41. Aux Indes orientales, Dupleix avait dirigé toutes ses espérances et ses efforts vers l'acquisition de grandes propriétés territoriales. La guerre de sept ans ayant renversé ces projets et assuré l'empire des Anglais sur le continent indien, il devint impossible à la France de relever son commerce dans ce pays. La compagnie des Indes orientales fut dissoute en 1769, et la franchise du commerce fut substituée à son monopole.

La puissance française aux Indes n'eut que quelques années d'éclat. Dupleix conquît l'île de Sherigan, sur le fleuve Caveri, Masulipatan, une portion considérable de territoire dans la province de Carical, et Pondichéry. Mais la paix de 1763 rétablit les possessions sur le pied de 1749; et la restitution de Pondichéry, dépourvu de tout moyen de défense, ne fut plus d'aucune valeur pour ceux à qui cette place avait servi naguère de boulevard.

42. Cependant l'île-de-France et l'île Bourbon furent

conservées à leurs anciens maîtres, et leur position les mettant à l'abri des troubles du Continent, la France put continuer d'entretenir des relations avec les Indes; heureuse et habile à la fois, si elle eût su se borner à exploiter ce riche territoire, et à en faire un marché intermédiaire, ou, tout au plus, un arsenal!

Du Commerce et de la compagnie des Indes, par Dupont. Paris, 1769.

43. Dans les Indes occidentales, la France perdit aussi quelques-unes de ses possessions, et les guerres, ou des fléaux surnaturels, lui firent éprouver des pertes considérables dans plusieurs de ses îles; mais durant la dernière moitié de cette période, l'île seule de Saint-Domingue lui offrit des compensations supérieures à tous ces malheurs, et des ressources qui dépassèrent beaucoup tout ce qu'on aurait osé en attendre.

Nous avons déjà dit, à l'occasion du traité de Paris, quelles furent les concessions auxquelles la France se trouva forcée. — L'île de Saint-Domingue, favorisée par la fertilité de son sol et heureusement garantie à cette époque des terribles ouragans qui ravagèrent toutes les autres colonies françaises, comptait alors plus de deux mille habitations de propriétaires, dont les produits étaient évalués à environ cent soixante-dix millions de livres. Les villes de Bordeaux et de Nantes étaient dans le même temps les deux grands marchés sur lesquels affluaient toutes ces richesses.

44. Les possessions françaises sur le continent d'Amérique, la Guyane et la Louisiane, qui furent, vers la même époque, cédées à l'Espagne, étaient alors de peu de valeur pour la métropole.

La France céda la Louisiane à l'Espagne le 21 avril 1764, en échange de la portion espagnole de l'île de Saint-Domingue; mais cette dernière partie du traité ne reçut pas son exécution.

En 1763, la France, cherchant à réparer la perte du Canada, fit de grands efforts pour établir une colonie à Cayenne: douze mille individus y furent envoyés à la fois, mais la plupart périrent de faim et de maladie dans l'espace d'une année. Plus tard, on y transporta de l'île-de-France la culture des épices, que Poivre avait importée des Moluques dans cette colonie en 1770.

État présent de la Louisiane, par Champagny. La Haye, 1776.
Collection de mémoires et correspondances officielles sur l'administration des Colonies, et notamment sur la Guiane française et hollandaise, par Malouet, an 10, 5 vol. in-8°. On y trouve beaucoup de matériaux précieux.

45. La marine et les colonies hollandaises dépérissaient chaque jour ; la guerre que l'Angleterre déclara inopinément à la Hollande ne tarda pas de mettre au jour les maux dont cette puissance était sourdement travaillée : son commerce en reçut un échec irréparable, et bientôt les troubles intérieurs enlevèrent à l'État les ressources dont il aurait eu besoin pour protéger ses colonies.

46. Aux Indes orientales, la Hollande, qui ne possédait presque que des îles, souffrit peu des révolutions qui survinrent sur le Continent ; mais là aussi les causes morales qui tendaient à amener la ruine de la compagnie des Indes étaient encore plus puissantes que les influences politiques, et devaient amener forcément la catastrophe qui signala cette période.

Parmi les causes plus ou moins éloignées qui préparèrent la chute de la compagnie hollandaise aux Indes orientales, on peut assigner comme principales l'horrible massacre des Chinois, qui eut lieu en 1740 dans l'île de Java, sous prétexte d'une conspiration ; la perte du commerce de transport dans les Indes ; la Perse et l'Arabie, dont les Anglais s'emparèrent successivement, et plus encore peut-être l'imperfection et la constante inexécution des réglemens maritimes. La déclaration de guerre de la part de l'Angleterre et la perte de Négapatam achevèrent de mettre le désordre dans les affaires de la compagnie.

Considérations sur l'état présent de la compagnie hollandaise des Indes orientales, par M. le baron d'Imhof, ci-devant général-gouverneur, 1741.

Vies des gouverneurs généraux avec l'abrégé de l'histoire des établissemens hollandais aux Indes orientales, par P. J. Dubois. La Haye, 1763.

Berigt van den tegenwoordigen Toestand der Batafsche Bezittingen in Oost-Indien, van den Handel op dezelve. — Rapport sur le misérable état des possessions et du commerce hollandais aux Indes orientales, par Dirk van Hogendorfs. Delft, 1799.

47. En Amérique, grâce à une plus grande liberté du commerce et à d'autres habitudes du pays, les colonies

hollandaises se ressentirent beaucoup moins des maux qui affligeaient la métropole. Surinam prospéra singulièrement depuis le milieu du dernier siècle; les îles de Curaçao et de Saint-Eustache furent les marchés habituels des puissances maritimes qui se faisaient la guerre, tant que la république hollandaise put conserver la neutralité. Mais là aussi la déclaration de guerre de l'Angleterre porta un coup funeste à la compagnie, et prépara sa dissolution. (Elle eut lieu en 1791.)

La compagnie des Indes occidentales avait, dans le temps, cédé les deux tiers de ses propriétés à Surinam à divers particuliers d'Amsterdam, et principalement à la famille Sommelsdyk : celle-ci transféra sa part en 1770 au gouvernement hollandais. La société dite de Surinam n'eut cependant en aucun temps que l'administration et la levée des impôts, le commerce demeurant toujours libre pour tous. Dans le temps de sa plus grande activité, depuis 1750 jusqu'en 1780, le produit annuel de cette colonie était évalué à huit millions de florins.

Statistische Beschreibung der Besitzungen der Hollaender in America. Tableau statistique des possessions hollandaises en Amérique, par M. le prof. Lueder, 1792. La première partie, la seule qui ait paru, est consacrée toute entière à Surinam.

48. Les colonies espagnoles souffrirent moins que les autres des rivalités et des guerres maritimes. Les îles se trouvaient mieux en défense par le seul avantage de leur position, et le continent américain était aussi tout naturellement défendu par son immense étendue. Les guerres interrompaient quelquefois, il est vrai, la régularité des communications entre les colonies et la métropole; mais alors aussi le commerce de contrebande prenait plus d'activité.

Durant cette période, l'Espagne perdit Portobello (1740) et la Hayane (1762), qui lui furent enlevées par les Anglais : ce furent les pertes les plus considérables qu'elle subit, encore ces deux villes importantes lui furent-elles rendues par les traités de paix. La cession que lui fit le Portugal, en 1778, des petites îles d'Annobon et de Fernand del Po lui assura en Afrique deux établissemens avantageux pour le commerce des nègres.

49. Sur le continent américain, l'Espagne, ainsi que nous l'avons déjà dit, avait d'abord reçu la Louisiane en compensation de la Floride, qu'elle conserva même tout entière. Mais la Louisiane et ses vastes solitudes ne furent longtemps pour elle qu'une barrière utilement opposée aux entreprises de la contrebande sur le Nouveau-Mexique : les anciennes colonies conservèrent leur supériorité; l'accroissement de leur population et de leur prospérité détermina bientôt de nouvelles divisions territoriales.

Le règlement de 1776 fixa une nouvelle division politique du territoire de l'Amérique espagnole : on fonda à cette époque la vice-royauté de Buenos-Ayres et le gouvernement du Nouveau-Mexique. — Déjà, en 1739, la Nouvelle-Grenade et la province de Quito avaient été réunis en vice-royautés. Il y en eut dès lors quatre, savoir : La Nouvelle-Espagne (le Mexique), le Pérou, la Nouvelle-Grenade, et Rio de la Plata avec Buenos-Ayres. De plus, il y eut huit capitaineries générales indépendantes des vice-royautés, savoir : Le Nouveau-Mexique, Guatimalá, le Chili, Carracas, Cuba et la Havane, Porto-Rico, la Louisiane (séparée en 1801) avec la Floride, Saint-Domingue. — Après la séparation de la Louisiane, la Floride fut réunie à l'île de Cuba. — Le nombre des tribunaux dits *Audiencias* fut porté à dix.

50. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, qui délivra l'Espagne des conditions onéreuses du traité de l'Assiento, les entraves qui jusque-là avaient embarrassé le commerce de ses colonies purent être adoucies ou supprimées, et le continent américain y gagna considérablement. La métropole conserva toujours le commerce exclusif avec ses colonies; mais celui-là même, et surtout les relations des diverses provinces du Continent entre elles, furent établis sur des principes beaucoup plus libéraux.

Dès 1728 la compagnie de Carracas avait beaucoup contribué à donner l'essor au commerce des colonies américaines. En 1748, les gallions furent heureusement remplacés par un plus grand nombre de vaisseaux qui partaient de Cadix à des époques indéterminées pour l'Amérique méridionale. En 1765, le gouvernement accorda à tous les Espagnols, moyennant un droit de douane, la

faculté d'expédier librement leurs vaisseaux sur toutes les îles de l'Amérique espagnole, et l'on assigna neuf ports en Espagne pour ces expéditions. En 1778, cette concession fut appliquée à la Louisiane, Jucatan, Campêche et Sainte-Marthe.—Le règlement de 1774 assura la liberté du commerce entre toutes les colonies américaines. Les nouveaux tarifs publiés en 1778 et 1784 réduisirent tous les droits imposés aux sorties et aux entrées; le gouvernement établit des paquebôts pour ouvrir des communications régulières de toutes les colonies à la métropole, et fit organiser un service de postes dans toute l'Amérique espagnole.

Voyage en Espagne, par Bourgoing, tome 2.

51. Dans les îles Philippines, le commerce que l'on entretenait avec l'Amérique continua de se faire par les gallions expédiés tous les ans de Manille à Acapulco; et la fin de cette période vit l'établissement d'une nouvelle compagnie pour suivre directement les relations de commerce de ces îles avec l'Espagne : cependant cette institution n'obtint pas le succès que l'on en avait espéré.

La compagnie des Philippines fut fondée le 10 mai 1785 par actions, dont la plupart provenaient de l'ancienne compagnie de Caracas, dissoute peu de temps auparavant. Ses vaisseaux se rendaient à Manille par le Pérou, et revenaient en Espagne par le cap de Bonne-Espérance. Le port de Manille fut déclaré franc, et on lui accorda toute liberté de commerce avec l'Asie. Les guerres et les intrigues de cour ne tardèrent pas à entraver les opérations de cette compagnie.

52. Les changemens survenus dans l'état colonial du Portugal furent amenés en partie par la guerre que cette puissance eut à soutenir contre l'Espagne, mais principalement par l'administration du marquis de Pombal. Bientôt le Brésil et l'île de Madère furent les seules colonies auxquelles le gouvernement dut attacher de l'importance.

Les querelles entre l'Espagne et le Portugal avaient pour principal motif la contrebande qui se faisait au Brésil par San-Sagramento, surtout depuis que cette colonie était retournée au Portugal par le traité d'Utrecht. Elle fut échangée en 1750 contre sept missions indiennes dans le Paraguay; mais les jésuites s'opposèrent

à l'exécution de ce marché : il fut rompu en 1761, et de nouvelles difficultés amenèrent enfin la déclaration de guerre faite par l'Espagne en 1777. Elle s'empara de San-Sagramento et de l'île Sainte-Catherine. Dans le traité de paix qui suivit, la première de ces colonies lui resta ; la seconde fut restituée, et l'on traça une nouvelle délimitation entre le Brésil et les possessions espagnoles.

53. Le marquis de Pombal, ennemi de la haute noblesse et des jésuites, ne cessa de travailler à leur enlever le pouvoir. En faisant entrer les grandes propriétés des familles les plus considérables dans la catégorie des biens de la couronne, il frappa l'autorité des seigneurs et consolida la puissance portugaise dans le Brésil ; en fondant des compagnies privilégiées, il régularisa le commerce et l'enleva aux jésuites.

Le Brésil fut partagé en neuf gouvernemens, dont six sur la côte, Rio-Janeiro, Bahia (les deux plus importans), Fernambouc, Saint-Paul, Maragnon et Grand-Pará ; et trois dans l'intérieur, Matto-Grosso, Goyas et Minas-Geraes, tous trois riches en mines d'or, et le dernier en pierres précieuses. Chacun d'eux eut un gouverneur sous les ordres immédiats du roi. Le commerce, libre jusqu'alors pour tous les Portugais, était fait, sous escorte, par quatre flottes qui abordaient à Rio-Janeiro, Bahia, Fernambouc et Maragnon. Au mois de juin 1755 on créa la compagnie de Maragnon et Grand-Pará, et en 1759 celle de Fernambouc, toutes deux avec patente exclusive. Les expéditions sur les autres ports ne purent plus se faire qu'avec l'autorisation royale, et le gouvernement se réserva le monopole de plusieurs branches importantes de commerce. L'émancipation complète des indigènes, également prononcée en 1755, eut la plus grande influence pour la prospérité du Brésil.

Raynal, liv. 9.

Mémoires of the court of Portugal. Londres, 1767, (déjà cité).

54. Les puissances du Nord continuèrent à prendre part au commerce des colonies. Le Danemarck conserva ses possessions aux Indes occidentales, et ses ports servirent souvent d'entrepôt général aux puissances européennes, au milieu des guerres qui les divisaient. La compagnie qui avait

été fondée en 1734, avec un privilège exclusif, fut dissoute en 1764, et le commerce dégagé de ses entraves.

55. Aux Grandes-Indes, le Danemarck demeura en possession de Tranquebar. La compagnie obtint une nouvelle concession, et continua ses opérations commerciales avec succès aux Indes et jusque dans la Chine.

La compagnie, dissoute en 1730, avait été remplacée en 1732 par une autre compagnie qui s'était constituée avec un fonds permanent et un fonds variable. Son privilège, renouvelé en 1772, fut exclusif seulement pour la Chine : dans l'Inde, le commerce devint accessible à tous les particuliers, sous de certaines conditions. En 1777, la compagnie arrêta de nouveaux réglemens, et céda au gouvernement ses possessions dans l'Inde.

Geschichte des Privathandels und der gegensaertigen Besitzungen der Daenen in Ostindien. — Histoire du commerce et des possessions actuelles des Danois dans les Indes orientales, par Hennings, 1784.

56. En Suède, la compagnie fondée à Gothenbourg, en 1731, suivit avec succès ses opérations commerciales dans l'Inde et plus encore dans la Chine. Aux Indes occidentales, la Suède établit aussi des relations avantageuses, en acquérant de la France la petite île de Saint-Barthélemi.

La concession des privilèges accordés à la compagnie suédoise des Indes orientales fut renouvelée en 1746, 1766 et 1786. La Suède acquit Saint-Barthélemi en 1784, en échange de quelques privilèges de commerce qu'elle accorda à la France.

57. La Russie continua aussi d'entretenir avec la Chine son commerce de caravane, et en augmenta beaucoup les produits dans le cours de cette période. Elle parvint, en 1787, à fonder une compagnie pour le commerce de pelleterie dans l'Amérique septentrionale. Pierre-le-Grand avait jeté les premiers fondemens de ces entreprises; ses successeurs suivirent et agrandirent ses projets; ils conservèrent dans leurs mains le privilège exclusif du commerce, jusqu'au règne de Catherine II qui, en 1762, l'affranchit de toute entrave.

TROISIÈME ÉPOQUE.

DE 1740 à 1786.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE DES PEUPLES DU NORD DE L'EUROPE!

A défaut d'une histoire générale et complète des États du Nord, nous citerons les ouvrages suivans :

Histoire de l'anarchie de la Pologne et du démembrement de cette république, par Cl. Rulhière. Paris, 1807, 4 vol. in-8°.

Œuvres posthumes de Frédéric II.

DE 1740 JUSQU'À L'AVÈNEMENT DE CATHERINE II EN 1762.

I. L'HISTOIRE du nord de l'Europe durant le cours de cette première époque, présente un caractère tout différent de celui que nous avons remarqué dans la période précédente. On n'y rencontre aucun personnage éminent, ni sur le trône, ni dans le cabinet, ni dans les armées. De petits intérêts, de petites passions souvent odieuses, sont les seuls mobiles des affaires publiques au dehors, aussi-bien que dans l'intérieur de chaque État; et tandis que la Russie languit sous un despotisme lâche et non moins cruel, une effrayante anarchie s'organise au sein de ce vaste empire, aussi-bien que dans le royaume de Pologne, son voisin, et le plus considérable après lui.

Après le règne court et orageux du jeune Iwan III (du 28 octobre 1740 au 6 décembre 1741), Élisabeth, fille cadette de Pierre-le-Grand, parvint au trône par une révolution. L'expulsion des étrangers fut le premier acte de son règne, et tous les actes subséquens semblèrent confirmer la triste crainte du retour

des temps de barbarie : le département des affaires étrangères fut d'abord partagé entre le conseiller intime Lestoc et le chancelier d'empire comte Bestuschef-Riumin. La chute du premier en 1748 laissa le second seul dépositaire de ce pouvoir, qu'il conserva jusqu'en 1758. Sous la misérable administration de ces deux favoris, le gouvernement ne dut sa conservatoin qu'à sa force et à la grandeur de l'État, et fut l'objet constant du mépris des étrangers ainsi que de la haine des nationaux.

On trouve dans le *Magasin de Busching* (1768), tome 2, des détails sur la vie du conseiller Lestoc et du comte Bestuschef.

Sous le règne de Frédéric de Hesse, mort en 1751, et plus encore sous celui de son successeur Adolphe-Frédéric, la Suède fut gouvernée par l'aristocratie beaucoup plus que par son monarque. Les diverses factions de la noblesse, excitées par leur inimitié contre la Russie, toutes également pauvres, toutes également ambitieuses, s'arrachaient successivement le pouvoir et trahissaient tour à tour leur patrie : aussi ce malheureux pays n'était-il considéré dans tous les États de l'Europe que comme un instrument propre à seconder les projets de ceux qui savaient acheter le plus cher les services de ses gentilshommes. Les partis de Gyllenborg et de Horn, qui s'appelaient dans le pays les partis des *Chapeaux* et des *Bonnets*, qui prétendaient même plus noblement avoir pour principal objet, le premier de faire la guerre, le second de maintenir la paix, n'étaient dans la réalité que les partis français et anti-français.

Staatschriften des Grafen zu Lynar. Écrits politiques du comte de Lynar. 1793. — On y trouve l'exposition la plus complète et la plus exacte de l'état intérieur de la Suède durant cette époque.

La Pologne, sous le règne d'Auguste III et le ministère du comte de Bruhl, était livrée à une anarchie plus calme du moins que celle de la Suède : aussi était-il facile à des hommes tels que les Czartorinsky et les Branicky, de suivre leurs projets ambitieux et de former les liaisons de parti dont ils avaient besoin pour se soutenir. On ne voyait plus en Pologne que les apparences trompeuses de la liberté. Incapable de se protéger lui-même, il semblait que ce pays dût trouver du moins les garanties de sa conservation dans l'intérêt que la France et la Turquie devaient y prendre : mais on eût dit que rien ne pouvait détourner de ce malheureux royaume la ruine qui le menaçait. Long-temps les intrigues politiques furent insuf-

fisantes : une intrigue d'amour s'y joignit ; le jeune Poniatowski, beau-frère des Czartorinski, introduit par le chevalier Williams, ministre d'Angleterre, à la cour de la grande-duchesse Catherine, prépara les voies à l'asservissement et à la destruction de sa patrie.

Depuis l'abaissement de la Suède et sous les règnes de Christian VI (mort en 1746) et de Frédéric V (mort en 1766), le Danemarck fut heureux et tranquille : la Russie même, toujours occupée de ses projets sur la Suède, se fit une maxime constante de maintenir ses bonnes liaisons avec ce pays. Rien n'eût manqué à son bien-être, si l'ancienne rivalité de la maison régnante avec la branche de Holstein-Gottorp ne se fût réveillée plus activement.

2. Avant la mort de l'impératrice Anne, et lorsque le parti de Gyllenborg eut remporté la victoire en Suède, une nouvelle guerre éclata entre ce royaume et la Russie : la Suède prétendait reconquérir les provinces qu'elle avait perdues sur la Baltique, et s'emparer même de Pétersbourg. Malgré les malheurs qu'elle essuya durant le cours de cette guerre, elle la termina par le traité d'Abo, plus heureusement qu'on n'aurait pu le croire. La paix sembla consolidée par la désignation du successeur au trône de Suède et par une nouvelle délimitation de la Finlande. Mais l'esprit de faction subsista toujours pour entretenir les désordres, alimentés sans relâche par les intrigues de la France et de la Russie, la première cherchant à détruire, la seconde s'efforçant de maintenir les principes de la constitution de ce royaume.

Le 4 août 1741, déclaration de guerre de la Suède à la Russie. — Le 2 septembre suivant, l'armée suédoise est battue à Willemstrand : en 1742, la Suède perd toute la Finlande, et les généraux Lewenhaupt et Buddenbrock sont condamnés à mort et exécutés. — Le traité conclu le 17 août 1743 à Abo détermina le Kymen pour limite aux deux Empires, et le prince Adolphe-Frédéric de Holstein-Gottorp fut, d'après le vœu de l'impératrice Élisabeth, reconnu héritier présomptif de la couronne de Suède.

3. Peu après son avènement au trône, et en 1741, l'impératrice Elisabeth désigna aussi pour son successeur au trône de Russie, son neveu le jeune duc de Holstein-Got-

torp, Charles-Pierre-Ulrich, à qui sa naissance donnait aussi sur le trône de Suède des droits qu'il céda à son cousin le prince Adolphe-Frédéric. Tandis que ces brillantes destinées se préparaient pour la branche cadette de la maison de Holstein, la branche qui occupait le trône de Danemarck avait de justes motifs de craindre les ressentimens de ceux qu'elle avait si long-temps offensés. On entreprit en conséquence de longues négociations pour mettre un terme à toutes ces querelles.

L'histoire de ces négociations se trouve dans les *Écrits politiques du comte de Lynar*.

4. Mais déjà le grand Frédéric occupait le trône depuis plusieurs années, et la Russie reconnaissait en lui un voisin dangereux, qui pouvait devenir un rival redoutable. Elle fut long-temps occupée de ses craintes, et cependant, après la chute de Lestoc, et lorsque le comte Bestuschef fut seul en possession du pouvoir, elle prit parti contre ce monarque, en contractant, le 12 juin 1757, un traité d'alliance avec l'Autriche, et de subsides avec l'Angleterre, pour parvenir au renversement de la paix d'Aix-la-Chapelle.

5. Bientôt cette alliance avec l'Autriche et la Saxe entraîna la Russie à prendre part à la fameuse guerre de sept ans. Ses armées, encore inconnues dans l'Europe occidentale, commencèrent à y acquérir quelque réputation; et, durant ce temps, la Pologne et la Porte se trouvèrent encore à l'abri des orages qui devaient les atteindre plus tard.

6. Cependant cette guerre contre la Prusse excita à la cour de Russie de tels dissentimens, qu'une révolution y devint imminente, et serait sans doute survenue sans la chute du comte de Bestuschef, qui lui-même se disposait aussi à faire un coup d'État. Élisabeth, Pierre, et sa jeune épouse Catherine, dont les caractères, les opinions et les projets étaient si divers, ne pouvaient vivre en paix en de telles circonstances. Heureusement pour le roi de Prusse, et plus encore pour Élisabeth elle-même, cette princesse mourut sur ces entreprises, le 5 janvier 1762.

Biographie Peters des Dritten. — Biographie de Pierre III. Tubingen, 1808.

7. Dès que le duc de Holstein fut monté sur le trône, sous le nom de Pierre III, les affaires et les relations politiques de la Russie changèrent entièrement de face. Admirateur enthousiaste de Frédéric, il conclut aussitôt une alliance avec ce prince; irrité contre le Danemarck, il voulut suivre ses projets de vengeance. Mais, après six mois de règne, une révolution le précipita du trône dans le tombeau, et le 9 juillet de la même année, l'impératrice Catherine II commença un règne qui devait créer une ère nouvelle pour la Russie.

Histoire de la révolution de Russie en 1762, à la suite de l'histoire de l'anarchie de la Pologne, par Rulhière. Cet ouvrage, écrit quelquefois avec partialité, est cependant le meilleur qui ait été publié sur ce sujet.

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE CATHERINE II JUSQU'À SON ALLIANCE
AVEC JOSEPH II.

DE 1762 À 1787.

Histoire de Catherine II, impératrice de Russie, par Castéra, 3 vol. Paris, an 8.

8. Plusieurs écrivains ont attribué à Catherine le projet d'exercer sa dictature sur toute l'Europe. On ne saurait méconnaître que ses vues politiques s'étendaient sur tous les États européens; mais il est également certain qu'elle sut restreindre ses tentatives en ce genre dans le cercle où il lui était possible d'atteindre et d'agir avec efficacité. Ses voisins, les puissances du Nord et la Porte, furent les principaux objets de ses spéculations: des haines, des passions particulières l'ont entraînée quelquefois; peut-être la grande réputation de cette princesse n'est-elle pas en tout point fondée, et cependant on ne saurait contester qu'elle a considérablement augmenté la gloire et la force de son empire.

Le comte de Panin, homme indolent et cependant nécessaire,

fut son principal ministre jusqu'en 1781 : durant le même temps, le comte Grégoire Orloff, favori de l'impératrice, ne cessa de jouir d'un crédit qui souvent balançait avec avantage celui du premier ministre.

9. L'ambition d'une princesse douée d'un caractère ferme et actif devait être singulièrement excitée par l'état d'anarchie qui désolait toutes les puissances voisines. La Suède, la Pologne, la Porte, étaient en proie à tous les désordres; les autres États de l'Europe semblaient épuisés de fatigue. Une alliance entre les puissances du Nord, avec l'accession de la Prusse et de l'Angleterre, ne pouvait manquer d'assurer le premier rang à la Russie : bientôt, renonçant à ces projets, Catherine trouva dans la Pologne un champ plus vaste et plus propice à ses desseins. La situation même de ce royaume devait la mettre inévitablement en relation avec toutes les autres puissances, et satisfaire son activité.

10. Toutefois il semble que l'anarchie qui régnait sur tous les points de ce royaume eût pu suffire à l'établissement de l'autorité de la Russie, et qu'elle eût pu se borner à y exercer son influence, comme elle le fit d'abord et pendant longues années, sous le prétexte de maintenir la liberté et la constitution : deux causes particulières, l'affaire du duché de Courlande et la vacance du trône, entraînèrent l'impératrice à prendre une part plus active aux troubles qui désolaient ce pays.

En 1763, le prince Charles de Courlande est chassé de ce duché, et Biren en prend de nouveau possession.

11. Auguste III étant mort le 5 octobre 1763, l'impératrice résolut de donner un roi à ce pays; et cependant le couronnement de son ancien favori fut l'œuvre de ses ministres encore plus que d'elle-même. On n'y parvint pas sans de grandes difficultés : le roi de Prusse, l'impératrice d'Autriche, le sultan, négociaient ou pouvaient prendre parti contre; la Pologne même opposait de la résistance, et comptait dans son sein un grand nombre d'hommes aussi distingués par leur expérience que par leurs vertus et leur

courage. Mais que pouvaient les efforts individuels au milieu d'une nation qui semblait préférer la tyrannie des étrangers à la domination d'un compatriote ? Le rusé Kayserling prépara les voies, l'audacieux Repnin précipita les événemens par la violence, Stanislas Poniatowski fut proclamé roi le 7 septembre 1764, et les projets de réforme préparés depuis si long-temps par les princes Czartorinsky ne purent même trouver place au milieu de cette révolution.

12. La Prusse semblait plus intéressée que toute autre puissance à prendre parti dans ces démêlés. Mais Frédéric, n'ayant encore aucune alliance et voyant l'Autriche toujours prête à agir contre lui, se décida à sacrifier la Pologne pour acquérir l'amitié de la Russie, sans se dissimuler cependant le danger d'une telle conduite, ni peut-être aussi l'espèce de déshonneur qui s'y trouvait attaché. L'histoire ne saurait en effet excuser ce grand homme d'avoir consenti en quelque sorte expressément au projet honteux d'entretenir l'anarchie dans la Pologne, et plus tard de démembrer ce royaume.

Le traité d'alliance entre la Russie et la Prusse fut conclu le 11 avril 1764, et les deux puissances se garantirent réciproquement toutes leurs possessions en Europe. — Le maintien de la constitution polonaise fut stipulé dans un article secret.

13. Bientôt l'affaire des dissidens présenta à la Russie un nouveau prétexte d'étendre son bras de fer. En les protégeant, l'impératrice se forma un parti, et prétendit même n'être armée que pour faire respecter les principes sacrés de la tolérance : nul ne fut dupe de ce langage. En Pologne, les chefs du parti patriote, Soltik, Krasinsky, Pulawsky, sans être eux-mêmes aveuglés par le fanatisme, se servirent cependant, pour résister, de cette arme, la seule qui leur offrit quelque secours efficace. Catherine ne tarda pas de démentir ses propres paroles, en demandant l'égalité politique pour ceux en faveur desquels elle n'avait d'abord désiré que la tolérance.

14. Les propositions de la Russie furent refusées en termes

formels, au mois de novembre 1766. Au mois de juin de l'année suivante, les dissidens et d'autres mécontents, ayant mis à leur tête le prince de Radziwil, jusqu'alors ennemi de la Russie et du roi, formèrent une confédération générale à Radom, et dans le même temps la diète fut convoquée à Varsovie. Là, au mois d'octobre 1767, la force arracha aux députés rassemblés une acceptation des nouvelles lois qui furent proposées, et qui, en même temps qu'elles consacraient les droits des dissidens, perpétuaient aussi, sous la garantie de la Russie, tous les vices dont on accusait à bon droit l'ancienne constitution. Pour parvenir à cet acte de tyrannie, il fallut cependant faire un coup d'éclat: le prince Replin s'en chargea avec joie; les évêques Soltik et Zalusky, les deux Rzewusky furent enlevés au milieu de la capitale, et transférés en Sibérie.

15. Le désespoir amena des résistances inattendues. La confédération de Bar, préparée dès long-temps par l'évêque Krasinsky, formée, au mois de février 1768, par les Pulawsky et le comte Potocky, s'occupa sans relâche du soin d'organiser la confédération générale, pour parvenir à la déposition du roi, premier ennemi de ses sujets, cédant toujours à l'influence russe, et s'attirant la haine de tous les partis.

16. La Turquie présentait aussi quelque espoir aux confédérés: tandis que les autres cours de l'Europe restaient inactives, le divan demeurait fidèle à son ancienne maxime de ne jamais souffrir d'armée russe sur le territoire polonais. Aussi la Porte réclamait depuis long-temps l'évacuation de la Pologne; enfin les instances des confédérés et l'influence de la France amenèrent la déclaration de guerre que le sultan fit déférer à la Russie, le 30 octobre 1768.

17. L'Autriche et la Prusse semblaient toujours immobiles, Frédéric lui-même n'acquittait ses subsides que lentement et comme avec répugnance; les hostilités commencèrent cependant sur terre et sur mer. L'esprit aventureux de quelques jeunes russes enfanta mille projets nouveaux autant qu'audacieux. On entreprit en même temps de porter sur le Danube le théâtre de la guerre; de sou-

lever les habitans de la Grèce; d'expédier une flotte dans l'Archipel, pour menacer la capitale de l'empire ottoman; de lier des intrigues en Egypte, pour tenter d'enlever cette province à la Turquie. Tant de projets extraordinaires ne purent être suivis que d'une manière incomplète; et cependant la Porte, attaquée de toutes parts, amollie par le long repos dont elle avait joui depuis trente années, semblait près de succomber à de si violentes attaques.

La campagne de 1769 eut peu de résultats. Le comte Romanzoff succéda l'année suivante au prince Gallitzin: il s'empara de la Moldavie après la victoire du Pruth (18 juillet 1770), et de la Valachie après la victoire de Cahoul (1^{er} août suivant). Le 1^{er} septembre, le comte Panin occupa Bender. — Dans le même temps, la flotte russe, conduite par Alexis Orloff, entra dans l'Archipel, gagna le combat de Scio le 5 juillet, et incendia la flotte turque à Tchesmé le 16 du même mois.

En 1771, la guerre s'établit sur le Danube: le prince Dolgorouky s'empara de la Crimée; la Russie conclut alliance avec le pacha d'Égypte, Aly-Bey. L'année 1772 s'écoula en négociations infructueuses entre le comte Romanzoff et le grand-visir. — Traité de paix particulier entre la Russie et les Tartares de Crimée. — Renouveau des hostilités en 1773. — Romanzoff passe le Danube, met le siège devant Silistrie et est obligé de se retirer. — Aly-Bey est battu par une armée turque et fait prisonnier le 7 mai de la même année.

La correspondance de Romanzoff avec l'impératrice contient des détails intéressans.

Histoire de la révolution d'Aly-Bey. 2 vol. 1783.

18. Cependant des événemens d'une autre nature dans l'intérieur de l'empire et chez les peuples voisins, vinrent détourner Catherine des soins qu'elle donnait à la guerre de Pologne. En 1771, une peste violente pénétra en Russie et parvint jusqu'à Moscou: deux ans plus tard, un Cosaque obscur, nommé Pugatschew, qui entreprit de se faire passer pour Pierre III, excita une insurrection, contre laquelle l'impératrice fut obligée d'employer une armée, et qui ne laissa pas de lui donner quelque inquiétude pour son trône. Au

dehors, la Suède vit éclater une révolution bien différente de celle qui s'opérait en même temps en Pologne.

19. Les dissensions de la noblesse suédoise, excitées et entretenues sans cesse par les influences étrangères, offraient dans ce pays un spectacle plus digne de pitié peut-être que celui même de la Pologne. Là nul patriotisme n'ennoblissait les erreurs ou les folies des partis, nul caractère supérieur ne se faisait remarquer. Deux monarques avaient fléchi successivement sous ce joug honteux; mais du moins il restait encore en Suède les bourgeois et les paysans, qui formaient deux classes libres, et dont l'intervention pouvait faire espérer le salut de la patrie.

L'influence du parti de Gyllenborg ou des *chapeaux*, et par lui celle de la France, se maintint en Suède depuis la diète de 1738 jusqu'à celle de 1762. Quand la France cessa de fournir des subsides, le parti de Horn et l'influence anglaise et russe reprirent le dessus. Lors de la diète extraordinaire, tenue en 1769, la France racheta le pouvoir qu'elle avait perdu, dans le vain espoir de secourir la Pologne par une guerre de diversion. — Le roi Adolphe-Frédéric mourut le 12 février 1771.

20. Gustave III monta sur le trône : il semblait tenir de son oncle le grand Frédéric la plupart de ces qualités de l'esprit qui font les hommes supérieurs; mais il lui manquait le calme et l'aplomb, sans lesquels les meilleures combinaisons sont constamment déjouées. Un homme d'un tel caractère ne pouvait consentir à rester dans la situation que ses prédécesseurs avaient endurée.

La révolution s'opéra à Stockholm le 19 août 1772. Le nouvel acte constitutionnel conserva tous les droits des États, mais la diète ne fut plus que le conseil du prince; et l'on ajouta que le consentement des États serait nécessaire pour toute déclaration de guerre.

Sheridan's History of the late revolution in Schweden. Histoire de la dernière révolution de Suède, par Sheridan. Lond. 1778, 1 vol. in-8°. — Traduite en français. — L'auteur était ministre d'Angleterre à Stockholm. Son travail remonte jusqu'en 1720; les faits y sont exposés avec clarté et sans partialité.

21. Cette sorte de restauration de l'autorité royale en Suède fut diversement accueillie dans les États d'Europe. L'Angleterre la vit avec chagrin ; parce que la France en témoigna sa satisfaction. La Russie sentit échapper de ses mains l'espoir d'y établir une influence immédiate ; Catherine cependant, occupée d'affaires plus importantes encore, dissimula son ressentiment avec habileté.

Frédéric hésitait à donner sa garantie à la constitution suédoise, l'Autriche parvint à l'y déterminer ; et cette puissance réussit également à maintenir la paix entre la Suède et le Danemarck, au moment où, après la mort de Struensée (17 janvier 1772), la reine Julienne-Marie venait d'occuper le trône.

22. Cependant, tandis que le prince Henri de Prusse était encore à la cour de Russie, on vit paraître les premiers symptômes du projet de terminer cette longue guerre par des indemnités qui seraient prises sur la Pologne. Frédéric se montra le plus zélé partisan de cette proposition, dont il fut très-probablement aussi le premier auteur. L'opinion publique a depuis long-temps caractérisé cet odieux projet ainsi qu'il le mérite ; il fut le fruit du système que nous avons déjà signalé d'arrondir la circonscription des États, système que la Prusse avait le plus d'intérêt à mettre en pratique, par suite de la conformation d'un pays augmenté successivement de diverses accessions.

Négociations pour le premier partage de la Pologne : d'abord entre la Prusse et la Russie, ensuite entre la Prusse et l'Autriche. — Le traité de partage, du 5 août 1772, assura à la Russie tout le pays situé entre la Dwina et le Niéper ; à l'Autriche, la Galicie et la Ludomirie ; à la Prusse, la Pologne prussienne (à l'exception de Dantzig et de Thorn) et une partie de la grande Pologne, jusqu'à la Netz. Les trois puissances se garantissent réciproquement leurs conquêtes, et à la Pologne le pays qu'elles ne prennent pas.

23. Dès que chacune des puissances eut occupé militairement la portion de territoire qui lui était échue, on s'empressa d'arracher à la nation un prétendu consentement dans

la diète qui fut tenue à Varsovie, au mois d'avril 1773. Catherine cependant était loin de vouloir renoncer à l'exercice de son pouvoir dans le reste de la Pologne, et nul n'osa même lui proposer d'y prendre part. La formation d'un conseil permanent, la garantie qu'elle donna au pays pour la confirmation du droit d'élection et du *liberum veto*, achevèrent de consolider son autorité, que surent conserver avec plus de douceur et de modération les ministres qu'elle envoya à Varsovie après le rappel de Repnin.

24. Un tel événement semblait menacer l'organisation de tous les gouvernemens européens. Les grands politiques et Frédéric lui-même affectaient de croire que le partage ayant été fait avec égalité, rien n'était changé dans les relations des grandes puissances du nord, tant s'était propagée et solidement établie l'absurde doctrine de ne faire consister la stabilité des États que dans le déploiement de grandes forces matérielles, et non dans le maintien des maximes de justice et de morale. Aussi, dès ce moment, toute garantie de puissance à puissance put être considérée comme illusoire; et cependant quel Etat pouvait avoir plus d'intérêt à faire respecter les principes de justice que la Prusse, composée successivement de l'agrégation d'un grand nombre de petites provinces réunies par des traités ou par la force des armes?

25. Ce premier partage et les succès d'une nouvelle campagne facilitèrent la conclusion d'un traité entre la Russie et la Porte. Catherine avait renoncé à ses prétentions sur la Moldavie et la Valachie; Mustapha III (mort le 21 janvier 1774) venait d'être remplacé par son frère Abdul-Hamid, homme d'un caractère faible et timide. Le traité de Kainardgé fut conclu sans l'intervention d'aucune puissance étrangère, et Catherine y dicta ses volontés.

En 1774, le comte Romanzoff passa une seconde fois le Danube, et bloque l'armée du grand-visir dans les montagnes de la Bulgarie. — Négociations dans le camp russe entre le prince Repnin et Achmet-Effendi, et conclusion du traité de Kainardgé le 22 juillet suivant : les Tartares de Crimée sont reconnus indépendans, sous l'autorité de leur khan; la Russie rend la Moldavie et la Va-

lachie aux princes qui lui sont désignés par la Porte, et se réserve Kimburn et Asoff, et dans la Crimée Jenikale et Kertsch avec leurs districts : elle obtient aussi la libre navigation sur la mer Noire et sur toutes les mers de Turquie. On y ajoute diverses stipulations pour consacrer des privilèges en faveur des ambassadeurs et des consuls de Russie auprès de l'empire ottoman.

26. Ainsi, à la fin de cette guerre, la Russie se trouva avoir fait de tous côtés des conquêtes considérables : son alliance avec la Prusse subsistait toujours ; un traité secret l'unissait au Danemarck depuis la révolution de Suède : celle-ci ne lui présentait aucun danger, la Porte semblait avoir reconnu sa suprématie. Cette augmentation de forces matérielles n'était rien encore auprès de la considération et du crédit que la puissance russe venait d'acquérir en Europe ; mais, pour maintenir ce rang élevé, il manquait à l'empire russe des institutions et une administration intérieure : Catherine en reconnaissait depuis long-temps le besoin, et s'en occupa dès lors avec activité. En 1776, on fit une nouvelle circonscription des gouvernemens, et de nombreux changemens dans le système de l'administration, qui, favorables au pays même, le furent en même temps au pouvoir du chef autocrate de ce vaste empire.

27. Vers le même temps, on vit un nouveau favori s'élever à la cour de Russie. Potemkin était loin de réunir les qualités brillantes qui avaient tant contribué à la fortune de la famille aventureuse des Orloff ; il était moins ambitieux qu'avidé et intéressé, moins jaloux de la gloire que de l'autorité. Placé à côté d'une souveraine dont l'esprit actif et entreprenant était capable des conceptions les plus hardies, Potemkin sut flatter sa passion et gagner auprès d'elle une influence qu'il conserva avec habileté. Depuis 1778 jusqu'à sa mort en 1791, il eut la direction du département des affaires étrangères.

28. Excitée par les succès de la guerre de Turquie, encouragée par les stipulations du traité de paix conclu avec cette puissance, Catherine, sans se dissimuler les difficultés de cette entreprise, et peut-être même à cause de ces diffi-

cultés, parut s'attacher chaque jour davantage au projet de fonder un empire grec sur la ruine de celui des Osmans.

29. Son alliance avec la Prusse, ouvrage de Panin, et qui lui fut si utile pour les affaires de Pologne, perdit presque toute son importance lorsque Catherine tourna ses vues sur l'empire turc. Pour parvenir à l'exécution de ce hardi dessein, le consentement de l'Angleterre, la coopération de l'Autriche étaient indispensables : Potemkin conçut le projet de les gagner. Déjà l'alliance avec l'Angleterre paraissait à peu près assurée, lorsque Panin, pour conserver un pouvoir près de lui échapper, réussit à conclure le nouveau traité de la *neutralité armée*, dans lequel l'intervention de la Prusse était nécessaire, et qui, présentant à l'impératrice une autre carrière de gloire et de nouveaux moyens d'exercer une suprématie, devait avoir pour résultat de la détourner de ses projets antérieurs. Catherine, en effet, parut les perdre de vue ; mais Potemkin, à qui le traité n'offrait aucun intérêt ni aucune chance de succès, persévéra dans ses premiers desseins.

30. Il était indispensable, pour y parvenir, d'assurer à la Russie la domination sur la mer Noire ; et, pour l'obtenir, il fallait également se mettre en possession de la Crimée et des pays circonvoisins. Le traité de Kainardgé offrait à la Russie plus d'un prétexte pour s'immiscer de nouveau dans les affaires de ce pays, et l'on ne manqua pas de s'en emparer.

La Crimée et la petite Tartarie, restes de ce fameux empire fondé par Gengis-Khan, étaient depuis 1441 sous l'autorité d'un khan successeur et descendant de ce conquérant. Mahomet II, en 1474, conclut une alliance avec le prince de cette nation, et lui assura la protection de la Porte, qui, dès cette époque, désigna toujours les successeurs au trône dans la même famille, sans exiger d'eux aucun tribut. Uni à la Turquie par les intérêts de la religion et de la politique, ce peuple belliqueux et fidèle rendit souvent de grands services à l'empire ottoman. Lorsque, dans le traité de 1774, la Russie stipula leur indépendance, il devint facile de voir qu'elle établissait les premiers fondemens de son autorité dans ce pays ; et les autres conditions du traité furent rédigées dans

les mêmes vues. Après diverses négociations entreprises à la suite, une *convention explicatoire*, conclue le 10 mars 1779, assura le trône de Crimée au khan Selim-Guerray, protégé de la Russie; et le sultan y donna son consentement. Chassé d'abord par les Tartares eux-mêmes, le khan fut rétabli en 1782 par la nouvelle intervention de la Russie; enfin, au mois d'avril 1783, une armée russe occupa définitivement la Crimée et les vastes plaines du Cuban; et ce pays fut déclaré réuni à l'empire. Forcée de souffrir cette usurpation, la Turquie la consacra par le traité du 8 janvier 1784. Le fleuve Cuban fut déterminé comme limite; mais les Tartares, irrités d'être abandonnés par leurs anciens alliés, émigrèrent en grand nombre.

31. Dès ce moment, il semblait que rien ne pouvait empêcher la Russie d'établir sa puissance maritime sur la mer Noire, et, par suite, de mettre son principal projet à exécution; mais il fallait du temps pour créer une flotte et d'autres circonstances: des événemens nouveaux dans les Etats de l'ouest de l'Europe, une affluence extraordinaire d'étrangers à la cour de Russie détournèrent de nouveau l'impératrice des soins qu'elle donnait à cette importante entreprise. Frédéric envoya pour la seconde fois son frère à la cour de Pétersbourg; Gustave III alla y faire admirer ses qualités brillantes; l'empereur Joseph II voulut voir aussi la souveraine du Nord.

Il est assez curieux de fixer les époques précises de ces diverses visites et des événemens que l'on peut y rapporter. Le premier voyage du prince Henri à Pétersbourg eut lieu en 1771, et fut suivi du partage de la Pologne. Ce prince y retourna en 1776, et l'alliance de la Prusse et de la Russie fut confirmée par le mariage de l'héritier du trône de Catherine. Gustave III parut à Pétersbourg en 1777: les deux souverains se quittèrent se méfiant l'un de l'autre; et la guerre qui éclata plus tard parut le résultat de leur entrevue. Catherine et Joseph II se rencontrèrent d'abord à Mohilow, et l'empereur se rendit à Pétersbourg en 1780. Là fut conclue l'alliance de ces deux puissances contre la Turquie.

32. Cette visite, et les conférences de Joseph II avec Catherine, déterminèrent la nouvelle direction politique de

la Russie. L'alliance de la Prusse fut, dès ce moment, moins cultivée, et celle de l'Autriche devint l'objet de soins tout particuliers. La protection accordée par la Russie à la neutralité armée éloigna d'elle l'Angleterre, mais elle lui conserva en même temps les moyens de conclure des traités de commerce fort avantageux avec les autres puissances. Potemkin vit augmenter son crédit et son influence politique, et les projets sur la Crimée furent repris avec plus d'activité. On reconnut la nécessité d'avoir une nombreuse armée pour conserver une si précieuse conquête; Potemkin, créé en même temps feld-maréchal et gouverneur général de la Tauride, devint le plus éminent personnage de l'empire russe.

Parmi les nombreux traités de commerce que la Russie conclut à cette époque, nous devons citer celui qu'elle fit avec le Danemark pour régler les droits de péage sur le Sund (19 octobre 1782), et celui par lequel l'impératrice, et l'empereur d'Autriche se garantirent réciproquement les privilèges des nations les plus favorisées. Ces deux puissances rédigèrent aussi de concert un nouveau tarif pour fixer les droits sur les vins de Hongrie et sur les cuirs et les pelleteries de Russie. Enfin, le traité, du 11 janvier 1787, entre la France et la Russie acheva d'exciter le mécontentement de l'Angleterre. Chacun de ces traités contient une clause confirmative de la neutralité armée.

33. Il semblait qu'il ne manquât plus que la présence même de l'impératrice au sein des pays nouvellement conquis par elle, pour donner à cette entreprise une solennité qui en relevât l'éclat. Potemkin obtint encore cette démarche de sa souveraine. Au mois de janvier 1787, Catherine se mit en voyage pour visiter la Tauride, et reçut, sur toute sa route, les hommages de ses nouveaux vassaux. L'empereur Joseph alla également à sa rencontre, et cette nouvelle entrevue resserra encore leur alliance.

34. On a dit et cru généralement qu'à cette occasion un second traité avait été conclu entre les deux souverains, mais sous la condition expresse d'en tenir les stipulations secrètes. Le marquis de Ségur, qui était alors ambassadeur

de France à la cour de Russie, et qui accompagnait l'impératrice durant son voyage, soutient, dans son Histoire de Frédéric Guillaume II, que ce traité n'a point été conclu. Peu importe d'ailleurs qu'il y ait eu ou non de nouvelles stipulations; il eût été également oiseux de délibérer si l'on déclarerait formellement la guerre à la Turquie : les procédés de la cour de Russie et les intrigues de Potemkin étaient bien suffisans pour forcer l'empire ottoman à prendre le premier les armes.

35. Et cependant, tandis que cet empire semblait menacé d'une ruine certaine, les combinaisons d'une politique astucieuse furent bientôt déjouées par les événemens d'une nature plus grave, qui, depuis long-temps imminens, éclatèrent enfin à l'occident de l'Europe. Des révolutions appelèrent l'anarchie dans les États et mirent tous les peuples sous les armes; ceux qui paraissaient forts furent vaincus, et la nation dont tout semblait présager la chute survécut au bouleversement de l'Europe.

FIN.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES SOUVERAINS,

DEPUIS 1500 JUSQU'À 1789, AVEC LA DATE DE LEUR MORT,
OU DE LEUR ABDICATION.

I. PAPES.

ALEXANDRE VI. (<i>Borgia</i>) 1491.....	18 août 1503.
Pie III. (<i>Todeschini</i>).....	18 oct. 1503.
Jules II. (<i>La Rovère</i>).....	21 fév. 1513.
Léon X. (<i>Médicis</i>).....	1 déc. 1521.
Adrien VI. (<i>Florent d'Utrecht</i>).....	14 sept. 1523.
Clément VII. (<i>Médicis</i>).....	26 nov. 1534.
Paul III. (<i>Farnèse</i>).....	10 nov. 1549.
Jules III. (<i>Del Monte</i>).....	22 mars 1555.
Marcel II. (<i>Cervisio</i>).....	1 juin 1555.
Paul IV. (<i>Caraffa</i>).....	17 août 1559.
Pie IV. (<i>Médicis</i>).....	9 déc. 1565.
Pie V. (<i>Ghisleri</i>).....	1 mai 1572.
Grégoire XIII. (<i>Buoncompagno</i>).....	10 avril 1585.
Sixte-Quint. (<i>Peretti</i>).....	26 août 1590.
Urbain VII. (<i>Castagna</i>).....	28 sept. 1590.
Grégoire XIV. (<i>Sfondrato</i>).....	15 oct. 1591.
Innocent IX. (<i>Facchinetti</i>).....	29 déc. 1591.
Clément VIII. (<i>Aldobrandini</i>).....	3 mars 1605.
Léon XI. (<i>Médicis</i>).....	27 avril 1605.
Paul V. (<i>Borghèse</i>).....	27 janv. 1621.
Grégoire XV. (<i>Ludovisio</i>).....	8 juill. 1623.
Urbain VIII. (<i>Barberini</i>).....	29 juill. 1644.
Innocent X. (<i>Pamphili</i>).....	5 janv. 1655.
Alexandre VII. (<i>Chigi</i>).....	21 mai 1667.
Clément IX. (<i>Rospigliosi</i>).....	9 déc. 1669.
Clément X. (<i>Altieri</i>).....	21 juill. 1676.
Innocent XI. (<i>Odescalchi</i>).....	12 août 1689.
Alexandre VIII. (<i>Ottoboni</i>).....	1 fév. 1691.

Innocent XII. (<i>Pignatelli</i>).....	27 nov. 1700.
Clément XI. (<i>Albani</i>).....	18 mars 1721.
Innocent XIII. (<i>Conti</i>).....	7 mars 1724.
Benoît XIII. (<i>Des Ursins</i>).....	20 fév. 1730.
Clément XII. (<i>Corsini</i>).....	5 fév. 1740.
Benoît XIV. (<i>Lambertini</i>).....	2 mai 1758.
Clément XIII. (<i>Rezzonico</i>).....	2 fév. 1769.
Clément XIV. (<i>Ganganelli</i>).....	22 sept. 1774.
Pie VI. (<i>Bruschi</i>).....	29 août 1799.

II. EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Maison d'Autriche.

Maximilien I. 1493.....	12 janv. 1519.
Charles-Quint <i>abdique</i>	17 sept. 1556.
Ferdinand I.....	25 juill. 1564.
Maximilien II.....	12 oct. 1576.
Rodolphe II.....	10 janv. 1612.
Mathias.....	10 mars 1619.
Ferdinand II.....	15 fév. 1637.
Ferdinand III.....	23 mars 1657.

(Interrègne de quinze mois.)

Léopold I.....	5 mai 1705.
----------------	-------------

(Interrègne de six mois.)

Joseph I.....	17 avril 1711.
Charles VI.....	20 oct. 1740.

Maison de Bavière.

Charles VII.....	20 janv. 1745.
------------------	----------------

Maison de Lorraine.

{ François I.....	18 août 1765.
{ Marie-Thérèse.....	29 nov. 1780.
Joseph II.....	20 fév. 1790.

III. RUSSIE.

Grands-ducs de Moscovie.

Ivan Basilowitz I, dit le Grand, 1642.....	27 oct. 1505.
Basile Ivanowitz.....	3 déc. 1533.

Czars.

Ivan Basilowitz II.....	28 mars 1584.
Fœdor I.....	7 janv. 1598.
Boris-Godonow, <i>usurpateur</i>	13 avril 1605.
Fœdor-Borisowitz.....	1605.
Démétrius, <i>imposteur, assassiné</i>	17 mai 1606.
Basile Zwinkoï, <i>élu et déposé</i>	27 juill. 1610.
(Deux faux Démétrius, en 1610.)	
Lasdislas de Pologne, <i>élu et rejeté</i>	1611.
(Quatrième faux Démétrius, en 1613.)	

Maison de Romanow.

Michel Fœderowitz, élu en 1613.....	21 juill. 1645.
Alexis Michaëlowitz.....	8 fév. 1676.
Fœdor II.....	27 avril 1682.
{ Sophie, <i>enfermée dans un couvent</i>	1689.
{ Ivan.....	11 sept. 1696.
{ Pierre I le Grand, seul depuis 1696, emp. en 1721	8 fév. 1725.
Catherine I.....	17 mai 1727.
Pierre II.....	29 janv. 1730.
Anne.....	28 oct. 1740.
Ivan III, <i>détrôné</i>	6 déc. 1741.
Élisabeth.....	5 janv. 1762.

Maison de Holstein-Gottorp.

Pierre III.....	9 juill. 1762.
Catherine II.....	17 nov. 1796.

IV. TURQUIE.

Bajazet II. 1481. <i>Déposé et empoisonné</i>	août 1512.
Sélim I.....	22 sept. 1520.
Soliman II.....	4 sept. 1566.
Sélim II.....	13 déc. 1574.
Amurat III.....	18 janv. 1595.
Mahomet III.....	21 déc. 1603.
Achmet I.....	15 nov. 1617.
Mustapha I, <i>déposé</i>	1618.
Osman II, <i>déposé et étranglé</i>	1622.
Mustapha I, <i>rétabli, et déposé pour la deuxième fois, et étranglé</i>	16 août 1623.

Amurat IV.....	8 fév. 1640.
Ibrahim, <i>étranglé</i>	17 août 1648.
Mahomet IV, <i>déposé</i>	28 oct. 1687.
Soliman III.....	22 juin 1691.
Achmet II.....	6 fév. 1695.
Mustapha II, <i>déposé</i>	30 sept. 1703.
Achmet, <i>déposé</i>	2 oct. 1730.
Mahomet V.....	13 sept. 1754.
Osman III.....	28 oct. 1757.
Mustapha III.....	21 janv. 1774.
Abdul-Hamet.....	7 avril 1789.

V. PORTUGAL.

Maison de Bourgogne.

Emmanuel-le-Grand, 1495.....	13 déc. 1521.
Jean III.....	10 juin 1557.
Sébastien.....	4 août 1578.
Henri.....	31 janv. 1580.

(Sous la domination de l'Espagne jusqu'en 1640.)

Maison de Bragance.

Jean IV.....	28 fév. 1656.
Alphonse VI, <i>déposé</i>	23 nov. 1667.
Pierre II.....	9 déc. 1706.
Jean V.....	31 juill. 1750.
Joseph Emmanuel.....	25 fév. 1777.
Marie I.....	20 mars 1816.

VI. ESPAGNE.

{ Isabelle, 1474.....	26 nov. 1504.
{ Ferdinand-le-Catholique, 1479.....	1 janv. 1516.

Maison d'Autriche.

Philippe d'Autriche, en Castille, 1504.....	25 sept. 1506.
Charles I. (<i>Charles-Quint</i>) sur toute l'Espagne en 1516, mort le 21 septembre 1558, avait abdiqué le	25 oct. 1555.
Philippe II.....	13 sept. 1598.

Charles III, 1735.....	5 oct. 1759.
Ferdinand IV.	

XI. SAVOIE.

Ducs.

Philibert II, 1497.....	10 sept. 1504.
Charles III.....	16 sept. 1553.
Emmanuel-Philibert.....	15 août 1580.
Charles-Emmanuel-le-Grand.....	26 juill. 1630.
Victor-Amédée.....	7 oct. 1637.
Charles-Emmanuel II.....	12 juin 1675.
Victor-Amédée II, roi de Sicile depuis 1713, échange la Sicile contre la Sardaigne en 1718, <i>abdique</i>	2 sept. 1730.

Rois de Sardaigne.

Charles-Emmanuel III.....	20 fév. 1773.
Victor-Amédée III.....	16 oct. 1796.

XII. POLOGNE.

Sigismond I, 1506.....	1 avril 1548.
Sigismond II, Auguste.....	1 juin 1572.
Henri de Valois <i>s'ensuit</i>	18 juin 1574.
Étienne Bathori.....	12 déc. 1586.
Sigismond III.....	30 avril 1632.
Ladislas IV.....	20 mars 1648.
Jean-Casimir <i>abdique</i>	17 sept. 1668.
Michel Wisnowicky.....	10 nov. 1673.
Jean Sobiesky.....	17 juin 1696.
Auguste II de Saxe, <i>expulsé en 1704</i> .	
Stanislas Lelesinsky, <i>expulsé</i>	2 oct. 1709.
Auguste II, <i>rétabli</i>	1 fév. 1733.
Auguste III.....	5 oct. 1763.
Stanislas Poniatowsky <i>abdique</i>	25 nov. 1795.

XIII. DANEMARCK.

Maison d'Oldenbourg.

Jean, 1481.....	20 fév. 1513.
Christian II, <i>déposé</i>	20 janv. 1523.
Frédéric I.....	10 avril 1533.
Christian III.....	1 janv. 1559.
Frédéric II.....	4 avril 1588.
Christian IV.....	28 fév. 1648.
Frédéric III.....	9 fév. 1670.
Christian V.....	25 août 1699.
Frédéric IV.....	12 oct. 1730.
Christian VI.....	15 sept. 1746.
Frédéric V.....	14 janv. 1766.
Christian VII.....	13 mars 1808.

XIV. SUÈDE.

Maison de Wasa.

Gustave Wasa, 1524.....	29 sept. 1560.
Éric XIV, <i>déposé</i>	25 fév. 1568.
Jean.....	17 nov. 1592.
Sigismond, roi de Pologne, <i>déposé</i>	6 fév. 1604.
Charles IX.....	30 oct. 1611.
Gustave-Adolphe.....	6 nov. 1632.
Christine, <i>abdiqué</i>	16 juin 1654.

Maison de Deux-Ponts.

Charles X, Gustave.....	23 fév. 1660.
Charles XI.....	15 avril 1697.
Charles XII.....	11 déc. 1718.
{Ulrique-Éléonore.....	5 déc. 1741.
{Frédéric I de Hesse.....	6 avril 1751.

Maison de Holstein-Gottorp.

Adolphe Frédéric.....	12 fév. 1771.
Gustave III.....	29 mars 1792.

XV. PALATINAT.

Électeurs : Branche aînée.

Philippe-Ingenuus, 1476.....	28 fév. 1508.
Louis V.....	16 mars 1544.
Frédéric II.....	26 fév. 1556.
Otton-Henri.....	12 fév. 1559.

Branche de Simmern.

Frédéric III.....	26 oct. 1576.
Louis VI.....	12 oct. 1583.
Frédéric IV.....	9 sept. 1610.
Frédéric V, déposé à Ratisbonne.....	1623.
Charles-Louis, son fils, rétabli en 1648 dans le Palatinat du Rhin.....	28 août 1680.
Charles.....	16 mai 1685.

Branche de Neubourg.

Philippe-Guillaume.....	2 sept. 1690.
Charles-Philippe.....	31 déc. 1741.

Branche de Sulzbach.

Charles-Théodore. Voy. Bavière.....	16 fév. 1799.
-------------------------------------	---------------

XVI. BAVIÈRE.

Ducs.

Albert IV, 1473.....	17 mars 1508.
Guillaume IV.....	6 mars 1550.
Albert V.....	24 oct. 1579.
Guillaume V, abdique.....	1596.

Électeurs.

Maximilien I, 1623.....	17 sept. 1651.
Ferdinand-Marie.....	26 mai 1679.
Maximilien II, Emmanuel.....	27 fév. 1726.

Charles Albrecht (empereur Charles VII).....	20 janv. 1745.
Maximilien III, Joseph.....	30 déc. 1777.
Charles-Théodore (électeur palatin).....	16 fév. 1799.

XVII. SAXE.

Branche Ernestine.

Frédéric III, le Sage. Électeur 1500.....	5 mai 1525.
Jean-Constant.....	16 avril 1532.
Jean-Frédéric <i>perd la dignité électorale.</i>	4 juin 1547.

Branche Albertine.

Maurice, électeur en 1548.....	11 juill. 1553.
Auguste.....	11 fév. 1586.
Christian I.....	25 sept. 1591.
Christian II.....	23 juin 1611.
Jean-George I.....	8 oct. 1656.
Jean-George II.....	22 avril 1680.
Jean-George III.....	12 sept. 1691.
Frédéric-Auguste I (roi de Pologne.).....	1 fév. 1733.
Frédéric-Auguste II (roi de Pologne).....	5 oct. 1763.
Frédéric-Christian.....	17 déc. 1763.
Frédéric-Auguste III.	

XVIII. BRANDEBOURG.

Maison de Hohenzollern. Électeurs.

Joachim, 1493.....	11 juill. 1535.
Joachim II.....	3 janv. 1571.
Jean-George.....	8 janv. 1598.
Joachim-Frédéric.....	18 juill. 1608.
Joachim-Sigismond (duc de Prusse en 1618)....	23 déc. 1619.
George-Guillaume.....	21 nov. 1640.
Frédéric-Guillaume-le-Grand.....	29 avril 1688.

Rois de Prusse.

Frédéric I.....	25 fév. 1713.
Frédéric-Guillaume I.....	31 mai 1740.

Frédéric II.....	17 août 1786.
Frédéric-Guillaume II.....	17 nov. 1797.

XIX. HANOVRE.

Ernest-Auguste, électeur en 1692.....	28 janv. 1698.
George I, et ses successeurs les rois d'Angleterre.	

XX. HOLLANDE.

Stathouders, Maison de Nassau-Orange : branche aînée.

Guillaume I, 1572.....	10 juill. 1584.
Maurice.....	23 avril 1625.
Henri-Frédéric.....	14 mai 1647.
Guillaume II.....	6 nov. 1650.

(Suppression du stathoudérat jusqu'en 1672.)

Guillaume III.....	8 mars 1702.
--------------------	--------------

(Nouvelle suppression du stathoudérat jusqu'en 1747.)

Branche cadette.

Guillaume IV.....	22 oct. 1751.
Guillaume V.....	janv. 1795.

XXI. TOSCANE.

Médicis.

Alexandre, premier duc en 1531.....	7 janv. 1537.
Cosme I, grand-duc en 1569.....	21 avril 1574.
François.....	19 oct. 1587.
Ferdinand I.....	7 oct. 1609.
Cosme II.....	28 fév. 1621.
Ferdinand II.....	24 mars 1670.
Cosme III.....	21 oct. 1723.
Jean-Gaston.....	9 juill. 1737.

Maison de Lorraine.

François-Étienne.....	18 août 1765.
Léopold, empereur.....	20 fév. 1790.

XXII. ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

Président du congrès.

Washington, 1787.....	17 fév. 1797.
-----------------------	---------------

TABLE.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.	page III
INTRODUCTION.	I

PREMIÈRE PÉRIODE.

Depuis la fin du quinziesme siècle jusqu'au temps de Louis XIV. (1492—1661.)	9
---	---

PREMIÈRE PARTIE.

Histoire des États du midi de l'Europe.	16.
---	-----

PREMIÈRE ÉPOQUE.

I. Histoire des affaires et des guerres d'Italie depuis 1494 jusqu'en 1515.	12
II. Histoire de la fondation des établissemens coloniaux ; depuis 1492 jusqu'en 1515.	20

SECONDE ÉPOQUE.

DE 1515 A 1556. 26

I. Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne pendant cette époque.	17.
II. Histoire de la Réformation sous son point de vue poli- tique, depuis son origine jusqu'à la paix de religion, de 1517 à 1555.	36
III. Histoire du système colonial pendant cette période.	54

TROISIÈME ÉPOQUE.

DE 1556 JUSQU'EN 1618. 64

Histoire de la fondation de la république des Provinces- Unies, et des conséquences de cet événement en Europe, depuis son origine jusqu'à la trêve de douze ans. 1609.	67
Coup d'œil sur les changemens les plus importans survenus dans les autres États de l'Europe occidentale, et sur leurs résultats.	73
France.	79
Espagne.	84
Angleterre.	85
Allemagne.	16.
Histoire du système colonial, de 1558 à 1618.	89

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DE 1618 à 1660.

page 97

- | | |
|---|------------|
| I. Histoire de la guerre de trente ans et de ses conséquences, jusqu'aux traités de Westphalie et des Pyrénées. | 98 |
| II. Coup d'œil sur les changemens les plus importans survenus dans les autres États de l'Europe occidentale et sur leurs résultats. | 112 |
| Espagne et Portugal. | <i>Ib.</i> |
| France. | <i>Ib.</i> |
| Angleterre. | 113 |
| Provinces-Unies. | 116 |
| Autriche et pays orientaux. | 117 |
| III. Histoire du système colonial de l'Europe, depuis 1618 jusqu'en 1660. | 120 |

SECONDE PARTIE.

- | | |
|---|-----|
| Histoire des États du Nord, depuis la rupture de l'union de Calmar jusqu'aux traités d'Oliva et de Copenhague. (1523—1660.) | 128 |
| I. Histoire des négociations et des guerres de Livonie, jusqu'au commencement de la querelle pour la succession du trône de Suède. (1553—1600.) | 131 |
| II. Histoire de la guerre pour la succession au trône de Suède et de ses conséquences, jusqu'aux traités d'Oliva et de Copenhague. (1600—1660.) | 134 |

SECONDE PÉRIODE.

- | | |
|---|-----|
| Du commencement du siècle de Louis XIV jusqu'à la mort du grand Frédéric, et au commencement de la révolution. (1661—1786.) | 141 |
|---|-----|

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DE 1661 à 1700.

145

PREMIÈRE PARTIE.

- | | |
|--|------------|
| Histoire des États du midi de l'Europe. | <i>Ib.</i> |
| Affaires générales. (1661—1700.) | 148 |
| Coup d'œil sur les changemens les plus importans qui eurent lieu pendant cette époque dans les États de l'Europe occidentale, et sur leurs principaux résultats. | 165 |
| Espagne et Portugal. | <i>Ib.</i> |
| France. | <i>Ib.</i> |

Angleterre.	page 166
Provinces-Unies.	168
Empire d'Allemagne.	168
Autriche et autres pays à l'orient de l'Europe.	170
Histoire du système colonial depuis 1661 jusqu'en 1700.	174

SECONDE PARTIE.

Histoire des États du nord de l'Europe.	184
---	-----

SECONDE ÉPOQUE.

DE 1700 à 1740.

191

PREMIÈRE PARTIE.

Histoire des États du midi de l'Europe.	<i>Ib.</i>
I. Affaires générales de l'Europe.	192
II. Changemens survenus dans les divers États de l'Europe occidentale.	218
Histoire du système colonial de 1700 à 1740.	222

SECONDE PARTIE.

Histoire des peuples du nord de l'Europe.	230
---	-----

TROISIÈME ÉPOQUE.

DE 1740 à 1786.

250

PREMIÈRE PARTIE.

Histoire des États du midi de l'Europe.	<i>Ib.</i>
Affaires générales de 1740 à 1786.	252
§ I. Jusqu'à l'alliance de la France avec l'Autriche, de 1740 à 1756.	<i>Ib.</i>
§ II. Depuis l'alliance de l'Autriche et de la France, jusqu'aux traités de Paris et de Hubertsbourg. (1756—1763.)	268
§ III. Depuis les traités de Paris et de Hubertsbourg, jusqu'à la mort du roi de Prusse. (1763—1786.)	279
Coup d'œil sur les changemens les plus importans opérés durant cette époque, dans les États de l'Europe occidentale, et sur leurs principaux résultats.	290
Espagne et Portugal.	<i>Ib.</i>
France.	291
Angleterre.	293
Provinces-Unies.	296

Empire d'Allemagne.	page 297
Prusse.	299
Autriche.	302
Turquie.	303
Histoire du système colonial pendant le courant de cette époque, depuis 1740 jusqu'en 1786.	303

SECONDE PARTIE.

Histoire des peuples du nord de l'Europe.	333
De 1740 jusqu'à l'avènement de Catherine II en 1762.	ib.
Depuis l'avènement de Catherine II jusqu'à son alliance avec Joseph II, de 1762 à 1787.	337
Liste chronologique des souverains.	350

FIN.

MANUEL

HISTORIQUE

DU SYSTÈME POLITIQUE
DES ÉTATS DE L'EUROPE
ET DE LEURS COLONIES,
DEPUIS LA DÉCOUVERTE DES DEUX INDES.

PAR M. HEEREN,

PROFESSEUR D'HISTOIRE EN L'UNIVERSITÉ DE GOETTINGUE, MEMBRE
DE DIVERSES SOCIÉTÉS SAVANTES, ASSOCIÉ DE L'INSTITUT, ETC. ETC.

Und das Band der Staaten wardgehoben,
Und die alten Formen stürzten ein!

(Le lien des Etats a été rompu, et l'antique
édifice s'est écroulé.) SCHILLER.

TRADUIT DE L'ALLEMAND, SUR LA TROISIÈME ÉDITION.

TOME DEUXIÈME,
CONTENANT LA TROISIÈME PÉRIODE.

A PARIS,
CHEZ BARROIS, L'AINÉ, LIBRAIRE, RUE DE SEINE
N° 10, F. S. G.

1821.

IMPRIMERIE DE RIGNOUX.

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

LE *Manuel historique du Système politique des états de l'Europe et de leurs colonies, depuis la découverte des deux Indes, etc.*, par M. le professeur HEEREN, se divise en trois périodes. Une plume élégante et fidèle a naguère fait passer dans la langue française et publié les deux premières (1); mais ce traducteur s'est abstenu de s'occuper de la troisième. Comme elle est consacrée tout entière à ce que l'auteur allemand appelle l'*âge révolutionnaire*, son interprète n'a pas cru (2) que le tableau de cette époque récente pût être tracé par une main contemporaine totalement impartiale, et par conséquent mériter la même confiance et l'universalité de suffrages que les deux premières parties ont obtenues. Plus celles-ci lui ont paru recommandables par l'étendue des recherches, l'exactitude des faits, leur savante disposition, la pénétration des causes, l'appréciation des résultats, moins il aura voulu y mêler ce qui ne portait pas à ses yeux le même caractère de certitude et d'indépendance d'opinion.

Avec quelque circonspection qu'un Français doive juger les sentimens d'un étranger sur les causes, les principes et les effets de la révolution, et surtout d'un homme aussi éclairé et aussi respectable que l'illustre

(1) Paris, chez Barrois aîné, libraire, rue de Seine, n^o. 10; 1 vol. in-8^o, 1820.

(2) Avertissement de l'Éditeur, pag. iv.

professeur de Goettingue, nous oserons dire néanmoins qu'il nous paraît avoir justifié, à quelques égards, la résolution de son premier traducteur; et nous craignons d'autant moins de faire cette déclaration, que nous nous plaisons en même temps à reconnaître hautement que les préventions de M. Heeren ont eu la source la plus honorable et la plus pure. Animé d'un zèle ardent pour la cause générale de l'humanité, de la justice et de la liberté, pour les progrès universels de la civilisation, et pour la gloire et l'indépendance particulières de l'Allemagne, rien sans doute n'était plus louable que la douleur patriotique avec laquelle il a supporté les longues humiliations et l'asservissement de son pays. Et qui pourrait lui faire un crime de son indignation contre une ambition sans mesure et un despotisme sans frein? Mais plus cette haine vertueuse du philosophe et du citoyen avait de justice et d'énergie, moins l'écrivain a dû pouvoir se défendre de son influence: elle n'a pu que peser, même involontairement, entre ses mains, dans la balance de l'histoire.

Certes, on n'a point à lui reprocher d'avoir méconnu les fautes d'aucun cabinet: il déplore souvent l'esprit d'agrandissement qui tourmentait toutes les cours; le mépris des forts pour les droits des faibles, les iniques partages de la Pologne, la soif toujours croissante du pouvoir absolu, l'absence de toute morale dans la politique; l'égoïsme, qui, de la vie privée, avait passé dans la vie publique; les fausses combinaisons, qui ont créé des influences dangereuses; les vues d'intérêt particulier qui présidèrent aux premières coalitions contre la France; l'impuissance de ces unions, leur dissolution par des paix séparées, la honte de ces traités et de leurs conditions secrètes;

le brusque abandon de ses alliés, l'espoir de profiter de leur isolement et de leurs désastres, souvent la participation plus directe à leurs malheurs; le changement perpétuel de parti au gré de la peur et des intérêts du moment; la servile soumission à un pouvoir détesté, et les promesses vaines faites aux peuples pour obtenir leurs secours contre cette puissance formidable, lorsqu'enfin elle a commencé à chanceler. Mais on sent qu'il parle de toutes ces choses avec plus de douleur que de colère: il en gémit plus qu'il n'en montre du ressentiment.

Quoiqu'en jugeant la révolution française il ait en général affecté un ton modéré, sa censure des hommes et des choses est cependant à la fois plus animée et plus amère; et telle était l'ardeur de ses vœux pour l'extirpation de tout ce qu'avait produit cette cause et pour la délivrance de sa patrie, que tous les moyens d'atteindre ce double but semblent lui paraître légitimes ou du moins excusables (1): étrange indulgence peut-être dans un écrivain qui fait profession de vouloir que la morale publique soit fondée sur les mêmes principes que la morale particulière!

En remarquant la différence des impressions reçues par M. Heeren, nous sommes bien loin de condamner l'horreur, si naturelle aux âmes élevées, pour l'anarchie et la tyrannie. Partisans invariables de la monarchie constitutionnelle et des principes d'une sage liberté, qui seuls peuvent la consolider, nous nous confions d'autant plus dans la bonté de ces maximes, que M. Heeren les préconise lui-même, et qu'à chaque page de son livre il en réclame l'application pratique en faveur de tous les états. Mais n'en a-t-on pas

(1) Voir pag. 126, 128, 134, 135, 136, 139, 140.

d'autant plus le droit de s'étonner qu'elles soient pour lui un sujet d'animadversion contre leurs premiers promoteurs en France, contre ceux qui en ont fait briller la bienfaisante lumière aux yeux de l'autorité, et qui se sont si vainement efforcés de les lui faire adopter?

Si, malgré le patriotisme et la droiture d'intention du plus grand nombre de ses membres et l'éminence des talens parlementaires de quelques-uns d'entre eux, l'assemblée constituante n'a pas assez cimenté son ouvrage, les vices de ses fondemens et sa chute n'ont-ils pas eu pour cause principale la défiance excitée dans les cœurs mêmes les plus droits, par les résistances de l'esprit de privilège, par les dispositions plus qu'équivoques des puissances étrangères, par le soupçon de connivence du pouvoir avec elles et avec les partisans obstinés de l'autorité absolue et des abus; enfin, par la faiblesse et l'inhabileté d'un gouvernement qui ne sut ni diriger l'opinion publique, ni lui résister ouvertement, ni y céder à propos? « De plus mauvaises constitutions, dit M. Hec-
« ren en parlant de celle-ci (1), ont subsisté bien plus
« long-temps. » C'est qu'en effet la durée ou la ruine des constitutions dépend rarement de leur plus ou moins de perfection : la plus faible sera inébranlable, si le gouvernement a réellement le désir de son existence; s'il l'exécute de bonne foi, dans son véritable sens, sans réticence, sans restriction et sans retard : la meilleure, au contraire, à qui manqueraient cette impulsion et cet appui, périrait infailliblement dans les convulsions d'une révolution nouvelle. La loyauté, la franchise de conduite la plus entière, la plus ab-

(1) Pag. 13.

solue, de la part des dépositaires du pouvoir, est l'unique moyen d'enlever tout prétexte à l'agitation, ou du moins de la rendre vaine, et de faire réellement de l'ordre et de la liberté publique un bienfait de la prérogative royale.

Les causes qui ont agi sur le jugement que M. Heeren a porté de la révolution n'ont pas exercé moins d'empire sur son opinion relativement à Napoléon. Une ambition gigantesque qui semblait à l'étroit dans la vaste enceinte de l'Europe, l'abus de la victoire, les actes d'un despotisme qui, du frein même qui lui était imposé, se faisait un instrument de tyrannie; tout cela, comme nous l'avons déjà remarqué, ne pouvait que blesser un philosophe, et le bouleversement et l'esclavage de sa patrie ne devaient pas moins exaspérer un Allemand. Ces sentimens sont justes, dignes d'éloge, et approuvés par tous les Français qui n'ont jamais cru que Rome, Hambourg et Amsterdam fussent en France; qui, chérissant l'indépendance de leur pays, se sont plus affligés qu'enorgueillis de l'asservissement des autres, et que l'éclat de la gloire militaire n'avait pas consolé de la perte de leur liberté. Mais cette gloire immense n'est-elle pas un témoignage immortel des talens supérieurs, de la prodigieuse activité et du courage brillant du chef de l'état? n'est-elle pas l'œuvre de son génie? Le premier usage de son ascendant, quand les rênes du gouvernement furent remises entre ses mains, ne fut-il pas de reconstruire en France la société tombée en dissolution? Quelles que fussent ses vues pour l'avenir, il donna de la dignité au pouvoir, il rétablit partout l'ordre et la régularité, il mit fin aux proscriptions, il rouvrit la porte aux fugitifs, il maîtrisa les partis, effaça presque jusqu'à la trace des divi-

sions, et inspira une confiance universelle. La promulgation du Code civil, ce bienfait dont jouissent encore une grande partie des peuples mêmes qui ont cessé d'appartenir à la France, ne mérite-t-elle aucune reconnaissance? Quelle impulsion n'a-t-il pas donnée à l'industrie manufacturière? Et ce grand nombre de monumens utiles ou glorieux que sans doute M. Heeren n'a point vus, puisqu'il en parle avec tant de dédain (1), et qui décorent si majestueusement, non-seulement la capitale de la France et ses départemens, mais encore toutes les contrées de l'Europe où leur auteur a porté ses pas, trop souvent, il est vrai, au milieu des ruines entassées par les fureurs de la guerre, n'attestent-ils pas le noble usage que quelquefois du moins il a su faire de sa puissance? M. Heeren a-t-il rendu justice à ces divers mérites?

Il n'a pas manqué de relever le mépris que Napoléon faisait des hommes, et qui fut en effet un des traits distinctifs de son caractère; mais pourquoi n'a-t-il pas remarqué en même temps tout ce qui semblait le justifier? Quand les hommes se ravalèrent-ils, avec plus de bassesse, devant le pouvoir et la fortune? Et il ne s'agit pas seulement ici de courtisans avides d'honneurs et de richesses qui enivrent leur maître de l'encens d'une flatterie intéressée: l'adulation et la servitude eurent de plus illustres complices; des têtes plus élevées se prosternèrent aux pieds d'un soldat parvenu; et quoique sa vanité ait joui de leurs hommages avec orgueil, à coup sûr il ne s'en dissimula ni l'hypocrisie, ni l'abjection. Quand l'histoire veut flétrir l'idole abattue d'un culte si honteux, a-t-

(1) Pag. 112.

elle le droit de faire grâce à ses moins sincères adorateurs, même après qu'ils l'ont renversée?

Que, déposant à la fin le masque si souvent pris et quitté tour à tour par chacun d'eux, tous les rois se soient enfin solidement ligüés contre le dominateur universel; qu'ils aient appelé leurs peuples à leur secours, et que les peuples, enflammés par le sentiment de l'honneur national, se soient dévoués pour la cause de leur patrie, et rangés en foule sous les drapeaux pour aider à détruire une puissance oppressive, pour reconquérir l'indépendance et la liberté; enfin, qu'un écrivain philanthrope, dans l'enthousiasme d'une révolution dès long-temps l'objet de ses vœux et de ses travaux, se félicite du réveil, même tardif, de l'esprit public, des efforts redoublés et concertés des princes, et se réjouisse de leurs succès, il n'est dans tout cela, sauf le machiavélisme et les trahisons qui s'y sont mêlés, rien qui ne soit digne des suffrages de tout homme de cœur, à quelque nation qu'il appartienne, en qui n'est pas étouffé tout sentiment de patriotisme et d'équité. Mais faut-il partager également l'exaltation de l'historien sur l'usage que les vainqueurs ont fait du triomphe? Admirerons-nous, comme lui, cette aristocratie de cinq grandes puissances qui s'est constituée, de sa propre autorité, l'arbitre de l'Europe? Bénirons-nous cette mystérieuse sainte alliance, qui consacre solidairement le droit d'une intervention étrangère dans les intérêts domestiques des nations? Regarderons-nous la tranquillité de l'Europe comme rendue imperturbable désormais, par le système de réorganisation adopté aux congrès de Vienne, de Paris et d'Aix-la-Chapelle? La puissance maritime de l'Angleterre sans contre-poids, et l'ascendant de la Russie, débordée sur l'Occident et près

d'envahir tout l'Orient peut-être, sont-ce là des garanties bien certaines d'une paix durable, et de l'équilibre que M. Heeren croit rétabli? Voilà des questions qui se présentent tout naturellement, et auxquelles chacun peut chercher une réponse, ou dans l'instinct de sa propre raison, ou dans l'expérience du passé, ou dans les augures de l'avenir que déjà le présent a fait naître (1).

Pour nous, en nous livrant à ces observations, nous n'avons point eu l'intention d'établir une controverse avec M. Heeren, ni de condamner sa manière de voir, de sentir et de peindre : mais puisque nous nous déterminions à reproduire en notre langue la partie de son ouvrage que le traducteur des deux autres avait négligée, nous devons aux lecteurs français de les prévenir de l'esprit dans lequel elle nous paraît écrite, et de les prémunir par-là contre toute surprise qu'auraient pu faire à leur jugement ceux d'un écrivain dont le nom seul est une autorité imposante.

Avec cette précaution, la publication de cette partie non-seulement n'offre aucun inconvénient, elle est au contraire utile et même nécessaire. Sans ce complément, on n'aurait qu'une idée imparfaite du dessein de l'auteur, et ce dessein est digne d'être connu et médité dans son ensemble. Il n'a pas pour seul objet un abrégé de l'histoire moderne, un simple récit des événemens qui, depuis trois siècles, agitent le monde. M. Heeren a voulu surtout faire voir comment s'est successivement formé, modifié, détruit et recomposé ce qu'on appelle *le système politique de l'Europe*, ce système qui avait pour but une juste pondération

(1) Journal des opérations de l'armée de Catalogne, en 1808 et 1809, par le maréchal Gouvion Saint-Cyr, pag. 393, 394.

entre les divers états, et duquel devaient résulter des garanties pour les faibles, et pour tous l'indépendance et la paix; il a voulu signaler, jusque dans leurs dernières conséquences, les intérêts nouveaux qu'ont créés la réformation, la découverte des deux Indes, l'établissement des colonies (1), les progrès de la navigation, du commerce, de la civilisation et des lumières; il a voulu, en un mot, assigner à chaque fait important la portion d'influence qu'il a exercée sur les oscillations de la balance politique, sur l'esprit humain, les mœurs, l'usage de la puissance et la destinée des peuples. Son sujet embrassait évidemment, dans toute sa plénitude, ce grand cycle historique qui commence à la fin du XV^e siècle, et qui se termine à l'époque où le renversement du gouvernement impérial en France, de ce gouvernement qui avait dénaturé tous les anciens rapports, a semblé ouvrir une ère nouvelle pour l'Europe régénérée.

L'auteur, dans les deux premières éditions de son livre (1809 et 1811), s'était arrêté à l'érection du trône impérial français. Mais quoique, ainsi qu'il le dit lui-même (2), la situation des choses en Europe fût alors tellement hors du cercle des vraisemblances, qu'il semblait ne plus rester aucune espérance même aux hommes les plus disposés à se flatter, il est peu probable qu'un esprit aussi pénétrant que le sien regardât, comme pour jamais affermi, l'édifice colossal que le conquérant de l'Europe avait élevé. « Dans ces

(1) Cette partie du travail de l'auteur est particulièrement remarquable; et peut-être n'existe-t-il nulle part un précis plus complet et plus judicieux de l'histoire politique et morale de ces importants établissemens.

(2) Préf. de la 3^e édit., pag. xiiij.

« tristes jours, ajoute-t-il (1), nourrir le souvenir d'un « meilleur temps et des principes sur lesquels, pendant sa durée, avait reposé la politique de l'Europe, « n'était pas un soin tout-à-fait inutile. » Cette réflexion renferme l'expression d'un vœu et d'une espérance, et prouve qu'en s'acquittant de ce devoir, il était loin de regarder comme terminée l'histoire qu'il avait entrepris d'écrire, et que, forcé de s'arrêter à l'époque du *bouleversement du système politique de l'Europe* (2), il conservait un vif désir et une lueur d'espoir d'avoir à retracer un jour *l'histoire de sa restauration* (3): c'est ce qu'il a exécuté, sans doute plutôt qu'il n'avait osé s'en flatter, dans la troisième édition de son ouvrage (1819). Il le conduit jusqu'au dernier traité d'Aix-la-Chapelle, clef de la voûte de l'édifice rétabli qui fermait le cercle des grands événemens des trente dernières années, et ramenait, au moins en apparence, chaque état à peu près au point d'où il était parti.

On doit concevoir maintenant pourquoi nous avons jugé indispensable de remplir la lacune que le premier traducteur avait laissée. Notre résolution à cet égard s'accorde avec le vœu de l'auteur original. Il prie avec instance qu'on regarde son travail comme un tout indivisible, dont les diverses parties n'ont de valeur que par leur liaison, et qui ne doivent être lues que comme des dépendances nécessaires les unes des autres (4).

Ce n'est en effet qu'en parcourant tout l'horizon des temps modernes qu'on peut saisir l'enchaînement

(1) Préf. de la 3^e édit., pag. XIII.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, pag. xv.

et les résultats des faits historiques. La cause première des événemens les plus récents remonte quelquefois à des époques très-éloignées : comment en démêler l'action lente et cachée, sans être placé dans un point de vue propice pour en observer à la fois l'origine, le cours et les effets ?

Malgré les étroites dimensions de son cadre, M. Heeren a eu l'art d'y faire entrer, sans confusion et sans sécheresse, tous les détails et toutes les réflexions susceptibles de répandre du jour et de l'intérêt sur le tableau qu'il avait à tracer, mais sans perdre jamais de vue la considération générale de son sujet et le but qu'il s'était essentiellement proposé. Tous les traits spéciaux sont ici les élémens indispensables d'un vaste ensemble, et les preuves des vérités que l'auteur prétend établir.

Elles tendent toutes à démontrer les avantages de la confédération des états que lient des rapports de religion, de mœurs, de situation et des intérêts communs. C'est ainsi qu'il définit le système politique de l'Europe (1). La liberté intérieure, c'est-à-dire l'indépendance mutuelle de tous ses membres, quelque inégaux qu'ils soient en puissance, en est une condition nécessaire, et doit même en former le caractère principal (2). Mais il règne inévitablement dans ces sortes d'unions, comme dans toutes les agrégations d'individus, certaines idées générales d'où dérivent les maximes de conduite ; et, par leur nature même, ces idées ne sauraient être invariables, d'autant moins que les esprits ne restent pas toujours les mêmes : d'où il suit qu'il y aurait folie d'exiger des cabinets

(1) Préf. des deux premières éditions, pag. iv.

(2) *Ibid.*

une marche toujours uniforme, quoique tout gouvernement sage doive se diriger d'après des règles fondamentales (1). A cette cause d'instabilité se joint l'influence du caractère, de la manière d'être et d'agir de chaque membre particulier de l'association, et principalement des membres prépondérans (2). Enfin, cultivée comme une société d'hommes que cependant le temps altère et finit par dissoudre, une société nombreuse d'états, dès long-temps entrelacés, se corrompt, vieillit et s'anéantit. C'est ce qui est arrivé au système de l'Europe; et sa chute rendit d'autant plus sensibles les maux qu'elle occasiona et les avantages qu'elle détruisit, que c'était un système (3).

Le savant professeur de Goettingue ne s'est pas borné à montrer l'effet extérieur et les vicissitudes des rapports (4), il a encore étudié avec soin le jeu des ressorts intérieurs qui imprimaient le mouvement à la machine et en entretenaient la durée; il a suivi de siècle en siècle le cours des idées dominantes et leur pouvoir sur la politique (5); il a déterminé le degré d'influence personnelle des hommes les plus saillans parmi ceux qui ont régi les destinées de l'Europe, et de l'ascendant de leur caractère, de leurs passions et de leurs vues secrètes sur l'association dont ils faisaient partie (6); il a enfin assigné les causes de la dernière subversion du système européen (7), et pré-

(1) *Préf.* des deux premières édit., pag. v, xj.

(2) *Ibid*, pag. vj.

(3) *Ibid*, pag. xij.

(4) *Ibid*, pag. vj.

(5) *Ibid*, pag. vij.

(6) *Ibid*.

(7) *Ibid*, pag. xij.

sagé les résultats futurs de son rétablissement (1).
 « Puissent, s'écrie-t-il (2), les sévères leçons des der-
 » niers événemens n'être pas perdues pour l'avenir!
 » puisse aucun souverain n'attenter jamais à l'indé-
 » pendance de l'Europe ! puissent les peuples se mon-
 » trer dignes de la liberté recouvrée, et les princes
 » n'en pas trop redouter l'usage par l'appréhension de
 » l'abus ! » La paix du monde, l'affermissement des
 trônes et le bonheur des hommes ne sont-ils pas ren-
 fermés dans ces souhaits ? Et qui pourrait n'en pas
 hâter l'accomplissement de toute l'ardeur de ses vœux
 et du concours de toute sa volonté !

Quoique le *Manuel* de M. Heeren ne soit qu'un
 abrégé historique, on se persuadera sans peine,
 ainsi qu'il l'atteste (3), qu'un travail aussi substantiel
 lui a coûté de longues et nombreuses recherches pré-
 liminaires, non-seulement à cause de l'abondance des
 matériaux, mais encore à raison de leur extrême di-
 versité ; car, et cette réflexion lui appartient, pour-
 rait-on, sans une connaissance approfondie du cercle
 entier des sciences politiques, entreprendre, avec
 quelque espérance de succès, d'écrire l'histoire mo-
 derne de l'Europe (4) ? Il a scrupuleusement indiqué
 les sources où il a puisé ; le nombre en est immense :
 il n'y a pas un seul traité, un seul document diploma-
 tique qu'il n'ait analysé ; pas une histoire générale ou
 spéciale relative à son sujet qu'il n'ait soumise à un
 examen critique ; pas un livre d'économie politique qui
 s'y rapporte, qui ne soit devenu l'objet de son atten-
 tion ; pas une notion qu'il ait négligée ; pas un témoi-

(1) Préf. de la 3^e édit., pag. xiv.

(2) *Ibid*, pag. xv.

(3) Préf. des deux premières éditions, pag. viij.

(4) *Ibid*, pag. viij.

MANUEL

HISTORIQUE

DU SYSTÈME POLITIQUE DES ÉTATS DE L'EUROPE ET DE LEURS COLONIES, DEPUIS LA DÉCOUVERTE DES DEUX INDES.

TROISIÈME PÉRIODE.

DEPUIS LA MORT DE FRÉDÉRIC LE GRAND ET LE COMMENCEMENT DE L'ÂGE RÉVOLUTIONNAIRE, JUSQU'À LA CHUTE DU TRÔNE IMPÉRIAL DE FRANCE, ET À LA RESTAURATION DE LA LIBERTÉ DU SYSTÈME POLITIQUE DE L'EUROPE.
(1786-1815.)

I. **Q**UELQUE courte que soit, en comparaison des précédentes périodes, celle dont on va retracer l'histoire, l'importance des événemens qui la remplissent et surtout le caractère particulier qui la distingue, obligent de la considérer séparément. Quel nom convient mieux à cette époque, que celui de révolutionnaire? Jusqu'alors toutes les tentatives pour détruire l'indépendance du système politique de l'Europe avaient été vaines. Le temps était venu où, exposé à de plus grands orages, ce système devait enfin s'écrouler, et n'être recomposé que de ses propres débris.

2. A la mort de Frédéric, cet imposant édifice semblait affermi sur des fondemens inébranlables. S'il s'élevait quelques doutes sur sa solidité, c'était au plus dans les états de l'Est. On était bien loin d'en concevoir dans les autres. Après la catastrophe qui dissipa cette illusion, il a été facile d'en découvrir les causes. Mais n'en retrouve-t-on pas aussi les élémens dans nos précédentes recherches?

3. Quiconque portait un regard attentif sur la situation intérieure des grands états de l'Europe, ne pouvait se dissimuler que, loin que les constitutions de la plupart se fussent améliorées, elles se survivaient à elles-mêmes. Celle d'Espagne n'avait d'autres soutiens, depuis la suppression des Cortès, que le catholicisme et l'inquisition. Celle de France, portant en elle-même le principe de sa destruction, était depuis long-temps en proie à une lutte intestine. Les factions déchiraient celles des républiques, de tout temps vicieuses et maintenant sans appuis. L'empire d'Allemagne avait peine à se mouvoir dans la lenteur de ses formes. Le gouvernement de la Prusse, machine artificielle, venait de perdre son principal ressort. Celui de l'Autriche était occupé de projets qui devaient bientôt échouer, et l'anarchie régnait en Pologne et dans l'empire ottoman. La tendance constante des souverains vers le pouvoir arbitraire, avait, dans presque tous les états du continent, anéanti la liberté publique; les assemblées des états étaient ou abolies ou réduites à une vaine formalité; nulle part elles n'avaient le caractère d'une véritable représentation nationale.

4. Et cependant l'idée en vivait partout, réveillée et entretenue par les plus grands écrivains, non comme une simple théorie, mais comme un bien réel dont l'expérience de l'heureuse Angleterre devait faire sentir tout le prix. Cette idée pouvait-elle ne rester que spéculative dans la politique pratique, et ne devait-elle pas être, au milieu des orages et des aberrations de la période suivante, l'étoile polaire sur laquelle se fixeraient constamment les regards?

5. Mais ce n'était pas seulement les rapports des souverains avec le peuple, et ceux des états entre eux, qui

étaient changés. Combien peu ressemblaient à leurs ancêtres et les bourgeois et les nobles actuels ! Plus le fardeau des charges publiques était pesant, plus on prétendait qu'il fût également supporté par tous. Les castes privilégiées devaient donc, à chaque réunion des états, être encore plus menacées que les princes ; et cependant les anciennes constitutions reposaient sur cette séparation des castes.

6. On ne connaissait de mesure de la force des états, que celle des armées permanentes ; et en effet, il n'y en avait guère d'autres. La composition de ces armées, qui toujours plus étroitement subordonnées à l'esprit du gouvernement, avaient subi un accroissement proportionné à celui de la puissance des princes, élevait partout un mur de séparation entre elles et la nation. Les armées n'étant que dans leurs mains, que restait-il aux peuples sans défense, qu'à se soumettre, quand l'armée était battue et dispersée ? Ainsi pouvaient se renouveler les journées de Zama et de Pydna, et une seule bataille décider du sort du plus puissant empire.

7. Combien, à plus forte raison, devait-on craindre de si tristes résultats, si l'on comparait ces forces militaires avec les forces pécuniaires, sans lesquelles les premières ne sauraient exister ! Ce principe de vie manquait à presque toutes. Il n'y avait pas sur le continent, une seule puissance en état de soutenir par ses propres moyens, une guerre de quelque durée. On n'y parvenait que par le secours de subsides, ou que par l'invention de quelques nouvelles extorsions. C'est ainsi qu'on était arrivé au point que ces systèmes trouvaient leur peine dans leurs propres excès. Les redoutables conséquences d'une situation aussi forcée ne pouvaient que se développer à la première occasion.

8. Tandis que ces appuis politiques chancelaient, les soutiens moraux n'étaient pas moins ébranlés. La base de tout gouvernement, le saint respect pour les droits de la possession légitime, ce principe sans lequel il n'y a que guerre de tous contre tous, était anéanti. La politique avait déjà levé le masque en Pologne, et dès lors prévalut le système de l'arrondissement des états aux dépens des faibles. La malheureuse

opinion due aux écrivains de statistiques, que la puissance des états ne se mesure que par leur force matérielle, et qui n'en évalue la prospérité que sur le nombre de leurs lieues carrées et sur la somme de leurs revenus, a jeté des racines impossibles à extirper. Le droit des nations cessa d'être une garantie, et ce qui continua d'en subsister ne dut sa conservation qu'à l'effet de conjonctures variables. La politique se réglant sur les mœurs, l'égoïsme était devenu le principe dominant dans la vie publique, comme il l'était dans la vie privée.

9. Et qui ne voit cependant qu'un système, dont l'égoïsme est la base unique, tend infailliblement vers sa ruine, surtout quand, comme celui de l'Europe, composée d'états inégaux, il ne s'était maintenu que par des coalitions contre les plus forts? L'expérience démontra bientôt que les cabinets regardent comme des folies les traités qui imposent des sacrifices; et sans sacrifices, que sont les alliances?

10. Toutefois, ce n'était pas seulement dans la morale des cabinets que s'étaient introduites de nouvelles maximes: les nations elles-mêmes avaient adopté des idées en contradiction avec l'état présent des choses. Mais enfin toutes les institutions humaines, même les états et leurs constitutions, ne reposent-elles donc pas sur des idées? Le paradoxe de la souveraineté du peuple, proclamé par quelques écrivains, avait obtenu une apparente sanction par l'indépendance de l'Amérique, et les partisans de cette révolution l'avaient importé en Europe. C'est ainsi que des germes démocratiques furent semés et cultivés au milieu des systèmes monarchiques; c'est cette étincelle, jetée sur un foyer prêt à s'embraser, qui a allumé le plus terrible incendie, à la grande satisfaction de ses moteurs. D'autres avaient, dès long-temps, pris soin d'atténuer dans le peuple le pouvoir des sentimens religieux. Et que reste-t-il encore de sacré, quand la religion et la constitution sont profanées (1)?

(1) Voir dans les Mémoires de l'abbé Morellet, tom. 1, p. 134, 142, tom. 2, p. 277, la réponse à cette accusation mille fois répétée et jamais prouvée, contre les philosophes du dix-huitième siècle, dont les écrits ont défendu les droits de la raison et de la liberté. Il ne serait pas difficile de

11. Enfin la confusion dans la vie sociale, des classes élevées et de l'état mitoyen, avait opéré dans les mœurs un changement qui ne pouvait qu'agir aussi sur la vie publique. On n'avait cherché dans ce rapprochement que des plaisirs; mais ce qui ne devait être que passager, devint bientôt un besoin journalier pour des hommes également avides des amusemens de la société. On ne se doutait pas de l'ébranlement que pouvaient occasioner dans les fondemens de l'état les seules formes de la vie privée. Quand il s'y introduisait de plus en plus, hors des relations domestiques, une égalité sociale diamétralement opposée aux distances indispensables dans un état monarchique, les liens les plus tendres et les plus forts n'étaient-ils pas relâchés?

Ueber den Einfluss und die Wirkungen des Zeitgeistes, auf die höheren Stände Deutschlands; von E. Brandes, 1810. — Fortsetzung der Schrist: Betrachtungen über den Zeitgeist in Deutschland 1808. — Sur l'influence et les effets de l'esprit du temps dans les classes élevées de l'Allemagne; par Brandes, 1810. Suite de l'ouvrage intitulé: Considérations sur l'Esprit du temps en Allemagne. — Amère, mais fidèle peinture du mauvais côté du siècle.

12. Quelque menaçantes que fussent les circonstances, il paraît, par la conduite qu'on tint, que l'on croyait pouvoir conserver le cours ordinaire des choses, et voilà pourquoi personne ne prévit la prochaine catastrophe; mais le danger consistait précisément en cela, que tout en Europe fût calculé pour l'ordre actuel, et qu'on se trouvât obligé d'agir dans une sphère inconnue, quand il surviendrait des événemens extraordinaires.

13. La période se divise d'elle-même en trois époques: les deux premières séparées par la paix de Campo-Formio, temps d'où date, après la mort de Catherine, l'interven-

trouver dans le *Manuel* même de nombreuses traces de leur influence sur l'esprit de l'auteur. Ce qu'il faut déplorer, c'est que les gouvernemens aient si long-temps et si obstinément fermé les yeux aux lumières qui leur étaient offertes, et qu'ils n'aient pas su ou voulu appliquer doucement eux-mêmes des maximes qui, malgré le funeste abus qu'on en a fait, n'en sont pas moins incontestables. (*Note du Traducteur.*)

tion active du Nord dans les affaires du continent, laquelle a depuis étroitement lié l'Europe entière au même système politique; la troisième commençant à l'érection du trône impérial en France.

Recueil diplomatique de Martens.

Recueil des principaux traités, etc. conclus entre la république française et les différentes puissances de l'Europe, depuis 1792 jusqu'à la paix générale; par Gebhard : I. II Gottingue, 1796. III. IV. Hambourg et Paris, 1803.

PREMIÈRE EPOQUE.

DE 1786, A LA PAIX DE CAMPO-FORMIO EN 1797.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DU SYSTÈME POLITIQUE DES ÉTATS DU MIDI DE
L'EUROPE.

I. AFFAIRES POLITIQUES JUSQU'EN 1797.

Histoire des principaux événemens du règne de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse; et Tableau politique de l'Europe depuis 1786 jusqu'en 1796, contenant un précis des révolutions de Brabant, de Hollande, de Pologne et de France; par L. P. Ségur l'aîné, ex-ambassadeur. Paris, 1800, 3 vol. in-8°.

L'auteur était ambassadeur de France à Pétersbourg. Les morceaux qui concernent le Nord sont les plus importants. On doit s'attendre à des dispositions peu favorables pour l'Angleterre et pour la Prusse. L'ouvrage est néanmoins très-bon.

Parmi les Allemands, le plus complet est le *Journal politique*; et le plus riche en faits particuliers, la *Minerve* d'Archenholz, 3 vol. par an depuis 1793.

14. Quoique les troubles intérieurs des états pendant cette époque eussent des causes diverses, ils annonçaient tous néanmoins une tendance à des constitutions libres. Jusqu'alors les constitutions avaient plus consisté dans des

coutumes que dans des actes écrits, ce qui devait rendre d'autant plus violentes les secousses occasionées par leur changement : car il n'y a que ce qui est passé en coutume, même dans les constitutions écrites, qui soit solide, et, en politique, les principes les plus incontestables n'acquièrent de l'autorité que lentement; ce qui fait voir combien sont fausses et l'opinion qu'une Charte constitutionnelle peut régler toute chose explicitement, et la prétention qu'il suffit de l'écrire pour en assurer la durée.

15. La mort de Frédéric le Grand, arrivée dans un temps de pleine tranquillité, que conserva le ministre de son successeur, n'eut pas immédiatement les suites auxquelles on devait s'attendre; mais le vide était trop grand pour qu'elles tardassent à se manifester. Les principaux intérêts de l'Europe étaient combinés par la force de tête et soutenus par le caractère de ce grand homme; mais le nouveau roi avait encore moins hérité du caractère que de l'esprit de son oncle, et le ministre le plus capable de diriger n'aurait pas reproduit Frédéric.

16. La première dérogation à la politique de ce prince, l'intervention dans les troubles de la Hollande, fut le premier anneau de la chaîne révolutionnaire qui devait embrasser toute l'Europe. Ici, une fausse démarche en entraînait inévitablement un grand nombre d'autres. Déjà, du vivant de Frédéric, ces troubles avaient commencé par les disputes entre le parti patriote et celui d'Orange sur les droits du Stadhoudérat. La médiation de la France et de l'Angleterre les avait rapprochés, mais Frédéric s'était contenté d'inviter à une réconciliation. Son successeur fit d'une affaire d'état une querelle de famille, et une facile victoire sur les patriotes, abandonnés par la France, ouvrit une scène nouvelle.

Les troubles de la Hollande étaient le développement du germe de destruction que renfermait la constitution, modifié par les circonstances du temps. Le parti patriote, dominant dans les affaires publiques, n'était plus simplement l'ancien parti des états, quoiqu'il en provint en grande partie. L'origine de la haine et de

l'accusation de duplicité contre le stadhouder, remonte à la guerre avec les Anglais, en 1780. Ces dispositions s'augmentent par l'influence des cabinets de Londres et de Versailles, après la paix de 1783. Le parti patriote l'emporte, et M. de Vergennes conclut (10 novembre 1785), un traité d'alliance offensive et défensive, entre la France et la République. Attaque contre les prérogatives du stadhouder; il s'éloigne de la Haie en 1786. Formation d'un corps de patriotes armés : spectacle nouveau en Europe, et fruit de l'exemple de l'Amérique. Le parti d'Orange faible en lui-même; le parti patriote sans chefs capables et sans but déterminé. Qui aurait pu prévoir que les successeurs de Vergennes, mort le 13 février 1787, ne feraient absolument rien? Intervention de la Prusse et déclaration du 10 juillet, après le voyage de la princesse d'Orange à Berlin, (29 juin). Invasion de la Hollande sans obstacle, par un corps prussien, sous les ordres du duc de Brunswick, (septembre 1787.)

An introduction to the history of the Dutch Republic for the last ten years, reckoning from the year 1777. London 1788. — *Introduction à l'Histoire des dix dernières années de la république de Hollande, depuis 1777;* par J. Harris, ci-devant envoyé d'Angleterre. — C'est moins une histoire qu'un simple exposé des événemens intérieurs. Harris même ne dissimule pas les fautes du parti d'Orange.

Mémoire sur la Révolution de Hollande; par le citoyen Caillard, alors chargé d'affaires de France à la Haie; inséré dans l'Histoire de Frédéric-Guillaume; par Ségur, tom. 1. — Relation très-claire d'un confident du parti des patriotes, et dans leur esprit.

17. L'effet naturel de cette catastrophe fut le rétablissement du Stadhouder dans ses anciens droits augmentés de nouvelles prérogatives. A la plénitude et à la dureté avec lesquelles il en usa, il paraissait avoir presque oublié qu'il existait encore une république et une opposition. Toutefois, la durée de cette révolution ne pouvait être assurée que par les étrangers, et ce fut dans cette intention que se contracta la triple alliance avec la Grande-Bretagne et la Prusse, traité qui fonda de nouveau l'influence de l'Angleterre sur le continent, et qui, peu d'années après, l'étendit sur le reste de l'Europe, et particulièrement sur le Nord.

Première alliance (15 avril 1788), entre les deux puissances et la République, et garantie de tous les droits du stadhoudérat. Par

suite, alliance défensive entre l'Angleterre et la Prusse, conclue à Loo (13 juin). Garantie réciproque de leurs possessions, et par conséquent des colonies anglaises par la Prusse.

18. Pendant ces orages des Provinces-Unies, un semblable esprit d'agitation s'était manifesté dans les Pays-Bas autrichiens; les projets de réforme de Joseph II l'avaient excité; ses inconséquences le fortifièrent. Mais quand déjà le soulèvement touchait à l'indépendance, les insurgés se divisèrent, et il ne se trouva point de chef capable de réunir les partis. En Flandre, on voulait le rétablissement des anciens états; en Brabant, les démocrates prétendaient au gouvernement populaire. Il fut d'autant plus facile à Léopold, après la mort de Joseph, d'apaiser cet orage, que les insurgés avaient été trompés dans leur espérance d'un appui de la part de la Prusse.

Commencement des troubles en 1787, à cause des atteintes portées, dans l'Édit de la Joyeuse entrée, aux privilèges des états, par la création d'un nouveau conseil militaire, ecclésiastique et universitaire. Soulèvement tumultueux dans la plupart des villes. Rétractation des ordres donnés le 2 septembre 1787. Mais la continuation des mesures pour la réforme de l'université de Louvain, entretient la querelle avec le clergé et les états. Refus des subsides à l'Empereur (janvier 1789). Insurrection des privilégiés du Brabant (18 juin). Elle est renouvelée par Van der Not. Armement des patriotes et expulsion des troupes autrichiennes (de juillet en novembre). — Réunion d'un congrès souverain de toutes les provinces, excepté Luxembourg, et déclaration de l'indépendance (4 janvier 1790); mais bientôt développement des factions intestines, et après l'avènement de Léopold II, accommodement avec les mécontents par la confirmation des anciens privilèges, au congrès de Reichenbach (10 décembre).

Faute d'une bonne histoire, les meilleurs matériaux se trouvent jusqu'à présent, dans le *Journal politique*.

19. Les mouvemens révolutionnaires qui se firent sentir à la même époque dans plusieurs petits états, tels que Liège, Aix-la-Chapelle, Genève, doivent d'autant moins être passés sous silence, qu'ils offrent autant de preuves de cet esprit de turbulence qui régnait généralement alors. Quoique di-

vers, ils ont cela de commun, que partout c'était le parti démocratique qui voulait renverser l'ordre établi; mais la manière dont ils furent réprimés, bien que par une médiation armée, démontre qu'il subsistait encore quelque respect pour les droits des petits états.

Soulèvement à Liège contre le prince Évêque, pour le rétablissement des privilèges des États (17 août 1789). — Rescrit de la Chambre impériale (27 août), dont l'exécution est commise au Directoire du cercle de Westphalie. — Résolution remarquable et retraite complète des Prussiens (août 1790). — Rétablissement du prince par l'Autriche, (janvier 1791). — Les dissensions entre les négatifs (aristocrates) et les représentans de Genève (1788), terminées par la nouvelle constitution (13 février 1789), étaient la suite des querelles de 1782, apaisées par la médiation armée des trois puissances voisines. — Excellente étude préliminaire pour l'histoire des grandes révolutions.

Tableau historique et politique des Révolutions de Genève, dans le XVIII^e siècle; par d'Ivernois. Genève, 1782.

Meiners Briefe über die Schweiz, 1790. — Lettres sur la Suisse; par Meiner, 1790; 4 vol. Cet ouvrage contient les meilleurs renseignements sur les derniers troubles.

20. Qu'étaient toutes ces petites secousses auprès de l'éruption du volcan dévastateur qui, dans le même temps, venait de s'ouvrir au sein du premier des états de l'Europe occidentale? Quoique nous nous proposons bien moins ici de considérer l'histoire de la révolution française dans ses effets intérieurs que dans son influence au dehors, et particulièrement sur le système politique de l'Europe, il est néanmoins indispensable, pour atteindre notre but, de déterminer préalablement quel fut au dedans le caractère de ce grand événement. Un trait distinctif de cette époque, c'est que les rapports extérieurs des états sont nés de leurs circonstances internes.

21. Dès la convocation des états-généraux se manifesta hautement l'esprit du temps; quoique occasionée par le besoin des finances, n'était-elle pas déjà par elle-même une restriction de la toute-puissance royale, une dérogation à

la constitution existante (1)? Ceux qui recoururent à ce remède purent, dès son premier effet, s'épouvanter, avec juste raison, de ses derniers résultats.

22. Trois motifs principaux repoussaient, par avance, tout espoir d'un heureux succès. 1^o On ne voulait pas, comme ailleurs, seulement des réformes partielles ou le rétablissement d'anciens droits : on aspirait, au contraire, à un état de choses entièrement nouveau. Il n'y avait plus de point d'appui, plus de frein. 2^o On prétendait obtenir cette régénération d'une assemblée nombreuse, abandonnée à elle-même, indépendante du gouvernement et entourée d'un peuple mutiné. 3^o Enfin, le peu d'espérance qui pouvait rester, était détruit par le désir, conforme à la théorie des philosophes, devenue l'opinion dominante, de séparer, sinon entièrement, du moins autant qu'il était possible, le pouvoir exécutif de la puissance législative.

Le projet de tout changer était si bien formé à l'ouverture des états-généraux, que, dès le 17 juin, le tiers-état se déclara assemblée nationale. Il ne resta plus de la monarchie que le nom ; et l'abolition des droits féodaux, dans la nuit du 4 août (spectacle unique dans l'histoire du monde), fonda par avance le gouvernement populaire sur les débris de l'ancienne constitution.

23. L'effet de cette grande catastrophe, sur le reste de l'Europe, devait être, au commencement, plus moral que politique. Qui aurait pu se croire en droit d'interposer son autorité dans les affaires intérieures de la France? Mais l'influence au dehors devint soudainement funeste, parce qu'elle répandit en tous lieux la haine des institutions sociales existantes. Qui pourrait dire aussi quelles furent les suites de l'enthousiasme général excité par la voix des écrivains? A

(1) Non, à moins qu'on ne veuille regarder, comme prescrit un droit national, parce que l'exercice en était suspendu, depuis 175 ans. En reprendre l'usage, ce n'était que faire cesser un long abus. D'ailleurs, ce qu'on rétablissait pour la nation entière, avait constamment subsisté pour un grand nombre de provinces. L'Artois, la Bretagne, le Languedoc, la Provence, la Bourgogne, etc. avaient toujours joui d'états représentatifs, du droit de consentir l'impôt, du régime municipal, etc. etc. (*Note du Trad.*)

peine un petit nombre osait-il émettre une opinion contraire.

Dans ce petit nombre, EDMOND BURKE'S *Reflexions on the revolution in France and on the proceedings in certain societies in London*. 1790, in-8°. — *Reflexions sur la Révolution française, et sur la conduite de certaines sociétés de Londres*; par Ed. Burke, traduit en français. (Voir aussi quelques opuscules analogues, dans les tom. III et IV de ses œuvres.) Ces ouvrages sont écrits avec toute l'énergie que pouvait donner au Démosthène de l'Angleterre, la conviction des dangers de sa patrie.

En Allemagne : *Politische Betrachtungen über die Französische Revolution*, 1790. (Antérieurement au livre de Burke.) — *Considérations politiques sur la révolution Française*; par E. Brandes. *Et, Uebereinige Folgen der Französischen Revolution sur Deutschland*; 2^e Ausgabe, 1793. — *Sur quelques conséquences actuelles de la révolution française, pour l'Allemagne*; 2^e édition; par le même auteur. — *Vif éclair de raison, dans un temps de vertige général*.

Unterssungen über die Französische Revolution, nebut cristischen Nachrichten von den merkwürdigsten Schriften, von A. W. Rehberg, 1793. — *Recherches sur la Révolution française, avec des notices critiques sur les ouvrages les plus remarquables*; par Rehberg, 1793.

En français, à la tête d'une multitude innombrable d'écrits, il faut placer ceux de M. Necker, et particulièrement le livre de sa spirituelle fille, intitulé : *Considérations sur la Révolution française*; par madame de Staël-Holstein; 3 vol. in-8°. Paris, 1818.

24. Il était difficile que la chute d'un aussi antique édifice n'en endommageât pas d'autres. La première atteinte fut pour l'Allemagne; par la suppression des droits féodaux. Les princes possessionnés en Alsace perdirent ceux dont ils y jouissaient, et l'empereur et l'empire conservèrent les leurs (1789). La prudence, si ce n'est la justice, conseillait l'égalité, mais en vain, et l'on ne pouvait pas voir un plus grand contraste qu'entre la nouvelle marche française et la vieille allure allemande.

25. Mais les nombreuses émigrations de Français, et l'admission ou le rejet des fugitifs dans plusieurs contrées de l'Allemagne, menacèrent bientôt le repos de l'Europe d'un danger plus grave que les dissentimens d'opinion. Où ne portaient pas leurs espérances et leurs passions ces émigrés presque tous d'une naissance distinguée, et quelques-uns

même du rang le plus élevé? Rétablir l'ancien ordre des choses, même au prix de la guerre, était leur vœu, et soulever l'Europe entière en faveur de leurs desseins, le but de leurs efforts. Tout se borna cependant à une conférence de quelques princes d'Allemagne, à Pilnitz, sur la défense commune : qui pourrait la blamer ?

Réunion et conférence à Pilnitz (27 août 1791), entre Léopold II, Frédéric-Guillaume II et l'Électeur de Saxe. Le comte d'Artois y vint, hélas ! sans y être appelé, et n'obtint qu'une déclaration insignifiante.

26. L'acceptation de la constitution par Louis XVI (13 septembre 1791) parut aussi éloigner le danger d'une guerre : une circulaire (12 novembre) de l'empereur Léopold l'annonça aux autres puissances. De bien plus mauvaises constitutions ont subsisté beaucoup plus long-temps ; mais pouvait-on croire sérieusement qu'on mettrait fin à tout avec ce pacte sur le papier ? et cependant on en était persuadé. Le passage d'une demi-liberté à ce qu'on appelait une liberté entière était infaillible chez une nation passionnée, et maintenant livrée à la plus grande exaltation. Et comment pouvait-il avoir lieu sans les plus violentes tempêtes ? La lutte des factions fut bientôt aussi fougueuse qu'auparavant ; ensuite, pendant la session de l'assemblée législative (1792), les jacobins s'emparèrent de la domination, avec le dessein de renverser le trône. Pour l'accomplir, la guerre extérieure leur parut nécessaire (quelle politique aurait eu désormais le pouvoir de la prévenir ?), et à la mort inopinée de Léopold (1^{er} mars 1792), à qui François II succéda, l'Autriche devint leur premier point de mire. Louis XVI, réduit à consentir à la guerre, la déclara donc à cette puissance (20 av. 1792).

Après la dissolution de l'assemblée constituante (30 novembre 1791), réunion de l'assemblée législative, jusqu'au 21 septembre 1792, sous l'influence absolue des jacobins.

27. Peut-être la marche des cabinets ne fut-elle pas tout-à-fait exempte de reproche. Les redoutables scènes de la France étaient si nouvelles, qu'elles se trouvaient hors de

la sphère ordinaire de la politique. Kaunitz lui-même, le Nestor des ministres, n'avait rien vu de semblable; sa conduite prouva combien peu il avait su apprécier les forces d'un grand peuple en insurrection, et c'était précisément un des grands avantages du parti démocratique, que de tirer la politique des cabinets hors de son cercle accoutumé.

28. Il semble cependant impossible qu'on ait pu douter que cette vaste flamme, un fois allumée, ne propageât promptement l'incendie. Toutes les passions étaient déchaînées; tous les ressorts politiques changés; d'anciens adversaires devenaient amis; d'antiques liens étaient rompus. La cause de Louis XVI sembla devenir celle de tous les rois: l'un d'eux voulait se mettre à leur tête, mais il succomba sous les coups d'un assassin.

29. L'alliance de l'Autriche et de la Prusse fut le premier signe de cette subversion totale des anciennes relations; mais la malheureuse expédition en Champagne, entreprise en commun, ne fit qu'accélérer la pleine éruption du volcan. L'antique trône des rois était abattu, et au milieu des gouvernemens monarchiques de l'Europe, s'élevait tout à coup une république qui proclamait hautement la propagation de ses principes. C'était une guerre non-seulement contre les peuples, mais principalement contre les gouvernemens.

Réunion des forces autrichiennes et prussiennes, de Hessois et d'émigrés, sous le commandement du duc de Brunswick (juillet 1792). — Faux avis sur la situation intérieure de la France: on y supposait le projet d'une seconde expédition en Hollande. — Manifeste du duc de Brunswick (25 juillet), et renversement du trône français (10 août). — Convention nationale (21 septembre 1792, jusqu'au 27 octobre 1795), et déclaration de la République en même temps que l'armée des alliés déjà avancée jusqu'à Valmy, repoussée par Dumouriez, ou plutôt vaincue par les maladies (1), fut obligée à la retraite.

(1) L'auteur de la traduction de cet ouvrage a vu, à l'époque dont il s'agit ici, une lettre du général Dumouriez, dans laquelle se trouvaient ces mots: *Nous allons jouer le tout pour le tout, mais il faut que notre carte soit couverte d'or.* Renfermeraient-ils le secret d'une troisième cause de la

30. La conquête des Pays-Bas autrichiens, conséquence immédiate de cet événement, fut aussi l'effet d'un art tout nouveau de la guerre, et contribua nécessairement à ses progrès. Le penchant de ces provinces pour le nouveau système de gouvernement n'était-il pas présagé par les antécédens? le rempart de la Hollande ne tombait-il pas avec elles? et l'Angleterre pouvait-elle n'en être pas effrayée? Une seule bataille décida du sort de la Belgique; ce que jadis plusieurs campagnes n'avaient pu faire, et déjà des hommes inconnus se plaçaient tout à coup au niveau des guerriers les plus renommés.

Bataille de Jemmapes (5 novembre) et invasion de la Belgique, tandis que déjà (21 octobre) Custine s'était ouvert le cœur de l'Allemagne, par la prise de Mayence, laissée sans défense. — Conquête de la Savoie et du comté de Nice (septembre), sans déclaration de guerre, et leur réunion à la France au mois d'octobre suivant.

31. Mais la sanglante tragédie qui se préparait à Paris fixait plus l'attention que toutes ces conquêtes; la tête innocente de Louis XVI tomba sous la hache le 21 janvier 1793. Tant que les princes seront des hommes, la politique tentera vainement d'étouffer en eux tout mouvement de sensibilité. Quand même la juste horreur d'un si grand crime n'aurait pas été un motif de guerre; elle devait au moins faire cesser toute négociation. Et comment des princes auraient-ils pu traiter avec une convention qui soulevait contre eux leurs propres sujets? C'est ainsi que tout se disposa nécessairement en Europe à une grande coalition contre la République.

Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la dernière année du règne de Louis XVI; par BERTHARD DE MOLLEVILLE, ministre-d'état à cette époque. Londres, 1793, 3 vol. — Peu de gens pouvaient en savoir davantage, et personne n'en a plus dit (1).

retraite des Prussiens, ou l'effet des deux premières aurait-il rendu inutile l'emploi de ce dernier moyen? (*Note du Traducteur.*)

(1) Le ministre qu'on suppose avoir été si bien informé, se croyait sûr, le 10 août même, à cinq heures du matin, qu'il n'y avait aucune

32. Les grandes coalitions ont été rarement heureuses et durables ; mais aucune ne le fut moins que celle dont le spectacle allait être donné au monde. Ce mauvais succès peut être attribué en partie aux mesures révolutionnaires des Français, et en partie à l'aversion des peuples ; mais il y en avait encore d'autres causes. Ces aggrégations portaient en elles-mêmes, comme toutes celles de la même nature, le germe de leur propre destruction : est-ce par un pressentiment obscur de leur destinée qu'au lieu d'alliances notre âge les a nommées coalitions ?

33. L'un de ces germes consistait dans le défaut de proportion entre les finances et les forces militaires des états. (V. p. 3) Toutes les puissances avec ou sans trésor, se trouvèrent épuisées par les moindres efforts : elles ne purent les soutenir qu'au moyen de subsides étrangers. Comme parla tout devait être paralysé ! Que servent au géant même ses bras quand il faut que d'autres les lui soulèvent ?

34. L'Angleterre seule pouvait fournir des secours pécuniaires. Elle devint donc non-seulement le lien universel ; elle eut aussi nécessairement la direction de la guerre. Cependant sa situation géographique et plus encore ses intérêts particuliers l'y rendaient peu propre. Son but, ses avantages, ses pertes ne pouvaient pas être les mêmes que ceux de ses alliés. A l'abri du danger de la guerre sur son territoire, elle se consolait facilement de ses revers, pourvu que la guerre ne cessât pas. Ses victoires navales et ses conquêtes au-delà

attaque des Tuileries à craindre pour ce jour-là. M. de Sainte-Croix, ministre des affaires étrangères, lui ayant envoyé demander à la pointe du jour, par son secrétaire, où en étaient les choses, il fit répondre qu'on pouvait être tranquille, et qu'on avait pour soi toute la journée. Le messenger de M. de Sainte-Croix, voulant vérifier par lui-même jusqu'à quel point cette confiance pouvait être fondée, se porte vers le faubourg Saint-Antoine, et y trouve Santerre à la tête du rassemblement. Il retourne promptement sur ses pas pour en avertir M. de Sainte-Croix ; mais ce ministre, qui avait reçu d'ailleurs les mêmes avis, était allé donner l'alarme au château, et provoquer des mesures qui furent peut être infructueuses, parce qu'elles étaient tardives. (*Note du Traducteur.*)

des mers offraient-elles aux alliés quelques dédommagemens de leurs sacrifices ?

Les subsides ne doivent être qu'une assistance pour le succès d'un intérêt commun. Marie-Thérèse et Frédéric II reçurent des subsides, et n'en firent pas moins leurs affaires. Quelle aberration de vues, au contraire, que de sacrifier tout aux subsides !

35. Toutefois le germe de dissolution le plus dangereux était dans l'égoïsme général, qui n'aspirait qu'à des accroissemens de territoire. Aucune alliance ne peut subsister sans sacrifices réciproques. Comment celle-ci se serait-elle maintenue, quand le désir de l'agrandissement avait fait oublier le but primitif, la conservation de l'état actuel ? quand chaque lueur d'espoir d'acquisition aux dépens soit de ses voisins, soit même de ses alliés (et qui devait avoir bientôt plus à donner ou à prêter que la France victorieuse ?), était une amorce pour la défection ? Ce fut par-là que se vengea la morale d'avoir été bannie de la politique. Au jour du malheur, personne ne trouva plus un ami auquel il pût se fier.

36. A ces causes désorganisatrices de la coalition, se joignit la disette d'hommes capables de la maintenir. Point d'Eugène, point de Marlborough ; et le talent, lui de la médiocrité, ne pouvait se faire jour. En France, au contraire, les hommes supérieurs étaient portés aux premières places.

37. L'histoire n'a à désigner pour moteur et pour chef de la coalition que W. Pitt. Son nom vit dans les annales de l'Angleterre et dans l'histoire de l'Europe. Il jugea mieux du danger que tout autre ; et, non moins grand par son caractère que par ses talens, il n'a jamais transigé avec les principes politiques. Mais sa position ne lui permettait pas, comme à Guillaume III, d'être l'âme d'une grande coalition. Ce rôle ne pouvait appartenir à un financier : il demandait un guerrier, qui fût en même temps homme d'état. Tout ce que pouvait l'or et la constance, Pitt l'a effectué ; mais il se trompa souvent dans le choix des hommes et des moyens,

et il ne touchent pas à nos premiers principes : l'idée que les intérêts généraux de l'Europe résident dans l'union particulière de l'Angleterre.

Speeches of Mr. H. William Pitt in one House of Parliament; vol. I. M. London, 1784, in 8vo. de 27. Par dans le discours de l'union, tom. I. L. Les deux discours relatifs approuvent pleinement l'union, et déclament contre les tentatives de sa grande rupture. — Voltaire a jugé, de même que le même sentiment les Français de son

20. Sans quels secours commerciaux, votre puissance militaire? L'affiance entre l'Angleterre et la France fut le résultat de la destruction de partie de la France contre l'Angleterre, le résultat, et bientôt après contre l'Espagne. Et ce à l'embargo dans deux années, et un seul traité le Portugal, Naples, la Toscane et le pape. Comment l'Europe se voit-il résolu à l'insolence de la France et de l'Espagne? L'union de la Suède n'était suspendue que par le traité de Commerce III. Pourquoi un embargo de voyage et pourquoi n'est-ce pas que Catholique. En effet quelques fois de la même nation et la France pour le moment, il ne reste plus un reste en Europe.

Enchaînement de guerre contre l'Angleterre, sur son côté commercial, le politique, et même le militaire. — (1781) — contre l'Espagne (1782) — Enchaînement de guerre à l'Espagne, contre l'Espagne de la France (1783) — Alliance de l'Angleterre, comme partie centrale, avec la France (1784), avec la Hollande (1785), avec l'Espagne (1786), avec Naples (1787), avec la France (1788), avec l'Autriche (1789), avec le Portugal (1790), avec la France (1791), avec la Hollande (1792), avec les autres de l'Europe avec le plus de parties séparées.

Table des négociations et des traités de l'Europe depuis la formation de l'union. — tom. II. de la même, 1784, in 8vo. de 27. — L'union de la France avec la Hollande, proposée par le Baron de Saxe, négociation entre les deux de la partie.

Discours de l'union de l'Angleterre et de la France, tom. III. de la même, in 8vo. de 27. — L'union de la France avec l'Espagne, par le Baron de Saxe, négociation entre les deux de la partie.

Journal de Dumouriez, par HERBERT MARSH. Léipzig, 1799. — Justification diplomatique de l'Angleterre.

Il ne s'agissait pas dans cette guerre, comme autrefois, de l'envahissement d'une province : il n'y allait pas même que de la conservation ou de la destruction des états voisins. Ce n'était pas seulement le combat des armes, c'était celui d'éléments politiques entièrement opposés. Partout où pénétrait l'armée de la république (et qui pouvait aller où elle s'arrêterait?), un décret de la convention (17 décembre 1793) établissait aussitôt le gouvernement populaire. Cependant le danger sembla s'affaiblir dans le cours de la première campagne, par le retour de l'armée française sur ses propres frontières, où la repoussèrent les victoires des alliés.

Vaincue des Autrichiens, sous le prince de Cobourg, à Al-dendorf (1^{er} mars 1793), à Nérvinde (18 mars). — Reprise des Pays-Bas; fuite de Dumouriez (4 avril). — Victoire de Famars (41 avril), et prise des places fortes françaises, particulièrement de Valenciennes (28 juillet). — Siège et prise de Mayence par les Prussiens et les Hessois (22 juillet). — Invasion en Alsace et combat de Kayerslautern (28 novembre); mais retraite en décembre. — Progrès des Espagnols en Roussillon (juin 1793).

Le prince et politique de Dumouriez. Hambourg; 3 vol. — Elle va jusqu'à la fin de 1794.

Dumouriez, du général Dumouriez, écrits par lui-même, 1794, 3 vol.

Correspondance du général Miranda avec le général Dumouriez. Paris, 1794.

Le succès le bonheur des vainqueurs ne leur fut plus rendu. Tandis qu'au but primitif ils substituaient déjà des idées de conquêtes, ils excitaient par cela même la résistance du désespoir. Appelant à son aide un gouvernement de terreur avec toutes ses horreurs et toutes ses forces, la convention proclama ce principe fondamental, plus fécond et plus instructif que la plus éclatante victoire : tout citoyen est soldat (16 août). Il détruisit d'un seul coup, dans le principal état de l'Europe, le système jusqu'alors adopté

des armées de ligne. Était-il raisonnable aux autres nations d'y persévérer ?

Création du comité de salut public (13 août 1793, jusqu'au 27 juillet 1794), composé de onze membres, dont les principaux furent Robespierre, Barrère, Saint-Just, Carnot, etc. etc., et revêtu d'une puissance dictatoriale sur les biens et sur les personnes.

41. C'est ainsi que la guerre et l'art de la guerre prirent une forme toute nouvelle. L'ancienne tactique pouvait convenir encore dans quelques détails, mais ne suffisait plus à l'ensemble ; et les armées françaises se façonnèrent d'autant plus facilement à la nouvelle, qu'elle était plus simple. Des derniers grades s'élevèrent rapidement une foule de guerriers au rang des plus habiles chefs ; et dès la campagne suivante, la reprise des Pays-Bas, en ouvrant le chemin à l'invasion de la Hollande, devint déjà de ce côté le présage de l'avenir. Conquête de la Hollande favorisée par le parti des patriotes. Fuite du stathouder en Angleterre, et réunion des sept provinces en une république une et indivisible sous le nom de *République batave*.

Déjà, en 1793 (8 septembre), défaite des Anglais à Hondscot, suite de leur tentative intempestive sur Dunkerque. — Victoire de Pichegru à Tournai (8 mai 1794), et de Jourdan à Fleurus (26 juin). — Après cela, marche rétrograde des alliés jusqu'aux frontières de la Hollande. Leur retraite en Allemagne ; passage de l'Y par Pichegru (24 décembre) ; et conquête de toute la Hollande (janvier 1795). — Combat sanglant sur le Haut-Rhin ; batailles sur la Lauter (15 juillet et 20 septembre 1794) ; mais les Autrichiens et les Prussiens ne sont pas moins forcés à repasser aussi le Rhin (octobre), et d'un autre côté, les Français franchissent les Pyrénées (novembre).

42. La conquête de la Hollande, alors peut-être le pays le plus riche de l'Europe, enchaîna désormais cet état au sort de la France, assura la possession de la Belgique, ferma le continent aux troupes de l'Angleterre, et changea totalement la situation de la Prusse et du nord de l'Allemagne. Cet événement seul aurait suffi autrefois pour dénaturer tout

le système de l'Europe ; il n'était maintenant qu'un acte isolé de la grande tragédie.

Traité d'amitié entre la France et la république batave (16 mai 1795). Conditions : 1^o paiement de 100 millions de florins ; 2^o cession de la Flandre hollandaise contre un futur équivalent ; 3^o usage en commun du port de Flessingue.

43. Mais la conséquence la plus importante fut le changement de rapports de l'Angleterre. Sa participation à la guerre de terre cessait : elle n'avait plus rien à perdre sur le continent ; elle héritait du commerce de la Hollande , et la guerre avec la nouvelle république lui ouvrait la perspective de s'emparer de ses colonies : quoiqu'elle mît tous ses soins à entretenir la lutte, elle avait désormais un moindre intérêt à son succès continental.

44. Les germes de division entre les alliés du continent n'avaient pas tardé à se développer. La méfiance réciproque de l'Autriche et de la Prusse, nourrie par Frédéric pendant cinquante ans, n'avait pu être détruite ni dans le cabinet ni dans les armées, même par la plus sincère union des princes personnellement, et on n'en avait que trop et que trop souvent senti les effets. Toujours les vues d'intérêt particulier en politique portent leur punition en elles-mêmes.

45. La Prusse tomba en outre dans un si prompt épuisement, que même les profusions de Frédéric-Guillaume II ne purent qu'imparfaitement en expliquer la cause. A peine le quart de l'armée avait été employé, et déjà, en moins de deux ans, des dettes avaient remplacé un riche trésor. On mit à la charge des cercles antérieurs de l'Empire l'entretien de l'armée, et l'on accepta de nouveaux subsides de l'Angleterre, non, comme il paraissait, à cause de la guerre, mais pour avoir de l'argent.

Traité de subsides entre la Prusse et l'Angleterre, conclu à la Haye (19 avril).

46. D'un autre côté, la convention avait déjà adopté pour maxime de ne faire que des paix séparées, et de ne

terminer la guerre qu'après avoir poussé jusqu'au Rhin la frontière de la France. Quel grave sujet de réflexion pour le successeur de Frédéric le Grand ! Mais l'empire d'Allemagne n'était pas la Prusse. Sa ruine ne l'intéressait qu'indirectement, ou plutôt elle lui offrait l'espérance de s'agrandir aux dépens des états ecclésiastiques. — Conclusion de la paix de Bâle, et détermination d'une ligne de démarcation pour la neutralité de l'Allemagne septentrionale.

Conditions de la paix de Bâle (5 avril 1795) : 1° la France entre en possession des provinces prussiennes sur la rive gauche du Rhin, jusqu'à la conclusion d'un arrangement à prendre à la paix avec l'empire ; 2° la France accepte la médiation de la Prusse pour l'accession des autres états de l'empire ; 3° aucun passage ne sera donné aux ennemis dans les provinces prussiennes. — Hesse-Cassel traita de son côté, de la paix (28 août). Déjà (17 mai), après l'adhésion de la Saxe, de l'électorat de Hanovre, etc., la ligne de démarcation avait été réglée.

Négociateurs à Bâle : le citoyen Barthélemy et le ministre baron de Hardenberg.

47. C'est ainsi que, sans avoir atteint le but de la guerre, l'anéantissement de la politique révolutionnaire, la Prusse sépara de la coalition elle-même et le nord de l'Allemagne. Une alliance pour la défense commune y fut conclue (juin 1796). On sembla vouloir revenir à l'idée de Frédéric le Grand, et faire de la Prusse le point central d'une grande confédération. Mais le concours de l'empire d'Allemagne était alors impossible ; d'ailleurs on s'effrayait de ce nom ; et où se serait fondée la confiance, ciment essentiel d'un tel édifice, quand, au moment même où l'on proposait de l'élever, s'opérait le nouveau partage de la Pologne ? (voir ci-après) quand le territoire de Nuremberg était occupé jusqu'aux portes de la ville, et lorsque le traité secret avec la convention pour des indemnités aux dépens des états ecclésiastiques, allait cesser d'être un mystère ?

Traité secret de la Prusse avec la France (5 août 1796). Conditions : préalable confirmation de la cession de la rive gauche du Rhin ; sécularisation, au profit de la Prusse, de l'évêché de Muns-

ter, ou d'un autre, suivant la convenance et de nouveaux accords; et en faveur du prince d'Orange, de ceux de Wurtzbourg et de Bamberg.

48. Une autre puissance alliée, l'Espagne, abandonna aussi la coalition. Son accession avait été commandée par les rapports de famille; mais elle s'aperçut bientôt qu'il y avait pour elle tout à perdre et rien à gagner par la guerre; et du côté de la France, la paix fut accélérée par son intérêt à diminuer les embarras dont elle était accablée.

Paix de Bâle entre la France et l'Espagne (22 juillet 1795). Conditions: 1° Restitution de toutes les conquêtes faites en Espagne; 2° en échange, cession par l'Espagne de sa portion de l'île de Saint-Domingue. Déjà avant de conclure la paix avec l'Espagne et avec la Prusse, la convention l'avait accordée au grand duc de Toscane (3 février), comme pour prouver que les princes ne refusaient pas de traiter avec elle.

Négociateurs à Bâle: le citoyen Barthélemy et D. Yriarte.

49. Toutefois la coalition, à demi rompue, ne devait pas être entièrement dissoute. La continuation de la guerre de terre, quelle qu'en dût être l'issue, importait trop à l'Angleterre pour que cette puissance ne poursuivît pas l'exécution de ses plans. Dans tous les pays, sur toutes les mers, la guerre se faisait à ses frais. Qui ne demandait, qui n'obtenait de l'argent? Des emprunts inouis, et tels que la postérité aura peine à les concevoir, devenaient nécessaires: en peu d'années la dette publique fut doublée, et avec elle le fardeau de la nation. Comment aurait-elle pu le supporter, si elle n'avait en même temps doublé ses revenus?

An Inquiry concerning the rise and progress, the redemption and present state of the national debt of Great-Britain, by Rob. Hamilton. Edinbourg, 1814. — *Recherches sur l'origine et les progrès, l'amortissement et l'état présent de la dette publique de la Grande-Bretagne*; par HAMILTON. — Cet ouvrage donne les notions les plus exactes et les plus certaines sur toute l'histoire de la dette publique de l'Angleterre. Les emprunts faits par Pitt pendant la guerre de la révolution jusqu'à la paix d'Amiens, élevèrent la dette consolidée de 257 à 567 millions sterlings, dont les intérêts absorbaient chaque année 20 millions, et cependant le crédit public, aidé de la dette flottante, ne souffrit aucune atteinte.

50. Mais cet accroissement de richesses ne pouvait provenir du sol : la source n'en était que dans le commerce extérieur. L'augmenter et en exclure tous les autres peuples autant qu'il était possible, fut le but de tous les efforts. Ainsi Pitt changea totalement le fondement de la puissance britannique ; révolution probablement dès long-temps préparée par la possession des Indes. Au lieu de reposer comme autrefois sur la culture de son sol et sur un système colonial modéré, la prospérité de l'Angleterre n'avait maintenant pour appui que le commerce extérieur qui embrassait l'univers. Anéantissement de celui des ennemis, oppression de celui des neutres, telles furent ses maximes ; et c'est par-là qu'elle fut placée dans des rapports tous nouveaux avec les autres peuples du continent. Ainsi triompha le génie du système mercantile ; et la guerre de la révolution fut presque autant une guerre commerciale qu'une guerre contre les gouvernemens.

L'oppression du commerce des neutres se prouve : 1^o par le projet de Pitt (la première de ses grandes méprises), d'affamer la France : de là, multiplication des articles réputés contrebande dans le commerce des neutres, et défense de tout transport de denrées (juin 1793) ; 2^o par l'extension du système de blocus, d'après lequel une simple déclaration suffisait pour y soumettre fictivement, non un port, mais une côte tout entière ; 3^o par la visite des navires, même de ceux qui marchaient sous convoi neutre ; 4^o par le règlement sur le commerce des neutres avec les colonies ennemies. D'abord, renouvellement du règlement de 1756, et interdiction totale ; mais, d'après la remontrance des Américains (janvier 1794), la prohibition est restreinte au commerce direct, de la part des neutres des colonies, avec l'Europe ; et ensuite (1798) abolie à l'égard des neutres d'Europe, pour leurs propres ports.

Über das Bestreben der Völker neuerer Zeit, sich einander im Seehandel recht wehe zu thun ; von Joh. G. Büsch. — Sur les efforts des peuples modernes pour se nuire réciproquement dans le commerce maritime ; par Jos. G. Büsch, Hambourg, 1800. — Principes libéraux, mais assez mal ordonnés.

Essai concernant les armateurs, les prises et surtout les reprises ; par M. D. Martens. Göttingue, 1795 — Histoire critique du droit de capture.

Handbuch über das practische Seerecht der Engländer und Franzosen; von Fr. Joh. Jacobsen. Hambourg, 1803; 2 vol. — *Manuel du droit maritime pratique des Anglais et des Français*; par Jacobsen. Très-claire exposition d'un sujet fort compliqué.

War in disguise, or the frauds of the neutral flags. London. — *La Guerre déguisée, ou Fraudes des pavillons neutres*. Londres. Franche profession de foi sur le droit maritime britannique, jugée presque trop rigoureuse en Angleterre même.

51. La domination exclusive sur la mer et par suite l'envahissement des colonies ennemies, tels étaient les effets que devait produire le système maritime des Anglais. La dissolution du corps de la marine française, opérée par la révolution, leur rendit plus facile la victoire sur les escadres ennemies. Déjà, vers la fin de cette époque, la puissance maritime de la France et de la Hollande était plus qu'à moitié détruite, et leurs plus importantes colonies avaient passé dans les mains de l'Angleterre.

Prise et occupation de Toulon (28 août au 21 décembre 1793), et enlèvement ou destruction de la flotte. — Victoires navales sur les Français, à Ouessant, par l'amiral Howe (1^{er} juin 1794), à Savone, par Hotham (14 mars 1795); à Lorient, par Bridport (23 juin); aux îles d'Hières (13 juillet); sur les Hollandais (23 août 1796), dans la baie de Saldanha, par Elphinston; à Camperdown (11 octobre 1797), par Duncan; sur les Espagnols, au cap Saint-Vincent (14 février 1797), par Jarvis. — Conquêtes aux Indes occidentales. — Occupation d'un grand nombre de places à Saint-Domingue (1793 à 1796), mais qu'il fallut ensuite abandonner; de Tabago (15 avril 1793); de la Martinique, de la Guadeloupe, de Sainte-Lucie (mars et avril 1794); aux Indes orientales, Pondichéry (23 août 1793); sur les Hollandais, Ceylan, Malaca, les forts du Malabar (août 1795), le cap de Bonne-Espérance (16 septembre), Demerari et Essequibo (avril 1796), les Moluques (1796). L'Espagne ne perdit que l'île de la Trinité.

52. Après la défection de la Prusse et de l'Espagne, l'Angleterre redoubla de soins pour tenir réunis les restes de la coalition, et pour la renforcer, s'il était possible, par l'accession de la Russie; et ce qui ne lui tenait pas moins à cœur, c'était le renouvellement de son traité de commerce

avec cette puissance. Elle réussit à le conclure, après avoir formé une triple alliance avec la czarine et l'Autriche. Cependant, excepté l'envoi d'une escadre en Angleterre, secours dont précisément on avait le moins besoin, le concours de Catherine n'en devint pas plus effectif.

Alliance défensive entre l'Angleterre et la Russie, avec garantie réciproque de leurs possessions (18 février 1795), et semblable traité entre l'Angleterre et l'Autriche (20 mai). L'un et l'autre furent le fondement de la triple alliance (28 septembre), dont les conditions n'ont jamais été bien connues. — Conclusion du traité de commerce avec la Russie (21 février 1797), plus avantageux encore que celui de 1766.

53. Ainsi tout le poids de la guerre continentale tombait alors sur l'Autriche seule, qui n'avait pour alliés que la Sardaigne et les états du midi de l'Allemagne. Le feu de la guerre sembla s'assoupir, quoique dès le printemps elle eût été renouvelée par l'empereur avec quelques succès sur le Haut-Rhin; et en effet, avant la fin de l'année, il fut conclu un armistice avec les états de l'empire.

Retraite sur le Rhin (peut-être secrètement convenue) de l'armée française sous Pichegru, et siège de Mayence par Clairfayt (octobre). — Trêve avec l'empire (31 décembre).

54. Le cours des événemens intérieurs avait amené, en France, une nouvelle constitution, par laquelle l'ordre devait y être rétabli et consolidé. La puissance exécutive était confiée à un directoire de cinq membres, et la puissance législative appartenait à une assemblée divisée en deux conseils, l'un appelé des *anciens* et l'autre des *cinq cents*, image imparfaite d'une chambre haute et d'une chambre basse. Cette seule séparation des deux pouvoirs ne pouvait que faire naître entre eux de prompts dissensions. Mais combien d'autres germes de maux renfermait cette constitution, vantée comme le produit de la plus haute sagesse, et bientôt imposée par force aux états affiliés! Dans les conjonctures extérieures, rien n'était plus essentiel pour la propagation du système révolutionnaire, que ces innovations.

Établissement de la constitution, installation du directoire, et ouverture du corps législatif, après la dissolution de la convention nationale (28 octobre 1795).

55. La paix du continent parut désormais ne dépendre que de la paix avec l'Autriche. Pour l'y contraindre, si tel était en effet le dessein du directoire, on résolut de pénétrer au cœur de ses états, et de l'attaquer à la fois avec trois armées, sur le haut, sur le bas Rhin et en Italie. L'ensemble d'un plan aussi vaste, et par-là même d'une exécution si difficile, devait l'être surtout au delà du Rhin, tant que les places fortes sur le fleuve resteraient dans les mains des Allemands. L'empereur avait aussi l'avantage de trouver, dans sa propre maison, un général qui captiva bientôt toute la confiance de l'armée : l'Autriche lui dut alors son salut.

Progrès du général Jourdan, du bas Rhin jusque dans le haut Palatinat, et du général Moreau, du haut Rhin jusqu'en Bavière. — Armistice avec Bade, Wurtemberg, etc. (juin et juillet 1796). — Victoires remportées par l'archiduc Charles sur Jourdan, à Amberg (24 août), et à Würzbourg (3 septembre). — Fameuse retraite de Moreau jusqu'à Huningue, en livrant continuellement des combats (octobre).

56. Toutefois ce n'était point en Allemagne que devait être décidé le sort de l'Autriche. L'Italie, jusqu'alors théâtre secondaire de la guerre, en était devenue la scène principale, et par l'effet du changement des circonstances, et plus encore par le génie du jeune général qu'on y avait chargé du commandement. Une campagne lui donna l'Italie, une seconde la paix; mais le monde pressentit bientôt en lui plus que le triomphateur et le pacificateur, et ne se trompa qu'autant que lui-même il le voulut (1).

Première campagne de Napoléon, après qu'il eut pris le commandement de l'armée à Nice (30 mars 1796). — Victoire de Mon-

(1) La première édition, publiée en 1809, portait : Le monde pressentit bientôt en ce héros plus qu'un vainqueur, et qu'un pacificateur, et ne se trompa qu'en n'augurant pas même assez de lui. (*Note du Traducteur.*)

tenotte (12 avril); de Millesimo (15 avril); de Mondovi sur les Piémontais (22 avril). De là, armistice forcé (28 avril); et ensuite, paix séparée avec le roi de Sardaigne (15 mai). — Conditions: 1° cession de la Savoie et du comté de Nice; 2° occupation des principales forteresses. — Poursuite des Autrichiens. — Passage du pont de Lodi (10 mai). — Conquête de toute la Lombardie jusqu'à Mantoue.

Campagne du général Bonaparte, en Italie, pendant les années IV et V, par un officier général (M. de Pommereul). Paris, 1797; in-8°.

57. Ces victoires décidèrent aussi de la destinée de l'Italie. Les ducs de Parme et de Modène, le pape, le roi de Naples, furent contraints d'acheter des armistices et la paix. Quand la domination de la France se trouva établie par les armes en Italie, la politique vint à son tour la corroborer par l'érection d'un nouvel état libre, formé de provinces autrichiennes et romaines, sur le modèle du gouvernement français, et sous le nom de *République cisalpine*.

Armistice avec Parme (9 mai); avec Modène (17 mai); avec le pape (23 juin), à prix d'argent et de monumens des arts; et bientôt après, traité de paix à Tolentino (19 février 1797). Cession des légations de Bologne et de Ferrare, et renonciation à toute prétention sur Avignon. — Trêve avec Naples, convertie en paix, sans sacrifices (10 octobre). — Gênes se place sous la protection de la France (19 octobre), et la Corse est enlevée aux Anglais, qui l'occupaient depuis le mois de juin 1794. Mais ils s'emparèrent de l'île d'Elbe (9 juillet).

58. Ainsi se déborda sur l'Italie le système révolutionnaire, et l'exécution des plans ultérieurs contre l'Autriche, ne dépendait plus que de la possession de Mantoue. Le siècle n'avait pas encore vu de lutte comparable à celle dont cette place fut l'objet. Quatre fois l'Autriche entreprit d'en faire lever le siège; quatre fois ses armées furent battues. La forteresse tomba enfin, et le chemin de l'Autriche fut ouvert.

Siège de Mantoue (juin 1796 à février 1797). Première tentative de secours par l'intrépide Wurmser, rendue vaine à Brescia et au lac de Garda (3 et 5 août). — Nouvel effort et nouvelle dé-

faite à Roveredo et à Bassano (4 et 9 septembre) ; mais Wurmser, coupé dans sa retraite, s'ouvre un chemin jusque dans la place. Troisième tentative sous Alvinzy. — Bataille de trois jours à Arcole (15 novembre). Dernière tentative sous le même général, et bataille de Rivoli (14 janvier 1797). — Capitulation de Mantoue (2 février).

59. L'armée française, après de nombreux combats, pénètre à travers les Alpes italiennes, dans l'intérieur de l'Autriche, jusqu'à la Muhr (mars 1797) ; tandis que Jourdan, Moreau et Hoche rétrogradaient vers le Rhin. Le destin de la capitale de l'empire semblait ne dépendre que d'une bataille ; mais au moment où le glaive allait en être l'arbitre, la politique trouva une autre issue : on s'accorda à faire la paix aux dépens d'un tiers.

60. Venise fut, dans cette occasion, la victime immolée. Tombée depuis un siècle presque en oubli, cette république avait pris, dans les querelles des grandes puissances, la parti de la neutralité, rempart ordinaire des faibles. Elle avait long-temps survécu à elle-même ; mais sa chute trahit d'abord le secret de toute sa faiblesse : elle était non-seulement sans force, mais encore sans conseil. Offerte en holocauste aux convenances et au système d'arrondissement, comment, indépendamment de cette considération, aurait pu subsister plus long-temps une république dont le gouvernement, plus qu'aucun autre, se trouvait en opposition avec les principes dominans du siècle ?

Depuis 1718, l'histoire des gouvernemens de l'Europe n'a plus aucune occasion de faire mention de celui de Venise. Une paix de soixante-dix-neuf ans avait porté peu à peu dans la classe dominante l'habitude d'une indolente apathie, à un tel degré, qu'il fut impossible d'obtenir une neutralité armée.

Tentori, Raccolta cronologico-ragionata di documenti inediti che formano la storia diplomatica della rivoluzione e caduta della repubblica di Venezia, corredata di critiche osservazioni, 2 vol. 1800. — Recueil chronologique et raisonné de documens inédits pour l'histoire diplomatique de la révolution et de la chute de la république de Venise, accompagnés d'observa-

tions critiques; par TENTORI; 2 vol. 1800. — Matériaux précieux pour les historiens à venir (1).

61. La paix conclue à Léoben, sur la Muhr, ne fut pas définitive (non sans cause, comme la suite l'a prouvé); on n'y signa que des préliminaires; et tout ce qu'ils stipulaient ne fut pas rappelé dans le traité final.

Conclusion des préliminaires à Léoben (18 avril 1797). — Conditions principales: 1° renonciation de la part de l'Autriche à tous droits sur les provinces belgiques réunies à la France, et reconnaissance des frontières de la république, fixées par les lois constitutionnelles; 2° réunion d'un congrès pour traiter de la paix avec l'empire d'Allemagne, en prenant son intégralité pour base; 3° l'Autriche renonce à ses possessions en deçà de l'Oglio, et obtient en échange la partie des états vénitiens située entre cette rivière, le Pô et la mer Adriatique; et de plus, la Dalmatie vénitienne et l'Istrie; 4° l'Autriche obtient aussi, après la ratification du traité définitif, les forteresses de Palma-Nova, de Mantoue, de Peschiera et quelques autres places; 5° la Romagne, Bologne et Ferrare sont destinées à indemniser la république de Venise; 6° l'Autriche reconnaît la république cisalpine (d'abord cispadane), formée des provinces qui lui ont été enlevées. — Le traité complet, avec les articles secrets, a été publié pour la première fois dans les annales de Posselt, en 1804.

62. Assujettissement de Venise et destruction de son ancien gouvernement. Les provinces cédées à l'Autriche, furent aussitôt occupées par cette puissance; le reste, y compris la capitale, passa au pouvoir des Français. De longues négociations furent cependant encore nécessaires pour fixer irrévocablement le sort de cette république.

Déclaration de guerre de la France contre Venise, à cause du soulèvement de Vérone (3 mai). — Abolition de l'aristocratie et établissement du gouvernement populaire (12 mai). — Occupation de la capitale, par les troupes françaises (16 mai), suivie de celle des îles gréco-vénitiennes, Corfou, Céphalonie, Sainte-Maur, Zante et Cerigo, par une flotille vénitienne et française

(1) Un ouvrage plus important encore sur le même sujet, est l'Histoire de Venise, par M. Daru; 7 vol. in-8°. Paris, 1819. (Note du Traducteur.)

(28 juin). Il n'en avait été fait aucune mention dans les préliminaires de Léoben.

63. Jamais des préliminaires et un traité définitif ne furent moins en harmonie et plus vagues. Que d'objets ils laissaient en suspens ! mais quelle perspective s'ouvrait devant le général qui avait été l'âme, non-seulement de la guerre, mais aussi de la pacification ! comme autrefois Pompée, après la guerre contre Mithridate, eut à régler les affaires de l'Asie, il eut à ordonner celles de l'Italie. On vit en lui, dans l'établissement de la république cisalpine, un fondateur d'états, et il n'exerça pas moins de puissance dans le changement des autres gouvernemens italiens. Mais cette contrée ne fixa pas seule ses regards : la Suisse était dans une attente inquiète ; une légion polonaise s'organisait ; on était devenu voisins de la Grèce ; l'Égypte s'en trouvait-elle bien éloignée ?

Proclamation de la république cisalpine, composée de Milan, Modène, Ferrare, Bologne et de la Romagne ; et bientôt après, de Brescia et de Mantoue (29 juin). — Transformation de la république de Gènes en république ligurienne, avec un gouvernement démocratique, sous la direction de Faypoult, envoyé de France (22 au 31 mai). — Mouvemens populaires en Piémont, dans les états de l'Église, etc.

64. Les circonstances avaient aussi changé à l'occident de l'Europe : l'Espagne, sous le gouvernement presque absolu du duc d'Alacudia (prince de la Paix), dévoué aux intérêts de la France, avait renoué avec elle ses anciennes relations. La participation à la guerre contre les Anglais en fut la suite ; et, par l'effet du traité d'alliance, la destinée future de l'Espagne se trouva tellement liée à celle de la France, qu'il ne dépendit plus désormais que de celle-ci de faire entrer l'autre dans toutes ses querelles.

Traité entre la France et l'Espagne (19 août 1796) : 1^o alliance offensive et défensive dans toutes les guerres ; 2^o néanmoins, dans la guerre actuelle, à l'égard de l'Angleterre seulement ; 3^o secours mutuel sur mer comme sur terre. — Déclaration de guerre à la Grande-Bretagne (5 octobre). — Perte de la Trinité (18 fé-

vrier 1797). Mais les attaques des Anglais contre Porto-Ricco (avril), et contre Ténériffe (juillet), furent repoussées.

65. Malgré cette extension de la guerre, l'horizon parut cependant s'éclaircir après les préliminaires de Léoben. L'Autriche continua ses négociations; et l'Angleterre elle-même, désormais sans alliés sur le continent, crut aussi devoir traiter. Mais ces espérances de paix furent anéanties par une révolution dans la moitié du gouvernement français. Il fut constaté, bien plus promptement qu'on ne l'avait supposé; qu'aucun gouvernement ne convenait moins au caractère national que celui d'un directoire à plusieurs têtes.

Des négociations que le lord Malmesbury avait vainement cherché à entamer à Paris, en 1796, s'ouvrent à Lille, en juillet 1799, et continuent jusqu'au 7 septembre. Mais elles sont rompues après la révolution du 4 septembre (18 fructidor), par laquelle la minorité du directoire et du corps-législatif fut expulsée et en partie déportée; — Peu de temps auparavant la paix avait été conclue avec le Portugal (20 août); mais elle ne fut publiée par la France, que le 26 octobre.

Recueil de toutes les pièces officielles relatives à la négociation de Lille; octobre 1797.

66. Les négociations pour la paix avec l'Autriche eurent une toute autre issue; mais elles ne résidaient pas dans les mains du directoire; leur premier auteur ne s'en était pas départi, et la paix se fit, parce qu'il la voulut et comme il la voulut. On avoit traité pendant six mois à Milan, et lorsqu'enfin, elle fut signée à Campo-Formio près d'Udine, et qu'ensuite les conditions secrètes en furent connues, la cause de la longueur des négociations devint évidente.

Paix de Campo-Formio entre la France et l'Autriche (17 octobre 1797). Conditions: 1° l'Autriche renonce, en faveur de la France, à tous ses droits sur les Pays-Bas; 2° l'Autriche acquiert le territoire de Venise, depuis le lac de Garda, la ville de Venise, l'Istrie, la Dalmatie et les bouches du Cattaro; 3° la France garde les îles gréco-vénitiennes, et les possessions en Albanie; 4° l'Autriche reconnaît la république cisalpine; 5° congrès à Ras-

tadt pour la conclusion de la paix avec l'Empire; 6° l'Autriche indemniserà le duc de Modène par la cession du Brisgau. — Articles secrets : 1° l'Autriche consent à la cession de la rive gauche du Rhin, de Bâle au confluent de la Nêthe près d'Andernach, et à celle de la ville et de la citadelle de Mayence; 2° la navigation sur le Rhin est déclarée commune aux deux pays; 3° la France emploiera sa médiation pour faire obtenir à l'Autriche, Salzbourg et la portion de la Bavière située entre cet évêché, le Tyrol, l'Inn et la Salza; 4° à la paix avec l'Empire, l'Autriche renoncera au Frickthal; 5° compensation réciproque pour tout ce que la France et l'Autriche pourraient acquérir ultérieurement en Allemagne; 6° mutuelle garantie qu'en cédant ses possessions sur la rive gauche du Rhin, la Prusse ne pourra faire aucune acquisition. Les princes et autres états dépossédés sur le même bord du fleuve doivent être indemnisés en Allemagne; 7° dans l'espace de vingt jours, après la ratification, toutes les forteresses sur le Rhin, ainsi qu'Ulra et Ingolstadt; seront évacuées par les troupes autrichiennes.

Négociateurs pour la France : le général Bonaparte; pour l'Autriche, le marquis de Gallo, le comte Louis de Cobenzel; le comte de Meerfeldt et le baron de Degelmann.

67. Par l'effet de cette paix, la république de Venise fut entièrement effacée de la liste des états. L'empire d'Allemagne, secrètement abandonné par l'Autriche, comme il l'avait été déjà par la Prusse (et que n'ont pas révélé à la postérité ces mystérieuses transactions comparées l'une à l'autre!) l'empire d'Allemagne vit bientôt avec inquiétude et avec douleur, le triste sort qui lui était réservé. Les antiques fondemens du système politique de l'Europe étaient détruits; mais les diplomates se promettaient une paix éternelle, parce que la France et l'Autriche s'étaient arrondies.

II. HISTOIRE DES COLONIES 1786 à 1804 (1).

I. Il était presque impossible de calculer l'influence qu'exercerait sur les colonies l'agitation de l'Europe. Cette influence dépendait bien moins du progrès des armes que

(1) Pour présenter l'histoire des colonies sous un seul point de vue, on l'a conduite ici jusqu'à la fin de la seconde époque. (Note de l'Auteur).

de celui des principes. Combien cependant l'effet devait en être différent, suivant la diversité de situation des classes de la société dans les contrées coloniales ! Combien peu semblable dans l'Amérique septentrionale, aux Indes orientales et aux Indes occidentales ! et qu'on ajoute les changemens fortuits dans le cours du commerce, ces vicissitudes auxquelles se rattachent maintenant les intérêts du monde entier, et d'où dépend le sort de plus d'un grand état.

2. Au premier rang des colonies se place, et par sa propre importance et à cause de son influence en Europe, l'Amérique indépendante. Il est rare de voir un état prendre un aussi rapide accroissement, parce qu'il n'est pas commun d'en trouver d'aussi favorisés par les circonstances. Tandis que la culture du sol faisait de si rapides progrès, que le nombre des provinces s'élevait de 13 à 17, ceux du commerce étaient encore plus étonnans. Il ne se borna bientôt plus à l'exportation des produits indigènes : s'étendant sur toutes les mers, il établit de si vastes relations, particulièrement entre les Indes occidentales et l'Europe, pendant la guerre maritime dans cette dernière partie du globe, que sa navigation était à peine surpassée par celle de l'Angleterre.

Outre les avantages naturels de sa situation, de l'état de ses côtes, de l'abondance de ses bois propres aux constructions navales et des autres genres de produits de son sol, l'Amérique, peut-être plus propre à la marine qu'aucun pays de l'Europe, dut la prospérité de son commerce aux causes suivantes : 1° son système de douanes, dont le principe fondamental est l'absolue exemption de droits pour l'exportation de ses produits, et le remboursement de la taxe à la réexportation des objets importés ; 2° les traités de commerce avantageux avec les puissances européennes, avec la France (6 février 1778), réciproquement sur le même pied que les nations les plus favorisées ; rompu par l'Amérique (7 juillet 1798), pendant ses discussions avec le gouvernement français. — Nouvelle transaction (30 septembre 1800), et alors reconnaissance provisoire de la liberté de navigation, avec réserve de négociations ultérieures ; avec les Pays-Bas (8 octobre 1782) ; avec la Suède (3 avril 1783) ; avec la Prusse (10 septembre 1785) ; avec l'Espagne (27 octobre 1795), à de semblables conditions et sur

des principes non moins libéraux, tant par rapport à la contrebande qu'au droit des pavillons neutres. Dans la convention avec la Prusse on stipula la renonciation à la course, en cas de guerre. Mais le plus important de ces traités, fut avec l'Angleterre (19 novembre 1794, ratifié seulement le 24 juin 1795) : les dix premiers articles, fixations des frontières, évacuations, compensations, etc. perpétuels ; les autres pour douze ans. Parmi ces derniers, 1^o la liberté de commerce dans les Indes occidentales britanniques sur des vaisseaux américains du port de soixante-dix tonneaux ; introduction des produits américains, et exportation de ceux des Indes, mais seulement en Amérique (cet article fut suspendu) ; 2^o libre navigation aux Indes orientales ; importation et exportation, mais cette dernière restreinte aux ports américains ; 3^o en échange, reconnaissance des principes de l'Angleterre sur la limite des droits de pavillons neutres, sur la contrebande et sur le droit de blocus.

A defence of the treaty of amity, commerce and navigation entered into between the united states of America and Great-Britain; by CAMILLUS, 1795.
— *Apologie du traité d'amitié, de commerce et de navigation entre les états unis de l'Amérique et la Grande-Bretagne; par CAMILLE (AL. HAMILTON).*
Ce n'est que la justification des articles perpétuels.

3. Tandis que par de telles condescendances l'Amérique s'ouvrait toutes les mers pendant la guerre de la révolution, elle était loin néanmoins d'avoir évité les contestations avec les puissances belligérantes; et elle y était d'autant plus exposée, qu'elle se trouvait presque totalement dépourvue de marine militaire. Le traité avec l'Angleterre indisposa le directoire, et ses décrets si sévères, relatifs à la navigation des neutres, n'étaient pas propres à apaiser le différent; mais il s'en éleva avec l'Angleterre même, qui voyait dans l'Amérique une rivale de plus en plus redoutable. L'effet de la dispute, envenimée par l'animosité des partis internes, fut de déterminer les États-Unis, pour éviter la guerre, à l'inouïe résolution de suspendre volontairement leur propre navigation.

Le litige avec l'Angleterre avait pour objet : 1^o la défense aux matelots anglais de servir sur les vaisseaux américains et leur enlèvement de force. Cet article avait été omis dans le traité, à cause

de son extrême difficulté ; 2^o le commerce avec les colonies. Le relâchement sur la défense du commerce direct des colonies avec l'Europe (janvier 1794) laissait aux Américains, à la faveur du Drawback, les moyens de réexporter pour l'Europe les denrées coloniales qu'ils avaient introduites dans leurs ports depuis le renouvellement de la guerre (1803). — On disputait pour savoir ce qu'il fallait entendre par l'importation de bonne foi. — Capture des vaisseaux américains depuis le mois de mai 1805 ; et dès lors (3 août), afin de s'approprier exclusivement le commerce avec les colonies ennemies, il n'est permis de le faire que par les ports francs des Anglais dans les Indes occidentales.

Sur cette brouillerie entre l'Amérique septentrionale et l'Angleterre, voyez *Politische Journal*, 1807, tome 1. — *Journal Politique* de 1807, tome 1.

4. Les progrès toujours croissans des États-Unis dans le commerce maritime dépendirent en grande partie de leurs efforts pour devenir une puissance sur la mer. Mais l'acquisition de la Louisiane, vers la fin de cette époque, changea évidemment la situation de cet état. Non-seulement l'étendue de son territoire, près d'atteindre au grand Océan, fut presque doublée, mais il eut encore en partage tout le cours du Mississipi et de ses affluens, et particulièrement de l'immense Missouri. Quelle semence pour l'avenir !

Vente par la France (30 mars 1803), pour 60 millions de francs, de la Louisiane et de la ville de la nouvelle Orléans, avec toutes ses dépendances, telles que l'Espagne les avait précédemment possédées. — Progrès de la culture plus rapides que jamais dans aucune colonie européenne ; et en même temps commerce avec l'Espagne, par la frontière de la Louisiane et de la Floride occidentale, et du nouveau Mexique, soit que l'on prenne pour limite entre les deux territoires, la rivière d'Andaye ou les bords plus éloignés de Rio-Bravo.

Voyage dans les deux Louisianes, de 1801 à 1803 ; par Perrin Dulac. Paris, 1805. — Description de ce riche pays, et particulièrement des contrées situées sur le Missouri.

5. Les colonies des Indes occidentales fondées sur l'esclavage, éprouvèrent dans cette période les changemens les plus considérables, quelques-unes les plus funestes ca-

tastrophes. Elles avaient atteint l'âge de leur maturité, et auraient probablement commencé à décliner, indépendamment de toute secousse violente, par le seul effet de la culture de leurs produits sur le continent de l'Amérique et même aux Indes orientales, par des mains libres. Mais la guerre et encore plus la grande révolution des idées en Europe accélérèrent leur chute. La voix de l'humanité s'éleva contre la barbarie du commerce des esclaves, et en triompha; mais le changement inconsidéré de principes amena de plus grandes horreurs que celles qu'on voulait faire cesser.

Il faut soigneusement distinguer l'abolition de l'esclavage, de celle du commerce des esclaves. Les antagonistes de celui-ci ne l'étaient pas nécessairement de l'autre. La transplantation de quelques nègres dans les Indes occidentales devait suffire aux besoins de la culture. — Mesures prises en Amérique et en Angleterre. Déjà, en 1754, abolition du commerce des noirs parmi les quakers, et bientôt affranchissement général, à l'avantage, assure-t-on, des propriétaires. Mais le grand coup fut porté par l'indépendance de l'Amérique, et par la défense d'y introduire des nègres, excepté dans la Caroline et en Georgie. En Angleterre, écrits du docteur Ramsay et de Clarkson à Cambridge (1785); formation à Manchester, par les soins de Granville-Sharp, fondateur de la compagnie de Sierra-Leone, (V. 2^e période, p. 315) de la *société pour l'abolition de la traite des noirs*, bientôt étendue à toute l'Angleterre. Premier recours au parlement par des pétitions (1 février 1788), qui ne furent cependant encore suivies que d'un acte du 10 juillet, pour mieux régler le commerce des nègres. L'honneur de la première abolition en Europe appartient au Danemark. Ordonnance du roi du 16 mai 1792, qui défend le commerce des noirs dans les possessions danoises, à dater de la fin de 1802. On continuait en Angleterre à en poursuivre la suppression; et depuis le 12 mai 1788, les intérêts des nègres trouvèrent en M. Wilberforce un protecteur si opiniâtre, que, pendant dix-huit ans, il renouvela le combat à chaque session, long-temps soutenu par Fox et par Pitt lui-même, et en dernier lieu, encore plus favorisé par les circonstances. Enfin il l'emporta : Bill pour l'abolition du commerce des esclaves (10 juin 1806).

An Essay on the treatment and conversion of the african slaves in the british sugar colonies; by the Rev. JAMES RAMSAY. London, 1784. — Essai sur

le traitement et la conversion des esclaves africains dans les colonies à sucre, anglaises; par RAMSAY. — L'auteur avait été long-temps ministre du culte à Saint-Christophe.

Essay on the slavery and the commerce of the human species; by TH. CLARKSON. London, 1786. — *Essai sur l'esclavage et sur le commerce des hommes*; traduction en anglais de l'ouvrage latin, couronné à Cambridge, sur cette question : *num liceat invitos in servitutum dare?*

Clarendon's accurate and copious account of the debates of the house of commons on M. Wilberforce's motion for an abolition of the slave trade (2 apr. 1792). — *Précis des débats dans la chambre des communes sur la motion de M. Wilberforce pour l'abolition de la traite des nègres*; par CLARENDON. — Cet écrit renferme la plupart des raisons pour et contre la question.

The history of the abolition of the slave trade; by TH. CLARKSON, 2 vol. in-8°. London, 1808. — *Histoire de l'abolition de la traite des nègres*; par CLARKSON. Londres 1808. — Ouvrage essentiel pour l'histoire.

Recueil de beaucoup d'autres écrits, dans un livre intitulé : *Versuch einer Geschichte des Negersclavenhandels*; von JOH. JAC. SELL. Halle, 1791. — *Essai d'une histoire du commerce des esclaves noirs*; par J. J. SELL. Hall, 1791.

6. Cette affaire prit un tout autre cours en France et dans les îles françaises. Suivant son usage l'assemblée nationale statua d'après des principes généraux; et, en proclamant les droits de l'homme dans les îles, son décret du 15 mai y donna le signal des scènes d'horreur dont elle-même fut bientôt, mais trop tard, épouvantée. Le soulèvement commença non par les nègres, mais par les hommes de couleur (1) qui réclamaient des droits égaux à ceux des blancs, et qui séduisirent les noirs. Toutefois les mouvemens furent apaisés sans peine dans les petites îles; Saint-Domingue au contraire, en devint la victime, et avec elle la métropole perdit la plus riche source de son commerce extérieur (voyez II^e Période, p. 326).

(1) Avant qu'aucune réclamation des hommes de couleur eût agité les colonies, les blancs s'étaient divisés en deux partis, et mis en état d'insurrection contre l'autorité de la métropole. Ce fait est avoué plus loin. (Voyez ci-après, p. 39). L'un de ces partis appela les hommes de couleur à son aide; est-il bien surprenant qu'alors ces hommes libres aient voulu sortir de l'état d'abjection où on les retenait? (Note du Traducteur.)

Formation de la société des Amis des noirs, à Paris (1788), non pour l'abolition du seul commerce des esclaves, mais pour celle de l'esclavage en général. Leur influence dans les colonies par les mulâtres qui se trouvaient à Paris. — Dès l'ouverture de l'assemblée nationale, mouvemens et dissensions entre les blancs eux-mêmes, principalement à Saint-Domingue (1). — Décret de l'assemblée nationale du 15 mai; égalité de droits entre les blancs et les hommes de couleur. Opposition et royalisme des blancs. Les gens de couleur prennent les armes, et soulèvent les nègres. Commencement de la sédition (août 1791). Ravage des plantations et incendie du Port-au-Prince (novembre). — Envoi par l'assemblée législative des commissaires Santonax et Polverel, jacobins farouches, avec un pouvoir dictatorial et six mille hommes (septembre 1792). Leur alliance avec les hommes de couleur. Terreur; querelle avec le commandant Galbaud (les blancs ne furent jamais d'accord entre eux). Les commissaires réclament contre lui le secours des nègres. Pillage, meurtres, incendie du Cap-Français (21 juin 1793). Proclamation de la liberté des nègres. — Dès le principe de la guerre avec l'Angleterre, entreprise de cette puissance contre Saint-Domingue, secondée par un parti de blancs. Prise de plusieurs places (1793 à 1797); mais le climat fut plus destructeur que l'épée. Évacuation de l'île (1798); expulsion des blancs et domination des noirs sous Toussaint-Louverture; et après son enlèvement, sous Dessalines, Christophe et autres.

Bryan Edward's history civil and commercial of the british colonies in the west Indies, 1793; 3 vol. — Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales; par BRYAN EDWARD. — Ouvrage capital. Il va jusqu'en 1795.

Histoire des désastres de Saint-Domingue. Paris 1795. — Narration exacte d'un planteur fugitif. Que sont les horreurs de la guerre civile elle-même, auprès de celles de la guerre des esclaves (2)?

7. La désastreuse tentative pour le recouvrement de l'île, après la paix d'Amiens (1802), affermit la domination des nègres. Ils s'érigèrent en état indépendant sous le nom d'Haïti (29 octobre 1803); mais les chefs ne tardèrent pas

(1) Voir la note précédente.

(2) Il faut ajouter à ces ouvrages celui que le général Pamphile La Croix a récemment publié sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue*, 1820, 2 vol. in-8°. (Note du Trad.)

à se brouiller et à se faire la guerre, et la France réussit du moins à se maintenir dans la partie espagnole.

M. Rainsford's account of the black empire of Hayti. London, 1805 — *Relation de l'empire nègre d'Haïti; par RAINSFORD.*

8. De toutes leurs conquêtes dans les Indes occidentales, les Anglais ne conservèrent à la paix d'Amiens que l'île de la Trinité; mais quoique le résultat de la guerre n'eût pas amené de grands changemens dans les possessions de ces contrées, elles n'étaient plus ce qu'elles avaient été. La première des colonies y était ravagée; on ne maintenait qu'avec peine la tranquillité dans les autres; des plaintes s'y élevaient à cet égard contre l'Europe; la Jamaïque ne pouvait plus se relever. Un concours de circonstances favorables avait été seul capable d'assurer la prospérité des cultivateurs: elles étaient changées, et le bon temps des colonies était sans doute pour jamais évanoui.

9. Les grandes colonies espagnoles se trouvaient dans une situation toute différente. L'esclavage y subsistait; mais les esclaves n'y avaient nulle part la supériorité du nombre: on ne parlait d'aucun trouble important, et le défaut de communication avec la métropole semblait le seul inconvénient qu'eût produit la guerre. Des voyageurs instruits soulevèrent en partie le voile qui avait jusqu'alors caché ces contrées à tous les regards, et signalèrent des progrès intérieurs, effet silencieux de la liberté de commerce, quoiqu'elle ne fit que de naître (voy. II^e Période, p. 329). Le Mexique était appelé le premier au commerce du monde par ses trésors, ses produits et sa position. Buenos-Ayres s'était agrandie par son trafic: il paraît que la nouvelle Grenade et le Pérou ont moins profité. Quelles que puissent être, au surplus, les circonstances politiques de ces pays, leur commerce ne saurait rester ce qu'il était autrefois; et à quels résultats peut en conduire le changement?

Parmi les écrits qui répandent la lumière sur l'Amérique espagnole, brillent par-dessus tous, ceux de M. Humbold, et, dans ce nombre il faut citer ici l'*Essai politique sur le royaume de la nouvelle Espagne.* Paris,

1808. Depuis que cet ouvrage est terminé, il n'y en a point de plus intéressant sur le Mexique.

Voyage à la partie orientale de la Terre ferme; par de POXS. Paris, 1806; 3 vol. Recommandable pour les Carraques, Venezuela, etc.

Skinner, on the present state of Peru. London, 1806. — *Sur l'Etat présent du Pérou*; par SKINNER. Londres, 1806. — Extrait instructif du *Mercurie péruvien*.

D. Felix Azara, *Voyage dans l'Amérique méridionale, depuis 1781 jusqu'à 1801*. Paris, 1807; 4 vol. — Principalement utile pour Buenos-Ayres et le Paraguai. Les deux derniers tomes contiennent l'histoire naturelle.

Beiträge zur genauern kenntniss der spanischen besitzungen in America; von CHR. AUG. FISCHER. Dresden, 1802. — *Matériaux pour la connaissance exacte des possessions espagnoles en Amérique*; par FISCHER. Dresde, 1802. Tirés de sources espagnoles. Principalement utile pour le nouvel état du commerce de Buenos-Ayres.

10. Comme l'Amérique espagnole, le Brésil se trouvait aussi dans d'autres conjonctures. Le monopole de la compagnie du Maragnon, établi par Pombal, subsistait encore, et il n'était question d'aucune modification à la gêne du commerce. Mais la métropole étant restée attachée aux intérêts de l'Angleterre, la libre communication ne fut jamais interrompue, et la colonie dut plus gagner que perdre à la guerre maritime des Européens. Le temps approchait où chaque accident de la mère-patrie devait étendre l'indépendance des colonies, et donner à l'Amérique méridionale un royaume destiné à égaler et peut-être à surpasser l'état libre du nord du même continent.

Sur le commerce du Portugal en 1804. Voir : *Europäische Annalen*, 1806, n° 4. — *Annales européennes*, 1806, n° 4. — On y trouve les notions les plus véridiques sur les exportations de cette époque.

Skizze von Brasilien; von J. LOBO DE SILVEIRA. Stockolm, 1809. — *Esquisse du Brésil*; par LOBO DE SILVEIRA. — Ouvrage écrit en allemand par un portugais, et plein de détails intéressans, qui constatent les progrès intérieurs.

11. Le temps seul peut apprendre quelle influence auront sur les colonies des côtes de l'Afrique les changemens survenus au Brésil, l'abolition de la traite des nègres, en Angleterre et en Danemarck, et la possession du cap de Bonne-

Espérance par les Anglais. En général cependant, l'Afrique a été bien plus mêlée qu'auparavant à l'histoire de l'Europe. L'exploration de son intérieur sera l'un des grands bienfaits du temps. Bruce, les travaux de la Société Britannique Africaine et l'expédition d'Égypte, ont dissipé une portion des ténèbres qui couvraient cette partie du globe, et excité l'émulation pour de nouvelles recherches. Quel nouveau monde encore se laisse entrevoir ici aux yeux des Européens!

Travels to discover the sources of the Nile in the years, 1768-1773; by JAMES BRUCE. London, 5 vol. in-4°; 2^e édit., 7 vol. in-8°, 1805. — Voyage aux sources du Nil, de 1768 à 1773; par BRUCE, traduit en français, 5 vol. in-4°.

Proceedings of the association for promoting the discovery of the interior parts of Africa. London, 1790, in-4°. — Actes de l'association pour des découvertes dans l'intérieur de l'Afrique. Londres 1790, in-4°. — La société instituée au mois de juin 1788; a doublé le prix de ses travaux, par la publication des excellentes cartes de l'Afrique septentrionale de Rennel.

12. L'influence des révolutions de l'Europe sur les Indes orientales ne fut presque que militaire. Les Anglais n'y avaient plus de concurrens européens à craindre sur le continent; la guerre avec la Hollande leur procura les îles : il n'y eut dès lors dans ces contrées d'autre domination étrangère que la leur. Mais la guerre avec les naturels du pays n'en fut pas moins active, et la chute de l'empire de Mysore (1799) est un événement qui fait époque.

13. Tant que régna Typo-Saïb, il fut l'ennemi le plus redoutable des Anglais, ce qui les obligea de concentrer leurs forces militaires dans le midi. Empêcher la réunion des autres puissances de l'Inde, et principalement des Marattes, avec ce prince, et même tourner contre lui les armes de ces peuples par l'appât du partage du butin, fut le but constant de la politique anglaise. Ainsi fut détruite, dès la première guerre, la puissance du nouveau Jugurtha : il perdit la moitié de ses états, mais sa haine contre les Anglais n'en fut que plus envenimée.

Nouvelle guerre avec Tippo-Saïb (1790-1792). Son attaque contre le rajah de Travancore, l'allié des Anglais, leur fournit

l'occasion et un prétexte pour l'envahissement des côtes du Malabar méridional. De là, alliance avec les Marattes et le Nizam. Prise de Bangalore (1791); mais désastreuse entreprise contre la capitale par Cornwallis et Abercrombie. Renouvellement de l'expédition (1792), et paix sous les murs de Seringapatam (17 mars), dans laquelle sont compris les alliés des Anglais. Conditions: 1^o Tippe cède la moitié de ses états au choix des alliés; 2^o il paie trois Crores de roupies (1); 3^o il donne, jusqu'au paiement, ses fils en otages. — Les Anglais prirent pour eux et pour leurs alliés les provinces contiguës à leurs possessions.

Politische Journal, 1792. — Journal politique de 1792, pag. 1045.

14. Dans de telles conjonctures, est-il étonnant que, lors de l'expédition d'Égypte, Typpo-Saïb ait repris les armes? mais l'annonce prématurée de son ambassade à l'île de France avait éveillé l'attention des Anglais: ils résolurent de le prévenir, et la prise de Seringapatam entraîna la perte de tout l'empire. Tippe s'ensevelit sous les débris de son trône.

Effets de la révolution française sur Typpo-Saïb par les intrigues de quelques aventuriers. — Erection d'un club de jacobins à la cour du *citoyen* sultan (1797). — Son ambassade à l'île de France et au schah de Perse (1798). — Alarmes des Anglais, activité de leurs préparatifs et marche de leur armée sous le général Harris (février 1799). — Siège et prise d'assaut de Seringapatam (4 mai). — Mort du sultan et partage de son empire. Un descendant de l'ancienne famille des rajahs est élevé sur le trône, comme vassal de l'Angleterre.

View of the origin and conduct of the war with Tippe sultan; by ALEX. BEATSON. London, 1800. — *Coup d'œil sur les causes et sur la conduite de la guerre avec Typpo, sultan*; par BEATSON. Londres, 1800.

Hyder Aly und Tippe-Saheb, oder historisch-geographische Übersicht des Mysorischen Reichs, und dessen Entstehung und Zertheilung; von M. C. SPRENGEL. WEIMAR. — *Hyder Aly et Typpo-Saïb, ou Coup d'œil historique et géographique sur l'empire de Mysore, son origine et son partage*; par SPRENGEL. Weimar, 1801 (2). — On y a fait usage des meilleurs renseignemens anglais.

(1) Soixante-douze millions de francs.

(2) L'auteur dans sa première édition, avait renvoyé seulement à l'*histoire des progrès et de la chute de l'empire de Mysore, sous le règne d'Hyder Aly et de Typpo-Saïb*; par T. MICHAUD, 2 vol. Paris, 1801.

15. Depuis la chute du Mysore, la politique anglaise dans l'Inde a sensiblement changé, comme change toujours celle des conquérans tout-puissans. Leur domination indirecte devint de plus en plus immédiate; la compagnie abandonna ses alliés, les dépouilla en totalité ou en partie de leurs états, et ils n'en conservèrent quelques portions qu'en se soumettant à recevoir garnison ou à payer tribut.

Prise de Tanjaour (1799), dont le rajah se contenta volontairement d'une pension. — Envahissement de la moitié du royaume d'Oude et d'Allahabad, après en avoir chassé le rebelle nabab Aly, en protégeant un compétiteur incapable (1799), qui fut bientôt lui-même mis à la pension. — Confiscation de tout le Carnatic, de la manière la plus hautaine, après la mort du nabab d'Arcot (juillet 1800).

Instruction des nabob von Carnatick an seine Agenten, in London. In Archenholz Minerva, 1802. — Instruction du nabab de Carnatic à ses agens à Londres, dans la Minerve d'Archenholz, 1802.

16. Les princes Marattes restèrent ainsi les seuls adversaires puissans des Anglais dans l'Inde; redoutables quelques-uns par eux-mêmes, comme Holcar, quelques autres par les officiers français qu'ils avaient pris à leur service. Heureusement pour les Anglais, il ne s'établit jamais d'accord entre ces divers souverains : d'ailleurs, comment conserver la paix avec des peuples dont la guerre est l'état habituel, tant qu'on ne les a pas mis dans l'impuissance de la faire?

Guerre avec les rajahs alliés de Berar (voy. II^e Période, p. 321), et de Scinde dont le dernier avait laissé discipliner ses troupes à l'euro péenne par Perron (septembre à décembre 1803). — Victoire des Anglais. — Prise de Dehli, résidence du grand mogul. — Paix (31 décembre 1803). — Conditions : 1^o cession du Douab (entre le Jumna et le Gange); de Beroach, dans le Guzarate et du district du Kuttac avec le port de Balasore entre le Bengale et le Circars. 2^o Promesse du rajah de ne prendre et de ne conserver

Mais il avertissait que cet ouvrage ne pouvait servir que pour l'intelligence de la dernière catastrophe. Il n'en a fait aucune mention dans la 3^e édition.

aucun Européen à son service ; 3^o le grand mogul reste dans la dépendance des Anglais. — La guerre contre Holcar, commencée au mois d'avril 1804, avec d'assez mauvais succès pour les Anglais, ne fut cependant qu'une guerre de frontière.

Beiträge zur neuesten Geschichte Indiens, in Europäische Annalen, 1805, tom. 3 et 4. — Matériaux pour l'histoire récente des Indiens, dans les annales européennes, 1805, tom. 3 et 4. — Ce sont des extraits des dépêches interceptées du gouverneur général Wellesley, et publiées par le Moniteur.

17. Ces guerres et ces conquêtes étendirent, sans intermédiaires, le territoire de la compagnie sur toute la côte orientale, sur la majeure partie de la côte occidentale, et sur le Gange et le Jumna jusqu'à Dehli ; mais elles changèrent aussi totalement la situation militaire des Anglais dans l'Inde. Au lieu du sud de cette contrée, c'étaient le nord et le pays sur le haut Gange qui étaient devenus le siège principal de leur puissance. Ils se trouvèrent ainsi voisins des Seïks, et d'autres peuples guerriers, ce qui, pour la sûreté de leur domination, est toujours à considérer.

18. L'immense agrandissement du territoire, particulièrement de la présidence de Madras et de Bombay, par la ruine de Tippto-Saïb, procura nécessairement une augmentation considérable de revenu, mais néanmoins à peine suffisante pour l'accroissement de la dépense ; et il paraît que l'état des affaires de la compagnie fut enveloppé, à dessein, dans une obscurité toujours plus épaisse. Leur situation devait, à beaucoup d'égards, dépendre du caractère de chaque gouverneur-général : quelle différence en effet, dans l'esprit de l'administration sous le modeste Cornwallis, et sous le fastueux Wellesley ? Avec l'extension du territoire, s'augmenta aussi, de lui-même, le pouvoir de ces vice-rois ; mais les circonstances firent quelque fois une nécessité de le rendre expressément plus ample.

Les gouverneurs généraux anglais, dans l'Inde, furent, après s'Hatings (1774-1785), d'abord, lord Cornwallis, jusqu'en 1794 ; ensuite J. Shore, et de nouveau Cornwallis, quand son prédécesseur fut rappelé (1796), à cause de quelques troubles militaires ;

mais ces désordres ayant été apaisés avant le départ de Cornwallis d'Europe, il donna une seconde fois sa démission (1797). Le marquis de Wellesley (lord Mornington) le remplaça, et fut révoqué en 1804. Lord Cornwallis, nommé pour la troisième fois, se rendit à son poste, mais il mourut peu de temps après son arrivée (1805). Il eut pour successeur lord Minto, qui a été remplacé (1813) par le comte Moira (lord Hastings).

The East-India annual register and directory. — Calendrier annuel de la Compagnie des Indes Orientales. — Cet annuaire publié à Londres, donne les meilleures notions sur l'organisation du gouvernement des possessions anglaises dans l'Inde.

19. Les conquêtes sur les Hollandais dans cette contrée accrurent naturellement le commerce des Anglais, en réunissant dans leurs mains tout celui des épiceries. Le monopole de la compagnie, au renouvellement de sa charte (1793), fut modifié par une disposition en vertu de laquelle, au moyen d'un droit déterminé, le commerce des Indes, jusqu'alors réservé aux seuls vaisseaux de la Compagnie, pouvait aussi être fait par des navires particuliers. Le monopole cessait aussi d'être vexatoire, au moyen de la faculté de négocier publiquement les actions, et de la vente des marchandises aux enchères.

20. La compagnie des Indes hollandaise qui, dès long-temps, luttait contre sa propre destruction, expira immédiatement après la révolution de sa métropole (15 décembre 1795), moins à cause de la perte de ses possessions que parce qu'elle n'avait plus en elle-même aucun principe de vie. Les revenus territoriaux de ses meilleures propriétés ne couvraient plus, déjà depuis long-temps, les frais d'administration, et tous les avantages du commerce étaient pour ses seuls employés, qui se dédommageaient par la contrebande de la parcimonie mercantile de leurs salaires. Ses possessions, excepté Ceylan, devinrent, à la paix d'Amiens, la propriété de la nation qui se chargea du paiement de ses dettes (24 décembre). L'administration en fut confiée en Europe à une commission du gouvernement; il ne paraît pas que dans l'Inde elle ait éprouvé de changement. A l'é-

gard du commerce, le monopole aux Indes occidentales fut conservé (1^{er} mars 1803) et seulement limité dans les Indes orientales; il continua aux Moluques et pour les épiceries.

La lente décadence de la compagnie fut brusquement accélérée (1780) par la guerre avec les Anglais. Ses dettes de 12 millions de florins (1781) s'élevaient, onze ans plus tard (1792), à 107 millions; dans cet espace de temps, les revenus avaient diminué au moins de 70 millions, et les dépenses s'étaient accrues de 30 millions de plus que dans les douze années précédentes.

Staat der generale Nederlandschen Oost-Indischen Compagnie behelzende Rapporten van de Heeren Haarar ED. GROOT mog. Gecommitteerden in Bylagen, in date 14 Juli 1791. Amsterdam, 1792, 2 vol. in-8°. — État de la compagnie générale hollandaise des Indes orientales, contenant les rapports des commissaires, avec les pièces justificatives, en date du 14 juillet 1791.

Ce livre contient un triple rapport des commissaires aux états généraux sur l'état des finances de la compagnie, avec toutes les pièces justificatives.

Bericht rakende de Vernietiging van het legenwoordig Bewind der Oost-Indische Compagnie: in nieuwe Nederlandsche Jaarboeken, Oct. 1795. — Opinion sur la suppression de l'administration actuelle de la compagnie des Indes, dans l'ouvrage intitulé : Nouvelles Annales hollandaises, octobre 1795. — Documents importans pour l'histoire de la compagnie dans la dernière période de son existence (1770-1793.)

Bericht van den tegenwoordigen Toestand der Datsfsche Bezittingen in Oost-Indien, van den Handel op dezelve, door DIRK VAN HOOGEENDORP. Delft, 1799. — De la situation actuelle des possessions et du commerce hollandais aux Indes orientales; par THIERY VAN HOOGEENDORP. Delft 1799.

Tableau animé, sinon fidèle, du misérable état de la compagnie dans les Indes mêmes. L'auteur fut arrêté à Java, et renvoyé en Hollande. On ne lui a cependant rien reproché.

Beknopte Beschryving der Oost-Indischen Etablissementen, verzeld van eenige Bylagen, door ARY HUYERS, oud Koopman, etc. Utrecht, 1789. — Description sommaire des établissemens de la Compagnie des Indes hollandaise, accompagnée de pièces justificatives; par ADRIEN HUYERS, ex-agent de la compagnie. — Utile pour connaître l'organisation de la Compagnie dans l'Inde; particulièrement le troisième rapport qui contient le règlement du gouverneur général Jacob Mossel (1753), sur le nombre et le traitement des employés.

21. Les possessions françaises aux Indes orientales se réunirent en quelque sorte d'elles-mêmes, dès le principe de

la révolution, aux îles de France et de Bourbon. Protégées par leur situation et fidèles à leur métropole, ces îles se défendirent, non-seulement contre les attaques extérieures, mais aussi, ce qui était plus difficile, des orages révolutionnaires. Elles offusquèrent toujours l'Angleterre par leurs armemens en course et par leurs relations avec quelques princes indiens.

22. Les établissemens des Anglais dans la nouvelle Hollande (V. II^e Période, p. 324) étaient déjà poussés si loin, qu'ils suffisaient eux-mêmes à leur entretien, et que particulièrement, par l'éducation des troupeaux, ils promettaient d'immenses avantages à la métropole. Deux colonies furent fondées dans l'île de Norfolk et dans la terre de Diemen. La navigation anglaise explorait aussi continuellement le grand Océan. On essaya des missions à Othaïti; les îles de Sandwich commencèrent à adopter la culture européenne; et la partie, jusqu'à présent inconnue des côtes du nord-ouest de l'Amérique, dans la baie de Nootka, acquit une telle importance par le commerce des pelleteries, qu'elle fut sur le point d'occasioner la guerre entre l'Espagne et l'Angleterre.

PREMIÈRE ÉPOQUE

DE 1786 A 1797.

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE DU SYSTÈME POLITIQUE DES ÉTATS DU NORD
DE L'EUROPE, PENDANT CETTE ÉPOQUE.

1. **L**ES rapports entre les différens états du nord changèrent totalement, pendant cette époque, par l'alliance de l'Autriche avec la Russie, et par la rupture de cette dernière puissance avec la Prusse. Les suites de ces combinaisons fu-

rent la guerre de la Russie et de l'Autriche contre les Turcs ; celle qui éclata entre la Suède et la Russie, et l'entière dissolution du royaume de Pologne. L'union de la Prusse avec l'Angleterre, occasionée par les troubles de la Hollande, donna au cabinet britannique bien plus d'influence sur les affaires du nord qu'il n'en avait exercé jusqu'alors ; et dans la dernière moitié de cette époque, les nouvelles scènes dont la France était le théâtre agirent aussi sur les états septentrionaux en ce qu'elles changèrent généralement l'esprit et la politique de leurs gouvernemens.

2. Les liaisons de la Russie avec l'Angleterre et la Prusse contribuèrent à la guerre avec la Porte ; mais Potemkin en fut le principal promoteur et en devint l'âme, comme généralissime des armées. Elle conserva cependant l'apparence d'une guerre défensive jusqu'au moment où la Porte la première la déclara formellement (16 août 1787). On comptait sur la participation de Joseph II (9 février 1788), quoique les Turcs eussent évité avec le plus grand soin de se brouiller avec ce prince. La lutte dura quatre ans ; et en résultat, la Russie n'obtint que la moindre partie des avantages qu'elle s'était promis, et Joseph, déplorablement trompé dans ses espérances, et sans avoir vu la fin de cette guerre, se creusa lui-même son tombeau.

Le théâtre de la guerre fut partie en Crimée et en Bessarabie pour les Russes seuls, et partie dans la Bosnie, et le long du Danube jusqu'à la Moldavie, pour les Russes et les Autrichiens réunis. Inutiles efforts des Turcs sur mer, près de Kinburn (septembre et octobre 1787), pour reprendre la Crimée. Les Russes, jusqu'alors accoutumés, comme autrefois les Romains, à n'agir qu'avec des armées nombreuses, ne déployèrent pas cette fois de très-grandes forces. Ils n'eurent que deux corps, le principal sous Potemkin, l'autre sous Romanzow aux frontières de la Moldavie. Les Turcs, évitant les batailles, fortifièrent leurs places. En 1788 affaires navales aux bouches du Dnieper, funestes aux Turcs (28 juin et 12 juillet) ; et par suite siège d'Oczakow par Potemkin (juin-décembre). Commencement de la guerre avec les Autrichiens, sous le commandement de l'empereur lui-même et de Lascy (mars). Système particulier de guerre défensive par une chaîne

de postes sur la frontière, forcés par les Turcs dans le Bannat (août). La nuit du 22 septembre, à Lugosch, coûte à Joseph II sa réputation militaire et sa santé. Rongé de chagrins, il abandonne bientôt l'armée, et en confie le commandement à Laudon et à Had-dick. — Jonction du corps du prince de Cobourg aux Russes, dans la Moldavie, et prise de Choczim (19 septembre). — Dans la campagne suivante (1789), plus heureux progrès des Autrichiens, sous Laudon : prise de Belgrade (8 octobre) et siège d'Orsova. Dans la Moldavie, victoire de Cobourg et de Souwarow, à Fockiani (31 juillet), et à Martinesti sur le Rimnick (22 septembre). Du côté des Russes, guerre continuelle de sièges. Prise de Gallacz (1^{er} mai); d'Ackiermann (13 octobre), de Bender (15 novembre). Retraite des Autrichiens (1790) après la mort de Joseph, et cependant prise de Kilianova (15 octobre), et effroyable assaut d'Ismail par Souwarow (22 décembre).

Geschichte des Oestreichisch-Russischen und Turkischen Krieges, in den Jahren, 1787-1792, nebst Actenstücken und Urkunden. Leipzig, 1792. — *Histoire de la guerre des Austro-Russes contre les Turcs de 1787 à 1792, avec les pièces justificatives.* — Compilation tirée du Journal politique.

Considérations sur la guerre actuelle des Turcs; par M. VOLNEY. Londres, 1788. — Elles ont principalement pour objet le partage projeté de l'empire ottoman, et l'intérêt de la France à cet événement, particulièrement par rapport à l'Égypte. — Ouvrage capital pour la critique, mais pénible à lire.

Examen du livre intitulé : Considérations, etc.; par M. DE PEYSSONEL. Amsterdam, 1788.

3. Cependant les revers de la Porte avaient donné de l'inquiétude à l'Angleterre et surtout à la Prusse. Ces puissances cherchaient à susciter des diversions en Pologne et en Suède, sans vouloir néanmoins y prendre une part directe. Gustave III croyait voir arrivé le moment de s'affranchir, par un coup hardi, de la prépondérance de son voisin. Il rompit avec la Russie, et il eut bientôt l'occasion de prouver ce que peut un homme extraordinaire, même abandonné à lui-même, contre ses ennemis du dehors et du dedans. La lutte ne fut pas sans gloire, et finit sans perte pour lui.

Entrée du roi en Finlande (23 juin 1788), et déclaration de guerre de la Russie (11 juillet). La guerre prit de l'extension par l'intervention du Danemarck en faveur de la Russie, en vertu des

traités antérieurs (septembre). — Invasion de la Norvège. — Gottembourg est menacé; mais par la médiation de l'Angleterre (9 octobre) trêve et retraite bientôt après. — Bataille navale indécise près de Hochland (17 juillet). — Sédition dans l'armée suédoise (août), parce qu'une guerre d'agression est contraire à la constitution; et armistice avec la Russie. — Convocation de la diète, et par l'acte d'union et de sûreté (3 avril 1789) accroissement de la puissance royale: le droit de faire la paix et la guerre est accordé au monarque, non toutefois, sans une vive opposition de la part de la noblesse. Ensuite renouvellement de la guerre: elle se borne à de vives affaires de postes en Finlande; mais sur mer il se livre un combat sanglant auquel prennent également part et l'escadre de ligne et l'escadre légère. — Victoire de la flotte des galères russes (24 août). Autre victoire semblable, l'année suivante (1790). Attaque contre la flotte russe repoussée près de Revel (14 mai); mais le roi remporte la victoire avec l'escadre légère (15 mai). Après le combat du 3 juin, l'armée navale suédoise se retire, est bloquée dans la rade de Wiborg, et éprouve une grande perte au combat du 3 juillet; mais le roi obtient un nouveau succès avec ses galères, dans la baie de Swenska (7 juillet). On entame des négociations, et la paix se conclut, sans médiation étrangère, à Werela (14 août). Conditions: 1^o rétablissement du *statu quo* avant la guerre; 2^o la Russie reconnaît la constitution suédoise actuelle.

Négociateurs: le baron d'Igelstrom pour la Russie, et le baron d'Armfeldt, pour la Suède.

Mémoire sur la campagne de 1788, en Suède, par le prince Charles de Hesse. Copenhague, 1789. — Pour l'histoire de la campagne des Danois.

4. La conclusion de la paix avec les Turcs éprouva de plus grandes difficultés, parce que les étrangers s'en mêlèrent. L'Angleterre et principalement la Prusse voulaient en dicter les conditions: il y avait un traité d'alliance de la Prusse avec la Porte, et une armée prussienne se rassemblait en Silésie. La mort de Joseph II et la situation de la monarchie, lorsque Léopold monta au trône, fortifièrent les espérances de paix: la Belgique était en insurrection; la Hongrie mécontente et agitée, tout l'état épuisé et sans solidité. Le congrès de Reichenbach avait été ouvert sans vues bien arrêtées.

Ouverture du congrès de Reichenbach (juin 1790). — Projets de Herzberg : restitution de la Gallicie à la Pologne contre des indemnités en Servie et en Valachie, dans les limites du traité de Passarowitz ; et pour la Prusse ; Thorn et Dantzick. Ces propositions sont rejetées par l'Autriche, et abandonnées par la Prusse elle-même, après la chute de Herzberg. Mais on s'en tient rigoureusement au *statu quo*. — Convention à Reichenbach, comme fondement de la paix future entre l'Autriche et la Porte. L'Autriche consent au *statu quo*, et la Prusse et les puissances maritimes promettent leurs secours pour réduire les Pays-Bas.

Herzberg, Recueil, etc., tom. 3, pag. 77 et suiv.

Plénipotentiaires : pour l'Autriche, le prince de Reuss et le baron de Spielmann ; pour la Prusse, le comte de Herzberg, pour l'Angleterre, Jos. Ewart ; et pour la Hollande, van Reede.

5. Le premier effet de ces transactions fut une trêve entre l'Autriche et la Porte (19 septembre). Mais la conclusion de la paix définitive à Sistove traîna jusqu'au milieu de l'année suivante, à cause de la discussion de certaines modifications et de quelques cas imprévus.

Paix de Sistove entre l'Autriche et la Porte (4 août 1791). — Conditions : rétablissement du *statu quo ante bellum* : cependant on laisse à l'Autriche Orsowa, mais démantelé ; 2° la forteresse de Choczim reste jusqu'à la paix avec la Russie, en la possession de l'Autriche ; 3° délimitation plus précise des frontières, réglée ensuite par la convention du 28 novembre 1795.

Négociateurs : le baron de Herbert et le reis-effendi.

6. La négociation avec la Russie était plus difficile. Catherine, quoique disposée à se raccommoier avec la Suède, ne se laissa pas imposer par le haut ton avec lequel l'Angleterre et la Prusse prétendirent prescrire la condition du *statu quo*. En vain Pitt, au grand scandale des nations, fit appareiller une escadre : Catherine déclara qu'elle entendait faire seule sa paix, et elle la conclut en effet sans intermédiaires.

Signature des préliminaires entre la Russie et la Porte (11 août 1791), et de la paix définitive négociée à Jassy (9 janvier 1792).

Conditions : 1^o la Russie conserve Oczakow , avec le pays entre le Dnieper et le Niester ; ce dernier fleuve devenant la frontière ; 2^o toutes les autres limites rétablies comme avant la guerre par la restitution de toutes les conquêtes. Potemkin , le promoteur de la guerre , ne vit pas la conclusion de la paix : il était mort (15 octobre 1791) au pied d'un arbre , non loin de Jassy.

Plénipotentiaires à Jassy : le comte Besborodko et le grand visir Jussuf pacha.

7. Ainsi quatre ans de guerre et des torrens de sang avaient à peine suffi pour s'emparer de quelques ouvrages avancés d'un empire qu'on avait voulu envahir tout entier , tant le courage et l'esprit national sont plus puissans que la tactique ! et encore fallut-il bientôt après restituer une partie de ces mêmes conquêtes. Mais cette querelle n'en fut pas moins féconde en conséquences.

8. La première et la plus importante fut l'affermissement de la domination russe sur la mer Noire. La Crimée et les contrées limitrophes lui restèrent. Ce n'étaient alors que des déserts où devaient s'élever bientôt Cherson et Odessa. Catherine a édifié là , non pour elle , mais pour ses successeurs. Pour juger ce qui peut en advenir , il suffit d'un coup-d'œil sur la mer Égée avec ses côtes et ses îles. L'histoire racontera ce qui en sera arrivé.

Ces avantages étaient achetés par le dérangement toujours plus grand des finances de la Russie. Dès le commencement de la guerre avec la Turquie , le papier monnaie de Catherine , créé en 1764 , tomba au-dessous de la valeur nominale. Cette dépréciation continua par l'effet d'émissions réitérées , et elle est maintenant descendue jusqu'au quart de la valeur.

Ueber Russlands Papier-geld und die Mittel dasselbe bey einem unveränderlichen Werthe zu erhalten ; von L. H. JACOB. Halle, 1817. — Du papier-monnaie de la Russie et des moyens d'en rendre le cours invariable ; par L. H. JACOB. — Cet ouvrage est fondé sur des connaissances théoriques et pratiques.

9. Les circonstances produisirent un autre résultat encore plus important. Il se forma des généraux d'armée. Les Russes et les Allemands en trouvèrent d'également habiles. Souwarow,

et Cobourg, rivaux sans jalousie, étaient plus précieux qu'Oczakow en ruines et que Choczim. Le temps approchait où l'un et l'autre devaient paraître sur une autre scène. Pourquoi leur carrière de gloire n'a-t-elle commencé qu'au déclin de leurs ans ?

Anthing, Versuch einer Kriegs-geschichte des Grafen Al. Souwarow, 3 vol., 1799. — Essai d'une histoire militaire du comte Al. Souwarow; par ANTHING.

10. Cette seconde guerre contre les Turcs eut aussi pour les deux états les plus voisins de la Russie, pour la Suède et la Pologne, des effets tout opposés. La Suède en obtint l'affermissement de son indépendance et l'amitié de la Russie. Faut-il mettre de même au rang des avantages qu'elle en retira, l'accroissement de la prérogative royale ? Les plus prochaines années prouvèrent déjà combien il pouvait être préjudiciable aux Suédois, et personne bientôt ne l'expia plus cruellement que l'infortuné Gustave III.

La paix de Werela fut promptement suivie d'une alliance défensive entre la Suède et la Russie (19 octobre 1791). L'accord de leurs sentimens à l'égard de la France amena et facilita ce traité. Gustave se plaça à la tête de la coalition qui se forma contre cet état. Mais grande fermentation parmi la noblesse, et assassinat du roi après la diète, à Gesle (15 mars 1792). Le maintien de la neutralité sous la régence du duc Charles de Sudermanie, jusqu'en 1796, fut la suite de ce funeste événement.

Reisen über den Sund. Tübingen, 1803. — Voyages dans le Sund. Tübingue, 1803. — Riche en éclaircissemens pour cette époque.

11. La guerre influa d'une tout autre manière sur les destinées de la Pologne. Déjà sa décadence s'était accélérée pendant le cours des hostilités. Les différens de la Russie et de la Prusse ne pouvaient qu'aggraver le mal ; et telle fut bientôt en effet sa situation, que la neutralité lui devint impossible.

Proposition de la Russie à la diète de la confédération, favorisée par Stanislas, d'une alliance, en cas de guerre avec la Turquie. — Déclaration de la Prusse (12 octobre 1788), qu'elle prendrait

un semblable traité pour un acte hostile contre elle de la part des Polonais.

Vom Entstehen und Untergange der Polnischen Constitution vom 3 mai, 1791, 2 Th. Germanien, 1793. — De l'origine et de la ruine de la constitution polonoise du 3 mai 1791, 2 vol. Allemagne, 1793. — Cet ouvrage va jusqu'au deuxième partage (octobre 1793). Il est écrit par des patriotes polonais. L'expression de la douleur la plus juste y conserve de la mesure.

Histoire de la prétendue révolution de Pologne, avec un examen de sa nouvelle constitution; par M. MÉNÉE. Paris, 1793. — C'est le revers de la médaille. La nouvelle constitution pouvait difficilement satisfaire un ardent jacobin.

12. Manifestation d'un parti anti-russe sous la protection de la cour de Berlin. Abolition de la constitution garantie par la Russie, et substitution d'une nouvelle, conforme à l'esprit du siècle. Continuellement excités par la Prusse, les Polonais s'allient à cette puissance (29 mars 1790), qui non-seulement leur garantit leurs possessions actuelles, mais leur promet en outre son assistance contre les étrangers qui voudraient s'immiscer dans leurs affaires intérieures. Les Polonais se pressèrent sans doute, parce qu'on avait déjà commencé à parler de l'acquisition de Thorn et de Dantzick.

Les premiers différens entre la Prusse et la Pologne s'élevèrent dans les négociations pour un traité de commerce dans lequel on comptait faire entrer la cession de Dantzick. L'alliance se conclut sans qu'on eût terminé la convention commerciale.

13. Affranchie de la tutelle de la Russie, la Pologne refusa le passage à ses troupes, et se comporta ainsi en état souverain et indépendant. Ignace Potocky et ses amis préparaient en même temps, de l'aveu de la Prusse et dans le plus profond silence, le projet d'une nouvelle constitution. Le roi était aussi gagné, autant du moins qu'il était susceptible de l'être. Mais, grâce à la tenacité des vieux préjugés, l'acceptation de cette constitution ne put avoir lieu que par une sorte de surprise (3 mai 1791).

Constitution du 3 mai. Dispositions principales : 1^o conversion du royaume électif en royaume héréditaire; 2^o succession éven-

tuelle et ensuite perpétuelle dévolue à la maison électorale de Saxe; 3^o pouvoir exécutif attribué au roi avec le concours du sénat; 4^o conservation de la diète divisée en deux chambres, et suppression du *liberum veto*; 5^o confirmation de tous les privilèges de la noblesse; 6^o toutefois quelques concessions en faveur des paysans et des bourgeois. Elles étaient fort restreintes; mais chez quelle nation la noblesse en souffrit-elle davantage sans se courroucer?

Jeckel, Polen Staatsveränderungen und letzte Verfassung. Wien, 1803, 3 Th. — Changemens politiques et nouvelle constitution de la Pologne; par JECKEL. Vienne, 3 vol. 1803.

14. Peu de constitutions ont été reçues avec plus d'enthousiasme. La nation y vit l'aurore et le gage de sa liberté; mais le maintien en était plus difficile que la rédaction, ou plutôt il devenait impossible, car celui qui devait naturellement la défendre, le roi, était trop faible, même pour le vouloir.

15. Catherine garda un silence redoutable tant qu'elle eut à soutenir la guerre contre les Turcs : elle ne le rompit même pas sans prétexte. Il lui fut fourni par le rassemblement à Targowitz, d'une poignée de mécontents, tels que Félix Potocky et ses compagnons, réunis dans le dessein de rétablir l'ancienne constitution. Soutenus par la czarine, ils s'y formèrent en confédération, qui bientôt, maudite par eux-mêmes, fit d'abord un appel à la nation (14 mai 1792). A quoi ne devait-on pas s'attendre, maintenant que la paix de Jassy laissait les mains libres à Catherine?

Arrivée d'une armée russe en Pologne (mai 1792); courageuse mais inutile résistance sous Poniatousky, Kosciusko, etc. — Adhésion du roi à la confédération de Targowitz (23 juillet). — Armistice, et renversement de la nouvelle constitution.

16. Toutefois on ne cessait pas de compter sur le secours de la Prusse; mais, dans ces entrefaites, les choses avaient bien changé de face à l'occident. Frédéric-Guillaume était revenu de la Champagne sans gloire et avec un trésor presque épuisé, et la guerre continuait sur le Rhin. Quelle perspective dans de telles circonstances que celle d'une rupture avec la Russie! Les Polonais pouvaient prévoir que la Prusse les abandon-

nerait, mais non que leur protecteur était déjà lié avec la Russie pour l'aider à les détruire. C'est pourtant de quoi ils furent convaincus, avant même d'en avoir eu le moindre soupçon.

Entrée des Prussiens en Pologne, sous prétexte de la répression du jacobinisme, et déclaration (16 janvier 1793) suivie de la seconde occupation de Dantzick (24 février), depuis le premier partage, l'objet constant de la convoitise de la Prusse, heureusement sauvée alors par Catherine, et dont l'oppression par Frédéric II (1783), avait terni la réputation de ce prince. Mais bientôt un manifeste commun aux deux puissances (16 août) acheva de faire tomber le masque.

17. Deuxième partage entre la Russie et la Prusse, qui laisse encore à la Pologne le tiers de son ancien territoire. Le partage était dur, mais moins que les moyens par lesquels on arracha à la diète le consentement de la nation. On n'avait encore vu rien de semblable en Europe.

Cession violemment extorquée des usurpations de la Russie (17 août 1793), et de celles de la Prusse (3 septembre), en compensation de la renonciation à toute prétention ultérieure, et de la garantie de ce qui n'était pas enlevé.

18. Il va sans dire que la portion de la Pologne encore épargnée ne resta pas moins sous la puissance de la Russie. Une plus étroite alliance laissa à peine à ce reste l'ombre d'une existence propre; et quel autre pouvoir que la force militaire aurait pu y subsister désormais? la capitale même continua d'être occupée par les troupes Russes, et leur général était chargé en même temps des fonctions d'ambassadeur.

Traité d'alliance avec la Russie (16 octobre). Conditions: 1° la Russie se réserve pour l'avenir la direction de la guerre; 2° aucune relation avec les autres états ne pourra être établie sans son consentement; 3° libre passage de ses troupes sur un simple avertissement de sa part. Mais la disposition la plus funeste pour le moment, fut le choix du général Igélström, pour ambassadeur.

19. Tout espoir semblait anéanti dans d'aussi cruelles circonstances. Cependant, sur la foi des dispositions de la

nation, les patriotes réfugiés en pays étranger, osèrent ne pas se croire entièrement sans ressources. Ils trouvèrent dans Kosciusko, un homme capable, comme militaire, d'être le chef d'une révolution fomentée par lui; elle éclata dans Cracovie (1794), et bientôt aussi dans la capitale même, et l'on résolut, comme unique moyen de succès, de placer le général à la tête de la nation.

Soulèvement à Cracovie, sous Madlinsky (24 mars), à l'occasion de la réduction des troupes polonaises. — Armement des paysans et mesures hardies. — Émeute à Varsovie (17 août), et sanglante expulsion des Russes. — Formation d'un gouvernement (on laisse au roi son titre), et rapides progrès de l'insurrection.

Versuch einer Geschichte der letzten Polnischen Insurrection vom Jahr, 1794, 2 Th., 1796. — *Essai historique sur la dernière insurrection de la Pologne, en 1794.* — Suite à quelques égards de l'ouvrage intitulé : *De l'origine et de la ruine de la constitution de Pologne, etc.* (voyez ci-dessus pag. 55), mais d'un ton plus modéré et d'un autre auteur.

Mémoires sur la révolution de Pologne trouvés à Berlin. Paris, 1806. — Ils contiennent, après un abrégé de l'histoire de Pologne, le rapport du général de Pistor à Catherine, sur la catastrophe de Varsovie.

20. Les espérances des Polonais, quoiqu'ils eussent à lutter à la fois contre deux puissans ennemis, s'enflèrent encore par le mauvais succès d'une entreprise de Frédéric Guillaume II contre Varsovie. Mais leur salut était dans la main d'un seul homme : son sort décida de la destinée commune. Bientôt il ne leur resta que la capitale, et la Pologne cessa d'être.

Attaque vaine de Frédéric-Guillaume contre Varsovie (septembre 1794). — Mais Kosciusko est défait et pris par les Russes, sous le commandement de Fersen (10 octobre). — Arrivée de Souwarow, et assaut et carnage de Praga (4 novembre.)

21. Troisième et total partage de la Pologne, avec la participation de l'Autriche, d'après un simple accord des trois cours, le consentement des Polonais n'étant pas jugé nécessaire. L'anéantissement de la Pologne entraîna la réunion de la Courlande, son ancien fief, à l'empire de Russie.

D'abord, déclaration des deux cours impériales pour la fixation provisoire des frontières; et ensuite, après une discussion plus approfondie, convention respective entre les trois puissances, pour la délimitation ultérieure et définitive. — L'acte de réunion pure, simple et gratuite de la Courlande fut publié le 18 mars 1795.

22. Tel fut le dénoûment de ce grand drame; il fut uniquement l'ouvrage de Catherine, qui seule le préparait depuis trente ans. Elle partagea avec les autres la victoire, mais non la suprématie, et ce qu'elle avait donné n'eût peut-être été qu'un prêt, si la mort ne l'eût prévenue, (17 novembre 1796). Aucun de ses prédécesseurs n'avait encore influé autant qu'elle sur les affaires du reste de l'Europe; mais sa propre histoire fait voir que son ascendant même eut encore des bornes. Celui de la Russie devait prendre un bien plus grand accroissement, quand avec des principes tous différens, et trop tard pour lui-même, le fils unique de cette princesse, Paul I, monta sur le trône.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DE LA PAIX DE CAMPO-FORMIO A L'ÉRECTION DE
L'EMPIRE FRANÇAIS; 1797 A 1804.

Schütz, Handbuch der Geschichte Napoleons und seines Zeitalters. Leipzig, 1810. — Manuel de l'histoire de Napoléon et de son siècle; par Schütz, 1810. — Annotation chronologique complète des événemens depuis 1769 jusqu'en 1810.

1. **Q**UOIQUE les principales puissances de l'Europe fussent encore toutes sur pied, au commencement de cette époque, leur situation était néanmoins déjà visiblement changée. La France, agrandie de la Belgique, de la Savoie, du comté de Nice et d'Avignon, et étroitement unie avec l'Espagne, s'empara à la fois de l'Italie et de la Hollande, et pouvait dès-lors se croire assurée d'étendre ses limites jusqu'à la

rive gauche du Rhin, et de mettre ainsi l'empire Germanique dans sa dépendance. Que fallait-il de plus pour dominer tout le continent ? L'Autriche avait ses plaies à cicatriser ; la Russie conservait encore de grandes forces à l'orient : le partage de la Pologne avait non-seulement étendu son territoire, mais l'avait aussi rapprochée du couchant, et depuis le règne du nouveau souverain, sa politique avait évidemment pris un autre cours, par l'intervention de ce prince dans la guerre de la révolution. Comment après y avoir pris part, aurait-il pu s'en retirer, quand bien même la partie serait changée ? C'est ainsi que s'effaçait elle-même la séparation des états du nord et du midi, et à dater de leur fusion, il n'y eut plus en Europe qu'un seul système politique.

2. La Prusse promptement épuisée par une administration prodigieuse, voisine immédiate de la Russie, et prochainement de la France, avec des frontières ouvertes des deux côtés, et sans marine, quoique avec une grande navigation commerciale, était également exposée aux attaques par terre et par mer. On y agita la question de savoir s'il fallait s'unir à la France, ou à la Russie. Peut-être aurait-on dû seulement examiner si, avec le nouveau système de l'Europe, la Prusse pouvait subsister, ou devait tomber ; car quelle place y avait-il pour cet état intermédiaire, dans le nouvel ordre des choses ? Mais cette pensée paraît avoir été ensevelie dans la tombe de Frédéric.

Frédéric-Guillaume mourut le 16 novembre 1797, avant l'ouverture du congrès de Rastadt. Prompte réforme à la cour et dans le ministère, sous son successeur. Toutefois il ne se fit aucun changement apparent dans l'organisation du gouvernement, ni dans les relations extérieures.

Historische Denkwürdigkeiten zur Geschichte des Verfalls des Preussischen Staats, seit dem Jahr, 1794, von dem Obristen von MASSENBACH, 1809, 2 Th. — Mémoires pour l'histoire de la décadence de la Prusse, depuis 1794 ; par le colonel de MASSENBACH, 1809, 2 vol. — Les meilleurs esprits ne voyaient aussi le salut de l'état que dans son agrandissement.

3. Même après la paix, on sentit bientôt combien la

condition de la monarchie était encore précaire. D'une part, la guerre maritime continuait, et qui pouvait douter, que Pitt ne mît tout en usage pour rallumer celle de terre? D'un autre côté, la conclusion de la paix à Rastadt, pouvait n'être pas sans difficultés; et, indépendamment de cette double circonstance, la persévérance du directoire dans la propagation des principes et des institutions républicaines ne permettait pas de compter sur un repos durable.

4. Le congrès de Rastadt s'ouvre sous les plus fâcheux auspices pour l'Empire. Il ne pouvait être soutenu que par la plus étroite intelligence entre l'Autriche et la Prusse; mais d'anciennes maximes, de nouveaux projets et des espérances déjà probables, opposèrent un trop puissant obstacle à cette intime union; et la reddition de Mayence (30 décembre 1797), et la prise d'Ehrenbreitstein, pendant la négociation (24 janvier 1799), montraient en perspective la future situation de l'Allemagne. Double prétention de la France: 1^o cession de toute la rive gauche du Rhin; 2^o sécularisation prise pour base de l'indemnité des princes déposés. La première de ces conditions assurait l'influence militaire; la seconde l'influence politique.

Durée du congrès de Rastadt (9 décembre 1797 au 8 avril 1799.) D'après le consentement de l'empire aux principales demandes de la France (11 mars 1798), on semblait pouvoir s'attendre à une prompte pacification, mais on s'aperçut bientôt que son retard dépendait bien moins du congrès que du changement continu qui s'opérait dans la situation de l'Europe pendant la négociation.

Négociateurs français: Bonnier; Jean de Bry, et Roberjot, en remplacement de Treillard; pour l'Empire, le comte de Metternich, le comte Louis de Cobenzel et M. Lehrbach; pour la Prusse: le comte de Görz, de Jacobi, de Dohm; pour l'électeur de Mayence: Albini, etc.

Geheime Geschichte der Rastadter Friedensverhandlungen in Verbindung mit den Staatshändeln dieser Zeit; von einem Schweitzer; nebst den wichtigsten Urkunden. Germanien 1796, 6 Th. — Histoire secrète des négociations pour la paix de Rastadt, dans leur rapport avec les circonstances politiques actuelles; suivie des principales pièces justificatives, par un Suisse. Allemagne, 1799, 6 vol. in-8°. — La partie historique est exclusivement

renfermée dans le premier volume de cet estimable ouvrage; elle y est même confondue avec une revue des événemens depuis le commencement de la guerre de la révolution, jusqu'à son renouvellement en 1799. Les cinq autres volumes ne contiennent que des documens.

5. Pendant ces négociations, l'esprit révolutionnaire se propageait dans plusieurs pays, et particulièrement en Italie. Depuis l'érection des républiques cisalpine et ligurienne, le parti démocratique avait fait de grands progrès, et il renversa dans Rome même l'ancien gouvernement, et y substitua une république; mais nulle part l'arbre de la liberté ne pouvait moins s'enraciner.

Occupation de Rome par les troupes françaises, à l'occasion d'une émeute populaire (10 février 1798). — Déclaration de la république romaine (15 février). — Mauvais traitement envers l'octogénaire Pie VI, et son enlèvement avec plusieurs cardinaux (20 février). — Le pape mourut dans l'exil, à Valence (29 août 1799).

A brief account of the subversion of the papal government, 1798; by R. DUPPA. London, 1799. — Relation abrégée de la destruction du gouvernement papal, en 1798; par DUPPA. Londres, 1799.

6. Si cette conduite ordonnée par le directoire, envers le chef de l'église, fut regardée comme un témoignage du mépris de l'opinion publique, on en vit dans la violente révolution de la Suisse une preuve encore plus choquante. Libre au milieu de l'Europe, cet état, depuis trois siècles, n'avait pris aucune part aux intérêts qui ont agité le monde. Le droit public général avait reconnu sa neutralité et l'avait respectée comme sacrée. Mais dans un temps où l'on ne ménageait rien, comment aurait-on épargné un sanctuaire qui renfermait, il est vrai, la liberté, mais non l'égalité? En même temps qu'on était attiré par l'espoir d'un butin favorable aux finances, l'importance militaire du pays, tant par sa nature que par sa situation, fut probablement un appât non moins puissant pour l'invasion. Peu de semaines suffirent, malgré une vive résistance, pour renverser l'édifice des siècles. La confédération fut transformée en une seule république helvétique.

Maintien de la neutralité de la Suisse, malgré la querelle sur les émigrés, jusqu'à l'événement du 18 fructidor, époque où, par l'expulsion des directeurs Barthélemy et Carnot, son sort fut décidé. — Mouvemens et commencemens de la révolution dans le pays de Vaud (décembre 1797). — Effet des inconvéniens des gouvernemens fédératifs : défaut d'unité ; bientôt le fardeau tomba tout entier sur le seul canton de Berne. Là il ne manquait ni de conseils, ni de forces, mais la majorité n'adopta que des demi-mesures, et le brave d'Erlach montra le courage de Kosciusko, mais n'obtint pas les mêmes pouvoirs. — Entrée des Français par deux points à la fois ; et combat sanglant. — Prise de Berne (2-5 mars 1798). — Soumission des autres cantons, les trois petits exceptés. — Résistance opiniâtre de ces derniers, et capitulation honorable (1-4 mai). — Proclamation de la république helvétique (12 avril). Depuis lors, cinq années malheureuses par la guerre et par les factions, jusqu'à ce que l'acte de médiation de la France (19 février 1808) rendit à la Suisse sa constitution fédérative, quoique changée, et le repos. Au moment de l'invasion de la Suisse, la république de Genève cessa d'exister : elle fut incorporée à la république française (16 avril 1798).

Essai historique sur la destruction de la ligue et de la liberté helvétique ; par MALLET-DUPAN, 1798.

Autentischer Bericht von dem Untergange der Genfer Republick ; in Polit. Journ., 1798. May. — *Relation authentique de la destruction de la république de Genève*, dans le Journal politique, mai 1798.

7. L'Angleterre restait séparée du continent avec un redoublement de puissance, de dettes et de ressources. On commença à s'y avouer secrètement à soi-même qu'on ne pouvait se maintenir dans cet état que par la guerre, et l'événement prouva bientôt que la paix n'est jamais guère qu'une trêve. La longue administration de Pitt, peu profitable à lui-même, concentra le pouvoir dans les mains d'un petit nombre de familles et établit dans le sein d'une constitution libre, une oligarchie qui, bien qu'on se disputât les places avec une sorte de fureur, ne produisit cependant pas une seule tête capable de gouverner. Mais Pitt affermit les principes d'une politique antirévolutionnaire, et quand on eut pour un moment renoncé à lui, on fut obligé d'y revenir.

8. Mais la continuation de la guerre avec l'Angleterre fit mûrir une entreprise qui, conduite par le héros du temps, pour lequel il n'y avait alors en Europe aucune place convenable, parut la plus extraordinaire qui eût jamais été conçue. La conquête et la colonisation de l'Égypte devaient dédommager de la perte des Indes occidentales, et donner une direction toute nouvelle au système colonial des Européens. Disposée sous l'apparence d'une descente en Angleterre, l'exécution en fut encore plus merveilleuse que la préparation. Mais la prise de Malte, qui se liait à ce projet, a eu presque de plus importantes conséquences pour l'Europe que l'invasion de l'Égypte.

Armement considérable et embarquement à Toulon. Cette armée était supposée l'aile gauche de celle d'Angleterre, dans la Manche. La flotte appareilla le 18 mai 1798. — Capitulation et occupation de Malte sans résistance (10-12 juin). L'escadre est suivie, mais non rencontrée par celle des Anglais. Elle mouille près du fort Marabou. — Débarquement des troupes (1^{er} juillet). — Prise d'Alexandrie (2 juillet). — Occupation du Caire (22 juillet). — Progrès dans la Haute-Égypte sous Desaix, et entière occupation, après la bataille de Sédiman (7 octobre). — Expédition de la Syrie manquée à Saint-Jean-d'Acre (décembre à juin 1799). On s'aperçut trop tard que l'Égypte ne pouvait être conservée sans la possession de la Syrie. — Débarquement des Turcs et combat d'Aboukir (25 juillet).

Relation des campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie; par BERTHIER. Paris, 1800.

9. Aucune entreprise n'avait causé de si vives alarmes en Angleterre. La victoire de Nelson à Aboukir où il détruisit la flotte française (1 août) ne suffit pas pour les calmer. Cependant la domination de la Méditerranée en était plus assurée, et c'était pour le ministère anglais un motif de plus de ne prendre aucun repos, jusqu'à ce que les Français eussent abandonné l'Égypte.

10. L'époque de la victoire d'Aboukir donna à ce combat naval une importance politique plus grande que n'en ont d'ordinaire ces sortes d'événemens. Son premier effet fut

une déclaration de guerre de la Porte contre la France (12 septembre), et des armemens de cette puissance pour reprendre l'Égypte, avec l'aide des Anglais. La plus ancienne alliance de l'Europe se trouva ainsi rompue.

11. Une suite non moins importante fut une seconde coalition entre l'Angleterre et la Russie (24 septembre). Le choix de Paul I^{er} pour grand-maître de l'ordre de Malte, après la conquête de l'île, conduisit encore plus loin : un spectacle nouveau fut donné au monde : il apprit comment des institutions, qui ont survécu à elles-mêmes, peuvent reprendre, pour un moment, de l'importance par l'effet des passions d'un souverain.

Alliance de la Russie avec Naples (29 novembre 1798), avec la Porte (23 décembre); avec l'Angleterre (29 décembre); et jusque avec le Portugal, malgré la distance (28 décembre 1799). — Alliance de l'Angleterre avec la Sicile (1^{er} décembre); avec la Porte (5 janvier 1799); et aussi de Naples avec le grand-seigneur (21 janvier).

12. Ces traités avaient, en général, pour conditions, la garantie réciproque des possessions (nommément de l'Égypte, pour la Porte). La guerre et la paix devaient être faites en commun. Interdiction de tous les ports, principalement de la Méditerranée, aux vaisseaux et au commerce français; subsides de l'Angleterre à la Russie, etc. La durée du traité était fixée à huit ans.

13. Toutefois l'accession des deux puissances germaniques pouvait seule imprimer le mouvement à cette vaste coalition. La marche des négociations à Rastadt et les difficultés toujours croissantes avec l'Autriche rendaient presque indubitable l'adhésion de cette puissance. La Prusse, au contraire, se flattant toujours, même au milieu des tempêtes, d'éviter également Charibde et Scylla, s'en tenait opiniâtrément à la neutralité. Essentiellement militaire, elle changea tout à coup de rôle, et se montra la plus pacifique. Quelle dangereuse expérience pour un état, que de dissiper lui-même le prestige de sa puissance!

Tandis qu'on négocie vainement à Selz (30 mai - 6 juillet 1798), l'Autriche prend avec l'Angleterre et la Russie, des arrangements au moyen desquels le cabinet de S. Pétersbourg renonce à s'entremettre avec la Prusse pour le règlement des indemnités éventuelles. Le passage d'une armée russe à travers les états autrichiens (décembre), annonça clairement les projets qu'on méditait, et donna occasion à une note de l'ambassade française (2 janvier 1799).

14. Ainsi s'était formée contre la république française, une nouvelle coalition, sans contredit, beaucoup plus étendue que la première, mais, par cela même, bien moins solide. Quels obstacles n'opposaient pas déjà à la rapidité de la correspondance, la distance de Londres à Pétersbourg et à Vienne, et sur le chemin direct, l'interposition de la Prusse neutre, de la Hollande et de la Belgique! Quelles difficultés plus grandes, ne naissaient pas de la diversité d'intérêts de l'Angleterre et des puissances continentales, et du caractère capricieux de l'empereur de Russie! Bientôt la rupture anticipée de la cour de Naples, funeste à elle-même et au roi de Sardaigne, ne permit de compter sur la maturité d'aucune combinaison.

La guerre éclate à Naples (novembre 1798). — Le directoire la déclare au roi des Deux-Siciles et au roi de Sardaigne (6 décembre) et contraint Charles-Emmanuel IV à la cession de toutes ses possessions sur le continent. — Malheureuse issue de la guerre de Naples, sous le général Mack. Le roi s'enfuit à Palerme (2 janvier 1799). — Prise de Naples, après un combat sanglant, par Championnet (23 janvier), et érection de la république parthénopeenne.

15. Ces accidens n'arrêtèrent cependant pas le premier élan des coalisés. Le désordre des finances et le pouvoir toujours plus précaire, même en France, du gouvernement directorial lui rendaient chaque pas difficile; mais il trouva des empêchemens plus décisifs dans le choix de ses propres généraux et de ceux de ses ennemis. Tandis qu'il multipliait les fautes à cet égard, l'archiduc Charles et le redoutable Souwarow étaient placés à la tête des armées alliées, et leur seule présence présageait la victoire. Le congrès de

Rastadt fut dissous, et l'on arrêta un plan de campagne (1779), pour recouvrer l'Italie, la Suisse et l'Allemagne.

Dissolution du congrès de Rastadt (8 avril 1799), et massacre des envoyés français, à leur départ (28 avril). La guerre avait déjà commencé sur le Haut-Rhin. — Victoires de l'archiduc à Ostrach (21 mars), et à Stockach (25 mars), sur le général Jourdan. Marche contre Masséna, en Suisse, jusqu'à Zurich, d'où, délivré par sa victoire sur les Russes commandés par Korsackow, le général français va prendre le commandement de l'armée du Haut-Rhin. — Commencement de la guerre en Italie, et victoires remportées par Kray sur Scherer, à Vérone (26 mars); à Magnano (5 avril). — Arrivée de Souwarow; il prend le commandement de l'armée austro-russe (16 avril). — Victoire de Cassano (27 avril), et prise de Milan et de Turin. — Reddition de toutes les places fortes, même de Mantoue (28 juillet). — Retraite de Naples, sous Macdonald, battu par Souwarow, à la Trebia (17-19 juin). — Reprise de Naples par les Calabrais, sous la conduite du cardinal Ruffo, accompagnée d'effroyables cruautés, et rétablissement du trône par les Russes, les Turcs et les Anglais (quel bizarre assemblage!) ainsi que de la puissance papale, sous Pie VII. — Rassemblement d'une nouvelle armée française, aux ordres de Joubert. Elle est battue par Souwarow, à Novi (15 août). Gênes et Ancône restent seules au pouvoir des Français.

Précis des événemens militaires, ou Essais historiques sur les campagnes de 1799 à 1814, avec cartes et plans; par le comte MATHIEU DUMAS, lieutenant général des armées du Roi. Paris, 1817. — Les huit volumes de cette importante production qui ont paru jusqu'à présent, embrassent les campagnes de 1799, 1800, 1801, 1803 et 1804.

Geschichte der Wirkungen und Folgen des OEstreichischen Feldzuges in der Schweiz; von C. L. von HALLER, 2 Theile, 1801. — Histoire des opérations et des suites de la campagne des Autrichiens en Suisse; par HALLER, 2 vol. 1801.

Mémoires pour servir à l'histoire des dernières révolutions de Naples; par B. N., témoin oculaire. Paris, 1803.

16. Ces jours de triomphes ne devaient-ils pas ramener ceux de la paix? ou le temps n'était-il pas venu où une puissance neutre, telle que la Prusse, pouvait se prononcer avec énergie et avec dignité pour le rétablissement de l'Europe? Mais quand l'usage modéré de la victoire ne fut-il pas plus

difficile que la victoire même! Les momens favorables s'élevaient; et l'année ne devait pas finir sans que, par la défection de la Russie, la coalition tombât d'elle-même en ruine.

La mésintelligence se met entre les Autrichiens et les Russes, à l'occasion d'Ancône et du Piémont, dont les Russes s'emparèrent ensuite. Ils marchent sur la Suisse, pour se joindre à Korsakow; mais deux jours avant leur arrivée (25-27 septembre) il avait été battu par Masséna, et Souwarow fut contraint de se retirer dans la Haute-Souabe, par des chemins impraticables, à travers les Alpes. Ce fut le dernier et le plus grand de ses exploits. Rappelé, ainsi que son armée (janvier 1800), il est froidement accueilli. D'un autre côté, l'Angleterre et la Russie se brouillent au sujet de l'inutile débarquement de leurs armées combinées, dans la Nord-Hollande, sous les ordres du duc d'York (août-octobre). L'Angleterre enleva cependant les restes de la flotte hollandaise dans le Texel (30 août).

17. Tandis que les alliés perdaient ainsi tous leurs avantages, une révolution beaucoup plus importante s'opérait en France. Le vaisseau qui portait le destin de l'Europe avait déjà abordé à Fréjus (9 octobre). L'abolition de la constitution directoriale, dès long-temps à moitié anéantie, l'abdication des directeurs, l'expulsion des représentans du peuple à coup de crosses de fusil, l'établissement d'un nouvel ordre de choses, les préparatifs d'une campagne pour ressaisir les avantages de la victoire perdus et pour conquérir enfin la paix; tout cela fut l'ouvrage de quelques semaines.

Retour d'Égypte du général Bonaparte (9 octobre 1799). — Révolution intérieure accomplie (18 brumaire, 9 novembre). — Constitution consulaire (15 décembre). — Bonaparte gouverne sous le titre de premier consul. Substitution du régime des mairies et des préfectures à l'administration populaire. L'initiative des lois réservée au gouvernement, fait cesser la séparation de la puissance législative, et du pouvoir exécutif. Avant même que la constitution fut achevée, se manifestait l'intention de la détruire.

18. Après d'inutiles propositions de paix à l'Angleterre

(leur forme seule devait en empêcher le succès), préparatifs pour l'ouverture de la campagne. Combien la situation était changée depuis que la Russie, loin d'agir avec la coalition, était déjà à moitié gagnée ! Il ne restait plus à combattre sur le continent que l'Autriche, faiblement soutenue par Naples et par une partie de l'empire, mais bientôt plus étroitement liée avec l'Angleterre par un traité de subsides (26 juin). Et comme si on avait voulu rendre la lutte plus facile à la France, avant même l'ouverture de la campagne, le commandement fut retiré à l'archiduc Charles.

Double campagne de 1800, en Italie, sous le premier consul; en Allemagne, sous le général Moreau. En Italie, héroïque défense de Gènes, par Masséna, jusques au 4 juin. L'armée de réserve passe le Saint-Bernard. Prise de Milan et rétablissement de la république cisalpine. Bataille de Marengo, perdue par Melas (4 juin). Le lendemain, capitulation pour l'évacuation de la Lombardie et de toutes les places fortes jusqu'à Mantoue. Ainsi, un seul jour enleva le fruit d'une année de victoires. — En Allemagne, Moreau passe le Rhin en Alsace (25 avril). Progrès continus et constans contre Kray, jusqu'à Ulm (2-10 mai). Entrée en Bavière et dans le pays des Grisons (juin et juillet). Après le refus de la part de la cour de Vienne, de ratifier les préliminaires de paix conclus le 28 juillet, dénonciation en Italie (29 septembre), et en Allemagne (9 novembre), de l'armistice précédemment accordé (15 juillet), à condition de l'évacuation d'Ulm et d'Ingolstadt. Grande victoire de Hohenlinden (3 décembre), et progrès en Autriche, jusqu'à Lintz; dans le même temps, victoire de Brune sur le Mincio (26 décembre), et passage de l'Adige (1^{er} janvier 1801). Armistice à Trévis (16 janvier).

19. Si la fin du siècle était ensanglantée, l'aurore du nouveau offrit du moins une lueur d'espérance du retour de la paix. L'Autriche humiliée, était disposée à l'implorer; mais on exigeait la rupture de son alliance avec l'Angleterre comme condition préliminaire. A peine y eut-elle consenti, le dernier jour du siècle (31 décembre), les négociations s'ouvrirent à Lunéville, et amenèrent un traité de paix, tant avec l'empereur qu'avec l'empire. Il s'en conclut un en même temps avec Naples, à Florence.

Négociation à Lunéville (1^{er} janvier - 9 février 1801). Non-seulement on y prit pour base le traité de Campo-Formio, mais aussi les conditions proposées depuis à l'empire, dans les conférences de Rastadt, auxquelles on en ajouta néanmoins quelques autres. Les principales du nouveau traité furent : 1^o la confirmation de la cession à la France, de la Belgique et du Frickthal, abandonné plus tard (août 1802), à la Suisse ; 2^o confirmation des cessions faites à l'Autriche, dans les états vénitiens ; 3^o confirmation de la cession du Brisgaw au duc de Modène ; 4^o cession du grand duché de Toscane en faveur de la maison de Parme, sans promettre d'indemnité en Allemagne ; 5^o acquiescement de l'empereur et de l'empire, à la cession de la rive gauche du Rhin, le Thalweg formant la séparation ; 6^o les princes héréditaires dépossédés devaient être dédommagés par l'empire ; 7^o reconnaissance des républiques batave, helvétique, cisalpine, ligurienne, toutes comprises dans le traité. — En échange de la Toscane, érigée en royaume d'Etrurie, pour le duc de Parme, cession de ce duché à la France, et par l'Espagne, de la Louisiane (21 mars), qui depuis a été vendue aux États-unis de l'Amérique (voy. pag. 36). — Armistice avec Naples, signé à Foligno (18 février); et conclusion de la paix, à Florence (28 mars 1801). Conditions : 1^o exclusion des vaisseaux anglais et turcs des ports des Deux-Siciles ; 2^o cession des propriétés napolitaines en Toscane, l'île d'Elbe et Piombino (états des Presides); 3^o Otrante reste occupé par les troupes françaises.

Plénipotentiaires, à Lunéville : Joseph Bonaparte et le comte Louis de Cobenzel.

20. Tandis que par la conclusion de cette paix le continent de l'Europe commence enfin à goûter quelque repos, si un repos imposé par les armes peut mériter ce nom, la guerre continue sur mer. Le changement de politique de la Russie ouvrit bientôt une autre scène dans le nord ; et le règlement des indemnités en Allemagne y laissa un vaste champ à la diplomatie.

21. Depuis l'expédition d'Égypte, la Méditerranée était devenue le principal théâtre de la guerre maritime. Cette mer était couverte de flottes russes, turques et britanniques. Le but essentiel de la politique des Anglais était d'y affermir leur domination ; et la prise de Malte affamée (5 septem-

bre 1800) en devint un fondement difficile à ébranler. Qui put, depuis lors, espérer une paix maritime durable? La prise des îles gréco-françaises, par les Russes et par les Turcs, donna à l'Europe le spectacle nouveau d'une république, grecque à la vérité, fondée par la Russie et par la Porte.

Prise de Corfou par la flotte turco-russe (1^{er} mars 1799). — Erection de la république des Sept-Îles, sous la protection des Turcs et sous la garantie des Russes, stipulée par la convention de Constantinople (21 mars 1800). Les troupes russes y restent, et cette occupation prolongée jusqu'en 1809, donna à la Russie, une grande influence dans la Méditerranée. Minorque était tombé au pouvoir des Anglais (15 octobre 1799), et ils s'emparèrent aussi de Surinam (11 août 1799) et de Curaçao (13 septembre 1800), les dernières des colonies hollandaises aux Indes occidentales.

22. Les procédés de Paul I^{er} n'étaient pas moins féconds en conséquences. En se retirant de la coalition avec l'Angleterre et l'Autriche, séduit par les flatteries et par l'adroite politique du nouveau maître de la France, il s'attacha d'abord plus étroitement les états du nord, et l'oppression toujours croissante de la part des Anglais de la navigation des neutres, le jeta bientôt dans de plus grands desseins. Il renouvela le projet de neutralité armée conçu par Catherine. Une nouvelle guerre dans le nord en devint la suite inévitable; et peut-être aurait-elle eu les effets les plus importants si la mort du czar n'était venue tout changer.

Alliance défensive entre la Russie et la Suède (29 octobre 1799). — Relations plus intimes avec la Prusse (1800), et continuation de celles qui subsistaient avec le Danemarck. — Renouveau du projet de neutralité armée, en prenant sous convoi, les vaisseaux suédois et danois (août 1800). — Alliance entre la Suède et le Danemarck (16 décembre), et accession de la Prusse (12 février 1801). — Réitération des résolutions de 1780 (voy. II^e Période, p. 313) avec cette addition, que le convoi met à l'abri de la visite. — Embargo sur les navires anglais en Russie. — Occupation des bords du Weser et de l'Elbe, par les Prussiens et les Danois, et bientôt après de l'électorat de Hanovre par les premiers. — Envoi d'une

escadre anglaise dans la mer Baltique. Attaque de Copenhague (2 avril). L'empereur Paul avait cessé de vivre (24 mars) — Changement de système sous Alexandre I^{er}. Convention avec l'Angleterre conforme au vœu de cette puissance (17 juin), et commune à tous les alliés. — Restitution des conquêtes faites sur eux en Europe et aux Indes occidentales.

23. Les grands changemens en Russie (et rarement un nouveau règne en amène de plus importans) et le caractère modéré du souverain qui, en rétablissant simplement les anciens rapports, fit la paix avec la France et avec l'Espagne (4 et 8 octobre 1801), influèrent sensiblement sur le cours de la politique. L'Angleterre elle-même, troublée par la disette et presque isolée, désirait la paix, et le retour en fut présagé par la renonciation volontaire de Pitt à un pouvoir si longtemps exercé (9 février 1801). Elle dépendait surtout de l'Égypte. La politique de l'Angleterre ne varia jamais sur ce point, et aucun effet ne lui sembla trop pénible pour atteindre ce but. Sa sollicitude était-elle fondée?

Sort de l'Égypte depuis le départ de Bonaparte, laissant le commandement à Kléber (22 août 1799). — Arrivée d'une armée anglo-turque venant de Syrie, et prise d'El-Arisch (29 décembre). Convention avec le grand-visir (24 janvier 1800) pour l'évacuation de l'Égypte : cet accord est rétracté. Surprise et défaite du grand-visir à Héliopolis (20 mars). Assassinat de Kléber, au Caire (14 juin). Menou lui succède. — Envoi d'une armée anglaise sous les ordres d'Abercrombie (décembre). Elle débarque à Aboukir (8 mars). Il en arrive une autre des Indes orientales par la mer Rouge, sous le général Baird (avril). Victoire des Français à Ramanié (21 mars). Mort d'Abercrombie. Convention du Caire, avec lord Hutschinson, son successeur, pour l'évacuation de l'Égypte (27 juin). Elle s'exécute : Alexandrie est remise (septembre), l'Égypte est rendue à la Porte.

Wilson's history of the british expedition to Egypt. London, 1800. — *Histoire de l'expédition des Anglais en Égypte*; par WILSON. Londres, 1800. — Traduite en français.

De l'Égypte après la bataille de Héliopolis, par le général Reynier, in-8°. — Sur l'importance de l'Égypte comme colonie : *Heeren kleine historische Schriften*, tom. 2. — *Opuscules historiques*; par HEEREN, tom. 2.

24. Cet événement faisait disparaître le plus grand obstacle à un rapprochement entre la France et l'Angleterre. La paix du Portugal avec la France et l'Espagne (6 juin), à condition de la restitution d'Olivenza et de l'exclusion des vaisseaux des Anglais, devint pour ceux-ci un motif de plus de la faire aussi. Les préliminaires, depuis long-temps négociés à Londres, s'y conclurent enfin (1^{er} octobre), et le traité définitif fut signé à Amiens le printemps suivant. Après la réconciliation de l'Angleterre avec la France, celle de la France avec la Porte ne pouvait rencontrer aucune difficulté.

Paix d'Amiens, entre l'Angleterre d'une part, et la France, l'Espagne et la république batave, de l'autre. Conditions : 1^o Restitution par l'Angleterre, de toutes ses conquêtes sur la France et sur ses alliés, excepté l'île de la Trinité cédée par l'Espagne, et Ceylan, par la république batave ; 2^o maintien de la Porte dans son intégrité. Elle est comprise dans le traité et doit être invitée à y adhérer ; 3^o la France reconnaît la république des Sept Îles. Les îles de Malte, de Gozzo et de Comino, doivent être rendues à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dans le délai de trois mois, occupées par des troupes napolitaines, et rester indépendantes, sous la garantie de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche, de l'Espagne et de la Prusse. Il ne doit y avoir de langue ni française, ni anglaise ; mais il en sera créé une maltaise, et les chevaliers rétablis choisiront parmi eux le grand-maître.

Plénipotentiaires à Amiens : Joseph Bonaparte et lord Cornwallis, après néanmoins que les préliminaires eurent été négociés par lord Hawkesbury et par M. Otto.

Conclusion de la paix entre la France et la Porte (25 juin 1802) à la suite de préliminaires (18 octobre 1801), 1^o Restitution de l'Égypte et garantie réciproque des possessions ; 2^o renouvellement des anciens traités et libre navigation pour la France, dans la mer Noire ; 3^o reconnaissance de la république des Sept Îles ; 4^o traitement mutuel à l'égal des nations les plus favorisées.

25. Les conditions de la paix d'Amiens doivent causer la plus grande surprise. On avait combattu non pour la possession de la Trinité et de Ceylan, mais pour la liberté de l'Europe, et cette grande cause fût tacitement sacrifiée,

car l'Angleterre affecta d'éviter toute intervention dans les intérêts du continent, et elle ne stipula pas même l'évacuation de la Hollande. On termina ainsi la guerre, sans atteindre le but pour lequel on l'avait entreprise, et le peu de durée de l'état des choses, tel que l'établissait la paix, ne pouvait pas être long-temps problématique.

26. La renommée du premier consul fut, au contraire, portée au plus haut degré, par ce traité; la France sortit de la lutte, tranquille et bien ordonnée au dedans, plus puissante au dehors, réintégrée dans la possession de ses colonies, et n'ayant à regretter que quelques légers sacrifices imposés à ses alliés. Tout, même la restauration des autels, et l'affermissement de la liberté religieuse, parut l'œuvre de son chef, et sa puissance fut fondée à la fois sur la force des armes, et sur la force, encore plus grande, de l'opinion publique. Il ne dépendait désormais que de lui, de dominer, même sans combats, sur l'Europe entière et il en aurait été le maître, s'il avait su l'être de lui-même.

Nomination de Bonaparte au consulat à vie (4 août 1802). Il avait déjà été reconnu (26 janvier) pour président de la république italienne. — Médiation de la Suisse (19 février 1803). La nouvelle forme du gouvernement français fut imitée par les républiques affiliées : la république batave eut un président; celle de la ligurie un doge, et il n'y eut pas jusqu'à celle de Lucques, pour laquelle on n'avait pu trouver un nouveau nom, qui ne subit aussi des changemens. — Concordat avec le pape (15 juillet 1801), sanctionné par le corps législatif (8 avril 1802). Le culte catholique ne fut pas seul réglé par la loi du 18 germinal an X : des articles spéciaux déterminèrent en même temps l'organisation des cultes protestans.

27. En s'assurant l'appui de l'opinion publique, si nécessaire au premier magistrat de la république prétendue, il se montra politique profond; par l'art avec lequel il sut tout à la fois y condescendre et s'en affranchir; et il ne se hâta que trop de détromper ses peuples sur son respect pour elle.

28. La première transaction politique de quelque importance, fut celle des indemnités en Allemagne, réservée par le traité de Lunéville : elle fut dirigée à Ratisbonne, par la médiation de la France et de la Russie ; mais la prépondérance de la première et sa politique se manifestèrent ici par les signes les moins équivoques. Tandis que plusieurs princes ecclésiastiques étaient expulsés de leur siège, le seul chancelier de l'Empire, dont on croyait ne pouvoir se passer, fut transféré de Mayence à Ratisbonne, et les puissances séculières se partagèrent la dépouille des autres, en proportion du plus ou du moins de faveur que leur accordait la France. L'ami de la patrie détourna ses regards d'une opération qui, bien qu'inévitable peut-être, indigne du moins par la manière violente dont elle fut exécutée.

Convention préalable, à Paris, entre la Russie et la France, sur le plan des indemnités (4 juin 1802). Il en est donné connaissance à la diète germanique (18 août). Ouverture de la session de la députation extraordinaire de l'Empire (24 août). Dernière séance (25 février 1803). Les états les plus indemnisés, en proportion de leurs pertes, furent la Prusse, et près du Rhin, à cause de leur dépendance probable, Bade, Wurtemberg et Nassau. La Bavière obtint moins, et l'Autriche moins encore. Deux princes italiens furent aussi dédommagés en Allemagne : le grand duc de Toscane, par Salzbourg ; le duc de Modène, par le Brisgaw et l'Ortenau. On créa quatre nouveaux électors : Wurtemberg, Bade, Hesse et Salzbourg. On ne se montra pas avare d'une dignité qui devait bientôt n'être qu'un vain titre.

29. Il resta encore un empire d'Allemagne, mais non plus l'ancien empire germanique. Il ne fut plus qu'une agrégation d'états, avec un chef qui n'eut d'empereur que le nom, sous une influence étrangère : quoique l'état central de l'Europe survécut à lui-même, on reconnut bientôt comme une vérité incontestable que ce point ne pouvait être déplacé, sans un bouleversement général.

30. Le court espace de temps pendant lequel la paix régna en Europe, fit connaître les immenses ressources de ses habitans. Partout on s'empressa à l'envi de guérir ses

plaies, par les travaux de l'industrie, du commerce, de la navigation; et quelques profondes qu'elles fussent, peut-être un petit nombre d'années de tranquillité aurait suffi pour les cicatriser. Mais la paix n'avait pas détruit la méfiance, et bientôt ce germe de nouvelles querelles ne fructifia que trop. L'Angleterre réparant sa faute, ne voulut pas rendre Malte qui lui assurait l'empire de la Méditerranée, qui formait un rempart à l'Égypte que la France n'avait jamais perdu de vue, et d'un autre côté, l'incorporation formelle et sans convention préalable du Piémont envahi (20 août 1801), prouva aux peuples du continent que les prétendues limites naturelles, si hautement préconisées, n'étaient plus des limites.

Refus de rendre Malte sous prétexte qu'à cause de la suppression des langues de Bavière et d'Espagne, cette île ne pouvait pas être restituée à l'ordre rétabli dans son ancien état (septembre 1802). Mission et rapport injurieux du général Sébastiani sur la situation de l'Égypte et du Levant (30 janvier 1803). — De l'autre côté, indécente guerre de plume commencée par les journalistes de Londres, qui envenime les haines.

31. On ne tarda pas à se convaincre, que quoique le traité d'Amiens ne fût pas un armistice, il n'avait cependant guère produit qu'une trêve, et à peine le rameau de la paix eut-il été arboré depuis un an, que déjà avait éclaté une guerre plus longue et plus féconde en conséquences que ses promoteurs ne l'avaient prévu.

Message du roi d'Angleterre au parlement sur le danger qui menaçait la sûreté de l'empire britannique (8 mars 1803). — Négociations sans résultat du lord Withworth, à Paris. — Déclaration de guerre de l'Angleterre contre la France (18 mai).

32. Cette guerre à laquelle furent obligés de prendre part la république Batave et tous les États dépendans de la France, et où les deux principales puissances, l'une continentale, l'autre maritime, avaient peu de points de contact; cette guerre eut un caractère tout particulier: l'occupation du Hanovre, malgré la neutralité de cet électorat,

sans que la diète de Ratisbonne en fut prévenue, fut aussi peu décisive que les grandes et vaines démonstrations dans les ports de la Manche, d'une descente en Angleterre. Ces préparatifs ne servirent au contraire, qu'à faire prendre les armes à tout le peuple anglais. C'était plutôt un état de guerre, que la guerre même; mais qui pouvait en calculer le résultat?

Occupation de l'électorat de Hanovre par le général Mortier, après la convention de Sulingen (3 juin), et la capitulation d'Artenbourg (5 juillet).

33. Cette guerre eut pour principal effet le rétablissement d'un trône héréditaire en France, préparé par la constitution consulaire; mais au lieu d'un trône royal, un trône impérial fut élevé; au lieu du légitime souverain, il y monta un heureux guerrier, qui, au mépris de toutes les lois de la morale et de la politique, avait trempé ses mains dans le sang d'un des rejetons de la maison royale (20 mars). L'Europe, accoutumée dès long-temps, à ne voir régner que des princes légitimes et justes, devait apprendre, par un grand exemple, à connaître des usurpateurs et des tyrans.

Sénatus-consulte organique (18 mai 1804), par lequel, sur la proposition du tribunat, le premier consul est proclamé empereur, et cette dignité déclarée héréditaire dans sa famille. Cet acte est soumis à l'approbation du peuple. Le silence est pris pour consentement. Déclaration du résultat (6 novembre). Couronnement et sacre de Napoléon I^{er} comme empereur des Français par Pie VII (2 décembre).

TROISIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS L'ÉRECTION DU TRÔNE IMPÉRIAL EN FRANCE
JUSQU'AU RÉTABLISSMENT, PAR SA CHUTE, DU
SYSTÈME POLITIQUE DE L'EUROPE; ET A LA FON-
DATION DE LA LIBERTÉ DE L'AMÉRIQUE, 1804
A 1815.

PREMIÈRE SECTION.

HISTOIRE DU SYSTÈME POLITIQUE DE L'EUROPE DURANT
CETTE ÉPOQUE.

Histoire abrégée des traités de paix entre les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie; par feu M. KOCH. Ouvrage entièrement refondu, augmenté et continué jusqu'au congrès de Vienne, et au traité de Paris de 1815; par F. SCHOELL, conseiller d'ambassade de S. M. le roi de Prusse, près la cour de France. Paris, 1817; 15 vol. — Nous indiquons ici seulement cet ouvrage très-instructif qui nous a été trop tard connu. Les tomes 6 à 11 se rapportent à l'époque présente. Les trois derniers embrassent l'histoire du système politique des états du nord.

Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français sur les évènements qui se sont passés depuis quelques années; par Fr. SCHOELL. Paris, 1814; 9 vol. in-8°. — Cette collection commence à la campagne de Russie en 1812, et comprend aussi la guerre d'Espagne et les négociations avec le pape, depuis 1808.

Geschichte Napoléon Bonaparte's, von Fred. Saalfeld; Zweyte Ausgabe, 1816; th. 1, 2. — Histoire de Napoléon Bonaparte; par Fr. SAALFELD, 2^e édit., 1816; 2 vol.

1. **L**E projet de la monarchie universelle, ce fréquent sujet de terreur des périodes précédentes, était presque tombé en oubli, lorsqu'il fut reproduit par l'ambition d'un homme qui avait déjà fait la moitié du chemin vers ce but. Si nous comprenons sous ce nom la domination, en partie immédiate et en partie indirecte sur l'Europe, la

chose n'est susceptible d'aucun doute. Le problème, pour l'histoire de cette époque, est de montrer à quelle distance et par quels moyens il s'avança dans cette route, jusqu'à ce que la fortune s'interposant, aidâ les peuples opprimés à reconquérir leur liberté.

2. Jamais souverain en Europe n'avait eu autant de moyens à sa disposition que l'empereur Napoléon. Son pouvoir dans l'intérieur était sans bornes, depuis que le despotisme y avait intimidé, détruit ou asservi tous les organes de la liberté. Le corps législatif était faible et muet; le tribunal supprimé (août 1807); et le prétendu sénat conservateur s'y montrait toujours le docile instrument de la tyrannie; car ce n'est pas dans de vaines formules que git la liberté. Au dehors, la France étendue jusqu'au Rhin et au delà des Alpes; la république italienne bientôt transformée en royaume (17 mars 1805) sous le sceptre de Napoléon et sous sa domination immédiate; l'Espagne, la Hollande, la Suisse, le reste de l'Italie et les états germaniques du Rhin dans sa dépendance ou par des traités, ou par la crainte; une armée française établie par l'occupation du Hanovre, au cœur de la monarchie prussienne et aux portes du Danemarck; l'Autriche menacée aussitôt qu'on le voudrait: quelles ressources et quel supplément à la puissance intérieure! Mais la Russie et la Suède étaient encore intactes, et même, depuis l'assassinat du duc d'Enghien, dans des dispositions peu amicales, et l'Océan ne pouvait être franchi.

Rupture de toutes relations diplomatiques de la Russie (28 août), et de la Suède (7 septembre 1804) avec la France. L'une et l'autre refusèrent de reconnaître Napoléon pour empereur.

3. Cependant de nouvelles assurances solennelles promirent que la France ne serait plus agrandie par de nouvelles réunions, et que ses limites resteraient invariablement fixées (27 décembre 1804); mais pouvait-on compter sur la sincérité d'un engagement, presque aussitôt violé par l'incorporation de la république ligurienne (4 juin 1805)? Le

langage insultant du nouveau souverain dans son journal officiel, contre les princes étrangers, était peu propre à lui faire des partisans. Ses discours solennels n'étaient-ils pas encore plus violens et hautains? Et quand on affectait de regarder le trône nouvellement élevé, comme le rétablissement de celui de Charlemagne (août 1804), n'était-ce pas dire assez qu'il n'y avait point pour lui de place dans l'ancien système politique de l'Europe?

4. Dans ces entrefaites le timon de l'état en Angleterre avait été de nouveau confié aux mains de Pitt (15 mai 1804). Pouvait-on douter de ses efforts pour former une nouvelle coalition contre la France, quand on connaissait son ancienne politique et les circonstances actuelles? Il alla à cet égard au-devant des vœux de Napoléon, qui se lassait de l'oisive parade de son armée sur les bords de la Manche.

La guerre avait auparavant pris plus d'extension, par la participation de l'Espagne (30 octobre 1803), dont la France n'avait pu jusqu'alors acheter, à force de subsides, que la chancelante neutralité, et par des démonstrations menaçantes contre le Portugal comme partisan de l'Angleterre.

Capture par les Anglais, devant Cadix, des galions avec leurs trésors (5 octobre 1804). — Déclaration de guerre de l'Espagne contre l'Angleterre, après beaucoup de négociations (12 décembre), et de l'Angleterre contre l'Espagne (11 janvier 1805).

Fr. Gents, autentische Darstellung des Verhältnisses zwischen England und Spanien, 1806. — Exposition authentique des rapports entre l'Angleterre et l'Espagne; par FR. GENTZ.

5. Une troisième coalition se forma contre la France. L'Angleterre en était le point central. Suivant le plan de Pitt, un soulèvement général de l'Europe devait repousser la France dans ses anciennes limites, et l'indépendance des états eût été consolidée par de sages dispositions et d'équitable partages. On ne faisait cependant aucune mention du rétablissement de l'ancienne maison royale; tant cet événement était alors hors de toute vraisemblance.

6. Mais quoique promptement mis en partie à exécution,

le projet de Pitt ne put jamais être accompli qu'à demi ; et il règne encore sur la formation de cette coalition une obscurité que le temps seul peut dissiper. Tandis que la Suède, la Russie et l'Autriche s'y ralliaient, la Prusse s'obstinait au contraire dans une neutralité dont elle eut bientôt une cruelle occasion de se repentir. Et cependant, sans le concours de la Prusse, aucune entreprise efficace contre la France n'était presque possible. Sa neutralité mettait seule à couvert la moitié de l'empire français.

Alliance de l'Angleterre avec la Russie (11 avril), avec la Suède (déjà jointe à la Russie le 14 janvier) (31 août) ; étendue (3 octobre 1805). — Un corps d'armée russe et suédois devait débarquer en Poméranie. Si la puissance et le génie de Gustave IV avaient égalé sa haine et son opiniâtreté, Napoléon eût trouvé en lui son plus redoutable adversaire. — L'Autriche entre dans l'alliance de l'Angleterre et de la Russie (9 août). Au moyen des subsides de l'Angleterre et d'une force de cinq cent mille hommes, on comptait rétablir la liberté de l'Europe, sans rien prescrire à la France sur ses intérêts du dedans. Naples au contraire avait été obligé par son traité avec Napoléon (25 juin) de recevoir un corps de troupes françaises de vingt-cinq mille hommes ; mais le nombre en fut ensuite diminué.

Fr. Gentz, Fragmente aus des neuesten Geschichten den politische Gleichgewichts in Europa, 1806. — Fragmens de l'histoire moderne de l'équilibre politique de l'Europe ; par GENTZ. — Malheureusement ce ne sont que des fragmens, mais précédés d'une préface écrite dans un temps de dé-solutions, avec la plume de Tacite.

7. La guerre éclate après d'infructueuses négociations ; le plan des coalisés est entièrement déconcerté par l'attaque de l'armée autrichienne sur l'Iller, où l'on avait opposé un Mack à Napoléon, avant même que les Russes pussent avoir fait leur jonction. Après la défaite totale des Autrichiens dans l'espace de quelques jours, le projet d'assaillir l'Italie tomba de lui-même (octobre 1805) ; et, fortifié dans sa marche par l'accession de Bade, de Wurtemberg et de la Bavière, Napoléon s'aplanit facilement la route de Vienne.

Capitulation d'Ulm (17 octobre), d'après laquelle presque tous

les corps de l'armée dispersés se rendirent prisonniers. — Retraite de l'armée d'Italie, commandée par l'archiduc Charles, jusqu'aux frontières de la Croatie, malgré le succès du combat de Caldiero (30 octobre). — Entrée des Français à Vienne (13 novembre).

8. Les Russes, survenus dans ce moment, ne trouvèrent plus que les débris de l'armée à laquelle ils devaient se réunir; et leur allié ne put, dans la sanglante journée d'Austerlitz, leur prêter qu'une faible assistance. Forcés aussi de se retirer, ils ne laissèrent de ressource à l'Autriche accablée et abandonnée, que dans l'acceptation des conditions auxquelles la paix lui était offerte. Elle fut conclue à Presbourg à la suite de courtes négociations.

Conditions de la paix de Presbourg (26 décembre) : 1° La France conserve en Italie tous les pays qui lui sont déjà incorporés ou que régissent les lois françaises (Piémont, Parme et Plaisance); 2° L'Autriche cède au royaume d'Italie tout ce qu'elle possède des états vénitiens (et ainsi la ci-devant Dalmatie vénitienne qui touche à l'empire turc), et reconnaît Napoléon pour roi; 3° L'électeur de Bavière et le duc de Wurtemberg obtiennent le titre de roi avec la souveraineté sur leurs nouvelles possessions, comme sur les anciennes; 4° L'Autriche abandonne à la Bavière tout le Tirol et le Vorarlberg, avec les évêchés de Brixen et de Trente; Burgau, Eichstadt, Passau, Lindau et autres seigneuries. Augsbourg entra aussi dans le partage de la Bavière; 5° Elle céda de plus à Wurtemberg et à Bade, l'Autriche antérieure, savoir : à Bade, la majeure partie du Brisgau, l'Ortenau et la ville de Constance, et le surplus au Wurtemberg; 6° L'Autriche acquit Salzbourg et Berchtolsgraden à titre de duché, et la grande maîtrise de l'ordre Teutonique pour un de ses princes. L'électeur de Salzbourg fut dédommagé par la Bavière, qui lui céda Wurzburg érigé en électorat; 7° Napoléon garantit le surplus de l'intégralité de la monarchie autrichienne.

Négociateurs à Presbourg : Talleyrand et le prince de Lichtenstein avec le comte Giulay.

9. La paix de Presbourg ne mérita ce nom qu'à demi, puisque la Russie resta en état de guerre; mais un nouveau pas vers la domination universelle était fait. La puissance autrichienne était anéantie par la perte de ses boulevardis

du Tirol et de Venise; il ne lui restait plus de défense que dans la fidélité et dans le dévouement de ses peuples. Les états de l'Allemagne méridionale se trouvaient plus étroitement enchaînés à la France; et quoique la Bavière eût échangé avec joie Wurzburg contre le Tirol, ils étaient par de perfides concessions plus agrandis en apparence qu'en réalité. L'usage de la levée en masse rendait la possession mal assurée, et les changemens de domination relâchaient les liens sacrés qui jusqu'alors avaient lié les peuples aux princes, et les princes aux peuples.

10. On eut bientôt à Naples le spectacle du détronement d'une maison régnante par une simple proclamation (27 décembre), et alors commença l'établissement des souverainetés de famille par l'élévation de Joseph, frère aîné de l'empereur, et par la nomination d'Eugène de Beauharnais, fils de l'impératrice, préalablement adopté, à la vice-royauté d'Italie; mais ces nouveaux princes restaient subordonnés en esclaves au chef de leur maison.

Le prétexte de la rupture de la neutralité de Naples fut le débarquement d'un corps de troupes anglaises et russes venant de Corfou : il est resté incertain si ce fut du consentement ou contre le gré du roi. — Décret de Schönbrunn (27 décembre 1805), portant que la dynastie de Naples a cessé de régner. Occupation de Naples, et entrée du nouveau roi Joseph (25 février 1806), sous le titre de roi des deux Siciles, tandis que l'ancienne cour se retirait à Palerme. Le détroit de Messine suffit pour limiter la puissance de l'usurpateur. Ses sœurs furent pourvues des principautés de Lucques, de Piombino et de Guastalla; mais cette dernière, donnée le 30 mars, fut reprise, presque aussitôt (21 juillet 1805), pour être réunie à la France, avec Parme et Plaisance; car dans les petites comme dans les grandes affaires se manifestait toujours la volonté arbitraire du maître.

11. Pendant ces triomphes sur le continent, la liberté de l'Europe aurait été recouvrée sur l'Océan, si c'était là qu'elle eût pu l'être (février 1805). L'expédition de grandes et de petites escadres françaises, toujours traversée par les Anglais, demeurait sans résultats; et la victoire de Trafalgar

(21 octobre), où périt si glorieusement l'amiral Nelson, anéantit presque d'un seul coup toute la puissance maritime de la France et de l'Espagne et tous les projets fondés sur elle.

Prise de Surinam (29 avril 1804), de Gorée (8 mars), du Cap (18 janvier 1806); cependant vaine tentative sur Buenos-Ayres (2 juillet 1806), inutilement renouvelée (juillet 1807).

12. Les messages chargés d'annoncer les défaites qui détruisaient la troisième coalition trouvèrent son auteur au lit de mort. Pauvre, endetté (il avait bien moins pensé à ses propres intérêts qu'à ceux de sa patrie et de l'Europe); et le cœur déchiré, mourut cet homme resté jusqu'à son dernier soupir l'appui de la liberté. Il ne laissa point d'héritiers de son génie; mais il avait fondé une école imbue de ses principes, et qui devait un jour les faire triompher. Et quoique son antagoniste lui succédât immédiatement, la courte administration de celui-ci ne servit qu'à justifier la politique de son prédécesseur.

Mort de William Pitt (23 janvier 1806). Ministère de Grenville et de Fox, composé d'éléments divers. Négociation avec la France (février), qui prouvent que l'homme du peuple n'est pas toujours l'homme de l'état. — Refus de Napoléon de traiter conjointement avec l'Angleterre et avec la Russie (1^{er} avril); et après l'acquiescement à des négociations séparées, difficultés avec l'Angleterre relatives à l'*uti possiddtis*, comme principe fondamental de la paix; et rupture des conférences avec la Russie, à cause du défaut de ratification des propositions d'Oubril (20 juillet). — La mort de Fox (13 septembre) fait évanouir toute espérance de paix, laquelle, au surplus, aurait été à peine un armistice. — On dispute en Angleterre sur la question de savoir qui fut plus grand homme de Pitt ou de Fox. Que serait devenue l'Europe si Fox avait gouverné à la place de Pitt? Mais le constant défenseur des idées en apparence, ou réellement libérales, conserve toujours la faveur de son public, et le ministre véritablement grand, l'est trop pour le vulgaire.

Speeches of the right honorable Charles James Fox in the house of commons, 6. vol. London, 1815. — *Discours prononcés dans la chambre des*

communes par C. J. Fox, 6 vol. Londres, 1815, traduits en français. On y a joint ceux de Pitt. — Fox n'a pas manqué de biographes enthousiastes, tandis que le plus grand homme d'état de son temps (1) n'a pas trouvé encore d'historien digne de lui. Que de matériaux pour l'histoire ont été ensevelis avec Pitt !

13. Quoiqu'on ne sût pas ce qui se passait sur le continent, Fox mourant n'avait pas suspendu les négociations pour la paix. Les conséquences du traité de Presbourg avaient rapidement répandu l'effroi en Europe, et le bandeau était tombé des yeux de ceux qui avaient cru conserver la neutralité avec celui qui n'en voulait point, et qui, pour l'accomplissement de ses desseins, n'en pouvait point vouloir. La Prusse se trouvait maintenant directement sur son chemin. Déjà, pendant la guerre, un corps de troupes françaises, traversant un de ses territoires, s'était joué de sa neutralité; et après la paix, les négociations, par lesquelles l'échange du Hanovre contre plusieurs de ses provinces devint la robe de Nessus, l'enlacèrent si fortement, que, même avant le combat, sa ruine fut facile à prévoir.

Bernadotte, se rendant du Hanovre sur le Danube, traversa la principauté d'Anspach (8 octobre 1805). Le passage commença la brouillerie avec la Prusse — Ses préparatifs lorsque l'événement de la guerre avait déjà été décidé à Ulm, et à Austerlitz. — Message pacifique de Haugwitz à Vienne, qui, obtenant une audience immédiatement après la bataille d'Austerlitz, conclut une convention (15 décembre) par laquelle devait être acheté le repos de l'Allemagne septentrionale, et dont les conditions étaient : 1° La cession à la France des provinces d'Anspach, de Clèves et de Neufchâtel; 2° L'occupation, par les Prussiens, de l'électorat de Hanovre. Forcé de choisir entre ce traité et la guerre, le droit sens du roi fut d'autant plus affecté de cette alternative, qu'il se vit contraint, par un accord supplémentaire (9 mars), de transformer en une possession définitive l'occupation provisoire du pays de Hanovre (26 janvier 1806). Cette transaction provoqua une déclaration de guerre de la part de l'Angleterre (20 avril). Il fut couru sus aux navires prussiens, et, dans le même temps, le refus que fit

(1) Ce jugement est-il bien d'accord avec ce qu'a dit l'auteur, pag. 172.

Gustave IV d'évacuer Lauenbourg occasiona une rupture avec la Suède. On s'accommoda cependant bientôt avec elle (22 août).

14. Les concessions arrachées à la Prusse servirent à l'établissement de la domination de famille. Clèves et Berg furent donnés, à titre de grand duché, à Joachim Murat, beau-frère de l'empereur. La Bavière, attachée aux intérêts de famille, par le mariage du vice-roi d'Italie (14 janvier 1806), obtint Anspach à la place de Berg; et la principauté de Neufchâtel échut en partage au maréchal Berthier, l'ami de cœur de Napoléon et son compagnon fidèle. Quel prince pouvait ne pas trembler sur son trône, en voyant la liste toujours croissante de ceux qui restaient à pourvoir ?

Nomination de Murat au grand duché héréditaire de Berg (23 mars) « pour la garde des frontières de l'empire » ; de Berthier, comme prince de Neufchâtel (3 mars). L'électeur archichancelier lui-même ne rougit pas de choisir, sans y être provoqué, pour son successeur, et, en attendant, pour son coadjuteur, le cardinal Fesch, oncle de l'empereur.

15. Mais la famille acquit vers le même temps un surcroît de puissance bien plus important, par la transformation de la république batave en royaume. Il ne fallut qu'un simple décret, qu'on eut même l'air d'avoir sollicité, pour anéantir la république, et pour élever sur ses débris un nouveau trône en faveur de Louis, l'un des frères cadets du distributeur des couronnes. La crainte d'un semblable dessain avait autrefois armé la moitié de l'Europe contre Louis XIV. A présent il ne s'éleva pas une seule voix pour s'y opposer.

Cette révolution avait été préparée par la nomination d'un grand-pensionnaire pour chef de l'état (29 avril 1805); changement regardé comme une sorte de dérision pour un pays si malheureux. — Rapport préalable (24 mai 1806), et proclamation de la constitution royale (10 juin) sur le modèle de celle de France, par laquelle Louis Bonaparte est déclaré roi héréditaire de Hollande, mais avec une perpétuelle subordination au statut de famille. Ainsi la dépendance était assurée plus que de nécessité.

16. Après de tels pas, il semble qu'il ne restait plus qu'à trouver un nom pour exprimer la domination universelle; et bientôt en effet on entendit parler du système fédératif; d'autres l'appelaient un système de gravitation, qu'il fallait substituer à celui d'équilibre. On parla moins de la *grande nation*, mais beaucoup plus du *grand empire*. Une résolution du sénat avait déjà donné au souverain le surnom de *Grand* (26 janvier 1806); et l'institution de la fête de saint Napoléon (15 août) prouva combien la flatterie peut abuser même de la religion. C'était ainsi qu'autrefois à Rome les tyrans étaient placés au rang des dieux (1).

Commencement de la différence entre la *France* et l'*Empire français*. Il n'est pas sans intérêt de suivre les idées qui se liaient à cette différence, qui se sont successivement développées, et qui rappellent l'histoire des alliés du peuple romain.

17. Et cependant combien il restait encore à usurper! Quoique l'empire germanique n'existât plus que pour la forme, cette forme même de l'ancien état central de l'Europe était encore incommode et gênante, en ce qu'elle empêchait les innovations. L'histoire devait faire voir comment les états se survivent à eux-mêmes. Une simple déclaration du dominateur, qu'il ne reconnaissait plus l'empire d'Allemagne (1^{er} août 1806) renversa un édifice de mille ans. François renonça volontairement à la couronne élective impériale (6 août), et prit le titre d'empereur héréditaire d'Autriche; mais celui d'empereur d'Allemagne ne cessa pas de lui être donné par tous les cœurs des Germains.

18. Ce n'était pas seulement l'empire qui devait disparaître: le despote voulait effacer jusqu'au nom des Allemands, qu'il détestait. Il se hâta d'élever un nouvel édifice sur les ruines de celui qu'il venait d'abattre. Ceux qui en donnèrent la première idée n'ont pas voulu faire connaître leurs noms à la postérité. Le même acte qui informa la diète

(1) Qu'a de commun la célébration de la fête d'un saint reconnu par l'église, avec l'apothéose des empereurs romains? Ici la haine a manqué de justesse comme de mesure. (Note du Traducteur.)

de l'anéantissement de l'ancienne union, lui apprit que les princes du midi de l'Allemagne en avaient formé une nouvelle sous le titre de confédération du Rhin, et que Napoléon en était le protecteur.

Signature du pacte de la confédération du Rhin (12 juillet) par la Bavière, Wurtemberg, Bade, Berg, l'archi-chancelier, Hesse-Darmstadt, Nassau-Usingen, Nassau-Weilbourg, Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen, Salin-Salm et Salm-Kybourg, Isembourg, Aremberg, Lichtenstein et le comte de la Leyen : assemblage assez bizarre, où les trois avant-derniers furent compris sans être consultés, et le dernier comme allié de l'archi-chancelier. Les ministres qui souscrivirent ce traité ne peuvent pas en être regardés tous comme les premiers instigateurs. Déclaration des parties intéressées à la diète (1^{er} août). Lorsque ensuite l'Autriche, les maisons de Brandebourg, de Brunswick et de Hesse-Cassel entrèrent dans l'alliance, on ne put regarder cette accession comme volontaire ; il ne restait point d'autre moyen de salut. — La Poméranie suédoise et le Holstein furent réunis, la première à la Suède, l'autre au Danemarck (9 septembre 1806).

19. Cette nouvelle confédération anéantit insolemment un grand nombre de petites principautés et de villes libres, dont les unes furent médiatisées et les autres absorbées. Il ne s'agissait encore que du droit des puissans ; mais pouvait-il n'être pas bientôt détruit par celui du plus fort ? L'abus était criant, mais le traitement des médiatisés par leur nouveau maître était plus criant encore.

Les agrandissemens provinrent en partie de concessions réciproques, d'après le système d'arrondissement, en partie de la suppression des ordres germaniques et de la disposition de leurs biens, et en partie de la médiatisation. L'archi-chancelier fut transformé en prince primat, et obtint Francfort et son territoire. Nuremberg passa sous la domination de la Bavière ; la dignité électorale fut abolie ; mais des princes on fit des ducs, des ducs de grands-ducs, et de quelques comtes des princes.

20. On ne tarda pas à s'apercevoir que cette prétendue confédération n'avait d'autre lien que la volonté de son protecteur, et d'autre but que son intérêt. Les devoirs envers

lui, la participation à ses guerres, et tous les contingens à fournir; furent rigoureusement déterminés; mais il n'a jamais été question que dans l'acte d'union, de la diète qui devait se rassembler à Francfort, et être composée de deux collèges, l'un de rois, l'autre de princes. Le protecteur en dédommagea par le nom magique de souveraineté, nom dérisoire pour des subordonnés, mais illégalement employé par quelques-uns pour le renversement de la constitution de leurs états, et pour la violation des droits légitimes des peuples, dont le protecteur ne se souciait guère. La tyrannie des grands est ordinairement un exemple imité par les petits.

Le mot de souveraineté, à l'égard des étrangers, indique l'indépendance d'un état par rapport à l'autre, et n'est guère d'usage quand il s'agit d'un état isolément. Les relations des princes du Rhin avec leur chef étaient-elles de cette espèce? A l'égard de l'intérieur, ce mot ne signifie que la possession de la suprême puissance exécutive, mais point du tout le pouvoir législatif absolu sans le concours de la nation; et quand même il eût emporté ce droit, le protecteur avait-il celui de le conférer?

21. Mais la confédération du Rhin était un grand pas vers le but de la domination universelle. Non-seulement toute coalition contre la France devenait impossible en Allemagne; mais des liens de fer en attachaient tous les états à l'empire français. C'est ainsi que fut préparée la ruine de la Prusse isolée. Napoléon pouvait-il régner en Allemagne tant que cette puissance restait encore debout?

La formation de la confédération du Rhin, à l'insu de la Prusse, qui y avait le plus d'intérêt, était déjà une offense. L'invitation à une confédération du nord semble une dérision. L'incorporation de Wesel (29 juillet); la prise de possession d'Essen et de Werden; les mauvais procédés envers le prince d'Orange étaient autant de provocations; et en même temps des armées françaises occupaient, en pleine paix, la moitié de l'Allemagne; mais la guerre fut accélérée par la certitude que dans ses négociations avec l'Angleterre, la France avait offert la restitution du Hanovre, qu'elle avait contraint la Prusse d'accepter.

Rupture des négociations de Knobelsdorf à Paris, et déclaration de guerre (8 octobre 1806).

22. Dangereuse situation de la Prusse, tant au dehors qu'au dedans, au moment de la guerre. Par le licenciement total de la milice (*Bürgerstand*) et de la levée en masse (*Landwehr*), les forces de l'état ne consistaient qu'en une armée peu exercée sous un chef qui se survivait à lui-même. Au dehors, sans autres alliés que la Russie, dont les armées étaient très-éloignées, et que la Saxe, marchant presque par force, tandis que la Hesse prétendait rester neutre; brouillée non-seulement avec l'Angleterre, mais encore avec les princes de la confédération du Rhin, c'est ainsi que la Prusse se trouvait réduite à elle-même, au jour décisif, contre des forces presque doubles des siennes. Mais jamais jusqu'alors, dans les temps modernes, une seule bataille n'avait aussi complètement bouleversé un empire que le fut la Prusse par celle d'Auerstadt et d'Iéna. En peu de semaines toutes ses provinces, toutes ses places fortes, jusqu'à la Vistule, tombèrent au pouvoir de l'ennemi; et la famille royale elle-même n'échappa à la rapidité du torrent que par une prompte fuite vers la Russie.

Rassemblement de l'armée prussienne dans la Thuringe, sous le commandement du duc de Brunswick (septembre et octobre). Bataille et défaite totale à Jéna et à Auerstadt (14 octobre). Fuite et dispersion de l'armée dont la majeure partie fut faite prisonnière, et mort, à Ottensen (10 novembre), duc de Brunswick, grièvement blessé, et chassé de ses propres états. Incroyable reddition des forteresses (excepté Colberg et Graudentz), de Magdebourg (8 novembre), contre l'attente du vainqueur. Paix séparée et alliance avec la Saxe, à Posen (11 décembre). Elle acquiert le titre de royaume, et adhère à la confédération du Rhin. Chute et expulsion de l'électeur de Hesse (1^{er} novembre) pour prix de sa neutralité. Envahissement de ses états, et en même temps du Hanovre, de Brunswick et des villes anséatiques. « Les maisons de Hesse-Cassel et de Brunswick ont cessé de régner. »

23. Avec la Prusse tomba le rempart de la Russie. Le vainqueur annonça alors le dessein de rétablir la Pologne :

il espérait en faire une garde avancée contre cet empire. La formation d'une légion polonaise avait déjà prouvé que, dès le principe, la Pologne était entrée dans le cercle de ses combinaisons; mais la crainte, dans les circonstances présentes, de blesser à la fois trois puissances principales par l'exécution de son plan, le retint encore dans son ancienne circonspection, et il se contenta d'une restauration partielle.

Appel aux Polonais sous le nom emprunté de Kosciusko (1^{er} novembre). Insurrection dans la Prusse polonaise, et formation d'une armée auxiliaire.

24. Une bataille prodigieuse avait tout à coup transporté le théâtre de la guerre des bords de la Saale sur ceux de la Vistule; et la Russie, qui, à cette époque, s'était jetée dans une guerre contre la Porte, avait maintenant sa frontière à défendre. La haute Prusse devint l'arène des combats les plus acharnés; et quoique les Russes y signalassent leur valeur, on vit néanmoins combien il est difficile à cette puissance de rassembler de grands corps de troupes sur un même point, hors des limites de son empire. On ne put pas secourir l'importante place de Dantzick.

Après plusieurs affaires sanglantes à Pultusk et ailleurs, bataille générale à Eylau (8 février 1807). Quoique incertaine dans son résultat, elle n'amena pas moins la chute de Dantzick (24 mai), vaillamment défendue. A un assez grand nombre d'autres engagements partiels, succéda la bataille décisive de Friedland (14 juin). Prise de Königsberg, et retraite de l'armée russe et prussienne sur le Niémen. Il ne resta d'asile à la famille royale de Prusse que dans la dernière place du royaume, à Memel.

25. La bataille de Friedland fut suivie d'un armistice, et bientôt d'une paix dont les motifs ont besoin d'être mieux éclaircis. Elle fut conclue à Tilsitt, après une entrevue des deux empereurs, au milieu du Niémen. Il fallait se convaincre par sa propre expérience qu'aucune condescendance ne pouvait gagner l'amitié du conquérant.

Armistice entre la Russie et la France (21 juin). La Prusse,

abandonnée à elle-même, conclut aussi une trêve (25 juin). — Conférences des deux empereurs sur le Niémen (25 juin). Paix entre la France et la Russie, signée à Tilsitt (7 juillet) : 1° Désignation des provinces à rendre à la Prusse. 2° La Russie reconnaît le duché de Varsovie, consistant dans la ci-devant Prusse méridionale, et dans une partie de la Prusse occidentale, et donné au roi de Saxe. 3° Dantzick est de nouveau déclarée ville libre. 4° Une partie de la nouvelle Prusse orientale et le gouvernement de Byalystock sont cédés à la Russie ; 5° La Russie reconnaît Joseph Bonaparte pour roi de Naples, Louis pour roi de Hollande, auquel elle promet aussi d'abandonner la principauté d'Jever, et Jérôme pour roi du royaume de Westphalie, tout récemment érigé. 6° La Russie reconnaît pareillement la confédération du Rhin, non-seulement dans son état actuel, mais encore dans ses agrandissemens futurs, sur le simple avis qui en sera donné. 7° Garantie réciproque de leurs propres états, et de ceux de leurs alliés compris dans le traité. 8° La Russie signe en même temps un armistice avec la Porte, retire ses troupes de la Moldavie et de la Valachie, évacuées aussi par les Turcs, et accepte la médiation de Napoléon. 9° De son côté, Napoléon accepte celle de la Russie pour la paix avec l'Angleterre, à condition qu'elle sera agréée de même par l'Angleterre dans le délai d'un mois après l'échange des ratifications du traité actuel. 10° Par un article secret (*Moniteur du 8 juillet 1812*), la Russie s'oblige à faire cause commune avec la France, si l'Angleterre ne consent pas à reconnaître la liberté des mers; à provoquer le concours des cours de Copenhague, de Stockholm et de Lisbonne, et à déclarer la guerre à l'Angleterre.

Négociateurs de la paix de Tilsitt : Talleyrand et le prince Kourakin.

26. La paix avec la Prusse, conclue deux jours plus tard, et par laquelle lui fut laissée, et comme par grâce, à peine la moitié de la monarchie, abaisa cette puissance au rang d'un état du second ordre; et cette perte de territoire n'était pas le plus grand de ses malheurs. La dureté des conditions de la paix, le dédaigneux accueil de l'insolent vainqueur, tout autorise à penser, si l'on cherche un but à cette conduite, qu'on vouloit pousser à quelque acte de désespoir pour avoir un prétexte, comme à Venise, à Naples et ailleurs, d'achever l'œuvre, et de déclarer que la maison de Brande-

bourg avait cessé de régner. La dégradation morale ne fait-elle pas à un peuple des blessures plus profondes que celles de la politique? ou tout ceci devait-il arriver pour rendre évident à tous les yeux, que l'existence n'est pas le plus grand des biens?

Paix conclue à Tilsitt (9 juillet) entre la France et la Prusse. 1° Restitution à la Prusse de toutes les provinces dont la cession n'est pas stipulée. 2° Abandon de sa part, à la disposition de l'empereur français, de toutes ses possessions entre l'Elbe et le Rhin, sans exception; à la Saxe, du cercle de Colbutz et de toutes ses acquisitions en Pologne depuis 1772, (l'entière Prusse méridionale, et une partie de la Prusse occidentale et de la nouvelle Prusse orientale) pour en former le duché de Varsovie en faveur du roi de Saxe; de la ville de Dantzick et de son territoire. 3° La Prusse reconnaît Joseph Bonaparte pour roi de Naples, Louis pour roi de Hollande et Jérôme pour roi de Westphalie, comme aussi la formation de ce royaume de provinces prussiennes et d'autres états. 4° Tous les ports et toutes les autres parties de la domination prussienne doivent être fermés jusqu'à la paix, aux vaisseaux et au commerce des Anglais; 5° toutes les sommes appartenantes à des particuliers ou à des établissemens dans les provinces cédées par la Prusse, resteront leur propriété. 6° Une convention ultérieure devra régler tout ce qui concerne la restitution des places fortes, et l'évacuation des provinces rendues. — Conclusion de cette convention, à Königsberg (12 juillet). On y promet l'entière évacuation du territoire prussien avant le 1^{er} octobre, mais à condition du paiement de toutes les contributions imposées depuis le 1^{er} novembre 1806, et non encore acquittées. Mais elles avaient été réglées à 19 millions de francs, suivant le calcul de la Prusse, et à 112 millions suivant la supputation de la France; et même, après une longue négociation et des vexations inouïes, elles furent portées réellement à 140 millions (8 septembre 1808); y compris 20 millions du domaine particulier de la Prusse en Pologne, donné à la France en vertu d'une convention de Bayonne (10 mai 1808), et abandonné au roi de Saxe; et quoique 120 millions eussent été déjà soldés, l'évacuation ne fut consentie qu'à condition de la conservation et de l'approvisionnement, aux frais de la Prusse, de trois places fortes, Stettin, Custrin et Glogau. La ville libre de Dantzick reçut une garnison française, et néanmoins, au milieu de

tant de calamités publiques, on créa une université à Berlin pour se récupérer de la perte de celle de Hall, tant on met de prix en Allemagne aux institutions d'instruction publique! — La paix de la Prusse avec l'Angleterre avait été conclue à Memel (28 janvier 1807), au moyen de la renonciation de toute prétention sur le pays de Hanovre.

27. La paix de Tilsitt modifia soudain, en diverses façons les relations politiques avec la Porte et avec la Suède. Elle rendit à la première la paix et une de ses provinces perdues; elle apporta à l'autre une longue guerre, et lui causa bientôt après la perte de la moitié de son territoire.

La domination des Anglais dans la Méditerranée, l'occupation de Corfou par des troupes russes, le soulèvement de la Serbie sous Czerni-Georges, favorisé par le cabinet de Saint-Petersbourg, et qui avait éclaté en 1801; le voisinage de la France depuis qu'elle possédait la Dalmatie : toutes ces circonstances avaient considérablement augmenté pour la Porte les embarras de sa situation. Tous les yeux en étaient frappés; elle seule ne s'en aperçoit pas. Ambassade du général Sébastiani (1806); il demande (16 septembre) la rupture de l'alliance récemment renouvelée avec l'Angleterre et la Russie (30 décembre 1805); et obtient un ascendant progressif dans le divan. Les Russes s'emparent de la Moldavie (novembre). Déclaration de guerre de la Porte à la Russie (7 janvier 1807). Malheureux combat naval à Lemnos (1^{er} juillet); mais les Russes n'en profitent pas. Vaine apparition d'une escadre anglaise devant Constantinople (20 février). Par suite de la paix de Tilsitt, armistice signé à Slaboja (24 août), et évacuation de la Moldavie. Les relations de la France avec la Suède, après la dénonciation de l'armistice précédemment convenu à Schlakow en Poméranie (3 juillet) (événement funeste!) devinrent peu amicales, et ne pouvaient que conduire bientôt à la guerre avec la Russie.

28. Après ces divers traités de paix, la domination universelle sur le continent semblait entièrement établie. La Russie, renonçant à son influence, parut l'avoir perdue pour jamais; elle avait à sa frontière, par l'érection du

duché de Varsovie, un rival jaloux de s'agrandir; la Prusse était détruite; l'Autriche découragée; l'Allemagne enchaînée à la France par l'extension de la confédération du Rhin, et par la formation du royaume de Westphalie aux dépens de la Prusse, du Hanovre, de la Hesse et du duché de Brunswick; des princes français régnaient en Hollande et en Italie; l'Espagne était liée; et des Pyrénées à la Vistule, on trouvait partout la domination française, les lois françaises, et même au sein de la paix, des armées françaises. Restait-il d'autre espoir qu'en l'Angleterre?

Décret pour l'érection du royaume de Westphalie, (18 août 1807); ensuite augmenté de ce qui restait du pays de Hanovre. Réserve de la moitié du domaine public et des biens ecclésiastiques pour la dotation des militaires français.

29. Mais il devait aussi éclater un violent orage sur l'Angleterre elle-même. La Russie ne devait pas en rester simplement spectatrice : un article secret du traité de Tilsitt l'obligeait (qui l'aurait pu croire?) à y prendre une part active. On comptait sur l'assistance volontaire ou forcée de la marine danoise; mais l'Angleterre la prévint, et la reddition de la flotte, suite du bombardement de Copenhague, procura à l'Angleterre un surcroît de sûreté, mais non pas de gloire.

La stipulation, dans le traité de Tilsitt, de la médiation de la Russie, dont les effets ne tardèrent pas à se manifester, avait-elle un autre but que de brouiller cette puissance avec l'Angleterre? Le refus de communiquer l'article secret, dont on eut cependant connaissance par une autre voie, ne pouvait laisser subsister aucune confiance entre les deux états, et dans de telles circonstances, des emprunts refusés, des concessions commerciales exigées, et d'autres petits motifs semblables, agissent infailliblement d'un et d'autre côté; mais c'est dans un de ces momens dont la politique éprouve bientôt du regret. — L'attaque de Copenhague, triomphe de l'adresse de la diplomatie française, fit éclater la guerre. Elle fut déclarée par la Russie à l'Angleterre (7 novembre 1808), et amena, pour première conséquence, une alliance (31 octobre 1809) du

Danemarck avec la France, qui comptait s'ouvrir par là le chemin de la Suède.

30. Et cependant il était évident que même la coalition avec la Russie ne pouvait pas forcer à la paix l'invulnérable Angleterre. On voulait en effet l'y contraindre par d'autres moyens, et l'on imagina le système continental, lequel consistait dans l'exclusion absolue de l'Angleterre et de son commerce. Si l'idée n'était pas nouvelle en elle-même, elle le parut du moins par l'étendue et par le mode d'exécution. La tyrannie pratique déploya ici tout ce qu'ont de plus odieux les abus de la douane et l'espionage. En se mettant ainsi en opposition avec la nature même, qui veut l'échange des produits de tous les climats, le despote commença une lutte dont l'issue ne pouvait paraître douteuse à l'observateur réfléchi.

L'idée du système continental est née en Amérique; mais l'application excessive qu'en voulut faire la France était tout à la fois une conséquence et une preuve du désir de la domination universelle. Le premier pas vers son exécution fut le décret de Berlin (21 novembre 1806), comme loi fondamentale de l'empire, jusqu'à la reconnaissance du droit maritime français par l'Angleterre. Ce décret déclarait, 1° en état de blocus les îles britanniques; 2° prisonniers de guerre tous les sujets de l'Angleterre trouvés sur le continent; 3° prohibé tout commerce de marchandises anglaises, et confisqués tous les produits des fabriques et des colonies de la Grande-Bretagne; 4° exclu tout vaisseau sortant de ses ports ou de ses colonies. Par représaille, en Angleterre, ordre du conseil (7 janvier 1807) portant défense à tout vaisseau, sous peine de confiscation, d'aborder dans aucun port français ou sous l'influence française. Là-dessus, décret de Varsovie (25 janvier 1807) qui ordonne la confiscation de toutes les marchandises anglaises dans les villes anscatiques, quels qu'en soient les propriétaires. Renouvellement (11 mars) de l'étroit blocus de l'Elbe et du Weser, et ordre du conseil (11 novembre) qui déclare bloqués tous les ports d'où le pavillon britannique est exclu, et ordonne de capturer tous les bâtimens qui tenteraient d'y entrer, s'ils n'avaient préalablement touché dans un port d'Angleterre et payé une taxe. De

l'autre côté, décret de Milan (17 décembre 1807) qui déclare dénationalisé et de bonne prise tout navire qui se serait soumis à cette loi. Ainsi aucune navigation neutre ne pouvait subsister. N'eût-il pas été d'une meilleure politique, particulièrement à l'égard de l'Amérique septentrionale, et plus digne de l'Angleterre, de ne répondre au premier décret que par le silence? Enfin décret insensé de Fontainebleau (15 octobre 1810) qui prescrit de brûler toutes les marchandises anglaises de Naples en Hollande, et d'Espagne en Allemagne. Le bûcher de l'inquisition commerciale au lieu de celui de l'inquisition de la foi! et il était le plus souvent le sujet des railleries de ceux mêmes qui l'allumaient. Cependant la cupidité l'emporta sur la rage. Décrets de Trianon (5 août et 12 septembre 1810) pour la libre introduction des denrées coloniales, moyennant une taxe de 50 p. cent de leur valeur. Enfin, la postérité pourra-t-elle le croire? autorisation, au moyen des licences, d'un commerce proscrit par ses propres décrets; commerce incroyable de contrebande que, malgré les lignes de douanes et les sermens, on ne pouvait ni ne voulait empêcher.

Veut-on connaître sous quel point de vue Napoléon envisageait la politique? Le *manuscrit venu de Sainte-Hélène* (Londres 1817), de quelque main qu'il soit sorti, le met à découvert. De son propre aveu, il n'a jamais considéré le droit dans ses entreprises: il n'y a vu que la chose même (pag. 6), et il s'est appliqué, « comme empereur, non-seulement à gouverner la France, mais aussi à subjuguer le monde (pag. 28). » Ces deux traits donnent la clé de toute sa politique, qu'on ne saurait accuser de n'être pas féconde en conséquences. Après de telles notions, il ne peut plus être question de moralité et de droiture: il est évident que Napoléon n'a jamais eu d'autre mesure que celle de son intérêt. Nous ne le considérerons donc désormais que sous ce dernier aspect.

31. Les conséquences de ce système étaient également funestes aux intérêts commerciaux et aux intérêts politiques. Elles en mettaient l'auteur en contradiction avec toute notre civilisation. Elle était liée au commerce par les nœuds les plus étroits; et le commerce ayant dès long-temps embrassé le monde entier, il ne pouvait sans s'anéantir totalement redevenir un misérable trafic local. Qu'était tout le commerce du pastel et de la betterave, auprès de celui des deux Indes? Les manufactures nationales y gagnaient, dit-on;

mais les profits des fabricans sont-ils toujours les plus avantageux aux peuples, si les produits livrés à la consommation ne sont pas de meilleure qualité, et à meilleur marché que ceux que fournit l'étranger ?

32. Sous le point de vue politique, le système continental n'était pas moins faux, parce qu'il reposait sur une double supposition gratuite, savoir : que le commerce extérieur des Anglais est la source principale de leurs bénéfices ; et qu'il serait anéanti, si le continent lui était fermé. L'expérience a prouvé le contraire. Quand on aurait tari la source de quelques profits, un peuple qui règne sur toutes les mers se serait facilement ouvert d'autres débouchés hors de l'Europe. Apprendre à l'Angleterre qu'elle pouvait se passer, du moins pour long-temps, de l'Europe, n'était-ce pas lui révéler le secret qui devait la rendre invincible à ses propres yeux ?

33. Il était non moins facile de prévoir les suites inévitables du système continental pour la puissance même du dominateur. La ruine totale du continent en aurait été l'effet. Mais, avec quelque rigueur qu'on voulût la maintenir, une telle violence ne pouvait avoir qu'une courte durée. Le sentiment d'une aussi insupportable oppression ne pouvait qu'amener d'abord des plaintes, et bientôt après une résistance d'autant plus vive qu'on aurait pris plus de soins pour s'y opposer. C'est encore ici un spectacle instructif que celui de la tyrannie devenant la mère de la liberté.

Adhésion de la Russie et de la Prusse au système continental par la paix de Tilsitt ; du Danemarck, par l'alliance ; des états de la confédération du Rhin, de la Hollande et de l'Italie, par l'effet de leur dépendance, et de l'Autriche et de l'Espagne (janvier 1808). La Suède elle-même y acquiesça enfin (1810). Il n'en restait affranchis, aux deux extrémités de l'Europe, que le Portugal et la Porte ; l'un pour qui tout le système devait être une énigme, l'autre qu'on ménageait par intérêt.

34. Les projets contre le Portugal commencèrent à éclater : ils avaient pour cause son dévouement à l'Angleterre, et pour objet aussi de faciliter l'accomplissement de plus grands desseins contre l'Espagne ; mais avant de laisser entrevoir

ceux-ci, il fallait que l'Espagne aidât à renverser le trône de Portugal. Le partage de ce royaume était convenu par un traité secret, et l'Espagne assurée de sa part du butin, On fit donc marcher une armée française et espagnole contre Lisbonne.

Traité secret de Fontainebleau (27 octobre 1807) conclu entre Duroc et Izquierdo. Partage du Portugal en trois portions : l'une au nord, sous le nom de Lusitanie, devait être occupée par des troupes françaises, mais elle était destinée au roi d'Étrurie en échange de cet état qu'il cédait à Napoléon (en conséquence de cette convention, la reine d'Étrurie avait abdicqué dès le 10 décembre.) ; la seconde, les Algarves, était réservée au prince de la Paix ; et la troisième, la capitale, serait séquestrée entre les mains des Français. Une armée française de vingt-huit mille hommes réunis à onze mille espagnols, marche à travers leurs pays contre le Portugal. Ainsi conspiration du père contre ses propres enfans, si toutefois Charles IV en savait sur tout cela plus que ce que son favori voulait qu'il en apprît.

35. Mais le destin en avait autrement ordonné ; malgré la chute du trône de la maison de Bragance, et quoiqu'il eût été aussi déclaré qu'elle avait cessé de régner, elle en éleva glorieusement un nouveau au delà de l'Océan. Par le conseil et avec le secours de l'Angleterre la famille royale se transporta au Brésil.

Prise de Lishonne par Junot (1^{er} décembre), au moment où la cour venait de s'embarquer pour le Brésil (30 novembre) avec des troupes et avec ses trésors. Frauduleuse occupation des places fortes d'Espagne par l'armée française, dans sa marche à travers ce pays. L'élite des troupes espagnoles avait été envoyée en Italie sous prétexte de garder l'Étrurie, et quand l'Étrurie eut été cédée, ces mêmes troupes partirent pour le Danemarck (1807), d'où elles menaçaient la Suède ; mais bientôt des vaisseaux anglais les transportèrent, sous leur chef La Romana, dans leur patrie opprimée.

36. Jusqu'à présent on n'avait expulsé du trône que des rois ennemis. L'Espagne devait fournir la preuve que les souverains amis et alliés (car depuis long-temps Napoléon régnaît à ce double titre sur ce pays) n'étaient pas plus assurés sur le leur. Charles IV. avait contribué à en

chasser son frère, sa fille et son gendre : le tour de son expulsion était maintenant venu. Poursuivi par son propre fils révolté ; attiré dans le piège avec toute sa famille par le ravisseur des trônes, et privé de la liberté en même temps que de la couronne, ce prince et sa maison devaient réaliser, aux yeux de l'univers étonné, ces fictions par lesquelles la scène tragique retraçait depuis long-temps les forfaits et les malheurs des races royales de l'antiquité. — Maintenant tous les Bourbons étaient précipités du trône.

Projets contre l'Espagne, favorisés par les dissensions domestiques de la maison royale, que fomentaient et qu'entretenaient des agens français. La brouillerie avait pour cause la haine du prince des Asturies pour D. Manuel Godoi, prince de la Paix, ministre favori qui avait la direction suprême de l'état, et qui depuis son élévation, tout dévoué à Napoléon, s'était fait l'instrument de tous ses desseins. Arrestation de Ferdinand (30 octobre 1807) pour avoir attenté aux jours de son père. Il obtient son pardon (3 novembre) et celui de ses complices ; mais depuis lors, aigreur mutuelle, et manifestation du mécontentement de la nation contre le ministre. Cependant une seconde armée française, commandée par Murat, s'approchait de la capitale. Soulèvement à Aranjuez (16 mars 1808) ; il se communique promptement à Madrid. Le prince de la Paix est arrêté, et Charles IV abdique (19 mars). L'élévation de Ferdinand VII au trône et la chute du ministre auraient déjoué les plans de Napoléon, si Charles IV n'eût protesté contre son abdication forcée. Arrivée de Napoléon à Bayonne, (15 avril) où Ferdinand (20 avril) et ses parens (30 avril) furent attirés par Savary. Traité de Bayonne (5 mai) par lequel Charles IV abandonne à Napoléon la disposition de la monarchie espagnole, pour le château et le parc de Compiègne et pour une pension. Le faible père, maintenant accusateur de son fils, veut que la renonciation à ses droits déshérite toute sa postérité. Sur la menace de Napoléon, l'abdication ou la mort, convention du 10 mai, par laquelle Ferdinand abandonne aussi les siens. La famille royale est conduite à Compiègne, et Ferdinand et ses frères à Valençai, où ils sont traités en prisonniers, sous la garde de Talleyrand (1).

(1) Le prince de Talleyrand n'a jamais été chargé de la garde des princes espagnols, amenés chez lui, dit-on, contre son gré. On assure

Quelque épais que fût le voile dont on s'efforça de couvrir cette infamie il fut cependant soulevé par le secrétaire d'état Pédro Cevallos : *Exposé des moyens employés par l'empereur Napoléon pour usurper la couronne d'Espagne, publié à Madrid, 1^{er} septembre 1818.* Et plus tard : *Exposé des motifs qui ont engagé, en 1808, S. M. C. Ferdinand VII, à se rendre à Bayonne, présenté à l'Espagne et à l'Europe; par don JUAN ESCOÏQUIZ. Paris, 1816.* Ces deux hommes, témoins oculaires, étaient à portée d'être bien instruits, et méritent plus de confiance que l'écrivain de Pradt.

37. Le trône d'Espagne et des Indes, ainsi vacant, fut donné (6 juin) par un décret de l'arbitre suprême qu'on fit ratifier par une junta convoquée aux frontières, à son frère Joseph, jusqu'alors roi de Naples, où il eut pour successeur (20 juin) son beau-frère Joachim Murat, grand duc de Berg. Une constitution semblable à celle de la France, la liberté des cultes excepté, fut proposée à la junta, et acceptée par elle (7 juillet). La junta congédiée, le nouveau roi partit pour aller à Madrid prendre possession d'un trône usurpé.

Promotion du grand duc de Berg à la couronne des Deux-Siciles (15 juillet 1808). Le grand duché de Berg passe (3 mars 1809) au fils du roi de Hollande, âgé de quatorze ans, et une instruction officielle règle l'ordre de ses devoirs ainsi qu'il suit : « Le premier envers l'empereur, le second envers la France, le troisième envers ses sujets; jusqu'à la majorité du jeune prince, le grand duché partagé en quatre départemens, dût rester sous une administration française.

38. L'usurpation de l'Espagne, en même temps qu'elle étendait la puissance de famille, était un nouveau progrès vers la domination universelle. L'expérience a prouvé que, même dans cet intérêt, elle fut une faute politique. Cet envahissement était inutile, puisque Napoléon avait déjà tout pouvoir dans ce royaume. Il fut entrepris sans connaître le pays et la nation; il ouvrit le gouffre où s'engloutirent l'armée et les finances françaises; il procura un champ de bataille aux Anglais, et apprit à l'Europe que les peuples sont plus forts que les armées mercenaires.

que depuis que sa maison était devenue la prison des illustres captifs, il n'en parlait jamais à l'empereur sans dire : *votre château de Valencai.*
(Note du Traducteur.)

Soulèvement, d'abord à Madrid (2 mai), et presque en même temps sur tous les points de l'Espagne. Formation de juntes dans quelques provinces, et d'abord à Séville. Ces mouvemens eurent pour premières conséquences importantes la capitulation du général-Dupont, avec Castanos en Andalousie (20 juillet), et l'héroïque défense de Saragosse par Palafox (15 août). Déjà (1^{er} août) Joseph avait été contraint de quitter Madrid. — A la même époque, insurrection du Portugal et son union avec l'Espagne (14 juin). Déclaration de la part de l'Angleterre de la cessation de la guerre avec l'Espagne, et envoi d'une armée auxiliaire en Portugal. Après le combat de Vimeira (21 août), Junot forcé à une capitulation dans Lisbonne, l'obtient du moins très-honorable. L'Espagne est le théâtre d'une multitude de combats plus ou moins considérables; mais la victoire ne valait jamais aux Français que l'espace du champ de bataille. Arrivée de nombreux renforts de troupes françaises et rhénanes, devenues inutiles en Allemagne depuis la paix avec la Prusse. — Convocation d'une junte centrale à Aranjuez (25 septembre); mais les juntes provinciales refusent de reconnaître son autorité, et l'anéantissent.

39. La résolution de Napoléon de passer lui-même en Espagne lui rendait d'autant plus nécessaires des précautions pour assurer ses derrières, et pour resserrer et affermir son union avec la Russie, que l'Autriche montrait déjà des dispositions douteuses. L'exemple de Tilsitt avait appris qu'une entrevue des deux souverains en personne offrait le meilleur moyen d'atteindre le but qu'on se proposait. Le congrès d'Erfurt n'en eut évidemment point d'autre. Le désir de la paix avec l'Angleterre n'était qu'un prétexte et une vaine démonstration. La convention par laquelle on prétend que la Suède et même la Porte furent abandonnées aux projets ambitieux de la Russie, à condition d'une entière liberté d'action en Espagne, n'a pas été authentiquement connue; mais depuis l'expédition d'Égypte il est difficile de ne pas croire que, dans la bouche du dominateur, l'intégrité de la Turquie, si souvent proclamée, fut autre chose qu'un vain mot.

Congrès d'Erfurt (octobre 1808), dans lequel, outre les deux empereurs, se réunissent les quatre rois de la confédération du

Rhin, et un grand nombre de princes et d'ambassadeurs. Proposition de paix à l'Angleterre par une lettre des empereurs (8 octobre), à condition néanmoins que la nation espagnole sera exclue de la négociation. — Abandon, suivant les nouvelles françaises, de la Moldavie et de la Valachie à la Russie; pour prix de la reconnaissance de l'usurpation de l'Espagne. Probablement aussi disposition en faveur de l'Autriche, mais non acceptée, de quelques provinces turques. Campagne de l'empereur en Espagne (novembre et décembre). Défaite de plusieurs corps espagnols qui ne tiennent pas en bataille rangée; et retraite sur la Corogne de l'armée anglaise, commandée par John Moore. Mort de ce brave général, tué dans un combat sous les murs de cette ville (16 janvier 1809), et qui devait être bientôt remplacé par un chef plus illustre. Embarquement de l'armée britannique; mais déjà (14 janvier) une alliance formelle avec la nation espagnole avait été conclue sous la condition d'un mutuel secours, et de ne faire la paix qu'en commun. Ferdinand VII, s'il était reconnu par la nation pour son roi, devait seul l'être aussi par l'Angleterre.

40. Le congrès d'Erfurt et les négociations avec les envoyés d'Autriche parurent, il est vrai, renouveler les relations amicales de cette puissance avec la France; il fut même permis aux princes de la confédération de cesser leurs préparatifs en faveur de leur protecteur (12 octobre); mais les causes de la méfiance étaient trop profondes, et les circonstances trop encourageantes pour que la paix pût subsister. Après l'expérience du traité de Presbourg, l'Autriche devait-elle tranquillement attendre un sort semblable à celui que la Prusse avait éprouvé par le traité de Tilsitt? Et pouvait-elle en entrevoir un autre, quand l'Espagne se serait subjuguée? En outre, un grand exemple donné ici commençait à produire son effet. Les princes s'apercevaient que leurs forces résident dans leurs peuples, et la levée de la *Landwehr* en Autriche, objet du mépris et de la moquerie du despote, donna la première impulsion à une mesure qui devait le précipiter du trône. Le ressentiment des pertes de l'Autriche par l'événement de la guerre n'était pas la seule cause de la quatrième lutte que l'Autriche allait engager avec l'usurpateur; elle était aussi provoquée par l'état actuel

de l'Europe. Quelle qu'en ait été l'issue, il reste à l'Autriche la gloire d'avoir persévéré dans ses efforts pour rendre la liberté au continent.

Dès le mois de juin 1808, préparatifs en Autriche et organisation générale de la *Landwehr*, qui rendait vraisemblable la prompte et favorable terminaison de la guerre. Réquisitions réitérées de Napoléon pour le désarmement, car il voulait que les états restassent sans défense; et propositions infructueuses de garanties réciproques avec la Russie (27 mars). La guerre éclate au même moment où elle est formellement déclarée par la France (15 avril).

41. Quoique l'agression fût du côté de l'Autriche, cette guerre, fort contrariante pour Napoléon, n'en était pas moins juste; car elle avait pour objet de briser d'odieuses chaînes, et de se préserver d'entraves plus pesantes; et quoique en Allemagne le fidèle Tyrol répondît seul par des actions à l'appel de l'Autriche, on voyait ailleurs se manifester les inquiétudes des oppresseurs, et les symptômes de la liberté. L'ombre de la ligue de la vertu (*Tugendbund*) produisait plus d'effet qu'on n'en aurait peut-être obtenu de cette ligue elle-même, si elle avait pu agir ouvertement. Et quoique l'embracement tenté par les Schill et les Dörnberg (10 avril 1809) eût été étouffé, il fit connaître assez quel feu couvait sous la cendre.

Soulèvement des Tyroliens, sous Hoffer, Speckbacher, etc. — Affaires sanglantes contre les Bavarois et les Français (avril et mai), avec des succès divers jusqu'à la retraite des Autrichiens. Alors, renouvellement de l'insurrection propagée dans le Vorarlberg et à Salzbourg, et combats furieux et indécis jusque vers la fin de novembre. Leur dernière issue dépendait nécessairement du sort d'une bataille générale entre les grandes armées. Mais on appréciait en attendant, en Allemagne, ce que pouvait être une guerre nationale; et l'exécution de Hoffer, malgré l'amnésie publiée à Mantoue (5 février 1810), donna aussi à la liberté ses martyrs.

Der Krieg gegen die Tyroler Landleute im Jahr, 1809; von T. L. S. BARTHOLDY, 1814. — La guerre contre les paysans du Tyrol, en 1809; par BARTHOLDY, 1814. — Pourrait-on se croire dans des temps modernes!

42. Mais, quelque énergiques que fussent les mesures adoptées par l'Autriche, quelque ardent qu'y fût l'enthousiasme des peuples et de l'armée, cette puissance ne restait pas moins isolée et réduite à ses propres forces : sans contact avec l'Angleterre reléguée hors du continent, et dont les entreprises particulières ne lui étaient d'aucun secours ; la Prusse accablée ; la Russie, son ancienne alliée, devenue son adversaire ; ses provinces polonaises, non sans danger, voisines du duché de Varsovie ; et au lieu de l'empire germanique, qu'autrefois elle gouvernait à son gré, la confédération du Rhin plaçait le plus redoutable de ses ennemis, à sa frontière. Napoléon comptait assez sur l'assistance de cette confédération, pour laisser la majeure partie de ses propres forces en Espagne. Ainsi allait se voir, probablement pour la dernière fois, le déplorable spectacle de l'Allemagne déchirée par les mains de ses propres enfans.

Entrée de l'armée autrichienne en Bavière, sous les ordres de l'archiduc Charles, tandis qu'une autre, commandée par l'archiduc Jean, se porte dans le Tyrol et en Italie, et une troisième, moins considérable, ayant l'archiduc Ferdinand pour général, marche sur Varsovie (10 avril 1809). Il n'y avait en opposition aux Autrichiens, qu'un seul corps français ; tout le reste se composait de Bavaois, de Wurtembergeois, de Saxons, de Polonais, mais conduits par des généraux français. Après deux grands combats, à Landshut et à Abensberg (19-20 avril), bataille d'Eckmühl, à la suite de laquelle l'archiduc Charles se porte, par Ratisbonne, du Danube en Bohême, afin de tenir tête une seconde fois à son adversaire devant Vienne. Napoléon marche à travers l'Autriche, sur Lintz, Ebersberg, et parvient, toujours en se battant, sous les murs de Vienne. Seconde prise de la capitale (12 mai), et inutiles efforts pour faire insurger les Hongrois. Ces événemens avaient forcé l'archiduc Jean à abandonner le Tyrol et l'Italie. Après la glorieuse affaire de Sacile (12 avril), il se retira en Hongrie, suivi par le vice-roi jusqu'à Raab. Celui-ci fait sa jonction avec la grande armée de Napoléon, à Bruck (27 mai). — L'archiduc Ferdinand quitte Varsovie. Poniatowsky, à la tête des Polonais, s'empara de la Gallicie, que les Russes voulurent, mais trop tard, leur fermer.

43. Le théâtre de la guerre était aux portes de la capitale, et les armées en présence ne se trouvaient séparées que par le Danube. La journée d'Aspern prouva, pour la première fois, que celui qui se croyait invincible ne l'était pas; mais on ne sut pas profiter de ce succès. On laissa le temps à l'ennemi de faire de nouveaux préparatifs; il passa une seconde fois le fleuve, et donna la bataille de Wagram, qui entraîna la retraite des Autrichiens, et bientôt après une armistice qui conduisit à la paix.

Premier passage du Danube, et batailles d'Aspern et d'Essling (21. et 22 mai). Napoléon fut repoussé et enfermé dans l'île de Lobau, après la destruction des ponts; mais on lui laissa le temps de s'échapper et de réparer ses pertes. — Deuxième passage du Danube et bataille meurtrière de Wagram (5 et 6 juillet). Retraite sur Znaïm et armistice (12 juillet), après lequel le duc Guillaume de Brunswick, ayant refusé d'y prendre part, et fidèle à l'honneur de la maison des Guelfes, entreprend une expédition chevaleresque, à la tête de son corps franc, et passant de la Saxe à Oldenbourg, le conduit en Angleterre (25 juillet au 14 août). Dans le même temps, entreprise de l'Angleterre mal conçue et plus mal exécutée sur l'île de Walcheren (juillet à septembre), dans l'intention de détruire les nouveaux établissemens maritimes d'Anvers. Reddition de la Martinique (25 février), et vaines attaques contre l'île de Bourbon (21 septembre). Mais point de grande diversion dans le nord de l'Allemagne; où il n'y avait à prendre ni vaisseaux, ni colonies.

44. L'armistice de Znaïm ne fut pas aussi promptement que de coutume suivi de la paix, soit que l'Autriche eût peine à céder aux prétentions du vainqueur, et qu'elle espérât l'intervention de la Russie, soit que le vainqueur voulût se donner le temps de lever les énormes contributions qu'il avait imposées aux provinces autrichiennes; car après la paix il n'y aurait pas eu de moyen d'en user ici à cet égard, comme naguère avec la Prusse. Ce ne fut qu'à peine, après trois mois de négociations, qu'après la translation des conférences de Hongrie à Schönbrunn et le changement des plénipotentiaires, que fut enfin conclue la

paix de Vienne, achetée à des conditions qui, d'après la longueur des débats, paraissaient devoir être moins humiliantes.

Conclusion de la paix de Vienne ou de Schönbrunn (10 octobre 1809). Conditions : 1° l'Autriche met à la disposition de Napoléon, pour les princes de la confédération du Rhin, Salzbourg et Berchtolsgraden, l'Innviertel et la moitié de l'Hausruckviertel, lequel fut donné à la Bavière ; 2° l'Autriche cède à Napoléon les provinces depuis appelées Illyriennes) le cercle de Villach en Carinthie, tout Krain, le comté de Görtz, le territoire de Trieste, Montefalcone et la moitié de la Croatie, avec le littoral de la Hongrie et Fiume ; 3° elle cède au roi de Saxe, comme duc de Varsovie, toute la Gallicie occidentale, et à la Russie, pour prix de son assistance, un district de 400,000 âmes, dans la Gallicie orientale ; 4° armistice pour les Tyroliens et les habitans du Vorarlberg ; 5° l'Autriche renonce à la grande maîtrise de l'ordre teutonique, depuis déclaré rétabli par Napoléon ; 6° reconnaissance des changemens opérés et à opérer en Portugal, en Espagne et en Italie ; 7° les alliés de la France sont compris dans le traité, et Napoléon garantit à l'Autriche le reste de ses possessions. La guerre avec la Russie s'éteignit d'elle-même.

Négociateurs : le duc de Cadore (Champagny) et le prince Charles de Lichtenstein, en remplacement du prince de Metternich.

45. La paix de Vienne fit perdre à la monarchie autrichienne environ trois millions et demi de sujets ; mais l'invincible attachement que lui avaient témoigné ses peuples en était le premier dédommagement ; et ce qui se perdait comme le Tyrol, n'était pas perdu. Cependant tout semblait présager qu'après une pause, il s'éleverait un nouvel orage qui lui enlèverait encore d'autres états. L'appel aux Hongrois, l'érection des provinces illyriennes, l'agrandissement du duché de Varsovie, aux dépens de la moitié de la Gallicie, sujet d'inquiétude pour la Russie elle-même, tout ne justifiait-il pas cette manière de voir, autant du moins que la politique et les probabilités des futurs contingens, fondées sur les circonstances, permettaient aux regards de pénétrer dans l'avenir ? Maintenant totalement séparée de la mer, privée de son rempart des Alpes et avec des frontières ouvertes, politiquement et militairement investie au

sud, à l'ouest et au nord, et sans finances, quel espoir pouvait-il lui rester, sinon dans les erreurs de la politique, qui, attendu qu'on ne peut soumettre au calcul que le matériel, se trompe le plus souvent dans les siens, alors même qu'elle les croit le plus infaillibles; et dans l'assurance qu'à la fin tout en ce bas monde a sa mesure et son terme? On ne douta pas aussi que la paix de Vienne ne cachât une arrière-pensée contre l'empire ottoman, et qu'il ne fût menacé d'une prochaine catastrophe; mais les esprits attentifs acquéraient chaque jour davantage la conviction que l'excès du mal pouvait seul amener le remède.

Par les provinces illyriennes, auxquelles furent jointes la Dalmatie, cédée par le traité de Presbourg et réunie au royaume d'Italie; Raguse, dont on s'empara à la même époque (27 mai 1806), et les bouches du Cattaro; et par les îles Ioniennes, laissées à la France par la Russie (9 août 1807), dont les petites seulement lui furent enlevées par l'Angleterre (octobre 1809), Corfou étant inexpugnable, les frontières de la France touchèrent à l'empire Turc, à la Servie insurgée et à la Grèce.

46. Le moment où la lutte contre l'Autriche attirait tous les regards, parut au despote le plus favorable pour frapper un coup qui, bien que médité depuis long-temps, semblait avoir été retenu jusqu'alors par une sorte de saint respect. Quelque accoutumé que l'on fut à spolier l'église, il était hardi d'en chasser le chef de son siège. Mais trop de hautes idées se rattachaient au nom de Rome, pour que, sans sa souveraineté, même acquise par le crime, la domination sur l'Europe pût être affermie. C'est pourquoi, après de nombreux outrages, un décret de Vienne ordonna la réunion des états de l'église à l'empire français.

Napoléon ayant pour système de ne pas souffrir l'action de la puissance spirituelle dans les affaires temporelles, la mésintelligence des deux puissances était inévitable, et le concordat à peine conclu, les additions qu'il y fit avaient déjà donné lieu à des plaintes. Depuis lors, des prétentions exagérées et des difficultés toujours renaissantes s'étaient jointes à d'autres artifices politiques. — Occupation militaire de Rome par le général Miollis, docile et

zélé instrument de la tyrannie (1) (2 février 1808). Proposition d'une alliance offensive et défensive constamment refusée par le pape, comme contraire aux devoirs du chef de l'Église. Sur son refus, Napoléon s'empare d'Ancône, d'Urbino, et les incorpore au royaume d'Italie (2 avril). Un an après, violences inouïes : enlèvement et incarcération des cardinaux et des ministres du pape ; désarmement de ses troupes ; l'intérieur même de son palais cessa d'être un asile. Enfin, décret de réunion à la France (17 mai 1809) de l'état de l'Église et de la ville de Rome, en vertu des droits à la succession de Charlemagne (9 juin).

47. Trop faible pour résister à cet abus de la force, mais plein du sentiment de sa dignité, et inébranlable dans son devoir, Pie VII protesta d'abord, et comme souverain et comme pape, contre cette violence ; et quand il ne lui resta plus d'autres moyens de défense, il lança les foudres de l'Église ; l'usurpateur excommunié ne ravit pas moins sa proie. Tout cela dépendait de la force ; mais maintenir l'harmonie entre l'état et l'Église était au-dessus de son pouvoir ; et où aurait pu conduire cette querelle, si en effet l'Église avait dû subsister avec l'état ? Comme il avait mis son système continental aux prises avec la nature, Napoléon mettait son système ecclésiastique aux prises avec la conscience. Était-il plus facile de triompher de l'une que de l'autre ?

Bulle du pape (11 juin), publiée malgré toutes les précautions (12 juin), et déclarant excommuniés Napoléon I, empereur des Français, tous les auteurs des violences exercées dans Rome et

(1) Le général Miollis méritait-il un reproche si grave, lui qui s'était montré opposé, par un vote négatif, à l'érection du trône impérial ? Il obéit sans doute à Rome à des ordres rigoureux ; mais de quel droit se serait-il constitué le juge des différends de son souverain avec ses ennemis, et des mesures qui lui étaient prescrites ? Mit-il à leur exécution une passion personnelle, des procédés violents et inhumains, comme les généraux de Charles-Quint, à l'égard de Clément VII ? On n'en a jamais accusé le général Miollis, et son caractère connu le met au-dessus d'une telle imputation. De quoi donc a-t-il été coupable ? d'obéissance ; mais où est dans le monde entier un seul exemple d'un refus dans une position semblable à celle où se trouvait cet officier ? (*Note du Traducteur.*)

dans les états de l'Église, depuis le 2 février 1808, et tous ceux qui s'opposeraient à la publication de la bulle. Aussitôt une garde française veille sur le Quirinal; et enfin (5 juillet à minuit), irruption de gendarmes, commandés par Radet, dans la chambre même du pape. Il est saisi et amené, suivi du cardinal Pacca, d'abord par le Mont-Cenis, à Grenoble (21 juillet), et ensuite, par Nice, à Savone (9 août), où, après son refus d'entendre à aucune proposition, réduit pécuniairement au traitement ordinaire des prisonniers, il ne vécut guère, pendant trois ans, que d'aumônes (1), jusqu'à ce qu'enfin (juin 1813), on l'entraîne et on l'enferme au château de Fontainebleau. Celui sous qui tout fléchissait ne put cependant pas faire plier ce vieillard; et puisqu'il fallait que l'Église eût aussi ses martyrs, qui plus que son chef était digne de l'être?

Recueil, etc.; par SCHOELL (voyez pag. 78), tom. 1, pag. 123-255.

48. Mais la paix de Tilsitt avait apporté de grands changemens dans l'état du nord de l'Europe, et les bouleversemens politiques devaient s'étendre jusqu'aux frontières de la Laponie. Ils y furent occasionés par l'opiniâtre fermeté de Gustave IV. Il était resté en état de guerre avec la France; et son étroite liaison avec l'Angleterre amena la guerre contre le Danemarck et la Russie, et fit perdre le trône à sa maison, et la Finlande à son royaume; car la Russie crut ne devoir pas laisser échapper cette occasion de s'agrandir. Hélas! le seul qui aurait pu observer la neutralité avec dignité, et qui l'aurait dû, ne le voulut pas.

Traité de subsides de la Suède avec l'Angleterre (8 février 1808). La Russie réclame, au contraire, l'accomplissement des conditions de la neutralité armée, dès long-temps tombée en désuétude. — Déclaration de la Russie (22 février), immédiatement suivie d'hostilités, et impolitique arrestation de son envoyé à Stockholm. — Invasion de la Finlande, en déclarant qu'elle devait être réunie à l'empire de Russie (20 mars), et invitation aux bons voisins et aux

(1) Le pape repoussa, et sans doute il eut raison, toutes les offres de secours, et de traitement de la part de son ennemi; mais ces ressources ne lui furent jamais refusées. Et quant aux aumônes prétendues dont on dit qu'il a vécu, il est certain qu'elles ne pouvaient guères arriver jusqu'à lui.

braves habitans de cette contrée de rester tranquilles (on ne prenait pas de vaines leçons en France), et d'abandonner les intérêts de leur roi. A la même époque, déclaration de guerre du Danemarck contre la Suède, par suite de l'alliance du premier avec la France; et arrivée en Danemarck, d'un corps d'armée composé de Français et d'Espagnols, sous les ordres de Bernadotte (mais dont les Espagnols retournèrent dans leur pays avec leur chef La Romana), et qui ne pénétra pas en Suède. Les troupes suédoises attaquent, mais en vain, la Norwège, et leur retraite excite du mécontentement parmi elles. Le corps auxiliaire britannique, conduit par John Moore, fut obligé de s'éloigner de Gothenbourg, sans avoir débarqué (juillet), parce qu'on ne fut pas d'accord sur son emploi. Gustave resta ainsi abandonné à lui-même. — Progrès des Russes dans la Finlande suédoise, pendant l'été de 1808, malgré de fréquens combats plus ou moins heureux tant sur terre que sur mer; et au printemps ils pénètrent dans la Finlande septentrionale. Armistice (19 novembre), et cession aux Russes de la province d'Uleaborg. Mais la trêve étant rompue, ils marchent sous les ordres de Barclay de Tolly (fait d'armes inouï), à travers le golfe de Bothnie gelé, de Vasa à Uméo, et s'emparent de Torno (mars 1809). Ils prennent aussi les îles d'Aland. La Suède se trouvait menacée de tous côtés, jusqu'aux portes de la capitale, et sur le bord de l'abîme. — Insurrection d'une partie de l'armée; révolution du 13 mars 1809, arrestation du roi par Klingspor et Adlerkreuz; son abdication à Gripholm (29 mars), et expulsion hors du royaume du roi démis et de sa famille. La nécessité oblige bien d'éloigner du gouvernement le pilote mal habile qui jette le vaisseau sur les écueils, mais n'y avait-il en Suède aucun droit de succession? Le sceptre est remis aux mains de Charles XIII, l'oncle du roi, Il adopte et déclare pour successeur éventuel, le prince Christian-Auguste de Holstein-Augustenburg. Négociation avec la Russie et conclusion de la paix de Fridericksham (17 septembre 1809): 1° la Suède cède à la Russie tout le grand duché de Finlande, jusqu'au fleuve Tornéo et les îles d'Aland; 2° elle s'engage à accéder au système continental; 3° la Suède obtient néanmoins quelques avantages pour son commerce avec la Finlande; particulièrement la faculté d'en extraire 50,000 mesures (*Tschetwert*) (1) de grains; 4° La Russie promet son intervention pour le rétablissement de

(1) Cent mille hectolitres.

la paix avec la France et avec le Danemarck. — La Suède perdit plus du tiers de son territoire et de sa population ; la Russie, au contraire, s'enrichit de ces pertes, et se rendit par là invulnérable du côté du nord. — Par l'effet de sa médiation, paix avec le Danemarck à Jonköping (10 décembre), sans conditions importantes, et avec la France, à Paris, (6 janvier 1810). 1° Adhésion de la Suède au système continental; 2° restitution de la Poméranie suédoise, et de l'île de Rugen; mais la Suède reconnaît les dotations qui y ont eu lieu.

Négociateurs de la paix à Fridericksham : le comte de Romanzow et d'Alopéus pour la Russie ; de Stedingk et Sköldebrand pour la Suède ; à Paris, de Champagny et d'Essen.

49. Ainsi fut rétablie la paix sur tout le continent, l'Espagne exceptée, à la fin de 1809. Mais quelle paix ! Le système continental enveloppait l'Europe entière, des Pyrénées au Volga, et la transformait en une immense prison dans laquelle la *grande famille européenne*, environnée d'une armée de douaniers, se trouvait aussi enfermée qu'il était possible ; et dans l'enceinte même de ce vaste cachot, le commerce était loin de jouir de la liberté ; une triple garde veillait sur les frontières de chaque pays, et surtout des grands états. La police des passeports rappelait à chaque pas la tyrannie ; tout étranger était suspect ; on regardait comme un bonheur d'être infirme, dans l'espérance d'échapper peut-être à la conscription : et telle était la soif du gain, qu'on ne rougissait d'aucune entreprise, dès qu'elle promettait de faire entrer de l'argent en France, et par conséquent dans le trésor de l'état ; car c'est uniquement à ce principe que, malgré la rigueur des maximes sur lesquelles avait été établi le nouveau système mercantile, se réduisait l'économie nationale. A la vérité on vit aussi le despotisme exécuter ici quelques entreprises gigantesques ; faire franchir des montagnes par des canaux ; ouvrir aux armées des chemins à travers les Alpes ; mais qu'étaient ces moyens de circulation sans commerce ? Et quoique l'on consacrait, chaque année, des millions à l'embellissement de la capitale, tandis que le trésor public engloutissait les biens des

communes, la réunion de tous ces moyens n'a pu produire aucun monument qui, aux yeux de la postérité, doive faire assimiler la puissance et le génie du souverain au génie et à la puissance des Pharaon, des César et même de Louis XIV (1).

50. La guerre et la paix, le renversement et l'érection des trônes avaient fondé le système de la domination universelle; mais il fallait d'autres mesures pour l'affermir. Toutes les anciennes maisons régnantes n'avaient pas été, et ne devaient pas être abattues, et la nouvelle dynastie française n'avait pas de princes pour tous les trônes. Des liens de famille, formés par des mariages, semblaient devoir fournir les moyens de remplir les vides; et déjà un frère, un beau-fils et une fille adoptive étaient entrés par des alliances dans des familles de princes allemands. L'union du dominateur suprême lui-même avec la fille de l'empereur d'Allemagne, après la répudiation de sa première femme, et bientôt après, la naissance d'un fils, remplirent les vœux les plus ardens pour le présent et pour l'avenir. Bien des gens se persuadèrent que les sentimens les plus doux et même l'intérêt d'époux et de père mettraient un frein à son ambition; d'autres regardaient sa puissance comme inébranlablement cimentée par ces nœuds. Ni les uns ni les autres ne savaient qu'en Allemagne régnait un empereur qui, forcé de choisir, préférait la patrie à sa fille.

Divorce de Napoléon avec sa première épouse Joséphine, née Lapagerie et veuve Beauharnais (15 décembre 1809). Mariage avec Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche (2 avril 1810), et naissance d'un fils, nommé le roi de Rome (20 mars 1811).

51. L'expérience fit bientôt voir l'inanité de ces espérances. La cause de ces déceptions n'était cependant pas toute dans le caractère du souverain; elles tenaient aussi à la nature de la domination qu'il avait fondée. La tendance

(1) Il ne faut que des yeux pour se convaincre de l'injustice de ce jugement : il est démenti à chaque pas, d'un bout de l'Europe à l'autre.
(Note du Traducteur.)

à transformer de plus en plus, à l'exemple de l'ancienne Rome, dans son système provincial, le pouvoir médiat en puissance directe, en était inséparable; car la demi-servitude est plus difficile à supporter qu'un entier esclavage. La maxime de l'incorporation à la métropole des pays sous sa dépendance devenait chaque jour plus générale. Elle s'appliquait à une partie de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne, et même à tout le royaume de Hollande, où le frère même, las de souffrir la tyrannie, déposa volontairement la couronne. Un simple senatus-consulte, rendu par le sénat conservateur toujours complaisant, suffit pour changer le sort de tous ces pays; et où pouvait être la limite de ces entreprises, si les frères eux-mêmes n'étaient pas plus ménagés?

Réunion à la France de l'État de l'Église (17 février 1809); de la Toscane (5 mars), la sœur Élixa en eut le gouvernement; du Valais, distrait de la Suisse, à cause de la route militaire du Simplon (10 décembre); le Tyrol italien, repris à la Bavière, est joint au royaume d'Italie (28 mai 1810), qui, ainsi contigu aux provinces illyriennes, ne laisse plus d'intermédiaire dans les possessions du despote jusqu'aux frontières de la Hongrie et de la Turquie. Et que fallait-il de plus désormais, qu'un sénatus-consulte, pour incorporer aussi ces pays à la France? La réunion de la Hollande fut une conséquence du système continental. Aucun état n'en était plus opprimé, et il n'était nulle part plus incompatible avec les convenances commerciales et géographiques. Commencement de la querelle et menace d'incorporation (janvier 1810), toutefois parée par la cession du Brabant hollandais et d'une partie de la Zélande (26 avril). Malgré ces sacrifices, occupation de la Hollande par des troupes françaises et par des douaniers, accompagnée de beaucoup de mauvais traitemens (juin). Abdication et fuite du roi Louis (1^{er} juillet): il emporte l'estime et les regrets de ses peuples. (A la même époque, un autre frère, Lucien, qui avait repoussé toutes les couronnes offertes, ne trouvant plus dans sa paisible retraite de Tusculum un asile sûr contre la tyrannie de son frère, s'était réfugié en Angleterre). Sénatus-consulte (13 décembre) qui réunit la Hollande et l'Ost-Frise, déjà précédemment attachée à l'empire comme une alluvion des fleuves français. Mais le coup atteignit aussi l'Allemagne septentrionale. Par un décret

du même jour, la moitié du royaume de Westphalie, une grande partie du duché d'Oldenbourg et les trois villes anséatiques, furent réunis à la France, qui s'étendit ainsi jusqu'à la mer Baltique. On enleva à l'un des frères, sans son aveu, la moitié de ses possessions, et à un prince de la confédération du Rhin, allié de l'empereur Alexandre, tous ses états. L'oppression pesa principalement sur les villes anséatiques : là où il y avait eu le plus de liberté, on en sentit plus amèrement la perte.

52. La possession des côtes, depuis les Pyrénées jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, et leur surveillance par une immense armée d'employés, pouvaient rendre plus difficile la contrebande, mais ne pouvaient totalement l'empêcher. Le grand problème de la possibilité de la domination exclusive du continent, sans celle des mers, paraissait au despote même toujours plus invraisemblable. Mais bientôt cent vaisseaux de haut bord devaient, disait-il, lui assurer aussi la toute puissance maritime; et les immenses travaux d'Anvers semblaient devoir réaliser cette menace; si on avait pu former des matelots aussi facilement que l'on construit des navires, et que l'on dresse des soldats. Aussi aucun bâtiment français ne sortait impunément du port; le reste des colonies dans les deux Indes tomba dans les mains des Anglais; et tous les préparatifs du nouveau souverain de Naples (septembre 1810) ne le mirent pas même en état de franchir le petit détroit de Messine, et de réaliser son titre de roi des Deux-Siciles.

Prise de Cayenne (4 janvier 1809); de l'île importante de la Martinique (25 février); du Sénégal (10 juin); de la ville de Santo-Domingo, que possédaient les Français, (6 juillet); de la Guadeloupe (3 février 1810), et de Saint-Eustache et de Saint-Martin (21 février). Dans l'Inde, prise de l'île Bourbon (7 juillet), et de l'île de France (2 décembre). Celle d'Amboine, aux îles Moluques, ne fut que le prélude de la conquête de Batavia, qui n'avait encore jamais été prise, et de l'île de Java avec ses dépendances (18 septembre 1811); et jusque sous le pôle, prise de possession de l'Islande (juillet 1809).

53. Mais ce n'était pas seulement sur la mer que se signa-

lait l'assistance des Anglais : l'Espagne, où devait enfin apparaître le Marlborough du dix-neuvième siècle, devint aussi le théâtre de leurs efforts. Quoique la lutte n'y eût jamais été interrompue, elle ne fut en pleine activité que lorsque la paix de Vienne, ayant rendu au despote la disposition de toutes les forces de la France, lui permit d'en menacer toute la péninsule. La jonction des peuples de cette contrée avec l'armée anglaise rendait la balance égale ; bien que la jalousie des Espagnols, et le défaut d'harmonie semassent la route d'obstacles, dont il fut presque aussi glorieux au héros britannique d'avoir triomphé que de la puissance de l'ennemi.

Le duc de Wellington, auparavant sir Arthur Wellesley, troisième fils de Colley, comte de Mornington, vicomte Wellesley, prend, en Portugal (22 avril 1809), le commandement suprême de l'armée anglo-germanique, dont formait une partie considérable la légion allemande, composée de Hanovriens. Formation d'une armée portugaise, ayant pour chef le général Beresford, mais subordonné à Wellington, et de plusieurs corps d'armée espagnols sous les ordres de Cuesta, etc. Ils avaient pour adversaires les généraux français Soult, Ney, Victor, Mortier, Gouvion-Saint-Cyr, Augereau, etc. ; et ensuite Suchet, Marmont, Macdonald, Jourdan, etc. Parmi les innombrables combats, en 1809, les plus remarquables sont la bataille de Talavera (27 et 28 juillet), le siège et la défense héroïques de Saragosse (novembre 1808 à février 1809), qui rappellent les souvenirs de Numance et de Sagonte, et celui de Gironne (juin à décembre). En 1810 déploiement de toute la puissance de Napoléon : la péninsule est inondée de troupes françaises, italiennes, polonaises et de la confédération du Rhin. L'Andalousie est envahie par Victor, Mortier, etc. ; mais, malgré d'incroyables efforts pour prendre Cadix, où, chassée de l'intérieur, la junte centrale s'était réfugiée, cette place est assiégée sans succès. Dans le même temps, campagne remarquable de Wellington en Portugal. Masséna, vaincu sans combattre (mars 1811), y perd sa réputation militaire. Siège et résistance glorieuse de Tarragone (1811), et de Valence (1812) contre Suchet. — Nouveaux progrès de Wellington en Espagne (1812). Prise de Ciudad-Rodrigo (19 janvier), et de Badajoz (6 avril). Bataille de Salamanque (22 juillet), et reddition de cette ville. Par suite de ces événemens, le siège de

Cadix est levé, l'Espagne méridionale évacuée, et le roi Joseph contraint de fuir de sa capitale. Wellington y entra le 12 août. Les Cortès se rassemblent, un gouvernement de cinq membres est institué, et nomme Wellington généralissime des armées espagnoles. Néanmoins, dans le cours de la même année, Madrid est de nouveau occupé par les Français, après la levée du siège de Burgos et la retraite sur le Douro (octobre); mais la reprise de la capitale ne fut pas plus importante que celle d'un village, car on n'y gagnait que l'espace qu'elle occupe.

54. Quoique la guerre d'Espagne absorbât la plus grande et la meilleure partie des forces de l'empire français, le noir génie de son souverain couvait de nouveaux desseins plus grands et plus formidables. « Il ne peut y avoir deux soleils dans le ciel, » répondit autrefois un conquérant, lorsqu'on lui proposa de diviser la puissance et l'empire. Napoléon, s'il avait eu la même franchise, aurait-il fait une autre réponse? La puissance n'admet point de partage; et l'ambition de la monarchie universelle engendra le projet d'une nouvelle guerre contre la Russie, car il ne restait plus rien à craindre ni à conquérir en deçà de cet empire; et, en comptant pour rien les hommes, l'agresseur calculait que, dans la chance la moins favorable, il y avait pour lui peu de chose à risquer. On pourrait néanmoins s'étonner de l'aveuglement qui lui faisait choisir le moment où la lutte en Espagne était encore indécise, si en général le caractère distinctif du temps n'avait pas été la précipitation. Que son ambition vit en perspective derrière la Russie, la Porte, l'Asie, peut-être même l'Inde, c'est ce que rendent vraisemblable le caractère de l'homme et plusieurs de ses dispositions, quelles que soient les objections qu'une politique raisonnable puisse opposer à cette opinion. Quoi qu'il en soit, l'exécution de ses desseins était hâtée par le système continental. Ce système ne pouvait que mettre la Russie en opposition avec lui, puisque la cessation des exportations de cet empire portait le coup le plus funeste à ses finances. Le désir de s'y soustraire occasiona un refroidissement qui se manifesta par des plaintes et par des actes; et là où

l'amitié exige l'asservissement, la froideur est bientôt suivie de rupture.

L'ukase du 31 octobre 1810, pour un nouveau tarif des douanes qui prohibait ou chargeait de nouveaux droits l'introduction des marchandises françaises, et permettait l'entrée des denrées coloniales sous pavillon neutre, indiquait assez la renonciation tacite de la Russie au système continental. — D'un autre côté, l'occupation d'Oldenbourg survenue dans le même temps, prouvait qu'on se mettait peu en peine d'offenser la Russie; et l'agrandissement du duché de Varsovie, et la prolongation de l'occupation de Dantzick, annonçaient l'intention de la troubler. Il y eut, dans le cours de 1811, peu de négociations, du moins connues, jusqu'à celle où, sur les réponses évasives faites à ses notes, le prince Kourakin fut obligé de quitter Paris (avril 1812). Depuis cette époque, la guerre devint indubitable, quoiqu'on n'eût pas entièrement jeté le masque.

55. La lutte qui se préparait semblait devoir décider du destin de l'Europe: elle allait embraser cette partie du monde tout entière. Quelle en était la situation? Dans quelles circonstances se trouvait chaque état isolément, particulièrement l'Allemagne, les puissances du nord et la Porte? La ressource ordinaire des faibles, la neutralité ne pouvait plus être d'aucun secours; et ils avaient compris qu'elle est, dans le conflit des grands états, la cause la plus sûre de la ruine des petits.

56. Mais l'ascendant de la politique jusqu'alors dominante en avait préparé un grand nombre à une agression contre la Russie. Le chemin était ouvert jusqu'à sa frontière; la chaîne des alliances et des places fortes conduisait jusque-là; on y trouvait dans les Polonais d'utiles auxiliaires; et la guerre qu'on avait eu l'art d'allumer entre la Porte et la Russie privait cette dernière d'une partie considérable de ses forces; mais elle sut à temps, et même avec avantage pour elle, mettre fin à cette querelle, et elle enleva ainsi à la France une assistance, qui, dans la conjoncture, aurait pu devenir très-dangereuse.

La guerre avec la Porte éclata peu après l'entrevue d'Erfurt, et fut l'exécution des conventions verbales qu'on y avait arrêtées re-

lativement à la Moldavie et à la Valachie. Les hostilités commencent après la rupture des courtes négociations d'Iassy (avril 1809), et ces provinces sont envahies. Passage du Danube par les Russes (août); mais la chaîne de l'Hémus formait une ligne de défense plus sûre que celle du fleuve et de ses forteresses. Position inexpugnable du grand-visir à Schiumla dans la Bulgarie, et campagne meurtrière de 1810, pendant laquelle se renouvelle l'insurrection des Serviens comme alliés des Russes (juin). Prise de Silistrie (23 juin). Le grand-visir est attaqué sans succès (5. et 6 juillet). Il bat la moitié de l'armée (4 août), tandis que l'autre moitié assiège Rutschuk (16 août); mais, dans son mouvement pour secourir cette place, il est battu par les Russes (19 septembre). L'année suivante (1811), commandés par Kutusow, ils se retirent sur le Danube : les Turcs les y suivent, mais pour leur perte. Déjà la moitié de leur armée avait passé sur la rive gauche; les Russes tombent sur le reste, et le détruisent. Le grand-visir lui-même eût beaucoup de peine à se sauver. Négociations pour le rétablissement de la paix à Bucharest, et, grâce aux prétentions modérées de la Russie, elle est conclue (28 mai), sans que la France puisse l'empêcher. Conditions : 1° Le Pruth jusqu'à son confluent avec le Danubé, et ensuite ce dernier fleuve jusqu'à son embouchure forment la limite des deux empires. La Russie conserva ainsi la possession de la Bessarabie et de la partie orientale de la Moldavie; l'autre, plus considérable, et la Valachie furent rendues à la Porte. 2° Amnistie pour les Serviens insurgés, et reconnaissance de la souveraineté de la Porte sur eux, à condition de les traiter avec bonté.

Plénipotentiaires à Bucharest : M. Italinsky et Gatib-Effendi, etc.

57. La position de l'Autriche était moins périlleuse, parce que cette puissance se trouvait placée hors du théâtre de la guerre qui allait éclater; et, sûre d'être ménagée en cette occasion, elle restait maîtresse de régler à son gré la force du corps auxiliaire qu'elle aurait à fournir. La situation de la Prusse en devenait d'autant plus désespérante : la grande route de l'armée était à travers ses provinces; sa ruine paraissait inévitable; et jamais (car il était dangereux de laisser derrière soi un ami douteux) l'existence de la monarchie ne fut plus compromise. La neutralité et la résistance la perdaient également. Quel autre moyen de salut

quo de se laisser enchaîner ? Et cependant on n'y consentit pas sans peine. Le dernier degré d'abaissement devait donc précéder la plus glorieuse exaltation ! Les obligations de tous les princes de la confédération du Rhin envers leur protecteur n'étaient pas douteuses ; ils n'avaient pas le choix : la Suisse elle-même devait fournir des troupes à son médiateur ; et l'assistance des états d'Italie et des provinces illyriennes allait sans dire. Malheur à celui dont le contingent serait resté en arrière !

Conclusion de l'alliance avec l'Autriche , à Paris (14 mars 1812), 1^o elle est défensive , particulièrement à l'égard de la Russie ; 2^o le corps d'armée auxiliaire , doit être de 30,000 hommes ; 3^o garantie par la France à l'Autriche , dans tous les cas , de la possession de la Gallicie , et par l'Autriche à la France des provinces illyriennes. — Alliance avec la Prusse , à Paris (24 février) : 1^o offensive et défensive contre la Russie (condition formellement énoncée dans les articles secrets) ; 2^o la Prusse fournit un corps d'armée auxiliaire de 20,000 hommes. Une autre convention détermine d'énormes prestations à l'armée française. Que ne supportent pas les pays et les peuples avant d'être totalement anéantis !

58. Les deux puissances du nord étaient placées dans des circonstances dissemblables. Le Danemarck , après sa paix avec la Suède , quoique allié de la France , et toujours en état de guerre avec les Anglais , pouvait du moins , protégé par sa position géographique , conserver sa neutralité avec la Russie. La Suède , au contraire , où à la mort subite de l'héritier adoptif du trône (28 mai 1810) avait été choisi par les états , et adopté par le roi , pour succéder à la couronne , un prince français , signalé comme un héros , et comme un homme dès long-temps et maintenant doublement haï du despote , parce qu'il s'élevait sans son concours ; la Suède profita habilement de ce moment , non-seulement pour se délivrer de la dépendance de la France , mais aussi , sans prendre d'abord une part active à la guerre , pour s'ouvrir une voie à l'acquisition future de la Norvège , en dédommagement de la Finlande.

Choix du maréchal Bernadotte (Jean Charles) , prince de Ponte

Corvo, par les états (21 août 1810) pour héritier du trône de Suède. Son arrivée (20 octobre). A la même époque, après de nombreux reproches sur l'inexécution du système continental, les requisitions formelles de Napoléon avaient déterminé une déclaration de guerre à l'Angleterre (17 novembre) de qui néanmoins elle resta ignorée. Mais, à la suite de maintes justifications et propositions renouvelées, la Poméranie suédoise et l'île de Rugen sont occupées (janvier 1812), et traitées en ennemies. Rapprochement de la Suède et de la Russie, et traité de Pétersbourg (8 avril) : 1° la Russie promet la réunion de la Norwége à la Suède, ou par accord avec le Danemarck, sauf à l'indemniser, ou par la force des armes, auquel cas elle fournirait 35,000 hommes de troupes auxiliaires, et garantirait à la paix la possession de cette conquête; 2° la Suède s'oblige à une diversion actuelle dans le nord de l'Allemagne, soutenue par des troupes auxiliaires russes. L'entrevue de l'empereur et du prince héritaire à Abo (août) resserre les nœuds de cette alliance. La paix de la Suède avec l'Angleterre avait été rétablie par le traité d'Orebro (12 juillet) sur le pied des anciennes relations, et les ports suédois s'étaient ouverts aux vaisseaux anglais.

Plénipotentiaires à Orebro : Ed. Thornton, Engström et de Wetterstedt.

59. La Russie n'en était pas moins seule contre ses ennemis. Malgré le rétablissement de la paix avec l'Angleterre, et quoique une alliance eût été formée même avec l'Espagne, les Russes ne pouvaient compter sur aucun secours de ce côté, que par une puissante diversion dans la péninsule. Mais avoir soutenu seule la lutte, et même sans subsides de l'Angleterre, quel triomphe pour la Russie!

Conclusion de la paix avec l'Angleterre, à Orebro (12 juillet 1812). Négociateurs: Suchtelen et Thornton. Traité avec l'Espagne (la junte de Cadix au nom de Ferdinand VII) à Welsky Luky (20 juillet), Plénipotentiaires: Bermudez et Romanzow. Dans ces deux transactions, on se promet amitié et assistance réciproques, sans conventions plus précises.

60. De l'autre côté se rassemblaient sous les enseignes de l'usurpateur une multitude de peuples, telle que n'en rappelle point l'histoire depuis les expéditions de Xercès et d'Attila. Quel pouyait être son but, demande la sage

politique? Il ne devait pas se promettre, même dans la supposition la plus favorable, de détruire l'empire russe: l'exclure de l'Europe et le repousser en Asie était déjà, du temps de Pierre I, une idée chimérique. Une prompte paix, qui, achevant l'œuvre de Tilsitt, aurait totalement rétabli la Pologne, pouvait-elle être autre chose qu'une trêve? Mais à l'égard même de la Pologne, qui cependant était la principale base des projets futurs, on ne prit par ménagement pour l'Autriche, que des demi mesures. Les Polonais ne purent jamais obtenir une déclaration formelle de leur entière restauration.

D'après le calcul le plus probable, 500,000 soldats, la fleur des peuples de l'Europe, Français, Italiens, Napolitains, Suisses, Belges, Autrichiens, Hongrois, Bavaurois, Wurtembergeois, Badois, Saxons, Westphaliens, avec les contingens des plus petites provinces de la confédération Rhénane, Prussiens, Polonais, Illyriens, même quelques débris des troupes portugaises et du corps des mameluks, furent arrachés de leurs demeures pour être conduits à leur perte. Les Autrichiens et les Prussiens formaient des corps d'armées séparés, l'un à l'extrémité de l'aile droite dans la Vohlynie, l'autre à l'aile gauche, en Courlande. Il ne manquait à l'armée qu'un nouveau Démarate; mais le nouveau Xercès n'eût ni demandé; ni écouté ses conseils. — La Russie n'aurait pas réuni un moindre nombre de nations, si elle avait eu le temps de les appeler des montagnes et des déserts de l'Asie. Ses troupes rassemblées, divisées en trois armées, n'étaient pas à beaucoup près, aussi nombreuses que celles de l'ennemi.

61. La campagne s'ouvre par le passage du Niémen et par une mutuelle déclaration de guerre. Pénétrer dans le cœur de la Russie, jusqu'à l'ancienne capitale de l'empire, semblait le moyen infailible de la terminer promptement; mais cette espérance dut s'affaiblir par le soin de la part des Russes, en reculant toujours, d'éviter une bataille décisive, et par la déclaration d'Alexandre, qu'il ne consentirait jamais à la paix, tant que l'ennemi aurait un pied dans ses états. L'incendie et le pillage signalaient la marche des amis et des ennemis, et rendaient le retour impossible. Il était

conforme aux règles de l'art de la guerre de s'avancer jusqu'à Smolensko, où les deux ailes et les magasins étaient encore couverts par les armées de France. Mais la résolution de se porter de là rapidement sur la capitale, mouvement par lequel les ailes cessaient d'être protégées, fut jugée par les tacticiens une grande témérité, et l'événement a justifié cette opinion.

Passage du Niémen à Kowno (23-25 juin). A la même date, manifeste des Russes. Occupation de Wilna (28 juin); combats fréquens dans la marche sur Witespk et Smolensko, où les deux armées russes font leur jonction (6 août). Le corps d'armée prussien assiégeait en même temps Riga, et celui des Autrichiens agissait dans la Volhynie. — Assaut et destruction de Smolensko (18 août) Kutusow prend le commandement. — Retraite des Russes de Borodino à la Moskowa. Bataille de Borodino et de Mosaïsk (7 septembre). Les Russes ne fuient pas, mais se retirent à travers Moskow, dont le chemin reste ouvert. Occupation de la ville déserte (15 et 16 septembre). Le conquérant établit son quartier général dans le Kremlin, antique résidence des Czars, dernière limite de son expédition, et tombeau de sa grandeur.

62. L'armée, fatiguée et affaiblie, espère trouver ici quelque soulagement et quelque repos : tout à coup des flammes s'élèvent de toutes parts, annoncent un embrasement général, et cette immense capitale n'offre bientôt plus qu'un océan de feu. Elle tombe, offerte en victime pour le salut de l'empire (une telle tragédie exigeait une semblable catastrophe); mais l'Europe enchaînée put du moins, à la clarté de ce vaste incendie, apercevoir dans un horizon lointain la liberté renaissante. Au lieu de Capoue, l'armée ne trouva qu'un désert. « Que la campagne finisse maintenant, était la proposition de Napoléon. Qu'elle commence en ce moment, répondait Kutusow ». Une promptre retraite avant l'hiver eût peut-être sauvé l'armée; mais l'orgueil du vainqueur dédaigna ce parti, jusqu'à ce qu'il fut trop tard pour le prendre.

Incendie de Moskow (les quatre cinquièmes de la ville) par le

gouverneur Rostopschin, d'après l'ordre de Kutusow (1), qui avait des pouvoirs illimités. Pillage général parmi les débris et les ruines. Napoléon demande un armistice, et offre de se retirer à Wiasma (5 octobre). Réponse retardée à dessein et refus des Russes. Depuis la paix de Tilsitt, on avait appris à le connaître.

63. Il ne restait d'autre parti que celui de la retraite; d'une retraite de cent cinquante lieues, avec une armée affaiblie, enveloppée, battue à chaque pas par un ennemi toujours croissant en nombre, à travers des contrées que soi-même on avait rendues désertées, et des débris fumans, sans abris et sans magasins, et bientôt aggravée par la fatalité vengeresse d'un froid, tel que ni les hommes ni les animaux ne pouvaient le supporter, et qui les faisait périr par milliers. L'histoire répugne à décrire des scènes que l'imagination a peine à se figurer. Il lui suffit de dire: des centaines de mille guerriers qui avaient passé le Niémen, il n'en revint guère que la centième partie; et combien peu, dans ce nombre, en état de reprendre les armes! L'armée du despote, dont la moitié avait péri et l'autre moitié était prisonnière, n'existait plus; lui-même se sauva furtivement dans un misérable traîneau; et, échappant à la mort, mais non pas à la honte, il alla porter à sa capitale la première nouvelle de sa défaite. Il se consolait, en disant: il n'y a qu'un pas du sublime au ridicule.

Départ des ruines de Moskow (le Kremlin avait sauté en l'air) 19 octobre. La veille, Bennigsen était tombé sur la cavalerie à Tarutina. Retraite, après quelques détours, par le chemin de Smolensko, suivie par l'armée principale de Kutusow, et d'innombrables hordes de Cosaques; tandis qu'arrivent, en grande hâte, au nord, Wittgenstein, de la Duina; au midi, Tschitschakow, de la Moldavie, après la paix conclue à propos avec la Porte. Défaite d'un corps d'armée isolé à Jaroslavez (24 octobre); à Wiasma (8 novembre). Commencement du froid (6 novembre). Expulsion de Smolensko (14 novembre). Défaite à Krasnoï (17 et 18 novembre). Arrivée des corps d'armée, encore en bon état, de Victor et

(1) Ce fait est attesté par des relations verbales dignes de foi.

d'Oudinot ; mais ils partagent bientôt le malheureux sort des autres , après le combat de Borisow (25 novembre) , et le passage de la Bérésina à Studzianka (26 et 28 novembre) , des scènes d'horreur la plus horrible. De là jusqu'à Wilna fuite et débandade du reste de l'armée. Déjà (4 décembre) le souverain lui-même , précédé de son vingt-neuvième bulletin , avait fui vers Paris , dans un simple traîneau , en passant par Varsovie et Dresde , théâtres de sa gloire , où cinq mois auparavant , il s'enivrait des hommages des princes et des rois. — Avant la fin de 1812 la Russie fut entièrement délivrée des ennemis. Le vice-roi ne put pas rassembler derrière la Vistule mille hommes en état de porter les armes ; il ne restait que quelques réserves , les garnisons des places fortes , et les armées séparées d'Autriche et de Prusse , qui bientôt cessèrent d'obéir à Napoléon. Deux cent quarante mille cadavres furent brûlés en Russie.

Relation circonstanciée de la campagne de la Russie ; par EUGÈNE LA-BAUME, capitaine, etc. Paris 1814. — Cette relation d'un Français, témoin oculaire, réfute l'accusation d'exagération des récits publiés par les Russes. Le 4^e corps de 48,000 hommes, auquel appartenait l'auteur, fut réduit au point qu'une seule chambre suffit pour le loger (1).

64. La nouvelle de ces événemens produisit d'abord en Europe, plutôt un morne étonnement qu'un grand éclat de joie. Ce dernier sentiment fut troublé par les plaintes des pères, des mères, des épouses et des orphelins : il n'y avait pas un seul village qui n'eût des pertes à déplorer. D'ailleurs le résultat inévitable de l'état actuel des choses n'était pas encore aperçu par les yeux peu exercés. La possession des forteresses et des territoires, la situation des souverains, et la certitude que l'opresseur était sauvé, tout s'opposait à une explosion soudaine. Il fallait encore l'impulsion d'une main toute puissante. La Russie la donna : Alexandre poursuivit l'ennemi jusqu'aux frontières de son empire, et ce fut le signal de la délivrance de l'Europe ; de ce moment l'orient de cette partie du monde, qui venait d'être

(1) On trouvera des détails plus exacts et plus authentiques dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre entre la France et la Russie, en 1812 ;* par le général Guillaume de Vandoucourt. Paris, 1817 ; 2 vol. in-4°. (*Note du Traducteur.*)

ravagé par le torrent des peuples de l'occident, devait à son tour l'inonder des flots dévastateurs des siens.

Arrivée de l'empereur Alexandre à Wilna (17 décembre). Marche de l'armée russe en cinq colonnes, ayant Kutusow à sa tête: l'empereur l'accompagne lui-même jusqu'à Kalisch. Elle entre en Prusse, et fait un appel à la nation. Siège de Dantzick (janvier 1813). Passage de la Vistule et bientôt après de l'Oder (février). Les Cosaques se montrent à Berlin (4 mars). Occupation de cette ville par Wittgenstein (11 mars). Le vice-roi, ayant rallié un corps d'armée, se retire derrière l'Elbe et la Saal.

65. Ainsi s'ouvrit l'année sanglante et mémorable où devait tomber la puissance du dominateur universel et renaître la liberté des princes et des peuples. La guerre était devenue populaire en Russie : elle ne pouvait que prendre le même caractère en Allemagne. La Prusse en donna l'exemple: en brisant de honteuses chaînes, le roi appela son peuple aux armes, et le peuple se leva tout entier; Mecklénbourg, Hambourg l'imitèrent. La Suède promit une assistance active; et si en de-cà de l'Elbe, le soulèvement ne fut pas entier, c'est que l'autorité l'empêcha. Le Danemark, au contraire, toujours en guerre avec les Anglais, et restant uni à la France, rassembla ses troupes dans le Holstein.

Le roi de Prusse, accompagné du chancelier d'état Hardenberg, etc., quitte Berlin, et se rend à Breslau (22 janvier). Édit (3 février) pour la formation d'un corps franc de chasseurs, et pour presser le rassemblement de la jeunesse. Ensuite, appel à toute la nation (17 mars), et levée et organisation de la *landwehr* et de la *landsturm*. L'armée est aussi excitée, et déjà (30 décembre) le corps aux ordres du général Yorck, cessant d'obéir au maréchal Macdonald, était entré en pourparlers avec les Russes. Grâce à l'activité silencieuse du zèle de Scharnhorst et de Gneisenau, une armée de cent mille hommes, bien équipés, se trouva soudainement prête et bientôt renforcée par une *landwehr* encore plus considérable. La croix de fer, récompense de la bravoure, fut offerte aux individus, et des drapeaux furent donnés aux masses. Soulèvement à Hambourg à l'arrivée de Tettenborn (24 mars) (nulle part l'enthousiasme ne fut porté plus loin), et réta-

blissement de l'ancien gouvernement ; dans le Mecklembourg , à Lünebourg , les princes s'affranchissent les premiers des liens de la confédération , et le mouvement se propage jusque sur le Rhin.

66. De nouvelles alliances étaient la suite naturelle de ces changemens. Celle de la Prusse avec la Russie fut la première ; vint après celle de la Suède avec l'Angleterre , qui , plus tard , fit aussi des traités avec la Prusse et avec la Russie.

Traité entre la Russie et la Prusse , à Kalisch (28 février)
 1° Alliance offensive et défensive , avec la condition réciproque de s'assister d'une armée auxiliaire. 2° Rétablissement de la monarchie prussienne dans son ancien état. 3° Démarches en commun pour obtenir l'adhésion de l'Angleterre et de l'Autriche.—Négociateurs : Kutusow et Hardenberg.—Convention de l'Angleterre avec la Suède (3 mars) : 1° La Suède s'oblige à fournir sur le continent une armée de trente mille hommes , commandée par le prince héréditaire. 2° L'Angleterre s'engage à un subside annuel d'un million sterling. 3° Elle ne s'opposera pas à la réunion de la Norwège , et promet au contraire d'aider , de tout son pouvoir , à l'opérer si le Danemarck refuse d'entrer dans la coalition du nord. 4° Promesse (non exécutée) de la cession de la Guadeloupe. 5° Avantages commerciaux pour l'Angleterre , à Gothenbourg et à Stralsund. Ministres plénipotentiaires : Thornton et Wetterstedt.—Alliance de l'Angleterre avec la Prusse , à Reichenbach (15 janvier) : 1° Rétablissement de la monarchie prussienne dans son ancien état , à l'exception de Hildesheim , qui reste au Hanovre. 2° Convention pour les subsides.—Le traité avec la Russie fut conclu à la même époque et dans le même lieu.

67. Mais il restait encore bien des obstacles à surmonter. Qu'importait la perte d'une armée à celui qui ne comptait pour rien les sacrifices d'hommes , tant qu'il lui restait les moyens de les remplacer ? Les premières mesures du vaincu après sa retraite prouvèrent qu'il n'avait renoncé à aucun de ses projets ; et ni dans le sénat , ni dans le corps législatif , il ne s'éleva une seule voix pour s'y opposer. On a voulu ériger en grandeur et en courage le dévouement de la nation , dans cette circonstance , et c'eût été avec raison s'il

se fût agi de défendre le territoire; mais comment peut-on accorder un nom si honorable à tant de condescendance pour des desseins ambitieux? La tyrannie a, dans tous les temps, faussé les notions de la morale: il n'est pas inutile de les rappeler à leur véritable sens.

Sénatus-consulte (10 janvier 1813) qui, allant au delà de la demande de l'empereur, met à sa disposition deux cent cinquante mille conscrits. — Enivré de ce nouveau miracle de son mauvais génie, il déclarait dans le *Moniteur* (30 mars 1813) que, quand même l'ennemi serait sur les hauteurs de Montmartre, il ne céderait pas un seul village de l'empire; et le 30 mars 1814, Montmartre était emporté, et l'empire détruit.

68. Les premiers mois de l'année furent employés de part et d'autre aux préparatifs les plus formidables. L'Allemagne était encore destinée à se voir le théâtre de la guerre. L'Elbe, depuis son embouchure jusqu'aux frontières de la Bohême, formait la ligne de démarcation entre les puissances belligérantes: toutefois les trois places fortes prussiennes situées en de là et Dantzick étaient encore au pouvoir des Français. Tandis que les Prussiens et les Russes rassemblaient leurs armées, dont les souverains ne se séparèrent plus, la Suède, déterminée par les subsides de l'Angleterre et par la promesse de la Norwège, se disposait à prendre une part effective à la guerre. De son côté, Napoléon ne se bornait pas à hâter la réunion des contingens des princes de la confédération: il trouva aussi dans le Danemarck un allié qui rompit les négociations relatives à la Norwège. La situation des villes et des lieux placés entre les armées était pénible; mais pour aucun, autant que pour Hambourg. Livrée à la rage de Napoléon, cette ville infortunée devait épuiser jusqu'à la dernière goutte la coupe du malheur. Mais la Saxe, dont le roi n'avait pas voulu séparer ses intérêts de ceux de l'empereur des Français, devint bientôt le grand champ de bataille.

Occupation de Dresde par les Russes et par les Prussiens, sous les ordres de Wittgenstein et de Blucher (27 mars) après la dé-

faite du maréchal Davoust, et marche sur Leipzig, tandis que l'armée française se rassemblait sur l'Elbe et dans la Thuringe. La guerre de délivrance s'ouvre par la bataille de Lutzen (2 mai). Les alliés ne furent pas mis en fuite; ils se retirèrent en bon ordre sur l'Elbe. Inférieurs en force (1), ils avaient tenu ferme devant l'ennemi, et lui présentaient de nouveau le front dans la Lusace. Bataille de Bautzen (21 mai), Barclay de Tolly, commandant les Russes après la mort de Kutusow (28 avril), et Blucher les Prussiens. Même résultat et retraite glorieuse sur la Silésie. Proposition mutuelle d'armistice (les deux partis étaient épuisés, et attendaient des renforts) : il est conclu à Poischwitz, et sa durée est fixée du 4 juin au 26 juillet; il est ensuite prolongé jusqu'au 10 août. Dans ces entrefaites, reprise des négociations avec la Suède; et par suite des conventions de cette puissance avec l'Angleterre, débarquement du prince héréditaire en Poméranie, à la tête des troupes suédoises (18 mai).—Formation d'un corps auxiliaire d'Allemands à la solde de l'Angleterre, sous les ordres de Walmoden; mais à la même époque, les Russes s'étant retirés, Lubbeck et Hambourg se rendent (8 mai) au maréchal Davoust. Violente transformation de Hambourg en place forte. Dévastation, régime de terreur, et pillage méthodique : quand il n'y eut plus rien à prendre ailleurs, on s'empara enfin de la banque (2).—Vaines négociations de la Suède et de l'Angleterre avec le Danemarck (avril). Il se rapproche de la France, et conclut avec elle, à Dresde, un traité d'alliance (10 juillet), qui lui impose l'obligation de déclarer la guerre à la Russie, à la Prusse et à la Suède.

Darstellung des Feldzugs der Verbündeten gegen Napoleon, im Jahr, 1813, in zwey Theilen, 1817. — Exposition du plan de campagne des alliés contre Napoléon, en 1813 et 1814, 2 vol.

Der Krieg in Deutschland und Frankreich in den Jahren, 1813, und 1814; von v. PLOTHO, 3 Th. Berlin 1817. — La guerre en Allemagne et en France; par de PLOTHO, 3 vol.

69. Jamais une trêve de deux mois n'avait été d'une plus haute importance. Ce fut aussi une époque de négociations

(1) L'armée des alliés était forte d'environ 160,000 hommes et l'armée française d'environ 150,000. Voyez *Histoire de la guerre soutenue par les Français en Allemagne en 1813*; par le général Guillaume de Vaudoncourt, 2 vol. in-4° pag. 92. (Note du Traducteur.)

(2) Voyez *Mémoire justificatif du prince d'Ekmulh.* (Note du Traducteur.)

et de préparatifs. Ce n'était pas sans raison qu'on redoutait la paix; qu'aurait-elle pu produire que ce malheureux état intermédiaire qu'une funeste expérience avait fait abhorrer peut-être plus que la guerre même? Il ne fallait pas songer à proposer de réduire la France à ses anciennes limites; encore moins le rétablissement de l'ancienne dynastie. Que de coups il eût encore fallu porter avant de ramener l'Europe à son ancien système politique! Mais un grand motif d'espérance naquit pendant l'armistice, et ne fut point trompeur: c'était l'accession de l'empereur d'Autriche; et quand on voulut sérieusement en finir, c'est à lui qu'il était réservé de décider du dénoûment.

L'Autriche, ayant suspendu son traité d'alliance avec la France, intervint pendant l'armistice, en qualité de médiatrice. Elle en avait déjà pris le rôle sans succès auprès de Napoléon. — Convocation d'un congrès à Prague, où l'empereur François se rendit en personne (5 juillet). Les retards des plénipotentiaires français ne permirent de l'ouvrir que le 28. Celui des réponses de Napoléon jusqu'au 6 août, et plus encore leur ton offensant, dénotaient clairement ses vues. Il ne pouvait pas lui échapper que les alliés, sûrs de l'Autriche, ne pensaient plus à faire la paix. Après de vains échanges de notes, ils déclarèrent le congrès rompu (11 août), et dès le lendemain, l'Autriche déclare la guerre à la France.

Plénipotentiaires à Prague: le prince de Metternich, comme médiateur; MM. d'Amstett et de Humboldt, pour les alliés, et de Caulaincourt et de Narbonne, pour la France.

70. Ce dénoûment des négociations amena d'autres alliances. On chercha vainement à y faire entrer la Saxe; mais les liens les plus étroits unirent l'Autriche, l'Angleterre et la Suède. Une lutte s'engageait, où il allait d'être ou de n'être pas, et le terme de la décision ne pouvait être éloigné. Mais la politique ne devait pas seule former ces nœuds: ils furent principalement resserrés par l'amitié personnelle et réciproque des souverains. Ils allaient, désormais inséparables, ainsi que leurs armées, partager toutes les fatigues, tous les dangers, tous les soins, toutes les espérances, et ensuite la reconnaissance des peuples et les hon-

neurs de la victoire. Les armées se confondirent aussi : il n'y avait plus ni Russes, ni Autrichiens, ni Prussiens ; ils s'étaient tous identifiés, et les chefs des uns et des autres commandaient également à tous : seulement l'honneur du commandement suprême fut déferé aux Autrichiens. Ainsi se turent devant les plus grands intérêts les petites passions ; et quand l'histoire célèbre en même temps que les noms des monarques vainqueurs, ceux des Schwartzenberg, des Blucher, des Barclay de Tolly, etc., elle ne doit pas oublier de dire que leur union ne fut pas moins fatale à l'ennemi que leurs armes. Elle n'eut jamais à citer un semblable exemple.

Déjà pendant l'armistice, l'Autriche était convenue d'une alliance éventuelle avec la Russie et la Prusse, traité d'autant plus solide, qu'il avait été moins formel, qui s'accomplit de lui-même à la déclaration de guerre, et qui ensuite fut authentiquement réglé à Tœplitz (9 septembre 1813) : 1^o étroite union et garantie réciproque de leurs états ; 2^o assistance mutuelle avec au moins 60,000 hommes, et un plus grand nombre, au besoin, pour le rétablissement et le maintien de la paix en Europe ; 3^o point de paix ni de trêves séparées. Les articles secrets, autant qu'on a pu les connaître, stipulaient la restauration des monarchies autrichiennes et prussiennes sur le même pied qu'en 1805. Négociateurs à Tœplitz : les comtes de Metternich, de Nesselrode et de Hardenberg. — L'Angleterre conclut à Reichenbach (14 et 15 juin), un traité de subsides avec la Russie et la Prusse. Elle garantit, en outre, jusqu'à concurrence de 5 millions sterling, un papier monnaie, créé sous le nom d'*argent fédératif*. Le 3 octobre, l'Angleterre signa aussi un traité d'alliance avec l'Autriche. Les parties contractantes s'y obligent à une mutuelle assistance avec toutes leurs forces. Négociateurs : le comte de Metternich et lord Aberdeen. Il a déjà été fait mention des négociations avec la Suède ; pag. 127

71. Ainsi combattait l'une contre l'autre la majeure partie de l'Europe occidentale et de l'Europe orientale. D'un côté, l'Autriche, la Prusse, la Suède et la Grande-Bretagne ; de l'autre, la France, l'Italie, la Confédération du Rhin, dont la moitié marchait par force, et le Danemarck ; et la lutte de l'Espagne continuait toujours plus sanglante. La guerre devenait chaque jour davantage la guerre des peuples, et les

puissans efforts des deux partis créèrent des ressources militaires, telles que n'en avait pas vu l'Europe depuis l'établissement des armées permanentes.

Les armées de Bohême, sous le prince de Schwartzenberg; de Silésie, commandée par Blucher, et du nord, aux ordres du prince royal de Suède, qui avait appelé d'Amérique son ami Moreau; le corps autrichien de Hiller, en Italie et sur la frontière de la Bavière; l'armée de réserve de Russie et d'Autriche, en Autriche et en Pologne; celles de siège devant Dantzick et les trois places fortes de l'Oder, s'élevaient ensemble de 7 à 800,000 hommes; et, en y comprenant les armées Anglaise, Espagnole et Portugaise, soumises à Wellington, dans la Péninsule, les forces des alliés formaient en totalité, près d'un million d'hommes. Outre les 250,000 conscrits accordés à Napoléon, par le sénatus-consulte du 3 avril, il en fut levé, après la déclaration de guerre de la Prusse, encore 180,000 et 10,000 gardes d'honneur, l'élite des familles les plus opulentes. Ses forces étaient donc de moitié moindres que celles de ses adversaires; mais distribuées en quinze corps en Allemagne, et un en Italie, elles étaient plus concentrées, et il tenait de plus toutes les places fortes jusqu'à l'Oder et à Dantzick. Dresde était son quartier général.

72. La Saxe, ce pays qui avait eu si souvent la gloire d'être appelé la terre classique, le sol fondamental de l'Allemagne, était encore cette fois destiné à l'être. Bien que le roi restât attaché à Napoléon, son peuple était toujours allemand, et c'était dans les plaines de la Saxe que devait s'opérer le dénouement; mais que d'événemens à subir avant que d'atteindre au dernier! Jamais le combat décisif n'avait été précédé d'une si longue série de combats, dans un si court espace de temps; et le sort voulait que l'échec éprouvé à l'attaque de Dresde devînt la cause du salut.

Attaque imprévue de Dresde (fut-ce d'après le plan de Moreau), par la grande armée, tandis que Napoléon était attiré en Silésie. Des retards et le rapide retour de ce prince (26 et 27 octobre 1813) firent manquer le coup. Cette entreprise coûta la vie à Moreau; mais, en voulant couper à l'ennemi la retraite sur la Bohême, Vandamme fut battu et pris par Kleist, à l'affaire de Culm et de Nollendorff (29 et 30 août). Le héros de l'Allemagne, vieillard

encore animé de tout le feu de la jeunesse, avait déjà commencé, en Silésie le cours de ses succès, qui, grâce à sa prudence et à son activité devaient le conduire des bords de la Katzbach à ceux de la Seine. Victoire de Blucher sur Macdonald, dont il détruit l'armée près de la Katzbach (29 août). Dans le nord, où le plus vif désir de vengeance faisait surtout ambitionner la prise de Berlin, la fortune ne se montrait pas plus favorable aux Français; le prince royal de Suède remporta à Gross-Beeren un avantage considérable sur Oudinot (23 août), et au moment où devait s'effectuer le plan favori, Ney fut entièrement défait, et son armée détruite par Bulow et le prince royal à la bataille de Dennewitz (6 septembre). Walmoden battit aussi le général Pecheux à Göhrde, sur l'Elbe-Inférieure (16 septembre). Les innombrables petits combats dans lesquels se choquaient des masses toujours croissantes, ne peuvent être spécifiés que dans une histoire particulièrement militaire.

73. Ainsi se resserrait de plus en plus le cercle des alliés autour de leur redoutable ennemi. En vain il tâcha de l'élargir du côté de Berlin et de la Bohême: toutes ses mesures furent déjouées par le soin d'éviter le combat de son côté fort, et de se montrer en force de son côté faible. Ses dernières même étaient perpétuellement inquiétées par des essais de troupes légères; et le chef du plus hardi et du plus rapide de ces corps, chassa avec ses cosaques le roi de Westphalie du trône, et déclara son règne fini. Il était impossible de rester plus long-temps à Dresde sans y périr par la famine, et la résolution fut prise de se retirer sur Leipzig: c'était aller au-devant de sa destinée.

Prise de Cassel par Czernisceff (30 septembre), et proclamation de l'anéantissement du royaume de Westphalie (1^{er} octobre). Le retour même du roi ne raffermait pas le trône ébranlé: la bataille de Leipzig le renversa bientôt pour jamais. Napoléon quitte Dresde, emmenant avec lui le roi de Saxe, et se porte sur Leipzig, où ne trouvant qu'un seul adversaire, qui, reculant devant lui, ne se laisse pas atteindre, il rassemble le reste de ses forces divisées, en neuf corps d'armée, outre la garde et la cavalerie, et formant environ 170,000 hommes. Sous lui, commandaient le roi de Naples, les maréchaux Berthier, Ney, Mortier, Victor, Marmont, Macdonald,

Augereau, Poniatousky, et les généraux Bertrand, Lauriston, Regnier, Souham; et pour la cavalerie, Latour-Maubourg, Sébastiani, Arighi, Kellermann et Milhaud. Dresde resta sous la garde du maréchal Gouvion-Saint-Cyr.

74. La bataille décisive de Leipzig dura trois jours; elle brisa les fers de l'Allemagne, et détruisit jusqu'en ses fondemens l'édifice déjà chancelant de la toute-puissance d'un seul; il n'en subsista de débris dans le sol de l'Allemagne que dans les forteresses de Hambourg, de Magdebourg, etc., seules encore au pouvoir de l'ennemi. Près de 500,000 hommes avaient été ici opposés les uns aux autres: si une telle masse figure pour la première fois dans l'histoire, il y a plus encore à s'étonner des suites de l'action à laquelle elle prit part. Après une retraite à peu près semblable à celle de Moskow, seulement quelques débris de l'armée battue atteignirent les bords du Rhin, et y arrivèrent infectés d'une maladie contagieuse qui enlevait les hommes par milliers.

Bataille de Leipzig (16, 18 et 19 octobre). Le 16, combat de Wachau, sans résultat, entre la grande armée et la cavalerie; mais Blucher obtient l'avantage à Mockern. Le 17, repos; mais le soir réunion des quatre armées des alliés, savoir: la grande armée avec celle du nord, à laquelle s'était déjà jointe celle de Silésie, après la marche à jamais mémorable de Blucher, et l'armée de réserve de Russie que Beningsen emmenait de Dresde en toute hâte; ensemble 300,000 hommes, disposés en un vaste demi-cercle. L'histoire militaire n'offre pas un second exemple d'une telle armée de coalisés. Le 18, attaque-générale, et après neuf heures de combat, la journée devient enfin décisive. Le soir, retraite de l'armée française jusqu'aux portes de Leipzig, et défection du corps des Saxons. Le 19, Leipzig est emporté, et le roi de Saxe est fait prisonnier, tandis que Napoléon se retire avec les débris de son armée, par Erfurt et Fulde jusqu'au Rhin, où il est suivi par Blucher. Il avait été attaqué en chemin, près d'Hanau (30 octobre), par Wrède, à la tête d'une armée de Bavaurois et d'Autrichiens, qu'il battit. Il porta environ 70,000 hommes sur Mayence, afin d'évacuer les hôpitaux.

75. La victoire de Leipzig acheva d'imprimer en Allemagne un caractère populaire à la guerre. Les princes, et avec eux les peuples, suivant la coutume des Germains, bri-

sant le joug de la confédération du Rhin, se levèrent de toutes parts. Déjà, même avant la victoire, la Bavière en avait donné l'exemple. Wurtemberg, Bade et les autres s'empressèrent de l'imiter. Quiconque put porter les armes, les saisit; la charrue et les ateliers furent abandonnés; les auditoires et les écoles restèrent déserts; les jeunes filles mêmes, reniant en quelque sorte leur sexe, accouraient dans les rangs des combattans, tandis que les femmes, bravant la contagion et la mort, se réunissaient pour soigner les malades et les blessés. Le génie des anciens Germains semblait revivre, et les jours de souffrance de l'Allemagne furent ceux de sa gloire. Que leur souvenir vive à jamais dans l'histoire de notre peuple, pour l'exemple des générations futures!

Renonciation des Bavaois à la confédération du Rhin, et leur alliance avec l'Autriche (8 octobre). Déclaration de guerre à la France, et réunion de leur armée avec un corps autrichien, sous le commandement du général Wrède. Marche rapide sur le Mein contre l'armée française en retraite, et bataille d'Hanau (30 et 31 octobre). Wurtemberg et Hesse-Darmstadt (2 novembre); Bade (5 novembre); et les autres princes, dans le cours du même mois, accèdent à la grande alliance, en partie à des conditions relatives à la future réorganisation de l'Allemagne. Dans la Hesse électorale, à Hanovre, à Oldenbourg, à Brunswick, rétablissement des gouvernemens légitimes, après la fuite du roi de Westphalie. Délivrance de Brème (14 octobre); et de Francfort (1^{er} novembre); Dresde (11 novembre); Stettin (21 novembre); Zamosk (22 novembre); Modlin (25 novembre); Dantzic (30 novembre); Lubeck (8 décembre); Torgau (26 décembre); tombèrent aussi avant la fin de l'année. Wittenberg, à moitié détruit, se rendit le 23 janvier; Custrin, le 7 mars, et Glogau, le 10 avril 1814. Il ne resta dans les mains de l'ennemi que Hambourg, condamné aux plus grands malheurs depuis que Davoust s'y était retiré de Lauenbourg, et que Magdebourg, avec les citadelles de Würzburg et d'Erfurt.

76. L'insurrection se propageait aussi en Hollande. Elle éclata dans la ville d'Amsterdam aussitôt que les armées des alliés s'approchèrent des frontières, et la voix de la nation, fidèle à son ancienne renommée, rappela ses anciens princes.

Au lieu du précédent mode de gouvernement, si défectueux, il fut posé les fondemens d'une monarchie constitutionnelle. Le prince d'Orange fut reconnu pour souverain, sous le titre de roi des Pays-Bas. Ainsi tomba, parce qu'elle n'était pas fondée sur le consentement des peuples, une des portions de la domination universelle formée de pièces de rapport.

Soulèvement à Amsterdam (15 novembre), et, après la fuite des autorités françaises, création d'une commission de gouvernement, sur l'invitation de laquelle le prince d'Orange revient d'Angleterre (1^{er} décembre). Entrée d'une partie de l'armée du nord, sous les ordres de Bulow (décembre). Prise de Breda, de Herzogenbusch, etc.; avant la fin de l'année, la Hollande était entièrement délivrée, et rien ne fermait plus le chemin de la Belgique.

H. Bosscha, Geschiedenis der Staaten-Overname in Nederland, in 1813 Amsterdam, 1814. — Histoire de la révolution politique des Pays-Bas, en 1813. Amsterdam, 1814.

77. La Suède ne recueillit pas moins promptement les fruits de la victoire. La déclaration de guerre du Danemarck facilita l'exécution du plan de conquête de la Norvège, dès long-temps préparé par des traités. Mais l'invasion ne se borna pas à la Norvège; elle s'étendit aussi sur le Holstein: le prince royal y entra avec la grande moitié de l'armée du nord; une courte campagne lui suffit pour forcer le Danemarck, mal préparé, et abandonné de son allié, à l'échange de la Norvège contre la Poméranie suédoise.

Invasion du Holstein par le prince royal de Suède, soutenu des Russes (décembre), tandis que Davoust était bloqué dans Hambourg. Combat de Schestedt contre Walmoden (10 décembre), et retraite des Danois sur Rendsbourg. — Armistice (15 décembre), et après quelques négociations, traité de paix, à Kiel (14 janvier 1814); 1^o le Danemarck renonce à la possession de la Norvège jusqu'aux frontières de la Russie; 2^o la Suède assure à la Norvège la conservation de tous ses droits et de toutes ses libertés; 3^o la Suède cède en échange au Danemarck, la Poméranie et l'île de Rugen, et promet son intervention pour lui obtenir de plus amples indemnités. Mais, cette transaction se faisant sans l'aveu des

Norwégiens, il fallut employer des moyens de contrainte pour les faire passer sous la nouvelle domination. — En même temps paix du Danemarck avec l'Angleterre : 1^o restitution des conquêtes à l'exception de l'île d'Heligoland; 2^o l'Angleterre promet aussi d'intervenir pour les indemnités. — La paix avec la Russie et avec la Prusse fut conclue, la première, à Hanovre (8 février 1814); la seconde, à Paris (1^{er} juin). Rétablissement des anciennes relations, et promesse d'interposition pour des dédommagemens.

78. Les affaires suivaient un autre cours en Illyrie et en Italie. Après la retraite du vice-roi, les provinces illyriennes furent entièrement délivrées, et la moitié de la Lombardie, ainsi que le Tyrol italien repris. Mais tandis que le prince Eugène, comme l'exigeaient ses rapports, restait fidèle à son père adoptif, Murat, sans égard pour de semblables liens de parenté, traita, ou plutôt chercha à traiter avec les alliés, et éprouva bientôt que dans de telles vicissitudes une conduite équivoque mène toujours à une perte certaine.

Combats, avec des succès divers, dans les provinces illyriennes, entre le prince Eugène et Hiller, remplacé ensuite par Bellegarde (août et septembre 1813). Mais après la défection de la Bavière, retraite du vice-roi sur l'Adige, et jusque sur le Mincio (novembre et décembre), et nouveaux combats heureux (février et mars 1814). Au milieu des circonstances les plus difficiles jusqu'à la conclusion de l'armistice avec l'Autriche (16 avril), et à la démission de son commandement (17 avril), la gloire militaire du prince Eugène ne souffrit aucune atteinte. Il emporta l'estime de l'Italie. — Négociations de Murat, et conclusion à Naples (11 janvier), d'un traité d'alliance avec l'Autriche et seulement d'un armistice avec l'Angleterre (3 février): conventions d'après lesquelles, sans se déclarer, il laissa occuper Rome et Florence. Lorsqu'on s'aperçut qu'il ne voulait que gagner du temps, il perdit la confiance de tout le monde.

79. Dans le courant de la même année, la domination française, chancelante aussitôt qu'établie en Espagne, y fut totalement anéantie. Wellington marchait sans s'arrêter dans le chemin de la victoire. Tandis que pendant l'armistice on se préparait pour la première fois en Allemagne à

un coup décisif, la journée de Vittoria avait pour jamais tranché la question au delà des Pyrénées. Avant la fin de l'année, l'armée victorieuse était déjà sur le territoire français; et Napoléon lui-même, abandonnant toute espérance, avait par un traité avec Ferdinand, reconnu ce prince pour roi d'Espagne.

La guerre d'Espagne devint de plus en plus nationale, et se fit non-seulement avec des troupes réglées, mais aussi avec des bandes de partisans (*guerillas*), d'autant plus redoutables qu'on en rencontrait sur tous les points. Affaiblissement des forces françaises par le départ de Sout, avec un grand nombre de troupes, pour l'Allemagne (février 1813). Jourdan lui succède, sous les ordres du roi Joseph, et Suchet se maintient à Valence. Wellington, à la tête d'une armée d'Anglais, d'Espagnols et de Portugais, se porte des frontières du Portugal sur l'Èbre, contre Joseph et Jourdan. Bataille de Vittoria (21 juin). Défaite totale de l'armée française, et perte de toute son artillerie. Fuite vers Pampelune; le roi Joseph repasse en France. Pampelune est assiégée par les Espagnols, et se rend (31 octobre). Sur ces entrefaites, retour de Sout avec des renforts (23 juillet); il est battu dans les Pyrénées (28 et 29 juillet), en voulant secourir Pampelune. Retraite en France derrière la Bidassoa, et reddition de Saragosse (30 juillet), et de Saint-Sébastien (30 août). Suchet se retire aussi de Valence (juillet) jusqu'à Barcelonne, après la levée du siège et la destruction de Tortose (19 août). La chute de Pampelune facilite les progrès de Wellington: il passe la Bidassoa, et remporte un nouvel avantage sur Sout, qui est obligé de se retirer sur Bayonne. A la fin de 1813, il ne restait plus au pouvoir des Français, dans la Péninsule, que Barcelonne et les forts de Figuière et de Rose. Alors (8 décembre), traité de Valençai avec Ferdinand, et fin de sa captivité et de celle de ses frères. Les cortès ne le confirmèrent pas, « parce que Ferdinand n'avait pas été libre, et qu'on ne pouvait traiter de la paix sans le concours de l'Angleterre. »

80. Tandis que l'édifice de la domination universelle en Europe croulait au levant et au couchant, la France restait encore intacte. Les armées, accompagnées de leurs souverains, avaient poursuivi leur marche victorieuse jusqu'au Rhin, et s'étendaient sur le bord de ce fleuve, des fron-

tières de la Suisse à son embouchure. Si elles avaient besoin de quelque repos, le temps de la réflexion n'était pas moins nécessaire aux cabinets. Il est rare qu'après de telles victoires on conserve autant de modération. Heureusement pour l'Europe, Napoléon en était incapable; mais le fantôme de la toute-puissance avait déjà perdu assez de son prestige pour ne plus paraître en effet qu'un fantôme.

Déclaration des alliés à Francfort (1^{er} décembre). « Ils ne combattent pas contre la France ; ils n'attaquent que la prépondérance de Napoléon au delà de son territoire. Ils offrent la paix à l'empereur, à condition de l'indépendance de l'empire français, comme de celle de tous les autres états de l'Europe. Ils désirent de voir la France, grande, forte et heureuse, parce que sa puissance est un des fondemens de l'édifice social. Ils laisseront à la France une plus grande étendue que sous aucun de ses rois ; mais ils veulent aussi être heureux et tranquilles. Ils veulent un état de paix qui, par un juste équilibre des forces des nations, les préserve des maux qui les accablent depuis vingt ans. Ils ne déposeront pas les armes avant d'avoir atteint ce but. » Pouvait-on parler plus noblement et avec plus de franchise ? Les frontières du Rhin, des Alpes et des Pyrénées, furent proposées dans les négociations entamées avec M. de Saint-Aignan, comme bases fondamentales de la paix. Par bonheur, les refus de Napoléon prouvèrent que ce n'était pas assez pour lui, et les conférences se rompirent.

81. Le sort en était jeté : la dernière catastrophe devait avoir lieu en France. C'était presque une entreprise téméraire que de pénétrer au milieu de l'hiver, et en laissant derrière soi plus de trente forteresses ennemies, dans un pays non encore entamé ; mais l'ennemi était encore moins préparé. On était assez nombreux pour bloquer les places fortes, et pendant que les armées alliées passaient le Rhin à la fois en Suisse, en Allemagne et dans les Pays-Bas, Wellington était déjà sur la Garonne. On chercha néanmoins vainement à persuader à la Suisse, dont le concours, à cause de sa position, était indispensable aux alliés, de s'unir activement à eux ; quand tout s'armait pour la liberté, les fils de Tell gardèrent seuls la neutralité, et se conten-

tèrent enfin de laisser faire ce qu'ils ne pouvaient pas empêcher. Ce n'est pas la plus belle époque de leur histoire. Mais la conduite des alliés à leur égard fournit la première preuve de l'indépendance de chaque état en Europe (1).

Passage du Rhin par les armées alliées, fortes de 400,000 hommes: la grande, sous les ordres de Schwartzemberg, Wrède, etc., par la Suisse, dont le corps d'observation se retira (21-25 décembre); celle de Silésie, commandée par Blücher, sur le Rhin intermédiaire (1^{er} janvier 1814), et celle des Pays-Bas, sous Bulow, suivie bientôt d'autres colonnes. Napoléon, quoique le sénat lui eût accordé 300,000 hommes (15 novembre), ne put d'abord opposer qu'un seul corps d'armée, et les paroles courageuses que firent enfin entendre dans le sein du corps législatif les voix héroïques des Lainé et des Raynouard ne permettaient plus de douter de sa disgrâce. Réunion des armées alliées en Champagne (25 janvier). Victoire de Blücher près de Brienne (Rothière) (1^{er} février), après laquelle s'avancèrent sur Paris l'armée de Silésie le long de la Marne, et la grande armée le long de la Seine, en même temps qu'elle s'étendait jusqu'à Lyon, où Augerau s'efforçait de rassembler une armée.

82. L'événement des combats n'était pas le plus hasardeux : celui des négociations présentait encore plus de dangers. Incertain d'atteindre le but par la voie des armes, on ouvrit le congrès de Chatillon (1814); quelle paix aurait-il pu produire, si la hauteur et la duplicité du despote n'en avaient amené la rupture? Il en résulta, au lieu de la discorde, une plus étroite union entre les alliés, resserrée à Chaumont par les nœuds d'une quadruple alliance. Déjà on concevait l'espoir de voir replacer par la nation même l'ancienne dynastie sur le trône. Des Bourbons s'empressèrent d'accourir à l'armée des alliés et à celle de Wellington; et depuis la dissolution du congrès, comme auparavant, il devint

(1) Une accession ouverte de la part des Suisses à la coalition eût été plus honorable pour eux, que leur secrète connivence à la violation de leur territoire. Mais c'est un étrange respect pour leur indépendance que cette prétendue violence faite à leur neutralité. (Note du Traducteur.)

de plus en plus évident que la vraie régénération de l'Europe n'était possible que par le rappel de cette auguste maison.

Congrès de Chatillon (3 février—15 mars), sans armistice. Il était encore au pouvoir de Napoléon de conserver le trône et l'empire, s'il eût voulu se contenter de l'ancienne France. Mais il prétendait que le Rhin et les Alpes, avec tous leurs points d'attaque, restassent ses frontières, que l'Italie appartint à son beau-fils, et que ses frères fussent indemnisés. Quel bonheur qu'il se montrât si exigeant ! Durant le congrès, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, contractent à Chaumont (1^{er} mars 1814), une quadruple alliance pour vingt années : 1^o chaque puissance s'oblige à fournir 150,000 hommes, pour la continuation de la guerre ; 2^o l'Angleterre promet un subside de 5 millions sterling ; 3^o interdiction de tout traité séparé. Ainsi on veillait non-seulement aux intérêts présents, mais encore à ceux de l'avenir.

Plénipotentiaires à Châtillon : le duc de Vicence ; et pour les alliés, lord Cathcart, le comte de Rasumowsky, le comte de Stadion et de Humboldt ;—à Chaumont : lord Castlereagh (c'était la première fois qu'on voyait en personne, sur le continent, un secrétaire-d'état des affaires étrangères d'Angleterre), le prince de Metternich, de Hardenberg et de Nesselrode.

83. La guerre cependant continuait avec des succès divers. Les forces de Napoléon s'augmentaient au lieu de diminuer, et il lui était facile de les concentrer sur un seul point, et d'y obtenir des avantages. Déjà même la retraite de la grande armée était commencée, quand l'épée de Blucher fit triompher à Laon la cause des alliés. La capitale de la France devint dès ce moment le but de tous les efforts, et Napoléon lui-même, égaré par son mauvais génie, en fraya le chemin. Une bataille à ses portes était cependant encore nécessaire, et pour la première fois on y entendit le bruit de l'artillerie ennemie. Ainsi tomba Paris, et il eut ensuite au milieu de ses remparts, avec les armées victorieuses, les monarques triomphants, et bientôt après son roi légitime.

Après la séparation des deux armées, à la suite de la bataille de Brienne, divers combats le long de la Marne, et célèbre retraite de Vauchamp et de Montmirail par Blucher, avec son armée en-

veloppée (14 février). La grande armée s'avance le long de la Seine jusqu'à Fontainebleau ; mais après la défaite du prince royal de Wurtemberg , à Montereau (18 février), malgré son héroïque résistance, retraite sur Troyes, et vaines négociations pour un armistice. Le sort de l'Europe était encore une fois en balance. Sur ces entrefaites, Blucher déjà replié jusqu'à Laon, y est rejoint par un corps de l'armée du nord, y donne bataille, et remporte une victoire signalée (9 et 10 mars). La grande armée se rallie et revient sur ses pas (18 mars). Bataille d'Arcis-sur-Aube (20 mars), après laquelle Napoléon prend la résolution de manœuvrer sur les derrières de l'ennemi, et lui ouvre par-là le chemin de sa capitale. Marmont et Mortier sont battus à Lafère-Champenoise (25 mars). Marche des alliés sur Paris. Bataille sous ses remparts. Prise des hauteurs de Montmartre, et capitulation (30 mars). Entrée des alliés le lendemain, tandis que des cris de victoire retentissaient dans toute l'Europe. La campagne avait duré un an, cinq mois et onze jours, depuis Moskow, et sept mois et cinq jours, de la Silésie à Paris. — Dans le même temps, Wellington, non moins favorisé par la fortune, poursuivait Soult jusqu'à la Garonne. Il occupe Bordeaux (12 mars) ; et c'est dans cette ville, la première, que flotte l'étendard royal ; il s'empare de Toulouse (10 avril), après, hélas ! que de nouveaux flots de sang eurent été répandus (on avait retenu les courriers de Paris). Les alliés s'étaient déjà rendus maîtres de Lyon (19 mars), et maintenant les armées de la Moskowa et du Tage pouvaient se donner la main.

84. Avec la capitale, la France entière était prise, car ici la capitale est tout. La sage modération des vainqueurs, flattant la vanité nationale, fit le reste. La déclaration qu'il ne serait plus traité avec Napoléon, ni avec personne de sa famille (il avait nommé son épouse régente), était décisive, et montrait à la nation, sans qu'il fût besoin de l'exprimer, ce qu'elle avait à faire. Le sénat, hier encore esclave de Bonaparte, prononça sa déchéance, et nomma un gouvernement provisoire. Le conseil général du département vota pour le rétablissement de Louis XVIII sur le trône.

Déclaration d'Alexandre et des alliés (31 mars). Proclamation de la déchéance de Napoléon par le sénat (1^{er} avril). Il était important de la faire prononcer par une autorité compétente. Gou-

vernement provisoire de cinq membres, dont Talleyrand est le chef. Le conseil-général du département de la Seine fut le premier à demander le rétablissement des Bourbons (2 avril).

85. On ne crut pas que la déchéance suffît : on désira d'obtenir une abdication. Convaincu de l'impossibilité de reprendre Paris, au secours duquel il était trop tard accouru, de plus en plus abandonné par l'armée et par les maréchaux, Napoléon consentit enfin à se démettre, après d'inutiles tentatives en faveur de son fils, et de vaines réserves pour lui-même et pour sa famille. C'est ainsi qu'il descendit de son trône brisé, à des conditions dans lesquelles la magnanimité des alliés l'emporta sur les conseils de la politique.

Rapide marche rétrograde de Napoléon, de Troyes sur Paris, jusqu'à Fontainebleau (30 mars). A la nouvelle de sa déchéance, défection de Marmont et de son corps d'armée (3 avril). Négociation par l'intermédiaire de Ney et de Macdonald, et abdication, sans condition, pour lui et pour ses héritiers (10 avril). Mais le lendemain (11 avril), traité par lequel 1° il confirme sa renonciation pour lui et pour les siens à toute souveraineté et domination sur la France; 2° il reçoit l'île d'Elbe, en toute souveraineté, avec deux millions et demi de rente, payables par la France; 3° il conserve une garde de 400 hommes; 4° son épouse obtient, en pleine souveraineté héréditaire, pour elle et pour ses descendans, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla : ils gardent le titre, l'un, d'empereur; l'autre, d'impératrice; 5° il est en outre assigné un revenu à la famille Bonaparte, et un établissement au prince Eugène. — Départ de Bonaparte, et son arrivée à l'île d'Elbe (4 mai.).

86. Sur le terrain ainsi aplani fut relevé le trône des Bourbons. Ce n'était pas la différence d'un trône royal avec un trône impérial qui promettait un autre avenir à l'Europe : il lui était garanti par la différence des souverains qui y siégeaient, par leur position, et surtout par leurs sentimens et leur caractère. Une paix avec Napoléon, quelque restreinte qu'eût pu être l'étendue de l'Empire, n'eût jamais été qu'une trêve, pendant laquelle on n'aurait pu, un seul moment, poser les armes.

Arrivée du comte d'Artois (12 avril), envoyé par le Roi, en qualité de lieutenant-général du royaume, et ensuite accord avec les alliés pour la cessation de toute hostilité, et pour l'évacuation des places fortes hors du territoire de l'ancienne France, exécuté pour Mayence, (4 mai); pour Wesel, (8 mai); pour Magdebourg, (14 mai); pour Hambourg, (25 mai) et pour d'autres, dans le courant du même mois. — Débarquement de Louis XVIII à Calais (25 avril), après être resté éloigné pendant 23 ans de son royaume. Il avait successivement résidé en Italie, en Allemagne, en Russie et, en dernier lieu, en Angleterre. Il entre à Paris, (3 mai) après avoir rejeté la constitution du sénat, mais en promettant une charte.

87. Rendre la paix à la France et à l'Europe, fut le soin bienfaisant dont s'occupa d'abord le monarque rétabli dans ses droits. La négociation n'était pas difficile avec un prince dans lequel les autres souverains voyaient leur égal, et leur présence la rendit plus prompte. D'un côté, on renonça à la chimère de la domination universelle, et de l'autre on se montra fidèle à la promesse de laisser la France grande et puissante. Le resserrement de la France dans ses anciennes limites fut la base fondamentale du traité.

• Conclusion de la première paix de Paris, (30 mai 1814.) 1°. La France conserve l'intégrité de ses limites, telles qu'au 1^{er} janvier 1792, avec quelques additions à ses frontières de l'Est et en Savoie, et elle est maintenue dans la possession d'Avignon. 2°. La France reconnoît l'indépendance de la Hollande, avec ses agrandissemens éventuels; de tous les états d'Allemagne qui pourront s'unir par un lien fédératif; de la Suisse et de l'Italie. 3°. L'Angleterre restitue à la France ses colonies, même la Guadeloupe, à laquelle renonce la Suède, excepté néanmoins, Tabago, Sainte-Lucie et l'île de France avec ses dépendances. La France de son côté, se soumet à ne pas fortifier ses places dans les Indes orientales et à n'y tenir des troupes que pour la police. 4°. Malte reste à l'Angleterre. 5°. Le Portugal rend la Guyane française, dont il est fait une nouvelle démarcation. 6°. Les deux tiers des vaisseaux de guerre et des approvisionnemens de marine dans les ports abandonnés par la France lui sont attribués. 7°. Les alliés renoncent à toute répétition des sommes qu'ils pouvaient avoir à prétendre de la France,

pour marchés, fournitures et avances (1). 8. La France s'oblige à payer les créances de cette nature dues à des particuliers. 9. La France s'engage envers l'Angleterre, à abolir le commerce des esclaves dans le délai de cinq ans.

Plénipotentiaires : Talleyrand, et du côté des alliés, lord Castlereagh, Rasumowsky, Metternich et Hardenberg.

88. Le même mois qui rendit son roi à la France, vit aussi trois rois expulsés de leur trône, y remonter. Pie VII rentra dans Rome; Ferdinand VII dans Madrid et Victor-Emmanuel dans Turin. En vain Napoléon, tandis qu'il tenait le pape prisonnier à Fontainebleau, avait-il essayé de l'effrayer par des menaces; en vain avait-il voulu abuser le monde par un faux concordat : le retour du pontife rendit la tranquillité à ses états. Il en fut autrement en Espagne : après le rejet de la constitution presque républicaine des Cortès, il s'éleva entre le pouvoir absolu et la liberté un terrible conflit qui n'a pas eu encore de résultat définitif (2).

Séjour du pape captif à Fontainebleau; (juin 1812 à juin 1813). Au retour de Moskow (23 janvier) publication d'un concordat, comme conclu, quoique Pie VII n'en eut adopté que provisoirement et qu'à de certaines conditions les dispositions fondamentales. Protestation du pape contre cet acte. Il est ramené à Savone (24 janvier), et ensuite remis aux Autrichiens (31 mars). Il fait son entrée solennelle à Rome (24 mai). — Celle de Ferdinand à Madrid avoit eu lieu le 14 mai, et le retour de Victor Emmanuel à Turin s'effectua vers la même époque.

89. Quoiqu'on préparât ainsi de toutes parts les matériaux destinés à reconstruire l'édifice détruit du système politique de l'Europe, personne ne pouvait se dissimuler combien il en manquait encore pour sa restauration. Les souverains, unis dans la paix comme dans la guerre, y pourvurent dans un congrès général à Vienne. Tandis qu'on s'occupait de cet important ouvrage, ils resserraient personnellement les nœuds de l'amitié qu'ils s'étaient réciproquement

(1) Ici l'auteur s'écrie : *quelle générosité!* (Note du Traducteur.)

(2) Le pouvoir absolu a depuis lors perdu sa cause : la liberté a-t-elle irrévocablement gagné la sienne? (Note du Traducteur.)

vouée, et qui embrassaient aussi la maison royale et le prince régent d'Angleterre. Du sein des orages de cette époque, apparut un des plus beaux phénomènes : la politique se confondant de plus en plus avec l'humanité.

Visite à Londres (7 — 22 juin 1814) de l'empereur Alexandre, et du roi Frédéric-Guillaume, accompagnés de leur général Blucher, Platow, etc. Ils sont recus par la nation anglaise avec enthousiasme.

90. Congrès de Vienne. Aucun autre, sans même en excepter celui de Westphalie, n'avait eu à régler autant et de si grands intérêts : il s'agissait de ceux de toute l'Europe, et de l'Europe bouleversée plus qu'elle ne l'avait jamais été. Quelle issue des délibérations de cette assemblée, et, dans tous les cas, quelle durée de ses résolutions pouvait-on se promettre ? Heureusement il existait deux circonstances favorables : en premier lieu, l'accord par avance sur la plupart des points principaux : personne ne doutait de la nécessité de maintenir la monarchie française dans l'intégrité de son état actuel, ni de celle de rétablir l'Autriche et la Prusse sur leur ancien pied, ainsi qu'il avait été déjà convenu par des traités ; secondement, la présence personnelle, le caractère et l'amitié réciproque des souverains : leur présence abrégait, leurs sentimens facilitaient tout. Toutefois, il ne pouvait manquer de pierres d'achoppement ; les plus considérables consistaient dans les difficultés relatives au sort de la Pologne et de la Saxe, et à l'organisation politique et territoriale de l'Allemagne. Ce n'était pas sans quelque fondement que l'on craignait la rupture des conférences. On parvint cependant à une conclusion : elle fut soudainement amenée par un événement extraordinaire et imprévu qui fit taire tous les intérêts particuliers : *l'homme du destin* devait encore se relever, mais pour affermir lui-même ce qu'il avait voulu renverser, et afin que les princes et les peuples apprissent ce que c'est que la nécessité.

Ouverture en forme du congrès de Vienne, après quelques négociations préliminaires (1^{er} novembre 1814). Il dura jusqu'à

25 mai 1815. Les résultats en sont indiqués dans la dernière section ci-après.

Il s'y trouvait en personne : les empereurs d'Autriche et de Russie, les rois de Prusse, de Danemarck, de Bavière et de Wurtemberg; l'électeur de Hesse, le grand-duc de Bade; les ducs de Saxe-Weimar, de Brunswick, de Nassau, de Cobourg et un grand nombre d'autres princes. — Les principaux ministres et envoyés étaient pour le pape, le cardinal Consalvi; pour l'Autriche, le prince de Metternich; pour la Russie, le prince Rasumousky et les comtes de Stackelberg et de Nesselrode; pour la Prusse, le prince de Hardenberg et M. de Humboldt; pour la France, le prince de Talleyrand et le duc de Dalberg; pour l'Espagne, les comtes de Palmella et Lobo de Sylveira; pour les Pays-Bas et Nassau, MM. de Spoëh et de Gagern; pour le Danemarck, le comte de Bernstorff; pour la Sardaigne, le marquis de Saint Marsan; pour la Bavière, le prince de Wrède et le comte de Rechberg; pour Wurtemberg, le comte de Wintzingerode; pour le Hanovre, le comte de Munster, et le comte de Hardenberg; pour la Saxe, le comte de Schulembourg, etc., etc.

91. Retour de Napoléon de l'île d'Elbe en France, et renversement momentané du trône royal encore mal affermi. Comment aurait-il pu l'être, quand la nation connaissait à peine son roi; quand l'armée n'était pas encore réorganisée, quand les yeux de l'une et de l'autre étaient encore fascinés par l'éclat d'une prétendue gloire? On s'aperçut bientôt néanmoins que le trône impérial relevé avait peu de solidité, et pour fondement, non le vœu de la nation qui en souffrit le rétablissement, mais seulement celui de l'armée. Et quelle perspective que celle d'une armée donnant des lois à l'empire et à l'Europe!

Débarquement de Napoléon à Cannes (1^{er} mars 1815), avec environ 1500 hommes, et marche rapide sur Paris, sans gloire, puisqu'elle fut sans obstacles. La conspiration pour son retour paraît ne s'être pas étendue bien loin, parce qu'on pouvait et qu'on devait compter sur le concours des troupes et de leurs chefs, à son apparition. Il entra à Paris (20 mars). Le roi s'était retiré, d'abord à Lille, ensuite à Gand. Cependant, en reprenant son ancien titre, l'usurpateur n'avait pas recouvré son ancienne puissance; les partis que jadis il dominait, exerçaient maintenant sur lui leur em-

pire, et la cérémonie du Champ de Mai (1^{er} juin) ne fut que la parodie de Charlemagne. Les préparatifs de la guerre n'en étaient que plus accélérés, car il comprit facilement que toutes ses propositions de paix ne la lui procureraient pas.

92. La nouvelle du retour de Bonaparte trouva heureusement le congrès encore assemblé. On y prit les mesures les plus promptes et les plus décisives. L'usurpateur fut déclaré, par un acte exprès, l'ennemi des peuples, et mis hors de la loi des nations, et une étroite alliance réunit également contre lui les petites et les grandes puissances. Les chances de la guerre pouvaient être incertaines ; mais une issue définitivement favorable pour lui semblait impossible, car les souverains étaient désormais sûrs de leurs peuples.

Déclaration contre Napoléon signée (13 mars) par l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse, comme par la France, l'Espagne, le Portugal et la Suède, et suivie d'une alliance entre les quatre grandes puissances (Vienne 25 mars). 1^o Confirmation de l'alliance de Chaumont pour le repos et l'indépendance de l'Europe, contre Napoléon et ses adhérens. 2^o Le contingent de chaque puissance est fixé à 180,000 hommes. 3^o Toutes les puissances de l'Europe sont invitées à entrer dans cette coalition. — Toutes excepté la Suède, occupée en Norvège, tous les états de l'Allemagne et la Suisse y accédèrent, l'Espagne aussi mais conditionnellement, et la plupart firent des traités de subsides avec l'Angleterre. La totalité des contingens ne s'éleva pas à moins de 1,057,400 hommes.

93. Ainsi, l'Europe entière était mise encore une fois en mouvement par un seul homme ; car le danger eût été grand en effet si l'on n'y avait pris garde, et l'on put facilement se douter que l'usurpateur ne se laisserait pas prévenir par ses ennemis. On rassembla donc aussi promptement qu'il fut possible, dans les Pays-Bas, une armée anglo-allemande, commandée par Wellington, et une armée prussienne sous les ordres de Blücher. Leur adversaire ne se laissa pas longtemps attendre ; mais la grande journée de Waterloo le précipita une seconde fois dans la poussière, et sauva l'Europe.

Napoléon se porte sur les frontières à la tête de 170,000 hommes (15 juin). Bataille de Ligny, contre Blücher (16 juin). Malgré

leur courageuse résistance (le valeureux vieillard lui-même foulé aux pieds des chevaux) les Prussiens sont repoussés jusqu'à Wavres. Le même jour, combat de Ney, aux Quatre-Bras, contre le duc de Brunswick qui y périt victime d'une bravoure héréditaire. Réunion à Waterloo et à la Belle-Alliance de l'armée de Wellington, composée d'Anglais, de Hanovriens, de Hollandais et de sujets des ducs de Brunswick et de Nassau. Napoléon attaque (18 juin) avec une grande supériorité de forces (1). Après un terrible combat, la victoire flottait, le soir, encore incertaine, lorsque Blucher arriva fort à propos, et décida l'affaire. Défaite, fuite de l'armée Française qui, poursuivie par Gneisenau, est mise dans une complète déroute. Sauvé avec beaucoup de peine, et laissant tout en péril, le chef fugitif alla porter lui-même à Paris la nouvelle de son désastre. Son étoile l'avait pour toujours abandonné.

94. La prise de Paris, pour la seconde fois, fut la suite de cette victoire. Il n'y eut point de sang répandu; mais le bouleversement de la France paraissait inévitable. Les restes de l'armée battue se retirèrent, en vertu d'une capitulation, au delà de la Loire. La plupart des commandans des places fortes refusèrent de les rendre. Point de sécurité sans le licenciement de l'armée. Le premier pas et le plus important vers ce but était de décider le chef à une nouvelle abdication. Il y consentit dans la crainte d'être destitué par les chambres que lui-même avait convoquées, et la dissolution de l'armée ne souffrit aucune difficulté (2). Il partit pour Rochefort avec l'intention et l'espérance de passer en

(1) L'armée française sur le champ de bataille à Waterloo, était de 68,650 hommes et l'armée anglo-hollandaise aux ordres de Wellington, était de 89,500 hommes. L'armée prusso-saxonne à Wavres, était de 75,000 hommes. — Voyez *Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, en 1815, in-8°. Cet ouvrage forme le livre 9° des *Mémoires de Napoléon*. (Note du Traducteur.)

(2) L'abdication précéda de long-temps la dissolution de l'armée, et n'eut point pour but de faciliter cette dernière opération, à laquelle ne songeaient nullement les chambres qui forcèrent le chef à se démettre. Le licenciement, accordé au vœu des étrangers par le gouvernement du roi, s'effectua de la part des troupes avec une résignation douloureuse, et avec un ordre qui ne les honorent pas moins que leurs exploits. (Note du Traducteur.)

Amérique; mais dans l'impossibilité d'accomplir ce dessein, il se rendit aux Anglais.

Abdication de Napoléon en faveur de son fils (22 juin), acceptée le lendemain par les chambres. L'avenir nous apprendra combien peuvent avoir influé sur cette résolution, les conseils de Fouché, alors président du gouvernement provisoire, et qui, long-temps ministre de la police, connaissait son maître mieux que personne, et n'était pas moins connu de lui. Il part pour Rochefort (28 juin) et après d'inutiles tentatives pour échapper à la croisière anglaise, il se rend à l'amiral Hotham, passe sur le vaisseau anglais le Bellerophon (15 juillet), est conduit en Angleterre, et de là, sans avoir débarqué, transféré sur le Northumberland, et déporté à Sainte-Hélène (8 août) d'après le vœu unanime des puissances alliées (31 juillet). Arrivée à sa destination (16 octobre); considéré comme prisonnier de guerre, en vertu d'une convention des alliés (2 août), il est étroitement gardé, et toute tentative pour sa délivrance est déclarée crime capital par le parlement d'Angleterre (11 avril 1816). *Quem cursum dederat fortuna peregit.*

95. Retour du roi dans sa capitale (8 juillet) après une absence de cent jours. Mais que d'efforts les alliés avaient faits, et que d'expérience ils avaient acquise dans ce court espace de temps ! Devaient-ils avoir rétabli à leurs dépens le trône royal en France, pour le voir peut-être encore une fois renversé ? Ils devaient pour leurs sujets, encore plus que pour eux-mêmes, exiger des dédommagemens pour le passé et des sûretés pour l'avenir. Leur générosité avait été payée trop cher par leurs peuples. On ouvrit donc de nouvelles négociations avec le gouvernement royal réintégré, et l'on convint pour les indemnités, d'une somme d'argent, et pour les garanties, d'une nouvelle ligne divisoire, de la cession de quatre places fortes, et d'une occupation temporaire des frontières, aux frais de la France.

Second traité de Paris, conclu après de longues conférences (20 novembre 1815). 1^o Cession sur les frontières d'Allemagne, de Philippeville, Mariembourg, Saarlouis et Landau, et de son district jusqu'à la Lauter, et restitution de la partie de la Savoie restée à la France. 2^o Huningue sera démantelé. 3^o Les frontières

du nord et de l'est, avec dix-huit places fortes, seront occupées pendant cinq ans par 150,000 hommes des armées alliées, entretenues par la France. Après trois ans on délibérera sur la convenance de l'évacuation de ces troupes. 4° La France paye à titre d'indemnité, à des époques déterminées, 700 millions, sans préjudice des répétitions des particuliers pour fournitures. Ce dernier objet, ainsi que les détails des conditions ci-dessus, doivent être réglés par des conventions spéciales. — Les monuments des arts conquis par les Français, et dont ils avaient décoré Paris, cette propriété sacrée des peuples, furent très-justement repris sans convention expresse (1). On ne les avait pas vu sans murmure, laisser à Paris lors de la première reddition.

Plénipotentiaires : pour la France; le duc de Richelieu; pour l'Autriche, le Prince de Metternich et M. de Wessenberg; pour l'Angleterre, lord Castlereagh, et le duc de Wellington; pour la Russie, le prince Rasumovsky et le comte Capo d'Istria; pour la Prusse, le prince de Hardenberg et M. de Humbold.

96. A la chute de Napoléon, Murat recut aussi le prix de la duplicité de sa conduite. Abusé par le succès apparent de l'entreprise de son beau-frère, il s'était de nouveau déclaré en sa faveur; mais l'Autriche ne lui laissa pas le temps de marcher à son secours. Après une campagne de moins de deux mois, il perdit son royaume, et fut bientôt réduit à errer en fugitif et en criminel sans asile.

Depuis la restauration, les cours de la maison de Bourbon s'étaient déclarées contre Murat (décembre 1814). L'Angleterre avait aussi repoussé toute alliance avec lui. Avant même le débarquement de Napoléon il avait fait des préparatifs, et aussitôt qu'il connut cet événement, il jeta le masque. Tandis qu'il appelait les peuples d'Italie à la liberté (30 mars), l'Autriche lui déclarait la guerre (10 avril), et s'alliait avec Ferdinand de Sicile (29 avril). Combat sur le Pô contre Bianchi et Nugent, bientôt suivi d'une retraite. — Combat de Tolentino (2 et 3 mai), et du Garigliano, (16 mai). — Capitulation du général Carascosa. (20 mai). — Prise de Naples et rétablissement de Ferdinand. — Murat se sauva d'Is-

(1) Beaucoup le furent contre la foi de traités positifs qui en avaient stipulé la cession; tous contre l'esprit de la capitulation qui les avait évidemment réservés. (*Note du Traducteur.*)

chia en France. Après la défaite de Napoléon, il se réfugie en Corse, passe en Calabre, y débarque à Pizzo, est fait prisonnier, déclaré criminel et passé par les armes (13 octobre).

97. La destinée du Danemarck s'était aussi fixé. Lorsque après la traité de Kiel, la Norwège refusa de reconnaître la cession de ce royaume à la Suède, et proclama le gouverneur pour son roi, il fallut encore une campagne courte et peu meurtrière du prince royal de Suède, pour ramener la paix. La promesse de la liberté et d'une existence politique indépendante, faite à la Norwège, produisit plus d'effet que la force des armes; et ce royaume et la Suède forment deux états séparés, soumis au sceptre d'un même roi.

La publication du traité conclu à Kiel (14 janvier) cause beaucoup d'agitation en Norwège. Son indépendance est proclamée par son gouverneur, le prince Christian Frédéric de Danemarck. (9 février). Convocation de la diète (*Storthing*) à Eidswold, (10 avril), dans laquelle il est déclaré roi constitutionnel (17 mai). Vaine tentative d'accommodement (juillet) par une commission des alliés, qui insiste pour la soumission. — Blocus par une escadre anglaise. — Commencement des hostilités (4 août); mais après quelques petits combats, et la reddition des places fortes qui ouvraient le chemin de Christiania, armistice à Moss (14 août). Le prince Christian Frédéric résigne ses pouvoirs. La diète déclare la réunion de la Norwège à la couronne de Suède, mais comme royaume indépendant, et Charles XIII est proclamé roi de Norwège (4 novembre 1814.)

DEUXIÈME SECTION.

HISTOIRE DES COLONIES DE 1804 A 1815.

I. MOINS il était praticable de soumettre les colonies au joug de la domination universelle, plus les grands bouleversemens de l'Europe qui signalèrent cette période durent exercer sur elles une influence immédiate. Ils devaient inévitablement les conduire à l'indépendance, autant du moins

que le permettaient leur nature et la puissance maritime de l'Angleterre. Un nouvel ordre de choses s'établit en Amérique : le feu de la révolution se communiqua de l'ancien Monde au nouveau, et n'y alluma pas un moindre incendie. Les Indes orientales en étaient garanties par leur situation et par leurs circonstances politiques, et cependant là aussi s'opérèrent de grands changemens d'une autre espèce : il en fut de même en Afrique. La cinquième partie du monde elle-même, son continent comme ses îles, devint, pour ainsi dire, de plus en plus européenne.

2. Les états unis d'Amérique n'éprouvèrent aucune modification dans la forme de leur gouvernement; mais l'étendue de leur territoire, leur population et leurs revenus furent doublés par l'acquisition de la Louisiane et de la Floride orientale. Le succès de la colonisation de ces pays, surpassant toute espérance, éleva de dix-sept à vingt-deux les états de la confédération, et plusieurs autres arrondissemens étaient sur le point d'y être admis.

Les vingt-deux états formant actuellement l'Union sont, indépendamment du territoire de Washington, la capitale : 1^o Pennsylvanie; 2^o New-York; 3^o Maryland; 4^o Delaware; 5^o Rhode-Island; 6^o Connecticut; 7^o Massachusset; 8^o New-Jersey; 9^o Vermont; 10^o New-Hampshire; 11^o Virginie; 12^o Caroline septentrionale; 13^o Caroline méridionale; 14^o Géorgie; 15^o Tenessée; 16^o Kentucky; 17^o Ohio; 18^o Indiana; 19^o Illinois; 20^o Nouvelle-Orléans ou Louisiane; 21^o Mississipi; 22^o Allabama (Géorgie occidentale). Les territoires de Maine, Mitchigan et Missouri ne doivent pas tarder à entrer comme états dans l'Union. La Floride occidentale, du Mississipi au Perdido et à la Mobile, fut réclamée et occupée comme dépendant de la Louisiane (28 octobre 1810). La population s'est accrue de six à onze millions; et les revenus ont été portés de 12 à 24 millions de dollars, sans augmentation d'impôts.

3. Quoique la constitution soit restée intacte, l'esprit de parti n'en a pas été moins actif, et, à plus d'une époque, il a menacé de conséquences fâcheuses. Les démocrates et les fédéralistes, ceux-là dominant principalement dans les états

du midi et de l'intérieur, et originairement partisans du système agricole; ceux-ci, dans les états du nord, et tenant pour le système commercial, trouvèrent de l'aliment dans les querelles de l'Angleterre et de la France. Les premiers formèrent en quelque sorte le parti français, et les seconds, le parti anglais; mais l'amour de la patrie et l'attaque des Anglais contre la capitale les rallièrent, et depuis le retour de la paix en Europe, l'un et l'autre semble chaque jour davantage n'exister que de nom.

4. Un pays commerçant comme l'Amérique, ne pouvait éviter d'être impliqué dans les débats qui faisaient de la guerre entre la France et l'Angleterre une guerre de commerce. Mais les collisions devaient naturellement s'établir avec l'état qui régnait sur la mer, et la France sut adroitement profiter de cette circonstance pour accroître son influence sur le gouvernement, et le pousser enfin à la guerre.

Les causes premières de la mésintelligence se développèrent graduellement, et s'accrurent par l'oppression progressive de la navigation et du commerce. D'abord (23 avril 1806) *non importation's act*, contre l'introduction d'un grand nombre d'objets de manufactures anglaises. Longues négociations, et discussions toujours plus vives provoquées, en partie, par de nouvelles vexations sur la mer, et principalement par les ordres du cabinet britannique, et en partie par les décrets français de 1806 et 1807, qui anéantissaient le commerce des neutres. Ensuite *embargo act* (22 décembre 1807), qui défend la sortie de leurs propres vaisseaux. Plus tard (1^{er} mars 1809), *non intercourse act*, interdiction de toute relation avec l'Angleterre et avec la France et leurs colonies, et de toute importation des produits de l'une et de l'autre jusqu'à nouvel ordre. Cette résolution est renouvelée et fortifiée (1^{er} mai 1810). Alors Napoléon rapporte une partie de ses décrets à l'égard de l'Amérique (28 avril 1811); et par suite, rapprochement toujours plus sensible de l'Amérique avec la France, et éloignement non moins évident de l'Angleterre, jusqu'à la déclaration de guerre contre cette puissance (18 juin 1812), après qu'un embargo général eut été mis sur tous les vaisseaux, étrangers et nationaux, qui se trouvaient dans les ports américains (4 avril). La déclaration de l'Angleterre (24 juin) annonçant la rétractation des ordres du cabinet, arriva trop tard.

5. Cette guerre ne pouvait ressembler à celles de l'Europe : elle se fit avec de petits corps de troupes sur les frontières, particulièrement sur celles du Canada, et avec des bâtimens isolés. La marine américaine naissante s'y couvrit de gloire; il n'en fut pas ainsi des forces de terre; la capitale même tomba au pouvoir des Anglais; et la Nouvelle-Orléans seule fut défendue avec courage et avec succès. Les négociations de Gand rétablirent fort à propos la paix; elle laissa à l'Angleterre une entière liberté d'intervenir dans la guerre prête à se rallumer en Europe.

La petite guerre sur les frontières et sur les lacs du Canada, à laquelle participèrent aussi les sauvages, réussit, il est vrai, assez mal aux Américains, sur terre; mais les Anglais eux-mêmes n'en tirèrent que peu d'avantages. Prise de Washington, et incendie de tous les édifices publics, par le général Ross (24 août 1814). Cette violence est blâmée en Angleterre même; mais le général Packenham attaque sans succès la Nouvelle-Orléans, vaillamment défendue par le général Jackson (8 janvier 1815). La paix avait été conclue à Gand peu de jours auparavant (24 décembre 1814), Conditions: 1^o Fixation de la ligne de démarcation du côté du Canada, jusqu'au lac des Bois (*Lake of Woods*), et aux îles dans la baie de Passamaquoddy. L'exécution en est renvoyée à des commissaires. 2^o Restitution de toutes les conquêtes. 3^o Les deux parties s'engagent à faire tout leur possible pour l'abolition du commerce des esclaves.

Plénipotentiaires à Gand: pour l'Angleterre, l'amiral Gambier, etc.; pour l'Amérique, Albert Gallatin, John Adams, etc.

6. Cette guerre, qui révéla le fort et le faible des Etats-Unis; augmenta leur dette publique; mais ils n'en recueillirent pas moins de grands avantages: d'abord, l'affermissement de l'Union, principalement depuis l'incendie de Washington, qui confondit dans un même sentiment les opinions divergentes du nord et du midi; ensuite, par l'effet de l'interruption de tout commerce extérieur, l'établissement de manufactures et de fabriques; enfin la création d'une marine dont le besoin se fit sentir, et qui devint l'objet principal des soins du gouvernement. L'Angleterre s'était donnée

elle-même une rivale : lui était-elle donc nécessaire pour le maintien de sa propre grandeur ?

7. La paix étendit sur toutes les mers la navigation et le commerce des Etats-Unis : leur pavillon flotta sur celles des deux Indes et de la Chine, comme sur celles de l'Europe, et ils firent trembler les pirates de la Méditerranée. Leur territoire s'agrandit jusqu'à l'embouchure de la Colombia dans le grand Océan ; le cours du Mississipi et de tous ses affluens leur appartient ; l'acquisition de la Louisiane, où la Nouvelle-Orléans offre déjà une importante place de commerce, est mise au rang des plus grands événemens, et si les frontières sont encore trop resserrées par les possessions espagnoles, il ne paraît plus douteux, malgré quelques difficultés du côté du Nouveau-Mexique, que les deux Florides seront incorporées au territoire de la république (1). Le temps viendra où l'on voyagera en poste d'un océan à l'autre.

Jusqu'à présent le droit maritime pratique des Américains, dans leurs traités de commerce et dans leurs ordonnances, a consisté dans une rigoureuse réciprocité. Ainsi la disposition de leur *act of navigation* (1^{er} mars 1817), qui « défend l'introduction en Amérique de toute marchandise étrangère autrement que par les navires des États-Unis, ou que par des bâtimens appartenant à des sujets ou à des citoyens des pays qui ont produit les marchandises ou dans lequel elles ont été fabriquées, » ne s'applique pas aux vaisseaux des nations qui n'ont pas un semblable règlement. C'est sur le même principe qu'est fondé l'acte de la même date, par lequel « l'entrée des ports américains est interdite à tout navire anglais venant des ports des Indes occidentales où les vaisseaux américains ne sont pas admis. » Le traité de commerce avec l'Angleterre (3 juillet 1815), stipule : 1^o Réciprocité à l'égard de la liberté de commerce et des droits. 2^o Liberté de commerce pour les Américains dans les ports anglais des Indes-Orientales, à l'exception du cabotage ; mais sous l'obligation de transporter leurs cargaisons dans un port américain.

A Statistical view of the commerce of the United states of America ; its connection with agriculture and manufactures, and an account of the public debt, revenues and expenditures of the United States ; accompanied with

(1) Cette réunion s'est en effet opérée. (Note du Traducteur.)

tables illustrative of the principales and objects of the work; by TIMOTHY PITKIN, a member of the house of representatives. Hartford, 1816. — Coup d'œil statistique sur le commerce des états unis d'Amérique, et sur ses rapports avec l'agriculture et les manufactures, et état de la dette, des revenus et des dépenses publiques, accompagnés de tables explicatives des principaux objets de l'ouvrage; par THIMOTÉE PITKIN, membre de la chambre des représentans. Hartford, 1816. — La meilleure et la plus récente statistique des Etats-Unis.

8. La fidélité des colonies anglaises du Canada et de la Nouvelle-Ecosse a été éprouvée dans la dernière guerre avec la Grande-Bretagne. Quels motifs auraient eu de s'agiter, pour se procurer l'indépendance, des colonies qui jouissaient déjà d'une constitution libre, n'éprouvaient aucune contrainte religieuse, ne payaient point d'impôts, et voyaient chaque année s'augmenter leur population et leur richesse? Si dans le temps où tous les autres lieux d'approvisionnement étaient fermés, leur importance s'est accrue aux yeux de l'Angleterre par les ressources qu'elles lui ont offertes pour elle-même et pour ses autres possessions des Indes occidentales, en bois de construction, en grains, etc., elle les a récompensées par une administration plus douce que celle d'aucune autre colonie. Ici, une fois du moins, les leçons de l'histoire n'ont pas été tout-à-fait inutiles.

Acte du parlement (1791) qui organise le régime des deux Canada. Il est établi un gouverneur général dans l'inférieur; dans le supérieur, un gouverneur particulier qui ne dépend de l'autre que sous les rapports militaires; dans tous les deux, un conseil (chambre haute) de quinze membres pour le bas Canada, de sept pour le haut, nommés à vie par le gouverneur; et une assemblée (chambre basse) de cinquante, et de seize membres élus tous les quatre ans par les propriétaires. Les bills des conseils et des assemblées n'ont besoin que de la sanction du gouverneur, et ont force de loi, lorsque le roi reste deux ans sans les désapprouver. Le parlement d'Angleterre avait déjà (1788) déterminé le droit fiscal, sous la réserve des réglemens commerciaux, et l'acte de Québec (1774) avait précédemment dérogé à celui du Test.

Letters from Canada written during a residence there in the years, 1806, 1807 and 1808, shewing the present state of Canada, etc.; by HUGH GRAY. London 1809. — Lettres sur l'état présent du Canada, écrites pen-

dant un séjour dans cette contrée, en 1806, 1807 et 1808; par HUGH GRAY. Londres, 1809. — Ouvrage très-instructif, mais non exempt de préjugés britanniques

9. Un état indépendant s'éleva dans le sein de l'Amérique méridionale, par une toute autre voie que celle qu'on avait suivie dans le nord du même continent. A peu près égal en étendue à la Russie européenne, mais plus libéralement traité par la nature, le Brésil, expressément déclaré royaume par son souverain (décembre 1815), dut son existence, sous cette nouvelle forme, aux bouleversemens de la métropole (1807). Il devenait impossible dès-lors de le réduire de nouveau à n'être qu'une simple colonie, quand même la cour serait revenue en Europe (1). Un autre effet nécessaire de la même cause fut l'ouverture (mars 1808) de tous ses ports aux états neutres et amis; résolution qui ne tarda pas à influer sur l'amélioration de l'état social. Cependant, il n'a pas encore été question ici du perfectionnement de la constitution et de la limitation des pouvoirs des gouverneurs, ni de l'abolition du monopole de la couronne. Mais il peut arriver dans ces pays lointains des choses dont on ne soit pas promptement informé en Europe. L'attention du gouvernement a paru se porter, moins sur la colonisation que sur le profit des mines et sur des agrandissemens aux dépens de l'Espagne. L'envahissement de Montevideo (19 janvier 1817) ne permet plus de douter du projet de s'étendre jusqu'aux bords de la Plata. Quoi qu'il en soit, les progrès de la population et de la richesse seront une suite naturelle de la liberté de commerce, mais bien moins prompte que dans le nord de l'Amérique: on ne fait de grands pas dans cette carrière qu'avec la liberté religieuse et politique, et l'une et l'autre sont encore très-retardées au Brésil. Il a bien plus

(1) Elle y a été rappelée par la révolution qui s'est opérée en Portugal (1821), mais le prince royal est resté au Brésil en qualité de vice-roi, et jusqu'à présent rien n'indique le projet de subordonner ce nouvel empire à la métropole. Il cherche au contraire à affermir son indépendance en se donnant à l'imitation de la mère-patrie, un gouvernement représentatif. (*Note du Traducteur.*)

le caractère d'une colonie de planteurs que d'une société agricole ; tant par la nature de ses produits ; que par le mode de travail de la terre , qui n'est guère cultivée que par des nègres esclaves. Leur nombre est ; il est vrai , bien moindre ici que celui des habitans libres ; de plus , ils sont chrétiens , probablement traités avec douceur , disposent pour eux des jours de fête et peuvent se racheter ; mais ils ne sont pas moins dans l'esclavage. L'abolition du commerce des esclaves et le perfectionnement graduel du travail libre deviendront le fondement de la prospérité de cet état , d'autant plus facilement qu'on n'y trouve pas autant que dans les colonies espagnoles , de distinction de rang entre les blancs et les hommes de couleur. Le Brésil tient toujours à l'Europe par le Portugal , et ces liens ont été fortifiés par des mariages ; par des alliances et par des traités de commerce. Ne serait-il pas plus avantageux pour le Brésil de devenir un état purement américain ?

Traité d'alliance avec l'Angleterre (19 février 1810) : 1° L'Angleterre ne reconnaît que la maison de Bragance pour légitime possesseur du trône de Portugal. 2° Elle est autorisée à faire construire des vaisseaux de guerre au Brésil. 3° L'inquisition ne doit pas y être introduite , et le Brésil s'engage à l'abolition de la traite des noirs. — Dans le même temps , traité de commerce : 1° Réciprocité et traitement mutuel sur le pied des nations les plus favorisées. 2° Conventions particulières relatives aux marchandises des deux Indes. 3° Goa et Sainte-Catherine sont déclarés ports francs. Ce traité fut confirmé par celui du 22 janvier 1815. — Mariage du prince royal avec une archiduchesse d'Autriche (1817). La fille d'un empereur passa les mers pour monter un jour sur le trône du Brésil.

Dans la disette de sources portugaises , il faut citer les voyages de Coster et de Mawe , l'un pour les provinces du nord ; l'autre pour celles du midi.

10. Les agitations politiques de la mère-patrie amenaient aussi une ère nouvelle pour l'Amérique espagnole ; celle de son indépendance et de sa liberté. La lutte fut engagée , non d'abord dans le dessein de se séparer de la couronne d'Espagne , mais seulement par opposition à l'usurpation de

Bonaparte et de son frère. Les insurgens américains n'étaient pas plus des rebelles que les Espagnols ; mais ils ne voulaient se soumettre ni à la domination des juntes , ni à celle de leur vice-roi et de leurs capitaines généraux dont ils se méfiaient également , et , pour la plupart , non sans raison. A l'imitation des Espagnols , ils créèrent des juntes pendant la captivité de leur roi légitime. Après l'établissement de la régence dans la métropole et le rejet de leurs justes réclamations , ils refusent de la reconnaître , ainsi que l'autorité des Cortès qu'elle avait assemblées , et ils sont déclarés rebelles (31 août 1810) ; c'est ainsi qu'on les contraignit à devenir ce qu'ils ne voulaient pas être , et à la restauration du trône de Ferdinand VII , on était engagé trop avant pour revenir sur ses pas , quand bien même de leur côté , la couronne et ses ministres , auraient agi avec plus de modération et de droiture. Mais en même temps qu'on ordonnait de poser les armes , Morillo était envoyé avec des desseins hostiles ; (4 juin 1814). La lutte subsiste encore , mais avec des succès divers , à Caracas , à la Nouvelle-Grenade , au Mexique , à La Plata , au Chili et au Pérou.

Jusqu'au détronement de la famille royale , il ne s'était manifesté aucun symptôme de soulèvement dans les colonies espagnoles. (La tentative de Miranda , à Caracas (1806) , où il trouva peu d'assistance , avait été sur-le-champ comprimée). La nouvelle des événemens de la métropole , arrivée au mois de juillet 1808 , imprima le premier mouvement. Le gouvernement , qui se forma , demandait : 1° Égalité de droits avec les habitans de la métropole. 2° Liberté entière de culture et de manufactures. 3° Liberté d'importation et d'exportation dans tous les ports d'Espagne et des nations amies. 4° Liberté de commerce entre l'Amérique espagnole et les possessions d'Asie. 5° Même liberté de commerce avec les Philippines. 6° Abolition de tout monopole du gouvernement indemnisé par des taxes. 7° Liberté d'exploitation des mines d'argent. 8° Droit d'admission aux emplois et aux dignités. 9° Réserve de la moitié des fonctions publiques pour les Espagnols de l'Amérique. 10° Établissement d'une junte dans chaque capitale pour veiller à l'observation de cette dernière disposition. 11° Rétablissement des Jésuites pour l'instruction et la conversion des Indiens.

1^o Caracas ou Venezuela, six provinces. Pétition des habitans pour la création d'une junte ; mais le gouverneur Las Casas en fit arrêter les signataires. Érection d'une junte suprême pour le maintien des droits de Ferdinand VII, et arrestation des magistrats espagnols (19 avril 1810). Mais après la déclaration de rébellion par le gouvernement espagnol, convocation d'un congrès des états-unis de Venezuela, et proclamation (5 juillet 1811) de l'indépendance de la république, composée des provinces de Caracas, Cumana, Maracaïbo, Guyana, Barinos et l'île Marguerite. Tout semblait prospérer, quand un effroyable tremblement de terre (26 mars 1812) vint tout ruiner. Toutefois la lutte continua ; d'abord sous Miranda, ensuite (depuis 1813) sous Bolivar. Depuis l'arrivée de Morillo (juin 1815) et la prise de Carthagène (5 décembre), les insurgés semblent découragés. Ils se tiennent dans l'intérieur, particulièrement à la Guyane, tandis que les Espagnols occupent les places maritimes. Nulle part la guerre ne s'est faite avec plus de cruauté ; il ne peut guère subsister que des ruines.

2^o Nouvelle Grenade formée de vingt-deux provinces, y compris Carthagène et Quito. Création d'une junte à Santa-Fé de Bogota, la capitale (20 juillet 1810) ; elle fait arrêter le vice-roi ; mais quelques provinces seulement se réunirent à cette junte. Nulle part plus de scènes d'horreur et de carnage n'exaspérèrent davantage les esprits qu'à Quito : les chefs des patriotes pris (2 août 1810) par les troupes royales du Pérou, furent massacrés dans les prisons, tandis que la ville était livrée au pillage. Cependant les provinces de la Nouvelle-Grenade ne parvinrent jamais à s'accorder ; la guerre civile s'y alluma même, et la prise de Carthagène ouvrit à Morillo le chemin de la capitale (juin 1816). Depuis lors leur état est incertain.

3^o Mexique ou Nouvelle-Espagne : la contrée la plus importante. Les troupes espagnoles, qui se trouvaient ici en force et la fermeté du vice-roi Vénégas, empêchèrent long-temps l'explosion. Le soulèvement commença à Guanaxata (septembre 1810), provoqué par un ecclésiastique. Bientôt, à la tête d'une armée nombreuse, il est excommunié, battu, fait prisonnier et supplicié (21 mars 1811). Morales lui succède ; il étend l'insurrection jusqu'au nouveau Mexique et à Acapulco ; mais là (15 novembre) il trouve le même sort que son prédécesseur, et remplacé par Mina, celui-ci subit une semblable destinée. Les insurgés ne purent jamais s'emparer de la capitale, et tout dépendait de là. La junte

n'avait point de résidence fixe, et l'occupation des côtes rendait impossibles l'abord d'aucun secours étranger et les approvisionnements d'armes. La puissance royale paraît encore prévaloir ici, sans que pourtant la révolte soit entièrement étouffée.

4° Rio de la Plata ou Buenos-Ayres, divisé en vingt provinces. La capitale avait déjà éprouvé sa propre force lors de l'attaque des Anglais en 1806 et 1807. Érection d'une junte, après l'exécution du vice-roi Liniers (21 mai 1810); mais son autorité n'est pas universellement reconnue. Enfin convocation d'une assemblée constituante composée de députés des villes de toutes les provinces de la vice-royauté (31 janvier 1813). Formation d'un gouvernement de trois membres, et bientôt après d'un directeur et d'un conseil de sept membres (31 décembre). Proclamation de l'indépendance (7 juillet 1816). Le nouvel état eut à combattre les troupes espagnoles du Pérou dans les provinces supérieures, le partisan Artigas, qui s'était fait chef des indépendans du Paraguay, et les Portugais : il soutint cette triple lutte avec des succès variés, et paraît s'affermir par les événemens du Chili et du Pérou.

5° Chili : l'insurrection s'y manifesta dès 1810. Congrès à Saint-Jago. Le capitaine général est contraint à se démettre de ses fonctions ; mais des troubles intérieurs éclatent : les frères Carréra se montrent opposés au congrès, et on crée une junte qui le dissout (décembre 1811). Le despotisme des Carréra excite la discorde et la guerre civile. Elle facilite le rétablissement de l'autorité espagnole (octobre 1814); mais le général insurgé Saint-Martin (janvier 1817) se porte, à la tête d'un corps de troupes de la Plata, sur les Andes, remporte une victoire (12 février) à Chacabuco; et un nouveau congrès est assemblé. Les Espagnols, commandés par Osorio, ayant formé une nouvelle attaque, leur défaite à Maïpo (5 avril 1818) anéantit totalement leur puissance. L'indépendance du Chili avait déjà été proclamée (1^{er} janvier 1818); il s'est réuni à la république de la Plata.

6° Pérou. La domination espagnole s'est conservée à Lima et dans la majeure partie du Pérou, à l'exception de quelques districts méridionaux, quoique elle y fût menacée par le Chili, et qu'il se fût formé, dans le pays même, un grand parti contre elle (1).

(1) Quoique plusieurs des colonies espagnoles en Amérique se soient définitivement constituées en états indépendans, et que toutes combattent avec avantage pour leur affranchissement, cette grande révolution ne semble pas toucher encore à sa fin. Des troubles intestins dans quel-

Outline of the revolution in spanish America, or an account of the origin, progress, and actuel state of the war, carried on between Spain and spanish America, by a south American. London, 1817. — Aperçu de la révolution de l'Amérique espagnole, ou Précis de l'origine, des progrès, et de l'état actuel de la guerre entré l'Espagne et l'Amérique espagnole, dans l'Amérique méridionale. Londres, 1817. — Cette narration d'événemens si altérés par l'esprit de parti, est jusqu'à présent la plus digne de foi.

11. L'issue d'une lutte qui n'est pas terminée n'est point encore du ressort de l'histoire. Le déplorable état des finances et de la marine de l'Espagne, et l'anéantissement de son commerce paralysé par les armemens en course des insurgés, doivent lui rendre les entreprises contre eux de plus en plus difficiles. Si elle perd ses possessions, qu'elle en accuse sa fausse politique, qui a prétendu maintenir un injuste asservissement, et la cruauté et la mauvaise foi de ses généraux. Elle a déjà pu se convaincre, par ses négociations avec les puissances alliées, de l'impossibilité de remettre les choses dans leur ancien état; et particulièrement l'Angleterre et les États-Unis, jusqu'à présent spectateurs neutres, mais non indifférens, souffriraient-ils le retour de l'ancien mode de commerce et leur exclusion? De quelque manière que doivent, au surplus, se former à l'avenir les rapports politiques de l'Amérique espagnole, on peut déjà regarder sa liberté comme fondée, au moins dans deux grands états indépendans, au nord et au midi de cette partie du monde. Mais les insurgés n'ont point de plus dangereux ennemis qu'eux-mêmes; l'immense étendue de leur territoire rend impossible l'adoption et l'exécution d'un plan général, et les obstacles qui naissent de leur ancienne organisation, si

ques-uns des pays insurgés, en ont retardé les progrès, et peut-être rendu l'issue douteuse. Le changement survenu dans la métropole peut contribuer à y rattacher ces vastes et riches contrées, et déjà les cortès se sont occupés des moyens de cette réunion; mais il est facile de prévoir qu'elle sera éternellement impossible si l'on prétend soumettre ces colonies, à n'être que des provinces sujettes. La plus avancée dans sa nouvelle organisation, et la plus affermie dans sa liberté, est celle de Caracas, etc., aujourd'hui *Colombia*, qui a placé *Bolivar* à la tête du gouvernement.
(*Note du Traducteur.*)

diverse au midi et au nord, la prétention de chaque province, de chaque capitale à la souveraineté, car ici a retenti aussi cette parole magique, tout concourt à fomentier des dissensions intestines, plus utiles aux Espagnols que des victoires. D'ailleurs des gouvernemens républicains peuvent-ils s'établir parmi des peuples où la diversité de couleur forme des castes séparées? L'indépendance sous des formes monarchiques serait peut-être aussi désirable pour l'Amérique que pour l'Europe.

12. Les autres colonies des Européens dans les Indes occidentales n'éprouvèrent pas de grands changemens. Tombées pour la plupart au pouvoir des Anglais, elles furent rendues à la paix, moins les exceptions indiquées (p. 144). L'insurrection américaine ne s'est pas étendue à Cuba et à Porto-Ricco. La Havane, ville si importante, est restée intacte sous les lois de l'Espagne, et les Anglais étaient assez forts pour maintenir la tranquillité dans leurs possessions et dans celles qu'ils avaient conquises; succès auquel a puissamment contribué, on n'en saurait douter, le traitement plus doux des esclaves, depuis l'abolition de la traite des nègres.

En vertu du traité avec les Pays-Bas (13 août 1814), l'Angleterre a gardé Berbice, Essequibo et Démérari, qui avaient singulièrement prospéré, et elle a acquis par-là une propriété sur le continent de l'Amérique méridionale. La restitution de la Guyanne française, occupée par les Portugais, fut stipulée par l'article 107 de l'acte du congrès de Vienne, mais réduite à son ancienne limite de l'Oyapock. A la paix de 1801, Napoléon l'avait reculée jusqu'à l'Arvari.

13. Saint-Domingue ou Haïti offrait un spectacle bien remarquable. Après d'infructueux efforts, pour reprendre cette colonie, la France avait renoncé à les renouveler: dès lors l'indépendance de l'île était assurée; mais elle se divisa bientôt en deux états: le plus petit ayant le Port-au-Prince pour chef-lieu, érigé en république sous un président; le plus grand monarchique, sous un roi qui résidait au cap Henri (cap Français). L'adoption dans un état de

nègres, du mode de culture et des institutions européennes, tant pour le civil que pour le militaire, est un des événements les plus surprenans. Malgré leur haine contre la France, ils durent naturellement y prendre de préférence leurs modèles, et les progrès de la population et de la richesse, grâce à la liberté des ouvriers qu'attache à la propriété une portion du revenu brut qui leur est dévolue, et par suite la prospérité du commerce extérieur, semblent devoir avancer à grands pas. On ne s'est point plaint de la piraterie qu'on avait d'abord redoutée.

Après la retraite et la capitulation des Français, sous l'inhumain Rochambeau, successeur de Leclerc (décembre 1803), et la déclaration de l'indépendance (1^{er} janvier 1804), le général nègre, Dessalines, choisi pour gouverneur (mai 1804), se proclame bientôt empereur d'Haïti, sous le nom de Jacques I^{er} (5 octobre). La constitution fut purement militaire, sous le plus sanguinaire des tyrans; mais renversé et massacré (17 octobre 1806), il eut pour successeur le général Henri-Christophe, nommé par l'armée chef provisoire du gouvernement d'Haïti. Bientôt la guerre éclate entre ce général nègre et le général mulâtre Péthion. Le premier est proclamé roi d'Haïti par le conseil d'état, qui publie en même temps la constitution (4 avril 1811). 1^o Le président Henri est reconnu roi héréditaire d'Haïti; 2^o dispositions relatives au grand conseil, au conseil privé, aux grands dignitaires et aux quatre ministres; 3^o formule du serment, de la promulgation des lois, etc. Il n'est fait aucune mention de chambres ni de représentation nationale. — Le président Péthion se maintient dans sa portion de l'île; il a auprès de lui un sénat et une chambre des représentans, calqués sur ceux de l'Amérique septentrionale. A sa mort, il fut remplacé par Boyer (27 mars 1818). Le roi Henri travailla vainement à la réunion; mais la paix ne fut point troublée. Les limites des deux états ne sont pas bien connues. Le territoire de Henri embrasse le nord, celui de Péthion, le midi de l'île (1). Les

(1) Le roi Henri a été massacré par ses propres sujets, et la partie de l'île qui était sous sa domination est maintenant réunie à celle qui avait conservé le gouvernement républicain. Boyer est le chef des deux états confondus en un seul, sous le titre de république d'Haïti. (*Note du Traducteur.*)

propositions de Louis XVIII, pour la faire restituer à la France, sont restées sans effet. Les lieux, le climat et la liberté étant ligués pour rendre impossible tout retour à la France, que peut-il y avoir de plus avantageux à cette puissance qu'un traité de commerce qui reconnaîtrait l'indépendance du nouvel état?

L'Almanach royal d'Haïti, tout-à-fait sur le modèle de l'Almanach impérial, donne l'idée la plus claire de l'organisation de ce singulier royaume.

Haïtian papers; a collection of the very interesting proclamations and other official documents of the Kingdom of Haïti, with a preface, by PRINCE SANDERS, Esq. agent for the haytian government. London, 1816. — Journal d'Haïti, ou Collection des proclamations les plus importantes et d'autres documens officiels du royaume d'Haïti, avec préface; par PRINCE SANDER, écuyer, agent du gouvernement Haïtien. Londres, 1816. — Outre un grand nombre de proclamations et la constitution en 35 articles, on trouve ici, extraite du code Henri, la loi relative à la culture; par laquelle sont réglés les rapports des propriétaires avec les planteurs et les ouvriers. Tout y est à l'avantage de ces derniers: ils ont leur juridiction, leur part dans le revenu; mais ils appartiennent à la plantation sur laquelle ils résident, et leur maître est tenu de prendre soin d'eux dans leur vieillesse. Les circonstances locales et celles du temps assurent l'exacte observation de ces dispositions.

14. En Afrique, le cap de Bonne-Espérance resta dans les mains des Anglais qui, à quelques intervalles près, le possédaient depuis vingt ans. La colonisation y a fait d'immenses progrès; il ne reste à cultiver que quelques contrées éloignées, et le zèle des missionnaires anglais et allemands a introduit le christianisme jusque chez les Hottentots, et, ce qui peut devenir d'une plus grande importance, parmi les Caffres. Mais le défaut de rivières navigables et de grands chemins oppose d'invincibles obstacles à une plus grande extension, et la ville du Cap elle-même, visitée presque exclusivement par des vaisseaux anglais, peut être comparée à une hôtellerie qui perd sa vogue. Qui navigue maintenant dans les Indes orientales que les Anglais, et les Américains? et tous ne touchent pas au Cap.

15. Le sort des autres colonies, soit françaises, soit portugaises, sur les côtes de cette partie du monde, était lié, en grande partie, à la traite des nègres. Il s'agit de

savoir maintenant, si cultivées par des mains libres, ainsi qu'il est déjà ordonné à l'égard du Sénégal, depuis sa restitution à la France (janvier 1819), elles pourront prospérer. Celle de Sierra-Leone établie dans ce but, s'élève lentement; mais les efforts des Européens pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique ne discontinuent pas et les Anglais ont un résident à la cour du roi nègre de l'Assianti, sur la Côte-d'Or (1817).

16. L'abolition de la traite des nègres est sans contredit l'événement le plus remarquable dans l'histoire des colonies. Non-seulement un acte du parlement d'Angleterre (1806) a déclaré crime capital toute participation au commerce des esclaves; mais la suppression de ce trafic est devenue une des clauses, en quelque sorte obligées, de tous les traités. Le zèle avec lequel le gouvernement britannique la poursuit pourrait étonner, si l'on ne savait combien il importe aux ministres de ne donner à l'opposition aucune prise contre eux, dans une affaire que l'opinion a mise au premier rang de celles qui intéressent l'honneur national. Mais il est difficile de soutenir une lutte dans laquelle on a pour adversaires la cupidité et les préjugés.

Le Portugal, l'Espagne et la France sont les puissances les plus intéressées à la destruction de la traite des nègres. Son anéantissement dans le plus court délai possible fut généralement reconnu en principe au congrès de Vienne, sous la réserve, par l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse, la France, l'Espagne, le Portugal et la Suède, d'en régler, chacune pour soi, l'époque par des conventions particulières. Les conditions suivantes ont été jusqu'à présent arrêtées dans les transactions séparées avec la Grande-Bretagne.— I. Traité avec la France (30 mai 1814): 1° aucun étranger ne pourra introduire des esclaves dans les colonies françaises; 2° Pour les Français eux-mêmes, défense absolue de la traite, à dater du 1^{er} juin 1819.— Ce commerce avait été limité par une ordonnance du roi (8 octobre 1814), sur les côtes d'Afrique, à la partie méridionale du cap Formose. Dès lors il ne put être continué dans la colonie française du Sénégal.— II. Traité avec le Portugal (21 et 22 janvier 1815): 1° le commerce des nègres est interdit à tout-

sujet du Portugal au nord de l'équateur; 2° il continue d'être permis au delà de cette ligne, jusqu'à nouvelle détermination. — Par une déclaration (6 février), l'époque de la défense absolue est fixée à la fin de la huitième année (21 janvier 1823); 3° l'Angleterre paye au Portugal, à titre d'indemnité, 300,000 piastres. — III. Traité avec l'Espagne (23 septembre 1817): 1° cessation totale du commerce des noirs, dans les possessions espagnoles, à dater du 30 mai 1820; 2° dès ce moment, aucun vaisseau espagnol ne peut continuer la traite, en de-çà de l'équateur, et au delà, au terme convenu; 3° l'Angleterre paie à l'Espagne 400,000 piastres pour indemniser les sujets de celle-ci des pertes qu'ils pourront éprouver. Rare générosité! — V. Traité avec les Pays-Bas (13 août 1815): interdiction absolue aux sujets de cette puissance, de toute participation au commerce des esclaves. — VI. Traité avec la Suède (3 mars 1813): même convention. — VII. Le Danemarck avait prévenu l'Angleterre dans ses mesures pour l'abolition. Il les confirma par le traité de Kiel (14 janvier 1814). En Angleterre, après la suppression (1806), un acte du parlement (4 mai 1811), déclara crime capital toute participation à ce trafic. L'esclavage subsiste, il est vrai, dans quelques états méridionaux de l'Amérique septentrionale, à partir de la Virginie; mais il y a défense d'introduire de nouveaux esclaves. L'Angleterre et les États-Unis s'obligent réciproquement, par le traité de Gand, à procurer de tout leur pouvoir, l'entière destruction de la traite des nègres. Elle fut prohibée, dès le principe, dans le nouvel état indépendant de la Plata, et elle est inconnue dans les autres pays-insurgés du même continent. Le commerce des esclaves ne subsiste donc plus maintenant qu'au sud de l'équateur, au royaume d'Angola, au Congo, sur la côte de Mozambique, etc., et l'avenir apprendra s'il est possible de l'anéantir totalement. On a prétendu que le secret de la ferveur du zèle de l'Angleterre tenait à l'intérêt de sa politique: les colonies des Indes occidentales déclinant faute de bras, elle a voulu, dit-on, agrandir la culture du coton et du sucre aux Indes orientales, où elle prospère sous des mains libres. Mais 1° l'Angleterre possède les plus importantes de ces colonies, et c'était se frapper soi-même; 2° l'assertion que les bras y manquent n'est rien moins que prouvée. Puisse l'Angleterre signaler le même dévouement pour la délivrance des esclaves blancs dans les régences africaines! — L'attaque d'Alger (25 août 1816) n'a eu que des effets momentanés.

17. Le désir d'extirper l'esclavage avait étroitement uni

les sociétés des missionnaires et les sociétés bibliques qui de l'Angleterre se sont répandues sur toute la surface du globe. La propagation du christianisme n'est-elle pas la condition sans laquelle la civilisation européenne (1) des autres parties du monde resterait à jamais incomplète? Ici, les premiers pas sont aussi les plus difficiles; mais ils peuvent devenir grands et rapides lorsque les peuples de chaque contrée auront leurs propres docteurs. Si ce triomphe du christianisme, qui en ferait la religion de l'univers, entrerait dans les desseins de la Providence, qui pourrait en calculer les suites?

18. L'histoire des Indes orientales n'est guère, pendant cette époque, que celle de la domination britannique dans cette vaste contrée. Toutes les possessions des autres puissances européennes, des Français, des Hollandais, des Danois, y tombèrent presque sans résistance, dans les mains des Anglais, et Goa même fut en même temps que Madère, placée sous leur garde par une convention amicale (décembre 1807). Les guerres contre les princes indigènes étaient plus importantes. Elles finirent par étendre la puissance anglaise, d'un côté jusqu'à l'Indus, et de l'autre jusqu'aux montagnes inaccessibles du Thibet. Celle des Marattes est maintenant détruite, et les Anglais sont par-là devenus, à Panjab, les voisins des Afghans ou de la Perse orientale, comme de la Chine par le Thibet. La paix sera-t-elle durable, ou les présages ci-devant indiqués (Voy. II^e Période, p. 321), se confirmeront-ils? On sait bien en Angleterre qu'un trop vaste agrandissement est un malheur; mais le conquérant n'est pas toujours le maître, même quand il en a la volonté, de se prescrire des limites.

La paix était à peine conclue (30 décembre 1803) que dès le mois d'avril suivant, la guerre recommença avec le prince Maratte Holcar. — Prise de Nampour par le général Wellesley (16 mai) et d'Indore (26 août); mais il éprouva une grande perte devant

(1) *Europäisirung*, *Europaïisation* eut été le mot propre, s'il était permis en français comme en allemand, de créer des expressions au gré du besoin. (Note du Traducteur.)

Burtpour (11 janvier 1805). Traité de paix (24 décembre) par lequel Holcar renonce à toutes ses prétentions, et se soumet à ne prendre aucun Européen à son service. Le Scindiah avait aussi pris part à la querelle : il lui en coûta toutes ses possessions au nord du Tschumboul, devenu désormais sa frontière; il fut obligé (22 novembre) de les céder à la Compagnie. Depuis lors, la tranquillité a régné de ce côté. — Mais, à l'occasion de quelques difficultés de démarcation de territoire, la guerre éclata (novembre 1814) avec le rajah de Napaul (contrée entre la Nababie d'Oude et le Thibet.) Cette guerre, dans les montagnes, n'est pas aussi heureuse pour les Anglais, dans le cours de 1815; mais grâce aux succès du général Ochterlony, paix (4 mai 1816) avec cession du district, objet de la contestation, et des défilés des montagnes. Postérieurement, les capitaines Webb et Moorcroft, sont parvenus au sommet de celle d'Himalayah, et s'il n'y a pas d'exagération dans leurs récits, ils ont fait perdre au Chimborazo sa réputation d'être la plus haute montagne du monde. — Mais une nouvelle guerre plus générale contre les Marattes devait décider du destin de ces peuples (1817). L'irruption des Pindaris (hordes à cheval du nord de la Péninsule) prouva bientôt leur secrète intelligence avec les principaux chefs des Marattes, le Peischwa Bajec-Row, à Poura, le Scindiah, le rajah de Nagpour (le Bunsla), comme avec Holcar et Amer, khan de Malva. Le gouverneur Hastings (lord Moira), combina ses opérations de manière à les accabler isolément avant qu'ils pussent être réunis, et il extermina d'abord les Pindaris. Les contrées entre le Scinde et le Tschumboul, rivières affluentes du Jumna, furent le principal théâtre de la guerre. Elle eut les résultats suivans : 1° le Peischwa est battu (5 et 17 novembre 1817), pris et déposé, son pays est immédiatement réuni aux possessions anglaises; 2° le rajah de Nagpour est réduit à se mettre à la discrétion du vainqueur (26 novembre), et ayant depuis ourdi d'autres complots, il eut le même sort que le Peischwa; 3° Holcar défait (21 décembre), cède les deux tiers de son territoire qui est partagé entre quelques petits rajahs alliés de la Compagnie; 4° le Scindiah se trouve destitué de tout appui, et trop faible par lui-même; 5° Amer-Khan, forcé de dissoudre son armée et de livrer toute son artillerie, reste sans défense (5 novembre). « L'Indus est maintenant notre limite. Que reste-t-il entre ce fleuve et Calcutta? Rien que quelques petits états qui sont nos alliés, ou trop faibles pour s'armer contre nous. Toute la puissance des Marattes est pour jamais détruite. » Réponse du général-gouverneur mar-

quis de Hastings, à l'adressé des habitans de Calcutta, lors de son retour.

Politick Journal, 1819 febr.—*Journal Politique*, février 1819. — Recueil précieux de documens publics.

Uber den Krieg in Nepaul, 1816. — *Sur la guerre de Nepaul*, en 1816. — *Minerve*, octobre 1816.

An account of the Kingdom of Nepaul; by colonel KIRKPATRICK with a map. London, 1811. — *Relation du royaume de Nepaul*, avec une carte; par le colonel KIRKPATRICK. Londres, 1811. — La meilleure description du pays. L'auteur y avait déjà été envoyé en 1793.

19. La guerre d'Europe agrandit aussi les possessions des Anglais dans l'Inde. Ils se firent céder l'île-de-France, importante acquisition pour protéger leur navigation sur ces mers, pendant la guerre. Ils échangèrent avec la Hollande, Cochin sur la côte du Malabar, contre l'île de Banca, riche en mines d'étain, qu'ils avaient acquise, pendant qu'ils étaient maîtres de Batavia. L'occupation antérieure des possessions hollandaises à Ceylan, leur facilita celle de toute l'île et le renversement du trône du rajah de Candy: mais cette conquête fut plus facile à faire qu'à conserver.

Après la cession à la couronne, en vertu de la paix d'Amiens (1802), des possessions hollandaises à Ceylan; une tentative pour s'emparer de Candy était restée vaine; mais elle réussit (1815) par l'intelligence avec un gouverneur indigène. En même temps que la capitale est enlevée, le rajah est fait prisonnier, détroné, transporté à Madras (24 janvier 1816). Y a-t-il dans l'Inde, à l'égard des souverains légitimes, un autre droit public qu'en Europe? Le soulèvement qui éclata bientôt et qui dure encore est le digne fruit de cette violence.

20. L'agrandissement du territoire de la compagnie n'apporta aucun changement à sa constitution politique: les réglemens établis par Pitt continuèrent à subsister; mais au renouvellement de sa charte (1814), son privilège pour le commerce exclusif éprouva d'importantes modifications. Les plaintes qu'avait dès long-temps excité son monopole, se reproduisirent et parvinrent à le faire restreindre. La

Compagnie le conserva pour le commerce de la Chine, mais non pour l'Inde. Il y fut permis à tous les Anglais, avec leurs propres vaisseaux, non-seulement par le port de Londres, mais encore par d'autres, à la désignation du gouvernement. Jusqu'à présent le commerce de la Compagnie ne paraît pas avoir souffert de cette disposition.

Renouvellement de la charte pour vingt ans (10 avril 1814).
 1° Le monopole de la Compagnie est restreint à la Chine; 2° partout ailleurs la liberté de commerce est accordée à tout vaisseau anglais de 350 tonneaux et au-dessus; ils sont néanmoins soumis à quelques formalités; 3° en cas de contestations, le *board of controul* (bureau du contrôle) prononce; 4° emploi du revenu territorial de la Compagnie : aux dépenses militaires et d'administration, et à celles des établissemens civils et commerciaux; et pour le surplus, aux objets auxquels la cour des directeurs jugera convenable de l'appliquer, avec l'approbation du *board of controul*; 5° emploi des bénéfices du commerce : au paiement des traités acceptés, des intérêts et des frais, et d'un dividende annuel de 10 pour 100; au remboursement du capital de la dette dans l'Inde, et en Angleterre, jusqu'à ce qu'elle soit réduite, là, à dix millions, ici, à trois millions de livres sterlings. Le parlement disposera alors du surplus; 6° les places de gouverneur-général, de gouverneurs, de commandans des troupes sont données par la cour des directeurs, mais sous l'approbation du roi; 7° le gouvernement ecclésiastique, dans l'Inde, est confié à un évêque et à trois doyens.

The History of the european commerce with India, to which is subjoined a review of the arguments for and against the trade with India, and the management of it by a chartered company; by DAVID MACPHERSON. London, 1812. — Histoire du commerce des Européens dans l'Inde, à laquelle on a joint un précis des argumens pour et contre ce commerce, et la gestion par une compagnie privilégiée; par DAVID MACPHERSON. Londres, 1812. — Cette histoire, très-instructive, a pour objet de prouver la nécessité de la continuation du monopole de la Compagnie. On y trouve la plus ample déduction des raisons pour et contre cette proposition.

21. Après la paix de Paris, les Français, les Danois et les Hollandais rentrèrent, sauf les exceptions précédemment indiquées, dans leurs possessions des Indes orientales dont ce traité leur assurait la restitution; mais celles des Hollandais méritent seules d'être mentionnées ici. Depuis la sup-

pression de la Compagnie, elles appartenait à l'état. Lorsqu'il fut érigé en monarchie, le roi envoya à Batavia, un gouverneur général des établissemens hollandais dans les Indes orientales, investi d'un pouvoir dictatorial, et qui introduisit une domination presque militaire et une nouvelle organisation. Mais Batavia n'en tomba pas moins bientôt au pouvoir des Anglais, partis du Bengale pour l'attaquer. Pendant vingt ans qu'ils la possédèrent, ils établirent une administration si sage et si douce, que depuis la restitution, les indigènes et les Européens ont eu également peine à s'accoutumer de nouveau au joug hollandais.

Le gouvernement du maréchal Daendels dura 3 ans et 4 mois (14 janvier 1808 — 16 mai 1811). Son but principal était d'élever au plus haut degré la culture du café : plus de quarante sept millions de pieds furent plantés par ses ordres ; mais avec quelle oppression pour les habitans ! l'occupation des Anglais s'est prolongée du 11 septembre 1811, au 19 août 1816.

Daendel's Staat der Nederlandschen Oostindischen Bezittingen in den Jaaren 1808-1811. s'Grawenhaage, 1814. — *Etat des possessions hollandaises dans les Indes orientales, pendant les années 1808 à 1811* ; par DAENDELS, 4 vol. — L'ouvrage est accompagnée de pièces justificatives. Le récit du soulèvement dans le principe de l'administration de l'auteur, prouve que Hoogendorp n'avait pas exagéré.

The history of Java, by Thomas Stamford Raffles Esq., late lieut. governor of that Island and its dependencies, in two Volumes. London, 1817; in-4°. — *Histoire de Java* ; par TH. STAMFORD RAFFLES, lieutenant du gouverneur de cette île et de ses dépendances. Londres, 1817; in-4°. — Sous tous les rapports, le meilleur des ouvrages sur Java, et le plus riche en vues nouvelles sur l'antiquité de l'Inde.

22. Il s'ouvrit aussi une nouvelle perspective pour le continent austral. Les établissemens anglais dans la nouvelle Galles méridionale et dans la terre de Diémen, prospérèrent rapidement par le seul effet de l'augmentation du nombre des cultivateurs libres : en peu d'années la population avait doublé et de nombreuses cargaisons, principalement en coton, dédommagèrent bientôt la métropole de ses dépenses. Le commerce avec les Indes et les contrées les

plus lointaines de l'univers y prit de l'activité. On franchit les montagnes situées derrière la colonie, et que l'on croyait inaccessibles, et l'on y construisit un chemin. Des plaines vastes et fertiles traversées par des rivières, mais inhabitées, s'offrirent aux cultivateurs, et la ville de Bathurst, nouvellement édifée, devint le point de départ pour les découvertes dans ce pays merveilleux. Le christianisme s'était établi dans les îles de la société; celles de Sandwich ressemblaient presque à une colonie anglaise, et les habitans de la nouvelle Zélande, de plus en plus en relation avec la nouvelle Galles méridionale, commençaient à manger des patates au lieu de chair humaine. Ce ne sont encore là que les élémens d'un nouvel ordre de choses, mais qui peuvent devenir ceux d'un nouveau système politique du monde, fondé sur la limitation du système colonial européen.

Politick Journal, 1819, febv. — Journal Politique, février, 1819.

Le nombre des habitans de la nouvelle Galles méridionale et de la terre de Diémen, s'est élevé dans l'espace de six ans, de 12,000 à 25,000. Plus de la moitié se compose de cultivateurs libres.

TROISIÈME SECTION.

RÉTABLISSEMENT DU SYSTÈME POLITIQUE DE L'EUROPE.

J. L. Klüber *Acten des Wiener Congresses*, 7 Bände, 8°, 1815. — *Actes du congrès de Vienne*; par KLÜBER, 7 vol. in-8°, 1815. — Excellent recueil.

J. L. Klüber *Übersicht der diplomatischen Verhandlungen des Wiener Congresses überhaupt, und insonderheit über wichtige Angelegenheiten des Deutschen Bundes*; in zwey Abtheilungen, 1816. — *Coup d'œil sur les transactions diplomatiques du congrès de Vienne en général, et particulièrement sur les intérêts de la confédération germanique*; par KLÜBER, 2 Parties, 1816.

Schall, *Histoire abrégée, etc.* (voyez pag. 78), tom. 10 à 12. — Le 11^e volume contient l'histoire du congrès de Vienne, presque toute d'après Klüber.

Cette section renferme naturellement, non-seulement les résultats du congrès de Vienne, en ce qu'ils intéressent le système politique de l'Europe, mais aussi les négociations antérieures et postérieures de Paris; toutefois moins dans l'ordre des dates que dans celui des choses.

I. LA politique ne pouvait tenter une entreprise, ni plus grande par son objet, ni plus glorieuse par sa réussite, que celle du rétablissement du système politique de l'Europe, depuis si long-temps bouleversé. Mais la solution de ce problème ne dépendait pas de la seule diplomatie: comment aurait-elle suffi pour concilier tant d'intérêts divers qui se croisaient? Le succès ne pouvait être assuré que par la propre volonté des souverains, et où l'auraient-ils puisée que dans leurs sentimens personnels et que dans les grandes épreuves par lesquelles ils avaient passé? C'est à eux que doit être attribuée la gloire de leur ouvrage, et on ne saurait s'en faire une juste idée si on ne le considère pas de ce point de vue. Il faut reconnaître aussi qu'ils furent puissamment secondés par les soins des ministres à qui l'exécution en fut confiée. Quelle que pût être la diversité de leurs principes et de leurs vues, ils étaient tous des hommes d'état expérimentés, et des lors il n'y avait du moins pas à craindre de leur voir élever un édifice purement idéal et uniquement fondé sur des théories.

2. Jamais il ne fut mieux prouvé que les puissances, et même les plus grandes de la terre, sont soumises à l'influence de l'esprit de leur siècle. Ici ces puissances ont ou tacitement ou formellement reconnu comme principes fondamentaux, qu'une indispensable nécessité peut seule justifier les princes et les peuples de faire la guerre, que les états doivent réciproquement respecter leur indépendance; que les formes des gouvernemens ont besoin d'être réglées par des lois précises; que les souverains doivent concéder à leurs peuples le droit de participer à la législation, particulièrement en matière d'impôts; que l'esclavage et la servitude sont des maux qu'il faut détruire; que la manifestation de la pensée par des écrits et par la voie de la presse doit être libre; enfin et avant tout, qu'il doit y avoir un lien commun entre la religion, la politique et la morale. L'influence que peuvent exercer sur les transactions politiques les formes de la vie sociale se manifesta aussi dans cette occasion par les plus heureux effets. On n'entendit point parler de ces disputes de préséance qui, cent ans auparavant, avaient si long-temps retardé le traité d'Utrecht, et l'on vit chaque jour les plus grands monarques se mêler dans la foule, vêtus en simples citoyens.

3. Quelque favorables que fussent les conjonctures, les hommes sensés pouvaient prévoir les obstacles qui s'opposeraient à ce que l'édifice à élever reposât sur des bases entièrement libérales, ainsi que bien des gens s'en flattaient. Le bien ne s'opère pas d'une manière absolue et uniquement pour lui-même : ce qui est possible dans des circonstances données, voilà sa mesure; et si elle laisse encore subsister des imperfections et des lacunes, ceux qui en connaissent les causes peuvent-ils s'en étonner?

4. La restauration du système politique de l'Europe fut entièrement fondée sur le principe de la légitimité, et remit plus ou moins en possession de leurs états, les maisons régnantes qui en avaient été expulsées; elle embrassa les parties aussi bien que l'ensemble; et en même temps qu'on s'occupa de la composition des territoires, on ne négligea

pas le soin des constitutions ; mais on abandonna à chaque état celui de ses intérêts à ce dernier égard. L'opinion, non en théorie, mais essentiellement fondée sur l'exemple de l'Angleterre, s'était si hautement prononcée pour la monarchie constitutionnelle, que cette forme de gouvernement devint, si non générale, du moins prédominante en Europe. Après la disparition de toutes les grandes républiques, la Suisse exceptée, le système politique de l'Europe prit bien plus qu'autrefois, et cependant sans préjudice pour la liberté, un caractère monarchique, et par l'heureuse abolition du régime électif dans les états qui y étaient soumis, il dut à la légitimité une solidité plus grande. La lutte des partis, ce symptôme de la liberté, n'atteint pas les souverains : elle ne s'étend que jusqu'aux ministres responsables. Ceux-ci en ont des jours plus difficiles, mais d'autant glorieux. La conservation de leurs places est ici le triomphe des talens.

Si l'on accorde la préférence aux monarchies constitutionnelles avec une assemblée de députés dont les délibérations sont publiques, sur les gouvernemens aristocratiques privés de l'une et de l'autre de ces institutions, ce n'est pas que dans les monarchies de cette espèce l'administration soit toujours meilleure (il n'est pas rare de voir des aristocraties parfaitement régies) : cette prédilection est déterminée par le plus ou le moins de prix qu'on attache au perfectionnement politique des peuples et à ses suites. Il ne peut avoir lieu que par leur participation effective à leurs propres affaires, et il est permis d'après cela d'espérer que la multiplication des états constitutionnels en Europe y produira une salutaire réaction : le temps, l'expérience feront voir à quel point chaque nation est mûre pour cette sorte de liberté. Le caractère peut encore plus que le génie : il faut du temps pour apprendre à se faire à la liberté. Que celui qui croit voir naître tout à coup, dans une chambre nouvelle, un Pitt ou un Fox, prenne la peine de remonter, en feuilletant les annales britanniques, jusqu'aux temps du long parlement!

5. Il y avait à peine en Europe, un seul état dont le territoire n'eût pas été subverti. Le resserrement de la France dans ses anciennes limites, qui, suivant le traité de Paris, laissait à la disposition des alliés les pays désignés en-deçà du Rhin et des Alpes, rendait possible les égalisa-

tions et les restitutions. Mais si tout ne devait pas être remis dans son premier état, il aurait fallu du moins que l'injustice nouvelle ne fût pas plus grande que l'ancienne. Le nombre des habitans et des lieues carrées et la somme des revenus furent la principale et peu équitable règle des compensations; mais n'a-t-elle pas été le plus souvent la seule suivie? Il était aussi impossible de déterminer une année normale. On remonta, à l'égard de la France, à son état statistique avant 1792; pour l'Autriche à 1805, avec quelques modifications; et pour la Prusse; à 1806. Tout le reste ne put s'arranger que par des renonciations!

6. L'état central, l'Allemagne, doit être considéré plus en détail. L'histoire de ces derniers temps a trop démontré que de son sort dépend le destin de l'Europe, pour que cette assertion ait besoin d'une nouvelle preuve. Mais quel aspect présentait l'Allemagne au moment de sa délivrance! Elle avait, depuis dix ans, presque cessé d'être un état : ses frontières avaient été de plus en plus resserrées; la rive gauche du Rhin, le Holstein, les provinces Illyriennes en étaient détachées; dans l'intérieur, ses possessions, partout changées ou incertaines; la monarchie prussienne à moitié détruite; l'Autriche dépouillée d'une grande partie de ses pays héréditaires; la Saxe et plusieurs petits états en tutelle; l'éphémère royaume de Westphalie anéanti : comment rétablir quelque ordre dans ce chaos?

7. La nécessité de lier, autant qu'il était possible, les états de l'Allemagne, dans une unité politique, devait d'abord se faire sentir, s'ils voulaient subsister. La voix publique réclamait hautement cette réunion : jamais l'esprit national n'avait été aussi animé. Mais comment ce projet était-il praticable? Il ne l'était pas par la fusion de tous les états en un seul (elle serait le tombeau de la civilisation germanique et de la liberté de l'Europe) : il ne pouvait être question que de l'association des états conservant leur existence propre. Cette idée avait déjà été émise lors de la première paix de Paris, et l'on délibéra au congrès

de Vienne, sur les moyens de la réaliser. On en avait presque abandonné l'espérance, quand par l'effet imprévu d'un coup du sort qui menaçait imminemment les princes, la force des circonstances fit souscrire l'acte de la confédération germanique. Les princes souverains et les villes libres d'Allemagne se constituèrent sous ce nom, dans un état permanent d'union avec une diète à Francfort sur le Mein. Un nœud indissoluble devait ainsi embrasser tous les états de l'Allemagne. S'il était moins serré que la nation ne s'y attendait et que l'auraient désiré la plupart de ceux qui concoururent à sa formation, ce n'était pas moins un lien, et du moins il restait l'espoir que le temps pourrait le consolider, quand le besoin en serait devenu plus sensible.

Première déclaration préliminaire d'une confédération germanique dans le traité de Paris (1814) art. 6. Les états d'Allemagne seront indépendans et liés par un pacte fédératif (ainsi point d'empire d'Allemagne ayant pour chef un empereur). En conséquence au congrès de Vienne, création d'une commission composée de plénipotentiaires d'Autriche, de Prusse, de Bavière, d'Hanovre et de Wurtemberg; mais treize séances (14 octobre — 16 novembre) annonçaient déjà pour résultat que l'opposition de la Bavière et du Wurtemberg empêcherait tout accord à ce sujet. En outre coalition des autres états et des villes libres non représentées dans la commission, pour protester contre toute résolution qu'elle pourrait prendre sans leur concours. Cependant (mai et juin) délibération générale à laquelle néanmoins Wurtemberg et Bade n'accédèrent que plus tard, et signature du pacte fédératif, (8 juin. 1815). Parties : 1° Autriche; 2° Prusse; toutes les deux pour les pays qui appartenaient autrefois à l'empire d'Allemagne, avec addition de la Silésie; 3° Bavière; 4° Saxe; 5° Hanovre; 6° Wurtemberg; 7° Bade; 8° Hesse électorale; 9° grand-duché de Hesse; 10° Danemarck pour le Holstein; 11° Pays-Bas à cause de Luxembourg; 12° Brunswick; 13° Mecklenbourg-Schwerin; 14° Nassau; 15° Saxe-Weimar; 16° Saxe-Gotha; 17° Saxe-Cobourg; 18° Saxe-Meiningen; 19° Saxe-Hildbourghausen; 20° Mecklenbourg-Strelitz; 21° Holstein-Oldenbourg; 22° Anhalt-Dessau; 23° Anhalt-Bernbourg; 24° Anhalt-Köthen; 25° Schwartzbourg-Sonderhausen; 26° Schwartzbourg-Rudolstadt; 27° Hohenzolern-

Hechingen; 28° Lichtenstein; 29° Hohenzollern-Sigmaringen; 30° Waldeck; 31° Reuss, branche aînée; 32° Reuss, branche cadette; 33° Schaumbourg-Lippe; 34° Lippe-Deimold; 35° les villes libres de Lubeck; 36° Francfort; 37° Brème; 38° Hambourg. —

I. Conventions générales: 1° toutes les parties contractantes, convaincues des avantages de leur réunion pour le maintien du repos et de l'équilibre de l'Europe, se lient ensemble par un pacte qui portera le nom de confédération germanique. 2° Son but est la conservation de la sûreté intérieure et extérieure de l'Allemagne, et de l'indépendance et de l'intégralité de chacun de ses états. 3° Tous les membres de la confédération ont à ce titre les mêmes droits, et s'obligent à rester inviolablement fidèles au traité fédératif, et à concourir en proportion de leurs forces à le faire respecter. 4° Les affaires de la confédération seront régies par une diète composée de dix-sept membres à voix délibérative. L'Autriche préside à la diète. 5° Tout membre est autorisé à faire des propositions: le président est tenu de les soumettre à la délibération. 6° Lorsqu'il s'agit d'additions ou de modifications aux lois fondamentales de la confédération et de réglemens organiques, la diète plénière se compose de soixante-neuf suffrages, suivant une répartition déterminée. 7° La décision est portée dans l'assemblée ordinaire à la majorité des voix, et à la majorité des deux tiers, dans l'assemblée plénière; mais elle ne peut produire aucune résolution obligatoire, en ce qui concerne l'adoption et le changement des lois constitutives de l'association, des réglemens d'organisation et les intérêts religieux. 8° Convention sur les dissidences. 9° La diète a son siège à Francfort sur le Mein; 10° dispositions fondamentales: 11° tous les membres promettent de prendre la défense non-seulement de l'Allemagne entière, mais encore de tout état de la confédération qui serait attaqué, et se garantissent mutuellement toutes leurs possessions soumises au pacte fédératif. En cas de guerre fédérale, il ne peut y avoir ni négociations, ni trêve, ni paix séparées; 12° toujours les confédérés se réservent le droit de contracter d'autres alliances, en s'obligeant néanmoins de n'entrer dans aucune qui pourrait avoir pour objet d'attenter à la sûreté de la confédération ou de l'un des états qui en font partie. Ils prennent aussi l'engagement de ne pas se faire la guerre les uns aux autres, sous aucun prétexte, de ne pas terminer leurs démêlés par la force, de les porter devant la diète et de se soumettre à ses décisions prononcées sur une procédure régulière. II. Conditions particulières: 13° Institution d'une haute cour de justice; 14° il sera établi dans cha-

que état de la confédération un gouvernement représentatif. 15. Conventions relatives aux intérêts des médiatisés. 16° Convention relative aux dettes et aux pensions. 17° Egalité de droits politiques et civils pour toutes les communions chrétiennes. 18° Conventions relatives à l'office des postes, au profit de la maison de la Tour et Taxis. 19° Droits généraux des sujets des états de la confédération germanique : faculté de posséder des biens dans les autres états sans payer de taxe particulière ; liberté de se retirer, de prendre ailleurs du service, et exemption de tout impôt supplémentaire ; prochaine rédaction de dispositions uniformes sur la liberté de la presse et les contrefaçons.

8. Chacun s'aperçoit facilement de tout ce qui manque ici : peu de personnes se sont rendu compte de ce qui s'y trouve. La conservation de la tranquillité intérieure et de la paix de l'Allemagne ; l'assurance de constitutions libres ; l'égalité des plus faibles membres de la confédération et des plus forts : (où l'histoire montre-t-elle quelque chose de pareil ?) : tout cela est clairement exprimé, et a été surtout scrupuleusement respecté par les grandes puissances (1). Les lacunes peuvent être facilement remplies, si toutefois, au lieu de s'en tenir à de vaines formes, on est mu réellement par l'amour de la commune patrie. Mais ceux qui ne s'occupent que de ce qui manque au pacte fédératif doivent savoir qu'ils sont précisément ses plus dangereux ennemis. Le suffrage de la nation doit le soutenir et l'achever ; les cabinets ne le pourraient pas seuls, même quand ils le voudraient ; ils ont besoin d'être appuyés par l'opinion publique et par le concours du peuple (2). Faire de l'Allemagne l'arbitre de la paix de l'Europe, est sa haute destination : peut-il y en avoir une plus glorieuse, si elle s'accomplit ? La diète s'ouvrit à Francfort le 5 novembre 1816.

(1) Quoi ! même la promesse de constitutions libérales ! (*Note du Traducteur.*)

(2) Mais comment l'opinion publique peut-elle applaudir à un ouvrage qu'elle trouve imparfait, et le peuple concourir autrement que par une obéissance passive, au maintien d'une constitution qui ne satisfait pas ses vœux, et qui offre si peu de garanties à sa liberté et à son repos ? (*Note du Traducteur.*)

Der Deutsche Bund in seinen Verhältnissen zu dem Europäischen Staaten-System; bey Eröffnung des Bundes-tags dargestellt; von A. H. L. HEEREN, 1816. — De la confédération germanique dans ses rapports avec le système politique de l'Europe; par HEEREN, 1816.

9. Les démarcations territoriales en Allemagne étaient étroitement liées avec le rétablissement des deux grandes monarchies de cette contrée; mais ce rétablissement n'intéressait pas seulement l'Allemagne, il importait à l'Europe entière, et fut traité sous ce point de vue. Les cinq grandes puissances qui avaient conclu la paix de Paris, l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, la Russie et la France, formèrent au congrès un comité spécial pour les affaires européennes, sous la présidence du prince de Metternich; et dans quelques cas particuliers, on y appela l'Espagne, le Portugal et la Suède. Ces huit puissances furent aussi celles qui signèrent les actes du congrès.

Les noms des envoyés ont été déjà cités (p. 146-147): le comte de Löwenhielm stipula pour la Suède.

10. Recomposition de la monarchie autrichienne: aux possessions qu'elle avait conservées on ajouta le royaume d'Italie dissous, les provinces Illyriennes reprises, et les cessions restituées par la Bavière. Ainsi cette monarchie, dans laquelle ne rentrèrent ni la Belgique, ni l'Autriche antérieure, forme un tout contigu, avec vingt-huit millions d'habitans, dont neuf millions et demi appartiennent à la confédération germanique; le surplus se compose de Hongrois, d'Italiens, d'Illyriens et de Polonais. Elle conserve son ancien caractère de réunion de peuples et d'états divers, sous un même souverain, mais sans constitution commune. Ici la sagesse du gouvernement consiste à respecter les droits de chacune de ces nations.

L'Autriche obtint au congrès de Vienne, 1^o en Italie, toutes les contrées entre le Tesin, le Pô et la mer Adriatique, avec la Valteline et Chiavenne; la portion des duchés de Mantone, au midi du Pô, et le droit de garnison à Ferrare. Ces divers états furent érigés en royaume Lombardo-Vénitien. On donna en outre, à des

princes de la même maison la Toscane, Modène, et Parme et Plaisance; 2° les provinces Illyriennes qui avaient été cédées par la paix de Vienne (v. p. 107) et auxquelles a été imposé le nom de royaume d'Illyrie; 3. la ci-devant Dalmatie Vénitienne avec la république de Raguse et ses îles, jusqu'aux bouches du Cattaro. 4° Par échange avec la Bavière (14 juin 1814 et 14 avril 1816), le Tyrol et le Vorarlberg, excepté le district de Weiler; Salzbourg jusqu'à la Salze, une partie de l'Innviertel et de l'Hausruck, cédés par l'Autriche en 1809; 5° les portions de la Gallicie qui avaient été abandonnées par la paix de Vienne à la Russie et qu'elle restituait (v. p. 107).

II. Les autres puissances, et principalement l'Autriche, reconnaissaient l'indispensable nécessité de rendre à la monarchie prussienne sa force statistique de 1805; et qui, après ses sacrifices, aurait pu mettre en doute ses droits à cet égard et les lui disputer? Mais l'exécution était ici d'autant plus difficile, que le bouleversement avait été plus grand, et qu'il était impossible que tout fût remis sur l'ancien pied. Anspach et Bareuth, à cause de leur situation, ne pouvaient pas être rétrocédés sans morceler la Bavière: on avait du moins ici Berg et Clèves pour compensation. Mais les plus grands obstacles tenaient aux prétentions de la Russie sur le duché de Varsovie. La malédiction des partages de la Pologne pesait encore sur l'Europe. La Prusse à laquelle se joignait la Russie, demandait la Saxe entière pour dédommagement de ses sacrifices en Pologne, sauf à indemniser le roi de Saxe en Westphalie. L'Autriche, l'Angleterre, et surtout la France, se prononçaient en faveur de la maison de Saxe (à peine fut-il fait mention de la nation). Il y eut des momens où l'on aurait pu craindre de voir se porter aux dernières extrémités des princes moins amis de la paix. Enfin la diplomatie trouva un terme moyen. Le pays qui avait souffert pour la cause de l'Allemagne fut partagé, et une portion du duché de Varsovie revint à la Prusse. Par-là fut délié, ou plutôt tranché le nœud principal: le surplus ne pouvait éprouver aucune importante difficulté. Ainsi la Prusse remonta, avec dix millions d'habitans et un territoire divisé en deux grandes parties, au rang des premières puissances, dont cependant

les territoires, moins accessibles, sont en étendue, au moins le triple du sien. Si la Prusse veut se maintenir, il faut que l'habileté supplée à ce qui manque à la masse. Elle a prouvé qu'elle le pouvait : tombée avec dix millions d'âmes, elle s'est relevée avec cinq millions. (Avis aux faiseurs de tableaux de statistique.) Heureuse l'Europe d'avoir un tel état au milieu d'elle !

La Prusse avait perdu par la paix de Tilsitt à peu près la moitié de son territoire et de sa population; elle recouvra ce qu'elle avait été forcée de céder, à l'exception néanmoins d'une grande partie de la Prusse méridionale et de la Prusse orientale qui échurent à la Russie; d'Anspach et de Bareuth qui restèrent à la Bavière; de Hildesheim, de l'Oost-Frise, de Lingen et d'Eichfeld dévolus à l'électorat de Hanovre. Elle en fut indemnisée par une partie de la Prusse méridionale (le duché de Posen) par la moitié du royaume de Saxe cédée par le traité du 18 mai 1815; par la Poméranie Suédoise; par Clèves, Berg, Aremberg, et quelques autres parties de la Westphalie et par la majeure partie de la rive gauche du Rhin jusqu'à la Sarre, ce qui procure de ce côté à l'Allemagne un rempart inexpugnable. Des dix provinces de la monarchie prussienne, sept, Brandebourg, Poméranie, Saxe, Silésie, Westphalie, Clèves et Berg et le bas-Rhin, peuplées de huit millions d'habitans, font partie de la confédération germanique. Les trois autres, la Prusse orientale, la Prusse occidentale et Posen n'en sont pas. Un gouvernement constitutionnel doit remplacer le gouvernement absolu; mais on organise d'abord l'administration; l'établissement d'une constitution dans un état aussi morcelé présentant de très graves difficultés.

Pour l'histoire des négociations relatives à la Saxe, voir les ouvrages ci-dessus indiqués (p. 174) et particulièrement le projet, avec les pièces justificatives, dans la Minerve de 1817, t. 1.

12. Pour l'égalisation des territoires des autres grands états d'Allemagne, 1^o la Bavière obtint en indemnité de ses rétrocessions à l'Autriche, une petite partie de la rive gauche du Rhin, Wurtzbourg, Aschaffembourg et quelques parcelles de Fulde. (Ses prétentions sur le cercle du Mein et du Tauber, et contre la dévolution de celui du Necker, à Bade, sont restées sans effet.) 2^o Wurtemberg; 3^o Bade n'éprou-

vèrent aucun changement ; 4^o Hanovre fut élevé à la dignité de royaume, et acquit de la Prusse Hildesheim, l'Oost-Frise, le comté inférieur de Lingen, une portion d'Eichfeld, et quelques enclaves dans la Hesse électorale. Mais il céda à la Prusse, au delà de l'Elbe, Lauenbourg, depuis échangée par cette dernière puissance contre la Poméranie suédoise et l'île de Rugen que le Danemarck tenait de la Suède. Hanovre eut encore quelques autres enclaves. Les actes du congrès de Vienne contiennent les déterminations relatives aux territoires des petits états. La promesse de l'établissement de constitutions représentatives, exprimées par l'article 14, a été promptement effectuée en Bavière, dans le Hanovre, à Bade, à Nassau, à Mecklenbourg, dans le duché de Saxe-Weimar, etc. Son accomplissement éprouve des obstacles à Wurtemberg : elle est encore vaine partout ailleurs.

Actenstück zur Delcuchtung der Badischen territorial-frage. Deutschland, 1818. — Pièces justificatives pour l'éclaircissement des demandes relatives à la délimitation du territoire de Bade. Allemagne, 1818. — L'introduction historique à la tête de ce recueil donne les notions les plus claires sur ces différens.

13. La réunion des Pays-Bas en un seul état était un point capital dans le système politique de l'Europe. L'histoire a prouvé par quels nœuds étroits était lié à ce système le sort des provinces de la Belgique et des provinces bataves, et que les premières, dans les mains des Français, leur ouvraient le chemin à la domination universelle (1). On sentit le besoin de fonder un état puissant qui, du moins en se joignant à la Prusse, fut assez fort pour se défendre ; et la réunion de tous les Pays-Bas en un royaume fut arrêtée à Vienne. Le souverain prit le titre de roi, et la maison d'Orange gouvernant ces provinces, comme autrefois la maison de Habsbourg, leur donna une constitution libre, au lieu de la tyrannie de Philippe II. On reconnut aussi la né-

(1) Qui croirait que la possession de la Belgique fût un moyen assuré de régner en Espagne, en Italie, en Illyrie et en Grèce ! (*Note du Traducteur.*)

oessité de fortifier la frontière, et il y fut pourvu. Quoiqu'il fût impossible de fondre en une seule nation deux peuples divers (comme il y a deux mille ans) d'origine et de langage (1), et d'ouvrir à leur commerce et à leurs manufactures des débouchés à leur gré, il était néanmoins indispensable de les lier par un nœud durable : le temps et la sagesse de la maison de Nassau feront le reste.

État du royaume des Pays-Bas, après le traité de Vienne (31 mai 1815) : division en dix-sept provinces de toutes celles de la Hollande et de la Belgique, et de Liège; et en outre le grand-duché de Luxembourg lié à la confédération germanique. Constitution: Hérité du trône dans la maison d'Orange. La puissance exécutive appartient exclusivement au roi, l'initiative des lois lui est aussi attribuée; néanmoins les chambres ont le droit de faire des propositions. Il y a un conseil d'état dont les membres sont choisis par le roi. Le corps législatif, autrement les états généraux, est divisé en deux chambres : la première de quarante à soixante membres, nommés à vie par le roi; la seconde, de cent dix membres élus par les états provinciaux. Ceux-ci se composent, dans chaque province, de la noblesse, des députés des villes et de ceux des campagnes. Liberté et égalité politique des cultes. — Défense des frontières par une ligne de forteresses établies aux frais des Anglais, pour prix de la cession d'Essequibo, de Demérary et de Berbice (convention du 13 août 1814). Les colonies restituées ne sont soumises qu'au roi, savoir : Surinam, Curaçao, Saint-Eustache et Saint-Martin, Batavia et Banca, et les Moluques avec leurs dépendances.

14. La Grande-Bretagne, sortie intacte de la tourmente, n'avait besoin de restauration ni dans son territoire, ni dans son gouvernement. Les principes de Pitt avaient triomphé, et l'établissement de la régence (10 janvier 1811) n'y avait rien changé. Mais l'éclat de ses victoires et son as-

(1) Ces peuples ne sont-ils pas beaucoup plus séparés aujourd'hui par la diversité de leurs opinions religieuses, du régime auquel ils ont été si long-temps soumis, et de leurs intérêts commerciaux, que par celle de leur source primitive et de leurs langues qui ont tant d'analogie? et les différences modernes ne sont-elles pas, plus que les anciennes, le plus grand obstacle à leur intime réunion? (*Note du Traducteur.*)

cendant politique ne faisaient pas seuls la gloire de l'Angleterre : elle en tirait encore plus de son influence sur la civilisation du monde. L'esprit des constitutions libres émanait d'elle. La sienne était un modèle, non à imiter aveuglément, mais propre à servir de guide. Son exemple et la constance de sa volonté ont aboli le commerce des esclaves, et ses institutions ont étendu à toutes les parties du monde, la lumière du christianisme, ce véhicule de la civilisation européenne. Une nouvelle méthode d'enseignement populaire, utile tant qu'elle restera dans ces limites, et déjà universellement répandue, est partie de là, presque en même temps que la découverte de la vaccine, qui paraît devoir plus que réparer les pertes occasionées par la guerre. Les grands progrès dans l'art de la fabrication qui peuvent opprimer pour un moment l'industrie manufacturière des autres pays, ne finiront-ils pas comme tous les progrès de l'esprit humain, par tourner à l'avantage universel ? Lorsqu'on inventa l'art de la typographie, cette découverte porta préjudice à la profession de copiste et de calligraphe : aurait-il fallu pour cet intérêt défendre d'imprimer ?

Les possessions de la Grande-Bretagne s'accrurent, en Europe, des îles de Malte et d'Heligoland ; dans les Indes occidentales, de Tabago, de Sainte-Lucie et de Surinam, et, dans les Indes orientales, de l'île de France, de Cochin et des conquêtes sur les Malabares (voyez pag. 144).

Depuis le renversement du ministère de Grenville et de Fox (26 mars 1807), le pouvoir, malgré quelques changemens dans les hommes qui occupaient les emplois, se perpétua dans les mains des amis ou des élèves de Pitt. Lord Liverpool, Hawkesbury, Canning, Parceval, Castlereagh, Vansittart, etc., appartiennent tous à cette école. Après l'assassinat (1^{er} mai 1812) du premier lord de la trésorerie, Spencer Parceval, le lord Liverpool lui succéda, et il est resté depuis lors à la tête du ministère, avec lord Castlereagh, secrétaire d'état des affaires étrangères, et Vansittart, chancelier de l'échiquier.

15. Le rétablissement de la France dans son ancien état, était une condition nécessaire du rétablissement de l'Eu-

rope. C'est dans le cours même de leurs victoires que les alliés ont proclamé que, comme partie du système politique général, la France devait être grande et puissante. Aussi, même rentrée dans la limite de ses anciennes frontières, elle reste encore par sa situation, son étendue, sa population et le génie de ses habitans, l'état le plus considérable de l'Europe. Ses frontières furent déterminées par les traités; le choix de sa constitution fut abandonné à elle-même : affaire difficile ! mais la providence accorda en ce moment à la France le plus grand de ses bienfaits, un sage pour roi, et pour conseil un Richelieu (1). Le monarque apporta d'Angleterre, à ses peuples, le plus inestimable des présens, une constitution libre. C'est maintenant à la nation à prouver qu'elle est capable de supporter la liberté. Son histoire permet d'en douter : mais si elle sait en être digne, quel avenir se prépare pour elle ! Elle n'aura désormais plus d'ennemis en Europe, quand elle ne voudra plus en avoir. La culture de son fertile territoire est la première source de sa prospérité ; sans cela, celle de son industrie manufacturière se desséchait. Ses faibles colonies n'excitent plus la jalousie, et lui assurent cependant une part dans le commerce du monde ; mais avec une constitution libre, elle a encore un gouvernement autocratique. Ces deux institutions pourront-elles subsister ensemble, et la réforme de la dernière, ne serait-elle pas la plus difficile ?

La constitution établie par la charte octroyée est, à beaucoup d'égards, conforme à celle d'Angleterre, mais elle en diffère dans quelques points. Un roi constitutionnel avec la plénitude de la puissance exécutive, et qui est la source primitive de la législation, des ministres responsables, une chambre de pairs héréditaires à la nomination du roi, une autre chambre élective, voilà ce que les deux constitutions ont de commun ; mais dans celle de France

(1) M. le duc de Richelieu était encore dans les rangs de l'armée russe, lorsque la charte fut donnée à la France. Il n'a donc eu aucune influence sur la rédaction de cet acte. Son ministère a commencé par la signature du traité du 20 novembre 1815. (*Note du Traducteur.*)

l'initiative appartient exclusivement au monarque; l'hérédité de la pairie est liée à l'institution des majorats, et les ministres siègent et opinent en cette qualité dans les chambres. La loi des élections et la loi sur l'âge (30 ans pour les pairs, 40 ans pour les députés), sont les appuis de cette constitution. — La France a recouvré de ses colonies : dans les Indes occidentales, la Martinique, la Guadeloupe, Mariegalande, la Desirade, les Saintes avec une portion de Saint-Martin et Cayenne : en Afrique, le Sénégal et Gorée, et dans l'Inde, l'île de Bourbon, Pondichéry, Mahé et Chandernagor.

16. Le rétablissement de la confédération helvétique fut discuté avec chaleur, au congrès de Vienne, dans un comité particulier des cinq grandes puissances. Il résulta de la délibération l'addition de trois nouveaux cantons et la reconnaissance de la neutralité de la Suisse (quel avantage pour la France dont le côté faible est ainsi mis à couvert (1) !). On lui laissa, après la révocation de l'acte de médiation, le soin de régler elle-même sa constitution.

Par la déclaration des puissances (20 mars 1815) à laquelle adhéra la confédération (29 mars), le Valais, Neuchâtel et le territoire de Genève agrandi de quelques cessions de la France et de la Savoie, érigés en nouveaux cantons, furent ajoutés aux dix neuf qui subsistaient déjà. On réunit une portion de l'évêché de Bâle, au canton de ce nom, et l'autre, plus considérable, au canton de Berne. Les ligues suisses se composent maintenant de vingt deux cantons, savoir : 1° Zurich ; 2° Berne ; 3° Lucerne ; 4° Uri ; 5° Schwitz ; 6° Underwald ; 7° Glaris ; 8° Zug ; 9° Fribourg ; 10° Soleure ; 11° Bâle ; 12° Schaffouse ; 13° Appenzell ; 14° Saint-Gall ; 15° Grisons ; 16° Argovie ; 17° Turgovie ; 18° Tésin ; 19° Vaud ; 20° Valais ; 21° Neuchâtel ; 22° Genève. Le nouveau pacte fédératif, souscrit et juré par les vingt-deux cantons, renferme les conventions suivantes : 1° garantie réciproque par tous les cantons, de leur territoire et de leur constitution. Il n'y a plus de sujets, et la jouissance des droits politiques ne peut plus être le privilège d'une classe de citoyens ; 2° les intérêts communs de la

(1) L'auteur oublie qu'en 1814, la Suisse a livré passage sur son territoire aux armées alliées, et qu'en 1815, elle a joint ses troupes aux leurs. (*Note du Traducteur.*)

confédération sont réglés dans une diète qui se rassemblera tous les deux ans, alternativement, à Zurich, à Berne et à Lucerne. Dans l'intervalle d'une diète à l'autre, la direction générale appartient au gouvernement du canton où s'est faite la dernière réunion. Elle consiste en députés de vingt deux cantons qui opinent suivant les instructions qu'ils ont reçues de leurs gouvernemens particuliers. Chaque canton a une voix; la majorité décide; les deux tiers des suffrages sont nécessaires pour les alliances étrangères. Le bourguemestre régnant du canton directorial préside l'assemblée; 3^o la diète prononce sur les intérêts de la confédération, déclare la guerre et fait la paix, et traite seule au dehors; 4^o fixation des contingens de troupes et des contributions, etc.

17. La restauration du royaume de Sardaigne se liait à celle du reste de l'Italie : son territoire fut augmenté, probablement par des considérations politiques et militaires, de la réunion précédemment convenue de la république de Gênes. On lui rendit la portion de la Savoie qui, par le premier traité de Paris, était restée à la France, mais on mit pour condition à cette restitution qu'elle céderait une frontière à la Suisse, et qu'elle reconnaîtrait sa neutralité.

Un acte du congrès de Vienne assura la succession au trône de Sardaigne dans la maison de Carignan, et incorpora dans ce royaume Gênes à titre de duché, sur la réserve de quelques libertés et d'un port franc pour la capitale. Il n'a pas été question d'une réforme de la constitution.

18. La puissance de la maison d'Autriche en Italie fut augmentée par la réhabilitation de deux branches cadettes, l'une dans le grand duché de Toscane, agrandi de l'île d'Elbe et des Présides; l'autre, dans le duché de Modène, avec tout son ancien territoire et par le rétablissement du duché de Parme et Plaisance, en faveur de l'épouse de Napoléon, l'archiduchesse Marie-Louise, malgré l'opposition de l'Espagne, qui, revendiquant cet état pour l'infante Marie-Louise, ci-devant reine d'Etrurie, refusa de signer l'acte qui en disposait autrement; d'autant que cette princesse n'avait obtenu aucun dédommagement pour la perte

des états qui lui avaient été donnés en échange de la Toscane (voyez pag. 99). La justice de cette réclamation fut méconnue : mais l'affaire s'est terminée plus tard par un accommodement.

Traité de Paris (10 juin 1817) entre l'Autriche et l'Espagne : 1^o l'archiduchesse Marie-Louise jouira sa vie durant, des duchés de Parme et Plaisance ; 2^o à sa mort, cet état sera dévolu à l'infante Marie-Louise, et à son fils Don Carlos ; et en cas d'extinction de la ligne masculine, Parme passera à l'Autriche, et Plaisance au roi de Sardaigne ; 3^o le duché de Lucques est donné à l'infante pour être réuni à Parme, dans l'hypothèse de la succession, et à la Toscane, dans celle de l'extinction.

19. L'état de l'église recouvra le même territoire dont il se composait avant la révolution, y compris les légations de Bologne et de Ferrare. Seulement l'Autriche se réserva le droit de garnison à Ferrare, avec un petit district au delà du Pô, et la France garda Avignon. Le saint-siège protesta contre ces résolutions (14 juin 1814), mais sans succès.

20. L'affaire des Deux-Siciles aurait présenté les plus grandes difficultés, si Murat ne les avait aplanies. Après sa mort (voyez pag. 151), il n'y eut plus d'obstacle à la restitution des deux royaumes à Ferdinand : ils furent réunis en un seul ; on ne retrancha de leur ancien territoire que les parcelles qui restèrent à la Toscane (voyez p. 189). Depuis lors quelques changemens ont été opérés dans l'administration ; mais le gouvernement n'a pas pris plus qu'en Piémont, une forme constitutionnelle (1). On a même renoncé aux tentatives faites par les Anglais, pendant leur séjour en Sicile, pour donner à cette île une constitution sur le modèle de celle de la Grande-Bretagne.

21. La république des Sept-Iles érigée au milieu des orages de la guerre, et qui, pendant quinze ans qu'elle a duré,

(1) Le désir d'obtenir ce bienfait a donné lieu, en 1820, à des mouvemens qui ont armé contre Naples, la Russie et l'Autriche, dont les troupes occupent encore ce malheureux pays. (*Note du Traducteur.*)

avait plusieurs fois changé de maîtres, fut placée, par une convention des quatre grandes puissances, sous la protection de l'Angleterre avec droit de garnison. Une constitution libre lui fut assurée et son pavillon reconnu. On pourvut aussi à sa sûreté. L'esprit de l'ancienne Grèce renaîtra-t-il ici, sous la tutelle de l'Angleterre? Le temps nous l'apprendra.

Traité relatif aux îles Ioniennes entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, signé à Paris (15 novembre 1815). La république se compose des îles de Corfou, Céphalonie, Xante, Saint-Maure, Ithaque, Paxos et Cerigo, avec leurs dépendances. Constitution (29 décembre 1817) : un lord commissaire représente le roi d'Angleterre, comme protecteur. Il nomme le président du sénat, composé de cinq membres pris dans le corps législatif, lequel est formé par le choix d'électeurs nobles. Le sénat a la puissance exécutive et l'initiative des lois; mais toute proposition de loi et toute ordonnance est soumise à l'approbation du lord commissaire. Chaque île a de plus son gouvernement et son conseil particulier. Il n'y a pour toutes qu'un tribunal d'appel. L'église et la langue grecque dominent ici.

22. Le rétablissement de la monarchie espagnole en Europe était sans doute aussi une conséquence nécessaire de la chute de Napoléon; mais il prit une tout autre marche que celle des autres états. Les cortès assemblés pendant la guerre avaient décrété une constitution qui réduisait le roi à n'être que leur sujet. Non-seulement il refusa de l'accepter, mais il en poursuivit les auteurs avec une rigueur extrême. La puissance royale absolue soutenue par l'inquisition, la contrainte de la presse, et les jésuites furent rétablis, et l'on se jeta ainsi dans l'autre extrémité : depuis lors se sont manifestés de nombreux symptômes d'une sourde fermentation, au milieu de l'embarras des finances et de l'absence totale de crédit; inévitable effet d'un système d'exclusion de toute idée libérale! le temps apprendra si un tel état peut avoir de la durée (1).

(1) L'orage qui ne grondait encore que sourdement quand ceci a été écrit, a depuis éclaté, et il en est sorti un gouvernement représentatif.

Voir dans le *journal politique* (mai 1814) l'étrange constitution proposée au roi par les cortès. La promulgation de leurs lois était presque le seul pouvoir qu'on laissait au monarque. L'Espagne aurait été une république avec un président appelé roi et serviteur des cortès.

23. On a déjà parlé des grands changemens opérés dans la monarchie portugaise, par lesquels une colonie est devenue la capitale et le siège du gouvernement. Cependant dans les titres du souverain, celui de roi de Portugal précède toujours celui de roi du Brésil. L'éloignement de la cour a occasionné de grandes pertes à la capitale ; mais elle paraît devoir en être dédommée par l'accroissement du commerce avec le Brésil (1). Il n'appartient aussi qu'à l'avenir de nous révéler l'effet de l'esprit militaire que la guerre a si puissamment ranimé dans la nation. La discussion avec l'Espagne, au sujet de la restitution d'Olivenza (voyez pag. 73) décidée par le congrès de Vienne, n'a pu encore être aplanie : l'Espagne insiste sur l'évacuation préalable de Montevideo.

24. Le nord même de l'Europe, ainsi qu'on l'a fait voir, n'avait pas été préservé des bouleversemens de cette époque, et tous les états de cette contrée ont éprouvé des changemens. Le Danemarck, forcé de renoncer à la Norwége, n'a reçu en échange que la Poméranie suédoise, qu'il a troquée avec la Prusse contre le duché de Lauenbourg jusqu'à l'Elbe (voyez pag. 184) : considérée sous le rapport de la superficie du territoire, cette indemnité est bien faible ; mais elle n'est pas à beaucoup près sans importance par la situation de la contrée et par sa valeur intrinsèque. On peut douter que la perte de la Norwége en soit une réelle pour le Danemarck. La Norwége avait besoin du Danemarck ;

Militaire dans son principe, cette révolution a prouvé par ses résultats que les soldats qui l'ont faite étaient animés par des sentimens de vrais citoyens. Les lois règnent et non les armes. Peut-être cependant est-il à regretter que le vœu national n'ait pas eu d'abord d'autres organes. (*Note du Traducteur.*)

(1) Le roi est revenu à Lisbonne (voyez la note, pag. 158) ; et le prince royal vient tout récemment d'y être rappelé. (*Note du Traducteur.*)

excepté pour le service de sa marine, le Danemarck n'avait aucun besoin de la Norwége, et, d'après les règles de la probabilité, il est difficile à croire que le Danemarck veuille de long-temps tenter de rétablir une marine. La constitution du Danemarck est restée intacte. Le moment n'est pas encore venu de donner une forme constitutionnelle de gouvernement au Holstein, séparé de nouveau du Danemarck, et lié à la confédération germanique.

25. La Péninsule scandinave est maintenant, par la réunion de la Norwége à la Suède, tout entière sous la domination d'un seul souverain (voyez pag. 152); la Suède y a cherché un dédommagement pour la perte de la Finlande, et elle l'y a trouvé sous le rapport politique, plus que sous le rapport statistique. Sous un roi qui n'attend pas sa gloire seulement de ses exploits guerriers, les deux royaumes jouiront probablement long-temps des douceurs de la paix. Elle cicatrisera les plaies occasionées par une participation inconsidérée aux guerres de ces derniers temps, si la Norwége sait trouver dans le calme de sa nouvelle destinée, un dédommagement de ce que la nature, marâtre pour elle, lui a refusé. Les deux royaumes n'ont rien à s'envier, ni à désirer pour la jouissance d'une constitution libre.

Ce qui distingue les deux constitutions, c'est qu'en Suède une puissante noblesse héréditaire est le premier état du royaume, et qu'en Norwége elle n'a point de préférence, et qu'il ne peut lui en être accordé. La loi fondamentale de la Norwége en 112 articles (17 mai et 4 novembre 1814) constitue le royaume en monarchie héréditaire, subsistant par elle-même, indépendante, indivisible, réunie avec la Suède sous un même roi. Le roi exerce le pouvoir exécutif dans toute sa plénitude ; il sanctionne les lois, nomme son conseil-d'état, déclare la guerre, en observant quelques formalités, contracte les alliances et fait les traités de commerce et de paix. La diète (*Storthing*) se compose de membres élus et se divise elle-même, par le choix, en deux sections, dont l'une (*Lagthing*), contient le quart, et l'autre (*Odelsting*) les trois quarts des membres. Le *Storthing* a la puissance législative ; le roi partage l'initiative avec l'*Odelsting*, et les propositions de loi sont adressées au *Lagthing*. Les membres en sont élus pour trois années, et

la diète est assemblée tous les trois ans dans la capitale, et ouverte par le roi : il peut néanmoins la convoquer extraordinairement.

Politick Journal, 1815, 1-5 Stück. — *Journal Politique de 1815*, n^o 1-5.

26. Aucun état n'est sorti de ces tempêtes plus puissant et plus agrandi que la Russie. Sa force s'est accrue par la lutte même. Elle a acquis au nord toute la Finlande ; au sud, la Bessarabie et une partie de la Moldavie (1814). La paix avec la Perse lui a valu plusieurs provinces à l'est, et le traité de Vienne lui a procuré une portion de la Pologne. Cette glorieuse issue du combat a donné une nouvelle énergie à l'orgueil national ; mais ce qui a surtout contribué à exalter ce sentiment, c'est un souverain dont le génie et le courage connaissent et embrassent sa sphère d'action et d'influence dans toute son étendue. Ainsi la Russie, qui appartient à deux parties du monde, est parvenue au point où l'agrandissement ne peut plus être un bonheur. Sa constitution n'est pas entièrement changée ; mais des réformes partielles paraissent préparer de plus grandes modifications, que le temps seul peut révéler.

27. Le rétablissement du royaume de Pologne fut le dernier résultat des nombreuses vicissitudes et des longues souffrances de cet état. Son étendue embrasse une grande partie du ci-devant duché de Varsovie : il n'y en a d'excepté que le duché de Posen adjugé à la Prusse, et Cracovie déclarée ville libre. Quoique pour jamais réunie à l'empire russe, la Pologne a cependant un gouvernement représentatif particulier, et forme ainsi un état séparé de la Russie, mais soumis au pouvoir du même souverain.

Le sort de la Pologne fut décidé à Vienne par délibération du 3 mai. La constitution qui lui fut donnée le 25 ne changea rien aux institutions principales qui subsistaient dans le duché de Varsovie : 1^o le pouvoir exécutif appartient tout entier au roi : il le fait exercer par un gouverneur ou vice-roi de son choix, par un conseil d'état et par un ministre ; 2^o la diète se compose d'un sénat, et d'une chambre de députés de la noblesse. Le sénat consiste en trente membres, dont dix évêques, nommés à vie par le roi. La chambre des députés est de soixante membres, âgés au moins de

quarante ans, et élus par les diétines. Ils restent pendant neuf ans en fonction, et sont renouvelés par tiers, de trois en trois ans. Les conseillers d'état ont droit de séance et de suffrage dans cette assemblée ; 3° la diète est convoquée tous les deux ans, à l'époque déterminée par le roi ; elle délibère sur les lois qui lui sont proposées, et sa session n'a que quinze jours de durée.

Politick Journal, 1816, Stück 11. — *Journal Politique*, n° 11.

La ville libre de Cracovie, dont l'indépendance, la constitution libre et l'absolue neutralité à cause de l'importance de sa position militaire, sont si soigneusement garanties par un acte du congrès de Vienne, doit être comptée parmi les phénomènes politiques de l'Europe, comme la république de Saint-Marin, qui subsiste et n'a pas cessé de subsister immuable, autant du moins qu'on la connaît, au milieu de l'état de l'église.

28. La Porte s'était garantie de toutes les convulsions, jusqu'à la guerre avec la Russie, qui lui coûta la Bessarabie et une partie de la Moldavie (voyez pag. 119). Ses limites vers l'Asie antérieure ne paraissent pas exactement déterminées. Grâce au secours du puissant pacha d'Égypte, elle fut plus forte en Arabie contre les Wéchabites que dans l'Europe, dont elle troublera difficilement le repos, si on la laisse tranquille.

29. Ainsi fut rétabli le système politique de l'Europe dans ses diverses parties. Il ne reste de questions territoriales qu'à l'égard d'Olivenza, non encore restitué aux Portugais, des réclamations de la Bavière contre l'insuffisance de ses indemnités et de quelques places frontières sur lesquelles la Russie et la Turquie ne sont pas d'accord ; mais ces difficultés paraissent devoir être prochainement aplanies. Sans doute il n'en est pas de même dans les autres parties du monde ; mais, l'Angleterre n'ayant plus de rivaux maritimes, les guerres coloniales ne sont plus à craindre comme autrefois, et toutes les puissances s'étant également abstenues de prendre part à l'insurrection de l'Amérique espagnole, il est probable que cette querelle ne troublera pas le repos de l'Europe.

30. Les restaurateurs du système politique de l'Europe

ont eux-mêmes, hautement, et à plusieurs reprises, déclaré qu'ils n'avaient en vue que sa liberté et que le rétablissement de l'équilibre. On a demandé s'il pouvait exister avec l'inégalité des états, même entre les plus considérables. On a craint que la réunion de la Pologne à la Russie ne donnât à cette puissance trop de prépondérance sur le continent, et qu'il n'y eût plus de contrepoids à la puissance maritime de l'Angleterre. La Grande-Bretagne elle-même semble se croire d'une autre partie du monde, et quant à la Russie, on sait à présent que ce n'est pas la masse seule qui décide; et que tout dépend de l'esprit qui l'anime. L'esprit de liberté qui domine chez tous les peuples, dans l'occident de l'Europe, est un plus sûr boulevard que ne pourrait l'être une ligne de forteresses, quelque désirable que fût aussi un tel rempart.

31. Toutefois il s'est formé dans cette restauration du système politique de l'Europe une aristocratie avouée et diplomatique des grandes puissances, qui n'existait pas, du moins ostensiblement, sous l'ancien régime. La manière dont la restauration s'est opérée n'a pu que lui donner ces caractères. Comment, en effet, aurait-il pu en être autrement, quand la conduite des intérêts généraux est tombée dans les mains de souverains aux puissans efforts desquels les faibles aussi devaient avoir l'obligation de leur rétablissement? Cette aristocratie née des circonstances fut diplomatiquement fondée à Chaumont, par un traité de quadruple alliance pour vingt ans, entre l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse (voyez pag. 141), consolidée par la forme même des négociations du congrès de Vienne (voyez pag. 148), et enfin complétée par l'accession de la France au congrès d'Aix-la-Chapelle. Cependant à Vienne même, il s'établit déjà divers degrés dans cette aristocratie; car bien que les cinq grandes puissances y eussent seules prononcé sur les intérêts généraux de l'Europe, les actes du congrès furent cependant souscrits en outre, par le Portugal et par la Suède, et plus tard, par l'Espagne (5 juin 1817).

32. Qui pourrait blâmer cette aristocratie, tant que, se res-

treignant aux intérêts généraux, elle-même se prescrira des limites? Elle est utile et nécessaire, parce qu'elle est produite par la nature même des choses, inoffensive, parce qu'elle est avouée; elle représente en quelque sorte un sénat européen auquel il ne manque qu'une forme régulière et immuable. Les réunions personnelles des monarques ne pouvaient pas toujours suppléer à ce défaut, et cependant plusieurs incidens ont rendu sensible le besoin d'y pourvoir. Ici il faut aussi laisser mûrir par le temps ce que lui seul peut amener à une parfaite maturité. Combien une telle institution pourrait être efficace pour l'aplanissement des difficultés qui s'éleveraient, même entre les grandes puissances, ou pour une intervention médiatrice dans les querelles des autres! Jamais temps ne fut plus propice pour l'érection d'un tel tribunal, que le moment présent, où les principales puissances de l'Europe n'ont rien à prétendre l'une sur l'autre.

33. Mais une plus haute sanction que celle de la diplomatie devait être donnée à la politique : c'est celle de la religion. La sainte alliance est sortie du génie et du cœur de l'empereur Alexandre. Conclue directement avec les souverains de l'Autriche et de la Prusse, elle a été acceptée successivement par tous les états chrétiens de l'Europe, excepté l'Angleterre, qui en a du moins avoué les principes. Les trois monarques s'y sont engagés, « conformément
 « aux préceptes de l'Évangile, qui commandent à tous les
 « hommes de s'aimer en frères, à rester liés par l'indisso-
 « luble nœud d'une amitié fraternelle; à se prêter mutuel-
 « lement assistance; à gouverner leurs sujets en pères; à
 « maintenir sincèrement la religion, la paix et la justice (1).
 « Ils se considèrent comme des membres d'une seule et même
 « nation chrétienne, et chargés chacun, par la Providence,
 « de diriger une branche de la même famille. Ils invitent
 « toutes les puissances à reconnaître ces principes et à entrer
 « dans la sainte alliance. »

(1) Il n'est nullement fait mention de la liberté. (Note du Traducteur.)

Conclusion de la sainte alliance entre les empereurs d'Autriche et de Russie, et le roi de Prusse, à Paris (26 septembre 1815). — Les politiques, accoutumés seulement au langage et aux formes de la diplomatie moderne, furent saisis d'étonnement à l'apparition de ce traité. Avaient-ils donc oublié qu'au XVI^e et même au XVII^e siècle, la diplomatie parlait aussi le langage du christianisme et stipulait pour son avantage?

34. Tandis que les princes les plus puissans de la chrétienté serraient ainsi, pour eux et pour leurs peuples, les nœuds de l'amour fraternel ; tandis que les deux églises évangéliques, long-temps séparées, se réunissaient volontairement en divers lieux, la cour de Rome suivait une politique tout opposée. Non-seulement l'état de l'église, mais l'église romaine elle-même avait besoin de restauration. Il était sans doute du devoir de Pie VII, son chef, d'en défendre les droits ; mais on s'aperçut bientôt que ses réclamations avaient bien moins pour objet le rétablissement de l'église romaine que celui de la cour de Rome. Une de ses premières mesures fut le rappel des jésuites, comme l'un des plus fermes appuis du Saint-Siège. Le temps prouvera jusqu'à quel point ils pouvaient l'être encore ; s'ils trouveront accès en France (1) et en Allemagne comme en Espagne et dans une partie de la Suisse ; et si à Rome, ils ne soufflent pas, comme autrefois, le feu de la haine et de la discorde ; c'est ce qui sera toujours en leur pouvoir, quand même leur influence politique ne revivrait pas. Un seul état, le Portugal, s'est jusqu'à présent formellement opposé à leur retour ; cet exemple ne sera-t-il imité dans aucune autre contrée (2) ? ne le sera-t-il pas dans les états d'Allemagne ? Un bref a été publié contre la *peste des sociétés bibliques* : on se croit revenu au temps de Grégoire VII. L'objet le plus important que devait se proposer le pape était incontestablement la conclusion de traités sur les rapports ecclésiastiques avec les

(1) Ils n'y ont pas repris ouvertement leur nom ; mais à cela près, ils y sont pleinement réintégrés. (Note du Traducteur.)

(2) L'Espagne régénérée les a de nouveau congédiés. (Note du Traducteur.)

princes temporels. Mais il n'a encore été fait que deux concordats : l'un avec Naples, et l'autre avec la Bavière, le dernier, non sans beaucoup de contestations. Celui qui se négociait avec la France (1), paraît suspendu par le gouvernement et les ouvertures empressées des princes protestans, à l'égard de leurs sujets catholiques, n'ont obtenu encore aucun résultat (2). La moitié de l'édifice catholique est encore à terre; un grand nombre de sièges épiscopaux restent vides; et si cet édifice ne se relève pas, à qui la faute peut-elle en être imputée?

Rétablissement des jésuites par la bulle : *Sollicitudo omnium* (7 août 1814). Les missions (3) (voyez I^{re} Période, pag. 52), autrefois leur principale affaire, paraissent aujourd'hui le dernier de leurs soins. — Voir dans le *journal politique* (juin 1817), le bref remarquable du pape (l'authenticité n'en est pas contestée) adressé à l'archevêque de Gnesne, primat de Pologne, contre les sociétés bibliques, *vaserrimum inventum, pestem, quoad fieri potest delendam*. Les maximes et le latin des jésuites sont également incorrigibles.

35. Il ne manquait plus à l'accomplissement de l'œuvre des souverains, que leur entière réconciliation avec la France, par la retraite de l'armée d'occupation (V. p. 150). Après que la France eut satisfait à tous ses engagements pécuniaires, cette retraite fut accordée au congrès d'Aix-la-Chapelle, principalement par l'effet de la médiation de Wellington, ici homme d'état. L'admission de la France dans l'alliance des puissances dirigeantes en fut la conséquence. Elles consacrèrent solennellement, dans un protocole et par une déclaration, et les principes et les formes de la politique pour l'avenir; principes et formes tous dans l'esprit

(1) Il a depuis reçu un commencement d'exécution : quelques-uns des sièges épiscopaux qu'il a créés, viennent d'être remplis. (*Note du Traducteur.*)

(2) Les arrangemens relatifs à la Prusse sont terminés. (*Note du Traducteur.*)

(3) Il n'est évidemment question ici que des missions étrangères. (*Note du Traducteur.*)

de la sainte alliance, et dont les documens qui les renferment ne doivent pas être omis à la fin de l'histoire du système politique de l'Europe.

PROTOCOLE SIGNÉ LE 15 NOVEMBRE 1815, PAR LES
PLÉNIPOTENTIAIRES DES COURS D'AUTRICHE, DE
FRANCE, DE LA GRANDE-BRETAGNE, DE PRUSSE ET
DE RUSSIE.

Les ministres de ces cours, etc., après avoir mûrement approfondi les principes conservateurs des grands intérêts qui constituent l'ordre de choses rétabli en Europe, etc., ont unanimement reconnu, et déclarent en conséquence : 1^o que leurs cours sont fermement décidées à ne point s'écarter, ni dans leurs relations mutuelles, ni dans celles qui les lient aux autres états, du principe d'union intime qui a présidé jusqu'ici à leurs rapports et intérêts communs, union devenue plus forte et indissoluble par les liens de fraternité chrétienne que les souverains ont formés entre eux ; 2^o que cette union d'autant plus réelle et durable, qu'elle ne tient à aucun intérêt isolé, à aucune combinaison momentanée, ne peut avoir pour objet que le maintien de la paix générale, fondé sur le respect religieux pour les engagements consignés dans les traités, pour la totalité des droits qui en dérivent ; 3^o que la France, associée aux autres puissances, par la restauration du pouvoir monarchique légitime et constitutionnel, s'engage à concourir désormais au maintien et à l'affermissement d'un système qui a donné la paix à l'Europe, et qui peut seul en assurer la durée ; 4^o que si pour mieux atteindre le but ci-dessous énoncé, les puissances qui ont concouru au présent acte, jugeaient nécessaire d'établir des réunions particulières, soit entre les augustes souverains eux-mêmes, soit entre leurs ministres et plénipotentiaires respectifs, pour y traiter en commun de leurs propres intérêts, en tant qu'ils se rapportent à l'objet de leurs délibérations actuelles, l'époque et l'endroit de ces réunions seront chaque fois préalablement arrêtés au moyen de communications diplomatiques ; et que, dans le cas où ces réunions auraient pour objet des affaires spécialement liées aux intérêts des autres états de l'Europe, elles n'auront lieu qu'à la suite d'une invitation formelle de la part de ces états que lesdites affaires concerneraient, et sous la réserve expresse de leur droit d'y participer directement ou par leurs plénipotentiaires ; 5^o que

les résolutions consignées au présent acte, seront portées à la connaissance de toutes les cours européennes par la déclaration ci-jointe, etc. A Aix-la-Chapelle, le 15 novembre 1818. *Signés* : METTERNICH, RICHELIEU, CASTLEREACH, WELLINGTON, HARDENBERG, BERNSTORFF, NESSELRODE, CAPO-D'ISTRIA.

DÉCLARATION.

A l'époque où la pacification de l'Europe est achevée par la résolution de retirer les troupes étrangères du territoire français, et où cessent les mesures de précaution que des événemens déplorables avaient rendues nécessaires, les ministres et plénipotentiaires de LL. MM. l'empereur d'Autriche, le roi de France, le roi de la Grande-Bretagne, le roi de Prusse et l'empereur de toutes les Russies, ont reçu de leurs souverains l'ordre de porter à la connaissance de toutes les cours de l'Europe les résultats de leur réunion à Aix-la-Chapelle, et de faire à cet effet la déclaration suivante :

La convention du 9 octobre qui a définitivement réglé l'exécution des engagements consignés dans le traité de paix du 20 novembre 1815, est considérée comme l'accomplissement de l'œuvre de la paix et comme le complément du système politique destiné à en assurer la solidité.

L'union intime établie entre les monarques associés à ce système par leurs principes, non moins que par l'intérêt de leurs peuples, offre à l'Europe le gage le plus sacré de la tranquillité future.

L'objet de cette union est aussi simple que grand et salutaire; elle ne tend à aucune nouvelle combinaison politique, à aucun changement dans les rapports sanctionnés par les traités existans: calme et constante dans son action, elle n'a pour but que le maintien de la paix et la garantie des transactions qui l'ont fondée et consolidée.

Les souverains, en formant cette union auguste, ont regardé comme sa base fondamentale leur invariable résolution de ne jamais s'écarter ni entre eux, ni dans leurs relations avec d'autres états, de l'observation la plus stricte des principes du droit des gens, principes qui, dans leur application à un état de paix permanent, peuvent seuls garantir efficacement l'indépendance de chaque gouvernement, et la stabilité de l'association générale.

Fidèles à ces principes, les souverains les maintiendront également dans les réunions auxquelles ils assisteront en personne, ou

qui auraient lieu entre leurs ministres, soit qu'elles aient pour objet de discuter en commun leurs propres intérêts, soit qu'elles se rapportent à des questions dans lesquelles d'autres gouvernemens auraient formellement réclamé leur intervention. Le même esprit qui dirigera leurs conseils et qui régnera dans leurs communications diplomatiques, présidera aussi à ces réunions, et le repos du monde en sera constamment le motif et le but.

C'est dans ces sentimens que les souverains ont consommé l'ouvrage auquel ils étaient appelés. Ils ne cesseront de travailler à l'affermir et à le perfectionner. Ils reconnaissent formellement que leurs devoirs envers Dieu et envers les peuples qu'ils gouvernent, leur prescrivent de donner au monde, autant qu'il est en eux, l'exemple de la justice, de la concorde, de la modération, heureux de pouvoir consacrer désormais tous leurs efforts à protéger les arts de la paix, à accroître la prospérité intérieure de leurs états, et à réveiller ces sentimens de la religion et de la morale, dont le malheur des temps n'a que trop affaibli l'empire. — Aix-la-Chapelle, le 15 novembre 1818. Signés les mêmes que ci-dessus. Par ordre, GENZ.

36. Ainsi se termina par la régénération du système politique de l'Europe, le drame de son histoire, après trente ans de durée. Puisse l'avenir répondre aux nobles intentions des souverains! Mais l'histoire du monde n'a point de fin, et il n'est pas donné à l'édifice politique d'être jamais achevé et inébranlable,

Car l'œuvre des humains est toujours imparfaite.

LISTE

Des États mentionnés dans la troisième Période, avec les noms, et la date de la mort, de l'abdication, de la déposition, du rétablissement, etc. de leurs souverains ou de leurs chefs temporaires, et l'indication sommaire des changemens politiques subis par ces divers pays (1).

I. PORTUGAL ET BRÉSIL.

- MARIE I..... m. 20 mars 1816.
Jean IV (régent 1799) (transporte sa résidence au Brésil qu'il érige en royaume, 30 novembre 1807) (2).

II. ESPAGNE.

- Charles III..... m. 13 déc. 1788.
Charles IV..... abd. 19 mars 1808 (3).
Ferdinand VII..... déposs. 10 mai 1808.
Joseph Bonaparte, 6 juin 1808..... déposs. 8 déc. 1813.
Ferdinand VII, rétabli, 8 déc. 1813.

III. FRANCE.

- Louis XVI..... m. 21 janvier 1793.
Louis XVII, détenu..... m. 8 juin 1795.
(République depuis le 22 septembre 1792, sous la convention, jusqu'au 20 octobre 1795; sous le directoire, jusqu'au 9 nov. 1799; sous le consulat, jusqu'au 6 nov. 1804).
Napoléon Bonaparte, empereur (4)..... abd. 10 avril 1814.
(V. Italie et Elbe,) (revenu 20 mars 1815, il abdique une seconde fois, 22 juin.)

(1) On a cru devoir donner plus d'extension à la liste dressée par M. Heeren, afin d'offrir sous un seul point de vue, le tableau de toutes les variations que les gouvernemens ont éprouvés.

(2) Revenu à Lisbonne en 1821.

(3) Mort à Rome le 20 janvier 1819.

(4) Mort à Sainte-Hélène, 5 mai 1821.

Louis XVIII (absent jusqu'au 4 avril 1814,
et du 20 mars au 8 juillet 1815.)

IV. GENÈVE.

Quatre syndics électifs..... dépos. 17 mai 1798.

(Réunion à la France.)

Canton de la confédération helvétique, 20
mars 1815.

V. SUISSE.

L'Avoyer ou le Bourguemestre régnant du
canton où s'est tenue la diète, est le *président*
du directoire fédéral : il a porté le titre de
Landamman, depuis le 19 février 1803,
époque de la nouvelle confédération helvé-
tique, jusqu'en 1815.

VI. NEUCHÂTEL.

Le roi de Prusse..... dép. 15 déc. 1805.

Louis Alexandre Berthier, *prince*, 30 mars 1806. m. 1814.

(Réunion à titre de 21^e canton, à la Suisse,
20 mars 1815.)

VII. SARDAIGNE.

Victor Amédée III (dépossédé de la Savoie et
du comté de Nice, 22 septembre 1792, réu-
nis à la France, 27 novembre et 31 janvier
1793)..... m. 16 octob. 1792.

Charles-Emmanuel (dépossédé du Piémont,
9 décembre 1798, réuni à la France, 11
septembre 1802)..... abd. 4 juin 1802(1).

Victor-Emmanuel, rétabli en Piémont et dans
le comté de Nice, 30 mai 1814, et en Savoie,
20 novembre 1815 (2).....

VIII. RÉPUBLIQUE CISALPINE ET ROYAUME D'ITALIE.

Napoléon, *président* de la république, 26 jan-
vier 1802, proclamé *roi*, 29 juin 1804.

(V. France et Elbe.)..... dép. 11 avril 1814.

(1) Mort à Rome, 6 octobre 1819.

(2) Il a depuis abdicqué en faveur de Charles-Félix, son frère.

IX. VENISE.

- Paul Ranieri, *Doge*..... m. 9 mars 1789.
 Louis Marini..... dép. 12 mai 1797.
 (Réunion, d'abord à l'Autriche, et ensuite à la république cisalpine et au royaume d'Italie; maintenant, partie du royaume Lombardo-Vénitien sous la domination de l'Autriche.)

X. MODÈNE.

- Hercule Renaud d'Est, *duc* (V. Brisgau).... dép. 29 juin 1797.
 (Réunion à la république cisalpine et au royaume d'Italie.)
 François-Joseph-Jean d'Autriche, *duc*, 9 juin 1815.

XI. PARME ET PLAISANCE.

- Ferdinand, infant d'Espagne, *duc*,..... m. 4 août 1801.
 Louis (V. Toscane.)..... abd. 4 août 1801.
 (Domination française, réunion à la France 24 avril 1808.)
 Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, *duchesse*, 14 septembre 1815.

XII. GUASTALLA.

- Marie-Pauline Bonaparte, épouse du prince Borghèse, *duchesse*, 30 mars 1806..... dép. 21 juill. 1806.
 (Réunion à la France jusqu'au 11 avril 1814, maintenant à Parme.)

XIII. GÈNES.

- Raphaël de Ferrari, *Doge*,..... sorti 1789.
 Alérame Pallavicino..... *idem* 1791.
 Michel-Ange Cambiaso..... *idem* 1793.
 Joseph Doria..... *idem* 1795.
 Jacques Marie Brignole..... abd. 22 mai 1797.
 (République ligurienne jusqu'en 1802.)
 Jérôme-Durazzo, *Doge*..... suppr. 9 juin 1805.
 (Réunion à la France, 9 juin 1805, et maintenant au royaume de Sardaigne, à titre de duché, 1 mai 1815.)

XIV. LUCQUES.

- Marie-Anne-Élisa Bonaparte, épouse de Félix Bacciocchi, *princesse*, 23 juin 1805 (V. Toscane.)..... dép. 30 mai 1814.
- { Marie-Louise, Infante d'Espagne, *princesse*, 10 juin 1817.
- { Charles-Louis, infant d'Espagne, *prince*, 10 juin 1817. (V. Toscane.)

XV. ELBE.

- Napoléon, *empereur*, 27 avril 1814. (V. France et royaume d'Italie.)..... dép. 13 mars 1815.
(Réunion à la Toscane, 20 novembre 1815.)

XVI. TOSCANE.

- Léopold, *grand duc*, empereur d'Allemagne. 20 février 1790.
- Ferdinand III. (V. Salzbourg et Würtzbourg.) dép..... 1798.
- Louis (V. Parme), *roi d'Étrurie*, 4 août 1801. m. 27 mai 1803.
- Charles-Louis (V. Parme et Lucques.)..... abd. 10 déc. 1807.
(Réunion à la France, 24 avril 1808 (1)...
- Ferdinand III rétabli, 11 avril 1814.

XVII. ÉTATS ROMAINS.

- Pie VI (*Braschi*.)..... dép. 15 fév. 1798 (2).
(République romaine jusqu'au mois de juillet 1799.)
- Pie VII (*Chiaromonti*), élu 13 février 1800.. dép. 17 mai 1809.
(Réunion à la France.)
- Pie VII rétabli, 24 mai 1814.

XVIII. NAPLES ET SICILE.

- Ferdinand IV, dépossédé de Naples..... 23 janv. 1799.
(République parthénopéenne.)
- Ferdinand IV rétabli, juin 1799..... dép. 25 fév. 1806.
- Joseph Bonaparte, 30 mars 1806. (V. Espagne.)..... abd. 15 juin 1808.

(1) Élisa Bonaparte, princesse de Lucques, fut alors créée grande duchesse de Toscane; mais sous ce titre, elle n'en était que la *gouvernante*, dignité à peu près sans fonctions.

(2) Mort à Valence, département de la Drôme, 29 août 1799.

Joachim Murat, 15 juillet 1808..... dép. 20 mai 1815(1)
 Ferdinand IV réintégré

XIX. MALTE.

Emmanuel de Rohan, *grand-maitre*..... m. 12 juillet 1797.
 Hompesch..... m. 12 mai 1805.

(Le 13 octobre 1799, du vivant même de Hompesch, l'empereur de Russie, Paul I se déclara de lui-même grand-maitre.)

Rospogli, nommé pour succéder à Hompesch, refuse.
 Tommasi..... m. 14 mai 1815.

(Après lui, deux compétiteurs, élus par deux partis différens, ont porté à la fois le titre de grand-maitre, et en ont exercé la puissance; mais, quoique le nombre des chevaliers se soit considérablement accru, il ne subsiste de l'ordre que des débris, et l'île, prise par les Anglais (5 septembre 1810), leur a été définitivement adjugée par un acte du congrès de Vienne (30 mai 1814.)

XX. RÉPUBLIQUE DES ÎLES IONIENNES.

Le roi d'Angleterre, *protecteur*.

XXI TURQUIE.

Abdhul-Hamet..... m. 7 avril 1789.
 Selim III..... dép. 29 mai 1807.
 Mustapha IV..... dép. 28 juill. 1808.
 Mahmoud III.

XXII. POLOGNE.

Stanislas Poniatowsky..... abd. 25 nov. 1795.
 (Troisième partage entre la Russie, l'Autriche et la Prusse.)
 Frédéric-Auguste (V. Saxe), *grand-duc* de Varsovie, 9 juillet 1806..... dép. 3 mai 1815.
 Alexandre I (V. Russie), *roi de Pologne*, 3 mai 1815.

(1) Fusillé à Pizzo, 13 octobre 1815,

XXIII. RUSSIE.

- Catherine II..... m. 17 nov. 1796.
 Paul I (V. Malte.)..... m. 25 mars 1801.
 Alexandre I (V. Pologne.)..... m. 31 nov. 1825.

XXIV. SUÈDE.

- Gustave III..... m. 29 mars 1792.
 Gustave-Adolphe..... abd. 29 mars 1809.
 Charles XIII (V. Norwège.)..... m. 5 février 1818.
 Charles-Jean (Bernadotte.)

XXV. NORWÈGE.

- Le roi de Danemarck jusqu'au 14 janvier
 1814.
 Le roi de Suède.

XXVI. DANEMARCK.

- Christian VII..... m. 13 mars 1808.
 Frédéric VI.

XXVII. MECKLENBOURG-SCHWERIN.

- Frédéric-François, *duc, grand duc*, 9 juin 1815.

XXVIII. MECKLENBOURG-STRELITZ.

- Adolphe-Frédéric, *duc*..... m.....
 Charles-Louis Frédéric, *grand duc*..... m. 6 nov. 1816.
 Georges-Frédéric-Charles-Joseph.

XXIX. PRUSSE.

- Frédéric-Guillaume II..... m. 17 nov. 1797.
 Frédéric-Guillaume III.

XXX. ANHALT-DESSAU.

- Léopold-Frédéric-François, *prince*..... m. 10 août 1817.
 Léopold-Frédéric.

XXXI. ANHALT-BERNBOURG.

- Frédéric-Albert, *prince*..... m.....
 Alexis-Frédéric-Christien.

XXXII. ANHALT-COETHEN.

Charles-George, *duc*..... m. 17 oct. 1789.
 Auguste-Christian Frédéric..... m. 5 mai 1812.
 Louis-Auguste-Charles Frédéric-Émile..... m. 16 déc. 1818.
 Ferdinand.

XXXIII. SAXE.

Frédéric-Auguste III, *électeur; roi*, 11 déc.
 1806. (V. Pologne.)

XXXIV. SAXE-WEIMAR.

Charles-Auguste, *duc, grand duc*; 9 juin 1818.

XXXV. SAXE-GOTHA.

Ernest II, *duc*..... m. 20 avril 1804.
 Émile-Léopold-Auguste.

XXXVI. SAXE-COUBOURG.

Ernest-Frédéric, *duc*..... m. 8 sept. 1800
 François-Frédéric..... m. 9 déc. 1806.
 Ernest-Antoine-Charles-Louis.

XXXVII. SAXE-MEINUNGEN.

George-Frédéric-Charles, *duc*..... m. 24 déc. 1803.
 Bernard-Eric-Freund.

XXXVIII. SAXE-HILDBOURGHAUSEN.

Frédéric, *duc*.

XXXIX. LICHTENSTEIN.

Jean-Joseph, *prince*.

XL. REUSS-GREITZ.

Henri XIII, *prince*..... m. 29 janv. 1817.
 Henri XIX.

XLI. REUSS-SCHLEISS.

Henri LXII, *prince*..... m. 17 avril 1818.
 Henri XLII.

XLII. REUSS-LOBENSTEIN.

Henri LIV, *prince*.

XLIII. REUSS-EBERSDORF.

Henri LI, *prince*.

XLIV. AUTRICHE.

Joseph II, *empereur d'Allemagne*..... m. 20 fév. 1790.
 Léopold II (V. Toscane)..... m. 1^{er} mars 1792.
 François II, *empereur d'Autriche*, 11 août
 1804

XLV. SALZBOURG.

erdinand, *electeur*, 25 février 1803. (V. Tos-
 cane et Würtzbourg)
 (Réunion à la Bavière, 26 déc. 1805, et
 rétrocession à l'Autriche, 14 août 1816.)

XLVI. BAVIÈRE.

Charles-Théodore, *electeur* (V. Palatinat).. m. 16 fév. 1799.
 Maximilien-Joseph, *roi*, 1^{er} janvier 1806.

XLVII. BRISGAU.

Hercule-Renaud d'Est, *duc*, 17 octobre 1797. dép. 26 déc. 1805.
 (V. Modène.)
 (Partage entre Bade et Württemberg.)

XLVIII. HOHENZOLLERN-HECHINGEN.

Hermann-Frédéric-Otton, *prince*..... m. 2 nov. 1810.
 Frédéric-Hermann-Otton.

XLIX. HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN.

Antoine-Aloys-Meinrad-François, *prince*.

L. WURTEMBERG.

Charles-Eugène, *duc*..... m..... 1794
 Louis-Eugène..... m. 20 mars 1795
 Frédéric-Eugène..... m. 22 déc. 1797.
 Frédéric-Guillaume-Charles, *electeur*, 25 fév.
 1803; *roi*, 26 décembre 1805..... m. 30 oct. 1816.
 Frédéric II.

LI. BADE.

- Charles-Frédéric, *Margrave*; électeur, 25 fév.
1803, *grand duc*, 1809..... m. 10 juin 1811.
Charles-Louis-Frédéric..... m. 8 déc. 1818.
Louis-Auguste-Guillaume.

LII. WURTZBOURG.

- Ferdinand-Joseph-Jean, archiduc d'Autriche, *grand duc*, 26 déc. 1805..... abd. 11 avril 1814.
(V. Toscane et Salzbourg.)
(Réunion à la Bavière, 14 avril 1816)

LIII. FRANCFORT.

- Charles, *prince-primat*, *grand duc* (voyez Mayence)..... m.....
(La capitale a été déclarée ville libre, et le duché partagé entre divers états, 1814.)

LIV. PALATINAT ÉLECTORAL.

- Charles-Théodore, *électeur*. (V. Bavière.)... m. 16 février 1799.
(Réunion à la Bavière.)

LV. DEUX-PONTS.

- Charles-Auguste, *duc*..... m. 1^{er} avril 1795.
Maximilien-Joseph. (V. Bavière.)..... dép. 1^{er} oct. 1795.
(Réunion à la France, et maintenant à la Bavière, 1814.)

LVI. MAYENCE.

- Frédéric-Charles-Joseph d'Erthal, *électeur*... m.....
Charles-Théodore-Antoine-Marie, baron de Dalberg. (V. Francfort)..... dép. 30 mars 1795.
(Réunion à la France, à présent à la Prusse, 1815.)

LVII. TRÈVES.

- Clément-Venceslas, prince de Saxe, *électeur*.. dép. 1^{er} oct. 1795.
(Réunion à la France, et maintenant à la Prusse.)

LVIII. COLOGNE.

Maximilien-François-Joseph, archiduc d'Autriche, *électeur*..... dép. 1^{er} oct. 1795.
(Réunion à la France, à présent à la Prusse.)

LIX. LIÈGE.

..... *Prince-Évêque*..... dép. 8 mai 1793.
(Réunion à la France, à présent au royaume des Pays-Bas.)

LX. BERG.

Joachim-Murat, *grand duc*, 15 mars 1806.
(V. Naples.)..... abd. 15 juill. 1808.
Napoléon-Louis Bonaparte, 3 mars 1809.... dép. 11 nov. 1813.
(Réunion à la Prusse, 31 mai 1815.)

LXI. NASSAU.

Charles-Chrétien, *prince*..... m.....
Frédéric-Guillaume..... m. 9 janvier 1816.
George-Guillaume-Auguste, *duc*, 13 mars 1816.

LXII. HESSE-DARMSTADT.

Louis X, *Landgrave; grand duc*, 6 avril 1806.

LXIII. HESSE-CASSEL.

George-Guillaume, *Landgrave; électeur*, 25
février 1803..... dép. 1^{er} nov. 1806.
(Réunion au royaume de Westphalie.)
George-Guillaume, rétabli, 1^{er} nov. 1813 (1).

LIV. WALDECK.

George, *prince*..... m. 9 sept. 1813.
George-Frédéric-Henri.

LXV. BRUNSWICK.

Charles-Guillaume, *duc*..... dép. 1^{er} nov 1806 (2).

(1) Mort en 1820.

(2) Mort 9 juin 1806.

(Réunion au royaume de Westphalie.)

Charles-George-Auguste, rétabli, novembre
1813..... m. 16 juin 1815.
Charles-Auguste-Frédéric-Guillaume.

LVI. HANOVRE.

George III., roi d'Angleterre, *electeur*..... dép. 3 juin 1803.
(Réunion à la Prusse, 26 janvier 1806, au
royaume de Westphalie, 9 juin 1807.)
George III, rétabli, novembre 1813, *roi*, 9 juin
1815. (V. Grande-Bretagne.)

LXVII. LIPPE-SCHAUMBOURG.

George-Guillaume, *prince*.

LXVIII. LIPPE-DETMOLD.

Frédéric-Guillaume-Léopold, *prince*..... m. 4 avril 1802.
Paul-Alexandre-Léopold.

LXIX. WESTPHALIE.

Jérôme Bonaparte, *roi*, 1^{er} décembre 1807.. dép. octobre 1813.
(Retour des diverses parties du royaume à
leurs anciens souverains.)

LXX. OLDENBOURG.

Pierre-Frédéric-Guillaume, *duc*..... dép. 18 janv. 1813.
(Réunion à la France.)
Pierre-Frédéric-Guillaume, rétabli, 9 nov.
1813, *grand duc*.

LXXI. HOLLANDE ET PAYS-BAS.

Guillaume IV, *Stadhouder*..... dém. 16 janv. 1795.
(République démocratique, 6 février 1795;
— batave, 1^{er} mai 1798, avec un grand
pensionnaire, *Schimmelpennink*, 29 avril
1805.)
Louis Bonaparte, *roi*, 5 juin 1806..... abd. 9 juill. 1810.
(Réunion à la France.)
Guillaume IV, rétabli, 20 décembre 1813; *roi*
des Pays-Bas, 17 janvier 1815.

LXXII. GRANDE-BRETAGNE.

George III (V. Hanovre) (1).

LXXIII. ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

George Washington, président des congrès..	1787 à 1797.
John Adam.....	1797 à 1801.
Th. Jefferson.....	1801 à 1805.
Th. Jefferson, réélu.....	1805 à 1809.
James Madisson.....	1809 à 1813.
James Madisson, réélu.....	1813 à 1817.
James Monroë.....	1817.

LXXIV. HAÏTI.

Toussaint (Louverture), <i>gouverneur à vie</i> , 1 ^{er} juillet 1801.....	dép. 11 juil. 1802 (2).
Jacques I (Dessalines), <i>gouverneur</i> , 1 ^{er} janvier 1804, <i>empereur</i> , 8 octobre.....	m. 16 oct. 1806.
Henri I (Christophe), <i>roi</i> , 2 juin 1811 (3). (Une portion de l'île s'était constituée en république, 27 janvier 1807.)	
Pétion, <i>président</i>	m. 29 mars 1810.
Jean-Pierre Boyer.	

(1) Mort 29 janvier 1820.

(2) Mort en France, 27 avril 1803.

(3) Christophe a été tué par ses propres sujets; et son royaume anéanti. Toute l'île est maintenant soumise au régime républicain, sous un même chef.

TABLE.

PREFACE DU TRADUCTEUR.

Pag. III.

TROISIÈME PÉRIODE.

Depuis la mort de Frédéric-le-Grand, et le commencement de l'âge révolutionnaire, jusqu'à la chute du trône impérial de France, et à la restauration de la liberté du système politique de l'Europe (1786 à 1819). 1

- § 1. Considérations générales. 1b.
2. Solidité apparente et cependant faiblesse interne du système politique de l'Europe. 2
- 3, 4, 5. Causes : mauvaises constitutions des états principaux. 1b.
6. — Armées permanentes excessives. 3
7. — Forces pécuniaires disproportionnées. 1b.
- 8, 9. — Défaut de morale dans la politique. 1b.
10. — Dans les idées dominantes. 4
- 11, 12. — Dans les mœurs. 5
13. Division de la période en époques. 1b.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DE 1786 A LA PAIX DE CAMPO-FORMIO EN 1797. 6

PREMIÈRE PARTIE.

- Histoire du système politique des états du midi de l'Europe. 1b.
- I. Affaires politiques jusqu'en 1797. 1b.
- § 14, 15. Suites de la mort de Frédéric II. 1b.
16. Révolution de Hollande. 7
17. Ses conséquences pour l'Europe. 8
18. Troubles des Pays-Bas. 9
19. Révolution de Liège, d'Aix-la-Chapelle et de Genève. 1b.
20. — Française. 10
- 21, 22. — Son caractère général. 1b.
23. — Son effet sur l'Europe, 11
24. — — sur l'empire d'Allemagne. 12
25. Émigrans. Conférences de Pilnitz. 1b.
26. Danger évité en apparence, par la nouvelle consti-

	Pag.
tution.	13
§ 27, 28. Conduite des cabinets.	<i>Ib.</i>
29. Alliance de l'Autriche et de la Prusse. Invasion en Champagne.	14
30. Invasion des Pays-Bas autrichiens.	15
31. Mort de Louis XVI, et ses conséquences	<i>Ib.</i>
32, 33, 34, 35, 36. Première coalition.	16
37. W. Pitt.	17
38, 39. Déclaration et cours de la guerre.	18
40. Abolition en France du système des armées de ligne, et ses effets.	19
41. Conquête de la Hollande.	20
42. Suites.	<i>Ib.</i>
43. — en particulier, pour l'Angleterre.	21
44, 45. Destruction de la coalition.	<i>Ib.</i>
46. Retraite des Prussiens, et paix de Bâle.	<i>Ib.</i>
47. Suites. Transactions secrètes.	22
48. Retraite des Espagnols et paix.	23
49, 50. Politique de l'Angleterre, et conséquences de la guerre pour cette puissance.	<i>Ib.</i>
51. Guerre maritime.	25
52, 53. Triple alliance entre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie.	<i>Ib.</i>
54. Constitution directoriale.	26
55. Attaque de l'Autriche par trois côtés. Mauvais succès en Allemagne.	27
56, 57. L'Italie principal théâtre de la guerre sous Bonaparte.	<i>Ib.</i>
58. Siège de Mantoue.	28
59. Marche sur l'Autriche.	29
60. Chute de Venise.	<i>Ib.</i>
61. Préliminaires de Léoben.	30
62. Partage de Venise.	<i>Ib.</i>
63. Situation de l'Italie.	31
64. Union de l'Espagne avec la France. Prince de la Paix.	<i>Ib.</i>
65. Vaines négociations avec l'Angleterre.	32
66. Paix de Campo-Formio.	<i>Ib.</i>
67. Ses suites.	33
II. Histoire des colonies, de 1786 à 1804.	<i>Ib.</i>
§ 1. Coup d'œil général.	<i>Ib.</i>

§ 2. États-Unis de l'Amérique septentrionale : leur commerce ; leurs traités commerciaux.	Pag. 34
3. Discussions avec l'Angleterre, et leur cause.	35
4. Acquisition de la Louisiane.	36
5. Indes occidentales : abolition du commerce des esclaves, par le Danemarck et l'Angleterre.	<i>Ib.</i>
6. — françaises : guerre des nègres ; perte de Saint-Domingue.	38
7. État d'Haïti.	39
8. Décadence des Indes occidentales.	40
9. Colonies espagnoles : leur premier développement.	<i>Ib.</i>
10. Brésil.	41
11. Afrique et colonies africaines.	<i>Ib.</i>
12. Indes orientales. Domination anglaise.	42
13. — Nouvelle guerre contre Typpo-Saïb.	<i>Ib.</i>
14. — Destruction de son empire.	43
15. — Ses suites pour la politique britannique.	44
16. — Nouvelle guerre et paix de 1803.	<i>Ib.</i>
17. — Ses suites, par rapport au territoire,	45
18. — — au revenu,	<i>Ib.</i>
19. — — au commerce.	46
20. — Compagnie hollandaise. Sa destruction.	<i>Ib.</i>
21. — Françaises : îles de France et de Bourbon.	47
22. Établissements dans la nouvelle Hollande et sur le grand Océan.	48

SECONDE PARTIE.

Histoire du système politique des états du nord de l'Europe, de 1786 à 1797.	48
§ 1. Vue générale.	<i>Ib.</i>
2. Guerre entre la Russie et la Porte.	49
3. — la Suède.	50
4. Congrès de Reichenbach.	51
5. Paix de Systova.	52
6. Négociation avec la Russie, et paix de Jassy.	<i>Ib.</i>
7. Ses suites.	53
8. — Consolidation de la puissance russe en Crimée et sur la mer Noire.	<i>Ib.</i>
9. — Habiles généraux formés dans cette guerre : Co- bourg et Souwarow.	<i>Ib.</i>

§ 10. — Suites de la guerre pour la Suède : son indépendance. Alliance avec la Russie. Assassinat de Gustave III.	Pag. 54
11. — Pour la Pologne.	Ib. 55
12. — Parti anti-russe.	Ib.
13. — Constitution du 3 mai.	56-57
14, 15, 16, 17. — Second partage.	Ib.
18. — Oppression de la Russie.	Ib. 58
19, 20. — Insurrection sous Kosciusko.	Ib. 59
21, 22. — Troisième et dernier partage.	

SECONDE ÉPOQUE.

De la paix de Campo-Formio à l'érection de l'empire français.
(1797 à 1804.)

I. Événemens politiques jusqu'en 1804.	59
§ 1. Situation des principales puissances.	Ib.
2. — de la Prusse.	Ib.
3. — Durée douteuse de la paix.	60
4. Congrès de Rastadt.	Ib.
5. Révolution en Italie.	61
6. — en Suisse.	62
7. Rapports de l'Angleterre.	Ib.
8, 9. Expédition d'Égypte.	63
10. Rupture de la Porte avec la France.	64
11, 12, 13. Seconde coalition.	Ib.
14. Rupture de la France avec Naples.	65
15, 16. Campagne de 1799.	66
17. Retour de Bonaparte, et révolution du 18 brumaire.	Ib. 67
18. Campagne de 1800.	68
19. Paix de Lunéville avec l'Autriche, et de Florence avec Naples.	Ib. 69
20. Guerre maritime.	70
21. Prise de Malte par les Anglais : république des Sept-Îles.	Ib.
22. Renouveau de la neutralité armée par Paul I, et ses conséquences pour le nord.	71
23. Evacuation de l'Égypte.	72
24, 25. Paix d'Amiens.	73
26, 27. Premier consul.	74
28, 29, 30. Affaire des indemnités en Allemagne.	75
31, 32. Nouvelle guerre.	76

33. Érection du trône impérial en France. *Pag.* 77
 II. Histoire des colonies (voyez ci-dessus. I^{re} Époque, Partie I^{re}, Section 2^e, pag. 33 à 48.)

TROISIÈME ÉPOQUE.

- De l'érection du trône impérial en France, jusqu'au rétablissement, par sa chute, du système politique de l'Europe, et à la fondation de la liberté en Amérique, (1804 à 1819.) 78
- I. Histoire du système politique de l'Europe pendant cette époque *Ib.*
- § 1, 2, 3. Projet de monarchie universelle, par Napoléon. 79
4. Second ministère de Pitt. 80
- 5, 6. Troisième coalition. *Ib.*
7. Guerre de la France contre l'Autriche et la Russie. 81
- 8, 9. Paix de Presbourg. 82
10. Expulsion du roi de Naples. 83
11. Guerre maritime. *Ib.*
12. Mort et caractères de Pitt et de Fox. 84
13. Négociation de la France avec la Prusse. 85
- 14, 15, 16. Fondation des souverainetés de famille, par Napoléon. 86-87
17. Destruction de l'empire germanique. *Ib.*
- 18, 19, 20, 21. Confédération du Rhin. *Ib.*-88-89
- 22, 23, 24. Guerre de la France contre la Prusse et la Russie. 90-91
25. Paix de Tilsitt avec la Russie. *Ib.*
26. — avec la Prusse. 92
27. Guerre de la Russie avec la Porte, et paix de Sloboja. 94
28. Royaume de Westphalie *Ib.*
29. Guerre de l'Angleterre contre le Danemarck et la Russie. 95
30. Système continental. 96
- 31, 32, 33. — Ses suites. 97-98
34. Projet de partage du Portugal. *Ib.*
35. Départ de la cour pour le Brésil. 99
36. Détronement de la maison royale d'Espagne. *Ib.*
37. Joseph Bonaparte, roi d'Espagne; Murat, roi de Naples. 101
38. Soulèvement en Espagne. *Ib.*

§ 39. Congrès d'Erfurt.	Pag. 102
40. Préparatifs de l'Autriche.	103
41. Soulèvement du Tyrol. <i>Tugend Bund</i> (ligue de la Vertu).	104
42. Guerre avec l'Autriche.	<i>Ib.</i>
43. Bataille d'Aspern (Essling).	105
44, 45. Paix de Vienne.	106-107
46. Réunion des états du Pape à la France.	108
47. Enlèvement du Pape.	109
48. Révolution en Suède. Perte de la Finlande.	110
49. Paix générale sur le continent, l'Espagne exceptée.	112
50. Second mariage de Napoléon.	113
51. Réunion de la Hollande et de l'Allemagne septentrionale à la France.	<i>Ib.</i>
52. Guerre maritime.	115
53. — d'Espagne.	<i>Ib.</i>
54, 55. Projet de guerre contre la Russie.	117-118
56. Renouveau de la guerre entre la Porte et la Russie, et paix de Bucharest.	<i>Ib.</i>
57. Alliance de la France avec l'Autriche et la Prusse.	119
58. Rapports avec le Danemarck et la Suède. Bernadotte.	120
59, 60, 61. Guerre avec la Russie.	121-122
62. Prise et incendie de Moskou.	123
63. Retraite et destruction de l'armée française.	124
64. Passage de la Vistule par les Russes.	125
65. Commencement de la guerre de la liberté en Allemagne.	126
66. Alliances.	127
67. Préparatifs en France.	<i>Ib.</i>
68. Commencement de la campagne. Batailles de Lützen et de Bautzen. Armistice.	128
69. Accession de l'Autriche à la coalition.	129
70, 71. Son alliance avec la Russie, la Prusse et l'Angleterre.	130-131
72. Guerre en Saxe et sur l'Elbe. Batailles de Dresde, de Culm, de la Katzbach, de Grosbeeren, et de Dennewitz.	132
73. Prise de Cassel.	133
74. Bataille de Leipzick.	134
75. Guerre populaire en Allemagne.	<i>Ib.</i>

§ 76. Révolution de Hollande, et rétablissement de la maison d'Orange.	<i>Pag.</i> 135
77. Guerre entre le Danemarck et la Suède.	136
Perte de la Norvège par la paix de Kiel	<i>Ib.</i>
78. Guerre en Italie.	137
79. — en Espagne. Bataille de Vittoria.	<i>Ib.</i>
80. Déclaration des alliés à Francfort.	138
81. Leur entrée en France. Victoire de Brienne.	139
82. Congrès de Chatillon, et alliances de Chaumont.	140
83. Progrès des armées alliées en France. Victoire de Laon. Première prise de Paris.	141
84. Déchéance de Napoléon.	142
85. Son abdication et son départ pour l'île d'Elbe.	143
86. Rétablissement des Bourbons.	<i>Ib.</i>
87. Première paix de Paris.	144
88. Retour de Pie VII, et de Ferdinand VII, dans leurs états.	<i>Ib.</i>
89. Visite des souverains en Angleterre.	145
90. Congrès de Vienne.	<i>Ib.</i>
91. Retour de Napoléon en France.	147
92. Déclaration des Alliés.	<i>Ib.</i>
93. Batailles de Ligny et de Waterloo.	148
94. Seconde prise de Paris. Seconde abdication de Napoléon. Il se rend aux Anglais et est conduit à Sainte-Hélène.	149
95. Retour du roi et second traité de Paris.	150
96. Chute et mort de Murat.	151
97. Guerre en Norvège, et réunion de ce pays à la Suède.	<i>Ib.</i>
II. Histoire des colonies de 1804 à 1819.	152
§ 1. Considérations générales.	<i>Ib.</i>
2, 3, 4, 5. Progrès des États-Unis de l'Amérique septentrionale, et guerre avec l'Angleterre.	153-154
6. Conséquences.	<i>Ib.</i>
7. Acquisition des Florides. Droit maritime américain.	155
8. Canada.	156
9. Royaume du Brésil.	157
10, 11. Amérique espagnole : origine et cours de l'insurrection, et formation de républiques à Venezuela, à la Nouvelle-Grenade, au Mexique, à la Plata. Tentative au Pérou.	159-162

§ 12. Colonies des Indes occidentales.	<i>Pag.</i> 163
13. Royaume et république d'Haïti.	165
14, 15. Colonies en Afrique. Cap de Bonne-Espérance.	166
16. Abolition générale de la traite des nègres.	<i>Ib.</i>
17. Missions et sociétés bibliques.	168
18, 19. Indes orientales : accroissement de la puissance britannique.	<i>Ib.</i> 170
20. — Nouvelle charte de la compagnie.	171
21 — Hollandaises.	172
22. Colonies australes.	173
III. Rétablissement du système politique de l'Europe.	174
§ 1, 2, 3. Considérations générales.	<i>Ib.</i> 175
4. Principes de la légitimité et des monarchies consti- tutionnelles.	<i>Ib.</i>
5. Mesures générales.	177
6, 7, 8, 9. Réorganisation de l'Allemagne. Confédéra- tion germanique.	<i>Ib.</i> 182
10. Restauration de la monarchie autrichienne.	<i>Ib.</i>
11. — de la Prusse.	183
12. — des autres états de l'Allemagne.	184
13. Érection des Pays-Bas en royaume.	185
14. Angleterre.	186
15. Réduction de la France dans ses anciennes limites.	187
16. Confédération helvétique.	189
17. Rétablissement du royaume de Sardaigne avec Gènes.	190
18. Toscane, Modène, Parme et Plaisance.	<i>Ib.</i>
19. État de l'Église.	191
20. Royaume des deux Siciles.	<i>Ib.</i>
21. République des Sept Iles.	<i>Ib.</i>
22. Monarchie espagnole.	192
23. Portugal.	193
24. Nord de l'Europe : Danemarck.	<i>Ib.</i>
25. — Suède et Norwége.	194
26. — Russie.	195
27. — Pologne. Nouveau royaume; Cracovie, ville libre.	<i>Ib.</i>
28. Turquie.	196
29, 30. Caractère général du système politique actuel.	<i>Ib.</i>
31, 32. Aristocratie des cinq grandes puissances.	197

§ 33. Sainte Alliance.	Pag.	198
34. Politique de la cour de Rome.		199
35. Congrès d'Aix-la-Chapelle. Réconciliation de la France. Retraite de l'armée d'occupation. Accession de la France à l'alliance des puissances dirigeantes.		200
36. Conclusion.		203
Liste des États, etc.		204
Table.		216

FIN

